Supp. 60,084/C Vol. 5.

ŒUVRES COMPLÈTES DE M. LE COMTE DE BUFFON.

Histoire des Quadrupèdes.

ŒUVRES COMPLÈTES DE M. LE COMTE DE BUFFON.

Histoire des Quadrupèdes.

12.011

HISTOIRE NATURELLE

GÉNÉRALE ET PARTICULIÈRE.

Par M. le Comte DE BUFFON, *Intendant du Jardin & du Cabinet du Roi, de l'Académie Françoise, de celle des Sciences, &c.*

QUADRUPÈDES, Tome Cinquième.

MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE

BIBL. DU MUSÉUM

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCCLXXXVI.

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

TABLE

De ce qui eſt contenu dans ce Volume.

Le Zèbre......................... page 1

Addition aux articles de l'Âne & du Zèbre.... 10

Du Czigithai, de l'Onogre & du Zèbre..... 15

Du Kwagga ou *Couagga*................ 20

Du Cheval............................ 25

L'Hippopotame........................ 28

Addition à l'article de l'Hippopotame........ 56

Autre addition de l'Éditeur Hollandois à l'article de l'Hippopotame.................. 59

Autre addition à l'article de l'Hippopotame.... 62

Obſervations faites en préparant une peau de l'Hippopotame...................... 63

Autre addition à l'article de l'Hippopotame.... 76

L'Élan & le Renne................... 86

Du Renne........................... 124

Addition. L'Élan, le Caribou & le Renne... 130

Deſcription du Renne................. 134

Obſervations ſur le Renne............. 136

Du Renne........................... 141

Le Bouquetin, le Chamois & les autres Chèvres. 144

Addition aux articles des Chèvres étrangères, grandes & petites 175
Des Chèvres d'Europe . . . . ibid.
Du Bouc de Juda . . . . ibid.
Addition aux Chèvres & aux Brebis 177
Le Saïga 186
Les Gazelles 192
De la Gazelle Pasan 241
Addition à cet article du Pasan 243
De la Gazelle Antilope, ... 249
De la Gazelle Tzeiran 253
De la Gazelle ou *Chèvre sautante du cap de Bonne-espérance* 260
De la Gazelle à bourse sur le dos 265
Le Klippspringer ou *Sauteur des rochers* 266
Du Nanguer & du Nagor 268
Le Ritbok 271
De la Gazelle Kevel 275
Le Bosbok 276
De la Chèvre bleue 278
Le Bubale & les autres animaux qui ont rapport aux Gazelles & aux Chèvres 279
Le Bubale . . . . ibid.
Du Bubale 286
Addition à l'article du Bubale 288

Du Koba & du Kob 292
Le Condoma 293
Du Condoma ou *Coësdoës* 297
Addition à l'article du Condoma ou *Coësdoës* . . . 300
Du Gnou ou *Niou* 307
Du Gnou 311
Du Nilgaut 319
Du Canna 334
Le Guib 342
La Grimme 344
De la Grimme 346
Les Chevrotains 353
Du Chevrotain 360
Du Chevrotain appelé Java, petite Gazelle . . . ibid.
Les Mazames 362
Le Coudous 372
Le Musc 376
Du Musc 390
Le Babiroussa 398
Du Babiroussa 403
Le Cabiai 404
Addition à l'article du Cabiai 406
Le Porc-épic 408
Le Coendou 416
L'Urson 422

Le Tanrec & le Tendrac.................. 425
Addition à l'article du Coendou & du Tanrec.. 427
Le Coendou........................ ibid.
Du Tanrec........................ 428
La Giraffe........................ 429
Addition à l'article de la Giraffe........... 443
Le Lama & le Paco.................... 455
Du Lama........................ 473
De la Vigogne........................ 477
L'Unau & l'Aï........................ 490
Addition à l'article de l'Unau & de l'Aï..... 505
Le Kouri ou *le petit Unau*................ 507
Le Surikate........................ 510
Du Surikate........................ 512
Le Tarsier........................ 514
Le Phalanger........................ 517
Addition à l'article du Lièvre, de l'Écureuil, avec un animal anonyme, &c............... 518
Du Lièvre........................ ibid.
De l'Écureuil........................ 520
Animal anonyme........................ 522
Du Rat de Madagascar.............. 523
Du Taguan ou *grand Écureuil volant*..... 524
Le Hamster........................ 533

HISTOIRE

De Seve Inv & del 1785 — Ja. Le Roy Sculp.

HISTOIRE NATURELLE.

LE ZÈBRE (a).

LE Zèbre est peut-être de tous les animaux quadrupèdes le mieux fait & le plus élégamment vêtu; il a la

(a) Zébre, *zebra*, *zevera*, *sebra*, nom de cet animal à Congo, & que nous lui avons conservé. *Esvre* à Angola, selon Pyrard.

Zebra, Aldrov. *de Quad. solid.* pag. 416, fig. pag. 417.

Zebra, Ray, *Syn. quad.* pag. 64.

Equus auriculis brevibus erectis, jubâ brevi, lineis transversis versicolor. . . . Zebra, le *zèbre* ou l'*âne rayé*. Brisson, *Reg. anim.* pag. 101.

figure & les grâces du cheval, la légèreté du cerf, & la robe rayée de rubans noirs & blancs, diſpoſés alternativement avec tant de régularité & de ſymétrie, qu'il ſemble que la Nature ait employé la règle & le compas pour la peindre : ces bandes alternatives de noir & de blanc ſont d'autant plus ſingulières qu'elles ſont étroites, parallèles & très-exactement ſéparées, comme dans une étoffe rayée; que d'ailleurs elles s'étendent non-ſeulement ſur le corps, mais ſur la tête, ſur les cuiſſes & les jambes, & juſque ſur les oreilles & la queue; en ſorte que de loin cet animal paroît comme s'il étoit environné par-tout de bandelettes qu'on auroit pris plaiſir & employé beaucoup d'art à diſpoſer régulièrement ſur toutes les parties de ſon corps; elles en ſuivent les contours & en marquent ſi avantageuſement la forme, qu'elles en deſſinent les muſcles en s'élargiſſant plus ou moins ſur les parties plus ou moins charnues & plus ou moins arrondies. Dans la femelle, ces bandes ſont alternativement noires & blanches; dans le mâle, elles ſont noires & jaunes : mais toujours d'une nuance vive & brillante ſur un poil court, fin & fourni, dont le luſtre augmente encore la beauté des couleurs. Le zèbre eſt en général plus petit que le cheval & plus grand que l'âne; & quoiqu'on l'ait ſouvent comparé à ces deux animaux, qu'on l'ait même appelé *cheval ſauvage (b)* &

(b) Equus ferus genere ſuo. Zebra, Klein, *de Quad.* pag. 5.

âne rayé (c), il n'eſt la copie ni de l'un ni de l'autre, & ſeroit plutôt leur modèle, ſi dans la Nature tout n'étoit pas également original, & ſi chaque eſpèce n'avoit pas un droit égal à la création.

Le zèbre n'eſt donc ni un cheval ni un âne, il eſt de ſon eſpèce; car nous n'avons pas appris qu'il ſe mêle & produiſe avec l'un ou l'autre, quoique l'on ait ſouvent eſſayé de les approcher. On a préſenté des âneſſes en chaleur à celui qui étoit l'année dernière 1761 à la Ménagerie de Verſailles, il les a dédaignées, ou plutôt il n'en a été nullement ému, du moins le ſigne extérieur de l'émotion n'a point paru; cependant, il jouoit avec elles & les montoit, mais ſans érection ni henniſſement, & on ne peut guère attribuer cette froideur à une autre cauſe qu'à la diſconvenance de nature; car ce zèbre âgé de quatre ans, étoit à tout autre exercice fort vif & très-léger.

Le zèbre n'eſt pas l'animal que les Anciens nous ont indiqué ſous le nom d'*onagre :* il exiſte dans le Levant, dans l'orient de l'Aſie & dans la partie ſeptentrionale de l'Afrique une très-belle race d'ânes, qui, comme celles des plus beaux chevaux, eſt originaire d'Arabie *(d) :* cette race diffère de la race commune par

---

(c) Infortunatum animal, quod tam pulchris coloribus prœditum, Aſini *nomen in Europâ ferre cogatur. Vide Ludolphi commenta.* pag. 150. *Ibique zebræ figuram.*

(d) Il y a deux ſortes d'ânes en Perſe, les ânes du pays qui ſont

la grandeur du corps, la légèreté des jambes & le lustre du poil; ils sont de couleur uniforme, ordinairement d'un beau gris-de-souris, avec une croix noire sur le dos & sur les épaules; quelquefois ils sont d'un gris plus clair avec une croix blonde *(e)*. Ces ânes d'Afrique & d'Asie *(f)*, quoique plus beaux que ceux d'Europe, sortent également des *onagres* ou *ânes sauvages*, qu'on trouve encore en assez grande quantité dans la Tartarie

---

lents & pesans, comme les ânes de nos pays, dont ils ne se servent qu'à porter des fardeaux, & une race d'ânes d'Arabie, qui sont de fort jolies bêtes & les premiers ânes du monde; ils ont le poil poli, la tête haute, les pieds légers, les levant avec action en marchant: on ne s'en sert que pour monture..... On les panse comme les chevaux.... Des espèces d'Écuyers les dressent à aller l'amble, & leur allure est extrêmement douce & si prompte qu'il faut galoper pour les suivre. *Voyage de Chardin, tome II, page 27. — Voyages de Tavernier, tome II, page 20.*

(e) Je vis à Bassora un âne sauvage, sa forme n'étoit point différente de celle des communs & domestiques, mais il étoit d'une couleur plus claire, & depuis la tête jusqu'à la queue il avoit une raie de poils blonds... Et, tant à la course que dans les autres actions, il paroissoit beaucoup plus dispos que les ânes ordinaires. *Vayage de Pietro della Valle, tome VIII, page 49.*

(f) Les Maures qui viennent trafiquer au Cap-vert, avoient amené leurs bagages & leurs denrées sur des ânes; j'eus de la peine à reconnoître cet animal, tant il étoit beau & bien vêtu en comparaison de ceux d'Europe, qui je crois seroient de même, si le travail & la manière dont on les charge ne contribuoit pas beaucoup à les défigurer: leur poil étoit d'un gris-de-souris, fort beau & bien lustré, sur lequel la bande noire qui s'étend le long de leur dos, & croise ensuite sur leurs épaules, faisoit un joli effet: ces ânes sont un peu

orientale & méridionale *(g)*, la Perſe, la Syrie, les îles de l'Archipel & toute la Mauritanie *(h)*; les onagres ne diffèrent des ânes domeſtiques que par les attributs de l'indépendance & de la liberté, ils ſont plus forts & plus légers, ils ont plus de courage & de vivacité; mais ils ſont les mêmes pour la forme du corps, ils ont ſeulement le poil beaucoup plus long, & cette différence tient encore à leur état; car nos ânes auroient également le poil long, ſi l'on n'avoit pas

---

plus grands que les nôtres, mais ils ont auſſi quelque choſe dans la tête qui les diſtingue du cheval, ſur-tout du cheval barbe, qui eſt comme naturel au pays, mais toujours plus haut de taille. *Voyage au Sénégal, par M. Adanſon, page 118.* — Il y a quantité d'ânes ſauvages dans les déſerts de Numidie & de Lybie, & aux pays circonvoiſins; ils vont ſi vîte, qu'il n'y a que les chevaux barbes qui puiſſent les atteindre à la courſe: dès qu'ils voient un homme ils s'arrêtent après avoir jeté un cri & font une ruade, & lorſqu'il eſt proche ils commencent à courir. On les prend dans des piéges & par d'autres inventions. Ils vont par troupes en pâture & à l'abreuvoir. La chair en eſt fort bonne, mais il faut la laiſſer refroidir deux jours lorſqu'elle eſt cuite, parce qu'autrement elle put & ſent trop la venaiſon; nous avons vu quantité de ces animaux dans la Sardaigne, mais plus petits. *L'Afrique de Marmol, tome I, page 53.*

(g) L'animal que les Tartares Monguls appellent *czigithai*, & que Meſſerſchmid a déſigné par la phraſe *mulus fœcundus Dauricus*, eſt le même que l'*onagre* ou *âne ſauvage*.

(h) On trouve beaucoup d'ânes ſauvages dans les îles de Peine & de Levata ou Lebinthos.... On en voit auſſi dans l'île de Cithère, appelée aujourd'hui *Cerigo. Deſcription des îles de l'Archipel, par Dapper, pages 185 & 378.*

ſoin de les tondre à l'âge de quatre ou cinq mois; les ânons ont dans les premiers temps le poil long, à peu-près comme les jeunes ours; le cuir des ânes ſauvages, eſt auſſi plus dur que celui des ânes domeſtiques; on aſſure qu'il eſt chargé par-tout de petits tubercules, & que c'eſt avec cette peau des onagres qu'on fait dans le Levant le cuir ferme & grenu, qu'on appelle *chagrin*, & que nous employons à différens uſages : mais ni les onagres, ni les beaux ânes d'Arabie ne peuvent être regardés comme la ſouche de l'eſpèce du zèbre, quoiqu'ils en approchent par la forme du corps & par la légèreté; jamais on n'a vu ni ſur les uns, ni ſur les autres la variété régulière des couleurs du zèbre : cette belle eſpèce eſt ſingulière & unique dans ſon genre; elle eſt auſſi d'un climat différent de celui des onagres, & ne ſe trouve que dans les parties les plus orientales & les plus méridionales de l'Afrique, depuis l'Éthiopie juſqu'au cap de Bonne-eſpérance *(i)*, & de-là juſqu'au

---

(i) Il y a quantité de chevaux ſauvages au cap de Bonne-eſpérance, qui ſont les plus beaux du monde; ils ſont rayés de raies blanches & noires (j'en ai apporté la peau d'un); on ne les ſauroit qu'à grande peine dompter. *Relation du chevalier de Chaumont;* Paris, 1686, *page 12.* — L'âne ſauvage du Cap, eſt un des plus beaux animaux que j'aie jamais vu; il a la taille d'un cheval de monture ordinaire; ſes jambes ſont déliées & bien proportionnées, & ſon poil eſt doux & uni; depuis ſa crinière juſqu'à ſa queue, on voit au milieu du dos une raie noire, de laquelle de part & d'autre, il ſort un grand

Congo *(k)* : elle n'existe ni en Europe, ni en Asie,

---

nombre d'autres raies de *diverses couleurs*, qui forment tout autant de cercles en se rencontrant sous son ventre. Quelques-uns de ces cercles sont blancs, d'autres jaunes & d'autres châtains, & ces couleurs se perdent & se confondent les unes dans les autres, de manière qu'elles forment un coup-d'œil charmant. Sa tête & ses oreilles sont aussi ornées de petites raies & des mêmes couleurs ; celles qui brillent sur la crinière & sur la queue sont pour la plupart blanches, châtaines ou brunes, il y en a moins de jaunes ; il est si vîte, qu'il n'est pas un cheval au monde qui puisse à cet égard lui être comparé ; aussi faut-il beaucoup de peine pour en prendre quelqu'un, & lorsqu'on a ce bonheur on le vend très-cher.... J'ai vu fort souvent de ces animaux par grosses troupes. Le P. Tellez, Thevenot & d'autres Écrivains, disent qu'ils en ont vu d'apprivoisés ; mais je n'ai pas ouï dire que jamais on ait pu en apprivoiser au Cap. Plusieurs Européens ont employé toute leur habileté & leur patience pour en venir à bout, ils s'y sont pris de toutes les manières ; ils en ont éprouvé de jeunes & de vieux ; leurs soins ont toujours été inutiles, &c. *Description du cap de Bonne-espérance, par Kolbe, tome III, page 25.*

(k) On trouve à Pamba au royaume de Congo, un animal que ces peuples appellent *zèbre*, qui est tout semblable à un mulet, excepté qu'il engendre. Au reste, la disposition de son poil est merveilleuse, car depuis l'épine du dos jusqu'au ventre, il y a des lignes de trois couleurs, savoir, blanches, noires & jaunes, le tout étant disposé avec une juste proportion, & chaque bande étant de la largeur de trois doigts. Ces animaux se multiplient à bon escient en ce pays, parce qu'ils font des faons toutes les années. Ils sont très-sauvages & vîtes tout ce qui se peut, cette bête étant apprivoisée pourroit servir au lieu de cheval, &c. *Voyage de Fr. Drack ;* Paris, 1641, *pages 106 & 107.* — Il y a sur la route de Loanda au royaume de Congo, un animal qui est de la taille & de la force d'un mulet, mais il a le poil varié de bandes blanches, noires & jaunes, qui embrassent le corps depuis l'épine jusque sous le ventre, ce qui est très-beau

ni en Amérique, ni même dans toutes les parties ſeptentrionales de l'Afrique; ceux que quelques Voyageurs *(l)* diſent avoir trouvé au Breſil, y avoient été tranſportés d'Afrique; ceux que d'autres racontent avoir vus

---

à voir & ſemble artificiel, on l'appelle *zebra. Relation d'un voyage de Congo, fait en 1666 & 1667, par les PP. Michel-Ange de Galline & Denys de Charly, Capucins;* Lyon, 1680, *pages 76 & ſuiv.*—Il y a une eſpèce d'animal à Congo, qu'on nomme *ſebra,* qui reſſemble tout-à-fait à un mulet, excepté qu'il engendre; ſon poil eſt fort extraordinaire, depuis l'épine du dos juſqu'au-deſſous du ventre, il a trois raies de différentes couleurs, &c. *Voyage de la Compagnie des Indes de Hollande, tome IV, page 320.*

(l) Au Breſil, lorſque j'y arrivai, je vis deux animaux fort rares, ils étoient de la forme, hauteur & proportion d'une petite mule, & toutefois ce n'eſt pas une eſpèce de mule, parce que c'eſt un animal à part qui engèndre & porte ſon ſemblable. La peau étoit admirablement belle, polie & éclatante, comme du velours, & le poil auſſi court; & ce qui eſt plus étrange, c'eſt qu'elle eſt compoſée de petites bandes extrêmement blanches & extrêmement noires, ſi proportionnellement que juſqu'aux oreilles, bout de la queue & autres extrémités, il n'y avoit rien à dire de cette figure, ſi bien compaſſée, qu'à peine l'art des hommes en pourroit faire autant. Au demeurant, c'eſt une bête fort fière qui ne s'apprivoiſe jamais tout-à-fait; on les appeloit, du nom du pays d'où elles ſont, *eſvres;* elles naiſſent en Angola, en Afrique, d'où on les avoit amenées au Breſil, pour les préſenter par après au roi d'Eſpagne, & les ayant priſes jeunes & fort petites, on les avoit un peu apprivoiſées, & pourtant il n'y avoit qu'un homme qui les ſoignât & qui osât en approcher; mais peu auparavant que j'y arrivaſſe, une qui ſe détacha par aventure, tua un palfrenier... Encore celui qui les traite m'a montré comme elles l'avoient mordu en pluſieurs endroits, quoiqu'elles

vus en Perſe *(m)* & en Turquie *(n)*, y avoient été amenés d'Éthiopie; & enfin ceux que nous avons vus en Europe, ſont preſque tous venus du cap de Bonne-eſpérance : cette pointe de l'Afrique eſt leur vrai climat, leur pays natal, où ils ſont en grande quantité, & où les Hollandois ont employé tous leurs ſoins pour les dompter & pour les rendre domeſtiques ſans avoir

---

qu'elles ſoient attachées fort court. Certainement c'eſt la peau d'animal la plus belle qu'on ſauroit voir. *Voyage de Pyrard, tome II, page 376.*

(m) Les Ambaſſadeurs d'Éthiopie au Mogol, devoient donner en préſent une eſpèce de petite mule, dont j'ai vu la peau qui étoit une choſe très-rare, il n'y a tigre ſi bien marqué, ni étoffe de ſoie à raies ſi bien rayée, ni avec tant de variété, d'ordre & de proportion qu'elle l'étoit. *Hiſtoire de la révolution du Mogol, par Fr. Bernier;* Amſterdam, 1710, *tome I, page 181.*

(n) Il arriva au Caire un Ambaſſadeur d'Éthiopie, qui avoit pluſieurs préſens pour le Grand-Seigneur, entr'autres un âne qui avoit une peau fort belle, pourvu qu'elle fût naturelle, car je n'en voudrois pas répondre, ne l'ayant point examinée. Cet âne avoit la raie du dos noire, & tout le reſte du corps étoit bigarré de raies blanches, & raies tannées alternativement, larges chacune d'un doigt, qui lui ceignoient tout le corps; la tête étoit extrêmement longue & bigarrée comme le corps; les oreilles noires, jaunes & blanches; ſes jambes bigarrées de même que le corps, non pas en long des jambes, mais à l'entour juſqu'au bas en façon de jarretière, le tout avec tant d'ordre & de meſure qu'il n'y a point de peau de tigre ou de léopard ſi belle. Il mourut à cet Ambaſſadeur deux ânes pareils, par les chemins, & il en portoit les peaux pour les préſenter au Grand-Seigneur, avec celui qui étoit vivant. *Relation d'un voyage, par Thevenot, tome I, pages 473 & 474.*

jusqu'ici pleinement réussi. Celui que nous avons vu, & qui a servi de sujet pour notre description étoit très-sauvage lorsqu'il arriva à la Ménagerie du Roi, & il ne s'est jamais entièrement apprivoisé; cependant on est parvenu à le monter, mais il falloit des précautions, deux hommes tenoient la bride pendant qu'un troisième étoit dessus; il avoit la bouche très-dure, les oreilles si sensibles qu'il ruoit dès qu'on vouloit les toucher. Il étoit rétif comme un cheval vicieux, & têtu comme un mulet; mais peut-être le cheval sauvage & l'onagre sont aussi peu traitables, & il y a toute apparence que si l'on accoutumoit dès le premier âge le zèbre à l'obéissance & à la domesticité, il deviendroit aussi doux que l'âne & le cheval, & pourroit les remplacer tous deux.

ADDITION
Aux articles de l'ÂNE & du ZÈBRE.

L'ÂNE domestique ou sauvage s'est trouvé dans presque tous les climats chauds & tempérés de l'ancien continent, & n'existoit pas dans le nouveau lorsqu'on en fit la découverte. Mais maintenant l'espèce y subsiste avec fruit, & s'est même fort multipliée depuis plus de deux siècles qu'elle y a été transportée d'Europe, en sorte qu'elle est aujourd'hui répandue à peu-près également dans les quatre parties du monde. Au contraire, le zèbre qui nous est

venu du cap de Bonne-eſpérance, ſemble être une eſpèce confinée dans les terres méridionales de l'Afrique, & ſur-tout dans celles de la pointe de cette grande preſqu'île, quoique Lopez diſe, qu'on trouve le zèbre plus ſouvent en Barbarie qu'à Congo, & que Dapper rapporte qu'on en rencontre des troupes dans les forêts d'Angola.

Ce bel animal qui, tant par la variété de ſes couleurs, que par l'élégance de ſa figure, eſt ſi ſupérieur à l'âne, paroît néanmoins lui tenir d'aſſez près pour l'eſpèce, puiſque la plupart des Voyageurs lui ont donné le nom d'*âne rayé*, parce qu'ils ont été frappés de la reſſemblance de ſa taille & de ſa forme, qui ſemble au premier coup-d'œil avoir plus de rapport avec l'âne qu'avec le cheval. Car ce n'eſt pas avec les petits ânes communs qu'ils ont fait la comparaiſon du zèbre, mais avec les plus grands & les plus beaux de l'eſpèce. Cependant je ſerois porté à croire que le zèbre tient de plus près au cheval qu'à l'âne; car il eſt d'une figure ſi élégante, que quoiqu'il ſoit en général plus petit que le cheval, il n'en eſt pas moins voiſin de cette eſpèce à pluſieurs égards; & ce qui paroît confirmer mon opinion, c'eſt que dans les terres du cap de Bonne-eſpérance qui paroiſſent être le pays naturel & la vraie patrie du zèbre, on a remarqué avec quelqu'étonnement, qu'il y a des chevaux tachetés ſur le dos & ſous le ventre, de jaune, de noir, de rouge & d'azur *(o)*, & cette raiſon particulière eſt encore

(o) Voyage du capitaine Robert, *tome I, page 94.*

appuyée ſur un fait général, qui eſt, que dans tous les climats les chevaux varient beaucoup plus que les ânes par la couleur du poil. Néanmoins nous ne déciderons pas ſi le zèbre eſt plus près de l'eſpèce du cheval que de celle de l'âne; nous eſpérons ſeulement qu'on ne tardera pas à le ſavoir. Comme les Hollandois ont fait venir dans ces dernières années un aſſez grand nombre de ces beaux animaux, & qu'ils en ont même fait des attelages pour le prince Stathouder, il eſt probable que nous ſerons bientôt mieux informés de tout ce qui peut avoir rapport à leur nature. Sans doute on n'aura pas manqué d'eſſayer de les unir entr'eux & probablement avec les chevaux & les ânes pour en tirer une race directe ou des races bâtardes. Il y a en Hollande pluſieurs perſonnes habiles qui cultivent l'Hiſtoire Naturelle avec ſuccès, ils réuſſiront peut-être mieux que nous à tirer du produit de ces animaux, ſur leſquels on n'a fait qu'un eſſai à la ménagerie de Verſailles en 1761. Le zèbre mâle âgé de quatre ans qui y étoit alors, ayant dédaigné toutes les âneſſes en chaleur, n'a pas été préſenté à des jumens, peut-être auſſi étoit-il trop jeune; d'ailleurs il lui manquoit d'être habitué avec les femelles qu'on lui préſentoit, préliminaire d'autant plus néceſſaire pour le ſuccès de l'union des eſpèces diverſes, que la Nature ſemble même l'exiger dans l'union des individus de même eſpèce.

Le mulet fécond de Tartarie, que l'on y appelle

De Seve delin. C. Baquoy sculp.

LE ZEBRE.

De Seve delin. C. Baquoy sculp.

LE ZEBRE. *Fig. 1. vûe de face. Fig. 2. vûe de dos.*

De Seve del. M.R. veuve Tardieu. Sculp.

LE ZEBRE FEMELLE.

Czigithai; & dont nous avons parlé, pourroit bien être un animal de la même eſpèce, ou tout au moins, de l'eſpèce la plus voiſine de celle du zèbre, car il n'en diffère évidemment que par les couleurs du poil. Or l'on ſait que les différences de la couleur du poil ou des plumes, eſt de toutes les différences la plus légère & la plus dépendante de l'impreſſion du climat. Le czigithai ſe trouve dans la Sibérie méridionale, au Thibet, dans la Daurie & en Tartarie. Gerbillon dit, qu'on trouve ces animaux dans le pays des Mongoux & des Kakas, qu'ils diffèrent des mulets domeſtiques, & qu'on ne peut les accoutumer à porter des fardeaux *(p)*. Muller & Gmelin aſſurent qu'ils ſe trouvent en grand nombre chez les Tunguſes, où on les chaſſe comme d'autre gibier; qu'en Sibérie, vers Borsja, dans les années sèches on en voit un grand nombre, & ils ajoûtent qu'ils ſont comparables pour la figure, la groſſeur & la couleur à un cheval bai-clair, excepté la queue qui eſt comme celle d'une vache, & les oreilles qui ſont fort longues *(q)*. Si ces Voyageurs qui ont obſervé le czigithai, avoient pu le comparer en même temps au zèbre, ils y auroient peut-être trouvé plus de rapport que nous n'en ſuppoſons. Il exiſte dans le cabinet de Péterſbourg des peaux bourrées

---

(p) Hiſtoire générale des Voyages, *tome VI, page 601.*

(q) Voyages de M.rs Muller & Gmelin, *tome II, pages 105 & 107.*

de czigithai & de zèbre; quelque différentes que paroissent ces deux peaux par les couleurs, elles pourroient appartenir également à des animaux de même espèce ou du moins d'espèces très-voisines. Le temps seul peut sur cela détruire ou confirmer nos doutes; mais ce qui paroît fonder la présomption que le czigithai & le zèbre pourroient bien être de la même espèce, c'est que tous les autres animaux de l'Afrique se trouvent également en Asie, & qu'il n'y auroit que le zèbre seul qui feroit exception à ce fait général.

Au reste, si le czigithai n'est pas le même que le zèbre, il pourroit être encore le même animal que l'onagre ou âne sauvage de l'Asie. J'ai dit qu'il ne falloit pas confondre l'onagre avec le zèbre, mais je ne sais si l'on peut dire la même chose de l'onagre & du czigithai; car il paroît, en comparant les relations des Voyageurs, qu'il y a différentes sortes d'ânes sauvages, dont l'onagre est la plus remarquable, & il se pourroit bien aussi que le cheval, l'âne, le zèbre & le czigithai constituassent quatre espèces; & dans le cas où ils n'en feroient que trois, il est encore incertain si le czigithai est plutôt un onagre qu'un zèbre, d'autant que quelques Voyageurs parlent de la légèreté de ces onagres, & disent qu'ils courent avec assez de rapidité pour échapper à la poursuite des chasseurs à cheval, ce qu'ils ont également assuré du czigithai. Quoi qu'il en soit, le cheval, l'âne, le zèbre & le czigithai sont tous du même genre, &

forment trois ou quatre branches de la même famille, dont les deux premières sont de temps immémorial réduites en domesticité, ce qui doit faire espérer qu'on pourra de même y réduire les deux dernières, & en tirer peut-être beaucoup d'utilité.

DU CZIGITHAI, DE L'ONAGRE & DU ZÈBRE.

M. Forster a bien voulu me commuiquer quelques éclaircissemens qui semblent prouver que ce sont réellement trois animaux différens, & qu'il y a même dans l'espèce du zèbre une variété constante : voici l'extrait de ce qu'il m'a écrit sur ce sujet.

On trouve dans le pays des Tartares Mongoux, une grande quantité de chevaux sauvages ou *tarpans*, & un autre animal appelé *czigithai*, ce qui dans la langue Mongoux signifie *longue oreille*; ces animaux vont par troupes; on en voit quelques-uns dans les déserts voisins de l'empire de Russie & dans le grand désert *Gobée* (ou Cobi), ils sont en troupes de vingt, trente & même de cent. La vîtesse de cet animal surpasse de beaucoup celle du meilleur coursier parmi les chevaux; toutes les nations Tartares en conviennent : une mauvaise qualité de cet animal, c'est qu'il reste toujours indomptable. Un Cosaque ayant attrapé un de ces jeunes czigithais, & l'ayant nourri pendant plusieurs mois, ne put le conserver, car il se tua lui-même par les efforts qu'il fit pour s'échapper ou se soustraire à l'obéissance.

Chaque troupe de czigithai a son chef, comme dans les tarpans

ou chevaux ſauvages. Si le czigithai-chef découvre ou ſent de loin quelques chaſſeurs, il quitte ſa troupe, & va ſeul reconnoître le danger, & dès qu'il s'en eſt aſſuré, il donne le ſignal de la fuite, & s'enfuit en effet ſuivi de toute ſa troupe; mais ſi malheureuſement ce chef eſt tué, la troupe n'étant plus conduite, ſe diſperſe, & les chaſſeurs ſont sûrs d'en tuer pluſieurs autres.

Les czigithais ſe trouvent principalement dans les déſerts des Mongoux, & dans celui qu'on appelle *Gobée;* c'eſt une eſpèce moyenne entre l'âne & le cheval, ce qui a donné occaſion au Docteur Meſſchermidt d'appeler cet animal, *mulet fécond de Daourie (a),* parce qu'il a quelque reſſemblance avec le mulet, quoique réellement il ſoit infiniment plus beau. Il eſt de la grandeur d'un mulet de moyenne taille; la tête eſt un peu lourde, les oreilles ſont droites, plus longues qu'aux chevaux, mais plus courtes qu'aux mulets: le poitrail eſt grand, carré en bas & un peu comprimé; la crinière eſt courte & hériſſée, & la queue eſt entièrement ſemblable à celle de l'âne; les cornes des pieds ſont petites. Ainſi le czigithai reſſemble à l'âne par la crinière, la queue & les ſabots; il a auſſi les jambes moins charnues que le cheval, & l'encolure encore plus légère & plus leſte. Les pieds & la partie inférieure des jambes, ſont minces & bien faits. L'épine du dos eſt droite & formée comme celle d'un âne, mais cependant un peu plate. La couleur dominante dans ces animaux eſt le brun-jaunâtre. La tête, depuis les yeux juſqu'au muffle, eſt d'un fauve-jaunâtre, l'intérieur des jambes eſt de cette même couleur, la crinière & la queue ſont preſque noires, & il y a le long du dos, une bande de brun-noirâtre qui s'élargit ſur le train de derrière, & ſe rétrécit vers la queue.

(a) Daourie eſt une province Ruſſe en Sibérie, vers les frontières de la Tartarie Chinoiſe. On ne doit pas la confondre avec la *Dorie* des Anciens.

En

En hiver, leur poil devient fort long & ondoyé, mais en été il eſt ras & poli. Ces animaux portent la tête haute, & préſentent en courant le nez au vent. Les Tunguſes & d'autres Nations voiſines du grand déſert, regardent leur chair comme une viande délicieuſe.

Outre les tarpans ou chevaux ſauvages, & les czigithais ou mulets féconds de Daourie, on trouve dans les grands déſerts au-delà du Jaïk, du Yemba, du Saraſon & dans le voiſinage du lac Aral, une troiſième eſpèce d'animal, que les Kirgiſes & les Kalmouks appellent *koulan* ou *khoulan* qui paroît être l'*onager* ou l'*onagre* des Auteurs, & qui ſemble faire une nuance entre le czigithai & l'âne. Les koulans vivent en été dans les grands déſerts dont nous venons de parler, & vers les montagnes du *Tamanda*, & ils ſe retirent à l'approche de l'hiver, vers les confins de la Perſe & des Indes. Ils courent avec une vîteſſe incroyable; on n'a jamais pu venir à bout d'en dompter un ſeul, & il y en a des troupeaux de pluſieurs milles enſemble. Ils ſont plus grands que les tarpans, mais moins que les czigithais. Leur poil eſt d'un beau gris, quelquefois avec une nuance légèrement bleuâtre, & d'autres fois avec un mélange de fauve; ils portent le long du dos une bande noire, & une autre bande de même couleur traverſe le garrot, & deſcend ſur les épaules: leur queue eſt parfaitement ſemblable à celle de l'âne, mais les oreilles ſont moins grandes & moins amples.

A l'égard des zèbres, j'ai eu occaſion de les bien examiner dans mes ſéjours au cap de Bonne-eſpérance, & j'ai reconnu dans cette eſpèce une variété qui diffère du zèbre ordinaire, en ce qu'au lieu de bandes ou raies brunes & noires dont le fond de ſon poil blanc eſt rayé, celui-ci au contraire eſt d'un brun-rouſsâtre, avec très-peu de bandes larges & d'une teinte foible & blanchâtre; on a même peine à reconnoître & diſtinguer

ces bandes blanchâtres dans quelques individus qui ont une couleur uniforme de brun-roussâtre, & dont les bandes ne sont que des nuances peu distinctes d'une teinte un peu plus pâle; ils ont, comme les autres zèbres, le bout du museau & les pieds blanchâtres, & ils leur ressemblent en tout, à l'exception des belles raies de la robe. On seroit donc fondé à prononcer que ce n'est qu'une variété dans cette espèce du zèbre; cependant ils semblent différer de ce dernier par le naturel, ils sont plus doux & plus obéissans; car on n'a pas d'exemple qu'on ait jamais pu apprivoiser assez le zèbre rayé pour l'atteler à une voiture, tandis que ces zèbres à poil uniforme & brun, sont moins revèches & s'accoutument aisément à la domesticité. J'en ai vu un dans les campagnes du Cap, qui étoit attelé avec des chevaux à une voiture, & on m'assura qu'on élevoit un assez grand nombre de ces animaux pour s'en servir à l'attelage, parce qu'on a trouvé qu'ils sont à proportion plus forts qu'un cheval de même taille.

J'avois dit qu'on avoit fait des attelages de zèbres pour le Prince Stathouder; ce fait qui m'avoit été assuré par plus d'une personne, n'est cependant pas vrai. M. Allamand que j'ai eu si souvent occasion de citer avec reconnoissance & avec des éloges bien mérités, m'a fait savoir que j'avois été mal informé sur ce fait; le Prince Stathouder n'a eu qu'un seul zèbre, mais M. Allamand ajoute dans sa lettre au sujet de ces animaux, un fait aussi singulier qu'intéressant. Milord Clive, dit-il, en revenant de l'Inde, a amené avec lui une femelle zèbre dont on lui avoit fait présent au cap de Bonne-espérance; après l'avoir gardée quelque temps dans son parc en

Angleterre, il lui donna un âne pour eſſayer s'il n'y auroit point d'accouplement entre ces animaux ; mais cette femelle zèbre ne voulut point s'en laiſſer approcher. Milord s'aviſa de faire peindre cet âne comme un zèbre, la femelle, dit-il, en fut la dupe, l'accouplement ſe fit, & il en eſt né un poulain parfaitement ſemblable à ſa mère, & qui peut-être vit encore. La choſe a été rapportée à M. Allamand par le Général Carnat, ami particulier de Milord Clive, & lui a été confirmée par Milord Clive fils *(b)*. Milord Pit a eu auſſi la bonté de m'en écrire dans les termes ſuivans. Feu Milord Clive avoit une très-belle femelle de zèbre que j'ai vue à Clennom, l'une de ſes maiſons de campagne, avec un poulain mâle *(foal)*, provenant d'elle, qui n'avoit pas encore un an d'âge, & qui avoit été produit par le ſtratagème ſuivant. Lorſque la femelle zèbre fut en chaleur, on eſſaya pluſieurs fois de lui préſenter un âne qu'elle refuſa conſtamment d'admettre ; Milord Clive penſa qu'en faiſant peindre cet âne, qui étoit de couleur ordinaire, & en imitant les couleurs du zèbre mâle, on pourroit tromper la femelle, ce qui réuſſit ſi bien qu'elle produiſit le poulain dont on vient de parler.

J'ai été dernièrement, c'eſt-à-dire, cet été 1778, à Clennom pour m'informer de ce qu'étoient devenus la femelle zèbre & ſon poulain, & on m'a dit que la mère étoit morte, & que le poulain avoit été envoyé à une terre aſſez éloignée de Milord Clive, où l'on a ſouvent eſſayé de le faire accoupler avec des âneſſes, mais qu'il n'en a jamais rien réſulté.

(b) Lettre écrite par M. Allamand à M. Daubenton, datée à Leyde le 21 mars 1777.

Je ferai cependant ſur ces faits, une légère obſervation, c'eſt que j'ai de la peine à croire que la femelle zèbre ait reçu l'âne uniquement à cauſe de ſon bel habit, & qu'il y a toute apparence qu'on le lui a préſenté dans un moment où elle étoit en meilleure diſpoſition que les autres fois; il faudroit d'ailleurs un grand nombre d'expériences, tant avec le cheval qu'avec l'âne pour décider ſi le zèbre eſt plus près de l'un que de l'autre. Sa production avec l'âne indiqueroit qu'il eſt auſſi près que le cheval de l'eſpèce de l'âne; car on ſait que le cheval produit avec l'âneſſe, & que l'âne produit avec la jument; mais il reſte à reconnoître, par l'expérience, ſi le cheval ne produiroit pas auſſi-bien que l'âne avec la femelle zèbre; & ſi le zèbre mâle ne produiroit pas avec la jument & avec l'âneſſe. C'eſt au cap de Bonne-eſpérance où l'on pourroit tenter ces accouplemens avec ſuccès.

DU KWAGGA ou *COUAGGA.*

CET animal dont je n'ai eu aucune connoiſſance qu'après l'impreſſion des feuilles précédentes, où il eſt queſtion de l'onagre & du zèbre, me paroît être une eſpèce bâtarde ou intermédiaire entre le cheval & le zèbre, ou peut-être entre le zèbre & l'onagre. Voici ce que M. le Profeſſeur Allamand en a publié nouvellement dans un ſupplément à l'édition de mes Ouvrages, imprimée en Hollande.

Jusqu'à présent, dit ce savant Naturaliste, on ne connoissoit que le nom de cet animal & même encore très-imparfaitement, sans savoir quel quadrupède ce nom indiquoit. Dans le journal d'un voyage entrepris dans l'intérieur de l'Afrique, par ordre du Gouverneur du cap de Bonne-espérance, il est dit que les Voyageurs virent entr'autres animaux, des chevaux sauvages, des ânes & de *quachas*. La signification de ce dernier mot m'étoit absolument inconnue, lorsque M. Gordon m'a appris que le nom de *quachas* étoit celui de *kwagga*, que les Hottentots donnent à l'animal dont il s'agit, & que j'ai cru devoir retenir, parce que n'ayant jamais été décrit, ni même connu en Europe, il ne peut être désigné que par le nom qu'il porte dans le pays dont il est originaire. Les raies dont sa peau est ornée le font d'abord regarder comme une variété dans l'espèce du zèbre, dont il diffère cependant à divers égards. Sa couleur est d'un brun-foncé, & comme le zèbre il est rayé très-régulièrement de noir, depuis le bout du museau jusqu'au-dessus des épaules, & cette même couleur des raies passe sur une jolie crinière qu'il porte sur le cou. Depuis les épaules, les raies commencent à perdre de leur longueur, & allant en diminuant, elles disparoissent à la région du ventre avant d'avoir atteint les cuisses. L'entre-deux de ces raies est d'un brun plus clair, & il est presque blanc aux oreilles. Le dessous du corps, les cuisses & les jambes sont blanches; sa queue qui est un peu plate, est aussi garnie de crins ou de poil de la même couleur; la corne des pieds est noire, sa forme ressemble beaucoup plus à celle du pied du cheval qu'à la forme du pied du zèbre. On s'en convaincra en comparant la figure que j'en donne, avec celle de ce dernier animal. Ajoutez à cela que le caractère de ces animaux est aussi fort différent; celui des couaggas est plus docile : car il n'a pas encore été possible d'apprivoiser les zèbres assez pour pouvoir les employer à des usages domestiques; au lieu que les paysans

de la colonie du Cap attellent les couaggas à leurs charrettes qu'ils tirent très-bien; ils ſont robuſtes & forts, il eſt vrai qu'ils ſont méchans, ils mordent & ruent; quand un chien les approche de trop près, ils le repouſſent à grands coups de pied, & quelquefois ils le ſaiſiſſent avec les dents; les hyènes même, que l'on nomme *loups* au Cap, n'oſent pas les attaquer; ils marchent en troupes, ſouvent au nombre de plus de cent, mais jamais on ne voit un zèbre parmi eux, quoiqu'ils vivent dans les mêmes endroits.

Tout cela ſemble indiquer que ces animaux ſont d'eſpèces différentes, cependant ils ne diffèrent pas plus entr'eux que les mulets diffèrent des chevaux ou des ânes. Les couaggas ne feroient-ils point une race bâtarde de zèbre? il y a en Afrique des chevaux ſauvages blancs; Léon l'Africain & Marmol l'aſſurent poſitivement, & ce qui eſt plus authentique encore, c'eſt le témoignage de ces Voyageurs dont j'ai cité le journal; ils ont vu de ces chevaux blancs, ils ont vu auſſi des ânes ſauvages. Ces animaux ne peuvent-ils pas ſe mêler avec les zèbres & produire une race qui participera des deux eſpèces? J'ai rapporté ci-devant un fait qui prouve qu'une femelle zèbre, couverte par un âne, a eu un poulain. On ne peut guère douter que l'accouplement d'un cheval avec une zèbre ne fût auſſi prolifique. Si celui des chevaux avec des âneſſes ne produit pour l'ordinaire que des mulets ſtériles, cela n'eſt pas conſtant; on a vu des mules avoir des poulains, & il eſt fort naturel de ſuppoſer que les chevaux ayant plus d'affinité avec les zèbres qu'avec les ânes, il peut réſulter du mélange de ces animaux, d'autres animaux féconds capables de faire ſouche, & ceci eſt également applicable aux ânes, puiſque les zèbres ſont une eſpèce mitoyenne entre les chevaux & les ânes; ainſi je ſuis fort porté à croire que les couaggas ne ſont qu'une race bâtarde de zèbres, qui, pour la figure & les caractères, tiennent quelque choſe des deux eſpèces, dont ils tirent leur origine.

Quoi qu'il en ſoit, on a beaucoup d'obligation à M. Gordon de nous les avoir fait connoître, car c'eſt lui qui m'en a envoyé le deſſin & la deſcription. Il en vit un jour deux troupes, l'une d'une dixaine de couaggas adultes, & l'autre compoſée uniquement de poulains qui couroient après leurs mères; il pouſſa ſon cheval entre ces deux troupes, & un des poulains ayant perdu de vue celle qui précédoit, ſuivit auſſitôt de lui-même le cheval, comme s'il eût été ſa mère. Les jeunes zèbres en font autant en pareil cas. M. Gordon étoit alors dans le pays des Bosjemans, & fort éloigné de toute habitation; ainſi il fut obligé d'abandonner ce poulain le lendemain faute de lait pour le nourrir, & il le laiſſa courir où il voulut. Il en a actuellement un autre qu'il réſerve pour la ménagerie de M.gr le Prince d'Orange. N'ayant pas pu ſe procurer un couagga adulte, il n'a pu m'envoyer que le deſſin d'un poulain; mais il me mande qu'il n'y a aucune différence entre un poulain & un couagga qui a fait toute ſa crûe, ſi ce n'eſt dans la grandeur qui égale celle d'un zèbre, & dans la tête qui eſt à proportion un peu plus groſſe dans le couagga adulte. La différence qu'il y a entre les mâles & les femelles eſt auſſi très-petite.

Depuis que le Cap eſt habité, ces animaux en ont quitté les environs, & ils ne ſe trouvent plus que fort avant dans l'intérieur du pays. Leur cri eſt une eſpèce d'aboiement très-précipité, où l'on diſtingue ſouvent la répétition de la ſyllabe *kwah, kwah.* Les Hottentots trouvent leur chair fort bonne, mais elle déplaît aux payſans Hollandois par ſon goût fade.

Le poulain qui eſt ici repréſenté *planche IV,* avoit, depuis le bout du muſeau juſqu'à la queue, trois pieds ſept pouces & trois lignes; le train de devant étoit haut de deux pieds & dix pouces, & celui de derrière étoit plus bas d'un pouce, ſa queue étoit longue de quatorze pouces.

Voilà tout ce que M. Allamand a pu recueillir sur l'histoire de cet animal ; mais je ne puis m'empêcher d'observer qu'il paroît y avoir deux faits contraires dans le récit de M. Gordon : il dit en premier lieu que *les paysans des terres du Cap attellent les couaggas à la charrette & qu'ils tirent très-bien*, & ensuite il avoue qu'il n'a pu se procurer un couagga adulte pour en faire le dessin ; il paroît donc que ces animaux sont rares dans ces mêmes terres du Cap, puisqu'il n'a pu faire dessiner qu'un poulain. Si l'espèce étoit réduite en domesticité, il lui auroit été facile de se procurer un de ces animaux adultes. Nous espérons que ce Naturaliste voyageur, voudra bien nous donner de plus amples informations sur cet animal qui me paroît tenir au zèbre de plus près qu'aucun autre.

LE

De Sève del. LE KWAGGA ou COUAGGA. Fme le Villain Sc.

DU CHEVAL.

SUR ce que j'ai dit d'après quelques Voyageurs, qu'il y avoit des chevaux ſauvages à l'île de Sainte-Hélène, M. Forſter m'a écrit qu'il y avoit tout lieu de douter de ce fait. J'ai, dit-il, parcouru cette île d'un bout à l'autre ſans y avoir rencontré de chevaux ſauvages, & l'on m'a même aſſuré qu'on n'en avoit jamais entendu parler; & à l'égard des chevaux domeſtiques & nés dans l'île, je fus informé qu'on n'en élevoit qu'un petit nombre pour la monture des perſonnes d'un certain rang; & même plutôt que de les propager dans l'île même, on fait venir la plupart des chevaux dont on a beſoin, des terres du cap de Bonne-eſpérance, où ils ſont en grand nombre, & où on les achette à un prix modéré. Les habitans de l'île prétendent que ſi l'on en nourriſſoit un plus grand nombre, cela ſeroit préjudiciable à la pâture des bœufs & des vaches, dont la Compagnie des Indes tâche d'encourager la propagation; & comme il y en a déjà deux mille ſix cents, & qu'on veut en augmenter le nombre juſqu'à trois mille, il n'eſt pas probable qu'on y laiſsât vivre des chevaux ſauvages, d'autant que l'île n'a que trois lieues de diamètre, & qu'on les auroit au moins reconnus s'ils y euſſent exiſté. Il y a encore un petit nombre de chèvres ſauvages qui diminue tous les jours, car les ſoldats de la garniſon les tuent dès qu'elles ſe préſentent ſur les rebords ou bancs des montagnes qui entourent la vallée où ſe trouve le Fort de James, à plus forte raiſon tueroient-ils de même les chevaux ſauvages s'il y en avoit.

A l'égard des chevaux ſauvages qui ſe trouvent dans toute l'étendue du milieu de l'Aſie, depuis le Volga juſqu'à la mer du Japon, ils paroiſſent être, dit M, Forſter, les rejetons des

chevaux communs qui ſont devenus ſauvages. Les Tartares, habitans de tous ces pays, ſont des pâtres qui vivent du produit de leurs troupeaux, leſquels conſiſtent principalement en chevaux, quoiqu'ils poſsèdent auſſi des bœufs, des dromadaires & des brebis. Il y a des Kalmouks ou des Kirghizes qui ont des troupeaux de mille chevaux qui ſont toujours au déſert pour y chercher leur nourriture. Il eſt impoſſible de garder ces nombreux troupeaux aſſez ſoigneuſement, pour que de temps en temps il ne ſe perde pas quelques chevaux qui deviennent ſauvages, & qui, dans cet état même de liberté, ne laiſſent pas de s'attrouper; on peut en donner un exemple récent. Dans l'expédition du Czar Pierre I.er contre la ville d'Azoph, on avoit envoyé les chevaux de l'armée au pâturage, mais on ne put jamais venir à bout de les rattraper tous; ces chevaux devinrent ſauvages avec le temps, & ils occupent actuellement le *ſtep* (déſert) qui eſt entre le Don, l'Ukraine & la Crimée: le nom de *tartare* que l'on donne à ces chevaux en Ruſſie & en Sibérie, eſt *tarpan*. Il y a de ces tarpans dans les terres de l'Aſie qui s'étendent depuis le 50.e degré juſqu'au 30.e de latitude. Les nations Tartares, les Mongoux & les Mantcheoux, auſſi-bien que les Coſaques du Jaïk, les tuent à la chaſſe pour en manger la chair. On a obſervé que ces chevaux ſauvages marchent toujours en compagnie de quinze ou vingt, & rarement en troupes plus nombreuſes; on rencontre ſeulement quelquefois un cheval tout ſeul, mais ce ſont ordinairement de jeunes chevaux mâles, que le chef de la troupe force d'abandonner ſa compagnie lorſqu'ils ſont parvenus à l'âge où ils peuvent lui donner ombrage: le jeune cheval relégué, tâche de trouver & de ſéparer quelques jeunes jumens des troupeaux voiſins, ſauvages ou domeſtiques, & de les amener avec lui, & il devient ainſi le chef d'une nouvelle troupe ſauvage. Toutes ces troupes de tarpans vivent communément dans les déſerts

arrosés de ruisseaux & fertiles en herbages; pendant l'hiver, ils cherchent & prennent leur pâture sur les sommets des montagnes, dont les vents ont emporté la neige : ils ont l'odorat très-fin, & sentent un homme de plus d'une demi-lieue; on les chasse & on les prend en les entourant & les enveloppant avec des cordes enlacées. Ils ont une force surprenante, & ne peuvent être domptés lorsqu'ils ont un certain âge, & même les poulains ne s'apprivoisent que jusqu'à un certain point, car ils ne perdent pas entièrement leur férocité, & retiennent toujours une nature revêche.

Ces chevaux sauvages sont, comme les chevaux domestiques, de couleurs très-différentes; on a seulement observé que le brun, l'isabelle & le gris-de-souris, sont les poils les plus communs : il n'y a parmi eux aucun cheval pie, & les noirs sont aussi extrêmement rares. Tous sont de petite taille, mais la tête est à proportion plus grande que dans les chevaux domestiques, leur poil est bien fourni, jamais ras, & quelquefois même il est long & ondoyant : ils ont aussi les oreilles plus longues, plus pointues, & quelquefois rabattues de côté. Le front est arqué, & le museau garni de longs poils; la crinière est aussi très-touffue, & descend au-delà du garrot : ils ont les jambes très-hautes, & leur queue ne descend jamais au-delà de l'inflexion des jambes de derrière; leurs yeux sont vifs & pleins de feu.

L'HIPPOPOTAME (a).

QUOIQUE l'Hippopotame ait été célébré de toute antiquité; que les livres ſaints en faſſent mention, ſous le nom de *Behemoth*, que la figure en ſoit gravée ſur les Obéliſques d'Égypte & ſur les Médailles Romaines;

(a) L'Hippopotame; en Hébreu, *behemoth*, *hoc animal eſſe*, *quod nomine* behemoth, *in libro* Job, *deſcribitur* a Sam. Bochart *in Hierozoico ſolidè demonſtratur.* Ray, *Synop. quad.* pag. 125. Ἱπποπόταμος, en Grec; *hippopotamus*, en Latin; *hippopotamo*, en Italien; *foras l'bars*, en Égypte, ſelon Zerenghi, ce qui ſignifie *cheval de mer.*

Hippopotamus. Belon, *de aquatilibus.* Pariſiis, 1553. Le cheval marin. *Hippopotamo*, cheval de rivière. Belon, de la nature des poiſſons; Paris, 1555, *pages 17 & ſuiv.*— Hippopotame. *Obſervations de Belon*, feuillet 103, *verſo.*

Hippopotamo, *la vera deſcrittione dell hippopotamo*, *autore* Federico Zerenghi da Narni, *medico Chirurgico in* Napoli, *per* Coſtantino *Vitale*, 1603, *in-4.º* fig. pag. 67. *Nota.* Cette deſcription de l'hippopotame fait partie d'un abrégé de Chirurgie, compoſé par le même Auteur, & elle ne commence qu'à la page 55, à laquelle page ſe trouve le titre particulier que nous venons de citer. Ce petit ouvrage ſur l'hippopotame, qui eſt original & très-bon, eſt en même temps ſi rare qu'aucun Naturaliſte n'en a fait mention. La figure a été faite d'après l'hippopotame femelle.

Hippopotamus antiquorum. Fab. Columna, *aquat.* pag. 28, fig. pag. 30.

Hippopotamus. Proſp. Alp. *Ægypt. Hiſt. nat.* lib. IV, pag. 246, tab. 23.

Hippopotamus. Aldrov. *de quad. digit. vivip.* pag. 181 *& ſeq.*

il n'étoit cependant qu'imparfaitement connu des Anciens. Ariſtote ne fait *(b)*, pour ainſi dire, que l'indiquer, & dans le peu qu'il en dit, il ſe trouve plus d'erreurs que de faits vrais. Pline *(c)*, en copiant Ariſtote, loin de corriger ſes erreurs, ſemble les confirmer & en ajouter de nouvelles; ce n'eſt que vers le milieu du ſeizième ſiècle que l'on a eu quelques indications préciſes au ſujet de cet animal. Belon, étant alors à Conſtantinople, en vit un vivant, duquel néanmoins il n'a donné qu'une connoiſſance imparfaite, car les deux figures qu'il a jointes

---

(b) Equo fluviatili, quem gignit Ægyptus, juba equi, ungula qualis bubus, roſtrum reſimum. Talus etiam ineſt Biſulcorum modo; dentes exerti ſed leviter; cauda apri, vox equi, magnitudo aſini, tergoris craſſitudo tanta ut ex eo venabula faciant, interiora omnia equi & aſini ſimilia. Ariſt. *Hiſt. animal.* lib. II, cap. VII. . . . *Natura etiam equi fluviatilis ita conſtat ut vivere niſi in humore non poſſit. Idem*, lib. VIII, cap. XXIV. *Nota.* L'hippopotame n'a pas de crinière comme le cheval, il a la corne des pieds diviſée en quatre & non pas en deux; il n'a point de dents ſaillantes hors de la gueule, il a la queue très-différente de celle du ſanglier, il eſt au moins ſix fois plus gros qu'un âne; il peut vivre ſur terre comme tous les autres quadrupèdes : car celui que Belon a décrit, avoit vécu deux ou trois ans ſans entrer dans l'eau; ainſi Ariſtote n'avoit eu que de mauvais Mémoires au ſujet de cet animal.

(c) Pline dit de plus qu'Ariſtote, que l'hippopotame habite les eaux de la mer auſſi-bien que celles des fleuves, & qu'il eſt couvert de poil comme le veau marin. *Nota.* Ce dernier fait eſt avancé ſans aucun fondement, car l'hippopotame n'a point de poil ſur la peau, & il eſt certain qu'il ne ſe trouve point en pleine mer, & que s'il habite ſur les côtes, ce n'eſt quà l'embouchure des fleuves.

à sa description ne représentent pas l'hippopotame qu'il a vu, mais ne sont que des copies prises du revers de la médaille de l'empereur Adrien, & du colosse du Nil à Rome : ainsi l'on doit encore reculer l'époque de nos connoissances exactes sur cet animal, jusqu'en 1603, que Federico Zerenghi, Chirurgien de Narni en Italie, fit imprimer à Naples l'histoire de deux hippopotames qu'il avoit pris vivans, & tués lui-même en Égypte, dans une grande fosse qu'il avoit fait creuser aux environs du Nil près de Damiète; ce petit Ouvrage écrit en italien, paroît avoir été négligé des Naturalistes contemporains, & a été depuis absolument ignoré ; cependant c'est le seul qu'on puisse regarder comme original sur ce sujet. La description que l'Auteur donne de l'hippopotame, est aussi la seule qui soit bonne, & elle nous a paru si vraie, que nous croyons devoir en donner ici la traduction & l'extrait.

« Dans le dessein d'avoir un hippopotame (dit » Zerenghi), j'apostai des gens sur le Nil, qui en ayant » vu sortir deux du fleuve, firent une grande fosse dans » l'endroit où ils avoient passé, & recouvrirent cette » fosse de bois léger, de terre & d'herbes. Le soir, en » revenant au fleuve, ces hippopotames y tombèrent tous » deux : mes gens vinrent m'avertir de cette prise, j'ac- » courus avec mon Janissaire, nous tuames ces deux » animaux en leur tirant à chacun dans la tête trois coups » d'arquebuse d'un calibre plus gros que les mousquets

ordinaires : ils expirèrent preſque ſur le champ & firent «
un cri de douleur qui reſſembloit un peu plus au «
mugiſſement d'un buffle qu'au henniſſement d'un cheval. «
Cette expédition fut faite le 20 juillet 1600; le jour «
ſuivant, je les fis tirer de la foſſe & écorcher avec ſoin, «
l'un étoit mâle & l'autre femelle, *j'en fis ſaler les peaux*: «
on les remplit de feuilles de cannes de ſucre pour les «
tranſporter au Caire, où on les ſala une ſeconde fois «
avec plus d'attention & de commodité; il me fallut «
quatre cents livres de ſel pour chaque peau. A mon «
retour d'Égypte, en 1601, j'apportai ces peaux à «
Veniſe & de-là à Rome; je les fis voir à pluſieurs «
Médecins intelligens. Le docteur Jérôme Aquapendente «
& le célèbre Aldrovande, furent les ſeuls qui recon- «
nurent l'hippopotame par ces dépouilles; & comme «
l'Ouvrage d'Aldrovande s'imprimoit alors, il fit de mon «
conſentement deſſiner la figure qu'il a donnée dans «
ſon livre, d'après la peau de la femelle. «

L'hippopotame a la peau très-épaiſſe & très-dure, «
& elle eſt impénétrable, à moins qu'on ne la laiſſe «
long-temps tremper dans l'eau; il n'a pas, comme «
le diſent les Anciens, la gueule d'une grandeur mé- «
diocre, elle eſt au contraire énormément grande; il «
n'a pas, comme ils le diſent, les pieds diviſés en deux «
ongles, mais en quatre; il n'eſt pas grand comme un «
âne, mais beaucoup plus grand que le plus grand «
cheval ou le plus gros buffle; il n'a pas la queue «

» comme celle du cochon, mais plutôt comme celle « de la tortue, ſinon qu'elle eſt incomparablement plus » groſſe; il n'a pas le muſeau ou le nez relevé en haut, » il l'a ſemblable au buffle, mais beaucoup plus grand; » il n'a pas de crinière comme le cheval, mais ſeulement » quelques poils courts & très-rares; il ne hennit pas » comme le cheval, mais ſa voix eſt moyenne entre le » mugiſſement du buffle & le henniſſement du cheval; » il n'a pas les dents ſaillantes hors de la gueule, car » quand la bouche eſt fermée, les dents, quoiqu'extrê- » mement grandes ſont toutes cachées ſous les lèvres...... » Les habitans de cette partie de l'Égypte l'appellent *foras* » *l'bar*, ce qui ſignifie le *cheval de mer*....... Belon s'eſt » beaucoup trompé dans la deſcription de cet animal; il » lui donne des dents de cheval, ce qui feroit croire qu'il » ne l'auroit pas vu, comme il le dit, car les dents de » l'hippopotame ſont très-grandes & très-ſingulières..... » Pour lever tous les doutes & fixer toutes les incerti- » tudes, continue Zerenghi, je donne ici la figure de » l'hippopotame femelle, toutes les proportions ont été » priſes exactement d'après nature, auſſi-bien que les » meſures du corps & des membres.

» La longueur du corps de cet hippopotame, priſe depuis » l'extrémité de la lèvre ſupérieure juſqu'à l'origine de la » queue, eſt de trente-cinq fois cette meſure (ce qui fait à » très-peu près onze pieds deux pouces de Paris).

La

La groſſeur du corps en circonférence eſt de trente- « deux fois cette meſure (ce qui fait environ dix pieds, « meſure de Paris). «

La hauteur depuis la plante du pied juſqu'au ſommet « du dos eſt de ſeize fois cette meſure (ce qui fait quatre « pieds cinq pouces de Paris). «

La circonférence des jambes auprès des épaules, eſt « de dix fois cette meſure (ce qui fait deux pieds neuf « pouces, meſure de Paris). «

La circonférence des jambes priſe plus bas, eſt de « ſept fois cette meſure (ce qui fait un pied neuf pouces « & demi, meſure de Paris). «

La hauteur des jambes depuis la plante des pieds « juſque ſous la poitrine, eſt de ſept fois cette meſure « (ce qui fait un pied dix pouces & demi de Paris). «

La longueur des pieds depuis l'extrémité des ongles, « eſt à peu-près deux fois cette meſure (ce qui fait « environ quatre pouces & demi, meſure de Paris). « *Nota.* J'ai pris ici la meſure moyenne entre les deux « meſures que donne Zerenghi, pour la longueur des pieds, «

» Les ongles ſont auſſi longs que larges, & ont à peu-
» près une fois cette meſure (deux pouces deux lignes).

» Il y a un ongle pour chaque doigt, & quatre doigts
» pour chaque pied.

» La peau ſur le dos eſt épaiſſe d'une fois cette meſure
» (à peu-près un pouce).

» La peau ſur le ventre eſt épaiſſe d'une fois cette
» meſure (environ ſept lignes).

» Cette peau eſt ſi dure lorſqu'elle eſt deſſéchée, qu'on
» ne peut la percer en entier d'un coup d'arquebuſe.
» Les gens du pays en font de grands boucliers, ils en
» coupent auſſi des lanières, dont ils ſe ſervent comme
» nous nous ſervons du nerf de bœuf. Il y a ſur la ſurface
» de la peau quelques poils très-rares, de couleur blonde,
» que l'on n'aperçoit pas au premier coup-d'œil; il y en
» a ſur le cou qui ſont un peu plus gros que les autres, ils
» ſont tous placés un à un à plus ou moins de diſtance les
» uns des autres; mais ſur les lèvres, ils forment une eſpèce
» de mouſtache: car il en ſort dix ou douze du même point
» en pluſieurs endroits; ces poils ſont de la même couleur
» que les autres, ſeulement ils ſont plus durs, plus gros &
» un peu plus longs: quoique les plus grands ne le ſoient
» que d'une fois cette meſure (cinq lignes & demi).

La longueur de la queue eſt de trois fois cetre meſure «
(ce qui fait onze pouces quatre lignes). «

La circonférence de la queue priſe à l'origine, eſt «
de trois fois cette meſure (ce qui fait un peu plus d'un «
pied). «

La circonférence de la queue priſe à ſon extrémité, «
eſt d'une fois cette meſure (deux pouces dix lignes). «

Cette queue n'eſt pas ronde, mais depuis le milieu «
juſqu'au bout, elle eſt aplatie, à peu-près comme celle «
d'une anguille; il y a ſur la peau de la queue & ſur «
celle des cuiſſes quelques petites écailles rondes, de «
couleur blanchâtre, larges comme de groſſes lentilles; «
on voit auſſi de ces petites écailles ſur la poitrine, ſur «
le cou & ſur quelques endroits de la tête. «

La tête depuis l'extrémité des lèvres juſqu'au com- «
mencement du cou, eſt longue de ſept fois cette meſure «
(ce qui fait deux pieds quatre pouces). «

La circonférence de la tête eſt de vingt fois cette «
meſure (ce qui fait environ cinq pieds huit pouces). «

Les oreilles ſont longues d'une fois cette meſure «
(deux pouces neuf lignes). «

» Les oreilles ſont larges d'une fois cette meſure » (deux pouces trois lignes).

» Les oreilles ſont un peu pointues & garnies en-dedans » de poils épais, courts & fins de la même couleur que » les autres.

» Les yeux ont d'un angle à l'autre une fois cette » meſure (deux pouces trois lignes).

» Les yeux ont d'une paupière à l'autre une fois cette » meſure (treize lignes).

» Les narines ſont longues d'une fois cette meſure » (deux pouces quatre lignes).

» Les narines ſont larges d'une fois cette meſure » (quinze lignes).

» La gueule ouverte a de largeur cinq fois cette meſure » (ce qui fait un pied ſix pouces quatre lignes).

» Cette gueule eſt de forme carrée, & elle eſt garnie » de quarante-quatre dents de figures différentes *(d)*.....

(d) Nota. 1.° Dans trois têtes d'hippopotame que nous avons au Cabinet du Roi, il n'y a que trente-ſix dents; comme ces têtes ſont beaucoup plus petites que celle de l'hippopotame de Zerenghi,

Toutes ces dents ſont d'une ſubſtance ſi dure qu'elles « font feu avec le fer : ce ſont ſur-tout les dents canines « *(zanne)* dont l'émail a cette dureté ; la ſubſtance inté- « rieure de toutes ces dents n'eſt pas ſi dure.... Lorſque « l'hippopotame tient la bouche fermée, il ne paroît au- « cune dent au-dehors ; elles ſont toutes couvertes & « cachées par les lèvres, qui ſont extrêmement grandes. «

A l'égard de la figure de l'animal, on pourroit dire « qu'elle eſt moyenne entre celle du buffle & celle du « cochon, parce qu'elle participe de l'une & de l'autre, « à l'exception des dents inciſives, qui ne reſſemblent « à celles d'aucun animal ; les dents molaires reſſemblent « un peu en gros à celles du buffle ou du cheval, quoi- « qu'elles ſoient beaucoup plus grandes. La couleur du « corps eſt obſcure & noirâtre..... On aſſure que l'hip- « popotame ne produit qu'un petit ; qu'il vit de poiſſon, « de crocodiles, & même de cadavres & de chair ; « cependant, il mange du riz, des grains, &c ; quoiqu'à « conſidérer ſes dents, il paroiſſe que la Nature ne l'a pas « fait pour paître, mais pour dévorer les autres animaux ». Zerenghi finit ſa deſcription en aſſurant que toutes ces

---

on peut préſumer que dans ces jeunes hippopotames, toutes les dents molaires n'étoient pas encore développées, & que les adultes en ont huit de plus. *Nota.* 2.° Nous paſſons ici les dimenſions détaillées de toutes ces dents que Zerenghi donne de même par des meſures actuelles, parce que l'on trouvera les figures & les proportions des dents & des autres os de la tête de l'hippopotame dans la deſcription & les figures qu'en a données M. Daubenton.

mesures ont été prises sur l'hippopotame femelle; à laquelle le mâle ressemble parfaitement, à l'exception qu'il est d'un tiers plus grand dans toutes ses dimensions. Il seroit à souhaiter que la figure, donnée par Zerenghi, fût aussi bonne que sa description; mais cet animal ne fut pas dessiné vivant : il dit lui-même qu'il fit écorcher ses deux hippopotames sur le lieu où il venoit de les prendre, qu'il ne rapporta que les peaux, & que c'est d'après celle de la femelle qu'Aldrovande a donné sa figure; il paroît aussi, que c'est d'après la même peau de la femelle, conservée dans du sel, que Fabius Columna a fait dessiner la figure de cet animal; mais la description de Eabius Columna, quoique faite avec érudition, ne vaut pas celle de Zerenghi, & l'on doit même lui reprocher de n'avoir cité que le nom & point du tout l'Ouvrage de cet Auteur, imprimé trois ans avant le sien, & de s'être écarté de sa description en plusieurs points essentiels, sans en donner aucune raison. Par exemple, Columna dit, que de son temps, en 1603, Federico Zerenghi a apporté d'Égypte en Italie un hippopotame entier, conservé dans du sel, tandis que Zerenghi lui-même dit, qu'il n'en a apporté que les peaux; ensuite Columna donne au corps de son hippopotame treize pieds de longueur *(e)*, quatorze pieds

(e) Hippopotami a nobis conspecti ac dimensi corpus a capite ad caudam pedes erat tredecim, corporis latitudo sive diameter pedes quatuor cum dimidio, ejusdem altitudo pedes tres cum dimidio, ut planum potiùs quàm

de circonférence, & aux jambes trois pieds & demi de longueur : tandis que par les meſures de Zerenghi, le corps n'avoit que onze pieds deux pouces de longueur, dix pieds de circonférence, & les jambes un pied dix pouces & demi, &c. Nous ne devons donc pas tabler ſur la deſcription de Fabius Columna, mais ſur celle de Zerenghi, & l'on ne peut excuſer ce premier Auteur, ni ſuppoſer que ſa deſcription ait été faite ſur un autre ſujet; car, il eſt évident par ſon propre texte, qu'il l'a faite ſur le plus petit des deux hippopotames de Zerenghi, puiſqu'il avoue lui-même, que quelques mois après Zerenghi fit voir un ſecond hippopotame, beaucoup plus grand que le premier. Ce qui me fait inſiſter ſur ce point, c'eſt que perſonne n'a rendu juſtice à Zerenghi, qui cependant eſt le ſeul qui mérite ici les éloges, qu'au contraire tous les Naturaliſtes depuis cent ſoixante ans, ont attribué à Fabius Columna ce qu'ils auroient dû donner à Zerenghi; & qu'au lieu

---

carinoſum ventrem habeat; orbis corporis quantùm longitudo erat : crura e terrâ ad ventrem pedes tres cum dimidio : ambitus crurum pedes tres : pes latus pedem; ungulæ ſingulæ uncias tres : caput verò latum pedes duo cum dimidio, longum pedes tres, craſſum ambitu pedes ſeptem cum dimidio : oris rictus pedem unum, &c. *Nota.* Il ſe peut que le pied dont Columna s'eſt ſervi pour meſure, fût plus court que celui de Paris : mais cela ne le juſtifie pas; car dans ce cas, le corps de ſon hippopotame ayant treize pieds de largeur, ſa circonférence n'auroit dû être que de onze pieds ſept ou huit pouces, & non pas de treize pieds; il en eſt de même des autres proportions, elles ne s'accordent pas avec celles que donne Zerenghi.

de rechercher l'Ouvrage de celui-ci, ils ſe ſont contentés de copier & de louer celui de Columna, quoique cet Auteur, très-eſtimable d'ailleurs, ne ſoit ſur cet article, ni original, ni exact, ni même ſincère.

La deſcription & les figures de l'hippopotame que Proſper Alpin a publiées plus de cent ans après, ſont encore moins bonnes que celles de Columna, n'ayant été faites que d'après des peaux mal conſervées; & M. de Juſſieu *(f)*, qui a écrit ſur l'hippopotame, en 1724, n'a donné la deſcription que du ſquelette de la tête & des pieds.

En comparant ces deſcriptions, & ſur-tout celle de Zerenghi, avec les indications que nous avons tirées des Voyageurs *(g)*, il paroît que l'hippopotame eſt un animal,

---

(f) Mémoires de l'Académie des Sciences, *ann. 1724, page 209.*

(g) Il y a dans le Nil des *hippopotames* ou *chevaux marins*, & il s'en prit un à Girge l'an 1658, qu'on amena auſſi-tôt au Caire, où je le vis la même année au mois de février : mais il étoit mort. Cet animal étoit de couleur quaſi tannée, il avoit le derrière tirant à celui du buffle, toutes ſes jambes étoient plus courtes & groſſes; ſa grandeur étoit ſemblable à celle d'un chameau; ſon mufle à celui d'un bœuf, il avoit le corps deux fois gros comme un bœuf; la tête pareille à celle d'un cheval, mais plus groſſe; les yeux petits, ſon encolure étoit fort groſſe, l'oreille petite, les naſeaux fort gros & ouverts, les pieds très-gros, aſſez grands & preſque ronds, & avec quatre doigts à chacun, comme ceux du crocodile; petite queue comme un éléphant, & peu ou point de poil ſur la peau, non plus que l'éléphant; il avoit en la mâchoire d'en bas quatre dents groſſes & longues d'un demi-pied,

animal, dont le corps eſt plus long & auſſi gros que celui du rhinocéros, que ſes jambes ſont beaucoup plus courtes *(h)*, qu'il a la tête moins longue & plus groſſe

---

demi-pied, dont deux étoient crochues & groſſes comme des cornes de bœuf. Pluſieurs diſoient d'abord que c'étoit un buffle marin, mais je reconnus avec quelques autres, que c'étoit un cheval marin: vu la deſcription de ceux qui en ont écrit; il fut amené mort au Caire par les Janiſſaires, qui le tuèrent à coups de mouſquets en terre où il étoit venu pour paître; ils lui tirèrent pluſieurs coups ſans le faire tomber : car à peine la bale perçoit-elle toute la peau comme j'ai remarqué; mais ils lui en tirèrent un, qui lui donna dans la mâchoire, & le jeta bas. Il y avoit long-temps qu'on n'avoit vu de ces animaux au Caire. *Relation d'un voyage du Levant, par M. Thevenot;* Paris, 1664, *tome I, pages 491 & 492.*

(h) Les pieds de l'hippopotame ſont ſi bas & ſi courts, qu'ils ne paſſent point quatre doigts hors de terre. Belon, des poiſſons, *page 17.—Crura e terrâ ad ventrem pedes tres cum dimidio.* Fabius Columna, pag. 31. *Nota.* Les témoignages de Belon & de Columna ſur la longueur des jambes de l'hippopotame, diffèrent trop pour qu'on puiſſe adopter l'une ou l'autre de ces meſures, & l'on doit obſerver que l'hippopotame que Belon a vu vivant, étoit fort jeune & fort gras, qu'il devoit par conſéquent avoir le ventre gros & pendant: qu'au contraire la peau de celui que décrit Columna, qui eſt le même que celui de Zerenghi, avoit été deſſéchée dans du ſel; & par conſéquent Columna ne pouvoit pas aſſurer, comme il l'a fait, que le ventre de cet animal n'étoit pas *rond*, mais *plat.* Ainſi la meſure de Belon eſt trop courte pour un hippopotame adulte, & celle de Columna eſt trop longue pour un hippopotame vivant; & ce que l'on doit inférer de toutes deux, c'eſt qu'en général le ventre de cet animal n'eſt guère qu'à un pied & demi de terre, & que ſes jambes n'ont pas deux pieds de longueur, comme le dit Zerenghi.

à proportion du corps; qu'il n'a de cornes, ni ſur le nez comme le rhinocéros, ni ſur la tête comme les animaux ruminans. Que ſon cri de douleur tenant autant du henniſſement du cheval que du mugiſſement du buffle, il ſe pourroit, comme le diſent les Auteurs anciens & les Voyageurs modernes *(i)*, que ſa voix ordinaire fût ſemblable au henniſſement du cheval, duquel néanmoins il diffère à tous autres égards, & ſi cela eſt, l'on peut préſumer que ce ſeul rapport de la reſſemblance de la voix a ſuffi pour lui faire donner le nom d'*hippopotame*, qui veut dire *cheval de rivière;* comme le hurlement du lynx qui reſſemble en quelque ſorte à celui du loup, l'a fait appeler *loup cervier (k)*, Les dents inciſives de l'hippopotame, & ſur-tout les deux canines dans la mâchoire inférieure ſont très-longues, très-fortes & d'une

---

(i) Vocem equinam edit illius gentis relatione. Proſp. Alpin. *Ægypt. Hiſt. nat.* lib. IV, pag. 248. — Merolla dit, qu'il vit dans le fleuve Zaire un cheval de rivière qui henniſſoit comme un cheval. *Hiſtoire générale des Voyages, par M. l'Abbé Prevoſt, tome V, page 95.*—Cet animal n'a tiré le nom qu'on lui donne que de ſon henniſſement. *Voyage de Schouten. Receuil des Voyages de la Compagnie des Indes de Hollande, tome IV, page 440.*— L'hippopotame hennit d'une manière peu différente de celle du cheval, mais avec une ſi grande force qu'on l'entend diſtinctement d'un bon quart de lieue. *Voyage au Sénégal, par M. Adanſon, page 73.*

(k) Voyez dans cette Hiſtoire Naturelle, l'article du Lynx.

ſubſtance ſi dure qu'elle fait feu contre le fer *(l)*; c'eſt vraiſemblablement ce qui a donné lieu à la fable des Anciens, qui ont débité que l'hippopotame vomiſſoit le feu par la gueule : cette matière des dents canines de l'hippopotame eſt ſi blanche, ſi nette & ſi dure qu'elle eſt de beaucoup préférable à l'ivoire pour faire des dents

---

(l) Tutti i denti ſono di ſoſtantza coſi dura, che percoſſovi ſopra con un cortello, ò accialino, buttano faville di foco in gran quantita, ma piu le zanne che gli altri; ma dentro non ſono di tanto dura materia. Zerenghi, pag. 72. . . . . . *Dentes habebat in inferiore maxillâ ſex, quorum bini exteriores e regione longi ſemipedem, lati, & trigoni uncias duas cum dimidio, per ambitum ſemipedem, aprorum modo parum retrorsùm declives, non adunci, non exerti, ſed admodum conſpicui aperto ore. Intermedii verò parum a gingivâ exerti trigonâ acie digitali longitudine, medium locum occupantes, veluti jacentes craſſi, orbiculati, elephantini ſemipedem ſuperant longitudine, atque aciem in extremis partibus planam parum detractam. Maxillares verò utrinque ſeptem craſſos latos breves admodum. In supernâ verò mandibulâ,* quam crocodili more mobilem habet, *quâ mandit & terit, anteriores ſex inſunt dentes, ſex imis reſpondentes acie contrario modo adaptatâ, leviſſimâ ac ſplendidâ, eboris politi modo, clauſoque ore conjunguntur, aptanturque imis, veluti ex illis reciſi, ut planum plano inſideat, verùm omnium acies pyramidalis veluti obliquè reciſi calami modo, ſed medii ſuperiores non aciem inferiorum, at medium illorum in quo detractio conſpicitur rotunditatis, petunt; ac non incidere, ſed potiùs illis terere poſſe videtur. Molares totidem quot inferni, ſed bini priores parvi, exigui, atque rotundo ambitu, & ab aliis diſtant, ut medium palatum inter dentes anteriores occupare videantur; inter maxillares dentes linguæ locus ſemipedalis remanebat. Dentium verò color eburneus parum pallens, ſplendidus, diaphanus ferè in acie videbatur; durities illorum ſilicea vel magis cutelli quidem coſtâ, non parvâ conſpicientium admiratione ignis excitabantur favillæ, parum vel nihil tot percuſſionibus*

artificielles & poſtiches *(m)*. Les dents inciſives de l'hippopotame, ſur-tout celles de la mâchoire inférieure ſont très-longues, cylindriques & cannelées; les dents canines qui ſont auſſi très-longues ſont courbées, priſmatiques & coupantes, comme les défenſes du ſanglier. Les dents molaires ſont carrées ou barlongues, aſſez ſemblables aux dents mâchelières de l'homme, & ſi groſſes qu'une ſeule pèſe plus de trois livres, & les plus grandes inciſives & canines ont juſqu'à douze *(n)* & même ſeize

---

ſigni remanente : quapropter veriſimile foret noctis tempore dentes terendo ignem ex ore evomiſſe. Fab. Columna, pag. 32.

(m) C'eſt au cap Meſurade en Afrique, qu'on trouve les belles dents de cheval marin, les plus blanches & les plus nettes; les dentiſtes les préfèrent pour faire des dents poſtiches, parce qu'elles jauniſſent bien moins que l'ivoire, & qu'elles ſont beaucoup plus blanches & plus dures. *Voyage de Deſmarchais, tome II, page 148.*

(n) Poſt menſes aliquot alium (hippopotamum) longè majorem, idem, *Federicus Zerenghi, Romæ nobis oſtendit cujus dentes aprini pedali longitudine fuerunt, proportione craſſiores, ſic & reliqua omnia majora. Nota.* Ce paſſage qui termine la deſcription de Fabius Columna, prouve qu'elle a été faite ſur la peau du plus petit des deux hippopotames de Zerenghi; que ce plus petit hippopotame étoit la femelle, & que le plus grand que Columna n'a pas décrit étoit le mâle : ce paſſage prouve auſſi, qu'il ne faut pas compter, comme l'ont fait tous les Naturaliſtes modernes & nouveaux, ſur les meſures de Columna. Il n'y a guère dans la deſcription de Columna, que les meſures des dents qui ſoient exactes, parce que ces parties ne peuvent ni ſe raccourcir ni s'alonger, au lieu qu'une peau deſſéchée dans du ſel ſe corrompt dans toutes ſes dimenſions.

pouces de longueur *(o)*, & pèsent quelquefois douze ou treize livres chacune *(p)*.

Enfin pour donner une juste idée de la grandeur de l'hippopotame, nous emploîrons les mesures de Zerenghi, en les augmentant d'un tiers, parce que ses mesures, comme il le dit lui-même, n'ont été prises que d'après la femelle qui étoit d'un tiers plus petite que le mâle dans toutes ses dimensions. Cet hippopotame mâle avoit par conséquent seize pieds neuf pouces de longueur, depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue, quinze pieds de circonférence, six pieds & demi de hauteur, environ deux pieds dix pouces de longueur de jambes; la tête longue de trois pieds & demi, & grosse de huit pieds & demi en circonférence; la gueule de deux pieds quatre pouces d'ouverture, & les grandes dents longues de plus d'un pied.

Avec d'aussi puissantes armes & une force prodigieuse de corps, l'hippopotame pourroit se rendre

---

(o) Je pris garde que ces dents étoient courbes en forme d'arc, longues d'environ seize pouces, & qu'elles en avoient plus de six de circonférence à l'endroit le plus gros. *Description de l'hippopotame, par le capitaine Covent. Voyage de Dampierre, tome III, pages 360 & suivantes.*

(p) Pour le cheval marin, je n'en ai point vu, mais j'ai acheté de ses dents qui pesoient bien treize livres. *Description des animaux & des plantes, tirée de la Cosmographie de Cosmas le solitaire, page 19 de la relation de Thevenot;* Paris, 1696.

redoutable à tous les animaux; mais il eſt naturellement doux *(q)*, il eſt d'ailleurs ſi peſant & ſi lent à la courſe qu'il ne pourroit attraper aucun des quadrupèdes; il nage plus vîte qu'il ne court, il chaſſe le poiſſon & en fait ſa proie *(r)*; il ſe plaît dans l'eau & y ſéjourne auſſi volontiers que ſur la terre; cependant il n'a pas, comme le caſtor ou la loutre, des membranes entre les doigts des pieds, & il paroît qu'il ne nage aiſément, que par la grande capacité de ſon ventre, qui fait que volume pour volume, il eſt à peu-près d'un poids égal à l'eau; d'ailleurs, il ſe tient long-temps au fond de l'eau *(ſ)*, & y marche comme en plein air, & lorſqu'il

---

(q) Qui hippopotamum animal terribile & crudele eſſe putarunt, falſi mihi videntur. Vidimus enim nos adeò manſuetum hoc animal, ut homines minimè reformidaret, ſed benignè ſequeretur. Ingenio tam miti eſt, ut nullo negocio cicuretur; nec unquam morſu lædere conatur. . . . . Hippopotamum e ſtabulo ſolutum exire permittunt, nec metuunt ne mordeat. Rector ejus, cùm ſpectatores oblectare libet, caput aliquot braſſicæ capitatæ, aut melo-peponis partem, aut faſcem herbarum aut panem e manu ſublimi protendit feræ: quòd eâ conſpicatâ tanto rictum hiatu diducit, ut leonis etiam hiantis caput facilè ſuis faucibus caperet. Tum rector quòd manu tenebat in voraginem illam ſeu ſaccum quempiam immittit. Manducat illa & devorat. Bellonius de Aquatilibus.

(r) L'hippopotame marche aſſez lentement ſur le bord des rivières, mais il va plus vîte dans l'eau; il y vit de petits poiſſons & de tout ce qu'il peut attraper. *Deſcription de l'hippopotame, par le capitaine Covent. Voyage de Dampierre, tome III, page 360.*

(ſ) L'hippopotame deſcend juſqu'au fond à trois braſſes d'eau: car, je l'ai obſervé moi-même, & je l'y ai vu demeurer plus d'une demi-heure avant que de revenir au-deſſus. *Idem, ibid.*

en fort pour paître, il mange des cannes de fucre, des joncs, du millet, du riz, des racines, &c; il en confomme & détruit une grande quantité, & il fait beaucoup de dommage dans les terres cultivées; mais comme il eft plus timide fur terre que dans l'eau, on vient aifément à bout de l'écarter; il a les jambes fi courtes qu'il ne pourroit échapper par la fuite, s'il s'éloignoit du bord des eaux; fa reffource lorfqu'il eft en danger, eft de fe jeter à l'eau, de s'y plonger & de faire un grand trajet avant de reparoître; il fuit ordinairement lorfqu'on le chaffe, mais fi l'on vient à le bleffer, il s'irrite & fe retournant avec fureur, fe lance contre les barques, les faifit avec les dents, en enlève fouvent des pièces & quelquefois les fubmerge *(t)*. « J'ai vu, dit un Voyageur *(u)*, l'hippopotame ouvrir la gueule, « planter une dent fur le bord d'un bateau & une autre « au fecond bordage depuis la quille, c'eft-à-dire, à « quatre pieds de diftance l'une de l'autre, percer la « planche de part en part, faire couler ainfi le bateau à « fond..... J'en ai vu un autre le long du rivage de la « mer, fur lequel les vagues poufsèrent une chaloupe « chargée de quatorze muids d'eau, qui demeura fur fon «

(t) *Hippopotamus cymbis infidiatur quæ mercibus onuftæ fecundo Nigro feruntur, quas dorfi frequentibus gyris agitatas demergit.* Leon. Afric. *Defcript.* tom. II, pag. 758.

(u) Relation du capitaine Covent de Porbury près Briftol; *Voyage de Dampierre, tome III, page 361.*

» dos à ſec ; une autre coup de mer vint qui l'en retira » ſans qu'il parût du tout avoir ſenti le moindre mal..... » Lorſque les Nègres vont à la pêche dans leurs canots » & qu'ils rencontrent un hippopotame, ils lui jettent » du poiſſon, & alors il paſſe ſon chemin ſans troubler » davantage leur pêche ; il fait le plus de mal lorſqu'il » peut s'appuyer contre terre ; mais quand il flotte ſur » l'eau, il ne peut que mordre ; une fois que notre » chaloupe étoit auprès du rivage, je le vis ſe mettre » deſſous, la lever avec ſon dos au-deſſus de l'eau » & la renverſer avec ſix hommes qui étoient dedans : » mais par bonheur, il ne leur fit aucun mal. — Nous » n'oſions pas (dit un autre Voyageur) *(x)* irriter les hip- » popotames dans l'eau, depuis une aventure qui penſa » être funeſte à trois hommes, ils étoient allés avec un » petit canot pour en tuer un dans une rivière où il y » avoit huit ou dix pieds d'eau ; après l'avoir découvert » au fond où il marchoit ſelon ſa coutume, ils le bleſ- » ſèrent avec une longue lance, ce qui le mit en une » telle furie, qu'il remonta d'abord ſur l'eau, les regarda » d'un air terrible, ouvrit la gueule, emporta d'un coup » de dent une groſſe pièce du rebord du canot, & peu » s'en fallut même qu'il ne le renverſât : mais il replongea » preſqu'auſſi-tôt au fond de l'eau ». Ces deux exemples ſuffiſent pour donner une idée de la force de ces

---

(x) Relation du capitaine Rogers. *Voyage de Dampierre, tome III, page 363.*

animaux ;

animaux ; on trouvera quantité de pareils faits dans l'Hiſtoire générale des Voyages, où M. l'abbé Prevoſt a préſenté avec avantage & avec cette netteté de ſtile qui lui eſt ordinaire, un précis *(y)* de tout ce que les Voyageurs ont rapporté de l'hippopotame.

Au reſte, cet animal n'eſt en grand nombre que dans quelques endroits, & il paroît même que l'eſpèce en eſt confinée à des climats particuliers, & qu'elle ne ſe trouve guère que dans les fleuves de l'Afrique. La plupart des Naturaliſtes ont écrit que l'hippopotame ſe trouvoit auſſi aux Indes; mais ils n'ont pour garans de ce fait que des témoignages, qui me paroiſſent un peu équivoques; le plus poſitif de tous, ſeroit celui d'Alexandre *(z)* dans ſa lettre à Ariſtote, ſi l'on pouvoit s'aſſurer par cette même lettre, que les animaux dont parle Alexandre fuſſent réellement des hippopotames: ce qui me donne ſur cela quelques doutes, c'eſt que Ariſtote en décrivant l'hippopotame dans ſon Hiſtoire

---

(y) Hiſtoire générale des Voyages, *tome V, pages 95 & 330.*

(z) Humanas carnes hippopotamis pergratas eſſe, ex eis collegimus, quæ in libro Ariſtotelis de mirabilibus Indiæ habentur, ubi Alexander Macedo ſcribens ad Ariſtotelem inquit. « Ducentos milites de Macedonibus, levibus armis, miſi per amnem nataturos ; itaque quartam fluminis partem nata- « verunt, cùm horrenda res viſu nobis conſpecta eſt, hippopotami inter pro- « fundos aquarum ruerunt gurgites aptoſque milites nobis flentibus abſump- « ſerunt. Iratus ego tunc ex eis, qui nos in inſidias deducebant, centum & « quinquaginta mitti in flumen juſſi, quos rurſus hippopotami juſtâ dignos « pœnâ confecerunt ». Aldrov. *de quad. digit.* pag. 188 & 189.

des animaux, auroit dit qu'il ſe trouvoit aux Indes, auſſi-bien qu'en Égypte, s'il eût penſé que ces animaux, dont lui parle Alexandre dans ſa lettre, euſſent été de vrais hippopotames. Oneſicrite *(a)* & quelques autres Auteurs anciens, ont écrit que l'hippopotame ſe trouvoit ſur le fleuve Indus : mais les Voyageurs modernes, du moins ceux qui méritent le plus de confiance, n'ont pas confirmé ce fait; tous s'accordent à dire *(b)*, que cet animal ſe trouve dans le Nil, le Sénégal ou Niger, la Gambra, le Zaire & les autres grands fleuves, & même dans les lacs de l'Afrique *(c)*, ſur-tout dans la partie méridionale & orientale; aucun d'eux n'aſſure poſitivement qu'il ſe trouve en Aſie : le P. Boym *(d)*, eſt le ſeul qui ſemble l'indiquer; mais ſon récit me paroît

---

(a) In Indiâ quoque reperitur hippopotamus, ut Oneſicritus *eſt autor, in amne Indo.* Hermolaüs *apud* Geſner *de piſcibus,* pag. 417.

(b) Coſmographie du Levant, par André Thevet, *page 139.* — *Leonis Afric. Africæ deſcriptio. Lugd. Bat. 1632,* tom. II, pag. 758. — L'Afrique de Marmol, *tome I, page 51 ; & tome II, page 144.* — Relation de Thevenot, *tome I, page 491.* — Relation de l'Éthiopie, par Poncel. Lettres édif. IV.^e^ Recueil, *page 363.* — Deſcription de l'Égypte, par Maillet, *tome II, page 126.* — Deſcription du cap de Bonne-eſpérance, par Kolbe, *tome III, page 30.* — Voyage de Flacourt, *page 394.* — Hiſtoire de l'Abyſſinie, par Ludoff. *pages 43 & 44.* — Voyage au Sénégal, par M. Adanſon, *page 73,* &c.

(c) Relation de l'Éthiopie, par Ch. Jacq. Poncel; ſuite des Lettres édifiantes, IV.^e^ Recueil; Paris, 1704, *page 363.*

(d) Flora Sinenſis, a P. Michaële Boym, ſoc. Jeſu. 1656, pag. 1. — La Chine illuſtrée, par d'Alquié ; Amſt. 1670, *page 258.*

ſuſpect, & ſelon moi, prouve ſeulement que cet animal eſt commun au Moſambique & dans toute cette partie orientale de l'Afrique. Aujourd'hui l'hippopotame que les Anciens appeloient le *cheval du Nil*, eſt ſi rare dans le bas Nil, que les habitans de l'Égypte n'en ont aucune idée, & en ignorent le nom *(e)*; il eſt également inconnu dans toutes les parties ſeptentrionales de l'Afrique, depuis la Méditerranée juſqu'au fleuve Bambot, qui coule au pied des montagnes de l'Atlas; le climat que l'hippopotame habite actuellement, ne s'étend donc guère que du Sénégal à l'Éthiopie & de-là juſqu'au cap de Bonne-eſpérance.

Comme la plupart des Auteurs ont appelé l'hippopotame *cheval marin* ou *bœuf marin*, on l'a quelquefois confondu avec la vache marine, qui eſt un animal très-différent de l'hippopotame, & qui n'habite que les mers du Nord; il paroît donc certain que les hippopotames que l'Auteur de la deſcription de la Moſcovie, dit ſe trouver ſur le bord de la mer près de Petzora, ne ſont autre choſe que des vaches marines,

(e) Quant aux animaux, les peuples qui habitent maintenant l'Égypte ne connoiſſent pas ſeulement l'hippopotame. *Voyage de Shaw, tome II, page 167.* — L'hippopotame prend naiſſance en Éthiopie. . . deſcend par le Nil dans la haute Égypte. . . déſole les campagnes où il ſe jette, mangeant les grains, ſur-tout les blés de Turquie.... Il eſt très-rare dans la baſſe Égypte. *Deſcription de l'Égypte, ſur les Mémoires de M. de Maillet, par M. l'abbé Maſcrier;* la Haie, 1740, *tome II, page 126.*

& l'on doit reprocher à Aldrovande *(f)*, d'avoir adopté cette opinion ſans examen, & d'avoir dit en conſéquence, que l'hippopotame ſe trouvoit dans les mers du Nord; car non-ſeulement, il n'habite pas les mers du Nord, mais il paroît même qu'il ne ſe trouve que rarement dans les mers du Midi. Les témoignages d'Odoard-Barboſa & d'Edward-Vuot, rapportés par Aldrovande, & qui ſemblent prouver que les hippopotames habitent les mers des Indes, me paroiſſent preſque auſſi équivoques que celui de l'Auteur de la deſcription de la Moſcovie; & je ſerois fort porté à croire avec M. Adanſon *(g)*, que l'hippopotame ne

---

(f) Sed quòd magìs mirandum eſt, in mari quoque verſari ſcripſit. Plinius, *qui agens de animantibus aquaticis, communes amni, terræ, & mari* crocodilos *&* hippopotamos *prædicabat. Idcirco non* debemus admiratione capi; *quando legitur in deſcriptione* Moſcoviæ, *in* Oceano adjacenti regionibus Petzoræ, equos marinos creſcere. *Pariter* Odoardus-Barboſa, *Portughenſis, in Ceſalâ obſervavit multos equos marinos, a mari ad prata exire, denuoque ad mare reverti. Idem repetit* Edoardus-Vuot, *de hujuſmodi feris in mari Indico errantibus. Propterea habetur in primo volumine navigationum, multos quandoque naucleros in terram deſcendere, ut hippopotamos in vicinis pratis paſcentes comprehendant; ſed ipſi ad mare fugientes eorum cymbas aggrediuntur, dentibus illas diſrumpendo & ſubmergendo, & tamen beſtiæ lanceis ob cutis duritiem ſauciari minimè poterant.* Aldrov. *de quad. digit, vivip.* pāg. 181 *& ſeq.*

(g) En remontant le Niger, nous arrivames dans un quartier où les *hippopotames* ou *chevaux marins* ſont fort communs; cet animal, le plus grand des amphibies, ne ſe trouve que dans l'eau douce des rivières d'Afrique; & une choſe digne de remarque, c'eſt que l'on n'en a encore obſervé que dans cette partie du monde, à laquelle il ſemble

ſe trouve au moins aujourd'hui que dans les grands fleuves de l'Afrique. Kolbe *(h)*, qui dit en avoir vu

---

être particulièrement attaché. On lui donne communément la figure d'un bœuf; c'eſt à la vérité l'animal auquel il reſſemble davantage: mais il a les jambes plus courtes & la tête d'une groſſeur démeſurée. Quant à la grandeur, le cheval marin peut prendre le pas après l'éléphant & le rhinocéros : ſes mâchoires ſont armées de quatre défenſes, avec leſquelles il détache les racines des arbres qui lui ſervent de nourriture; il ne peut reſter long-temps ſous l'eau ſans reſpirer, & c'eſt ce qui l'oblige de porter de temps en temps la tête au-deſſus de ſa ſurface comme fait le crocodile. *Voyage au Sénégal, par M. Adanſon;* Paris, *1757, page 73.*

(h) Hippopotame ou *cheval marin,* ſi nous donnons à cet animal l'épithète de *marin,* ce n'eſt pas que ce ſoit une eſpèce de poiſſon, ni qu'il vive toujours *dans la mer.* Il vient chercher ſa nourriture ſur le ſec, & s'il ſe retire *dans la mer* ou *dans une rivière,* ce n'eſt que pour ſe mettre en ſûreté; ſa nourriture ordinaire eſt l'herbe; dès que la faim le preſſe, il ſort de l'eau, dans laquelle il ſe couche toujours tout étendu; lorſqu'il lève la tête hors de l'eau, il commence par la tourner de tous côtés vers les bords pour voir s'il n'y a point de danger, & il ſent un homme à une diſtance conſidérable; s'il aperçoit quelque choſe, il ſe replonge dans l'eau, & y reſtera trois heures ſans bouger. . . . Cet animal pèſe pour l'ordinaire deux mille cinq cents ou trois mille livres. . . . Le cheval marin, ſoit pour la couleur, ſoit pour la taille, reſſemble au rhinocéros, ſeulement il a les jambes un peu plus courtes; ſa tête, comme le dit Tellez *(lib. I, chap. VIII),* reſſemble plus à celle du cheval ordinaire qu'à celle de tout autre animal, & c'eſt de-là qu'il a pris ſon nom; il a la bouche beaucoup plus grande que le cheval, & à cet égard, il approche plus du bœuf; ſes narines ſont fort groſſes, elles ſe rempliſſent d'eau qu'il fait jaillir lorſqu'il ſe lève du fond de la mer ou de la rivière qui lui a ſervi de lit; il a les oreilles & les yeux fort

plusieurs au cap de Bonne-espérance, assure qu'ils se

---

petits ; ses jambes sont courtes, épaisses & de même grosseur depuis le haut jusqu'au bas ; il n'a pas la corne du pied fendue comme le bœuf : mais elle est partagée en quatre parties ; à l'extrémité & sur chacune de ces parties, on voit des manières de petites cannelures, qui vont en forme de visses ; sa queue est courte comme celle de l'éléphant, & on y voit tant soit peu de poil, & même fort court : c'est tout ce que le cheval marin en a.

Les mamelles de la femelle de cet animal pendent entre les jambes de derrière, comme on le voit dans les vaches : mais elles sont fort petites à proportion de la grosseur de leur corps, aussi-bien que les mamelons. J'ai souvent vu des femelles donner à teter à leurs petits, qui étoient déjà de la taille d'une brebis. . La peau du cheval marin a plus d'un pouce d'épaisseur, & outre cela elle est si dure qu'il est très-difficile de le tuer, même d'un coup de balle. Les Européens du Cap, visent toujours à la tête : comme la peau y est tendre & qu'elle y touche l'os, on peut aisément la percer ; rarement ils donnent à cet animal le coup de mort dans un autre endroit.

Il n'y a rien dans le cheval marin, qui soit plus remarquable que ses dents de la mâchoire d'en bas, il y en a quatre grosses, deux de chaque côté, dont l'une est crochue & l'autre droite : elles sont épaisses comme une corne de bœuf, longues d'environ un pied & demi, & pèsent une douzaine de livres chacune ; leur blancheur qui est très-éclatante, a ceci de particulier qu'elle se conserve sans qu'il y arrive jamais d'altération, qualité que n'a pas l'ivoire, qui jaunit en vieillissant : aussi sont-elles plus estimées que les dents d'éléphant.

La chair de cet animal est un manger très-délicieux, soit rôtie, soit bouillie, & elle est si estimée au Cap, qu'elle s'y vend douze & quinze sous la livre, c'est le présent le plus agréable que l'on puisse faire, la graisse se vend autant que la viande, elle est fort douce & très-saine, on s'en sert au lieu de beurre, &c. *Description du cap de Bonne-espérance, par Kolbe, tome III, chap. III.*

plongent également dans les eaux de la mer & dans celles des fleuves, quelques autres Auteurs rapportent la même chose; quoique Kolbe me paroisse plus exact qu'il ne l'est ordinairement dans la description qu'il donne de cet animal, l'on peut douter qu'il l'ait vu aussi souvent qu'il le dit, puisque la figure qu'il a jointe à sa description est plus mauvaise que celles de Columna, d'Aldrovande & de Prosper Alpin, qui, cependant n'ont été faites que sur des peaux bourrées. Il est aisé de reconnoître, qu'en général, les descriptions & les figures de l'Ouvrage de Kolbe, n'ont été faites, ni sur le lieu ni d'après nature; les descriptions sont écrites de mémoire, & les figures ont pour la plupart été copiées ou prises d'après celles des autres Naturalistes; & en particulier la figure qu'il donne de l'hippopotame ressemble beaucoup au chéropotame de Prosper Alpin *(i)*.

Kolbe, en assurant donc que l'hippopotame séjourne dans les eaux de la mer, pourroit bien ne l'avoir dit que d'après Pline, & non pas d'après ses propres observations; la plupart des autres Auteurs rapportent que cet animal se trouve seulement dans les lacs d'eau douce & dans les fleuves, quelquefois à leur embou-

---

(i) Nota. Les figures de ces chéropotames de Prosper Alpin, *lib. IV, cap. XII, tab. 22*, paroissent avoir été faites d'après des peaux bourrées d'hippopotames, auxquels peut-être on avoit arraché les dents.

chure & plus souvent à de très-grandes distances de la mer; il y a même des Voyageurs qui s'étonnent, comme Merolla *(k)* qu'on ait appelé l'hippopotame *cheval marin*, parce que, dit-il, cet animal ne peut souffrir l'eau salée. Il se tient ordinairement dans l'eau pendant le jour & en sort la nuit pour paître; le mâle & la femelle se quittent rarement. Zerenghi prit le mâle & la femelle le même jour, & dans la même fosse; les Voyageurs Hollandois disent qu'elle porte trois ou quatre petits, mais ce fait me paroît très-suspect & démenti par les témoignages que cite Zerenghi; d'ailleurs comme l'hippopotame est d'une grosseur énorme, il est dans le cas de l'éléphant, du rhinocéros, de la baleine & de tous les autres grands animaux, qui ne produisent qu'un petit, & cette analogie me paroît plus sûre que tous les témoignages.

(k) Histoire générale des Voyages, *tome V, page 95, Note* *.

ADDITION

A l'article de l'HIPPOPOTAME.

COMME nous n'avions donné la figure que d'un fœtus d'Hippopotame, nous avons cru devoir ajouter ici *(planche VI)* celle d'un jeune hippopotame mâle, dont la dépouille bien entière a été envoyée à S. A. S. M.gr le Prince du Condé, & se voit dans son magnifique Cabinet

Seve del. Chevillet Sculp.

FŒTUS D'HIPPOPOTAME.

de Seve del. H. Guttenberg Sc.

L'HIPPOPOTAME JEUNE.

Cabinet d'Hiſtoire Naturelle, à Chantilly. Ce très-jeune hippopotame venoit de naître, car il n'a que deux pieds onze pouces trois lignes de l'extrémité du nez juſqu'au bout du corps; la tête dix pouces de longueur, ſur cinq pouces dix lignes dans ſa plus grande largeur: cette tête vue de face, reſſemble à celle d'un bœuf ſans cornes. Les oreilles petites & arrondies par le bout, n'ont que deux pouces deux lignes; les jambes ſont groſſes & courtes, le pied tient beaucoup de celui de l'éléphant, la queue n'eſt longue que de trois pouces onze lignes, & elle eſt couverte comme tout le reſte du corps d'un cuir dur & ridé. Sa forme eſt ronde, mais large à ſon origine, & plus aplatie vers ſon extrémité qui eſt arrondie au bout en forme de petite palette, en ſorte que l'animal peut s'en aider à nager.

Par une note que m'a communiquée M. le chevalier Bruce, il aſſure que dans ſon voyage en Abyſſinie, il a vu un nombre d'hippopotames dans le lac de Tzana, ſitué dans la haute Abyſſinie, à peu de diſtance des vraies ſources du Nil, & que ce lac Tzana, qui a au moins ſeize lieues de longueur ſur dix ou douze de largeur, eſt peut-être l'endroit du monde où il y a le plus d'hippopotames. Il ajoute qu'il en a vu qui avoient au moins vingt pieds de longueur, avec les jambes fort courtes & fort maſſives.

Nous avons reçu de la part de M. L. Boyer de

Calais, Officier de marine, une petite relation qui ne peut appartenir qu'à l'hippopotame.

Je crois, dit-il, devoir vous faire part de l'hiſtoire d'une fameuſe bête que nous venons de détruire à Louangue. Cet animal qu'aucun marin ne connoît, étoit plus grand & plus gros qu'un cheval de carroſſe. Il habitoit la rade de Louangue depuis deux ans. Sa tête eſt monſtrueuſe & ſans cornes, ſes oreilles ſont petites, & il a le moufflon du lion. Sa peau n'a point de poil, mais elle eſt épaiſſe de quatre pouces. Il a les jambes & les pieds ſemblables à ceux du bœuf, mais plus courtes. C'eſt un amphibie qui nage très-bien, & toujours entre deux eaux; il ne mange que de l'herbe; ſon plaiſir étoit d'enfoncer toutes les petites chaloupes ou canots, & après qu'il avoit mis à la nage le monde qu'elles contenoient, il s'en retournoit ſans faire de mal aux hommes, mais comme il ne laiſſoit pas d'être incommode & même nuiſible, on prit le parti de le détruire. Mais on ne put en venir à bout avec les armes à feu; il a le coup-d'œil ſi fin, qu'à la ſeule lumière de l'amorce il étoit bientôt plongé. On le bleſſa ſur le nez d'un coup de hache, parce qu'il approchoit le monde de fort près & qu'il étoit aſſez familier; alors il devint ſi furieux, qu'il renverſa toutes les chaloupes & canots ſans exception. On ne réuſſit pas mieux avec un piége de groſſes cordes, parce qu'il s'en aperçut & que dès-lors il ſe tenoit au loin. On crut pouvoir le joindre à terre, mais il n'y vient que la nuit, s'en retourne avant le jour, & paſſe tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre; cependant comme on avoit remarqué qu'il ne s'étoit pas éloigné d'un paſſage pendant pluſieurs jours de ſuite, nous fumes cinq nous y embuſquer la nuit armés de fuſils chargés de lingots, & munis de ſabres; l'animal ayant paru, nous tirames tous enſemble ſur lui; il fut bleſſé dangereuſement, mais il ne reſta

pas sur le coup, car il fut encore se jeter dans un étang voisin où nous le perdimes de vue, & ce ne fut que le surlendemain que les Nègres vinrent dire, qu'ils l'avoient trouvé mort sur le bord de l'étang. Je pris deux dents de cet animal, longues d'un pied & grosses comme le poing; il en avoit six de cette taille, & trois au milieu du palais beaucoup plus petites; ces dents sont d'un très-bel ivoire (a).

(a) Lettre de N. L. Boyer de Calais, datée à Louangue, côte d'Angole, *le 20 août 1767.*

ADDITION de l'Éditeur Hollandois, (M. le Professeur Allamand) *à l'article de l'HIPPOPOTAME (a).*

IL ne manque à la description que M. de Buffon a donnée de l'Hippopotame adulte, d'après Zerenghi, qu'une figure qui représente au vrai cet animal. M. de Buffon, toujours original, n'a pas voulu copier celles que différens Auteurs en ont publiées; elles sont toutes trop imparfaites pour qu'il ait daigné en faire usage; & quant à l'animal même, il ne lui étoit guère possible de se le procurer; il est fort rare dans les lieux même dont il est originaire, & trop gros pour être transporté sans de grandes difficultés. On en voit à Leyde, dans le Cabinet des curiosités naturelles de l'Université, une peau bourrée qui y a été envoyée du cap de Bonne-espérance. Quoiqu'elle y soit depuis près d'un siècle, elle a été si bien préparée, qu'elle offre encore à présent la figure exacte de cet animal: elle est

(a) *Page 28 & planche III, volume XII* de cet Ouvrage, édition de Hollande.

ſoutenue par des cercles de fer, & par des pièces de bois aſſez ſolides, pour que le deſsèchement n'y ait produit que des altérations peu conſidérables. Comme c'eſt vraiſemblablement la ſeule curioſité de ce genre qui ſoit en Europe, je crois que tous ceux qui aiment l'Hiſtoire Naturelle, me ſauront bon gré de la leur avoir fait connoître par la gravure, & d'en avoir enrichi le magnifique Ouvrage de M. de Buffon. Ainſi la planche que nous ajoutons ici, repréſente l'hippopotame mieux qu'il n'a été repréſenté juſqu'à préſent, ou plutôt c'eſt la ſeule figure que l'on en ait; car dans toutes les autres qui ont été publiées, cet animal n'eſt pas reconnoiſſable, ſi l'on en excepte celle qui ſe trouve dans un livre Hollandois, où il eſt queſtion du Léviathan, dont il eſt parlé dans l'Écriture Sainte, & qui a été faite ſur le même modèle que l'on a copié ici; mais les proportions y ont été mal obſervées.

Il ſeroit inutile de joindre ici une deſcription de ce monſtrueux animal : il n'y a rien à ajouter à celle que M.rs de Buffon & Daubenton en ont donnée. Je me contenterai d'en indiquer les dimenſions, priſes avec exactitude : La meſure que j'ai employée eſt celle du pied de Paris.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps, depuis l'extrémité de la lèvre ſupérieure juſqu'à l'origine de la queue	9.	4.	8.
Hauteur depuis la plante des pieds juſqu'au ſommet du dos	4.	3.	4.
Longueur de la tête, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'occiput	1.	11.	"
Circonférence du bout du muſeau	2.	11.	9.
Circonférence du muſeau, priſe au-deſſous des yeux	4.	4.	"
Longueur de la gueule ouverte	"	9.	6.
Contour de la gueule ouverte	5.	11.	"
Longueur des dents canines, hors de la gencive inférieure en ſuivant leur courbure	"	8.	"
Longueur des dents inciſives de la mâchoire inférieure	"	4.	"

	pieds.	pouces.	lignes.
Diſtance entre les deux naſeaux	//	4.	9.
Diſtance entre le bout du muſeau & l'angle antérieur de l'œil	1.	8.	//
Diſtance entre l'angle poſtérieur & l'oreille	//	5.	//
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	//	2.	//
Diſtance entre les angles antérieurs des yeux en ſuivant la courbure du chanfrein	//	10.	10.
La même diſtance en ligne droite	//	9.	11.
Circonférence de la tête, entre les yeux & les oreilles	4.	11.	6.
La longueur des oreilles, n'a pu être meſurée parce qu'elles ſe ſont trop affaiſſées par le deſſéchement.			
Largeur de la baſe des oreilles, meſurée ſur la courbure extérieure	//	2.	3.
Diſtance entre les deux oreilles, priſe dans le bas	//	9.	2.
Longueur du cou	1.	//	//
Circonférence du milieu du corps	9.	8.	//
Longueur du tronçon de la queue	//	10.	//
Circonférence de la queue à ſon origine	//	10.	4.
Hauteur des jambes, depuis la plante des pieds juſque ſous la poitrine ou le ventre	1.	8.	//
Largeur du haut de la jambe	//	8.	//
Épaiſſeur	//	6.	8.
Largeur à l'endroit du talon	//	4.	10.
Circonférence du métatarſe	1.	2.	//
Largeur du pied de devant	//	7.	8.
Largeur du pied de derrière	//	7.	//
Largeur des plus grands ſabots	//	3.	//

Comme la figure du jeune hippopotame que j'ai fait deſſiner dans le Cabinet de S. A. S. M. le Prince de Condé, diffère de celle que M. Allamand a fait graver d'après la peau bourrée du Cabinet de Leyde, & qu'elle reſſemble plus à une nouvelle figure, donnée par M.

le docteur Klockner, d'après une autre peau d'hippopotame du Cabinet de M.[gr] le Prince d'Orange, j'ai préféré de donner ici *(planche VII)* la figure de ce dernier hippopotame, d'après celle de M. Klockner; & je crois devoir y joindre une note avec quelques obſervations du même Auteur, que j'ai fait traduire du Hollandois.

ADDITION à l'hiſtoire de l'Hippopotame de M. de Buffon.

Par M. le Docteur Klockner, d'Amſterdam.

NOTES.

JE m'étonne que M. de Buffon, ne cite pas un paſſage remarquable de Diodore de Sicile, touchant l'Hippopotame ou cheval de rivière, d'autant plus que cet Auteur ancien y obſerve que la voix de cet animal reſſemble au henniſſement du cheval, ce qui peut-être lui a fait donner le nom d'*Hippopotame* ou *Cheval de fleuve.* M. de Buffon appuie ſon ſentiment ſur cette ſingularité, des témoignages des Auteurs anciens & des Voyageurs modernes; & Diodore de Sicile doit certainement tenir le premier rang parmi les anciens, puiſque non-ſeulement il a voyagé lui-même en Égypte, mais qu'il paſſe encore avec juſtice, pour un des meilleurs Hiſtoriens de l'antiquité. Quoi qu'il en ſoit, je placerai ici un paſſage, où il eſt dit: « Le Nil nourrit pluſieurs » eſpèces d'animaux, dont deux entr'autres méritent de fixer notre » attention, qui ſont le crocodile & l'hippopotame.... Celui-ci » eſt long de cinq coudées; il a les pieds fourchus comme les » bêtes à cornes, & de chaque côté trois dents ſaillantes, plus

De Seve del.

M. R. veuve Tardieu Sculp.

L'HIPPOPOTAME ADULTE.

grandes que les défenses d'un sanglier. La masse entière du corps « ressemble beaucoup à celle de l'éléphant. Sa peau est très-dure « & très-ferme, & peut-être plus que celle d'aucun autre animal. « Il est amphibie, se tenant pendant le jour au fond de l'eau, « où il se meut & agit comme sur la terre même, où il vient la « nuit pour paître l'herbe des campagnes. Si cet animal étoit plus « fécond, il causeroit de grands dommages à la culture des Égyp- « tiens. La chasse de l'hippopotame exige un nombre de personnes « qui cherchent à le percer avec des dagues de fer. On l'assaillit « avec plusieurs barques jointes ensemble, & on le frappe avec « des harpons de fer, dont quelques-uns ont des angles ou des « acraux; on attache à quelques-uns de ces dards une corde, & « on laisse ensuite l'animal se débattre jusqu'à ce qu'il ait perdu « ses forces avec son sang. La chair en est fort dure & de difficile « digestion *(a)* ».

Voilà peut-être la meilleure description que l'on trouve de cet animal chez les Anciens, car Diodore ne s'est trompé que sur le nombre des doigts.

(a) Diodore de Sicile, *Liv. I, pag. 42*, edit. Wisselingii.

OBSERVATIONS faites en préparant la peau de l'Hippopotame qui se trouve maintenant dans le Cabinet d'Histoire Naturelle de S. A. S. M.gr le Prince d'Orange.

Par J. C. Klockner, Docteur en médecine, à Amsterdam.

J'AI reçu fort sèche, de la Haye, la peau de cet Hippopotame, avec la tête qui s'y trouvoit enveloppée. Cette peau avoit été premièrement salée, puis séchée, & ensuite on avoit pris la peau

d'un jeune hippopotame (qui de même eſt placé dans le Cabinet de S. A. S.) trempée de ſaumure, & on l'avoit miſe encore mouillée dans celle-ci; après quoi, le tout avoit été emballé dans de la groſſe toile & expédié du cap de Bonne-eſpérance pour la Hollande. La petite peau & la tête, occaſionnoient par conſéquent une odeur infecte de graiſſe gâtée ou rance, ce qui avoit attiré les inſectes qui ont beaucoup endommagé la grande peau qui ſe trouvoit la première & la plus expoſée.

Lorſque j'eus trempé la tête, elle ſe gonfla beaucoup. Le baillement ou l'ouverture de la gueule, étoit de plus de ſeize pouces, meſure d'Amſterdam *(b)*. Les lèvres inférieure & ſupérieure étoient aſſez larges pour couvrir & envelopper toutes les dents de l'animal, ce qui naturellement ſe fait avec d'autant plus de facilité, que les longues dents ou dents canines inférieures qui ſont courbes, gliſſent par-deſſus les ſupérieures en forme de ciſeaux, & paſſent le long de la courbure des dents canines ſupérieures, dans un étui formé par la peau de la lèvre & par les gencives. Entre les dents de devant ou dents inciſives, & entre les dents cylindriques & molaires, de même qu'entre la langue & les dents inciſives, il y a une peau liſſe & dure, & le palais eſt plein d'oches ou entaillures. La langue avoit été coupée... On avoit de même coupé beaucoup de chair des deux côtés de la tête ou des mâchoires, & la graiſſe qui s'y trouvoit étoit preſque toute gâtée. Cependant le tout étoit encore mêlé de muſcles très-forts; & ce qui ſe trouvoit de plus ſur le devant dans les lèvres inférieure & ſupérieure, étoit d'une chair rouge & blanche, de la couleur d'une langue de bœuf.

Immédiatement derrière les dents canines & inférieures, on voyoit dans la lèvre inférieure, dans l'endroit où commence la

(b) Le pied d'Amſterdam ne fait que dix pouces cinq lignes trois points du pied-de-roi de France.

mâchoire,

mâchoire, une groſſeur qui, en fermant la gueule, rempliſſoit l'ouverture qui ſe fait derrière les dents canines. Cette ouverture quoique remplie, s'eſt rétrécie de moitié en ſe ſéchant, de même que les lèvres.

Sous les oreilles, autour du conduit auditif, qui eſt ſingulièrement petit, il y avoit beaucoup de graiſſe, de même que dans les orbites des yeux.

Les oreilles ſont placées comme ſur une éminence, & de manière qu'il s'y forme tout autour des plis en cercles. L'élévation de l'oreille droite s'eſt beaucoup rétrécie en ſéchant, mais on l'aperçoit encore diſtinctement à l'oreille gauche.

On ſait que les oreilles de l'hippopotame ſont très-petites; mais celles de notre ſujet préſentent encore une ſingularité que je dois obſerver; ſavoir, que les bords ſupérieurs ou cercles des deux oreilles avoient été rongés également, ſelon mon eſtimation, de la moitié ou de trois quarts de pouce; ce qui vraiſemblablement eſt l'ouvrage des inſectes de terre ou d'eau, mais qu'ils doivent avoir fait du vivant de l'animal, puiſque les bords rongés ſe trouvoient déjà recouverts d'un nouvel épiderme. L'intérieur des oreilles étoit bien garni d'un poil fin & ſerré, mais il n'y en avoit que très-peu au-dehors.

Les yeux doivent avoir été fort petits, puiſque l'ouverture étoit extraordinairement petite en raiſon de la grandeur de l'animal. Cette petiteſſe des yeux de l'hippopotame, ſe trouve confirmée par pluſieurs rapports. Les yeux que j'ai placés dans mon ſujet ſont peut-être un peu plus grands que les naturels; mais lorſque j'en avois mis de plus petits, ils paroiſſoient ne pas convenir à l'animal, & je fus par conſéquent obligé de lui en donner de plus grands.

Les narines vont extérieurement en baiſſant de biais, avec une petite ouverture; enſuite elles ſe joignent par une ligne

courbe dans l'intérieur, & puis remontent derechef. Lorſque la peau étoit sèche, on n'apercevoit qu'à peine ces conduits ou tuyaux, je les ai un peu élargis avant de les faire ſécher.

Les dents ſont ſi dures qu'on en tire facilement du feu avec un acier. J'en ai vu tirer avec une lime d'un morceau de la dent d'un autre hippopotame.

Je dois remarquer ici que je n'ai trouvé que trente-deux dents dans la tête de l'hippopotame, ce qui ne s'accorde pas avec la deſcription de *Zerenghi*, ni avec celle de M. *Daubenton*. Le premier dit en avoir trouvé quarante-quatre dans ſes hippopotames, & le ſecond trente-ſix dans la tête qui ſe trouve dans le Cabinet du Roi. Cette différence m'a rendu attentif; mais je puis aſſurer qu'on n'apercevoit aucune marque que quelques dents en fuſſent tombées, ſinon une des dents inciſives, qui paroît avoir été caſſée avec force. J'y ai trouvé quatre dents canines qui ſont placées perpendiculairement, huit dents inciſives, quatre dans la mâchoire ſupérieure, dont la poſition eſt perpendiculaire, & quatre dans la mâchoire inférieure qui ſont poſées horizontalement, comme on peut le voir dans la figure. De plus, j'ai trouvé deux dents molaires dans chaque mâchoire inférieure & trois dents placées devant les dents molaires, qui ont la forme d'une quille. Dans les mâchoires ſupérieures, j'ai trouvé dans chacune trois dents molaires, & deux de ces dents de figure cylindrique. Il y a entre ces dents de figure cylindrique un eſpace d'un demi-pouce.

Je dois obſerver que communément les hippopotames ont trente-ſix dents, comme nous l'avons dit; ſavoir, quatre inciſives en haut, & quatre inciſives en bas; deux canines en haut, & deux canines en bas; & douze mâchelières en haut, & douze mâchelières en bas. Je l'ai vérifié ſur trois têtes qui ſont anciennement au Cabinet,

& en dernier lieu ſur une quatrième tête qui m'a été envoyée en décembre 1775, par M. de Sartine, Miniſtre & Secrétaire d'État au département de la Marine. La dernière des mâchelières, au fond de la gueule, eſt beaucoup plus groſſe, plus large, & plus aplatie ſur la tranche que les cinq autres mâchelières; mais je ſerois porté à croire que le nombre de ces dents mâchelières varie ſuivant l'âge, & qu'au lieu de vingt-quatre il peut s'en trouver vingt-huit & même trente-deux, ce qui feroit quarante-quatre en tout, comme le dit Zerenghi.

Les lèvres ſupérieure & inférieure ſe trouvent garnies à des diſtances aſſez conſidérables, de petites touffes de poil, qui, comme des pinceaux, ſortent d'un tuyau ou racine. J'en ai compté environ vingt. Pour faire une obſervation plus exacte, j'ai placé une tranche de la racine ſous le microſcope, & j'ai vu ſortir ſept racines d'un tuyau. Ces ſept racines ſe partagent ou ſe fendent enſuite, & forment chacune pluſieurs poils qui forment des eſpèces de pinceaux.

Aux côtés de la gueule, où ſe fait le baillement, vers le bas, on voit des poils fins qui ſont plus ſerrés que les autres.

De plus, on aperçoit par-ci par-là, ſur le corps, quelques poils rares, mais il ne s'en trouve preſque point aux jambes, aux flancs ni ſous le ventre.

L'extrémité & les parties tranchantes inférieure & ſupérieure de la queue, étoient garnies de poils ou pinceaux comme au nez, mais un peu plus longs.

Je n'ai pu découvrir le ſexe de cet animal. Il y avoit près du fondement une découpure triangulaire, de la grandeur de cinq à ſix pouces, où je penſe que les parties génitales étoient placées;

mais comme on n'en avoit laiſſé aucune marque, il ne m'a pas été poſſible d'en déterminer le ſexe.

La peau du ventre, près des pieds de derrière, avoit un pouce neuf lignes d'épaiſſeur, les inſectes y avoient auſſi fait un trou, ce qui donnoit toute facilité de meſurer cette épaiſſeur. La ſubſtance de cette peau étoit blanche, cartilagineuſe & coriacée, & dans cet endroit elle étoit bien ſéparée de la graiſſe & de la chair. Plus haut, vers le dos on avoit coupé & enlevé beaucoup de peau, ſans doute pour la rendre plus légère & plus facile à être tranſportée; c'eſt par cette raiſon que je n'ai trouvé la peau, vers l'épine du dos, épaiſſe que d'un pouce en y paſſant un poinçon.

Les doigts étoient garnis d'ongles; la peau entre les doigts étoit fort ample, & je crois que les pieds de cet animal, lorſqu'il étoit vivant, étoient plutôt plats qu'arrondis. Le talon qui ſe retire en arrière & en haut, paroît très-propre à nager, le ſabot quoiqu'épais & durillonné, eſt néanmoins flexible.

Je joins ici pluſieurs meſures, en avertiſſant qu'elles n'ont été priſes qu'après que la peau a été empaillée, & que je me ſuis ſervi de la meſure d'Amſterdam.

	pieds.	pouces.
Longueur du corps entier, meſuré en ligne droite, depuis le milieu du nez juſqu'à la queue du côté droit......	10.	10.
——— depuis le milieu du nez juſqu'à la queue, meſurée en ligne courbe du côté gauche.................	13.	7.
——— du milieu du nez, meſurée par-deſſus la tête...	13.	½.
Nota. La raiſon de la différence de ces meſures vient de ce que l'animal tourne la tête du côté droit.		
Longueur de la tête..........................	2.	9 ½.
Circonférence de la tête, meſurée derrière les oreilles...	6.	4 ½.
——— meſurée devant les oreilles...............	6.	6.
——— entre les yeux & les oreilles...............	6.	2 ½.

	pieds.	pouces.
Circonférence de la tête sur l'élévation de l'orifice des yeux.	6.	4.
——— entre les yeux & le nez.	5.	4.
Nota. Cette dernière mesure est prise au-dessus du baillement qu'on avoit laissé pour faire voir les dents. La gueule est ouverte, de manière que les deux dents canines se touchent à un demi-pouce près.		
Circonférence de la lèvre supérieure, d'un bord à l'autre, en passant dessus la lèvre.	2.	4.
Largeur de la lèvre supérieure, en traversant en ligne droite le palais.	1.	4 $\frac{1}{2}$.
Circonférence de la lèvre inférieure, mesurée par-dessous..	2.	2.
Largeur de la lèvre inférieure, d'un bord à l'autre.	1.	3 $\frac{3}{4}$.
Distance des narines, prise à l'ouverture supérieure.	//	5 $\frac{1}{2}$.
——— prise à l'ouverture inférieure.	//	3 $\frac{3}{4}$.
Largeur des narines au milieu.	//	// $\frac{5}{8}$.
Longueur des narines.	//	2 $\frac{1}{8}$.
Distance entre les oreilles & les yeux.	//	6.
——— d'une oreille à l'autre.	1.	2.
Longueur des oreilles.	//	1 $\frac{3}{4}$.
Largeur des oreilles.	//	2.
Distance entre les deux paupières lorsqu'elles sont ouvertes.	//	1 $\frac{1}{4}$.
Longueur des yeux, d'un coin à l'autre.	//	1 $\frac{3}{4}$.
Distance entre les orifices des yeux.	1.	//
Hauteur de l'avant-train, depuis la plante des pieds jusque sur le dos.	6.	4.
Hauteur de l'arrière-train, depuis la plante des pieds jusque sur la croix.	5.	1 $\frac{1}{2}$.
Circonférence du corps, derrière les pattes de devant. . .	10.	//
——— au milieu	10.	6.
——— devant les pattes de derrière.	10.	9.
Hauteur, depuis la terre jusqu'au ventre, dans le milieu. . .	//	7.

	pieds.	pouces.
Hauteur derrière les pattes de devant.	″	9.
———devant les pattes de derrière.	″	9.
Circonférence du cou derrière la tête.	6.	3.
——— au milieu.	7.	7.
——— deſſus la poitrine.	8.	5 $\frac{1}{2}$.
Circonférence des pattes de devant, près de la poitrine. . .	3.	10.
——— au milieu.	3.	2 $\frac{1}{2}$.
——— au-deſſus du ſabot.	2.	3 $\frac{1}{2}$.
Circonférence des pattes de derrière, près du corps.	4.	7.
——— au-deſſus du genou.	2.	8 $\frac{1}{2}$.
——— au-deſſus du ſabot.	2.	3 $\frac{1}{2}$.
Longueur des pattes de devant, depuis le talon juſqu'au ventre.	1.	5 $\frac{1}{2}$.
——— des pattes de derrière, depuis le talon juſqu'au ventre.	1.	7 $\frac{1}{2}$.
Longueur des doigts aux pattes de devant juſqu'au bout de l'ongle.	″	2.
Circonférence des doigts derrière les ongles.	″	8 $\frac{1}{4}$.
——— des doigts de côté.	″	7 $\frac{1}{4}$.
Longueur des doigts du côté extérieur.	″	3.
——— des doigts de devant des pattes de derrière. . . .	″	1 $\frac{3}{4}$.
——— des doigts extérieurs des pattes de derrière. . . .	″	1 $\frac{3}{4}$.
——— des ongles des pattes de derrière & de devant. .	″	2.
Circonférence des ongles à leur naiſſance.	″	4 $\frac{3}{4}$.
Longueur de la queue.	1.	4.
Circonférence à la naiſſance, où elle eſt ronde.	1.	3.
Largeur de la queue au milieu, où elle commence à devenir plate.	″	3 $\frac{3}{5}$.
———à l'extrémité.	″	2 $\frac{1}{3}$.
Groſſeur de la queue au milieu.	″	1 $\frac{1}{3}$.

	pieds.	pouces.
Grosseur de la queue au bout	//	// $\frac{1}{2}$.
Longueur des dents canines inférieures, mesurées sur leur courbure	//	7 $\frac{3}{4}$.
——— mesurées en ligne droite	//	6 $\frac{1}{2}$.
Circonférence des dents, près la racine	//	5 $\frac{3}{4}$.
——— au milieu	//	5 $\frac{1}{4}$.
——— sur le tranchant	//	4 $\frac{1}{4}$.
Longueur de leur découpure inclinée	//	3 $\frac{1}{4}$.
Largeur des dents canines à leur racine	//	2 $\frac{1}{8}$.
——— au milieu	//	2.
Longueur des dents canines supérieures	//	2 $\frac{3}{8}$.
Circonférence	//	4 $\frac{3}{8}$.
Distance des dents canines inférieures l'une de l'autre	//	11.
Longueur des dents incisives, ou des deux plus longues dents saillantes	//	6 $\frac{1}{4}$.
Leur circonférence	//	5 $\frac{1}{2}$.
Distance de l'une à l'autre	//	// $\frac{7}{8}$.
Longueur des petites dents incisives, à côté des grandes	//	2 $\frac{1}{2}$.
Leur distance des grandes	//	// $\frac{1}{2}$.
Distance entre celles-ci & les dents canines	//	1 $\frac{1}{3}$.
Longueur des dents molaires de la mâchoire supérieure, mesurées l'une après l'autre	//	1 $\frac{1}{2}$.
Leur hauteur	//	1.
Leur largeur	//	1 $\frac{1}{4}$.
Longueur des deux autres dents extraordinaires, de figure cylindrique ou de quilles, distantes des dents molaires	//	1 $\frac{3}{4}$.
Longueur des deux dents molaires de la mâchoire inférieure	//	1 $\frac{3}{4}$.
Hauteur des deux dents molaires de la mâchoire inférieure	//	1.
Leur largeur	//	1 $\frac{1}{2}$.
Longueur des trois dents extraordinaires, de forme cylindrique, éloignées des dents molaires	//	1 $\frac{1}{2}$.

	pieds.	pouces.
Leur largeur.	"	1 $\frac{1}{2}$.
Longueur des deux dents incisives cylindriques, éloignées de la dent canine, celle qui se trouve le plus proche de la courte dent canine, tombe en mâchant perpendiculairement contre la petite dent horizontale qui se trouve du côté extérieur de la mâchoire inférieure.	"	1 $\frac{1}{2}$.
Longueur de la seconde, qui se trouve un peu plus sur le devant & qui est un peu plus longue & plus grosse; celle-ci tombe en mâchant droit à côté, aussi du côté extérieur de la grande dent horizontale, où l'on peut facilement distinguer combien elle est usée; de même que l'endroit usé près des alvéoles de la grande dent canine, causé par le frottement de la petite.	"	2 $\frac{1}{4}$.
Longueur du poil qui se trouve aux lèvres supérieure & inférieure, avec la racine.	"	1 $\frac{1}{2}$.
Longueur du poil qui se trouve aux côtés tranchans & à l'extrémité de la queue; ce poil étant au reste semblable à celui des lèvres.	"	3.

Nota. Le poil de la partie supérieure de la queue, est tombé en empaillant l'animal; la figure montre la queue comme elle a été.

Lorsque l'on compare cette mesure avec celle de la femelle de l'hippopotame de *Zerenghi*, & si l'on prend garde à la différence des mesures, on verra facilement qu'elles sont à peu-près égales, ou du moins qu'elles approchent beaucoup l'une de l'autre.

On m'a dit que cet hippopotame étoit fort avancé dans les terres du Cap, & même près de l'endroit nommé *les montagnes de neige*, lorsqu'il a été tiré par un paysan nommé *Charles Marais*, d'extraction françoise. Ce paysan en a fait tenir les peaux à M. de Piettemberg, Gouverneur du Cap, qui les a envoyées à S. A. S. Ce rapport m'a été fait par un neveu de C. Marais, qui se trouve à Amsterdam. Suivant le dire de cet homme qui assure le tenir de la bouche de Marais même, l'hippopotame est fort agile

agile à la courſe, tant dans la boue & la fange, que ſur la terre ferme, & il court ſi vîte, que les payſans, quoique bons chaſſeurs, n'oſent tirer ſur lui lorſqu'il ſe trouve hors de l'eau. Mais ils l'épient au ſoleil couchant : alors cet animal élève la partie ſupérieure de la tête hors de l'eau, tient ſes petites oreilles dans une continuelle agitation pour écouter s'il n'entend aucun bruit. Lorſque quelque objet qui peut lui ſervir de proie ſe fait voir ſur l'eau, il s'élance ſur lui, & part comme une flèche de l'arc, pour s'en rendre maître. Tandis que l'hippopotame eſt occupé de cette manière à écouter en nageant ou flottant ſur l'eau, on cherche à le tirer à la tête. Celui que j'ai empaillé avoit été tiré entre l'œil & l'oreille droite; & le jeune, qui eſt placé de même au Cabinet de S. A. S. avoit été tiré ou harponné dans la poitrine, comme on pouvoit le voir facilement. L'hippopotame lorſqu'il ſe ſent bleſſé, plonge ſous l'eau, & marche ou nage juſqu'à ce qu'il perde le mouvement avec la vie. Alors par le moyen de vingt bœufs, plus ou moins, on le tire ſur le rivage où on le diſsèque. Un hippopotame qui a toute ſa croiſſance, donne ordinairement deux mille livres de lard, qu'on ſale & qu'on envoie au Cap, où il ſe vend fort cher. On aſſure que ce lard eſt fort bon, & qu'il ſurpaſſe toutes les autres graiſſes pour le goût. Il ne cauſe jamais d'aigreurs, & quand il eſt exprimé, il fournit une huile douce & blanche, comme de la crême : on recommande même ce lard en Afrique comme un remède ſouverain contre les maladies de poitrine.

Par la quantité indiquée de lard qu'on tire ordinairement de l'hippopotame qui a atteint toute ſa croiſſance, on eſt confirmé dans la remarque qu'on a déjà dû faire par les meſures données; ſavoir, que c'eſt un animal d'une grandeur & d'une peſanteur ſurprenante.

Quelques ſoins que je me ſois donnés pour rendre cette pièce auſſi légère qu'il m'étoit poſſible; je me ſuis vu contraint de me

ſervir de tout ce qui pouvoit m'aider à la ſoutenir, & je crois qu'elle pèſe quatre mille livres, y compris la planche ſur laquelle je l'ai placée.

Avant que je finiſſe ces obſervations, j'ajouterai ici quelques particularités relatives à l'Hiſtoire Naturelle de l'hippopotame, qui ne ſe trouvent pas dans la deſcription précédente.

On a vu que l'hippopotame doit peut-être ſon nom à la reſſemblance qu'il y a entre ſa voix & le henniſſement du cheval. Cependant nous avons des relations certaines qui aſſurent que ſon cri reſſemble plus à celui de l'éléphant, ou aux ſons roulans & bégayans d'une perſonne née ſourde. Quoi qu'il en ſoit, l'hippopotame forme encore une autre eſpèce de ſon ronflant lorſqu'il dort, ce qui le fait découvrir de loin. Pour prévenir le danger qu'il court par-là, il ſe couche pour l'ordinaire ſur des terreins marécageux, dans les roſeaux, dont on ne peut approcher que difficilement.

Je n'ai trouvé nulle part la particularité que je tiens du parent de Marais, touchant la grande agilité de cet animal. On aſſure au contraire conſtamment, qu'on l'attaque plus volontiers ſur terre que dans l'eau, ce qui ſeroit contradictoire s'il étoit auſſi léger à la courſe. Selon quelques autres Hiſtoriens, on lui coupe le paſſage à la rivière par des arbres & des foſſés, parce que l'on ſait qu'il préfère de regagner l'eau, plutôt que de combattre ou fuir à terre. Il ſe trouve, à cet égard, plus avantageuſement dans l'eau, où il n'a aucun animal à craindre. Le grand requin & le crocodile, évitent l'hippopotame & n'oſent pas s'engager au combat avec lui.

La peau de l'hippopotame eſt extrêmement dure ſur le dos, la croupe & la partie extérieure des cuiſſes & des feſſes; de ſorte que les balles de fuſil coulent par-deſſus, & que les flèches en rebondiſſent. Mais elle eſt moins dure & moins épaiſſe ſous le ventre & aux parties intérieures des cuiſſes, où l'on cherche

à le tirer, ou à lui enfoncer le dard. Il a la vie fort dure & ne ſe rend pas facilement; c'eſt pourquoi l'on cherche à lui caſſer, par adreſſe, les pattes en le tirant avec de gros mouſquets chargés de lingots; quand on y réuſſit, on eſt, pour ainſi dire, maître de l'animal. Les Nègres qui attaquent les requins & les crocodiles avec de longs couteaux & des javelots, craignent l'hippopotame, qu'ils n'oſeroient peut-être jamais combattre s'ils ne couroient pas plus vîte que lui. Ils croient néanmoins que cet animal eſt plus ennemi des Blancs que des Nègres.

La femelle de l'hippopotame fait ſon petit à terre; elle l'y allaite & nourrit, & enſuite elle lui apprend de bonne heure à ſe réfugier dans l'eau au moindre bruit.

Les Nègres d'Angola, de Congo, d'Elmina, & en général de toute la côte occidentale d'Afrique, regardent l'hippopotame comme une de ces divinités ſubalternes, qu'ils nomment *Fetiches*. Ils ne font cependant aucune difficulté d'en manger la chair, lorſqu'ils peuvent ſe rendre maître d'un des ces animaux.

Je ne ſais, ſi j'oſe citer ici le paſſage du P. Labat, où il dit, que cet animal, qui eſt très-ſanguin, ſait ſe tirer lui-même du ſang d'une manière particulière. Pour cet effet, cet animal cherche, dit-il, la pointe tranchante d'un rocher, & s'y frotte juſqu'à ce qu'il ſe ſoit fait une ouverture aſſez conſidérable pour en laiſſer couler le ſang. Il ſe donne alors beaucoup de mouvement pour le faire ſortir en plus grande quantité; & lorſqu'il juge qu'il en a perdu aſſez, il ſe roule dans la fange, afin de fermer la bleſſure qu'il s'eſt faite. On ne trouve rien d'impoſſible dans ce rapport; mais comment le P. Labat a-t-il découvert cette ſingularité!

Outre les uſages ſuſmentionnés de la peau & des dents, on aſſure que les peintres Indiens, ſe ſervent du ſang de cet animal pour leurs couleurs.

AUTRE addition à l'article de l'HIPPOPOTAME.

COMME les feuilles précédentes étoient déjà imprimées, j'ai reçu de la part de M. Schneider, des obſervations récentes ſur cet animal, qui ont été rédigées par M. le Profeſſeur Allamand, & publiées à Amſterdam au commencement de cette année 1781 : voici l'extrait de ces obſervations.

Ce que M. de Buffon a dit de l'hippopotame, dans le XII.^e tome de ſon Hiſtoire Naturelle, étoit tout ce qu'on en pouvoit dire de plus exact dans le temps qu'il écrivoit cet article. Il me parut alors qu'il n'y manquoit qu'une planche qui repréſentât mieux cet animal, qu'il n'eſt repréſenté dans les figures que divers Auteurs en ont données. Je pris la liberté d'en ajouter une à la deſcription de M. de Buffon, faite d'après une peau bourrée, qui eſt dans le Cabinet de l'Univerſité de Leyde depuis plus d'un ſiècle.

Deux années après, j'en donnai une meilleure. Une peau récemment envoyée au Cabinet de S. A. S. M.^gr le Prince d'Orange, me ſervit de modèle; elle avoit été très-bien préparée par M. le docteur Klockner, je l'accompagnai de quelques remarques intéreſſantes qui m'avoient été communiquées par M. le capitaine Gordon.

Je croyois que cela ſuffiſoit pour faire bien connoître cet animal, lorſque le même M. Gordon m'envoya, au commencement de cette année 1780, deux deſſins qui repréſentoient un hippopotame mâle & une femelle, faits d'après les animaux même, au moment qu'on venoit de les tuer. Je fus frappé en les comparant avec les figures que j'en avois données, &

je vis clairement que la peau d'un ſi gros animal, quoique préparée & dreſſée avec tout le ſoin poſſible, étoit bien éloignée de repréſenter au juſte ſon original; auſſi n'héſitai-je pas à faire graver ces deux deſſins; on les trouvera dans les planches *VIII* & *IX*.

M. Gordon a encore eu la bonté d'y joindre des deſcriptions & des nouvelles obſervations très-curieuſes, qu'il a eu fréquemment occaſion de faire. Son zèle infatigable pour les nouvelles découvertes, & pour l'avancement de l'Hiſtoire Naturelle, l'a engagé à pénétrer beaucoup plus avant dans l'intérieur de l'Afrique, qu'il ne l'avoit fait encore; & ſi les hippopotames ſont devenus rares aux environs du cap de Bonne-eſpérance, il les a trouvés très-nombreux dans les lieux où il a été. On n'en doutera pas quand on ſaura que pour ſa part il en a tué neuf, & que dans une chaſſe à laquelle il a aſſiſté avec M. de Plettenberg, Gouverneur du Cap, on en a tué vingt-un en quelques heures de temps, & que même ce ne fut qu'à ſon interceſſion qu'on n'en fit pas un plus grand carnage. Cette chaſſe ſe fit ſur la rivière qu'il a nommée *Plettenberg*, à peu-près à 7 degrés de longitude à l'eſt du Cap, & à 30 degrés de latitude méridionale. Le nombre de ces animaux doit donc être fort grand dans tout l'intérieur de l'Afrique, où ils ſont peu inquiétés par les habitans. C'eſt-là où il les faut voir pour les bien connoître, & jamais perſonne n'en a eu une plus belle occaſion que M. Gordon; auſſi en a-t-il profité en les obſervant avec les yeux d'un véritable Naturaliſte. En donnant l'extrait de ce qu'il m'en a écrit, je ſuppoſe que le Lecteur ſe ſouvient du contenu des articles de cet Ouvrage, où il eſt parlé de ces animaux.

Lorſque les hippopotames ſortent de l'eau, ils ont le deſſus du corps d'un brun-bleuâtre qui s'éclaircit en deſcendant ſur les côtés, & ſe termine par une légère teinte de couleur de chair;

le deſſous du ventre eſt blanchâtre, mais ces différentes couleurs deviennent plus foncées par-tout, lorſque leur peau ſe sèche; dans l'intérieur & ſur les bords de leurs oreilles, il y a des poils aſſez doux & d'un brun-rouſsâtre; il y en a auſſi de la même couleur aux paupières, & par-ci par-là quelques-uns ſur le corps, particulièrement ſur le cou & les côtés, mais qui ſont plus courts & fort rudes.

Les mâles ſurpaſſent toujours les femelles en grandeur, mais non pas d'un tiers comme l'a dit Zerenghi, ſi l'on en excepte les dents inciſives & canines, qui dans la femelle peuvent en effet être d'un tiers plus petites que dans le mâle. M. Gordon a tué une femelle dont la longueur du corps étoit de onze pieds, & le plus grand hippopotame mâle qu'il ait tué, étoit long de onze pieds huit pouces neuf lignes. Ces dimenſions diffèrent beaucoup de celles qu'a données Zerenghi; car à en juger par les dimenſions de la femelle qu'il a décrite, le mâle, d'un tiers plus grand, devoit être long de ſeize pieds neuf pouces; elles diffèrent plus encore de celles des hippopotames du lac de Tzana, dont quelques-uns, ſuivant M. Bruce, ont plus de vingt pieds en longueur. Des animaux de cette dernière grandeur ſeroient énormes; mais on ſe trompe facilement ſur la taille d'un animal quand on en juge uniquement en le voyant de loin & ſans pouvoir le meſurer.

Le nombre des dents varie dans les hippopotames ſuivant leur âge, comme M. de Buffon l'a ſoupçonné; tous ont quatre dents inciſives & deux canines dans chaque mâchoire, mais ils diffèrent dans le nombre des molaires: celui dont j'ai donné la figure avoit trente-ſix dents en tout; M. Gordon en a vu un qui avoit vingt-deux dents dans la mâchoire ſupérieure & vingt dans l'inférieure. Il m'a envoyé une tête qui en a dix-huit dans la mâchoire d'en bas & dix-neuf dans celle d'en haut; mais ces dents ſurnuméraires

ne font ordinairement que des petites pointes qui précèdent les véritables molaires & qui font peu fermes.

La largeur de la partie de la mâchoire fupérieure, qui forme le mufeau, eft de feize pouces & un quart, & fon contour, mefuré d'un angle de la gueule jufqu'à l'autre, eft de trois pieds trois pouces; la lèvre fupérieure avance d'un pouce par-deffus l'inférieure & cache toutes les dents : à côté des incifives antérieures d'en haut, il y a deux éminences charnues qui font reçues dans deux cavités de la mâchoire inférieure, quand la gueule fe ferme.

L'hippopotame a les yeux petits, leur plus long diamètre eft de onze lignes, & leur largeur de neuf & demie, la prunelle eft d'un bleu obfcur, & le blanc de l'œil paroît peu.

La queue varie en longueur dans ces animaux; celui qui eft repréfenté ici en avoit une de la longueur d'un pied trois pouces fix lignes; fon contour à fon origine étoit d'un pied fept pouces; là, elle a une forme un peu triangulaire, & un des côtés plat eft en deffous, ainfi, ayant un mouvement perpendiculaire, elle bouche exactement l'ouverture de l'anus; vers fon milieu, fes côtés s'aplatiffent, & fon articulation lui permettant un mouvement horizontal, elle peut fervir à diriger l'animal quand il nage; au premier coup-d'œil, elle paroît couverte d'écailles, mais qui ne font que des rides de la peau; les bords extérieurs de cette queue femblent être des coutures arrondies.

Le *penis* tiré hors de fon fourreau, eft long de deux pieds un pouce fix lignes, & reffemble affez à celui du taureau; fa circonférence près du corps eft de neuf pouces; & à un pouce de fon extrémité, elle eft de trois pouces neuf lignes; quand il eft tout-à-fait retiré, fa pointe eft recouverte par les anneaux charnus & ridés qui terminent le fourreau; c'eft fur la bafe de ce fourreau, du côté de l'anus, que font placés les mamelons.

Dans plusieurs des hippopotames que M. Gordon a examinés, il a trouvé que le fourreau même étoit entièrement retiré en dedans du corps, aussi-bien que le *penis*, & que le ventre étoit tout-à-fait uni; s'il paroissoit dans les autres, c'étoit par l'effet des mouvemens qu'ils avoient éprouvés quand on les avoit tirés à terre; les testicules ne sont pas renfermés dans un *scrotum* extérieur, ils sont en dedans du corps, & ne paroissent point en dehors; on peut les sentir à travers l'épaisseur de la peau: ainsi tout ce qui appartient à ces parties est caché en dedans, excepté dans les temps du rut.

Dans la femelle, au-dessous de l'entrée du vagin, est un *follicule* qui a environ deux pouces de profondeur, mais où l'on ne peut voir aucune ouverture en dedans; il ressemble assez à celui de l'hyène, excepté qu'il est au-dessous de la vulve, au lieu que dans l'hyène il est situé entre l'anus & la queue. L'hippopotame femelle n'a point de mamelles pendantes, mais seulement deux petits mamelons; quand on les presse, il en jaillit un lait doux & aussi bon que celui de la vache.

Les os de ces animaux sont extrêmement durs; dans un os de la cuisse, scié en travers, on trouva un canal long de cinq pouces & de dix lignes en diamètre, assez ressemblant à la cavité où est la moelle: cependant il n'y en avoit point immédiatement après la mort, mais on y vit un corps fort dur, où l'on croyoit remarquer du sang.

La largeur du pied de devant est égale à sa longueur; l'une & l'autre est de dix pouces; la plante du pied de derrière est tant soit peu plus petite, elle a neuf pouces neuf lignes dans ses deux dimensions; ces pieds sont propres pour nager, car les doigts peuvent se mouvoir, s'approcher les uns des autres & se plier en-dessous; les ongles sont un peu creux, comme les sabots des autres animaux; le dessous du pied est une semelle fort dure,

separée

ſéparée des doigts par une fente profonde ; elle n'eſt pas horizontale, mais un peu en biais, comme ſi l'animal en marchant avoit plus preſſé ſon pied d'un côté que de l'autre ; auſſi les a-t-il tous un peu tournés en-dehors ; comme il a les jambes courtes & les jointures pliables, il peut appliquer & preſſer ſes jambes contre le corps, ce qui lui facilite encore les mouvemens néceſſaires pour nager. Aidé de quelques hommes, M. Gordon a roulé comme un tonneau, un grand hippopotame hors de l'eau, ſur un terrein uni, ſans que les pieds fiſſent un obſtacle ſenſible.

Quoique les hippopotames paſſent une partie de leur vie dans l'eau, ils ont cependant le trou ovale fermé. Quand ils ſont parvenus à toute leur grandeur, le plus long diamètre de leur cœur eſt d'un pied....

M. Gordon s'eſt aſſuré, par l'ouverture de pluſieurs hippopotames jeunes & adultes, que ces animaux n'ont qu'un ſeul eſtomac & ne ruminent point, quoiqu'ils ne mangent que de l'herbe qu'ils rendent en pelotte & mal broyée dans leurs excrémens.

J'ai dit ci-devant, continue M. Allamand, qu'il me paroiſſoit très-douteux que les hippopotames mangeaſſent des poiſſons ; à préſent je puis dire qu'il eſt preſque certain qu'ils n'en mangent pas. Dans une trentaine de ces animaux, dont M. Gordon a fait ouvrir les eſtomacs en ſa préſence, il n'y a trouvé que de l'herbe & jamais aucun reſte de poiſſon ; j'ai dit auſſi qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'ils entraſſent dans la mer ; on peut voir dans l'endroit cité, les raiſons que j'avois pour penſer ainſi, & M. de Buffon ſemble avoir été dans la même idée. Les nouvelles obſervations de M. Gordon m'ont déſabuſé ; il a tué un hippopotame à l'embouchure de la rivière Gambous, où l'eau étoit ſalée ; il en a vu dans la baie de Sainte-Hélène, & il en a vu ſortir d'autres de la mer à deux lieues de toute rivière : à la

vérité ils ne s'éloignent pas beaucoup de terre, la néceffité d'y venir prendre leur nourriture ne le leur permet pas; ils vont le long des côtes d'une rivière à l'autre, cependant cela fuffit pour prouver qu'ils peuvent vivre dans l'eau falée, & juftifier en quelque façon ceux qui leur ont donné le nom de chevaux marins, auffi-bien que Kolbe qui fuppofe qu'ils vivent indifféremment dans les rivières & dans la mer : ceux qui habitent dans l'intérieur du pays n'y vont vraifemblablement jamais; fi ceux qui en font près y entrent, ce n'eft pas pour aller fort loin, à caufe de la raifon que je viens de dire, & cette même raifon doit les engager à préférer les rivières.

Lorfqu'ils fe rencontrent au fond de l'eau, ils cherchent à s'éviter; mais fur terre il leur arrive fouvent de fe battre entre eux d'une manière terrible; auffi en voit-on fort peu qui n'aient pas quelques dents caffées ou quelques cicatrices fur le corps, dont on voit les marques dans les figures des planches *VIII* & *IX*, en fe battant ils fe dreffent fur leurs pieds de derrière, & c'eft dans cette attitude qu'ils fe mordent.

Dans les lieux où ils font peu inquiétés, ils ne font pas fort craintifs; quand on tire fur eux, ils viennent voir ce que c'eft, mais quand une fois ils ont appris à connoître l'effet des armes à feu, ils fuient devant les hommes en trottant pefamment, comme les cochons, quelquefois même ils galoppent, mais toujours pefamment : cependant un homme doit marcher bien vîte pour être en état de les fuivre. M. Gordon en a accompagné un pendant quelque temps, mais quoiqu'il court très-vîte, fi la courfe avoit été plus longue, l'hippopotame l'auroit dévancé.

M. de Buffon a eu raifon de révoquer en doute ce que difent quelques Voyageurs des femelles hippopotames, c'eft qu'elles portent trois ou quatre petits; l'analogie l'a conduit à regarder ce fait comme très-fufpect; l'obfervation en démontre

la fauſſeté. M. Gordon a vu ouvrir pluſieurs femelles pleines, & jamais il n'y a trouvé qu'un ſeul petit, il en a tiré un du corps de la mère, qu'il a eu la bonté de m'envoyer; ce fœtus qui étoit preſque entièrement formé, étoit long de trois pieds deux pouces; le cordon ombilical étoit parſemé de petits boutons de couleur rouge; ſes ongles étoient mous & élaſtiques, on pouvoit déjà lui ſentir les dents, & ſes yeux avoient à peu-près leur forme & toute leur grandeur. Dès qu'un jeune hippopotame eſt né, ſon inſtinct le porte à courir à l'eau, & quelquefois il s'y met ſur le dos de ſa mère.

La chair de l'hippopotame, comme il a été dit ci-devant, eſt fort bonne au goût & très-ſaine; le pied rôti eſt ſur-tout un morceau délicat, de même que la queue; quand on fait cuire ſon lard, il ſurnage une graiſſe que les payſans aiment fort; c'eſt un remède qu'on eſtime beaucoup au Cap, en exagérant cependant ſes qualités.

Pour bien fixer nos idées ſur la grandeur de ces animaux, & ſur la proportion qu'il y a entre celle du mâle & de la femelle, je donnerai ici leurs dimenſions telles qu'elles ont été priſes par M. Gordon ſur deux des plus grands ſujets qu'il ait eu occaſion de voir, quoiqu'elles diffèrent de celles qu'on peut prendre ſur des peaux bourrées; on ſera ſurpris qu'elles s'accordent ſi bien avec celles que Zerenghi a données; je les ai auſſi vérifiées ſur la peau d'un grand hippopotame mâle que S. A. S. M. le Prince d'Orange a eu la bonté de me donner, pour être placée au Cabinet des Curioſités naturelles que j'ai formé dans l'Univerſité de Leyde. Cette peau récemment envoyée du cap de Bonne-eſpérance, eſt arrivée entière & bien conſervée; j'ai heureuſement réuſſi à la faire dreſſer ſuivant le deſſin que j'ai reçu de M. Gordon, de manière qu'elle offre auſſi exactement qu'il eſt poſſible la figure de l'animal vivant.

Dimenſions d'un Hippopotame mâle.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps, depuis l'extrémité de la lèvre ſupérieure juſqu'à l'origine de la queue	11.	4.	9.
Hauteur du train de devant en ligne droite	5.	//	//
——— en ſuivant la rondeur	5.	11.	//
Hauteur du train de derrière en ligne droite	4.	8.	//
——— en ſuivant la courbure	5.	7.	//
Longueur de la tête	2.	8.	//
Largeur de la poitrine, depuis le milieu des jambes	1.	11.	//
——— du derrière depuis le milieu des cuiſſes	2.	1.	6.
Diſtance de la partie la plus baſſe du ventre au terrein	2.	//	9.
Circonférence du corps meſurée derrière les épaules	10.	5.	6.
——— devant les jambes de derrière	9.	8	//
——— du milieu du cou	6.	8.	6.
——— des jambes de devant près la poitrine	3.	4.	4.
——— près du poignet	2.	//	6.
——— près du talon	1.	10.	6.
——— des jambes de derrière près du corps	4.	1.	9.
——— au-deſſus du genou	3.	3.	//
Longueur de la queue	1.	3.	6.
Sa circonférence près de l'anus	1.	7.	//
Longueur du fourreau du penis, comme il pend lorſque le penis eſt retiré en dedans	//	4.	//
——— du penis quand il eſt hors de ſon fourreau, depuis la pointe juſqu'au corps	2.	1.	6.
Longueur des dents canines de la mâchoire ſupérieure	//	2.	6.
Contour de ces dents près de leur baſe	//	5.	//

De Seve del.   C. Baron Sculp.

L'HIPPOPOTAME MÂLE.

De Seve del. C. Baron Sp.

L'HIPPOPOTAME FEMELLE.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur des dents incisives de la même mâchoire....	//	2.	//
Contour de ces dents près de leur base............	//	3.	6.
Longueur des dents canines de la mâchoire inférieure, mesurées suivant leur courbure..............	//	8.	9.
——— des dents incisives......................	//	7.	6.
Contour des dents canines près de leur base........	//	7.	3.

DIMENSIONS d'une femelle Hippopotame, tuée le 22 janvier 1778, par M. le capitaine Gordon, dans l'eau salée, près de l'embouchure de la rivière Gambous. Pour parvenir du Cap à l'embouchure de cette rivière dans la mer à l'est du Cap, on emploie deux cents heures en voyageant sur un chariot tiré par des bœufs,

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps, depuis l'extrémité de la lèvre supérieure jusqu'à l'origine de la queue.............	11.	//	//
Hauteur du train de devant en ligne droite..........	3.	10.	9.
——— en suivant la courbure................	4.	11.	6.
——— du train de derrière en ligne droite........	3.	8.	9.
——— en suivant la courbure................	5.	1.	6.
Longueur de la tête...........................	2.	4.	//
Distance de la plus basse partie du ventre au terrein...	1.	1.	//
Circonférence du corps derrière les épaules.........	9.	2.	//
——— devant les jambes de derrière..............	9.	6.	//
——— du milieu du corps......................	11.	5.	//

L'ÉLAN (a) & LE RENNE (b).

QUOIQUE l'Élan & le Renne soient deux animaux d'espèces différentes, nous avons cru devoir les réunir; parce qu'il n'est guère possible de faire l'histoire de

(a) L'élan; en langue Celtique, *elch;* en Latin & en Grec moderne, *alce*, Ἄλκη; en Allemand, *hellend* ou *ellend;* en Pologne, *loss;* en Suède, *ælg;* en Anglois, *elk;* en Moscovie, *lozzi;* en Norvège, *ælg;* à la Chine, *han-ta-han;* en Canada, *orignal.*

Alce, Gesner, *Hist. quad.* pag. 1, fig. pag. 3.

Élan. *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux; partie I.re page 179, fig. pl. XXV,*

Cervus palmatus. Alce vera & legitima. Magnum animal vulgò. Klein, *de quad.* pag. 24.

Cervus cornibus ab imo ad summum palmatis..... Alces, l'élan. Brisson, *regn. anim.* pag. 93.

Alces. Cervus cornibus acaulibus, palmatis; carunculâ gutturali. Linn. *Syst. nat.* edit. X, pag. 66.

(b) Le renne n'étoit pas connu des Grecs; il avoit en vieux françois le nom de *rangier* ou *ranglier. Tarandus,* en Latin; en Norvège, *rehen;* en Lapponie, *boetsöï,* selon Frédéric Hoffberg. *Collection de différens morceaux,* &c. *par M. de Keralio;* Paris, 1763, *tome I.er page 240;* en Allemand, *reenthier;* en Suède, *rhen;* en Anglois, *raindeer;* en Canada, *caribou;* en Latin moderne, *rangifer.* — *In partibus magnæ Lapponiæ bestia est de genere cervorum... Rangifer duplici ratione dicta; una quòd in capite ferat alta cornua velut quos quercinarum arborum ramos: alia quòd instrumenta cornibus pectorique, quibus Hiemalia plaustra trahit imposita* Rancha & Locha, *patrio sermone vocantur.* Olai magni. *Hist. de gent. sept. Antuerpiæ, 1558,* pag. 135.

l'un, ſans emprunter beaucoup de celle de l'autre; la plupart des anciens Auteurs, & même des Modernes, les ayant confondus, ou déſignés par des dénominations équivoques qu'on pourroit appliquer à tous deux. Les Grecs ne connoiſſoient ni l'élan, ni le renne; Ariſtote *(c)* n'en fait aucune mention : & chez les Latins, Jules Céſar eſt le premier qui ait employé le nom *alce;* Pauſanias *(d)*, qui a écrit environ cent ans après Jules

---

Rangier ou *ranglier.* Gaſton Phœbus. *Vénerie de Dufouilloux, feuillet 97.*

Tarandus. Geſner, *Icon. quad.* pag. 57, fig. pag. 58.

Tarandus. Aldrov. *de quad. Biſul,* pag. 859, fig. pag. 861.

Cervus palmatus. Aldrov. *de quad. Biſul.* fig. pag. 857.

Cervus mirabilis. Joſton, *de quad.* fig. tab. 36.

Cervus rangifer. Ray, *Syn. quad.* pag. 88.

Renne. *Hiſtoire de la Lapponie, par Scheffer, fig. pag. 302.*

Daim de Groenland. Edwards. *Hiſtoire des Oiſeaux, partie I.re figure, page 51.*

Cervus rangifer. Klein, *de quad.* pag. 23, fig. tab. 1.

Cervus cornuum ſummitatibus omnibus palmatis.... Rangifer. Le renne, Briſſon, *regn. anim.* pag. 92.

Tarandus. Cervus cornibus ramoſis teretibus... ſummitatibus palmatis. Linn. *Syſt. nat.* edit. X, pag. 67.

Rheno. Linn. *Amœnit. Academ.* pag. 4.

(c) Nota. L'hippélaphe d'Ariſtote n'eſt pas l'élan, comme l'ont cru nos plus ſavans Naturaliſtes; nous avons diſcuté dans l'article de l'axis, ce que c'eſt que l'hippélaphe & le tragélaphe.

(d) Argumento ſunt Æthiopici tauri & alces *feræ Celticæ, ex quibus mares cornua in ſuperciliis habent, fæmina caret. Pauſan. in Eliacis.*

César, eſt auſſi le premier auteur Grec, dans lequel on trouve ce même nom Ἀλκὴ, & Pline *(e)*, qui étoit à peu-près

— Alce *nominata fera ſpecie inter cervum & camelum eſt; naſcitur apud Celtas; explorari inveſtigarique ab hominibus animalium ſola non poteſt, ſed obiter aliquando dum alias venantur feras, hæc etiam incidit. Sagaciſſima eſſe aiunt & hominis odore per longinquum intervallum percepto, in foveas & profundiſſimos ſpecus ſeſe abdere. Venatores montem vel campum ad mille ſtadia circundant, & contracto ſubinde ambitu, niſi intra illum fera deliteſcat, non aliâ ratione eam capere poſſunt.* Idem. *In Bæoticis.*

(e) Septentrio fert & equorum greges ferorum, ſicut aſinorum Aſia & Africa : præter ea alcem, ni proceritas aurium & cervicis diſtinguat, jumento ſimilem : item notam in Scandinaviâ inſulâ, nec unquam viſam in hoc orbe, multis tamen narratam, Machlin, *haud diſſimilem illi ſed nullo ſuffraginum flexu; ideoque non cubantem, ſed acclivem arbori in ſomno, eâque incisâ ad inſidias, capi; velocitatis memoratæ. Labrum ei ſuperius prægrande : ob id retrograditur in paſcendo, ne in priora tendens, involvatur.* Plin. *Hiſt. nat.* lib. VIII, cap. XV. — *Mutat colores & Schytarum tarandus . . . Tarando magnitudo quæ bovi, caput majus cervino, nec abſimile; cornua ramoſa; ungulæ bifidæ : villus magnitudine urſorum ſed cum libuit ſui coloris eſſe, aſini ſimilis eſt : tergoris tanta duritia ut thoraces ex eo faciant . . . Metuens latet, ideoque rarò capitur.* Plin. *Hiſt. nat.* lib. VIII, cap. XXXIV. — *Nota.* J'ai cru devoir citer enſemble ces deux paſſages de Pline; dans leſquels ſous les noms d'*alce*, de *machlis* & de *tarandus*, il paroît indiquer trois animaux différens: mais l'on verra par les raiſons que je vais en donner, que les noms *machlis* & *alce*, doivent tous deux s'appliquer au même animal, c'eſt-à-dire, à l'élan, & que quoique la plupart des Naturaliſtes aient cru que le tarandus de Pline étoit l'élan, il eſt beaucoup plus vraiſemblable que c'eſt le renne qu'il a voulu déſigner par ce nom; j'avoue cependant que ces indications de Pline, ſont ſi peu préciſes, & même ſi fauſſes à de certains égards, qu'il eſt aſſez difficile de ſe déterminer & de prononcer nettement ſur cette queſtion. Les commentateurs de Pline, quoique

peu-près contemporain de Pauſanias, a indiqué aſſez obſcurément l'élan & le renne, ſous les noms *alce, machlis* & *tarandus*. On ne peut donc pas dire que le nom *alce* ſoit proprement grec ou latin, & il paroît avoir été tiré de la langue Celtique, dans laquelle l'élan ſe nommoit *elch* ou *elk*. Le nom latin du renne eſt encore plus incertain que celui de l'élan : pluſieurs Naturaliſtes ont penſé que c'étoit le *machlis* de Pline, parce que cet Auteur en parlant des animaux du Nord, cite en même temps l'*alce* & le *machlis*, & qu'il dit de ce dernier, qu'il eſt particulier à la Scandinavie & qu'on ne l'a jamais vu à Rome, ni même dans toute l'étendue de l'Empire romain; cependant on trouve encore dans les Commentaires de Céſar *(f)*, un paſſage

quoique très-ſavans & très-érudits, étoient très-peu verſés dans l'Hiſtoire Naturelle, & c'eſt par cette raiſon qu'on trouve dans cet Auteur tant de paſſages obſcurs & mal interprétés. Il en eſt de même des traducteurs & des commentateurs d'Ariſtote; nous tâcherons à meſure que l'occaſion s'en préſentera de rétablir le vrai ſens de pluſieurs mots altérés & de paſſages corrompus dans ces deux Auteurs.

(f) Eſt bos in Herciniâ ſilvâ, cervi figurâ, cujus a mediâ fronte inter aures unum cornu exiſtit excelſius; magiſque directum his quæ nobis nota ſunt cornibus : ab ejus ſummo ſicut palmæ ramique latè diffunduntur. Eadem eſt fœminæ mariſque natura; eadem forma, magnitudoque cornuum. Jul. Cæſar. *de bello Gallico.* lib. VI. *Nota.* Ce paſſage eſt aſſez précis; le renne a en effet des andouillers en avant, & qui paroiſſent former un bois intermédiaire : ſon bois eſt diviſé en pluſieurs branches, terminées par de larges empaumures, & la femelle porte un bois comme le mâle : au lieu que les femelles de l'élan, du cerf, du daim & du

qu'on ne peut guère appliquer à un autre animal qu'au renne, & qui femble prouver qu'il exiftoit alors dans les forêts de la Germanie; & quinze fiècles après Jules Céfar, Gafton Phœbus femble parler du renne fous le nom de *rangier,* comme d'un animal qui auroit exifté de fon temps dans nos forêts de France; il en fait même une affez bonne defcription *(g),* & il donne la

chevreuil, ne portent point de bois; ainfi l'on ne peut guère douter, que l'animal qu'indique ici Céfar, ne foit le renne & non pas l'élan, d'autant plus que dans un autre endroit de fes commentaires, il indique l'élan par le nom d'*alce*, & en parle en ces termes: *Sunt item in Herciniâ filvâ quæ appellantur* alces: *harum eft confimilis capris* (capreis) *figura & varietas pellium: fed magnitudine paulò antecedunt mutilæque funt cornibus & crura fine nodis articulifque habent neque quietis causâ procumbunt. . . . his funt arbores pro cubilibus: ad eas fe applicant: atque ita paulùm modò reclinatæ quietem capiunt: quarum ex veftigiis cùm eft animadverfum a venatoribus quò fe recipere confueverint, omnes eo loco aut a radicibus fubruunt aut abfcindunt arbores tantùm ut fumma fpecies earum ftantium relinquatur: huc cùm fe confuetudine reclinaverint; infirmas arbores pondere affligunt atque unà ipfæ concidunt.* De bello Gallico, *lib. VI.* J'avoue que ce fecond paffage n'a rien de précis que le nom *alce,* & que pour l'appliquer à l'élan, il faut fubftituer le mot *capreis* à celui de *capris,* & fuppofer en même temps que Céfar n'avoit vu que des élans femelles, lefquelles en effet n'ont point de cornes; le refte peut s'entendre; car l'élan a les jambes fort roides, c'eft-à-dire, les articulations très-fermes: & comme les Anciens étoient perfuadés qu'il y avoit des animaux, tels que l'éléphant, qui ne pouvoient ni plier les jambes, ni fe coucher; il n'eft pas étonnant qu'ils aient attribué à l'élan cette partie de la fable de l'éléphant.

(g) Du *rangier* ou *ranglier,* & de fa nature. Le rangier eft une bête

manière de le prendre & de le chaſſer; comme ſa deſcription ne peut pas s'appliquer à l'élan, & qu'il donne

---

ſemblable au cerf, & a ſa tête diverſe, plus grande & chevillée; il porte bien quatre-vingts cors, & aucune fois moins, ſelon ce qu'il eſt viel; il a grande paumure deſſus, comme le cerf, fors les andoillers de devant, eſquels ſont paumes auſſi. Quand on ſe chaſſe il fuit, à raiſon de la grande charge qu'il a en tête; mais après qu'il a couru une longue eſpace de temps en faiſant ſes tours & frayant, il ſe met & accule contre un arbre, afin que rien ne lui puiſſe venir que devant, & met ſa tête contre terre, & quand il eſt en tel état, nul n'en oſeroit approcher pour le prendre, à cauſe de la tête qui lui couvre le corps. Si on lui va par-derrière, au lieu que les cerfs frappent des andoillers deſſous, il frappe des ergots deſſus, mais non ſi grands coups que fait le cerf. Telles bêtes font grand peur aux allans & lévriers quand ils voient ſa diverſe tête. Le rangier n'eſt pas plus haut qu'un daim, mais il eſt plus épais & plus gros. Quand il lève ſa tête en arrière, elle eſt plus grande que ſon corps, d'entre ſa tête. Il viande comme un cerf ou un daim, & jete ſa fumée en troches ou en plateaux; il vit bien longuement; on le prend aux arcs, aux reſeaux, aux lacs, aux foſſes & aux engins. Il a plus grande venaiſon que n'a un cerf en ſa ſaiſon; il va en rut après les cerfs, comme font les daims, & porte comme une biche, pour ce on le chaſſe.

La manière de prendre le *rangier* ou *ranglier.* Quand un veneur voudra chaſſer le rangier, il le doit quérir en taillant de ſes chiens, & non pas le queſter & laiſſer courir par ſon limier par les forts bois, où il lui ſemblera que les beſtes rouſſes font leur demeure; & là doit tendre des rets & hayes, ſelon les attours de la foreſt, & doit mener ſes limiers par les bois. Pour ce que le rangier eſt peſante beſte pour la tête grande & haute, qu'il porte, peu de maîtres & de veneurs le chaſſent à force, ne à chiens de chaſſe. *La Venerie de Jacques Dufouilloux;* Paris, 1614, *feuillet 97.*

en même temps la manière de chaſſer le cerf, le daim, le chevreuil, le bouquetin, le chamois, &c. on ne peut pas dire que, dans l'article du rangier, il ait voulu parler d'aucun de ces animaux, ni qu'il ſe ſoit trompé dans l'application du nom. Il ſembleroit donc par ces témoignages poſitifs, qu'il exiſtoit jadis en France des rennes, du moins dans les hautes montagnes, telles que les Pyrénées, dont Gaſton Phœbus étoit voiſin, comme Seigneur & habitant du comté de Foix; & que depuis ce temps, ils ont été détruits comme les cerfs, qui autrefois étoient communs dans cette contrée, & qui cependant n'exiſtent plus aujourd'hui dans le Bigorre, le Couſérans, ni dans les provinces adjacentes. Il eſt certain que le renne ne ſe trouve actuellement que dans les pays les plus ſeptentrionaux; mais l'on ſait auſſi que le climat de la France étoit autrefois beaucoup plus humide & plus froid par la quantité des bois & des marais qu'il ne l'eſt aujourd'hui. On voit par la lettre de l'empereur Julien, quelle étoit de ſon temps la rigueur du froid à Paris; la deſcription qu'il donne des glaces de la Seine, reſſemble parfaitement à celle que nos Canadiens ſont de celles du fleuve de Quebec; les Gaules, ſous la même latitude que le Canada, étoient il y a deux mille ans ce que le Canada eſt de nos jours, c'eſt-à-dire un climat aſſez froid pour nourrir les animaux qu'on ne trouve aujourd'hui que dans les provinces du Nord.

En comparant les témoignages & combinant les

indications que je viens de citer, il me paroît donc qu'il exiſtoit autrefois dans les forêts des Gaules & de la Germanie des élans & des rennes, & que les paſſages de Céſar ne peuvent s'appliquer qu'à ces deux animaux; à meſure que l'on a défriché les terres & deſſéché les eaux, la température du climat ſera devenue plus douce, & ces mêmes animaux qui n'aiment que le froid auront d'abord abandonné le plat-pays, & ſe ſeront retirés dans la région des neiges ſur les hautes montagnes, où ils ſubſiſtoient encore du temps de Gaſton de Foix; & s'il ne s'y en trouve plus aujourd'hui, c'eſt que cette même température a toujours été en augmentant de chaleur par la deſtruction preſqu'entière des forêts, par l'abaiſſement ſucceſſif des montagnes, par la diminution des eaux, par la multiplication des hommes, & par la ſucceſſion de leurs travaux & de l'augmentation de leur conſommation en tout genre. Il me paroît de même que Pline a emprunté de Jules Céſar, preſque tout ce qu'il a écrit de ces deux animaux, & qu'il eſt le premier Auteur de la confuſion des noms; il cite en même temps l'*alce* & le *machlis*, & naturellement on devroit en conclure que ces deux noms déſignent deux animaux différens *(h)*: cependant ſi l'on remarque, 1.° Qu'il

---

(h) Nota. Pluſieurs Naturaliſtes & même quelques-uns des plus ſavans, tels que M. Ray, ont en effet penſé que le *machlis* de Pline ſe trouvant dans cet Auteur à côté de l'*alce* ne pouvoit être autre que

nomme ſimplement l'*alce*, ſans autre indication ni deſcription, qu'il ne le nomme qu'une fois, & que nulle part il n'en dit un mot de plus. 2.° Que lui ſeul a écrit le nom *machlis*, & qu'aucun autre auteur Latin ou Grec n'a employé ce mot, qui même paroît factice *(i)*, & qui ſelon les commentateurs de Pline, eſt remplacé par celui d'*alce* dans pluſieurs anciens manuſcrits. 3.° Qu'il attribue au *machlis* tout ce que Jules Céſar dit de l'*alce*; on ne pourra douter que le paſſage de Pline ne ſoit corrompu, & que ces deux noms ne déſignent le même animal, c'eſt-à-dire l'*élan*. Cette queſtion une fois décidée, en décideroit une autre; le *machlis* étant l'*élan*, le *tarandus* ſera le *renne*: ce nom *tarandus* eſt encore un mot qui ne ſe trouve dans aucun Auteur avant Pline, & ſur l'interprétation duquel les Naturaliſtes ont beaucoup varié; cependant Agricola & Éliot n'ont pas héſité de l'appliquer au renne, & par les raiſons que nous venons de déduire,

---

le renne. *Cervus rangifer* the *raindeer*. Plinio, *machlis*. Ray, *Syn. quad. pag. 88*. C'eſt parce que je ne ſuis pas de ce ſentiment, que j'ai cru devoir donner ici le détail de mes raiſons.

(i) Nota. On lit à la marge de ce paſſage de Pline, *achlin* au lieu de *machlin*. *Fortaſſis achlin quòd non cubet*, diſent les commentateurs, ainſi ce nom paroît être factice & ajuſté à la ſuppoſition que cet animal ne peut ſe coucher; d'autre côté en tranſpoſant *l* dans *alcé*, on fait *aclé*, qui ne diffère pas beaucoup d'*achlis*, ainſi l'on peut encore penſer que ce mot a été corrompu par les copiſtes, d'autant plus que l'on trouve *alcem* au lieu de *machlin* dans quelques anciens manuſcrits.

nous souscrivons à leur avis; au reste, on ne doit pas être surpris du silence des Grecs au sujet de ces deux animaux, ni de l'incertitude avec laquelle les Latins en ont parlé, puisque les climats septentrionaux étoient absolument inconnus aux premiers, & n'étoient connus des seconds que par relation.

Or, l'élan & le renne ne se trouvent tous deux que dans les pays du Nord; l'élan en-deçà & le renne au-delà du Cercle polaire en Europe & en Asie : on les retrouve en Amérique à de moindres latitudes, parce que le froid y est plus grand qu'en Europe; le renne n'en craint pas la rigueur, même la plus excessive, on en voit à Spitzberg *(k)* : il est commun en Groënland *(l)*,

(k) On trouve des rennes par-tout aux environs de Spitzbergen, mais sur-tout à *Rehen-feld*, lieu qu'on a ainsi nommé pour le grand nombre de rennes qui s'y trouvent; on en voit aussi quantité au Foreland tout près du Havre des Moules.... Nous ne fumes pas plutôt arrivés dans ce pays-là au printemps, que nous tuames quelques-uns de ces rennes, qui étoient fort maigres, d'où on peut conjecturer que quelqu'infertile que soit le pays de Spitzbergen, & quelque froid qu'il y fasse, ces animaux ne laissent pas d'y passer l'hiver, & de se contenter de ce qu'ils y peuvent trouver. *Recueil des voyages du Nord, tome II, page 113.*

(l) *Nota.* Le capitaine Craycott, amena de Groënland en 1738 un mâle & une femelle à Londres. *Voyez l'Histoire des Oiseaux*, d'Edwards, *page 51*, où l'on trouve la description & la figure de cet animal sous le nom de *daim de Groënland.* Ce daim de Groënland de M. Edwards, aussi-bien que le *chevreuil de Groënland* ou *caprea Groënlendica*, dont parle M. Grew, dans la description du Cabinet de la

& dans la Lapponie la plus boréale *(m)*, ainsi que dans les parties les plus septentrionales de l'Asie *(n)*; l'élan ne s'approche

---

Société royale, ne sont autre chose que le renne. Ces Auteurs en décrivant les cornes ou plutôt le bois de ces animaux, semblent tous deux donner comme un caractère particulier le duvet, dont le bois étoit recouvert dans l'un & l'autre de ces animaux : cela cependant est commun au renne, au cerf, au daim & à tous les animaux qui portent du bois; pendant tout le temps que ce bois croît il est couvert de poil, & comme l'été est la saison de cet accroissement, & que c'est aussi le seul temps de l'année où l'on puisse voyager en Groënland, il n'est pas étonnant que les bois de ces animaux pris dans cette saison soient couverts de duvet : ainsi ce caractère est nul dans la description de ces Auteurs.

On trouve sur les côtes, au détroit de Forbisher, des cerfs à peu-près de la couleur de nos ânes, & dont le bois est beaucoup plus large & plus élevé qu'aux nôtres : leur pied a sept ou huit pouces de tour, & ressemble à celui de nos bœufs. *Voyage de Lade, tome II, page 297. Nota.* Ceci paroît avoir été copié par Robert Lade, d'une ancienne relation, qui a pour titre, *la Navigation du capitaine Martin, Anglois, ès régions d'West & de Nord-west;* Paris, 1578, où il est dit *page 17:* « Bien qu'il y ait des cerfs dans les terres à la rade de » Warvick en grande quantité, la peau desquels ressemble à celle de » nos ânes, leurs tête & cornes surpassent, tant en grandeur qu'en » largeur, celle des nôtres de par-deça; leurs pieds sont aussi gros » que ceux de nos bœufs & ont de largeur, comme je vous puis assurer pour les avoir mesurés, huit pouces ».

(m) On trouve des rennes en quantité dans le pays des Samoïedes & par-tout le septentrion. *Voyage d'Olearius, tome I, page 126.* — *Voyez aussi l'Histoire de la Lapponie, par Schæffer;* Paris, 1678, *page 209.*

(n) Les Ostiaques en Sibérie se servent, ainsi que les Samoïedes, de rennes

s'approche pas si près du pôle, il habite la Norvège *(o)*, en Suède *(p)*, en Pologne *(q)*, en Lithuanie *(r)*, en Russie *(s)*, & dans les provinces de la Sibérie & de la Tartarie *(t)*, jusqu'au nord de la Chine; on le retrouve

---

de rennes & de chiens pour tirer leurs traîneaux. *Nouveau Mémoire sur la grande Russie, tome II, page 181.* — On voit en grande quantité chez les Tunguses des rennes, des élans, des ours, &c. *Voyage de Gmelin, tome II, page 206.* — *Traduction, communiquée par M. de l'Isle.*

(o) Voyez la chasse d'un élan, faite en Norvège, par le sieur de la Martinière, dans son voyage des pays septentrionaux; *Paris, 1671, pages 10 & suivantes.*

(p) Alces habitat in silvis Sueciæ, rariùs obvius hodie, quàm olim. Linn. *Fauna Suecica*, pag. 13.

(q) Tenent alces prægrandes albœ Russiæ sylvæ, fovent Palatinatus varii, Novogrodensis, Breslianensis, Kioviensis; Volhinensis circa Stepan, *Sandomiriensis circa* Nisko, *Livoniensis in Capitaneatibus quatuor ad Poloniæ regnum pertinentibus, Varmia iis non destituitur.* Rzaczynski, *auctuarium*, page 305.

(r) Le *loss* des Lithuaniens, le *lozzi* des Moscovites, l'*œlg* des Norvégiens, l'*elend* des Allemands, & l'*alce* des Latins, n'indiquent que la même bête, bien différente du *rehen* des Norvégiens, qui est le *rhenne*. . . . La Lapponie nourrit fort peu d'élans, & elle les prend le plus souvent d'ailleurs, particulièrement de la Lithuanie. . . Il s'en trouve dans la Finlande méridionale, en Carélie, en Russie. *Histoire de la Lapponie, par Schœffer, page 310.*

(s) Dans les environs de la ville d'Irkutzk, on trouve des élans, des cerfs, &c. *Voyage de Gmelin, tome II, page 165. . . Traduction communiquée par M. de l'Isle.* — Les élans sont fort communs dans le pays des Tartares Mantcheous & dans celui des Solons. *Idem, ibid.*

(t) L'animal de Tartarie que les Chinois appellent *han-ta-han*,

ſous le nom d'*orignal*, & le renne ſous celui de *caribou*, en Canada & dans toute la partie ſeptentrionale de l'Amérique. Les Naturaliſtes qui ont douté que l'orignal *(u)*

---

nous paroît être le même que l'élan. « Le han-ta-han (diſent les » Miſſionnaires) eſt un animal qui reſſemble à l'élan; la chaſſe en eſt » commune dans le pays des Solons, & l'empereur Kam-hi prenoit » quelquefois plaiſir à cet amuſement; il y a des han-ta-han de la » groſſeur de nos plus grands bœufs : il ne s'en trouve que dans » certains cantons, ſur-tout vers les montagnes de Sevelki, dans les » terreins marécageux qu'ils aiment beaucoup, & où la chaſſe en eſt aiſée, parce que leur peſanteur retarde leur fuite». *Hiſtoire générale des Voyages, tome XVI, page 602.*

(u) Les *élans* ou *orignals* ſont fréquens en la province de Canada, & fort rares au pays des Hurons, d'autant que ces animaux ſe tiennent & ſe retirent ordinairement dans les pays les plus froids.... Les Hurons appellent ces élans *ſondareinta*, & les Caribous *auſquoy*, deſquels les Sauvages nous donnèrent un pied, qui eſt creux & ſi léger de la corne, & fait de telle façon, qu'on peut aiſément croire ce qu'on dit de cet animal, qu'il marche ſur les neiges ſans enfoncer; l'élan eſt plus haut que le cheval...... Il a le poil ordinairement griſon & quelquefois fauve, long quaſi comme le doigt de la main; ſa tête eſt fort longue, & porte ſon bois double comme le cerf, mais large & fait comme celui d'un daim, & long de trois pieds; le pied en eſt fourchu comme celui du cerf, mais beaucoup plus plantureux; la chair en eſt courte & fort délicate; il paît aux prairies, & vit auſſi des tendres pointes des arbres : c'eſt la plus abondante manne des Canadiens après le poiſſon. *Voyage de Sagard Theodat, page 308.* —Il y a des élans à la Virginie. *Hiſtoire de la Virginie;* Orléans, 1707, *page 213.* — On trouve dans la nouvelle Angleterre grand nombre d'*orignaux* ou d'*élans*. *Deſcription de l'Amérique ſeptentrionale, par Denys, tome I, page 27.* — L'île du cap Breton a été eſtimée pour la chaſſe de l'orignal, il s'y en trouvoit autrefois grand nombre, mais

fût l'élan, & le caribou *(x)* le renne, n'avoient pas assez comparé la Nature avec les témoignages des Voyageurs : ce sont certainement les mêmes animaux, qui, comme tous les autres, dans ce nouveau monde, sont seulement plus petits que dans l'ancien continent.

à présent il n'y en a plus, les Sauvages ont tout détruit. *Description de l'Amérique septentrionale, par Denys, tome I, page 163.* — L'orignal de la nouvelle France est aussi puissant qu'un mulet, la tête à peu-près de même, le cou plus long, le tout plus décharné, les jambes longues, fort sèches, le pied fourchu & un petit bout de queue, les uns ont le poil gris-blanc, les autres roux & noir, & quand ils vieillissent, le poil est creux, long comme le doigt, & bon à faire des matelas & garnir des selles de cheval, il ne se foule pas & revient en le battant. L'élan porte un grand bois sur sa tête, plat & fourchu en forme de main; il s'en voit qui ont environ une brasse de longueur, & qui pèsent jusqu'à cent & cent cinquante livres, il leur tombe comme au cerf. *Idem, tome II, page 321.* — L'orignal est une espèce d'élan, qui diffère un peu de ceux qu'on voit en Moscovie, il est grand comme un mulet d'Auvergne, & de figure semblable, à la réserve du mufle, de la queue & d'un grand bois plat, qui pèse jusqu'à trois cents livres & même jusqu'à quatre cents, s'il en faut croire quelques Sauvages, qui assurent en avoir vu de ce poids-là. Cet animal cherche ordinairement les terres franches; le poil de l'orignal est long & brun, sa peau est forte & dure, quoique peu épaisse; la viande en est bonne, mais la femelle a la chair plus délicate. *Voyage de la Hontan, tome I, page 86.*

(x) Le caribou est une figure d'animal à gros mufle & à longues oreilles....... Comme il a le pied large, il échappe aisément sur la neige durcie, en quoi il diffère de l'orignal, qui est presque aussitôt enfoncé que levé. *Idem, ibidem, page 90.* — L'île Saint-Jean est située dans la grande baie de Saint-Laurent; il n'y a point d'orignaux dans

On peut prendre des idées aſſez juſtes de la forme de l'élan & de celle du renne, en les comparant tous deux avec le cerf; l'élan eſt plus grand, plus gros, plus élevé ſur ſes jambes; il a le cou plus court, le poil plus long, le bois beaucoup plus large & plus maſſif que le cerf; le renne eſt plus bas, plus trapu *(y)*; il a les jambes plus courtes, plus groſſes & les pieds bien plus larges; le poil très-fourni, le bois beaucoup

---

cette Iſle, il y a des caribous qui eſt une autre eſpèce d'orignaux, ils n'ont pas les bois ſi puiſſans, le poil en eſt plus fourni & plus long, & preſque tout blanc; ils ſont excellens à manger; la chair en eſt plus blanche que celle de l'orignal. *Deſcription de l'Amérique ſeptentrionale, par Denys, tome I, page 202.* — Le caribou eſt une manière de cerf, qui, pour la courſe, a beaucoup d'haleine & de diſpoſition. *Voyage de Dierville, page 125.* — Le caribou eſt un animal un peu moins haut que l'orignal, qui tient plus de l'âne que du mulet pour la figure, & qui égale pour le moins le cerf en agilité; il y a quelques années qu'il en parut un ſur le cap aux Diamans au-deſſus de Quebec..... On eſtime fort la langue de cet animal, dont le vrai pays paroît être aux environs de la baie de Hudſon. *Hiſtoire de la nouvelle France, par le P. Charlevoix, tome III, page 129.* — La meilleure chaſſe de l'Amérique ſeptentrionale eſt celle du caribou, elle dure toute l'année, & ſur-tout au printemps & en automne on en voit des troupes de trois & quatre cents à la fois & davantage.... Les caribous reſſemblent aſſez aux daims à leurs cornes près; les matelots, la première fois qu'ils en virent, en eurent peur & s'enfuirent. *Lettres édifiantes, X.e Recueil, page 322.*

(y) Les cerfs ſont plus haut montés ſur leurs jambes, mais leur corps eſt plus petit que celui du renne. *Hiſtoire de la Lapponie, par J. Schæffer;* Paris, 1678, *page 205.*

plus long & divisé en un grand nombre de rameaux *(z)*, terminés par des empaumures : au lieu que celui de l'élan n'est, pour ainsi dire, que découpé & chevillé sur la tranche; tous deux ont de longs poils sous le cou, & tous deux ont la queue courte & les oreilles beaucoup plus longues que le cerf: ils ne vont pas par bonds & par sauts, comme le chevreuil ou le cerf, leur marche est une espèce de trot, mais si prompt & si aisé

(z) Il y a beaucoup de rennes qui ont deux cornes, qui vont en arrière, comme les ont ordinairement les cerfs; il sort de ces deux cornes une branche au milieu plus petite, mais partagée aussi-bien que le bois d'un cerf en plusieurs andouillers, qui est tournée sur le devant & qui, à cause de cette situation & de cette figure, peut passer pour une troisième corne, quoiqu'il arrive encote plus fréquemment que chacune des grandes cornes pousse de soi une telle branche; qu'ainsi elle a une autre petite corne avancée vers le front, & que de cette manière il paroît non plus trois cornes, mais quatre, deux en arrière comme au cerf & deux en devant, ce qui est particulier au renne...... On a aussi quelquefois trouvé que les cornes des rennes étoient ainsi disposées, deux courbes en arrière, deux plus petites montantes en haut, & deux encore moindres tournées en devant, ayant toutes leurs andouillers, le tout n'ayant cependant qu'une seule racine, celles qui avancent sur le front, aussi-bien que celles qui s'élèvent en haut, n'étant à proprement parler que les rejetons des grandes cornes que le renne porte courbées en arrière comme les cerfs. Au reste, cela n'est pas fort ordinaire, on voit plus fréquemment des rennes qui ont trois cornes, & le nombre de ceux qui en ont quatre, comme nous l'avons expliqué, est encore plus grand; tout ceci doit s'entendre des mâles qui les ont grandes, larges & avec beaucoup de branches : car les femelles les ont plus petites, & elles n'y ont pas tant de rameaux. *Histoire de la Lapponie, par J. Schœffer;* Paris, 1678, *page 306.*

qu'ils font dans le même temps presque autant de chemin qu'eux, sans se fatiguer autant; car ils peuvent trotter ainsi, sans s'arrêter, pendant un jour ou deux *(a)*; le renne se tient sur les montagnes *(b)*; l'élan n'habite que les terres basses & les forêts humides : tous deux se mettent en troupes, comme le cerf & vont de compagnie : tous deux peuvent s'apprivoiser, mais le renne beaucoup plus que l'élan; celui-ci comme le cerf, n'a nulle part perdu sa liberté, au lieu que le renne est devenu domestique chez le dernier des peuples; les Lappons n'ont pas d'autre bétail. Dans ce climat glacé, qui ne reçoit du soleil que des rayons obliques, où la nuit a sa saison comme le jour, où la neige couvre la terre dès le commencement de l'automne jusqu'à la fin du printemps, où la ronce, le genièvre & la mousse font seuls la verdure de l'été; l'homme pouvoit-il espérer de nourrir des troupeaux! le cheval, le bœuf, la brebis, tous nos autres animaux utiles ne pouvant y trouver leur subsistance, ni résister à la rigueur du froid; il a fallu chercher parmi les hôtes des forêts, l'espèce

---

(a) L'orignal ne court ni ne bondit, mais son trot égale presque la course du cerf. Les Sauvages assurent qu'il peut en été trotter trois jours & trois nuits sans se reposer. *Voyage de la Hontan, tome I, page 85.*

(b) Rangifer habitat in alpibus Europæ & Asiæ maximè septentrionalibus, victitat Lichene Rangiferino.... Alces habitat in borealibus Europæ Asiæque populetis. Linn. *Syst. nat.* edit, X, pag. 67.

la moins ſauvage & la plus profitable; les Lappons ont fait ce que nous ferions nous-mêmes, ſi nous venions à perdre notre bétail : il faudroit bien alors, pour y ſuppléer, apprivoiſer les cerfs, les chevreuils de nos bois, & les rendre animaux domeſtiques; & je ſuis perſuadé qu'on en viendroit à bout, & qu'on ſauroit bientôt en tirer autant d'utilité que les Lappons en tirent de leurs rennes. Nous devons ſentir par cet exemple, juſqu'où s'étend pour nous la libéralité de la Nature; nous n'uſons pas à beaucoup près de toutes les richeſſes qu'elle nous offre, le fonds en eſt bien plus immenſe que nous ne l'imaginons : elle nous a donné le cheval, le bœuf, la brebis, tous nos autres animaux domeſtiques pour nous ſervir, nous nourrir, nous vêtir; & elle a encore des eſpèces de réſerve, qui pourroient ſuppléer à leur défaut, & qu'il ne tiendroit qu'à nous d'aſſujettir & de faire ſervir à nos beſoins. L'homme ne ſait pas aſſez ce que peut la Nature, ni ce qu'il peut ſur elle: au lieu de la rechercher dans ce qu'il ne connoît pas, il aime mieux en abuſer dans tout ce qu'il en connoît.

En comparant les avantages que les Lappons tirent du renne apprivoiſé, avec ceux que nous retirons de nos animaux domeſtiques, on verra que cet animal en vaut ſeul deux ou trois; on s'en ſert comme du cheval, pour tirer des traîneaux, des voitures; il marche avec bien plus de diligence & de légèreté, fait aiſément trente lieues par jour, & court avec autant d'aſſurance ſur la

neige gelée que ſur une pelouſe. La femelle donne du lait plus ſubſtantiel & plus nourriſſant que celui de la vache; la chair de cet animal eſt très-bonne à manger; ſon poil fait une excellente fourrure, & la peau paſſée devient un cuir très-ſouple & très-durable; ainſi le renne donne ſeul tout ce que nous tirons du cheval, du bœuf & de la brebis.

La manière dont les Lappons élèvent & conduiſent ces animaux, mérite une attention particulière. Olaüs *(c)*, Schœffer *(d)*, Regnard *(e)* nous ont donné ſur cela des détails intéreſſans, que nous croyons devoir préſenter ici par extrait, en réformant ou ſupprimant les faits ſur leſquels ils ſe ſont trompés. Le bois du renne beaucoup plus grand, plus étendu & diviſé en un bien plus grand nombre de rameaux que celui du cerf, diſent ces Auteurs, eſt une eſpèce de ſingularité admirable & monſtrueuſe: la nourriture de cet animal pendant l'hiver, eſt une mouſſe blanche qu'il ſait trouver ſous les neiges épaiſſes en les fouillant avec ſon bois, & les détournant avec ſes pieds; en été, il vit de boutons & de feuilles d'arbres, plutôt que d'herbes, que les rameaux de ſon

(c) *Hiſt. de Gentibus ſeptent. autore* Olao magno; Antuerpiæ, 1558, *pag.* 205 *& ſeq.*

(d) Hiſtoire de la Lapponie, traduite du latin, de Jean Schœffer; *Paris, 1678, pages 205 & ſuiv.*

(e) Œuvres de Regnard; *Paris, 1747, tome I, pages 172 & ſuivantes.*

bois

bois avancés en avant ne lui permettent pas de brouter aiſément : il court ſur la neige & enfonce peu à cauſe de la largeur de ſes pieds..... Ces animaux ſont doux, on en fait des troupeaux, qui rapportent beaucoup de profit à leur maître ; le lait, la peau, les nerfs, les os, les cornes des pieds, les bois, le poil, la chair, tout en eſt bon & utile ; les plus riches Lappons, ont des troupeaux de quatre ou cinq cents rennes, les pauvres en ont dix ou douze ; on les mène au pâturage, on les ramène à l'étable ou bien on les enferme dans des parcs pendant la nuit pour les mettre à l'abri de l'inſulte des loups ; lorſqu'on leur fait changer de climat, ils meurent en peu de temps ; autrefois Stenon, prince de Suède en envoya ſix à Frédéric, duc de Holſtein ; & moins anciennement, en 1533, Guſtave, roi de Suède en fit paſſer dix en Pruſſe, mâles & femelles, qu'on lâcha dans les bois : tous périrent ſans avoir produit, ni dans l'état de domeſticité, ni dans celui de liberté. « J'aurois bien voulu, dit M. Regnard, mener en France quelques rennes en vie ; pluſieurs gens l'ont « tenté inutilement, & l'on en conduiſit l'année paſſée « trois ou quatre à Dantzick, où ils moururent, ne « pouvant s'accommoder à ce climat, qui eſt trop chaud « pour eux ».

Il y a en Lapponie des rennes ſauvages & des rennes domeſtiques. Dans le temps de la chaleur, on lâche les femelles dans les bois, on les laiſſe rechercher les

mâles ſauvages ; & comme ces rennes ſauvages ſont plus robuſtes & plus forts que les domeſtiques, on préfère ceux qui ſont iſſus de ce mélange pour les atteler au traîneau : ces rennes ſont moins doux que les autres : car non-ſeulement ils refuſent quelquefois d'obéir à celui qui les guide, mais ils ſe retournent bruſquement contre lui, l'attaquent à coups de pied, en ſorte qu'il n'a d'autre reſſource que de ſe couvrir de ſon traîneau, juſqu'à ce que la colère de la bête ſoit appaiſée ; au reſte cette voiture eſt ſi légère, qu'on la manie & la retourne aiſément ſur ſoi, elle eſt garnie par-deſſous de peaux de jeunes rennes, le poil tourné contre la neige & couché en arrière, pour que le traîneau gliſſe plus facilement en avant & recule moins aiſément dans la montagne ; le renne attelé n'a pour colier qu'un morceau de peau, où le poil eſt reſté, d'où deſcend vers le poitrail un trait qui lui paſſe ſous le ventre, entre les jambes, & va s'attacher à un trou qui eſt ſur le devant du traîneau ; le Lappon n'a pour guides qu'une ſeule corde, attachée à la racine du bois de l'animal, qu'il jette diverſement ſur le dos de la bête, tantôt d'un côté & tantôt de l'autre, ſelon qu'il veut la diriger à droite ou à gauche : elle peut faire quatre ou cinq lieues par heure ; mais plus cette manière de voyager eſt prompte, plus elle eſt incommode, il faut y être habitué & travailler continuellement pour maintenir ſon traîneau & l'empêcher de verſer.

Les rennes ont à l'extérieur beaucoup de choſes communes avec les cerfs, & la conformation des parties intérieures eſt, pour ainſi dire la même *(f)*; de cette conformité de nature, réſultent des habitudes analogues & des effets ſemblables. Le renne jette ſon bois tous les ans, comme le cerf, & ſe charge comme lui de venaiſon; il eſt en rut dans la même ſaiſon, c'eſt-à-dire vers la fin de ſeptembre; les femelles dans l'une & dans l'autre eſpèce portent huit mois, & ne produiſent qu'un petit; les mâles ont de même une très-mauvaiſe odeur dans ce temps de chaleur; & parmi les femelles, comme parmi les biches, il s'en trouve quelques-unes qui ne produiſent pas *(g)*; les jeunes rennes ont auſſi, comme les faons dans le premier âge, le poil d'une couleur variée; il eſt d'abord d'un roux mêlé de jaune, & devient avec l'âge, d'un brun preſque noir *(h)*; chaque petit ſuit ſa mère pendant deux ou trois ans, & ce n'eſt qu'à l'âge de quatre ans révolus que ces animaux ont acquis leur plein accroiſſement:

(f) Vide Rangifer. Anatom. Barth. Act. 1671, n.° CXXXV.

(g) Sur cent femelles, il ne s'en trouve pas dix qui ne portent, & qui à cauſe de leur ſtérilité ſont appelées *raones;* celles-ci ont la chair fort ſucculente vers l'automne, comme ſi elles avoient été engraiſſées exprès. *Schæffer, page 204.*

(h) La couleur de leur poil eſt plus noire que celle du cerf. . . . Les rennes ſauvages ſont toujours plus fortes, plus grandes & plus noires que les domeſtiques. *Regnard, tome I, page 108.*

c'eſt auſſi à cet âge qu'on commence à les dreſſer & les exercer au travail; pour les rendre plus ſouples, on leur fait ſubir d'avance la caſtration, & c'eſt avec les dents que les Lappons ſont cette opération. Les rennes entiers ſont fiers & trop difficiles à manier : on ne ſe ſert donc que des hongres, parmi leſquels on choiſit les plus vifs & les plus légers pour courir au traîneau, & les plus peſans pour voiturer à pas plus lents les proviſions & les bagages. On ne garde qu'un mâle entier pour cinq ou ſix femelles, & c'eſt à l'âge d'un an que ſe fait la caſtration; ils ſont encore comme les cerfs ſujets aux vers dans la mauvaiſe ſaiſon, il s'en engendre ſur la fin de l'hiver une ſi grande quantité ſous leur peau, qu'elle en eſt alors toute criblée; ces trous de vers ſe referment en été, & auſſi ce n'eſt qu'en automne que l'on tue les rennes pour en avoir la fourrure ou le cuir.

Les troupeaux de cette eſpèce demandent beaucoup de ſoin : les rennes ſont ſujets à s'écarter, & reprennent volontiers leur liberté naturelle; il faut les ſuivre & les veiller de près; on ne peut les mener paître que dans des lieux découverts, & pour peu que le troupeau ſoit nombreux on a beſoin de pluſieurs perſonnes pour les garder, pour les contenir, pour les rappeler, pour courir après ceux qui s'éloignent; ils ſont tous marqués, afin qu'on puiſſe les reconnoître : car il arrive ſouvent, ou qu'ils s'égarent dans les bois, ou qu'ils paſſent à un autre troupeau : enfin les Lappons ſont continuellement

occupés à ces ſoins ; les rennes ſont toutes leurs richeſſes, & ils ſavent en tirer toutes les commodités, ou pour mieux dire, les néceſſités de la vie ; ils ſe couvrent depuis les pieds juſqu'à la tête de ces fourrures, qui ſont impénétrables au froid & à l'eau : c'eſt leur habit d'hiver ; l'été ils ſe ſervent des peaux dont le poil eſt tombé ; ils ſavent auſſi filer ce poil ; ils en recouvrent les nerfs qu'ils tirent du corps de l'animal, & qui leur ſervent de cordes & de fil ; ils en mangent la chair, en boivent le lait, & en font des fromages très-gras : ce lait épuré & battu donne, au lieu de beurre, une eſpèce de ſuif ; cette particularité, auſſi-bien que la grande étendue du bois dans cet animal, & l'abondante venaiſon dont il eſt chargé dans le temps du rut, ſont autant d'indices de la ſurabondance de nourriture ; & ce qui prouve encore que cette ſurabondance eſt exceſſive ou du moins plus grande que dans aucune eſpèce, c'eſt que le renne eſt le ſeul dont la femelle ait un bois comme le mâle, & le ſeul encore dont le bois tombe & ſe renouvelle malgré la caſtration *(i)* ; car dans les cerfs,

---

(i) Uterque ſexus cornutus eſt.... Caſtratus quotannis cornua deponit. Linn. *Syſt. nat.* edit. X, pag. 67. *Nota.* C'eſt ſur cette ſeule autorité de M. Linnæus, que nous avançons ce fait, duquel nous ne voulons pas douter, parce qu'ayant voyagé dans le Nord & demeurant en Suède, il a été à portée d'être bien informé de tout ce qui concerne le renne ; j'avoue cependant que cette exception doit paroître ſingulière, attendu que dans tous les autres animaux de ce genre, l'effet de la caſtration empêche la chute ou le renouvellement du bois, &

les daims & les chevreuils qui ont ſubi cette opération, la tête de l'animal reſte pour toujours dans le même état où elle étoit au moment de la caſtration; ainſi le renne eſt de tous les animaux celui où le ſuperflu de la matière nutritive eſt le plus apparent, & cela tient peut-être moins à la nature de l'animal qu'à la qualité de la nourriture *(k)*; car cette mouſſe blanche, qui fait ſur-tout pendant l'hiver ſon unique aliment, eſt un *lichen* dont la ſubſtance ſemblable à celle de la morille ou de la barbe de chèvre, eſt très-nourriſſante & beaucoup plus chargée de molécules organiques que les herbes, les feuilles ou les boutons des arbres *(l)*, & c'eſt par

---

que d'ailleurs on peut oppoſer à M. Linnæus un témoignage contraire & poſitif. *Caſtratis rangiferis Lappones utuntur. Cornua caſtratorum non decidunt & cùm hirſuta ſunt ſemper pilis luxuriant.* Hulden, *Rangifer. Jenæ, 1697.* Mais M. Hulden n'avoit peut-être d'autre raiſon que l'analogie pour avancer ce fait; & l'autorité d'un habile Naturaliſte, tel que M. Linnæus, vaut ſeule plus que le témoignage de pluſieurs gens moins inſtruits. Le fait très-certain, que la femelle porte un bois comme le mâle, eſt une autre exception qui appuie la première; l'uſage où ſont les Lappons de ne pas amputer les teſticules au renne, mais ſeulement de le biſtourner, en comprimant avec les dents les vaiſſeaux qui y aboutiſſent la favoriſe encore; car l'action des teſticules qui paroît néceſſaire à la production du bois, n'eſt pas ici totalement détruite, elle n'eſt qu'affoiblie & peut bien s'exercer dans le mâle biſtourné, puiſqu'elle a ſon effet, même dans les femelles.

(k) Voyez ce que j'ai dit à ce ſujet dans cette Hiſtoire Naturelle, *article du cerf.*

(l) Ceci eſt ſingulièrement remarquable, que quoique le renne ne mange en hiver que de cette mouſſe & en très-grande quantité, il

cette raiſon que le renne a plus de bois & plus de venaiſon que le cerf, & que les femelles & les hongres n'en ſont pas dépourvus : c'eſt encore de-là que vient la grande variété qui ſe trouve dans la grandeur, dans la figure & dans le nombre des andouillers & des rameaux du bois des rennes ; les mâles qui n'ont été ni chaſſés ni contraints, & qui ſe nourriſſent largement & à ſouhait de cet aliment ſubſtantiel, ont un bois prodigieux, il s'étend en arrière preſque ſur leur croupe, & en avant au-delà du muſeau ; celui des hongres eſt moindre, quoique ſouvent il ſoit encore plus grand que le bois de nos cerfs ; enfin celui que portent les femelles eſt encore plus petit ; ainſi ces bois varient, non-ſeulement comme les autres par l'âge, mais encore par le ſexe & par la mutilation des mâles ; ces bois ſont donc ſi différens les uns des autres, qu'il n'eſt pas ſurprenant que les Auteurs qui ont voulu les décrire, ſoient ſi peu d'accord entr'eux.

Une autre ſingularité que nous ne devons pas omettre, & qui eſt commune au renne & à l'élan, c'eſt que quand ces animaux courent ou ſeulement précipitent

---

s'en engraiſſe toutesfois mieux, & il eſt plus net & couvert d'un plus beau poil que quand il mange en été les meilleures herbes, auquel temps il fait horreur à voir. La raiſon pourquoi ces animaux ſe portent mieux & ſont plus gras en automne & en hiver, c'eſt qu'ils ne peuvent nullement ſouffrir le chaud, ce qui fait qu'ils n'ont que les nerfs, la peau & les os en été. *Schæffer ; Hiſtoire de la Lapponie, page 206.*

leurs pas, les cornes de leurs pieds *(m)*, font à chaque mouvement un bruit de craquement ſi fort, qu'il ſemble que toutes les jointures des jambes ſe déboîtent; les loups avertis par ce bruit ou par l'odeur de la bête courent au-devant, la ſaiſiſſent & en viennent à bout, s'ils ſont en nombre : car le renne ſe défend d'un loup ſeul; ce n'eſt point avec ſon bois, lequel en tout lui nuit plus qu'il ne lui ſert, c'eſt avec les pieds de devant qu'il a très-forts, il en frappe le loup avec aſſez de violence pour l'étourdir ou l'écarter, & fuit enſuite avec aſſez de vîteſſe pour n'être plus atteint. Un ennemi plus dangereux pour lui, quoique moins fréquent & moins nombreux, c'eſt le *roſomack* ou *glouton :* cet animal

---

(m) Rangiferum pulices, Oeſtra, tabani ad alpes cogunt, crepitantibus ungulis. Linn. *Syſt. nat.* edit. X, pag. 67. — Le renne eſt encore différent du cerf, en ce qu'il a les pieds plus courts & beaucoup plus gros, & ſemblables aux pieds des buffles; c'eſt pourquoi il a naturellement l'ongle ou la corne du pied fendue en deux, & preſque ronde comme celle des vaches ou des taureaux. De quelque manière qu'il marche, ſoit qu'il aille lentement ou qu'il court, les jointures de ſes jambes font un aſſez grand bruit, tout de même que des cailloux qui tomberoient l'un ſur l'autre, ou des noix que l'on caſſeroit, & ce bruit s'entend auſſitôt que l'on peut apercevoir la bête. *Schæffer,* page 202. — *Fragor ac ſtrepitus pedum, ungularumque tantus eſt in celeri progreſſu, ac ſi ſilices vel nuces collidantur; qualem ſtrepitum articulorum etiam in alce obſervavi.* Hulden, *Rangifer. Jenæ, 1697.* — Ce qui eſt de remarquable dans le renne, c'eſt que tous ſes os, & particulièrement les articles des pieds craquent comme ſi on remuoit des noix, & font un cliquetis ſi fort, qu'on entend cet animal preſque d'auſſi loin qu'on le voit. *Regnard, tome I, page 108.*

encore

encore plus vorace, mais plus lourd que le loup, ne pourſuit pas le renne, il grimpe & ſe cache ſur un arbre pour l'attendre au paſſage : dès qu'il le voit à portée, il ſe lance deſſus, s'attache ſur ſon dos en y enfonçant les ongles *(n)*, & lui entamant la tête ou le cou avec les dents, ne l'abandonne pas qu'il ne l'ait égorgé ; il fait la même guerre & emploie les mêmes ruſes contre l'élan, qui eſt encore plus puiſſant & plus fort que le renne ; ce *roſomack* ou *glouton* du Nord eſt le même animal que le *carcajou* ou *quincajou* de l'Amérique ſeptentrionale ; ſes combats avec l'orignal ſont fameux, & comme nous l'avons dit, l'orignal du Canada eſt le même que l'élan d'Europe ; il eſt ſingulier que cet

---

(n) Il y a encore un animal gris-brun de la hauteur d'un chien, que les Suédois appellent *jært*, & les Latins *gulo*, qui fait auſſi une guerre ſanglante aux rennes. Cette bête monte ſur les arbres les plus hauts pour voir & n'être point vue, & pour ſurprendre ſon ennemi; lorſqu'il découvre un renne, ſoit ſauvage, ſoit domeſtique paſſant ſous l'arbre ſur lequel il eſt, il ſe jette ſur ſon dos & mettant ſes pattes de devant ſur le cou, & celles de derrière ſur la queue ; il s'étend & ſe roidit d'une telle violence, qu'il fend le renne ſur le dos, & enfonce ſon muſeau qui eſt extrêmement pointu, dans la bête, dont il boit tout le ſang. La peau du jært eſt très-belle & très-fine, & on la compare même aux zibelines. *Œuvres de Regnard, tome I, page 154.* — Le caribou court ſur la neige preſque auſſi vîte que ſur la terre, parce que ſes ongles (pieds) qui ſont fort larges l'empêchent d'enfoncer; lorſqu'il habite le fort des bois, il s'y fait des routes en hiver comme l'orignal, & y eſt attaqué de même par le carcajou. *Hiſtoire de l'Académie des Sciences, année 1713, page 14. Nota.* Le carcajou eſt le même animal que le *jært* ou *glouton.*

animal qui n'eſt guère plus gros qu'un blaireau, vienne à bout d'un élan, dont la taille excède celle d'un grand cheval, & dont la force eſt telle que d'un ſeul coup de pied *(o)*, il peut tuer un loup; mais le fait eſt atteſté par tant de témoins *(p)*, que l'on ne peut en douter.

(o) Lupi & ungulis & cornibus vel interimuntur vel effugantur ab alce, tanta enim vis eſt in ictu ungulæ ut illico tractum lupum interimat aut fodiat, quòd ſæpiùs in canibus robuſtiſſimis venatores experiuntur. Olaï Magni, hiſt. de gent. ſeptent. pag. 135.

(p) Quieſcentes humi & erecti ſtantes onagri maximi a minimâ quandoque muſtelâ guttur inſiliente mordentur ut ſanguine decurrente illico deficiant morituri. Adeo inſatiabilis eſt hæc beſtiola in cruore ſugendo ut vix ſimilem ſuæ quantitatis habeat in omnibus creaturis. Idem, pag. 134. — *Nota.* 1.° Qu'Olaüs a ſouvent déſigné l'élan par le mot *onager.* 2.° Qu'il indique mal le glouton en le comparant à une petite belette; car cet animal eſt plus gros qu'un blaireau. — Le quincajou monte dans les arbres, ſe couche tout de ſon long ſur une branche, attend-là quelque orignal : s'il en paſſe, il ſe jette deſſus ſon dos, il l'accole de ſes griffes, l'entoure de ſa queue, puis lui ronge le cou un peu au-deſſous des oreilles, tant qu'il le faſſe tomber bas; il a beau courir & ſe frotter contre les arbres, il ne quitte jamais ſa priſe. *Deſcription de l'Amérique ſeptentrionale, par Denys, page 329.* — Le carcajou attaque & met à mort l'orignal & le caribou; l'orignal choiſit en hiver un canton où croît abondamment l'*anagyris fætida* ou *bois puant*, parce qu'il s'en nourrit; & quand la terre eſt couverte de cinq ou ſix pieds de neige, il ſe fait dans ces cantons des chemins qu'il n'abandonne point qu'il ne ſoit pourſuivi par les chaſſeurs; le carcajou ayant obſervé la route de l'orignal, grimpe ſur un arbre auprès duquel il doit paſſer, & de-là s'élance ſur lui & lui coupe la gorge en un moment : en vain l'orignal ſe couche par terre, ou ſe frotte contre les arbres, rien ne fait lâcher priſe au carcajou, & des chaſſeurs ont trouvé quelquefois des morceaux de ſa peau, larges comme la main, qui étoient demeurés à

L'élan & le renne ſont tous deux du nombre des animaux ruminans; leur manière de ſe nourrir l'indique, & l'inſpection des parties intérieures le démonttre *(q)*; cependant Tornæus Schœffer *(r)*, Regnard *(ſ)*, Hulden *(t)*, & pluſieurs autres ont écrit que le renne ne ruminoit pas; Ray *(u)* a eu raiſon de dire que cela lui paroiſſoit incroyable, & en effet le renne *(x)* rumine comme le cerf & comme tous les autres animaux, qui ont pluſieurs eſtomacs; la durée de la vie dans le renne domeſtique

---

l'arbre contre lequel l'orignal s'étoit frotté. *Hiſtoire de l'Académie des Sciences, année 1707, page 13.*

(q) Dans l'élan, les parties du dedans avoient quelque choſe d'approchant de celui d'un bœuf, principalement en ce qui regarde les quatre ventricules & les inteſtins. *Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire des animaux, partie I, page 184.*

(r) Ceci eſt encore à remarquer dans le renne, qu'il ne rumine point quoiqu'il ait la corne du pied fendue. *Schœffer, page 200.*

(ſ) L'on remarque auſſi dans les rennes, que quoiqu'ils aient le pied fendu, ils ne ruminent point. *Regnard, tome I, page 109.*

(t) Sunt biſulci & cornigeri, attamen non ruminant rangiferi. Hulden, *rangiferi*, &c.

(u) Profectò (inquit Peyerus) mirum videtur animal illud tam inſigniter cornutum ac præterea biſulcum, cerviſque ſpecie ſimillimum ruminatione deſtitui, ut dignum cenſeam argumentum altiore indagine curioſorum, quibus Renones fors ſubminiſtrat aut principum favor. Hactenus Peyerus; *mihi certè non mirum tantùm videtur ſed planè incredibile.* Ray, *Syn. quad.* pag. 89.

(x) Rangifer ruminat æque ac aliæ ſpecies ſui generis. Linn. *Faun. ſuecica*, pag. 14.

n'eſt que de quinze ou ſeize ans *(y)*; mais il eſt à préſumer que dans le renne ſauvage elle eſt plus longue, cet animal étant quatre ans à croître, doit vivre vingt-huit ou trente ans, lorſqu'il eſt dans ſon état de nature. Les Lappons chaſſent les rennes ſauvages de différentes façons ſuivant les différentes ſaiſons; ils ſe ſervent des femelles domeſtiques pour attirer les mâles ſauvages dans le temps du rut *(z)*; ils les tuent à coups de mouſquet,

---

(y) Ætas ad tredecim vel ultra quindecim annos non excedit in domeſticis. Hulden. — *Ætas ſexdecim annorum.* Linn. *Syſt. nat.* edit. X, pag. 67. — Les rennes qui évitent tous les maux, & qui ſurmontent toutes les maladies & les incommodités, vivent rarement plus de treize ans. *Schœffer, page 209.*

(z) Les Lappons chaſſent les rennes avec des filets, des hallebardes, des flèches & des mouſquets; cela ſe fait en automne ou au printemps: en automne environ la Saint-Matthieu, lorſque les rennes ſont en rut; les Lappons ſe tranſportent aux endroits des forêts où ils ſavent qu'il y a des rennes mâles ſauvages, ils y mettent des rennes femelles domeſtiques, & ils les attachent à des arbres : cette femelle appelle le mâle, & lorſqu'il eſt ſur le point de la couvrir, le chaſſeur le tue d'un coup de mouſquet ou de flèche. . . . Au printemps, lorſque les neiges commencent à ſe ramollir, & que ces animaux s'y enfoncent & s'y embarraſſent, les Lappons chauſſés de leurs raquettes les pourſuivent & les atteignent. . . . On les pouſſe en d'autres rencontres avec des chiens qui les font donner dans les filets; on ſe ſert enfin d'une ſorte de rets, qui ſont des perches entrelaſſées les unes dans les autres en forme de deux grandes haies champêtres, qui font une allée fort longue & par fois de deux lieues, afin que les rennes étant une fois pouſſées & engagées dedans ſoient enfin contraintes en fuyant de tomber dans une grande foſſe faite exprès au bout de l'ouvrage. *Idem, Ibidem.*

ou les tirent avec l'arc, & décochent leurs flèches avec tant de roideur, que malgré la prodigieuſe épaiſſeur du poil & la fermeté du cuir, il n'en faut ſouvent qu'une pour tuer la bête.

Nous avons recueilli les faits de l'hiſtoire du renne avec d'autant plus de ſoin, & nous les avons préſentés avec d'autant plus de circonſpection que nous ne pouvions pas par nous-mêmes nous aſſurer de tous, & qu'il n'eſt pas poſſible d'avoir ici cet animal vivant: ayant témoigné mes regrets à cet égard à quelques-uns de mes amis, M. Collinſon, Membre de la Société royale de Londres, homme auſſi recommandable par ſes vertus que par ſon mérite littéraire, & avec lequel je ſuis lié d'amitié depuis plus de vingt ans, a eu la bonté de m'envoyer un deſſin du ſquelette du renne, & j'ai reçu du Canada un fœtus de caribou; au moyen de ces deux pièces & de pluſieurs bois de rennes qui nous ſont venus de différens endroits, nous avons été en état de vérifier les reſſemblances générales & les différences principales du renne avec le cerf, comme on le verra dans la deſcription des fœtus, du ſquelette & des bois de cet animal.

A l'égard de l'élan, j'en ai vu un vivant, il y a environ quinze ans, que je voulus faire deſſiner, mais comme il reſta peu de jours à Paris, on n'eut pas le temps d'achever le deſſin, & je n'eus moi-même que celui de vérifier la deſcription que M.rs de l'Académie

des Sciences ont autrefois donnée de ce même animal, & de m'aſſurer qu'elle eſt exacte & très-conforme à la Nature.

« L'élan, dit le redacteur de ces Mémoires de l'Aca-
» démie, *(a)* eſt remarquable par la longueur du poil, la
» grandeur des oreilles, la petiteſſe de la queue & la forme
» de l'œil, dont le grand angle eſt beaucoup fendu, de
» même que la gueule, qui l'eſt bien plus qu'aux bœufs,
» qu'aux cerfs & qu'aux autres animaux qui ont le pied
» fourché..... L'élan que nous avons diſſéqué étoit à peu-
» près de la grandeur d'un cerf; la longueur de ſon corps
» étoit de cinq pieds & demi, depuis le bout du muſeau
» juſqu'au commencement de la queue qui n'étoit longue
» que de deux pouces; ſa tête n'avoit point de bois,
» parce que c'étoit une femelle, & le cou étoit court
» n'ayant que neuf pouces de long & autant de large,
» les oreilles avoient neuf pouces de long ſur quatre de
» large..... La couleur du poil n'étoit pas fort éloignée
» de celle du poil de l'âne, dont le gris approche quel-
» queſois de celui du chameau..... Mais ce poil étoit
» d'ailleurs fort différent de celui de l'âne, qui eſt
» beaucoup plus court, & de celui du chameau qui l'a
» beaucoup plus délié; la longueur de ce poil étoit de
» trois pouces, & ſa groſſeur égaloit celle du plus gros

(a) Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des animaux; *partie I.re, pages 178 & ſuivantes.*

crin de cheval : cette groſſeur alloit toujours en dimi- «
nuant vers l'extrémité qui étoit fort pointue, & vers «
la racine elle diminuoit auſſi, mais tout-à-coup, faiſant «
comme la poignée d'une lance ; cette poignée étoit «
d'une autre couleur que le reſte du poil, étant blanche «
& diaphane comme de la ſoie de pourceau.... Ce poil «
étoit long comme à l'ours, mais plus droit, plus gros «
& plus couché, & tout d'une même eſpèce; la lèvre «
ſupérieure étoit grande & détachée des gencives, mais «
non pas ſi grande que Solin l'a décrit & que Pline l'a «
fait à l'animal qu'il appelle *machlis*. Ces Auteurs diſent «
que cette bête eſt contrainte de paître à reculons, afin «
d'empêcher que ſa lèvre ne s'engage entre ſes dents «
nous avons obſervé dans la diſſection, que la Nature a «
autrement pourvu à cet inconvénient par la grandeur «
& la force des muſcles, qui ſont particulièrement deſ- «
tinés à élever cette lèvre ſupérieure; nous avons auſſi «
trouvé les articulations de la jambe fort ſerrées par «
des ligamens, dont la dureté & l'épaiſſeur peuvent avoir «
donné lieu à l'opinion qu'on a eue que l'*alce* ne peut «
ſe relever quand il eſt une fois tombé...... Ses pieds «
étoient ſemblables à ceux du cerf, mais beaucoup plus «
gros & n'avoient d'ailleurs rien d'extraordinaire...... «
Nous avons obſervé que le grand coin de l'œil étoit «
fendu en en bas, beaucoup plus qu'il ne l'eſt aux «
cerfs, aux daims & aux chevreuils, mais d'une façon «
particulière, qui eſt que cette fente n'étoit pas ſelon «

» la direction de l'ouverture de l'œil, mais faisoit un » angle avec la ligne qui va d'un des coins de l'œil à » l'autre ; la glande lacrymale inférieure avoit un pouce » & demi de long, sur sept lignes de large...... Nous » avons trouvé dans le cerveau une partie dont la gran- » deur avoit aussi rapport avec l'odorat, qui est plus » exquis dans l'élan que dans aucun autre animal, suivant » le témoignage de Pausanias ; car les nerfs olfactifs, » appelés communément les *apophyses mamillaires,* étoient » sans comparaison plus grands qu'en aucun autre animal » que nous ayons disséqué, ayant plus de quatre lignes » de diamètre..... Pour ce qui est du morceau de chair » que quelques Auteurs lui mettent sur le dos, & les » autres sous le menton, on peut dire que s'ils ne se » sont point trompés ou n'ont point été trop crédules, » ces choses étoient particulières aux élans dont ils parlent ». Nous pouvons, à cet égard, ajouter notre propre témoignage à celui de M.rs de l'Académie ; dans l'élan que nous avons vu vivant, & qui étoit femelle, nous n'avons pas remarqué qu'il y eût une loupe sous le menton, ni sur la gorge ; cependant M. Linnæus, qui doit connoître les élans mieux que nous, puisqu'il habite leur pays, fait mention de cette loupe sur la gorge, & la donne même comme un caractère essentiel à l'élan : *Alces, cervus cornibus a caulibus palmatis carunculâ gutturali.* Syst. nat. edit. X, pag. 66. Il n'y a d'autre moyen de concilier cette assertion de M. Linnæus,

M. Linnæus, avec notre négation, qu'en ſuppoſant cette *loupe* ou *caroncule gutturale* à l'élan mâle que nous n'avons pas vu; & ſi cela eſt, cet Auteur n'auroit pas dû en faire un caractère eſſentiel à l'eſpèce, puiſque la femelle ne l'a pas; peut-être auſſi cette caroncule eſt-elle une maladie commune parmi les élans, une eſpèce de goître; car dans les deux figures que Geſner *(b)* donne de cet animal, la première qui n'a point de bois, porte une groſſe caroncule ſous le cou; & à la ſeconde, qui repréſente un élan mâle avec ſon bois, il n'y a point de caroncule.

En général l'élan eſt un animal beaucoup plus grand & bien plus fort que le cerf & le renne *(c)*; il a le poil

---

(b) Geſner. *Hiſt. quad.* pag. 1 & 3.

(c) L'élan ſurpaſſe le renne de beaucoup en grandeur, étant égal aux plus grands chevaux; l'élan, outre cela, a les cornes bien plus courtes, & larges de deux paulmes de main, leſquelles ont aux côtés & par-devant des andouillers en aſſez petit nombre; il n'a pas les pieds ronds, ſur-tout ceux de devant, mais longs, dont il ſe bat rudement; il en perce les hommes & les chiens. Il ne reſſemble pas mieux au renne par la tête qu'il a plus longue avec de grandes & groſſes lèvres qui lui pendent. Sa couleur n'eſt pas ſi blanche que celle du renne, mais elle tire également par-tout ſon corps ſur un jaune très-obſcur, mêlé avec un gris-cendré, & puis quand il marche on n'entend pas le bruit des jointures de ſes jambes, comme il arrive à tous les rennes; enfin quiconque a bien conſidéré l'un & l'autre animal (ce qui m'eſt pluſieurs fois arrivé) y a remarqué tant de différences qu'il y a ſujet de s'étonner de ce qu'il ſe trouve des perſonnes qui les prennent pour le même. *Schœffer, page 310.*

ſi rude & le cuir ſi dur que la balle du mouſquet peut à peine y pénétrer *(d)*; il a les jambes très-fermes, avec tant de mouvement & de force, ſur-tout dans les pieds de devant, que d'un ſeul coup il peut tuer un homme, un loup, & même caſſer un arbre. Cependant on le chaſſe à peu-près comme nous chaſſons le cerf, c'eſt-à-dire à force d'hommes & de chiens: on aſſure que lorſqu'il eſt lancé ou pourſuivi, il lui arrive ſouvent de tomber tout-à-coup *(e)*, ſans avoir été

(d) Alces ungulâ ferit; quinquaginta milliaria de die percurrit, corium globum plumbeum ferè eludit. Linn. *Syſt. nat.* edit. X, pag. 67.

(e) La chaſſe ayant été préparée le jour de devant, nous ne fumes pas à plus d'une portée de piſtolet dans le bois, que nous aviſames un élan, qui, courant devant nous, tomba tout d'un coup ſans avoir été tiré, ni avoir entendu tirer : ce qui m'obligea de demander à mon guide & interprète d'où venoit que cet animal étoit tombé de la ſorte; à quoi il me repondit que c'étoit du mal caduc, duquel tous ces animaux ſont affligés, qui eſt la cauſe pour laquelle on les nomme *ellends*, qui veut dire *miſérable*. . . . & n'étoit ce mal qui les fait tomber, on auroit de la peine à les attraper, ce que je vis peu après que le gentilhomme Norvégien eut tué cet élan dans ſon mal; en pourſuivant enſuite un autre pendant plus de deux heures ſans pouvoir l'attraper, & que nous n'aurions jamais pris ſans qu'il tomba, comme le premier, du même mal caduc, après avoir tué trois des plus forts chiens de ce Gentilhomme avec les pieds de devant, ce qui le fâcha fort & ne voulut plus chaſſer davantage. . . . Il me donna pour témoignage d'amitié les pieds gauches de derrière des élans qu'il avoit tués, me faiſant entendre que c'étoit un remède ſouverain pour ceux qui tombent du haut-mal; à quoi je répondis, en riant, que je m'étonnois que ce pied ayant tant de vertu, l'animal qui le portoit ne s'en guériſſoit pas l'ayant toujours avec lui : ce Gentilhomme

ni tiré, ni bleſſé ; de-là on a préſumé qu'il étoit ſujet à l'épilepſie, & de cette préſomption (qui n'eſt pas bien fondée, puiſque la peur ſeule pourroit produire le même effet) on a tiré cette conſéquence abſurde, que la corne de ſes pieds devoit guérir de l'épilepſie, & même en préſerver, & ce préjugé groſſier a été ſi généralement répandu, qu'on voit encore aujourd'hui quantité de gens du peuple porter des bagues, dont le chaton renferme un petit morceau de corne d'élan.

Comme il y a très-peu d'hommes dans les parties ſeptentrionales de l'Amérique, tous les animaux, & en particulier les élans, y ſont en plus grand nombre que dans le Nord de l'Europe. Les Sauvages n'ignorent pas l'art de les chaſſer & de les prendre *(f)*, ils les ſuivent à la piſte, quelquefois pendant pluſieurs jours de ſuite, & à force de conſtance & d'adreſſe, ils en viennent à bout ; la chaſſe en hiver eſt ſur-tout ſingulière. « On ſe ſert, dit Denys, de raquettes, par le moyen deſquelles on marche ſur la neige ſans enfoncer. «
L'orignal ne fait pas grand chemin, parce qu'il en- «
fonce dans la neige, ce qui le fatigue beaucoup à «

ſe prit à rire auſſi, & dit que j'avois raiſon, en ayant donné à pluſieurs perſonnes affligées de pareil mal, qui n'avoient pas été guéries, & qu'il connoiſſoit auſſi-bien que moi, que cette prétendue vertu du pied d'élan étoit une erreur populaire. *Voyage de la Martinière ;* Paris, 1671, *pages 10 & ſuivantes.*

(f) Deſcription de l'Amérique, *par Denys, tome II, pages 425 & ſuivantes.*

» cheminer ; il ne mange que le jet du bois de l'année: » là où les Sauvages trouvoient le bois mangé, ils ren- » controient bientôt les bêtes qui n'en étoient pas loin » & les approchoient facilement, ne pouvant aller vîte; » ils leur lançoient un dard, qui est un grand bâton, au » bout duquel est emmanché un grand os pointu qui » perce comme une épée ; s'il y avoit plusieurs orignaux » d'une bande, ils les faisoient fuir : alors les orignaux » se mettoient tous queue à queue faisant un grand cercle » d'une lieue & demie ou deux lieues, & quelquefois » plus, & battoient si bien la neige à force de tourner » qu'ils n'enfonçoient plus ; celui de devant étant las » se met derrière ; les Sauvages en embuscade les at- » tendoient passer & là les dardoient ; il y en avoit un » qui les poursuivoit toujours, à chaque tour il en demeu- roit un, mais à la fin ils s'écartoient dans le bois » En comparant cette relation avec celles que nous avons déjà citées, on voit que l'homme sauvage & l'orignal de l'Amérique copient le Lappon & l'élan d'Europe aussi exactement l'un que l'autre.

DU RENNE.

Nous n'avons donné, *volume XII, première édition avec la partie anatomique*, que la gravure du squelette du renne, n'ayant pu jusqu'alors nous procurer cet animal vivant, ou assez bien conservé pour le faire dessiner;

nous donnons ici la figure d'une femelle renne qui étoit vivante à Chantilly, dans les parcs de S. A. S. M.^{gr} le Prince de Condé, auquel le roi de Suède l'avoit envoyée avec deux mâles de même eſpèce, dont l'un mourut en chemin, & le ſecond ne vécut que très-peu de temps après ſon arrivée en France. La femelle a réſiſté plus long-temps, elle étoit de la grandeur d'une biche, mais moins haute de jambes & plus épaiſſe de corps; elle portoit un bois comme les mâles, diviſé de même par andouillers, dont les uns pointoient en devant & les autres en arrière; mais ce bois étoit plus court que celui des mâles. Voici la deſcription détaillée avec les dimenſions de cet animal, telle que M. de Sève me les a données.

La hauteur du train de devant, eſt de deux pieds onze pouces, & celle du train de derrière, de deux pieds onze pouces neuf lignes. Son poil eſt épais & uni comme celui du cerf; les plus courts ſur le corps ont au moins quinze lignes de longueur. Il eſt plus long ſous le ventre, fort court ſur les jambes, & très-long ſur le boulet juſqu'aux ergots. La couleur du poil qui couvre le corps, eſt d'un brun-rouſsâtre, plus ou moins foncé dans différens endroits du corps, & mélangé ou jaſpé plus ou moins d'un blanc-jaunâtre : ſur une partie du dos, les cuiſſes, le deſſus de la tête & le chanfrein, le poil eſt plus foncé, ſur-tout au-deſſus du larmier que le renne a comme le cerf. Le tour de l'œil eſt noir. Le muſeau eſt d'un brun-foncé, & le tour des naſeaux noirs; le bout du muſeau juſqu'aux naſeaux eſt d'un blanc-vif, ainſi que le bout de la mâchoire inférieure. L'oreille eſt couverte en-deſſus d'un poil épais,

blanc, tirant ſur le fauve, mêlé de poil brun; le dedans de l'oreille eſt garni de grands poils blancs. Le cou & la partie ſupérieure du corps ſont d'un blanc-jaunâtre ou fauve très-clair, ainſi que les grands poils qui lui pendent ſur la poitrine au bas du cou. Le deſſous du ventre eſt blanc. Sur les côtés au-deſſus du ventre, eſt une bande large & brune comme à la gazelle. Les jambes ſont fort menues pour le corps, elles ſont, ainſi que les cuiſſes, d'un brun-foncé, & d'un blanc-ſale en-dedans, de même que l'extrémité du poil qui couvre les ſabots. Les pieds ſont fendus comme ceux du cerf. Les deux ergots de devant ſont larges & minces; les deux petits de derrière ſont longs, aſſez minces & plats en-dedans; ces quatre ergots ſont très-noirs.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps depuis le muſeau juſqu'à l'anus, en ligne ſuperficielle	5.	1.	2.
La même longueur meſurée en ligne droite	4.	7.	"
Longueur de la tête juſqu'à l'origine des cornes	1.	1.	"
Circonférence du muſeau priſe derrière les naſeaux	"	11.	1.
Ouverture des narines	"	1.	4.
Contour de la bouche	"	7.	8.
Diſtance entre les angles de la mâchoire inférieure	"	1.	8.
Diſtance entre les angles de la mâchoire ſupérieure	"	2.	9.
Diſtance entre l'angle poſtérieur & l'oreille	"	9.	9.
Diſtance entre les angles antérieurs des yeux	"	5.	3.
Circonférence de la tête priſe devant les cornes	"	9.	3.
Longueur des oreilles	"	4.	1.
Largeur de la baſe meſurée ſur la courbure extérieure	"	4.	3.
Diſtance entre les oreilles, priſe en bas, ſuivant la courbure du chignon	"	4.	7.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du cou	//	10.	//
Circonférence près la tête	1.	8.	10.
Circonférence près les épaules	//	2.	2.
Hauteur du train de devant	2.	9.	9.
Hauteur du train de derrière	2.	11.	//
Circonférence du corps, derrière les jambes de devant	3.	8.	5.
Même circonférence devant les jambes de derrière	3.	11.	//
Longueur du tronçon de la queue	//	4.	3.
Circonférence à ſon origine	//	8.	2.
Longueur du bras depuis le coude juſqu'au genou	//	11.	2.
Circonférence à l'endroit le plus gros	1.	1.	3.
Circonférence du genou	//	5.	4.
Longueur du canon	//	6.	6.
Circonférence à l'endroit le plus mince	//	3.	7.
Circonférence du boulet	//	5.	7.
Longueur du paturon	//	4.	3.
Circonférence du paturon	//	5.	3.
Circonférence de la couronne	//	7.	6.
Hauteur depuis le bas du pied juſqu'au genou	//	10.	//
Longueur de la cuiſſe depuis la rotule juſqu'au jarret	1.	//	5.
Circonférence près le ventre	1.	10.	5.
Longueur du canon depuis le jarret juſqu'au boulet	1.	//	//
Circonférence	//	5.	1.
Longueur des ergots	//	3.	6.
Hauteur des ſabots	//	1.	6.
Longueur depuis la pince juſqu'au talon, dans les pieds de devant	//	6.	3.
Longueur dans les pieds de derrière	//	6.	//
Largeur des deux ſabots, dans les pieds de devant	//	3.	//
La même largeur dans ceux de derrière	//	3.	5.

	pieds.	pouces.	lignes.
Circonférence des deux ſabots dans les pieds de devant.	"	5.	4.
Circonférence des deux ſabots dans les pieds de derrière.	"	5.	1.
Longueur du bois meſuré en ligne droite.........	1.	2.	7.
Et de l'origine à la branche plus courte & plus large.	"	7.	6.
Circonférence à ſon origine..................	"	3.	10.

Au reſte, il ne faut pas juger par la figure que nous donnons du renne, de l'étendue en longueur & en groſſeur de ſon bois. Il y a de ces bois qui s'étendent en arrière, depuis la tête de l'animal juſqu'à ſa croupe, & qui pointent en avant par de grands andouillers de plus d'un pied de longueur. Les grandes cornes ou bois foſſiles que l'on a trouvés dans pluſieurs endroits, & notamment en Irlande, paroiſſent avoir appartenu à l'eſpèce du renne. J'ai été informé par M. Colinſon, qu'il avoit vu de ces grands bois foſſiles qui avoient dix pieds d'intervalle entre leurs extrémités, avec des andouillers qui s'étendent en avant de la face de l'animal, comme dans le bois du renne *(a)*.

C'eſt donc à cette eſpèce & non pas à celle de l'élan, que l'on doit rapporter les bois ou cornes foſſiles de l'animal que les Anglois ont appelé *mooſe-deer,* mais il faut néanmoins convenir qu'actuellement il n'exiſte pas des rennes aſſez grands & aſſez puiſſans, pour porter des bois auſſi gros & auſſi longs, que ceux qu'on a trouvés ſous terre en Irlande, ainſi que dans quelques

(a) Extrait d'une lettre de M. Colinſon à M. de Buffon ; *Londres, 6 février 1765.*

autres

autres endroits de l'Europe, & même dans l'Amérique ſeptentrionale *(b)*.

Au reſte, je ne connoiſſois qu'une ſeule eſpèce de renne, auquel j'ai rapporté le caribou de l'Amérique & le daim de Groënland, dont M. Edwards a donné la figure & la deſcription ; & ce n'eſt que depuis peu d'années que j'ai été informé qu'il y en avoit deux eſpèces ou plutôt deux variétés, l'une beaucoup plus grande que l'autre. Le renne dont nous donnons ici la figure & la deſcription, eſt de la petite eſpèce, & probablement la même que le daim du Groënland de M. Edwards.

Quelques Voyageurs diſent que le renne eſt le daim du Nord, qu'il eſt ſauvage en Groënland, & que les plus forts n'y ſont que de la groſſeur d'une geniſſe de deux ans *(c)*.

Pontopidan aſſure que les rennes périſſent dans tous les pays du monde, à l'exception de ceux du Nord, où il faut même qu'ils habitent les montagnes, mais il ajoute des choſes moins croyables, en diſant que leur bois eſt mobile, de façon que l'animal peut le plier en avant ou en arrière, & qu'il a au-deſſus des paupières une petite ouverture dans la peau, par laquelle il voit un peu, quand une neige trop abondante l'empêche d'ouvrir

(b) On trouve dans l'Amérique ſeptentrionale des *cornes* qui ont dû appartenir à un animal d'une grandeur prodigieuſe; on en trouve de pareilles en Irlande. Ces cornes ſont branchues, &c. *Voyage de P. Kalm, tome II, page 435.*

(c) Hiſtoire générale des Voyages, *tome XIX, page 37.*

les yeux. Ce dernier fait me paroît imaginé, d'après l'uſage des Lappons, qui ſe couvrent les yeux d'un morceau de bois fendu, pour éviter le trop grand éclat de la neige, qui les rend aveugles en peu d'années, lorſqu'ils n'ont pas l'attention de diminuer, par cette précaution, le reflet de cette lumière trop blanche, qui fait grand mal aux yeux *(d)*.

Une choſe remarquable dans ces animaux, c'eſt le craquement qui ſe fait entendre dans tous leurs mouvemens, il n'eſt pas même néceſſaire pour cela, que leurs jambes ſoient en mouvement; il ſuffit de leur cauſer quelque ſurpriſe ou quelque crainte en les touchant, pour que ce craquement ſe faſſe entendre. On aſſure que la même choſe arrive à l'élan; mais nous n'avons pas été à portée de le vérifier.

(d) Hiſt. Nat. de la Norwège, par Pontopidan. *Journal étranger, Juin 1756.*

ADDITION *de l'Éditeur Hollandois* (M. le Profeſſeur Allamand).

L'ÉLAN, LE CARIBOU & LE RENNE.*

C'EST avec raiſon que M. de Buffon croit que l'Élan de l'Europe, ſe trouve auſſi dans l'Amérique ſeptentrionale, ſous le nom d'*Orignal (a)*. S'il y a quelque différence entre les

* Édition de Hollande, *tome XV, page 50*.

(a) Voyez le tome XII de cet Ouvrage, édition de Hollande, *page 46*.

l'Ameriquain del. Louis le Grand Sculpsit

L'ÉLAN.

De Seve deli. Baron Sc.

LA FEMELLE DU RENNE.

animaux désignés par ces deux noms, elle ne consiste guère que dans la grandeur, qui, comme l'on sait, varie beaucoup suivant le climat & la nourriture; & encore même n'est-il pas bien décidé quels sont ceux qui sont les plus grands. M. de Buffon croit que ce sont ceux d'Europe *(b)*; & il est naturel de le croire, puisque l'on voit que les mêmes animaux sont constamment plus petits dans le nouveau monde que dans l'ancien continent; cependant la plupart des Voyageurs nous représentent l'orignal comme plus grand que notre élan. M. Dudley, qui en a envoyé une très-bonne description à la Société royale, dit, que ses chasseurs en ont tué un qui étoit haut de plus de dix pieds *(c)*; il a besoin d'une pareille taille pour porter les énormes cornes dont sa tête est chargée, & qui pèsent cent cinquante, & même jusqu'à trois ou quatre cents livres, s'il en faut croire la Hontan *(d)*.

Mylord duc de Richemont, qui se fait un plaisir de rassembler pour l'utilité publique, tout ce qui peut contribuer à la perfection des Arts & à l'augmentation de nos connoissances en Histoire Naturelle, a eu une femelle d'orignal qui lui avoit été envoyée par M. le Général Carleton, Gouverneur du Canada, en 1766; elle n'avoit alors qu'une année, & elle a vécu pendant neuf ou dix mois dans son parc de Goedvoed. Quelque temps avant qu'elle mourût, il en fit faire un dessin fort exact, qu'il a eu la bonté de me communiquer. J'ai cru qu'on le verroit ici avec plaisir *(planche II, édition de Hollande)*, pour suppléer à celui que M. de Buffon n'a pas eu le temps de faire achever à Paris. Comme cette femelle étoit encore jeune, elle n'avoit

(b) Voyez le *tome XII* de cet Ouvrage, édition de Hollande, *page 48*.

(c) Voyez les *Transactions philosophiques*, pour l'année 1721, *n.° 368, page 165*.

(d) Voyez le *tome XII* de cet Ouvrage, édition de Hollande, *page 47*.

guère plus de cinq pieds de hauteur : ſa couleur étoit d'un brun-foncé par-deſſus le corps, & plus clair par-deſſous.

J'ai auſſi reçu du Canada la tête d'une femelle d'orignal plus âgée. Sa longueur depuis le bout du muſeau juſqu'aux oreilles, eſt de deux pieds trois pouces : ſa circonférence, priſe des oreilles, eſt de deux pieds huit pouces, & près de la bouche d'un pied dix pouces : ſes oreilles ſont longues de neuf pouces; mais comme cette tête eſt deſſéchée, on comprend que ces dimenſions ſont plus petites que dans l'animal vivant.

M. de Buffon eſt auſſi dans l'idée que le caribou de l'Amérique eſt le renne de Lapponie *(e)*; & l'on ne peut pas refuſer de ſe rendre aux raiſons par leſquelles il appuie ſon ſentiment. J'ai donné une planche du renne qui ne ſe trouve point dans l'édition de Paris, c'eſt la onzième du douzième tome : elle eſt une copie de celle qui a été publiée par le fameux peintre & graveur Ridinger, qui a deſſiné l'animal d'après Nature. Ici je crois devoir ajouter une autre planche qui repréſente le caribou d'Amérique *(f)*. C'eſt encore au duc de Richemont que j'en ſuis redevable. Cet animal lui a été envoyé du Canada, & il a vécu aſſez long-temps dans ſon parc : ſon bois ne faiſoit que commencer à pouſſer quand il a été deſſiné. Quoique je ne puiſſe rien dire pour l'éclairciſſement de cette planche, je ſuis perſuadé qu'on la verra ici avec plaiſir; c'eſt la ſeule qui repréſente au vrai le caribou. En la comparant avec celle du renne, il paroîtra d'abord qu'il y a une aſſez grande différence entre les deux animaux qui y ſont repréſentés ; mais l'abſence des cornes dans le caribou, change beaucoup ſa phyſionomie. La différence entre ce caribou & le renne, paroîtra encore plus

---

(e) Voyez le *tome XII* de cet Ouvrage, édition de Hollande, *page 47.*

(f) *Planche III, tome XV,* édition de Hollande.

marquée, si l'on jette les yeux sur la *planche IV (g)*. Elle représente un animal qui a été vu en 1769 à la foire d'Amsterdam. S'il en faut croire les matelots qui le faisoient voir, il avoit été pris dans la mer du Nord, à 76 degrés de latitude, & environ à cinquante lieues de terre. Le capitaine Bré, de Schiedam, qui commandoit un Vaisseau destiné à la pêche de la baleine, vit quatre de ces animaux nageant en pleine-mer; il fit mettre d'abord quelques hommes dans la chaloupe, qui les suivirent à force de rames pendant près de trois heures sans pouvoir les atteindre : enfin ils en attrapèrent deux qui étoient jeunes; l'un est mort avant que d'arriver en Hollande, & l'autre est celui dont je donne la figure, & qui a été montré à Amsterdam. Voilà l'histoire de la prise de cet animal, telle qu'elle a été racontée par des matelots, qui disoient en avoir été les témoins. On ne sera pas fort disposé à la croire : la circonstance de ces animaux nageant à cinquante lieues de toute terre, est plus que suspecte. Le capitaine Bré, auroit pu me donner là-dessus des informations plus sûres; aussi ai-je voulu m'adresser à lui pour lui en demander; mais j'ai appris qu'il étoit parti pour un nouveau voyage, dont il n'est pas encore de retour.

Quoi qu'il en soit de cette histoire, cet animal venoit sûrement d'un pays très-froid; la moindre chaleur l'incommodoit, & pour le rafraîchir on lui jetoit souvent des seaux d'eau sur le corps, sans que son poil en parût mouillé : il n'y eut pas moyen de le conserver long-temps en vie; il mourut au bout de quatre mois à Groningue, où on le faisoit voir pour de l'argent. On le donnoit pour un renne, & c'en étoit véritablement un. Il ressembloit fort à ce daim de Groënland, dont M. Edwards nous a conservé la figure, & que M. de Buffon

---

(g) *Volume XV*, édition de Hollande.

a pris pour un renne *(h)*. Ces deux animaux ne diffèrent presque, qu'en ce que le bois de ce daim est sans empaumures; mais les variétés que M. Daubenton a trouvées entre les bois de renne qui sont dans le Cabinet du Roi, nous prouvent assez que les empaumures n'ont rien de constant dans ces animaux, & que les caractères distinctifs qu'on en voudroit tirer sont très-équivoques.

(h) Voyez le *tome XII* de cet Ouvrage, *page 46*, édition de Hollande.

DESCRIPTION DU RENNE*,

(Par M. le Professeur Allamand).

LE Renne qui est représenté dans la *planche IV*, étoit un mâle. La couleur de son poil étoit d'un gris-cendré à l'extrémité, mais blanche vers sa racine. Tout son corps étoit couvert d'un duvet fort épais, d'où sortoient en divers endroits quelques poils assez roides, dont la pointe étoit brune. La partie inférieure de son cou se faisoit remarquer par des poils de huit à neuf pouces, dont elle étoit toute couverte, & qui étoient beaucoup plus fins que des crins, & d'un beau blanc. Le bout de son museau étoit noir & velu. Chacune des perches de son bois étoit chargée de trois andouillers; ceux qui sortoient de la partie inférieure étoient dirigés en avant sur le front; ils se terminoient tous en pointe, & ce n'étoit qu'à l'extrémité supérieure de chaque perche, qu'on remarquoit des empaumures; mais vraisemblablement il en auroit paru d'autres, si l'animal avoit vécu plus long-temps : je vois par un dessin que M. Camper a fait de cet animal, lorsqu'il étoit plus âgé de quatre mois, & qu'il a eu la bonté de me communiquer, que les

* Histoire Naturelle, *tome XV*, *page 52*, édition de Hollande.

empaumures du haut du bois s'étoient élargies, qu'elles commençoient à former de nouveaux andouillers, & que ceux qui sont représentés pointus dans notre planche, avoient acquis plus de largeur.

Ce renne avoit les jambes plus courtes, mais plus fortes & plus grosses que celles du cerf. Ses sabots étoient aussi beaucoup plus larges, & par-là même plus propres à le soutenir sur la neige; le bout de l'un étoit placé sur l'extrémité de l'autre. Voici les dimensions de ses principales parties.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	4.	8.	//
Hauteur du train de devant.	2.	8.	//
Hauteur du train de derrière.	3.	2.	//
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine des cornes.	//	7.	6.
Longueur des cornes.	1.	//	//
Longueur de l'andouiller qui est dirigé au-devant de la tête.	//	4.	9.
Distance entre les cornes.	//	2.	6.
Distance entre les deux naseaux.	//	1.	2.
Distance d'un œil à l'autre.	//	5.	//
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	//	1.	6.
Hauteur des jambes de derrière jusqu'à l'abdomen.	2.	1.	//
Longueur de la queue.	//	6.	//
Circonférence du corps, prise autour du ventre.	4.	2.	//

Ce renne n'est pas le seul qui ait paru dans nos provinces; M. le Professeur Camper en a reçu un qui malheureusement n'a vécu chez lui que vingt-quatre heures. Sa prompte mort est une perte pour l'Histoire Naturelle; si cet animal avoit pu être observé pendant quelque temps par un homme aussi exact & pénétrant que M. Camper, nous serions parfaitement instruits de tout ce qui le regarde. Cependant nous avons lieu de nous

féliciter qu'il ſoit tombé en ſi bonnes mains. M. Camper l'a anatomiſé avec ſoin, & il m'en a envoyé une deſcription très-intéreſſante, qui le fera connoître mieux qu'il ne nous eſt connu par tout ce que les autres en ont dit juſqu'à préſent; on la lira ici avec plaiſir; la voici donc telle qu'il a bien voulu me la communiquer.

OBSERVATIONS SUR LE RENNE,

Faites à Groningue par M. le Profeſſeur P. Camper.

LE Renne qu'on m'avoit envoyé de la Lapponie par Dronthem & Amſterdam, arriva à Groningue le 21 juin 1771. Il étoit fort foible, non-ſeulement à cauſe de la fatigue du voyage & de la chaleur du climat, mais probablement ſur-tout à cauſe d'un ulcère entre le bonnet ou deuxième eſtomac & le diaphragme, dont il mourut le lendemain. Dès qu'il fut chez moi, il mangea avec appétit de l'herbe, du pain & autres choſes qu'on lui préſenta, & il but aſſez copieuſement. Il ne mourut point faute de nourriture, car en l'ouvrant je trouvai ſes eſtomacs & ſes boyaux remplis. Sa mort fut lente & accompagnée de convulſions qui étoient tantôt univerſelles & tantôt uniquement viſibles à la tête : les yeux ſur-tout en ſouffrirent beaucoup.

C'étoit un mâle âgé de quatre ans. Tous les os de ſon ſquelette offroient encore les épiphyſes; ce qui prouve qu'il n'avoit pas atteint ſon plein accroiſſement, auquel il ne ſeroit parvenu qu'à l'âge de cinq ans. Ainſi on en peut conclure que cet animal peut vivre au moins vingt ans.

La couleur du corps étoit brune & mêlée de noir, de jaune & de blanc; le poil du ventre & ſur-tout des flancs, étoit blanc avec des pointes brunes, comme dans les autres bêtes fauves. Celui des jambes étoit d'un jaune-foncé; celui de la tête tiroit

ſur le noir; celui des flancs étoit très-touffu; celui du cou & du poitrail étoit auſſi fort épais & très-long.

Le poil qui couvroit le corps étoit ſi fragile, qu'il ſe caſſoit tranſverſalement dès qu'on le tiroit un peu; il étoit d'une figure ondoyée & d'une ſubſtance aſſez ſemblable à celle de la moelle des joncs dont on fait les nattes; ſa partie fragile étoit blanche. Le poil de la tête, du deſſous du cou & des jambes juſqu'aux ongles, n'avoit point cette fragilité; il étoit au contraire auſſi fort que celui d'une vache.

La couronne des ſabots étoit recouverte de tous côtés d'un poil fort long. Les pieds de derrière avoient entre les doigts une pellicule aſſez large, faite de la peau qui couvroit le corps, mais parſemée de petites glandes.

A la hauteur des couronnes des ſabots, il y avoit une eſpèce de canal qui pénétroit juſqu'à l'articulation du canon avec les oſſelets des doigts; il étoit de la largeur du tuyau d'une plume à écrire, & rempli de fort longs poils. Je n'ai pas pu découvrir un ſemblable canal aux pieds de devant, & j'en ignore l'uſage.

La figure de cet animal différoit beaucoup de celle qui a été décrite par les Auteurs qui en ont parlé, & de celle que j'ai deſſinée il y a deux ans, & cela parce qu'il étoit extrêmement maigre. M.rs Linnæus, les Auteurs de l'Encyclopédie & Edwards, le dépeignent tous fort gras, & par conſéquent plus rond & plus épais.

Voici les dimenſions de ſes principales parties, priſes avec le pied de Groningue, qui eſt un peu moins long que celui de France.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur de la tête, depuis le bout du muſeau juſqu'à la nuque du cou	1.	2.	"
Hauteur verticale de la tête, là où elle eſt la plus groſſe	"	8.	"

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur des oreilles	"	5.	"
Longueur des vertèbres du cou, entre la tête & la première côte	1.	"	"
Longueur du corps, depuis l'épaule juſqu'à l'extrémité de l'iſchion	3.	6.	"
Longueur de l'omoplate	1.	"	"
Longueur de l'os du bras	"	11.	"
Longueur du canon	"	9.	"
Longueur des doigts du pied de devant avec les ſabots	"	5.	6.
Longueur de l'os de la jambe	1.	"	"
Longueur du canon	1.	"	"
Longueur des doigts du pied de derrière avec les ſabots	"	6.	"
Hauteur du train de devant	3.	"	"
Longueur depuis le bout du muſeau juſqu'à l'anus	5.	"	"
Diſtance entre l'os des iles & la rotule	1.	4.	"
Diſtance entre l'extrémité de l'iſchion & la rotule	1.	4.	"
Hauteur de la partie inférieure du corps par-deſſus terre	1.	6.	"
Diſtance entre le poitrail & le penis	2.	"	"
Longueur de l'eſpace qu'occupent les côtes dans les flancs du ſquelette	1.	"	"

Les yeux ne diffèrent pas de ceux du daim ou du cerf; ſa prunelle eſt tranſverſale, & l'iris brun tirant ſur le noir; ſes larmiers ſemblables à ceux des cerfs, ſont remplis d'une matière blanchâtre, réſineuſe, & plus ou moins tranſparente. Il y a deux points lacrymaux & deux canaux, comme dans le daim. La paupière ſupérieure a des cils fort longs & noirs, elle n'eſt pas percée, comme l'ont prétendu quelques Auteurs, elle eſt entière. L'évêque Pontopidan, & ſur ſon autorité M. Haller, ont même voulu rendre raiſon de cette perforation de la paupière; ils l'ont jugée néceſſaire dans un pays preſque toujours couvert de neige, dont la blancheur auroit pu nuire par ſon

éclat aux yeux de ces animaux ſans ce ſecours. Les hommes faits pour pouvoir vivre dans tous les climats, préviennent autant qu'ils peuvent la cécité par des voiles ou de petites machines trouées, qui affoibliſſent l'éclat de la lumière : le renne, fait pour ce ſeul climat, n'avoit pas beſoin de ce mécaniſme ; mais il a cette membrane ou paupière interne, ſi viſible dans les oiſeaux, & qui ſe trouve dans pluſieurs quadrupèdes, ſans y être mobile que dans un petit nombre. Cette membrane n'eſt pas non plus percée dans le renne ; elle peut couvrir toute la cornée juſqu'au petit angle de l'œil.

Son nez eſt fort large, comme dans les vaches, & le muſeau eſt plus ou moins plat, couvert d'un poil long griſâtre, & qui s'étend juſqu'à l'intérieur des narines. Les lèvres ſont auſſi revêtues de poils, excepté un petit bord qui eſt noirâtre, dur & très-poreux. Les narines ſont fort éloignées l'une de l'autre. La lèvre inférieure eſt étroite, & la bouche très-fendue, comme dans la brebis.

Il a huit dents inciſives à la mâchoire inférieure, mais très-petites, & très-lâchement attachées ; il n'en a point à la mâchoire ſupérieure, non plus que les autres ruminans, mais j'ai cru y remarquer des crochets, quoiqu'ils ne paroiſſent pas encore hors des gencives ; dans la mâchoire inférieure je n'en ai vu aucun indice. Les chevaux en ont aux deux mâchoires, mais il eſt rare que les jumens en aient ; les daims, tant mâles que femelles, n'en ont preſque jamais ; mais j'ai préparé cet été la tête d'une biche nouvellement née, qui a un très-grand crochet à la mâchoire ſupérieure du côté gauche. La Nature varie trop dans cette partie, pour qu'on puiſſe y déterminer rien de conſtant. Il y a ſix dents mâchelières à chaque côté des deux mâchoires, c'eſt-à-dire, qu'il y en a vingt-quatre en tout.

Je n'ai rien à remarquer au ſujet des cornes, elles ne faiſoient que de naître; l'une avoit un pouce & l'autre un pouce & demi de hauteur : leur baſe étoit ſituée entre l'orbite & l'occiput, un peu plus près de ce dernier. Le poil qui les couvroit étoit joliment contourné, & d'un gris tirant ſur le noir; en le voyant d'une certaine diſtance, on auroit pris les deux touffes de ce poil pour deux grandes ſouris, poſées ſur la tête de l'animal.

Le coû eſt court, & un peu plus arqué que celui de la brebis, mais moins que celui du chameau. Le corps paroît robuſte; le dos eſt un peu élevé vers les épaules, & aſſez droit par-tout ailleurs, quoique les vertèbres ſoient un peu formées en arc.

La queue eſt fort petite, recourbée en bas & très-garnie de poils.

Les teſticules ſont très-petits, & ne paroiſſent point hors du corps. La verge n'eſt pas grande; le prépuce eſt ſans poil, comme un nombril; il eſt fort ridé en dedans, & chargé ou couvert d'une croûte pierreuſe.

Les ſabots ſont grands, longs & convexes en dehors, mais ils n'avoient pas les bouts placés les uns ſur les autres, comme ceux du renne que j'ai deſſiné il y a deux ans. Les ergots ſont auſſi fort longs, & ceux des pieds extérieurs touchoient à terre quand l'animal étoit debout, mais ceux des pieds poſtérieurs étoient placés plus haut, & ne deſcendoient pas ſi bas; auſſi les os des doigts en ſont-ils plus courts.

Ces huit ergots étoient creux, apparemment parce que l'animal ne les uſoit pas.

DU RENNE.

Nous ajouterons à ce que nous avons dit au ſujet du craquement qui ſe fait entendre dans tous les mouvemens du Renne, une obſervation que M. le marquis d'Amezaga a eu la bonté de nous communiquer. On pourroit croire, dit-il, que ce bruit ou craquement vient des pinces du pied qui ſe frapperoient l'une contre l'autre comme des caſtagnettes, d'autant que les rennes ont le pied long & plat. Je cherchai à reconnoître d'où provenoit ce bruit dans les rennes que le roi de Suède avoit envoyés à S. A. S. M.gr le prince de Condé, je le demandai aux Lappons qui les avoient amenés; ils touchèrent aſſez légèrement l'un de ces rennes, & j'entendis le craquement ſans pouvoir diſtinguer d'où il venoit; l'animal avoit été touché ſi foiblement qu'il n'avoit pas même changé de place; je jugeai dès-lors que le bruit ne venoit pas de ſes pinces; je me mis ſur le ventre, & ſans faire marcher le renne, je guétai le moment où il lèveroit le pied; dès qu'il fit ce mouvement, j'entendis l'articulation du pied faire le bruit que j'avois entendu d'abord, mais plus fort, parce que ce mouvement avoit été plus grand; je reſtai dans la même attitude pour m'aſſurer du craquement dans les pieds de derrière comme dans ceux de devant; j'entendis auſſi celui du genou, mais bien moins fort que celui du pied, celui du jarret ne s'entend preſque pas.

Ces rennes ſont morts tous deux à Chantilly de la même maladie; c'eſt une inflammation à la gorge, depuis la langue juſqu'aux bronches du poumon. On auroit peut-être pu les guérir en leur donnant des breuvages

rafraîchiſſans, car ils ſe portoient très-bien, & étoient même aſſez gras juſqu'au jour où ils ont été atteints de cette inflammation; ils paiſſoient comme des vaches, & ils étoient très-avides de la mouſſe griſe qui s'attache aux arbres.

Il eſt donc certain, par les obſervations de M. le marquis d'Amezaga, que dans les rennes ce n'eſt qu'aux articulations des os des jambes que ſe fait le craquement, & il eſt plus que probable qu'il en eſt de même dans l'élan & dans les autres animaux qui font entendre ce bruit.

En Lapponie & dans les provinces ſeptentrionales de l'Aſie, il y a peut-être plus de rennes domeſtiques que de rennes ſauvages; mais dans le Groënland les Voyageurs diſent qu'ils ſont tous ſauvages.

Ces animaux ſont timides & fuyards, & ſentent les hommes de loin. Les plus forts de ces rennes du Groënland, ne ſont pas plus gros qu'une geniſſe de deux ans, & c'eſt ce qui me fait préſumer qu'ils ſont de la petite eſpèce, qu'Edwards appelle *daims de Groënland, moins grands de plus d'un tiers que ceux de la grande eſpèce;* les uns & les autres perdent leur bois au printemps, & leur poil tombe preſque en même temps; ils maigriſſent alors, & leur peau devient mince; mais en automne ils engraiſſent & leur peau s'épaiſſit. C'eſt par cette alternative,

dit M. Anderſon *(a)*, que tous les animaux du Nord ſupportent mieux les extrêmes du froid & du chaud; gras & fourrés en hiver, légers & ſecs durant l'été : dans cette dernière ſaiſon, ils broutent l'herbe tendre des vallons; dans l'autre, ils fouillent ſous la neige & cherchent la mouſſe des rochers.

(a) Hiſtoire Naturelle du Groënland.

LE BOUQUETIN (a), LE CHAMOIS & les autres CHÈVRES (b).

QUOIQU'IL y ait apparence que les Grecs connoiſſoient le Bouquetin & le Chamois, ils ne les ont pas déſignés

(a) Boucquetin, autrefois bouc eſtain, boucſtein, c'eſt-à-dire, bouc de rochers. *Stein* ſignifie *pierre* dans la langue Teutonique ; en Latin, *ibex ;* en Allemand & en Suiſſe, *ſteinbock.*

Bouc eſtain. Obſerv. de Belon, feuillet 14 *recto,* fig. feuillet 14 *verſo. Ibex.* Geſner, *Hiſt. quad.* pag. 303.

Hircus cornibus ſupra nodoſis, infra rotundatis, in dorſum reclinatis... Ibex. Le bouc eſtain. Briſſon, *Reg. anim.* pag. 64.

Ibex. Capra cornibus nodoſis in dorſum reclinatis.... Cornibus vaſtis reclinatis, corpore fulvo, arunco nigro. Linn. *Syſt. nat.* edit. X, pag. 68.

(b) Chamois, en Latin, *rupicapra ;* en Italien, *camuza ;* en Allemand, *gemſſ ;* en vieux François, *yſard, yſarus, ſarris.*

Chamois, cemas, yſard, rupicapra. Obſerv. de Belon, feuillet 53 *verſo ;* & 54 *recto,* fig. feuillet 53 *verſo. Nota.* Belon prétend que le nom françois *chamois* vient du grec *cemas ;* mais il n'eſt pas ſûr que le *cemas* ou plutôt le *kemas* d'Ælien, indique en effet le chamois. *Voyez les Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire des animaux, partie I, page 205.*

Rupicapra. Geſner, *Hiſt. quad.* pag. 290.

Chamois. *Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire des animaux, partie I, page 203, figure, planche XXIX, page 201.*

Hircus cornibus teretibus, erectis rugoſis, ad apicem levibus & uncinatis..... Rupicapra. Le *chamois* ou l'*yſard.* Briſſon, *Reg. animal.* pag. 66.

Rupicapra.

défignés par des dénominations particulières, ni même par des caractères affez précis, pour qu'on puiffe les reconnoître; ils ne les ont indiqués que fous le nom générique de *chèvres fauvages (c)*: vraifemblablement, ils préfumoient que ces animaux étoient de la même efpèce que les chèvres domeftiques *(d)*, puifqu'ils ne leur ont point appliqué de noms propres, comme ils l'ont fait à tous les animaux d'efpèces différentes : au contraire nos Naturaliftes modernes ont tous regardé le bouquetin & le chamois, comme deux efpèces réellement diftinctes, & toutes deux différentes de celle de nos chèvres. Il y a des faits & des raifons pour & contre ces deux opinions, & nous allons les expofer en attendant que l'expérience nous apprenne fi ces animaux peuvent fe mêler & produire enfemble des individus féconds, & qui remontent à l'efpèce originaire, ce qui feul peut décider la queftion.

Le bouquetin mâle diffère du chamois par la longueur, la groffeur & la forme des cornes; il eft auffi

---

Rupicapra. Capra cornibus erectis uncinatis.. . . Ruffo fufca, fed albâ fronte, vertice, gulâ, auribus intus. Linn. *Syft. nat.* edit. X, pag. 68.

(c) Rupicapras inter capras filveftres adnumerare libet, quoniam hoc nomen apud folum Plinium legimus, & apud Græcos fimpliciter feræ capræ *dicuntur, ut conjicio : nam & magnitudine & figurâ tum cornuum tum figurâ corporis ad villaticas proximè accedunt.* Gefner, *Hift. quad.* pag. 292.

(d) Capræ quas alimus, a capris feris funt ortæ, a queis propter Italiam, Capraria infula eft nominata. Varro.

beaucoup plus grand de corps, & il eſt plus vigoureux & plus fort ; cependant le bouquetin femelle a les cornes différentes de celles du mâle, beaucoup plus petites & aſſez reſſemblantes à celles du chamois *(e)*; d'ailleurs ces animaux ont tous deux les mêmes habitudes, les mêmes mœurs & la même patrie ; ſeulement le bouquetin, comme plus agile & plus fort s'élève juſqu'au ſommet des plus hautes montagnes ; au lieu que le chamois n'en habite que le ſecond étage *(f)*; mais ni l'un ni l'autre ne ſe trouvent dans les plaines : tous deux ſe fraient des chemins dans les neiges, tous deux franchiſſent les précipices en bondiſſant de rochers en rochers, tous deux ſont couverts d'une peau ferme & ſolide, & vêtus en hiver d'une double fourrure, d'un poil extérieur aſſez rude & d'un poil intérieur plus fin & plus fourni *(g)*,

---

(e) Fœmina in hoc genere mare ſuo minor eſt, minuſque fuſca, major Caprâ villaticâ, Rupicapræ non adeò diſſimilis : cornua ei parva & ea quoque Rupicapræ aut vulgaris capræ cornibus ferè ſimilia. Stumpſius apud Geſner, pag. 205.

(f) Rupes montium colunt Rupicapræ, non ſummas tamen ut Ibex, neque tam altè & longè ſaliunt, deſcendunt aliquando ad inferiora Alpium juga. Geſner, *Hiſt. quad.* pag. 292.

(g) Le chamois a les jambes plus longues que la chèvre domeſtique, mais le poil plus court ; celui qui garniſſoit le ventre & les cuiſſes, qui étoit le plus long, n'avoit que quatre pouces & demi ; au dos & aux flancs le poil étoit de deux eſpèces ; car outre le grand poil qui paroiſſoit, il y en avoit un petit, fort court & très-fin, caché deſſous autour des racines du grand, comme au caſtor ; la tête, le

tous deux ont une raie noire ſur le dos, ils ont auſſi la queue à peu-près de la même grandeur; le nombre des reſſemblances extérieures eſt ſi grand en comparaiſon des différences, & la conformité des parties intérieures eſt ſi complète, qu'en raiſonnant en conſéquence de tous ces rapports de ſimilitude, on ſeroit porté à conclure que ces deux animaux ne ſont pas d'une eſpèce réellement différente, mais que ce ſont ſimplement des variétés conſtantes d'une ſeule & même eſpèce; d'ailleurs les bouquetins *(h)*, auſſi-bien que les chamois, lorſqu'on les prend jeunes & qu'on les élève avec les chèvres domeſtiques, s'apprivoiſent aiſément, s'accoutument à la domeſticité, prennent les mêmes

---

ventre & les jambes n'avoient que le gros poil. *Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire des animaux, partie I, page 203.*

(h) Si les habitans de l'île de Crète peuvent prendre les faons des boucs eſtains (dont il y a grande quantité) errans par les montagnes, ils les nourriſſent avec les chèvres privées & les rendent apprivoiſés. Mais les ſauvages, dont y a grande quantité, ſont à ceux qui les peuvent prendre ou tuer. . . Ils ſont couverts d'un poil fauve. . . . Ils deviennent gris en vieilliſſant, & portent une ligne noire deſſus l'échine. Nous en avons auſſi en nos montagnes (de France) & principalement ès lieux précipiteux & de difficile accès. . . Le bouc eſtain ſaute d'un rocher ſur l'autre de plus de ſix pas d'intervalle, choſe quaſi incroyable à qui ne l'auroit vu. *Obſervations de Belon*, feuillet 14, *recto* & *verſo*. — *Audio Rupicapras aliquando cicurari.* Geſner, *de Quad.* pag. 292. — *Vaſteſii ibicem in primâ ætate captam omnino cicurari & cum villaticis capris ad paſcua ire & redire aiunt, progreſſu tamen ætatis ferum ingenium non prorſus exuere.* Stumpfius apud Geſner, *Hiſt. quad.* pag. 305.

mœurs, vont comme elles en troupeaux, reviennent de même à l'étable, & vraiſemblablement s'accouplent & produiſent enſemble. J'avoue cependant que ce fait le plus important de tous, & qui ſeul décideroit la queſtion ne nous eſt pas connu; nous n'avons pu ſavoir *(i)*, ni par nous, ni par les autres, ſi les bouquetins & les chamois produiſent avec nos chèvres : ſeulement nous le ſoupçonnons; nous ſommes à cet égard de l'avis des Anciens, & de plus, notre préſomption nous paroît fondée ſur des analogies que l'expérience a rarement démenties.

Cependant, & voici les raiſons contre; l'eſpèce du bouquetin & celle du chamois, ſont toutes deux ſubſiſtantes dans l'état de nature, & toutes deux conſtamment diſtinctes; le chamois vient quelquefois de lui-même ſe

---

(i) Nota. Dans la compilation que M.rs Arnault de Nobleville & Salerne ont faite ſur l'hiſtoire des animaux, il eſt dit *(tome IV, page 264)*, que les chamois ſont en rut preſque tout le mois de ſeptembre, que les femelles portent neuf mois, & qu'elles mettent bas pour l'ordinaire en juin; ſi ces faits étoient vrais, ils indiqueroient très-clairement que le chamois n'eſt pas de la même eſpèce que la chèvre, qui ne porte qu'environ cinq mois; mais je les crois ſuſpects, pour ne pas dire faux; les chaſſeurs, comme on le peut voir par les paſſages que je citerai, aſſurent au contraire que le chamois & le bouquetin ne ſont en rut que dans le mois de novembre, & que les femelles mettent bas au mois de mai : ainſi le temps de la geſtation au lieu de s'étendre à neuf mois, doit ſe réduire à peu-près à cinq comme dans les chèvres domeſtiques. Au reſte, nous en appelons à l'expérience, & nous ne croyons pas qu'elle nous démente.

mêler au troupeau des chèvres domeſtiques *(k)*, le bouquetin ne s'y mêle jamais, à moins qu'on ne l'ait apprivoiſé ; le bouquetin & le bouc ont une très-longue barbe, & le chamois n'en a point; les cornes du chamois mâle & femelle ſont très-petites: celles du bouquetin mâle ſont ſi groſſes & ſi longues *(l)*, qu'on n'imagineroit pas qu'elles puſſent appartenir à un animal de cette taille ; & le chamois paroît différer du bouquetin & du bouc par la direction de ſes cornes, qui ſont un peu inclinées en avant dans leur partie inférieure & courbées en arrière à la pointe en forme d'hameçon; mais, comme nous l'avons déjà dit, en parlant des bœufs & des brebis, les cornes varient prodigieuſement dans les animaux domeſtiques, elles varient beaucoup auſſi dans les animaux ſauvages ſuivant les différens climats; la femelle dans nos chèvres n'a pas les cornes abſolument ſemblables à celles de ſon mâle; les cornes du

(k) *Rupicapræ aliquando accedunt uſque ad greges caprarum cicurum quos non refugiunt, quòd non faciunt ibices.* Geſner, *Hiſt. quad.* p. 292.

(l) *Ibex egregium ut & corpulentum animal, ſpecie ferè cervinâ minus tamen, cruribus quidem gracilibus & capite parvo cervum exprimit. Pulchros & ſplendidos oculos habet. Color pellis fuſcus eſt. Ungulæ biſulcæ & acutæ ut in rupicapris, cornua magni ponderis ei reclinantur ad dorſum, aſpera & nodoſa, eòque magis quò grandior ætas proceſſerit; augentur enim quotannis donec jam vetulis tandem nodi circiter viginti increverint. Bina cornua ultimi incrementi ad pondus ſedecim aut octodecim librarum accedunt . . . Ibex ſaliendo rupicapram longè ſuperat; hoc tantùm valet ut niſi qui viderit vix credat.* Stumpfius apud Geſner, pag. 305.

bouquetin mâle ne ſont pas fort différentes de celles du bouc, & comme la femelle du bouquetin ſe rapproche de nos chèvres & même du chamois par la taille & par la petiteſſe des cornes; ne pourroit-on pas en conclure que ces trois animaux, le bouquetin, le chamois & le bouc domeſtique ne font en effet qu'une ſeule & même eſpèce, mais dans laquelle les femelles ſont d'une nature conſtante & ſemblables entr'elles; au lieu que les mâles ſubiſſent des variétés qui les rendent différens les uns des autres! Dans ce point de vue qui n'eſt peut-être pas auſſi éloigné de la Nature que l'on pourroit l'imaginer, le bouquetin ſeroit le mâle dans la race originaire des chèvres, & le chamois en ſeroit la femelle *(m)*; je dis que ce point de vue n'eſt pas imaginaire, puiſque l'on peut prouver par l'expérience qu'il y a des eſpèces dans la Nature où la femelle peut également ſervir à des mâles d'eſpèces différentes & produire de tous deux; la brebis produit avec le bouc auſſi-bien qu'avec le bélier, & produit toujours des agneaux, des individus de ſon eſpèce; le bélier au contraire ne produit point avec la chèvre; on peut donc regarder la brebis comme

(m) Nota. Le défaut de barbe dans le chamois, eſt un caractère féminin, qu'il faut réunir avec les autres; le chamois mâle paroît, ainſi que ſa femelle, participer aux qualités féminines de la chèvre; ainſi l'on peut préſumer que le bouc domeſtique engendreroit avec la femelle du chamois, & qu'au contraire le chamois mâle ne pourroit engendrer avec la chèvre domeſtique. Le temps confirmera ou détruira cette conjecture.

une femelle commune à deux mâles différens, & par conféquent elle conftitue l'efpèce indépendamment du mâle. Il en fera de même dans celle du bouquetin, la femelle feule y repréfente l'efpèce primitive, parce qu'elle eft d'une nature conftante; les mâles au contraire ont varié, & il y a grande apparence que la chèvre domeftique qui ne fait, pour ainfi dire, qu'une feule & même femelle avec celles du chamois & du bouquetin, produiroit également avec ces trois différens mâles, lefquels feuls font variété dans l'efpèce; & qui par conféquent n'en altèrent pas l'identité, quoiqu'ils paroiffent en changer l'unité.

Ces rapports, comme tous les autres rapports poffibles, doivent fe trouver dans la nature des chofes; il paroît même qu'en général les femelles contribuent plus que les mâles au maintien des efpèces; car, quoique tous deux concourent à la première formation de l'animal; la femelle qui feule fournit enfuite tout ce qui eft néceffaire à fon développement & à fa nutrition, le modifie & l'affimile plus à fa nature; ce qui ne peut manquer d'effacer en beaucoup de parties les empreintes de la nature du mâle; ainfi lorfqu'on veut juger fainement une efpèce, ce font les femelles qu'il faut examiner. Le mâle donne la moitié de la fubftance vivante; la femelle en donne autant, & fournit de plus toute la matière néceffaire pour le développement de la forme: une belle femme a prefque toujours de beaux enfans;

un bel homme avec une femme laide ne produit ordinairement que des enfans encore plus laids.

Ainſi dans la même eſpèce, il peut y avoir quelquefois deux races, l'une maſculine & l'autre féminine, qui toutes deux ſubſiſtant & ſe perpétuant avec leurs caractères diſtinctifs, paroiſſent conſtituer deux eſpèces différentes, & c'eſt-là le cas où il eſt, pour ainſi dire, impoſſible de fixer le terme entre ce que les Naturaliſtes appellent *eſpèce* & *variété*. Suppoſons, par exemple, qu'on ne donnât conſtamment que des boucs à des brebis, & des béliers à d'autres; il eſt certain qu'après un certain nombre de générations, il s'établiroit dans l'eſpèce de la brebis, une race qui tiendroit beaucoup du bouc, & pourroit enſuite ſe maintenir par elle-même; car, quoique le premier produit du bouc avec la brebis remonte preſqu'entièrement à l'eſpèce de la mère, & que ce ſoit un agneau & non pas un chevreau; cependant cet agneau a déjà le poil & quelques autres caractères de ſon père. Que l'on donne enſuite le même mâle, c'eſt-à-dire, le bouc à ces femelles bâtardes, leur produit dans cette ſeconde génération approchera davantage de l'eſpèce du père, & encore plus dans la troiſième, &c. bientôt les caractères étrangers l'emporteront ſur les caractères naturels, & cette race factice pourra ſe ſoutenir par elle-même & former dans l'eſpèce une variété dont l'origine ſera très-difficile à reconnoître: or, ce qui ſe peut d'une eſpèce à une autre, ſe peut

encore

encore mieux dans la même eſpèce ; ſi des femelles très-vigoureuſes n'ont conſtamment que des mâles foibles, il s'établira avec le temps une race féminine, & ſi en même temps des mâles très-forts n'ont que des femelles trop inférieures en force & en vigueur, il en réſultera une race maſculine, qui paroîtra ſi différente de la première, qu'on ne voudra pas leur accorder une origine commune, & qu'on viendra par conſéquent à les regarder comme des eſpèces réellement diſtinctes & ſéparées.

Nous pouvons ajouter à ces réflexions générales quelques obſervations particulières. M. Linnæus *(n)*,

---

(n) Capra cornibus depreſſis, incurvis, minimis, cranio incumbentibus. Magnitudo hædi hirci : pili longi, penduli ; cornua lunata, craſſa, vix digitum longa adpreſſa ut ferè cutem perforent : habitat in Americâ. Nota. Je doute que M. Linnæus ait été bien informé au ſujet du pays natal de cet animal, & je le crois originaire d'Afrique ; les raiſons ſur leſquelles je fonde ce doute & cette préſomption, ſont 1.° Qu'aucun Auteur n'a dit que cette eſpèce de chèvre, non plus que la chèvre commune ſe ſoient trouvées en Amérique. 2.° Que tous les Voyageurs s'accordent au contraire à aſſurer qu'il ſe trouve en Afrique des chèvres grandes, moyennes & petites, toutes différentes les unes des autres, 3.° Parce que nous avons vu un animal qui nous eſt parvenu ſous le nom de *bouc d'Afrique*, & dont nous donnons la figure *(pl. XIV)*, lequel reſſemble ſi fort à la deſcription du *capra cornibus depreſſis, &c.* de M. Linnæus, que nous le regardons comme le même animal ; ainſi nous nous croyons fondés à aſſurer que cette petite eſpèce de chèvre eſt originaire d'Afrique & non pas d'Amérique.

Capra cornibus erectis, apice recurvis. Magnitudo hædi hirci unius anni. Pili breves, cervini, cornua vix digitum longa, antrorſum recurvata

aſſure avoir vu en Hollande deux animaux du genre des chèvres, dont le premier avoit les cornes très-courtes, très-rabattues, preſque appliquées ſur le crâne, & le poil long; le ſecond avoit les cornes droites, recourbées en arrière au ſommet, & le poil court; ces animaux qui paroiſſoient être d'eſpèce plus éloignée que le chamois & la chèvre commune, ont néanmoins produit enſemble, ce qui démontre que ces différences de la forme des cornes & de la longueur du poil ne ſont pas des caractères ſpécifiques & eſſentiels, puiſque ces animaux n'ont pas laiſſé de produire enſemble, & que par conſéquent ils doivent être regardés comme étant de la même eſpèce; l'on peut donc tirer de cet exemple l'induction très-vraiſemblable, que le chamois & notre chèvre, dont les principales différences conſiſtent de même dans la forme des cornes & la longueur du poil, ne laiſſent pas d'être de la même eſpèce.

Nous avons au Cabinet du Roi le ſquelette d'un animal qui fut donné à la Ménagerie, ſous le nom de *capricorne;* il reſſemble parfaitement au bouc domeſtique par la charpente du corps & la proportion des os, & particulièrement au bouquetin par la forme de la mâchoire inférieure; mais il diffère de l'un & de l'autre par les cornes; celles du bouquetin ont des

---

apice; hæc cum precedenti coibat, & pullum non diu ſuperſtitem in vivario Cliffortiano producebat. Facies utriuſque adeò aliena, ut vix ſpeciem eandem at diverſiſſimam argueret. Linn. *Syſt. nat.* edit. X, pag. 69.

tubercules proéminens & deux arêtes longitudinales, entre lefquelles eft une face antérieure bien marquée; celles du bouc n'ont qu'une arête & point de tubercules; les cornes du capricorne n'ont qu'une arête, point de face antérieure, & ont en même temps des rugofités fans tubercules, mais plus fortes que celles du bouc, elles indiquent donc une race intermédiaire entre le bouquetin & le bouc domeftique; de plus les cornes du capricorne font courtes & recourbées à la pointe comme celles du chamois, & en même temps elles font comprimées & annelées: ainfi elles tiennent à la fois du bouc, du bouquetin & du chamois.

M. Browne *(o)*, dans fon Hiftoire de la Jamaïque,

(o) Capra I.ª cornibus carinatis arcuatis. Linn. *Syft. nat. The Nanny-goat.*

Capra II.ª cornibus erectis uncinatis, pedibus longioribus.

Capra cornibus erectis uncinatis. Linn. *Syft. nat.... The Rupi-goat.*

Thefe are not, either of them, natives of Jamaïca; but the latter is often imported thither from the main and Rubee-ifland; and the other from many parts of Europe. The milk of thefe animals is very pleafant in all thofe warm countries, for it lofes that rancid tafte wich it naturally has in Europe. A Kid is generally thought as goot, if not better, than a lamb, and frequently ferved up at the tables of every rank of people.

Capra III.ª cornibus nodofis in dorfum reclinatis. Linn. *Syft. nat.... The Baftard Ibex.*

This fpecies feems to be a baftard fort of the Ibex-goat, it is the moft common Kind in Jamaïca, and efteemed the beft by moft people. It was firft introduced there by the Spaniards, and feem now naturalized in thefe parts.

rapporte qu'on trouve actuellement dans cette île; 1.° la chèvre commune domestique en Europe; 2.° le chamois; 3.° le bouquetin; il assure que ces trois animaux ne sont point originaires d'Amérique, qu'ils y ont été transportés d'Europe, qu'ils ont, ainsi que la brebis, dégénéré dans cette terre nouvelle, qu'ils y sont devenus plus petits; que la laine des brebis s'est changée en poil rude comme celui de la chèvre; que le bouquetin paroît être d'une race bâtarde, &c. Nous croyons donc que la petite chèvre à cornes droites & recourbées au sommet, que M. Linnæus a vue en Hollande, & qu'il dit être venue d'Amérique, est le chamois de la Jamaïque, c'est-à-dire, le chamois d'Europe, dégénéré & devenu plus petit en Amérique; & que le bouquetin de la Jamaïque que M. Browne appelle *bouquetin bâtard*, est notre capricorne, qui ne paroît être en effet qu'un bouquetin dégénéré devenu plus petit, & dont les cornes auront varié sous le climat d'Amérique.

M. Daubenton après avoir examiné scrupuleusement

Ovis I.^a cornibus compressis lunatis. Linn. *Syst. nat. The Sheep. These animals have been doubtless bred in Jamaïca ever since the time of the Spaniards; and thrive very well in every quarter of the Island, but they are generally very small. A sheep carried from a cold climate to any of those sultry regions, soon alters its appearance, for in an year or two, instead of wool it puts out a coat of hair like a goat. The civil and natural history of Jamaïca*, by Patrick. Browne, M. D. *London, 1756, chapitre V, section IV.*

les rapports du chamois au bouc & au bélier, dit qu'en général il reſſemble plus au bouc qu'au bélier; les principales diſconvenances ſont, après les cornes, la forme & la grandeur du front, qui eſt moins élevé & plus court dans le chamois que dans le bouc, & la poſition du nez qui eſt moins reculé que celui du bouc; en ſorte que par ces deux rapports, le chamois reſſemble plus au bélier qu'au bouc; mais en ſuppoſant, comme il y a tout lieu de le préſumer, que le chamois eſt une variété conſtante de l'eſpèce du bouc, comme le dogue ou le lévrier ſont des variétés conſtantes dans l'eſpèce du chien; on verra que ces différences dans la grandeur du front & dans la poſition du nez, ne ſont pas à beaucoup près ſi grandes dans le chamois, relativement au bouc, que dans le dogue, relativement au lévrier, leſquels cependant produiſent enſemble & ſont certainement de la même eſpèce; d'ailleurs, comme le chamois reſſemble au bouc par un grand nombre, & au bélier par un moindre nombre de caractères, ſi l'on veut en faire une eſpèce particulière, cette eſpèce ſera néceſſairement intermédiaire entre le bouc & le bélier: or, nous avons vu que le bouc & la brebis produiſent enſemble: donc le chamois qui eſt intermédiaire entre les deux, & qui en même temps eſt beaucoup plus près du bouc que du bélier par le nombre des reſſemblances, doit produire avec la chèvre, & ne doit par conſéquent être conſidéré que comme une variété conſtante dans cette eſpèce.

Il eſt donc preſque prouvé que le chamois produiroit avec nos chèvres, puiſque ce même chamois tranſporté & devenu plus petit en Amérique, produit avec la petite chèvre d'Afrique; le chamois n'eſt donc qu'une variété conſtante dans l'eſpèce de la chèvre, comme le dogue dans celle du chien, & d'autre côté nous ne pouvons guère douter que le bouquetin ne ſoit la vraie chèvre, la chèvre primitive dans ſon état de ſauvage, & qu'il ne ſoit à l'égard des chèvres domeſtiques, ce que ſe mouflon eſt à l'égard des brebis. Le *bouquetin* ou *bouc ſauvage* reſſemble entièrement & exactement au bouc domeſtique par la conformation, l'organiſation, le naturel & les habitudes phyſiques, il n'en diffère que par deux légères différences, l'une à l'extérieur & l'autre à l'intérieur; les cornes du bouquetin ſont plus grandes que celles du bouc, elles ont deux arêtes longitudinales, celles du bouc n'en ont qu'une: elles ont auſſi de gros nœuds ou tubercules tranſverſaux, qui marquent les années de l'accroiſſement, au lieu que celles des boucs ne ſont, pour ainſi dire, marquées que par des ſtries tranſverſales; la forme du corps eſt pour tout le reſte abſolument ſemblable dans le bouquetin & le bouc; à l'intérieur tout eſt auſſi exactement pareil, à l'exception de la rate, dont la forme eſt ovale dans le bouquetin & approche plus de celle de la rate du chevreuil ou du cerf que de celle du bouc ou du bélier : cette dernière différence peut provenir du grand mouvement & du violent exercice

de l'animal ; le bouquetin court auſſi vîte que le cerf, & ſaute plus légèrement que le chevreuil ; il doit donc avoir la ratte faite comme celle des meilleurs coureurs : cette différence vient donc moins de la Nature que de l'habitude, & il eſt à préſumer que ſi nos boucs domeſtiques devenoient ſauvages, & qu'ils fuſſent forcés à courir & à ſauter comme les bouquetins, la rate reprendroit bientôt la forme la plus convenable à cet exercice ; & à l'égard de ſes cornes, les différences quoique très-apparentes n'empêchent pas qu'elles ne reſſemblent plus à celles du bouc qu'à celles d'aucun autre animal : ainſi le bouquetin & le bouc étant plus voiſins l'un de l'autre que d'aucun autre animal par cette partie même, qui eſt la plus différente de toutes ; l'on doit en conclure, tout le reſte étant le même, que malgré cette légère & unique diſconvenance, ils ſont tous deux d'une ſeule & même eſpèce.

Je conſidère donc le bouquetin, le chamois & la chèvre domeſtique, comme une même eſpèce, dans laquelle les mâles ont ſubi de plus grandes variétés que les femelles, & je trouve en même temps dans les chèvres domeſtiques des variétés ſecondaires, qui ſont moins équivoques & qu'il eſt plus aiſé de reconnoître pour telles, parce qn'elles appartiennent également aux mâles & aux femelles ; on a vu que la chèvre d'Angora *(p)*,

(p) Voyez le I.er volume de cette Hiſtoire, *page 309, pl. VIII & IX.*

quoique très-différente de la nôtre par le poil & par les cornes, eſt néanmoins de la même eſpèce; on peut aſſurer la même choſe du bouc de Juda *(pl. XVI)*, duquel M. Linnæus *(q)* a eu raiſon de ne faire qu'une variété de l'eſpèce domeſtique: cette chèvre qui eſt commune en Guinée *(r)*, à Angole & ſur les autres côtes d'Afrique ne diffère, pour ainſi dire, de la nôtre qu'en ce qu'elle eſt plus petite, plus trapue, plus graſſe; ſa chair eſt auſſi bien meilleure à manger, on la préfère dans ſon pays au mouton, comme nous préférons ici le mouton à la chèvre; il en eſt encore de même de la chèvre mambrine *(ſ)* ou chèvre du Levant, à longues oreilles pendantes: ce n'eſt qu'une variété de la chèvre d'Angora, qui a auſſi les oreilles pendantes, mais moins longues que la chèvre mambrine; les Anciens connoiſſoient

---

(q) Linn. *Syſt. nat.* edit. X, pag. 68.

(r) On trouve dans le pays de Guinée une grande quantité de chèvres ſemblables à celles d'Europe, ſinon qu'elles y ſont, comme toutes les autres bêtes, extraordinairement petites: mais elles ſont beaucoup plus graſſes & plus charnues que les moutons; c'eſt pourquoi il y a des perſonnes qui les eſtiment incomparablement plus, ſur-tout les petits boucs que l'on châtre. *Voyage de Boſman, page 238.*

(ſ) Chèvre mambrine, ainſi appelée, parce qu'on la trouve en Syrie ſur le mont Mambre. — *Capra Indica.* Geſner. *Hiſt. quad.* pag. 267. — *Hircus cornibus minimis, erectis parumper retrorſum incurvis, auriculis longiſſimis pendulis.... Capra Syriaca.* La chèvre de Syrie. Briſſon, *Reg. anim.* pag. 72.

connoiſſoient ces deux chèvres *(t)*, & ils n'en ſéparoient pas les eſpèces de l'eſpèce commune : cette variété de la chèvre mambrine, s'eſt plus étendue que celle de la chèvre d'Angora : car on trouve ces chèvres à très-longues oreilles en Égypte *(u)* & aux Indes orientales *(x)*, auſſi-bien qu'en Syrie ; elles donnent beaucoup de lait *(y)*, qui eſt d'aſſez bon goût, & que les Orientaux préfèrent à celui de la vache & du buffle.

A l'égard de la petite chèvre que M. Linnæus a vu vivante, & qui a produit avec le petit chamois d'Amérique, l'on doit penſer, comme nous l'avons dit, qu'originairement elle a été tranſportée d'Afrique : car elle

---

(t) In Syriâ oves ſunt caudâ latâ ad cubiti menſuram : Capræ auriculis menſurâ palmari & dodrantali, ac nonnullæ demiſſis, ita ut ſpectent ad terram. . . . In Ciliciâ capræ tondentur ut alibi oves. Ariſtot. *Hiſt. anim.* lib. VIII, cap. XXVIII.

(u) Ex capris complures ſunt (in Ægypto) quæ ita aures oblongas habent, ut extremitate terram uſque contingant. Proſper Alpin, *Hiſt. Ægypt.* lib. IV, pag. 229.

(x) Il y a à Pondichery des cabris, qui ſont tous différens des nôtres, ils ont de grandes oreilles, abattues, une mine extrêmement baſſe & niaiſe, la chair en eſt mauvaiſe ; j'en ai goûté, & faute d'autre choſe on en mange quelquefois à Pondichery. *Nouveau voyage, par le ſieur Lhuillier ;* Roterdam, 1726, *page 30.*

(y) Goats are remarkable for the length of its ears. . . The ſize of the animal is Somewhat larger than ours, but their ears are often a foot long and broad in proportion ; they are chiefly Kept for their Milk of which they yield no inconſiderable quantity ; and it is Sweet and well taſted. Nat. hiſt. of Alepo. by Alex. Ruſſel. M. D. *London*, 1756.

reſſemble ſi fort à notre bouc d'Afrique, qu'on ne peut guère douter qu'elle ne ſoit de cette eſpèce, ou qu'elle n'en ait au moins tiré ſa première origine; cette même chèvre déjà petite en Afrique ſera devenue encore plus petite en Amérique, & l'on ſait par le témoignage des Voyageurs, qu'on a ſouvent & depuis long-temps tranſporté d'Afrique, comme d'Europe en Amérique, des brebis, des cochons & des chèvres, dont les races ſe ſont maintenues dans ce nouveau monde, & y ſubſiſtent encore aujourd'hui ſans autre altération que celle de la taille.

En reprenant donc la liſte des chèvres, & après les avoir conſidérées une à une & relativement entr'elles, il me paroît que de neuf ou dix eſpèces dont parlent les Nomenclateurs, l'on doit n'en faire qu'une; d'abord, 1.° Le bouquetin *(pl. XII)* eſt la tige & la ſouche principale de l'eſpèce. 2.° Le capricorne duquel nous avons donné le ſquelette *(z)* n'eſt qu'un bouquetin bâtard ou plutôt dégénéré par l'influence du climat. 3.° Le bouc domeſtique tire ſon origine du bouquetin, qui n'eſt lui-même que le bouc ſauvage. 4.° Le chamois *(pl. XIII)* n'eſt qu'une variété dans l'eſpèce de la chèvre, avec laquelle il doit, comme le bouquetin, ſe mêler & produire. 5.° La petite chèvre à cornes droites & recourbées à la pointe, dont parle M. Linnæus, n'eſt que le chamois d'Europe devenu plus petit en Amérique. 6.°

(z) Voyez le tome XII, première édition.

L'autre petite chèvre à cornes rabattues, qui a produit avec ce petit chamois d'Amérique, eſt le même que le bouc d'Afrique *(pl. XIV)*, & la production de ces deux animaux, prouve que notre chamois & notre chèvre domeſtique doivent de même produire enſemble, & ſont par conſéquent de la même eſpèce. 7.° La chèvre naine *(pl. XV)*, qui probablement eſt la femelle du bouc d'Afrique, n'eſt, auſſi-bien que ſon mâle, qu'une variété de l'eſpèce commune. 8.° Il en eſt de même du bouc & de la chèvre de Juda *(pl. XVI & XVII)*, & ce ne ſont auſſi que des variétés de notre chèvre domeſtique. 9.° La chèvre d'Angora eſt encore de la même eſpèce, puiſqu'elle produit avec nos chèvres *(a)*. 10.° La chèvre mambrine à très-grandes oreilles pendantes, eſt une variété dans la race des chèvres d'Angora; ainſi ces dix animaux n'en font qu'un pour l'eſpèce, ce ſont ſeulement dix races différentes produites par l'influence du climat. *Capræ in multas ſimilitudines transfigurantur*, dit Pline *(b)*; & en effet nous voyons par cette énumération, que les chèvres, quoique dans le fond ſemblables entr'elles varient beaucoup pour la forme extérieure; &

(a) Voyez dans le premier volume de cette Hiſtoire Naturelle l'*article de la chèvre.*

(b) Capræ tamen in plurimas ſimilitudines transfigurantur; ſunt capreæ, ſunt rupicapræ, ſunt ibices.... ſunt & origes.... ſunt & Damæ & Pygargi & Strepſicerotes, multaque alia haud diſſimilia. Lib. VIII, cap. LIII.

ſi nous comprenions, comme Pline, ſous le nom *générique de chèvres*, non-ſeulement celles dont nous venons de faire mention, mais encore le chevreuil, les gazelles, l'antilope, &c. cette eſpèce ſeroit la plus étendue de la Nature, & contiendroit plus de races & de variétés que celle du chien; mais Pline n'étoit pas aſſez bien informé de la différence réelle des eſpèces, lorſqu'il a joint celles du chevreuil, des gazelles, de l'antilope, &c. à l'eſpèce de la chèvre: ces animaux, quoique reſſemblans à beaucoup d'égards à la chèvre, ſont cependant tous d'eſpèces différentes, & l'on verra dans les articles ſuivans, combien les gazelles varient, ſoit pour l'eſpèce, ſoit pour les races, & combien après l'énumération de toutes les chèvres & de toutes les gazelles, il reſte encore d'autres animaux qui participent des unes & des autres. Dans l'hiſtoire entière des quadrupèdes, je n'ai rien trouvé de plus difficile pour l'expoſition, de plus confus pour la connoiſſance, & de plus incertain pour la tradition que cette hiſtoire des chèvres, des gazelles & des autres eſpèces qui y ont rapport; j'ai fait mes efforts & employé toute mon attention pour y porter quelque lumière, & je n'aurai pas regret à mon temps, ſi ce que j'en écris aujourd'hui peut ſervir dans la ſuite à prévenir les erreurs, fixer les idées & aller au-devant de la vérité, en étendant les vues de ceux qui veulent étudier la Nature; mais revenons à notre ſujet.

Toutes les chèvres ſont ſujettes à des vertiges, & cela

leur eſt commun avec le bouquetin & le chamois *(c)*, auſſi-bien que le penchant qu'elles ont à grimper ſur les rochers ; & encore une autre habitude naturelle, qui eſt de lécher continuellement les pierres *(d)*, ſur-tout celles qui ſont empreintes de ſalpêtre ou de ſel. On voit dans les Alpes des rochers creuſés par la langue des chamois, ce ſont ordinairement des pierres aſſez tendres & calcinables, dans leſquelles, comme l'on ſait, il y a toujours une certaine quantité de nitre ; ces convenances de naturel, ces habitudes conformes me paroiſſent encore être des indices aſſez ſûrs de l'identité d'eſpèce dans ces animaux ; les Grecs, comme nous l'avons dit, ne les ont pas ſéparés en trois eſpèces différentes ; nos

---

(c) On trouve beaucoup de chamois ou de chèvres ſauvages dans les montagnes de Suiſſe. . . . On nous apprend ici qu'ils ſont ſujets aux vertiges, & que quelquefois lorſqu'ils ſónt attaqués de ce mal, ils ſe viennent mêler dans les prairies avec les chevaux & les vaches, & ſe laiſſent prendre très-facilement. *Extrait du Voyage de Jean-Jacques Scheuchzer;* Londres, 1708. *Nouvelles de la Republique des Lettres;* Amſterdam, janvier 1703, *page 182.*

(d) Conveniunt ſæpe circa petras quaſdam arenoſas, & arenam indè lingunt. . . . . Qui Alpes incolunt Helvetii hos locos ſuâ linguâ Fultzen *tanquam ſalarios appellant.* Geſner. *Hiſt. quad.* pag. 292. — Ce qui paroît ſingulier au chamois, c'eſt qu'on trouve dans les Alpes divers rochers que ces bêtes ont creuſés à force de les lécher ; ce n'eſt pas, à ce que l'on croit, qu'il y ait du ſel dans ces pierres : car il s'y en trouve très-rarement ; mais ce ſont des pierres poreuſes compoſées de grains de ſable qui s'en peuvent facilement détacher, & que les bêtes avalent comme quelque choſe de bien friand. *Extrait de Scheuchzer.* Ibid. *page 185.*

chaſſeurs, qui vraiſemblablement n'avoient pas conſulté les Grecs, les ont auſſi regardés comme étant de même eſpèce; Gaſton Phœbus *(e)*, en parlant du bouquetin, ne l'indique que ſous le nom du *bouc ſauvage*, & le chamois qu'il appelle *yſarus* & *ſarris*, n'eſt auſſi ſelon lui qu'un autre bouc ſauvage; j'avoue que toutes ces autorités ne ſont pas preuve complète, mais en les réuniſſant avec les raiſons & les faits que nous venons d'expoſer, ils forment au moins de ſi fortes préſomptions ſur l'unité d'eſpèce de ces trois animaux, qu'on ne peut guère en douter.

Le bouquetin & le chamois, que je regarde, l'un comme la tige mâle, & l'autre comme la tige femelle de l'eſpèce des chèvres, ne ſe trouvent, ainſi que le mouflon, qui eſt la ſouche des brebis, que dans les déſerts & ſur-tout dans les lieux eſcarpés des plus hautes montagnes; les Alpes, les Pyrénées, les montagnes de la Grèce & celles des îles de l'Archipel, ſont preſque les ſeuls endroits où l'on trouve le bouquetin & le chamois: quoique tous deux craignent la chaleur & n'habitent que la région des neiges & des glaces; ils craignent auſſi la rigueur du froid exceſſif; l'été ils demeurent au nord de leurs montagnes; l'hiver ils cherchent la face du midi, & deſcendent des ſommets juſque dans les vallons: ni l'un ni l'autre ne peuvent

---

(e) Voyez la Vénerie de Gaſton Phœbus, imprimée à la ſuite de celle de Dufouilloux; *Paris, 1614, feuillets 68 & 69.*

ſe ſoutenir ſur les glaces unies, mais pour peu que la neige y forme des aſpérités, ils y marchent d'un pas ferme, & traverſent en bondiſſant toutes les inégalités de l'eſpace. La chaſſe de ces animaux *(f)*, ſur-tout celle

(f) Chaſſe du bouc ſauvage; il y a deux ſortes de boucs, les uns s'appellent *boucs ſauvages*, & les autres *yſarus*, autrement dit *ſarris;* les boucs ſauvages ſont auſſi grands qu'un cerf: mais ne ſont ſi longs, ne ſi enjambés par haut, ores qu'ils aient autant de chair; ils ont autant d'ans que de groſſes raies qu'ils ont au travers de leurs cornes... Ils ne portent que leurs perches, leſquelles ſont groſſes comme la jambe d'un homme, ſelon qu'ils ſont vieils. Ils ne jettent point ni ne muent leurs têtes : & tant plus ils ont de raies en leurs cors, & plus leurs cors ſont longs & plus gros, tant plus vieils ſont les boucs. Ils ont grande barbe & ſont bruns, de poil de loup & bien velus, & ont une raie noire ſur l'eſchine & tout au long des feſſes, & ont le ventre fauve, les jambes noires & derrière fauve; leurs pieds ſont comme des autres boucs privés ou chèvres; leurs traces ſont groſſes & grandes, & rondes plus que d'un cerf; leurs os ſont à l'advenant d'un bouc privé & d'une chièvre, fors qu'ils ſont plus gros, ils naiſſent en mai; la biche ſauvage faonne, ainſi qu'une biche chièvre ou daine, mais elle n'a qu'un bouc à la fois, & l'allaite ainſi que fait une chièvre privée.

Les boucs vivent d'herbes, de foings comme les autres bêtes douces.....Leurs fumées retirent (quand elles ſont formées) ſur la forme des fumées d'un bouc ou d'une chièvre privée; les boucs vont au rut environ la Touſſaints, & demeurent un mois en leurs chaleurs : & puiſque leur rut eſt paſſé, ils ſe mettent en ardre, & par enſemble deſcendent les hautes montaignes & rochers où ils auront demeuré tout l'été, tant pour la neige que pour ce qu'ils ne trouvent de quoi viander là ſûs, non pas en un pays plain, mais vont vers les pieds des montaignes querir leur vie : & ainſi demeurent juſques vers Paſques, & lors ils remontent ès plus hautes montaignes qu'ils trouvent, &

du bouquetin eſt très-pénible ; les chiens y ſont preſque inutiles ; elle eſt auſſi quelquefois dangereuſe, car lorſque l'animal ſe trouve preſſé, il frappe le chaſſeur d'un violent coup

---

chacun prend ſon buiſſon, ainſi que font les cerfs. Les chièvres alors ſe départent des boucs, & vont demeurer près des ruiſſeaux pour faonner & y demeurer tout le long de l'été ; lorſque les boucs ſont hors d'avec les chièvres, attendant que le temps de leur rut ſoit venu, ils courent ſûs aux gens & beſtes, & ſe combattent entr'eux, ainſi que les cerfs, mais non de telle manière : car ils chantent plus laidement. Le bouc bleſſe d'un coup qu'il donne, non pas du bout de la tête, mais du milieu, tellement qu'il rompt les bras & les cuiſſes de ceux qu'il atteint, & encores qu'il ne faſſe point de plaie, ſi eſt ce que s'il acule un homme contre un arbre ou contre terre, il le tuera. Le bouc eſt de telle nature, que ſi un homme, quelque puiſſant & fort qu'il ſoit, le frappe d'une barre de fer ſur l'eſchine, pour cela il ne baiſſera ne ployera l'eſchine. Quand il eſt en rut, il a le col gros à merveilles, voire eſt de telle nature, que encores qu'il tombât de dix toiſes de haut, il ne ſe ferait aucun mal. . . .

Du bouc, dit *yſarus* ou *ſarris ;* le bouc, dit *yſarus*, eſt de pareille forme que le précédent, & n'eſt guères plus grand qu'un bouc privé, il eſt de pareille nature que le bouc ſauvage. . . . Les deux ſortes de boucs ont leur greſſe & ſaiſon, & leur rut comme le cerf, & ce environ la Touſſaints, & lors on les doit chaſſer juſqu'à leur rut ; & pour ce qu'ils ne trouvent rien en hiver, ils mangent des pins & ſapins ès bois, qui ſont toujours verds, ce qui eſt leur refreſchement. Leur peau eſt chaude quand elle eſt corroyée en bonne ſaiſon : car le froid ni la pluie ne la peuvent percer, ſi le poil eſt dehors ; leur chair n'eſt pas trop ſaine : car elle engendre fièvres. . . . La chaſſe du bouc n'eſt de grande maîtriſe, parce qu'on ne peut accompagner les chiens, ne aller avec eux à pied ne à cheval. *Gaſton Phœbus, Vénerie de Dufouilloux, feuillets 68 & 69.*

(g) Ibex

coup de tête & le renverse souvent dans le précipice voisin *(g)*; les chamois sont aussi vifs *(h)*, mais moins

(g) Ibex venatorem expectat, & sollicitè observat an inter ipsum & rupem minimum intersit spatium; nam si visu dumtaxat intertueri (ut ita loquar) possit, impetu facto se transfert & venatorem impulsum precipitat. Stumpfius apud Gesner, pag. 305.

(h) M. Perroud, entrepreneur des mines de cristal dans les Alpes, ayant amené un chamois vivant à Versailles, nous a donné de bonnes informations sur les habitudes naturelles de cet animal, & nous les publions ici avec plaisir & reconnoissance. « Le chamois est un animal sauvage & néanmoins fort docile, il n'habite que les montagnes & « les rochers; il est de la grandeur d'une chèvre domestique, il lui « ressemble en beaucoup de choses, il est d'une vivacité charmante « & d'une agilité admirable. Le poil du chamois est court comme « celui d'une biche, au printemps il est d'un gris-cendré, en été « d'un fauve-de-biche, en automne couleur de fauve-brun mêlé de « noir, & en hiver d'un brun-noirâtre. On trouve des chamois en « quantité dans les montagnes du haut Dauphiné, du Piémont, de « la Savoie, de la Suisse & de l'Allemagne; les chamois sont sociables « entr'eux, on les trouve deux, trois, quatre, cinq, six ensemble, « & très-souvent par troupeaux de huit à dix, quinze ou vingt & « plus; on en voit jusqu'à soixante & quatre-vingts ensemble, & « quelquefois jusqu'à cent qui sont dispersés par divers petits trou- « peaux sur le penchant d'une même montagne; les gros chamois « mâles se tiennent seuls & éloignés des autres, excepté dans le « temps du rut qu'ils s'approchent des femelles & en écartent les « jeunes. Ils ont alors une odeur très-forte, comme les boucs & « même encore plus forte; ils bêlent souvent & courent d'une mon- « tagne à l'autre; le temps de leur accouplement est en octobre & « novembre, ils font leurs petits en mars & avril; une jeune femelle « prend le mâle à un an & demi, ils font un petit par portée & quel- « quefois deux, mais assez rarement; le petit suit sa mère jusqu'au «

forts que les bouquetins, ils ſont en plus grand nombre, ils vont ordinairement en troupeaux; cependant il y en a beaucoup moins aujourd'hui qu'il n'y en avoit autrefois, du moins dans nos Alpes & dans nos Pyrénées; le nom

---

» mois d'octobre, quelquefois plus long-temps, ſi les chaſſeurs ou » les loups ne les diſperſent pas: on aſſure qu'ils vivent entre vingt » & trente ans; la viande du chamois eſt bonne à manger, un cha- » mois bien gras aura juſqu'à dix & douze livres de ſuif, qui ſurpaſſe » en dureté & bonté celui de la chèvre; le ſang du chamois eſt extrê- » mement chaud, on prétend qu'il approche beaucoup du ſang du » bouquetin pour les qualités & les vertus; ce ſang peut ſervir aux » mêmes uſages que celui du bouquetin, les effets en ſont les mêmes » en en prenant une double doſe; il eſt très-bon contre les pleu- » réſies, il a la propriété de décailler le ſang & d'ouvrir la tranſpi- » ration; les chaſſeurs mélangent quelquefois le ſang du bouquetin » & du chamois, d'autres fois ils vendent celui du chamois pour du » ſang du bouquetin; il eſt très-difficile d'en faire la différence ou la » ſéparation, cela paroît annoncer que le ſang du chamois diffère » très-peu de celui du bouquetin. On ne connoît point de cri au » chamois, s'il a de la voix c'eſt très-peu de choſe; car on ne lui » connoît qu'un bêlement fort bas, peu ſenſible, reſſemblant un peu » à la voix d'une chèvre enrouée; c'eſt par ce bêlement qu'ils s'ap- » pellent entr'eux, ſur-tout les mères & les petits: mais quand ils » ont peur ou qu'ils aperçoivent leur ennemi ou quelque choſe qu'ils » ne peuvent pas diſtinguer, ils s'avertiſſent par un ſifflement dont je » vais parler tout-à-l'heure. La vue du chamois eſt des plus péné- » trantes, il n'y a rien de ſi fin que ſon odorat, quand il voit un » homme diſtinctement, il le fixe pour un inſtant, & s'il en eſt près » il s'enfuit; il a l'ouïe auſſi fine que l'odorat, car il entend le moindre » bruit; quand le vent ſouffle un peu, & que ce vent vient du côté » d'un homme à lui, il le ſentira de plus d'une demi-lieue; quand » donc il ſent ou qu'il entend quelque choſe, & qu'il ne peut pas

de *chamoiſeurs* que l'on a donné à tous les paſſeurs de peaux, ſemble indiquer que dans ce temps les peaux de chamois étoient la matière la plus commune de leur métier, au lieu qu'aujourd'hui ce ſont les peaux de

---

en faire la découverte par les yeux, il ſe met à ſiffler avec tant de « force que les rochers ou les forêts en retentiſſent; s'ils ſont pluſieurs, « ils s'en épouvantent tous : ce ſifflement eſt auſſi long que l'haleine « peut tenir ſans reprendre, il eſt d'abord fort aigu & baiſſe ſur la « fin; le chamois ſe repoſe un inſtant, regarde de tous côtés & « recommence à ſiffler, il continue d'intervalle en intervalle, il eſt « dans une agitation extrême, il frappe la terre du pied de devant « & quelquefois des deux, il ſe jette ſur des pierres grandes & hautes, « il regarde, il court ſur des éminences, & quand il a découvert « quelque choſe il s'enfuit; le ſifflement du mâle eſt plus aigu que « celui de la femelle; ce ſifflement ſe fait par les narines & n'eſt « proprement qu'un ſouffle aigu très-fort, ſemblable au ſon que « pourroit rendre un homme en tenant la langue au palais, ayant les « dents à peu-près fermées, les lèvres ouvertes & un peu alongées, « & qui ſouffleroit vivement & long-temps. Le chamois ſe nourrit « des meilleures herbes, il choiſit les parties les plus délicates des « plantes, comme la fleur & les bourgeons tendres; il eſt très-friand « de quelques herbes aromatiques, particulièrement de la carline & « du génippy, qui ſont les plantes qu'on croit les plus chaudes des « Alpes; il boit très-peu quand il mange de l'herbe verte; il aime « beaucoup les feuillages & les petits bouts tendres des arbriſſeaux; « il rumine comme la chèvre après avoir mangé, la nourriture dont « il fait uſage paroît annoncer la grande chaleur de ſon tempérament. « On admire en cet animal, deux beaux grands yeux ronds, qui ont « du feu, repréſentant la vivacité de ſon naturel; ſa tête eſt cou- « ronnée de deux petites cornes de la longueur d'un demi-pied « juſqu'à neuf pouces, d'un beau noir, poſées dans le front preſque « entre les yeux, au contraire de celles des autres animaux qui ſe «

chèvres, de moutons, de cerf, de chevreuil & de daim, qui font plus que celles du chamois l'objet du travail & du commerce des chamoiſeurs.

Et à l'égard de la propriété ſpécifique que l'on attribue

» jettent en arrière, celles-ci ſortent en avant ſur les yeux & ſe re- » courbent à leurs extrémités très-rondement & finiſſent en pointe » fort aiguë; il ajuſte fort joliment ſes oreilles à la pointe de ſes cornes, » il a deux lames de poil noir à côté de la face en deſcendant des » cornes; le reſte de la tête eſt d'un fauve blanc qui ne change jamais » de couleur; on fait uſage des cornes de chamois pour les porter » ſur des cannes; les cornes des femelles ſont plus petites & moins » courbes, les Maréchaux s'en ſervent pour tirer du ſang aux che- » vaux. Les peaux de chamois que l'on fait paſſer à l'apprêt de la » chamoiſerie ſont très-fortes, nerveuſes & bien ſouples : on en fait » de très-bonnes culottes en jaune ou en noir pour monter à cheval, » on en fait de très-bons gants & quelquefois des veſtes pour la » fatigue; ces ſortes d'habillemens ſont d'une longue durée & de » très-grand uſage pour les artiſans. Les chamois n'habitent que les » pays froids, on les trouve plus volontiers dans les rochers eſcarpés » & ſourcilleux que par-tout ailleurs; ils fréquentent les bois, mais » ce ne ſont que les forêts hautes & de la dernière région; ces forêts » ſont plantées de ſapins, de mélèzes & de hêtres; ces animaux » craignent ſi fort la chaleur, que pendant l'été on ne les trouve » jamais que dans les antres des rochers à l'ombre, ſouvent parmi » des tas de neiges congelées ou des glaces, ou dans ces forêts » hautes & bien couvertes toujours du côté du penchant des mon- » tagnes ou rochers ſcabreux, qui ſont face au nord, & qui ſont à » l'abri des rayons du ſoleil; ils vont à la pâture le matin & le ſoir, & » rarement pendant la journée; ils parcourent les rochers avec beau- » coup d'aiſance, les chiens ne peuvent pas les ſuivre dans tous les » précipices; il n'y a rien de ſi admirable que de les voir monter & » deſcendre des rochers inacceſſibles, ils ne montent ni ne deſcendent

De Seve del. Louis Le Grand Sculp.

LE BOUQUETIN.

De Seve Del. Desliez Sculp.

LE CHAMOIS.

au ſang du bouquetin pour de certaines maladies, & ſur-tout pour la pleuréſie; propriété qu'on croyoit particulière à cet animal, & qui par conſéquent auroit indiqué qu'il étoit lui-même d'une nature particulière;

---

pas perpendiculairement, mais en décrivant une ligne oblique en ſe « jetant à travers, ſur-tout en deſcendant, ils ſe jettent du haut en « bas au travers d'un rocher qui eſt à peu-près perpendiculaire, de la « hauteur de plus de vingt & trente pieds, ſans qu'il y ait la moindre « place pour poſer ou retenir leurs pieds; ils frappent le rocher trois « à quatre fois des pieds en ſe précipitant. & vont s'arrêter à quelque « petite place au-deſſous, qui eſt propre à les retenir; il paroît, à « les voir dans les précipices, qu'ils aient plutôt des ailes que des « jambes, ſi grande eſt la force de leurs nerfs; on a prétendu que « le chamois s'accroche par les cornes pour monter & deſcendre les « rochers, je n'ai jamais vu qu'il ſe ſerve de ſes cornes pour cet « uſage, j'en ai beaucoup vu & j'en ai tué pluſieurs, je n'ai pu vé- « rifier ce fait, je n'ai trouvé aucun chaſſeur qui m'ait aſſuré l'avoir « vu, ils ne m'en ont jamais dit autre choſe que ce que je viens « de dire. Si le chamois monte & deſcend aiſément les rochers, c'eſt « par ſon agilité & la force de ſes jambes, il les a fort hautes & bien « dégagées, celles de derrière paroiſſent un peu plus longues & « toujours recourbées, cela les favoriſe pour s'élancer de loin; & « quand ils ſe jettent de bien haut, ces jambes un peu repliées « reçoivent le choc qu'ils font en ſe précipitant, elles font l'effet « de deux reſſorts & rompent la force du coup. On prétend que « quand il y a pluſieurs chamois enſemble, il y en a un qui fait « ſentinelle, & qu'il eſt député pour veiller à la ſûreté des autres; « j'en ai vu pluſieurs troupeaux, mais je n'ai pas pu faire cette « diſtinction; il eſt vrai que quand il y en a pluſieurs, il y en a « toujours qui regardent pendant que les autres mangent, je n'ai « rien diſtingué en cela de plus particulier que dans un troupeau « de moutons : car le premier qui aperçoit quelque choſe qui lui «

on a reconnu que le ſang du chamois *(i)*, & même celui du bouc domeſtique *(k)* avoit les mêmes vertus lorſqu'on le nourriſſoit avec des herbes aromatiques, que le bou-

---

» eſt étranger avertit les autres, & dans un inſtant leur imprime à » tous la même crainte dont lui-même a été frappé. Pendant la rigueur » de l'hiver & dans les grandes neiges les chamois habitent les forêts » les plus hautes & vivent de feuillages de ſapin, de bourgeons » d'arbres, d'arbriſſeaux & de quelque peu d'herbes sèches ou vertes, » s'ils en trouvent, qu'ils découvrent avec le pied; les forêts où ils » ſe plaiſent ſont celles qui ſont remplies de précipices & de rochers; » la chaſſe du chamois eſt très-pénible & extrêmement difficile, celle » qui eſt la plus en uſage eſt de les tuer en les ſurprenant à la faveur » de quelques éminences, de quelques rochers ou groſſes pierres » en ſe gliſſant adroitement de loin, derrière & ſans bruit, en exa- » minant encore ſi le vent n'y ſera pas contraire; quand on arrive à » portée, on s'ajuſte derrière ces éminences ou groſſes pierres en » ſe couchant quelquefois, ôtant ſon chapeau, ne ſortant que la tête » & les bras pour faire adroitement un coup de fuſil; les armes dont » on ſe ſert ſont des carabines rayées, bien ajuſtées pour tirer de loin » avec une ſeule balle, qui eſt forcée dans le canon; on a autant » de ſoin pour tenir ces armes nettes, comme on en a pour tirer au Prix » de l'arquebuſe; on fait auſſi cette chaſſe comme on feroit celle du » cerf ou autres animaux, en poſtant quelques chaſſeurs dans les » paſſages, tandis que les autres vont faire la battue & forcer le » gibier, il eſt plus à propos de faire ces battues par des hommes » qu'avec des chiens, les chiens diſperſent trop vîte les chamois & les éloignent tout de ſuite à quatre ou cinq lieues ». — *Voyez auſſi à ce ſujet la troiſième deſcription du voyage des Alpes de Scheuchzer;* Londres, 1708, *pages 11 & ſuivantes.*

(i) Voyez la note précédente, communiquée par M. Perroud.

(k) Voyez l'Hiſtoire des animaux, par M.rs Arnault de Nobleville & Salerne, *tome IV, pages 243 & 244.*

quetin & le chamois ont coutume de paître ; en ſorte que par cette même propriété ces trois animaux paroiſſent encore ſe réunir à une ſeule & même eſpèce.

I.re ADDITION

Aux articles des CHÈVRES ÉTRANGÈRES grandes & petites.

DES CHÈVRES D'EUROPE.

PONTOPIDAN rapporte que les Chèvres ſont en Norwège en ſi grande quantité, que dans le ſeul port de Berguen, on embarque tous les ans juſqu'à quatre-vingts mille peaux de bouc non apprêtées, ſans compter celles auxquelles on a déjà donné la façon. Les chèvres conviennent en effet beaucoup à la nature de ce pays, elles vont chercher leur nourriture juſque ſur les montagnes les plus eſcarpées. Les mâles ſont fort courageux, ils ne craignent pas un loup ſeul, & ils aident même les chiens à défendre le troupeau *(a)*.

DU BOUC DE JUDA.

NOUS donnons ici *(planche XVIII)* la figure d'un bouc de Juda ou *Juida*, qui nous a paru avoir quelques

---

(a) Hiſtoire Naturelle de la Norwège, par Pontopidan; *Journal étranger, Juin 1756.*

différences avec celui que nous avons donné *vol. XII, planche XX, première édition.* M. Bourgelat l'avoit vivant à l'École vétérinaire, & il en conſerve encore la dépouille dans ſon beau cabinet d'Anatomie zoologique. Ce bouc étoit conſidérablement plus grand de corps que celui que nous avons décrit; il avoit deux pieds neuf pouces de longueur, ſur un pied ſept pouces de hauteur, tandis que l'autre n'avoit que vingt-quatre pouces & demi, ſur dix-ſept pouces de hauteur; la tête & tout le corps ſont couverts de grands poils blancs, le bout des narines noir; les cornes ſe touchent preſque en naiſſant, s'écartent enſuite, & ſont beaucoup plus longues que celles du premier bouc, auquel celui-ci reſſemble par les pieds & par les ſabots qui ſont fort courts. Ces différences ſont trop légères pour ſéparer ces deux animaux que nous croyons être tous deux des variétés de la même eſpèce.

Nous avons parlé *(volume I, page 309)* des chèvres de Syrie à oreilles pendantes, qui ſont à peu-près de la grandeur de nos chèvres, & qui peuvent produire avec elles, même dans notre climat; mais il exiſte à Madagaſcar une chèvre conſidérablement plus grande, & qui a auſſi les oreilles pendantes, & ſi longues que lorſqu'elle deſcend, les oreilles lui couvrent les yeux, ce qui l'oblige à un mouvement de tête preſque continuel pour les jeter en arrière; en ſorte que quand on la pourſuit elle cherche toujours à grimper & jamais à deſcendre.

Buvée l'Am. del. de Fehrt Sc.

LE BOUC D'AFFRIQUE

De Seve del. Mlle Rousselet fme Tardieu Sculp.

LA CHEVRE NAINE.

De Seve delin. C. Baquoy Sculp.

LE BOUC DE JUDA.

De Seve delin. C. Baquoy Sculp.

LA CHEVRE DE JUDA.

De Seve del. Baron Sc.

LE BOUC DE JUIDA.

De Seve del.   Caquet Sculp.

LE BOUC *a longs Sabots*.

defcendre. Cette indication qui nous a été donnée par M. Comerfon, eft trop fuccincte pour qu'on puiffe dire, fi cette chèvre eft de la même race que celle de Syrie, ou fi c'eft une race différente qui auroit également les oreilles pendantes.

M. le vicomte de Querhoënt nous a communiqué la note fuivante:

Les chèvres & les cabris qu'on a lâchés à l'île de l'Afcenfion, y ont beaucoup multiplié; mais ils font fort maigres, fur-tout dans la faifon sèche. Toute l'île eft battue des fentiers qu'ils ont faits; ils fe retirent la nuit dans les excavations des montagnes; ils ne font pas tout-à-fait auffi grands que les chèvres & les cabris ordinaires; ils font fi peu vigoureux, qu'on les prend quelquefois à la courfe; ils ont prefque tous le poil d'un brun-foncé.

2.me ADDITION

AUX CHÈVRES & AUX BREBIS.

NOUS donnons ici *(planche XIX)* la figure d'un bouc, dont les fabots avoient pris un accroiffement extraordinaire; ce défaut ou plutôt cet excès, eft affez commun dans les boucs & les chèvres qui habitent les plaines & les terreins humides.

Il y a des chèvres beaucoup plus fécondes que les autres, felon leur race & leur climat. M. Secretary, chevalier de Saint-Louis, étant à Lille en Flandre en 1773 & 1774, a vu chez M.me Denizet, fix beaux chevreaux

qu'une chèvre avoit produits d'une ſeule portée; cette même chèvre en avoit produit dix dans deux autres portées, & douze dans trois portées précédentes *(b)*.

Feu M. de la Nux, mon Correſpondant à l'île de Bourbon, m'a écrit qu'il y a auſſi dans cette île, des races ſubſiſtantes depuis plus de quinze ans, provenant des chèvres de France & des boucs des Indes; que nouvellement on s'étoit procuré des chèvres de Goa très-petites & très-fécondes, qu'on a mêlées avec celles de France, & qu'elles ſe ſont perpétuées & fort multipliées. J'ai rapporté dans l'article des mulets *(tome VII)*, les eſſais que j'ai faits ſur le mélange des boucs & des brebis; & ces eſſais démontrent qu'on en obtient aiſément des métis qui ne diffèrent guère des agneaux que par la toiſon, qui eſt plutôt de poil que de laine. M. Roume de Saint-Laurent, fait à ce ſujet une obſervation qui eſt peut-être fondée; comme l'eſpèce des chèvres, dit-il, & celle des brebis produiſent enſemble des métis nommés *chabins*, qui ſe reproduiſent, il ſe pourroit que ce mélange eût influé ſur la maſſe de l'eſpèce, & fût la cauſe de l'effet que l'on a attribué au climat des îles, où l'eſpèce de la chèvre a dominé ſur celle de la brebis.

On ſait que les grandes brebis de Flandre, produiſent communément quatre agneaux chaque année: ces grandes brebis de Flandre, viennent originairement des Indes

---

(b) Lettre de M. Secretary à M. de Buffon, datée de Monflanquin en Agénois, le 4 janvier 1777.

orientales, d'où elles ont été apportées par les Hollandois, il y a plus de cent ans; & l'on prétend avoir remarqué qu'en général les animaux ruminans qu'on a amenés des Indes en Europe, ont plus de fécondité que les races européennes *(c)*.

M. le baron de Bock, a eu la bonté de m'informer de quelques particularités que j'ignorois ſur les variétés de l'eſpèce de la brebis en Europe. Il m'écrit qu'il y en a trois eſpèces en Moldavie, celle de montagne, celle de plaine & celle de bois. Il eſt fort difficile de ſe figurer, dit-il, la quantité innombrable de ces animaux qu'on y rencontre. Les marchands grecs, pourvoyeurs du Grand-Seigneur, en achetoient au commencement de ce ſiècle plus de ſeize mille tous les ans, qu'ils menoient à Conſtantinople, uniquement pour l'uſage de la cuiſine de Sa Hauteſſe. Ces brebis ſont préférées à toutes les autres, à cauſe du bon goût & de la délicateſſe de leur chair; dans les plaines elles deviennent beaucoup plus grandes que ſur les montagnes, mais elles y multiplient moins. Ces deux premières eſpèces ſont réduites en ſervitude; la troiſième qu'on appelle *brebis des bois*, eſt entièrement ſauvage; elle eſt auſſi très-différente de toutes les brebis que nous connoiſſons; ſa lèvre ſupérieure dépaſſe l'inférieure de deux pouces, ce qui la force à paître en reculant; le peu de longueur & le défaut de flexibilité dans ſon cou, l'empêchent de tourner la tête de côté & d'autre; d'ailleurs quoiqu'elle ait les jambes très-courtes, elle ne laiſſe pas de courir fort vîte, & ce n'eſt qu'avec grande peine que les chiens peuvent l'atteindre; elle a l'odorat ſi fin qu'elle évente, à la diſtance d'un mille d'Allemagne, le chaſſeur

(c) Inſtruction ſur la manière de perfectionner les brebis, par M. Hartſer, *pages 40 & ſuivantes.*

ou l'animal qui la pourſuit & prend auſſitôt la fuite. Cette eſpèce ſe trouve ſur les frontières de la Tranſilvanie, comme dans les forêts de la Moldavie; ce ſont des animaux très-ſauvages & qu'on n'a pas réduits en domeſticité; cependant on peut apprivoiſer les petits. Les naturels du pays en mangent la chair, & ſa laine mêlée de poil, reſſemble à ces fourrures qui nous viennent d'Aſtracan.

Il me paroît que cette troiſième brebis dont M. le baron de Bock donne ici la deſcription, d'après le Prince Cantemir, eſt le même animal que j'ai indiqué ſous le nom de *ſaïga,* & qui ſe trouve par conſéquent en Moldavie & en Tranſilvanie, comme dans la Tartarie & dans la Sibérie.

Et à l'égard des deux premières brebis; ſavoir, celle de plaine & celle de montagne, je ſoupçonne qu'elles ont beaucoup de rapports avec les brebis Valachiennes, dont j'ai donné les figures *(tome IV, planches LIII & LIV),* d'autant plus que M. le baron de Bock m'écrit, qu'ayant comparé les figures de ces brebis Valachiennes, gravées dans le troiſième volume de ſupplément, avec ſa deſcription de la brebis des bois *(ſaïga),* elles ne lui ont paru avoir aucun rapport; mais qu'il eſt très-poſſible que ces brebis Valachiennes ſoient les mêmes que celles qui ſe trouvent ſur les montagnes ou dans les plaines de la Moldavie *(d).*

A l'égard des brebis d'Afrique & du cap de Bonne-

(d) Lettres de M. le baron de Bock à M. de Buffon; *Metz, 26 août & 11 ſeptembre 1778.*

eſpérance, M. Forſter a obſervé les particularités ſuivantes.

Les brebis du cap de Bonne-eſpérance reſſemblent, dit-il, pour la plupart au bélier de Barbarie; néanmoins les Hottentots avoient des brebis lorſque les Hollandois s'y établirent; ces brebis ont, pour ainſi dire, une maſſe de graiſſe au lieu de queue. Les Hollandois amenèrent au Cap des brebis de Perſe, dont la queue eſt longue & très-groſſe juſqu'à une certaine diſtance de l'origine, & enſuite mince juſqu'à l'extrémité. Les brebis que les Hollandois du Cap élèvent à préſent, ſont d'une race moyenne entre les brebis de Perſe & celles des Hottentots; on doit préſumer que la graiſſe de la queue de ces animaux vient principalement de la nature ou qualité de la pâture; après avoir été fondue elle ne prend jamais de la conſiſtance comme celle de nos brebis d'Europe, & reſte au contraire toujours liquide comme l'huile. Les habitans du Cap ne laiſſent pas néanmoins d'en tirer parti, en ajoutant quatre parties de cette graiſſe de queue avec une partie de graiſſe priſe aux rognons, ce qui compoſe une ſorte de matière qui a de la conſiſtance & le goût même du ſain-doux que l'on tire des cochons; les gens du commun la mangent avec du pain, & l'emploient auſſi aux mêmes uſages que le ſain-doux & le beurre. Tous les environs du Cap ſont des terres arides & élevées, remplies de particules ſalines, qui, étant entraînées par les eaux des pluies dans des eſpèces de petits lacs, en rendent les eaux plus ou moins ſaumâtres. Les habitans n'ont pas d'autre ſel que celui qu'ils ramaſſent dans ces mares & ſalines naturelles; on ſait combien les brebis aiment le ſel & combien il contribue à les engraiſſer; le ſel excite la ſoif qu'elles étanchent en mangeant les plantes graſſes & ſucculentes qui ſont abondantes dans ces déſerts élevés, telles que le *ſedum*, *l'euphorbe*, *le cotyledon*, *&c.* & ce ſont apparemment ces plantes graſſes qui donnent à leur graiſſe une qualité différente de celle

qu'elle prend par la pâture des herbes ordinaires; car ces brebis paſſent tout l'été ſur les montagnes qui ſont couvertes de ces plantes ſucculentes; mais en automne on les ramène dans les plaines baſſes pour y paſſer l'hiver & le printemps; ainſi les brebis étant toujours abondamment nourries ne perdent rien de leur embonpoint pendant l'hiver; dans les montagnes, ſur-tout dans celles du canton qu'on appelle *Bockenland* ou *pays des chèvres*, ce ſont des eſclaves tirés de Madagaſcar & des Hottentots, avec quelques grands chiens qui prennent ſoin de ces troupeaux & les défendent contre les hyènes & les lions; ces troupeaux ſont très-nombreux, & les Vaiſſeaux qui vont aux Indes ou en Europe, font leurs proviſions de ces brebis; on en nourrit auſſi les Équipages de tous les navires pendant leur ſéjour au Cap; la graiſſe de ces animaux eſt ſi copieuſe, qu'elle occupe tout le croupion & les deux feſſes, ainſi que la queue; mais il ſemble que les plantes graſſes, ſucculentes & ſalines qu'elles mangent ſur les montagnes pendant l'été, & les plantes aromatiques & arides dont elles ſe nourriſſent dans les plaines pendant l'hiver, ſervent à former deux différentes graiſſes; ces dernières plantes ne doivent donner qu'une graiſſe ſolide & ferme, comme celle de nos brebis qui ſe dépoſe dans l'omentum, le méſentère & le voiſinage des rognons, tandis que la nourriture qui provient des plantes graſſes, forme cette graiſſe huileuſe qui ſe dépoſe ſur le croupion, les feſſes & la queue; il ſemble auſſi que cette maſſe de graiſſe huileuſe empêche l'accroiſſement de la queue, qui de génération en génération deviendroit plus courte & plus mince, & ſe réduiroit peut-être à n'avoir plus que trois ou quatre articulations, comme cela ſe voit dans les brebis des Calmouques, des Mongous & des Kirghiſes, leſquelles n'ont abſolument qu'un tronçon de trois ou quatre articulations; mais comme le pays du Cap a beaucoup d'étendue, & que les pâturages ne ſont pas tous de la nature de

ceux que nous venons de décrire, & que de plus les brebis de Perſe à queue groſſe & courte, y ont été autrefois introduites & ſe ſont mêlées avec celles des Hottentots; la race bâtarde a conſervé une queue auſſi longue que celles des brebis d'Angleterre, avec cette différence que la partie qui eſt attenante au corps eſt déjà renflée de graiſſe, tandis que l'extrémité eſt mince comme dans les brebis ordinaires. Les pâturages à l'eſt du Cap n'étant pas exactement de la nature de ceux qui ſont au nord, il eſt naturel que cela influe ſur la conſtitution des brebis qui reſtent dans quelques endroits ſans dégénération, & avec la queue longue & une bonne quantité de graiſſe aux feſſes & au croupion, ſans cependant atteindre cette monſtrueuſe maſſe de graiſſe, par laquelle les brebis des Calmouques ſont remarquables; & comme ces brebis changent ſouvent de maître, & ſont menées d'un pâturage au nord du Cap à un autre à l'eſt, ou même dans le voiſinage de la ville, & que les différentes races ſe mêlent enſemble, il s'enſuit que les brebis du Cap ont plus ou moins conſervé la longueur de leur queue. Dans notre trajet du cap de Bonne-eſpérance à la nouvelle Zelande, en 1772 & 1773, nous trouvames que ces brebis du Cap ne peuvent guère être tranſportées vivantes dans des climats très-éloignés, car elles n'aiment pas à manger de l'orge ni du blé, n'y étant pas accoutumées, ni même du foin qui n'eſt pas de bonne qualité au Cap; par conſéquent ces animaux dépériſſoient de jour en jour; ils furent attaqués du ſcorbut, leurs dents n'étoient plus fixes & ne pouvoient plus broyer la nourriture; deux béliers & quatre brebis moururent, & il n'échappa que trois moutons du troupeau que nous avions embarqué. Après notre arrivée à la nouvelle Zélande, on leur offrit toutes ſortes de verdures, mais ils les refusèrent, & ce ne fut qu'après deux ou trois jours que je propoſai d'examiner leurs dents; je conſeillai de les fixer avec du vinaigre, & de les nourrir de farine

& de son trempés d'eau chaude. On préserva de cette manière les trois moutons qu'on amena à Taïti, où on en fit présent au Roi; ils reprirent leur graisse dans ce nouveau climat en moins de sept à huit mois. Pendant leur abstinence dans la traversée du Cap à la nouvelle Zélande, leur queue s'étoit non-seulement dégraissée, mais décharnée & comme desséchée, ainsi que le croupion & les fesses.

M. de la Nux, habitant de l'île de Bourbon, m'a écrit qu'il y a dans cette île une race existante de ces brebis du cap de Bonne-espérance, qu'on a mêlée avec des brebis venues de Surate, qui ont de grandes oreilles & la queue très-courte; cette dernière race s'est aussi mêlée avec celle des brebis à grande queue du sud de Madagascar, dont la laine n'est que foiblement ondée. La plupart des caractères de ces races primitives sont effacés, & on ne reconnoît guère leurs variétés qu'à la longueur de la queue; mais il est certain que dans les îles de France & de Bourbon toutes les brebis transportées d'Europe, de l'Inde, de Madagascar & du Cap, s'y sont mêlées & également perpétuées, & qu'il en est de même des bœufs grands & petits. Tous ces animaux ont été amenés de différentes parties du monde, car il n'y avoit dans ces deux îles de France & de Bourbon, ni hommes, ni aucuns animaux terrestres, quadrupèdes ou reptiles, ni même aucuns oiseaux que ceux de mer; le bœuf, le cheval, le cerf, le cochon, les singes, les perroquets, &c. y ont été apportés, à la vérité les singes n'ont pas encore passé (en 1770) à l'île de Bourbon, & l'on a grand intérêt

intérêt d'en interdire l'introduction pour ſe garantir des mêmes dommages qu'ils cauſent à l'île de France; les lièvres, les perdrix & les pintades y ont été apportés de la Chine, de l'Inde ou de Madagaſcar; les pigeons, les ramiers, les tourterelles, ſont pareillement venus de dehors; les martins, ces oiſeaux utiles auxquels les deux îles doivent la conſervation de leurs récoltes par la deſtruction des ſauterelles, n'y ſont que depuis vingt ans, quoiqu'il y ait peut-être déjà pluſieurs centaines de milliers de ces oiſeaux ſur les deux îles; les oiſeaux jaunes ſont venus du Cap, & les bengalis de Bengale. On pourroit encore nommer aujourd'hui les perſonnes auxquelles eſt dûe l'importation de la plupart de ces eſpèces dans l'île de Bourbon; en ſorte qu'excepté les oiſeaux d'eau, qui, comme l'on ſait, ſont des émigrations conſidérables, on ne reconnoît aucun être vivant qu'on puiſſe aſſigner pour ancien habitant des îles de France & de Bourbon; les rats qui s'y ſont prodigieuſement multipliés, ſont des eſpèces européennes venues dans les Vaiſſeaux.

LE SAÏGA.

ON trouve en Hongrie, en Pologne, en Tartarie & dans la Sibérie méridionale, une eſpèce de Chèvre ſauvage, que les Ruſſes ont appelée *ſeigak* ou *ſaïga*, laquelle par la figure du corps & par le poil reſſemble à la chèvre domeſtique; mais par la forme des cornes & le défaut de barbe ſe rapproche beaucoup des gazelles, & paroît faire la nuance entre ces deux genres d'animaux: car les cornes du ſaïga *(pl. XXII, fig. 2)* ſont tout-à-fait ſemblables à celles de la gazelle, elles ont la même forme, les anneaux tranſverſaux, les ſtries longitudinales, &c. & n'en diffèrent que par la couleur; les cornes de toutes les gazelles ſont noires & opaques, celles du ſaïga ſont au contraire blanchâtres & tranſparentes. Cet animal a été indiqué par Geſner, ſous le nom de *colus (a);* & par

(a) Apud Schytas & Sarmatas quadrupes fera eſt quam Colon *(Κόλος) appellant, magnitudine inter Cervum & Arietem, albicante corpore; eximiæ ſupra hos levitatis ad curſum.* Strabo, lib. VII. . . *Sulac (a quo litteris tranſpoſitis nomen* Colus *factum videtur) apud Moſchobios vulgò nominatur animal ſimile ovi ſylveſtri candidæ, ſine lanâ; capitur ad pulſum tympanorum dum ſaltando delaſſatur.. . . Apud Tartaros (inquit Matthias a Mickow) reperitur* Snak *animal, magnitudine ovis, duobus parvis cornibus præditum, curſu velociſſimum, carnes ejus ſuaviſſimæ. . . . . In deſertis campis circa Boryſthenem (inquit Sigiſmundus, Liber Baro in Herbeſtain in commentariis rerum Moſcoviticarum) Tanaim & Rha eſt ovis ſylveſtris quam Poloni* Solhac, *Moſci* Seigak *appellant, magnitudine capreoli, brevioribus tamen pedibus; cornibus in altum porrectis, quibuſdam*

M. Gmelin, fous celui de *faïga;* les cornes que nous

---

circulis notatis, ex quibus Mofci manubria cultellorum tranfparentia faciunt, velociffimi cursûs & altiffimorum faltuum. Gefner, *Hift. quad.* pag. 361 & 362, *ubi vide figuras.*

(b) On trouve aux environs de Sempalat, quantité de *faïgi* ou de *faïga,* c'eft un animal qui reffemble beaucoup au chevreuil, finon que fes cornes au lieu d'être crochues font droites; on ne connoît cet animal dans toute la Sibérie que dans ces environs, car celui qu'on appelle *faïga* dans la province d'Irkutzk eft le *mufc.* Cette efpèce de chèvre fe mange beaucoup dans ces environs. . . . . On nous dit que le goût de la chair étoit femblable à celui du cerf. *Voyage de Gmelin, à Kamtfchatka, tome I, page 179.* Traduction fur la verfion Ruffe, communiquée par M. de l'Ifle. *Nota.* M. Gmelin a donné depuis une defcription plus étendue du faïga dans le V.[e] volume des nouveaux Mémoires de l'Académie de S.[t] Péterfbourg, fous le nom de *Ibex imberbis*, mais il n'en donne pas la figure; cependant nous croyons devoir préfenter ici par extrait la traduction de cette defcription pour ne rien omettre de ce que l'on fait au fujet de cet animal. Il a la tête du bélier, avec le nez plus élevé & plus proéminent, le corps du cerf, mais beaucoup plus petit, car il n'atteint jamais la grandeur du chevreuil; les oreilles droites affez larges & terminées en pointe; les cornes jaunâtres & tranfparentes, longues d'un pied, annelées à la bafe & fituées au-deffus des yeux; quatre dents incifives, quatre canines & cinq molaires dont chacune a deux racines, dans la mâchoire inférieure; autant de dents incifives & canines, avec quatre molaires feulement dont chacune a trois racines, dans la mâchoire fupérieure; le cou un peu long; les jambes de derrière plus longues que celles de devant; le pied-fourchu; quatre papilles aux mamelles, deux de chaque côté; la queue menue, longue de trois pouces; le poil comme celui du cerf, d'un brun-jaunâtre aux parties du dehors du corps, & blanc fous le ventre & aux parties du dedans. La femelle eft plus petite que le mâle & ne porte point

avons au Cabinet du Roi y ont été envoyées ſous la dénomination de *cornes de bouc de Hongrie ;* elles ſont d'une matière ſi tranſparente & ſi nette qu'on s'en ſert comme de l'écaille & aux mêmes uſages. Par les habitudes naturelles, le ſaïga reſſemble plus aux gazelles qu'au bouquetin & au chamois ; car il n'affecte pas les pays de montagnes, il vit comme les gazelles ſur les collines & dans les plaines ; il eſt comme elles très-bondiſſant, très-léger à la courſe, & ſa chair eſt auſſi bien meilleure à manger que celle du bouquetin ou des autres chèvres ſauvages & domeſtiques.'

M. Pallas penſe que le ſaïga qui ſe trouve en Hongrie, en Tranſilvanie, en Valachie & en Grèce, peut auſſi ſe trouver dans l'île de Candie ; & il croit qu'on doit lui rapporter le *ſtrepſiceros* de Belon. Je ne ſuis pas du

---

de cornes. . . . Il s'engendre des vers ſous leur peau. . . . Ces animaux ſe joignent en automne & produiſent au printemps un ou deux petits ; ils ne vivent que d'herbes & ſont très-gras dans le temps de leurs amours ; l'été ils habitent dans les plaines le long des bords de l'Irtiſch ; l'hiver ils gagnent les pays plus élevés ; on en trouve non-ſeulement vers l'Irtiſch, mais dans la plupart des terres qu'arroſent le Boryſthène, le Don & le Volga. *Vide novi Commentarii Academiæ Petropolitanæ*, tom. V; *Petropoli, 1760*, pag. 345 & 346. *Nota.* 2.° Le Secrétaire de l'Académie de Péterſbourg, ajoute à ce que dit ici M. Gmelin, que le ſaïga ne paît qu'en rétrogradant. . . Que les Chinois en achettent les cornes pour faire des lanternes. . . Qu'on ne le trouve que juſqu'au cinquante-quatrième degré de latitude, & que vers l'Orient il n'y en a guère au-delà du fleuve Oby. *Vide ibid. pag. 35 & 36.*

même avis, & j'ai rapporté le ſtrepſiceros de Belon, au genre des brebis & non à celui des gazelles.

Saïgis, ſaïga, dit M. Gmelin, eſt un animal qui reſſemble beaucoup au chevreuil, ſinon que ſes cornes au lieu d'être branchues ſont droites & permanentes (au lieu que celles du chevreuil ſont annuelles). On ne connoît cet animal que dans quelques cantons de la Sibérie; car celui qu'on appelle *ſaïga* dans la province d'Irkutzk eſt le muſc. Cette eſpèce de chèvre ſauvage (le ſaïga), eſt aſſez commune dans certaines contrées; on en mange la chair, cependant notre compagnie ne voulut point en goûter, vraiſemblablement parce que nous n'y étions pas accoutumés, & que d'ailleurs il eſt dégoûtant de voir dans cet animal des vers, même de ſon vivant, nichés entre la peau charnue & l'épiderme; c'eſt une grande quantité de vers blancs & gros, d'environ trois quarts de pouce de long & pointus des deux côtés; on trouve la même choſe aux élans, aux rennes & aux biches; les vers de ces chèvres paroiſſent être les mêmes que ceux des autres animaux, & n'en différer que par la groſſeur. Quoi qu'il en ſoit, il nous ſuffit d'avoir vu les vers pour ne point vouloir de cette viande, dont on nous dit d'ailleurs que le goût étoit exactement ſemblable à celle du cerf *(a)*. J'obſerverai que ce n'eſt que dans une ſaiſon, après le temps du rut, que les cerfs, les élans, & probablement les ſaïgas ont des vers ſous la peau: voyez ce que j'ai dit de la production de ces vers à l'article du cerf.

M. Forſter m'a écrit, que le ſaïga ſe trouve depuis la Moldavie & la Beſſarabie, juſqu'à la rivière d'Irtish en Sibérie; il aime les déſerts ſecs & remplis d'abſynthes, auronnes & armoiſes qui ſont ſa principale nourriture; il court très-vîte, &

(a) Gmelin, *Voyage en Sibérie.*

il a l'odorat fort fin, mais il n'a pas la vue bonne, parce qu'il a ſur les yeux quatre petits corps ſpongieux qui ſervent à le défendre du trop grand reflet de la lumière dans ces terreins, dont le ſol eſt aride & blanc en été, & couvert de neige en hiver; il a le nez large & l'odorat ſi fin, qu'il ſent un homme de plus d'une lieue lorſqu'il eſt ſous le vent, & on ne peut même l'approcher que de l'autre côté du vent. On a obſervé que le ſaïga ſemble réunir tout ce qui eſt néceſſaire pour bien courir; il a la reſpiration plus facile qu'aucun autre animal, ſes poumons étant très-grands, la trachée-artère fort large, & les narines, ainſi que les cornets du nez fort étendus; en ſorte que la lèvre ſupérieure eſt plus longue que l'inférieure, elle paroît pendante, & c'eſt probablement à cette forme des lèvres qu'on doit attribuer la manière dont cet animal paît, car il ne broute qu'en rétrogradant. Ces animaux vont la plupart en troupeaux, qu'on aſſure être quelquefois juſqu'au nombre de dix mille; cependant les Voyageurs modernes ne font pas mention de ces grands attroupemens; ce qui eſt plus certain, c'eſt que les mâles ſe réuniſſent pour défendre leurs petits & leurs femelles contre les attaques des loups & des renards, car ils forment un cercle autour d'elles & combattent courageuſement ces animaux de proie. Avec quelques ſoins on vient à bout d'élever leurs petits & de les rendre privés; leur voix reſſemble au bêlement des brebis. Les femelles mettent bas au printemps, & ne font qu'un chevreau à la fois & rarement deux. On en mange la chair en hiver comme un bon gibier; mais on la rejette en été à cauſe des vers qui s'engendrent ſous la peau. Ces animaux ſont en chaleur en automne, & ils ont alors une forte odeur de muſc; les cornes du ſaïga ſont tranſparentes, & eſtimées pour différens uſages; les Chinois ſur-tout les achettent aſſez cher: on trouve quelquefois des ſaïgas à trois cornes, & même on en voit qui n'en ont qu'une ſeule, ce qui eſt confirmé par

M. Pallas; & il ſemble que c'eſt le même animal dont Rzaczinsky parle, en diſant *aries campeſtris (Baran poluy) unius cornu inſtructus ſpectatur in deſertis locis ultra Braclaviam Oczokoviam uſque protenſis.*

Le ſaïga eſt de la grandeur d'une chèvre commune; les cornes ſont longues d'un pied, tranſparentes, d'un jaune-terne, ridées en bas d'anneaux & liſſes à la pointe; elles ſont courbées en arrière, & les pointes ſe rapprochent; les oreilles ſont droites & terminées en pointe mouſſe; la tête eſt arquée ou en chanfrein, depuis le front juſqu'au muſeau, & en la regardant de profil, on lui trouve quelque rapport avec celle de la brebis; les narines ſont grandes & en forme de tube; il y a huit dents inciſives à la mâchoire inférieure, elles ne tiennent pas fortement dans leurs alvéoles & tombent au moindre choc. Il n'y a que les mâles qui aient des cornes & les femelles en ſont dépourvues; la queue eſt courte, n'ayant à peu-près que trois pouces de longueur; le poil du deſſus & des côtés du corps eſt de couleur iſabelle, & celui du ventre eſt blanc; il y a une ligne brune le long de l'épine du dos.

Saïga eſt un mot Tartare, qui ſignifie chèvre ſauvage; mais communément ils appellent le mâle *matgatch*, & la femelle *ſaïga*.

LES GAZELLES (a).

NOUS avons reconnu treize eſpèces, ou du moins treize variétés bien diſtinctes dans les animaux qu'on appelle *gazelles :* & dans l'incertitude où nous ſommes, ſi ce ne ſont que des variétés, ou ſi ce ſeroient en effet des eſpèces réellement différentes, nous avons cru devoir les préſenter enſemble, en leur aſſignant néanmoins à chacune un nom particulier, qui, dans le premier cas, ne ſera qu'une dénomination précaire, & pourra dans le ſecond, devenir le nom ſpécifique & propre à l'eſpèce. Le premier de ces animaux, & le ſeul auquel nous conſerverons le nom générique de *gazelle,* eſt la gazelle commune *(b),* qui ſe trouve en Syrie, en Méſopotamie & dans les autres provinces du Levant, auſſi-bien qu'en Barbarie & dans toutes les parties ſeptentrionales

(a) Gazelle, en Arabe, *gazal,* nom générique que l'on a donné à pluſieurs animaux d'eſpèces différentes.

(b) Dorcas, *Dorcades Libycæ ventre ſunt albo, qui color eis ad laparas uſque aſcendit, ad ventrem verò utrinque latera nigris vittis diſtinguuntur; reliqui corporis color rufus aut flavus eſt, & pedes quidem eis longi ſunt, oculi nigri, cornibus caput ornatur, & longiſſimas aures habent.* Ælian, *de nat. animal.* lib. XIV, cap. XIV.

Algazel *ex Africâ.* Hernand. *Hiſt. Mexic.* pag. 893.

Hircus *cornibus teretibus, arcuatis, ab imo ad ſummum ferè annulatis, apice tantummodò levi. . . . . Gazella Africana.* La Gazelle d'Afrique. Briſſon, *Reg. anim.* pag. 69.

de

de l'Afrique; les cornes de cette gazelle ont environ un pied de longueur, elles portent des anneaux entiers à leur baſe, & enſuite des demi-anneaux juſqu'à une petite diſtance de leur extrémité qui eſt liſſe & pointue; elles ſont non-ſeulement environnées d'anneaux, mais ſillonnées longitudinalement par de petites ſtries; les anneaux marquent les années de l'accroiſſement, ils ſont ordinairement au nombre de douze ou treize. Les gazelles en général, & celle-ci en particulier, reſſemblent beaucoup au chevreuil, par la forme du corps, par les fonctions naturelles, par la légèreté des mouvemens, la grandeur & la vivacité des yeux, &c. Et comme le chevreuil ne ſe trouve point dans le pays qu'habite la gazelle, on ſeroit d'abord tenté de croire qu'elle n'eſt qu'un chevreuil dégénéré, ou que celui-ci n'eſt qu'une gazelle dénaturée par l'influence du climat & par l'effet de la différente nourriture; mais les gazelles diffèrent du chevreuil par la nature des cornes; celles du chevreuil ſont une eſpèce de bois ſolide qui tombe & ſe renouvelle tous les ans, comme celui du cerf; les cornes des gazelles, au contraire, ſont creuſes & permanentes, comme celles de la chèvre; d'ailleurs le chevreuil n'a point de véſicule du fiel, au lieu que les gazelles ont cette véſicule comme les chèvres; les gazelles ont, comme le chevreuil, des larmiers ou enfoncemens au-devant de chaque œil; elles lui reſſemblent encore par la qualité du poil, par la blancheur des feſſes

& par les broſſes qu'elles ont ſur les jambes, mais ces broſſes dans le chevreuil ſont ſur les jambes de derrière, au lieu que dans les gazelles elles ſont ſur les jambes de devant; les gazelles paroiſſent donc être des animaux mi-partis, intermédiaires entre le chevreuil & la chèvre: mais lorſque l'on conſidère que le chevreuil eſt un animal qui ſe trouve également dans les deux continens; que les chèvres au contraire, ainſi que les gazelles, n'exiſtoient pas dans le nouveau monde, on ſe perſuade aiſément que ces deux eſpèces, les chèvres & les gazelles, ſont plus voiſines l'une de l'autre qu'elles ne le ſont de l'eſpèce du chevreuil; au reſte les ſeuls caractères qui appartiennent en propre aux gazelles, ſont les anneaux tranſverſaux avec les ſtries longitudinales ſur les cornes; les broſſes de poils aux jambes de devant, une bande épaiſſe & bien marquée de poils noirs, bruns ou roux au bas des flancs, & enfin trois raies de poils blanchâtres qui s'étendent longitudinalement ſur la face interne de l'oreille. (*Voyez ci-après la fig. de la gazelle, pl. XX; voyez auſſi dans la note ci-deſſous (c), la deſcription de cette eſpèce de gazelle, par* Fabius Columna).

(*c*) Algazel *ex Africâ, animal exoticum.... ex Africâ Neapolim miſſum; magnitudine Capreæ,* Capreoli *dicti, cui toto habitu primâ facie ſimile, niſi quòd cornibus nulli magìs quàm hirco ſimilioribus ſit præditum... Pilo eſt brevi, levi, flavicante, at in ventre & lateribus candicante ſicut in internis femorum & brachiorum, illoque capreolo molliori. Altitudo illius in poſterioribus, quæ ſublimiora ſunt anterioribus tibiis, tres ſpithamas æquat. Corpus obeſius, & collum craſſius habet; cruribus & tibiis*

La feconde gazelle eft un animal qui fe trouve au Sénégal, où M. Adanfon nous a dit qu'on l'appeloit *kevel;* il eft un peu plus petit que la gazelle commune, & à peu-près de la grandeur de nos petits chevreuils; il diffère auffi de la gazelle, en ce que fes yeux font beaucoup plus grands, & que fes cornes, au lieu d'être rondes font aplaties fur les côtés : cet aplatiffement des cornes n'eft pas une différence qui provienne de celle du fexe; les gazelles mâles & femelles les ont rondes; les kevels mâles & femelles les ont plates, ou pour mieux dire, comprimées; au refte le kevel reffemble en entier à la gazelle, & a comme elle le poil court & fauve, les feffes & le ventre blancs, la queue noire, la bande brune au-deffous des flancs, les trois raies

---

admodum gracile : ungulis bifulcis admodum diffectis, illifque tenuibus, & hircinis oblongioribus, & acutioribus fimilitudine alces, & nigricantibus. Caudam habet dodrantem ferè pilofam, hircinam & a medio ufque ad extremum nigrefcentem. . . Hilaris afpectu facies; oculi magni, nigri, lucidi, læti; aures longæ, magnæ, patulæ, in profpectu elatæ, illæque intus canaliculatæ quinquefido ftrigium ordine nigricante, extumentibus circa illas ftriis pilofis candicantibus, & lineâ tenui circumductâ.... Cornua pedem romanum longa, retrorfum inclinata, Hircina, ex nigro caftaneo colore cochleatim ftriata & interno fitu ad invicem finuata, & poft dilatationem reflexa, atque deinde in extremo parum acie refupinata.... Nafus colore magìs rufo, ficuti ex oculis parallelo ordine linea nigricans dependet ad os ufque, reliquis candicantibus. Nares & labia, os & lingua nigrefcunt, quòd fatis dum ruminabat obfervavimus; dentibus, ovium modo, exiguis & vix confpicuis; vocem edit non abfimilem fuillæ. Fab. Columnæ, *Annot. & Addit in rerum. Med. nov. Hifp.* Nardi. Ant. Recchi. . . . Hernand. *Hift. Mex.* pag. 893 & 894.

blanches dans les oreilles, les cornes noires & environnées d'anneaux, les ſtries longitudinales entre les anneaux, &c; mais il eſt vrai que le nombre de ces anneaux eſt plus grand dans le kevel que dans la gazelle : celle-ci n'en a ordinairement que douze ou treize, le kevel en a au moins quatorze, & ſouvent juſqu'à dix-huit & vingt. *(Voyez ci-après la figure du kevel, planche XXI)*.

Le troiſième animal eſt celui que nous appellerons *corine*, du nom *korin*, qu'il porte au Sénégal ; il reſſemble beaucoup à la gazelle & au kevel, mais il eſt encore plus petit que le kevel, & ſes cornes ſont de beaucoup plus menues, plus courtes & plus liſſes que celles de la gazelle & du kevel, les anneaux qui environnent les cornes de la corine étant très-peu proéminens & à peine ſenſibles. M. Adanſon, qui a bien voulu me communiquer la deſcription qu'il a faite de cet animal, dit qu'il paroît tenir un peu du chamois, mais qu'il eſt beaucoup plus petit, n'ayant que deux pieds & demi de longueur & moins de deux pieds de hauteur ; qu'il a les oreilles longues de quatre pouces & demi, la queue de trois pouces, les cornes de ſix pouces de longueur & de ſix lignes ſeulement d'épaiſſeur ; qu'elles ſont diſtantes l'une de l'autre de deux pouces à leur naiſſance, & de cinq à ſix pouces à leur extrémité ; qu'elles portent, au lieu d'anneaux, des rides tranſverſales, annulaires, fort ſerrées les unes contre les autres dans la partie inférieure, & beaucoup plus diſtantes dans la

partie ſupérieure de la corne; que ces rides qui tiennent lieu d'anneaux, ſont au nombre de près de ſoixante; qu'au reſte la corine a le poil court, luiſant & fourni, fauve ſur le dos & les flancs, blanc ſous le ventre & ſous les cuiſſes, avec la queue noire, & qu'il y a dans cette même eſpèce de la corine, des individus dont le corps eſt tigré de taches blanchâtres ſemées ſans ordre. (*Voyez la figure de la corine, planche XXII*).

Ces différences que nous venons d'indiquer entre la gazelle, le kevel & la corine, quoique fort apparentes, ſur-tout pour la corine, ne nous ſemblent pas eſſentielles, ni ſuffiſantes pour faire de ces animaux des eſpèces réellement différentes; ils ſe reſſemblent ſi fort à tous autres égards, qu'ils nous paroiſſent au contraire être tous trois de la même eſpèce, laquelle ſeulement a ſubi par l'influence du climat & de la nourriture, plus ou moins de variétés; car le kevel & la gazelle diffèrent beaucoup moins entr'eux que la corine, dont les cornes ſur-tout ne ſont pas ſemblables à celles des deux autres; mais tous trois ont les mêmes habitudes naturelles, ſe raſſemblent en troupes, vivent en ſociété & ſe nourriſſent de la même manière; tous trois ſont d'un naturel doux & s'accoutument aiſément à la domeſticité, tous trois ont auſſi la chair très-bonne à manger. Nous nous croyons donc fondés à conclure que la gazelle & le kevel ſont certainement de la même eſpèce, & qu'il eſt incertain ſi la corine n'eſt qu'une variété de

cette même eſpèce, ou ſi c'eſt une eſpèce différente.

Nous avons au Cabinet du Roi les dépouilles, en tout ou en partie, de ces trois différentes gazelles, & nous avons de plus une corne qui a beaucoup de reſſemblance avec celles de la gazelle & du kevel, mais qui eſt beaucoup plus groſſe. Cette corne eſt auſſi gravée dans Aldrovande, *lib. I, de Biſulcis, cap. XXI.* Sa groſſeur & ſa longueur ſemblent indiquer un animal plus grand que la gazelle commune, & elle nous paroît appartenir à une gazelle que les Turcs appellent *tzeiran*, & les Perſans *ahu.* Cet animal, ſelon Oléarius *(d)*, reſſemble en quelque ſorte à notre daim, ſinon qu'il eſt plutôt roux que fauve, & que les cornes ſont ſans andouillers, couchées ſur le dos, &c: & ſelon M. Gmelin *(e)*, qui le déſigne ſous le nom de *dsheren*, il reſſemble

(d) Nous avions vu tout le jour, en très-grand nombre, une eſpèce de cerfs que les Turcs appellent *tzeiran*, & les Perſes *ahu*, qui reſſemblent en quelque façon à nos daims, ſinon qu'ils ſont plutôt roux que fauves, & leur bois n'a point d'andouillers, mais il eſt uni & couché ſur le dos, ils ſont fort vîtes, & l'on n'en voit, à ce que l'on nous a dit, qu'en la province de Mokau & auprès de Scamachie, de Karraback & de Merragé. *Relation d'Olearius, tome I, page 413.*

(e) On m'apporta une eſpèce de chevreuil appelé *dsheren* dans la langue du pays, il reſſemble au chevreuil commun, excepté qu'il a les cornes du bouquetin & qu'elles ne tombent jamais; cet animal a cela de particulier, qu'à meſure que ſes cornes prennent de l'accroiſſement, le larynx (le mot *Allemand,* traduit littéralement, veut dire *la pomme d'Adam)* augmente de volume; de ſorte que l'on voit dans un vieux animal une enflure conſidérable ſous le cou. Le Docteur

au chevreuil, à l'exception des cornes, qui, comme celles du bouquetin, ſont creuſes & ne tombent jamais ; cet Auteur ajoute qu'à meſure que les cornes prennent de l'accroiſſement, le cartilage du larynx groſſit au point de former ſous la gorge une proéminence conſidérable

---

Meſſerſchmid, prétend que ce chevreuil a une averſion abſolue pour l'eau, mais je n'en ai pu rien ſavoir, & les habitans de Tongus m'ont dit au contraire, que quand cet animal étoit chaſſé il ſe jetoit ſouvent dans l'eau pour ſe ſauver ; & le Brigadier Bucholz, à Selenginſck, m'a raconté qu'il en avoit élevé & apprivoiſé tellement un, qu'il ſuivoit à la nage ſon domeſtique, qui alloit ſouvent dans une île ſur le Selinga, ce qu'il n'auroit ſûrement pas fait, s'il avoit eu cette averſion naturelle ; au reſte ces chevreuils ſont auſſi légers à la courſe que les ſaïgas des bords de l'Irtiſch. *Voyage de M. Gmelin, en Sibérie, tome II, pages 103 & ſuivantes*, Traduction de l'Allemand, communiquée par M. le marquis de Montmirail. *Nota.* 1.° M. Gmelin a donné depuis dans les nouveaux Mémoires de Péterſbourg une deſcription plus étendue de cet animal, ſous la dénomination de *Caprea campeſtris gutturoſa*, de laquelle nous croyons devoir donner ici la traduction par extrait. Cet animal reſſemble au chevreuil, par la forme du corps, la grandeur, la couleur & la démarche.... Il manque de dents inciſives à la mâchoire ſupérieure ; le mâle diffère de la femelle, en ce qu'il a des cornes & une protubérance au goſier ; ſes cornes ſont un peu comprimées à la baſe, annelées dans une grande partie de leur longueur & liſſes à la pointe ; leur couleur eſt noirâtre & tout-à-fait noire à l'extrémité : elles ſont permanentes & ne tombent pas comme celles du chevreuil..... On voit une groſſe protubérance de cinq pouces de longueur & de trois pouces de largeur ſous le goſier du mâle ; elle eſt moindre dans les jeunes animaux, & n'eſt pas ſenſible dans ceux qui n'ont pas encore un an ; elle croît à meſure que les cornes croiſſent.... Cette protubérance dépend de la conformation du larynx & de l'orifice de la trachée-artère, qui dans cet animal ſont extrêmement grands. . . . La femelle

lorſque l'animal eſt âgé. Selon Kœmpfer *(f)*, l'*ahu* ne diffère en rien du cerf par la figure, mais il ſe rapproche des chèvres par les cornes qui ſont ſimples, noires, annelées juſqu'au-delà du milieu de leur longueur, &c. Quelques autres Voyageurs *(g)* ont auſſi fait mention de cette eſpèce de gazelle ſous les noms corrompus de

---

eſt entièrement ſemblable à la femelle du chevreuil. . . . Cet animal diffère de l'*ibex imberbis* ou *ſaïga*, en ce que le ſaïga a le nez fendu & aſſez large comme le bélier, au lieu que celui-ci a le nez uni & pointu comme le chevreuil. . . . Les Monguls & même les Ruſſes connoiſſent cet animal ſous le nom de *dſeren*, ils appellent la femelle *Ona*, &c. *Vide nov. Comment. Acad. Petropolitanæ*, tom. V, pag. 347 *& ſeq. Nota.* 2.° Le Secrétaire de l'Académie de Péterſbourg ajoute à ce que dit ici M. Gmelin, que dans les manuſcrits de Meſſerſchmid, cet animal eſt indiqué ſous les noms *ohna*, *dſeren* & *ſcharchoeſchi*, chez les Monguls. *Vide idem.* pag. 36 & 37.

(f) Ipſum animal (Ahu) *a Cervis nihil habet diſſimile præter barbam & cornua non ramoſa quibus ſe caprino generi adſociat; cornua ſunt ſimplicia, atra, rotundis annulis ultra mediam uſque longitudinem diſtincta, levia & quaſi ad modulum tornata; in mari quidem ſurrecta, pedalis longitudinis, in medio levi arcu disjuncta, faſtigiis rectis mutuò utcunque imminentibus; in fæminâ verò præparva vel nulla.* Kœmpfer, *amænitates*, pag. 404. *Nota.* Les deſcriptions que donne ici Kœmpfer, de l'animal *ahu* & de l'animal *paſen*, ne s'accordent point avec les figures, & il ne ſeroit pas impoſſible que ſon paſen *(fig. 1)* ne fût en effet l'ahu *(fig. 2)*, il n'y a rien ici de précis que les noms.

(g) Sur la route de Tauris à Kom, nous vîmes une eſpèce d'animaux ſauvages fort bons à manger, que les Perſans appellent *geirans* ou *gazelles*. . . . *Voyage de Gemelli Careri, tome II, page 63.*— Il y a une infinité de gazelles dans les déſerts de la Méſopotamie, les Turcs les appellent *jairain. Voyage de la Boullaye le Gouz, page 247.*

geiran

geiran & de *jairain* qu'il eſt aiſé de rapporter auſſi-bien que celui de *dsheren*, au nom primitif *tzeiran*; cette gazelle eſt commune dans la Tartarie méridionale, en Perſe, en Turquie, & paroît auſſi ſe trouver aux Indes orientales *(h)*.

Nous devons ajouter à ces quatre premières eſpèces ou races de gazelles deux autres animaux qui leur reſſemblent en beaucoup de choſes; le premier s'appelle *koba* au Sénégal, où les François l'ont nommé *grande vache brune*; le ſecond que nous appellerons *kob*, eſt auſſi un animal du Sénégal que les François y ont appelé *petite vache brune*; les cornes du kob ont beaucoup de reſſemblance & de rapport à celles de la gazelle & du kevel; mais la forme de la tête eſt différente, le muſeau eſt plus long, & il n'y a point d'enfoncement ou de larmiers ſous les yeux; le koba eſt beaucoup plus grand que le kob, celui-ci eſt comme un daim, & celui-là comme un cerf. Par les notices que nous a données M. Adanſon, & que nous publions avec bien de la reconnoiſſance, il paroît que le *koba* ou *grande vache brune* a cinq pieds de longueur, depuis l'extrémité du muſeau juſqu'à l'origine de la queue, qu'il a la tête longue de quinze pouces, les oreilles de neuf, & les cornes de dix-neuf à vingt pouces; que ſes cornes ſont aplaties par les côtés & environnées

(h) Il n'y a point de gibier ou de venaiſon qu'on ne trouve dans les forêts de Guzuratte, particulièrement des daims, des chevreuils, des *ahus* & des ânes ſauvages. *Voyage de Mandeſlo, tome II, page 195.*

de onze ou douze anneaux, au lieu que celles du *kob* ou *petite vache brune*, n'ont que huit ou neuf anneaux, & ne ſont longues que d'environ un pied.

Le ſeptième animal de cette eſpèce ou de ce genre, eſt une gazelle qui ſe trouve dans le Levant, & plus communément encore en Égypte & en Arabie *(i)*. Nous l'appellerons de ſon nom arabe, *algazel;* cet animal eſt de la forme des autres gazelles, & à peu-près de la groſſeur d'un daim; mais ſes cornes ſont très-longues, aſſez menues, peu courbées juſqu'à leur extrémité où elles ſe courbent davantage; elles ſont noires & preſque liſſes, les anneaux étant très-légers, excepté vers la baſe où ils ſont un peu mieux marqués: elles ont près de trois pieds de longueur, tandis que celles de la gazelle n'ont communément qu'un pied, celle du kevel quatorze

---

(i) Gazella Indica cornibus rectis, longiſſimis, nigris, prope caput tantùm annulatis; cornua tres propemodum pedes longa, recta, prope imum ſeu baſin tantùm circulis ſeu annulis eminentibus cincta, reliquâ parte tota glabra & nigricantia. Animal ipſum ad cervi platycerotis Damæ *vulgò dicti, magnitudinem accedit, pilo cinereo. caudâ pedem circiter longâ, pilis longis innaſcentibus hirtâ. Hæc* D. Tancred. Robinſon, *e pelle animalis ſufflultâ in regiæ ſocietatis muſeo ſuſpenſâ. Cæterùm hujus animalis cornua pluries vidimus in muſeis curioſorum.* Ray, *Syn. quad.* pag. 79. *Nota.* Les Naturaliſtes nous paroiſſent avoir donné mal-à-propos le nom de *gazelle d'Inde* à cette eſpèce; on verra par les témoignages des Voyageurs qu'elle ne ſe trouve qu'en Égypte, en Arabie & dans le Levant.

Gazellæ quibus Ægyptus abundat. Proſper Alpin, *Hiſt. Ægypt.* pag. 232, tab. XIV, fig. 1.

ou quinze pouces, & celles de la corine (lefquelles néanmoins reffemblent le plus à celles-ci) fix ou fept pouces feulement.

Le huitième animal eft celui qu'on appelle vulgairement la *gazelle du béfoard*, que les Orientaux appellent *pafan*, & à laquelle nous conferverons ce nom: une corne de cette gazelle eft très-bien repréfentée dans les Éphémérides d'Allemagne *(k)*, & la figure de l'animal même a été donnée par Kœmpfer *(l)*; mais cette figure de Kœmpfer, pèche en ce que les cornes ne font pas affez longues ni affez droites, & d'ailleurs fa defcription ne nous paroît pas exacte; car il dit que cet animal du bézoard porte une barbe comme le bouc, & néanmoins la figure qu'il en donne eft fans barbe, ce qui

(k) *Miffum mihi Hamburgo his diebus fuit amico. . . Schellamero. . . Cornu. . . Capri bezoardici. . . Longitudine & facie quâ hic depingitur, durum ac rigidum, fibris rectis per longitudinem cornu excurrentibus tanquam callis (nefcio an ætatis indicibus) ad medium circiter ubi fenfim elanguefcunt quafi, aut planiores redduntur, exafperatum; intus cavum, pendens uncias octo cum duabus drachmis. . . . Jacobus Bontius* (lib. I, *de Med. Indorum, notis ad* cap. XLV). *Videtur figuræ bezoardici cornu mei propiùs accedere dum ita fcribit: « Capræ iftæ non abfimiles valde funt capris Europæis, nifi quòd habeant erecta ac longiora cornua,* &c. » *De cornu capri bezoardici. Obf. Jo. Dan. Majoris. Ephemer.* ann. VIII (1677).

(l) Kœmpfer, *amœnitates*, pag. 398. — Cette forte d'animal, où l'on trouve le bézoard, fe nomme *bazan*, & la pierre *bazar* chez les Perfes, où il y en a beaucoup. *Voyage de la Compagnie des Indes de Hollande, tome II, page 121.*

nous paroît plus conforme à la vérité ; car en général les gazelles n'ont point de barbe, c'eſt même le principal caractère qui les diſtingue des chèvres ; cette gazelle eſt de la grandeur de notre bouc domeſtique, & elle a le poil, la figure & l'agilité du cerf; nous avons vu de cet animal un crâne ſurmonté de ſes cornes, & deux autres cornes ſéparées. Les cornes qui ſont gravées dans Aldrovande, *de quad. Biſulcis*, pag. 765, cap. XXIV, *de Orige*, reſſemblent beaucoup à celles-ci. Au reſte, ces deux eſpèces, l'*algazel* & le *paſan*, nous paroiſſent très-voiſines l'une de l'autre; elles ſont auſſi du même climat, & ſe trouvent dans le Levant, en Égypte, en Perſe, en Arabie, &c. mais l'algazel n'habite guère que dans les plaines, & le paſan dans les montagnes; leur chair eſt auſſi très-bonne à manger.

La neuvième gazelle eſt un animal, qui, ſelon M. Adanſon, s'appelle *nangueur* ou *nanguer* au Sénégal, il a trois pieds & demi de longueur, deux pieds & demi de hauteur ; il eſt de la forme & de la couleur du chevreuil, fauve ſur les parties ſupérieures du corps, blanc ſous le ventre & ſur les feſſes, avec une tache de cette même couleur ſous le cou ; ſes cornes ſont permanentes comme celles des autres gazelles, & n'ont qu'environ ſix ou ſept pouces de longueur, elles ſont noires & rondes, mais ce qu'elles ont de très-particulier, c'eſt qu'elles ſont fort courbées à la pointe en avant, à peu-près comme celle du chamois le ſont en arrière ; ces

nanguers font de très-jolis animaux & fort faciles à apprivoifer ; tous ces caractères, & principalement celui des petites cornes recourbées en avant, m'ont fait penfer que le nanguer pourroit bien être le *dama* ou *daim* des Anciens. *Cornua rupicapris in dorfum adunca, damis in adverfum*, dit Pline *(m)*; or, les feuls animaux qui aient les cornes ainfi courbées, font les nanguers, dont nous venons de parler ; on doit donc préfumer que le nanguer des Africains eft le dama des Anciens, d'autant qu'on voit par un autre paffage de Pline *(n)*, que le dama ne fe trouvoit qu'en Afrique, & qu'enfin par les témoignages de plufieurs autres Auteurs anciens *(o)*, on voit auffi que c'étoit un animal timide, doux, & qui n'avoit de refsources que dans la légèreté de fa courfe. L'animal dont Caïus a donné la defcription & la figure, fous le nom de *dama Plinii*, fe trouvant, felon le témoignage même de cet Auteur, dans le nord de la Grande-Bretagne & en Efpagne, ne peut pas être le daim de Pline, puifque celui-ci dit qu'il ne fe trouve qu'en Afrique *(p)* ;

(m) Hift. nat. lib. XI, cap. XXXVII.

(n) Sunt & Damæ & Pygargi & Strepficerotes. . . . Hæc tranfmarini fitus mittunt, Hift. nat. lib. VIII, cap. LIII.

(o) Horace, Virgile, Martial, &c.

(p) Hæc icon Damæ eft quam ex caprarum genere indicat pilus, aruncus, figura corporis atque cornua, nifi quòd his in adverfum adunca, cum cæteris in averfum acta fint. Capræ magnitudine eft dama & colore Dorcadis. . . Eft amicus quidam meus Anglus, qui mihi certâ fide retulit

d'ailleurs cet animal, désigné par Caïus, porte une barbe de chèvre, & aucun des Anciens n'a dit que le dama eût une barbe; je crois donc que ce prétendu dama, décrit par Caïus, n'est qu'une chèvre, dont les cornes s'étant trouvées un peu courbées en avant à leur extrémité, comme celles de la gazelle commune, lui ont fait penser que ce pouvoit être le dama des Anciens; & d'ailleurs ce caractère des cornes recourbées en avant, qui est en effet l'indice le plus sûr du dama des Anciens, n'est bien marqué que dans le nanguer d'Afrique. Au reste, il paroît par les notices de M. Adanson, qu'il y a trois espèces ou variétés de ces nanguers qui ne diffèrent entr'eux que par les couleurs du poil, mais qui tous ont les cornes plus ou moins courbées en avant.

La dixième gazelle est un animal très-commun en Barbarie & en Mauritanie, que les Anglois ont appelé *antilope (q)*, & auquel nous conserverons ce nom; il est

---

in partibus Britanniæ septentrionalibus eam reperiri, sed adventitiam. Vidit is apud nobilem quemdam cui dono dabatur; accepi a quibusdam eam in Hispaniâ nasci. Caïus & Gesner, *Hist. quad.* pag. 306.

(q) *Antilope*, nom que les Anglois ont donné à cet animal, & que nous avons adopté.

Strepsiceros. Plinii, *Hist. nat.* lib. VIII, cap. LIII.

Gazelle. *Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux, partie I, page 95, figure, planche XI.*

Gazella Africana, the Antilope. Ray, *Syn. quad.* pag. 79.

Hircus cornibus teretibus, dimidiato annulatis bis arcuatis. . . Gazella, La gazelle, *Brisson, Reg. anim.* pag. 68.

de la taille de nos plus grands chevreuils, il reſſemble beaucoup à la gazelle & au kevel, & néanmoins il en diffère par un aſſez grand nombre de caractères, pour qu'on doive le regarder comme un animal d'une autre eſpèce; l'antilope a les larmiers plus grands que la gazelle, ſes cornes ont environ quatorze pouces de longueur, elles ſe touchent, pour ainſi dire, à la baſe & ſont diſtantes à la pointe de quinze ou ſeize pouces, elles ſont environnées d'anneaux & de demi-anneaux moins relevés que ceux de la gazelle & du kevel, & ce qui caractériſe plus particulièrement l'antilope, c'eſt que les cornes ont une double flexion ſymétrique & très-remarquable ; en ſorte, que les deux cornes priſes enſemble repréſentent aſſez bien-la forme d'une lyre antique; l'antilope a, comme les autres gazelles, le poil fauve ſur le dos & blanc ſous le ventre; mais ces deux couleurs ne ſont pas ſéparées au bas des flancs par une bande brune ou noire, comme dans la gazelle, le kevel, la corine, &c. nous n'avons au Cabinet du Roi, que le ſquelette de cet animal; *(on peut voir la figure de l'animal même dans les Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire des animaux, part. II, pag. 24, pl. XXXIX.)*

Il nous paroît qu'il y a dans les antilopes, comme dans les autres gazelles, des races ou des eſpèces différentes entr'elles. 1.° Nous avons au Cabinet du Roi une corne qu'on ne peut attribuer qu'à une antilope beaucoup plus grande que celle dont nous venons de

parler ; nous l'appellerons *lidmée*, du nom, que selon le docteur Shaw *(r)*, les Africains donnent aux antilopes. 2.° Nous avons vu au Cabinet de M. le marquis de Marigny *(ſ)*, dont le goût s'étend également aux objets des beaux Arts & à ceux de la belle Nature, une espèce d'arme offensive, composée de deux cornes pointues & longues d'environ un pied & demi, qui, par leur double flexion, nous paroissent appartenir à une antilope plus petite que les autres ; elle doit être très-commune dans les grandes Indes, car les Prêtres Gentils *(t)*,

---

(r) Aux royaumes de Tunis & d'Alger, outre la gazelle ordinaire qui est très-commune, il y en a encore une autre espèce qui a la même couleur & la même figure, avec cette différence pourtant qu'elle est de la taille de notre chevreuil, & que ses cornes ont quelquefois deux pieds de long ; les Africains l'appellent *lidmée*, & je crois que c'est le *ſtrepſiceros* ou l'*addace des Anciens. Voyage du docteur Shaw, page 314.*

(ſ) M. le marquis de Marigny, Commandeur des ordres du Roi, Directeur & Ordonnateur général des bâtimens de Sa Majesté.

(t) Les gazelles aux Indes ne sont pas tout-à-fait comme celles des autres pays, elles ont même beaucoup plus de cœur, & à l'extérieur on les distingue par les cornes ; les gazelles ordinaires les ont grises & moins longues de la moitié que celles des Indes qui les ont noirâtres & longues d'un grand pied & demi ; ces cornes vont en serpentant jusqu'à la pointe comme une vis, les Faquirs & Santons en portent ordinairement deux qui sont jointes . . . . & ils s'en servent comme d'un petit bâton à deux bouts. *Relation du Voyage de Thevenot, tome III, pages 111 & 112.* — *Nota.* Celles du Cabinet de M. le marquis de Marigny, ne portent point d'anneaux ou de vis, elles paroissent avoir été usées & polies d'un bout à l'autre.

portent

portent cette eſpèce d'arme comme une marque de dignité ; nous appellerons cet animal *antilope des Indes*, dans l'idée où nous ſommes que ce n'eſt qu'une ſimple variété de l'antilope d'Afrique.

En reprenant tous les animaux que nous venons d'expoſer, nous avons donc déjà douze eſpèces ou variétés diſtinctes dans les gazelles, ſavoir : 1.° la gazelle commune : 2.° le kevel : 3.° la corine : 4.° le tzeiran : 5.° le koba ou grande vache brune : 6.° le kob ou petite vache brune : 7.° l'algazel ou gazelle d'Égypte : 8.° le paſan ou la prétendue gazelle du bézoard : 9.° le nanguer ou dama des Anciens : 10.° l'antilope : 11.° le lidmée, & enfin l'antilope des Indes; après les avoir ſoigneuſement comparées entr'elles, nous croyons ; 1.° que la gazelle commune, le kevel & la corine ne ſont que trois variétés de la même eſpèce ; 2.° que le tzeiran, le koba & le kob ſont tous trois des variétés d'une autre eſpèce ; 3.° nous préſumons que l'algazel & le paſan ne ſont auſſi que deux variétés de la même eſpèce, & nous penſons que le nom de *gazelle du bézoard*, qu'on a donné au paſan, n'eſt point un caractère diſtinctif, car nous croyons être en état de prouver que le bézoard oriental ne vient pas ſeulement du paſan, mais de toutes les gazelles & chèvres qui habitent les montagnes de l'Aſie ; 4.° il nous paroît que les nanguers, dont les cornes ſont courbées en avant, & qui ſont enſemble deux ou trois variétés

particulières, ont été indiqués par les Anciens, ſous le nom de *dama;* 5.° que les antilopes qui ſont au nombre de trois ou quatre, & qui diffèrent de toutes les autres par la double flexion de leurs cornes, ont auſſi été connues des Anciens & déſignées par les noms de *ſtrepſiceros* & d'*addax (u);* tous ces animaux ſe trouvent en Aſie & en Afrique, c'eſt-à-dire, dans l'ancien continent, & nous n'ajouterons pas à ces cinq eſpèces principales qui contiennent douze variétés très-diſtinctes, deux ou trois autres eſpèces du nouveau monde, auxquelles on a auſſi donné le nom vague de *gazelle,* quoiqu'elles ſoient différentes de toutes celles que nous venons d'indiquer; ce ſeroit augmenter la confuſion, qui n'eſt déjà que trop grande ici. Nous donnerons dans l'article ſuivant l'hiſtoire de ces animaux d'Amérique, ſous leurs vrais noms *mazame, temamaçame,* &c. & nous nous contenterons de parler actuellement des animaux de ce genre, qui ſe trouvent en Afrique & en Aſie; nous renvoyons même à l'article ſuivant, pour plus grande clarté, & pour ſimplifier les objets, pluſieurs autres animaux de ce même climat d'Afrique & d'Aſie, qu'on a encore regardés comme des gazelles ou comme des chèvres, & qui cependant ne ſont ni gazelles ni chèvres, mais paroiſſent être intermédiaires entre les

(u) *Erecta autem cornua, rugarumque ambitu contorta, & in leve faſtigium exacuta (ut Lyras diceres) Strepſiceroti quem Addacem Africa appellat.* Plin. *Hiſt. nat.* lib. XI, cap. XXXVII.

deux ; ces animaux, ſont le bubale ou vache de Barbarie, le condoma, le guib, la chèvre de Grimme, &c. ſans compter les chevrotains, qui reſſemblent beaucoup aux plus petites chèvres ou gazelles, & dont nous ferons auſſi un article particulier.

Il eſt maintenant aiſé de voir combien il étoit difficile d'arranger toutes ces bêtes, qui ſont au nombre de plus de trente, dix chèvres, douze ou treize gazelles, trois ou quatre bubales, autant de chevrotains & de mazames, tous différens entr'eux; pluſieurs abſolument inconnus, les autres préſentés pêle-mêle par les Natutaliſtes, & tous pris les uns pour les autres par les Voyageurs; auſſi c'eſt pour la troiſième fois que j'écris aujourd'hui leur hiſtoire, & j'avoue que le travail eſt ici bien plus grand que le produit; mais au moins j'aurai fait ce qu'il étoit poſſible de faire avec les matériaux donnés, & les connoiſſances acquiſes que j'ai encore eu plus de peine à raſſembler qu'à employer.

En comparant les indications que nous ont laiſſées les Anciens, & les notices que l'on trouve dans les Auteurs modernes, avec les connoiſſances que nous avons acquiſes, nous reconnoîtrons au ſujet des gazelles; 1.° que le Δορκὰς d'Ariſtote n'eſt point la gazelle, mais le chevreuil; & que cependant ce même mot Δορκὰς a été employé par Ælien, non-ſeulement pour déſigner les chèvres ſauvages en général, mais particulièrement la gazelle de Libye ou gazelle commune: 2.° que le

ſtrepſiceros de Pline ou l'*addax* des Africains eſt l'*antilope* : 3.° que le *dama* de Pline eſt le *nanguer* de l'Afrique, & non pas notre *daim*, ni aucun autre animal d'Europe : 4.° que le Προὸξ d'Ariſtote eſt le même que le Ζόρκες d'Ælien, & encore le même que le Πλατύκερος des Grecs plus récens ; & que les Latins ont adopté ce mot *platyceros* pour déſigner le daim ; *animalium quorumdam cornua in palmas finxit natura ; digitoſque emiſit ex iis, unde platycerotas vocant*, dit Pline : 5.° que le Πύγαργος des Grecs eſt probablement la *gazelle d'Égypte* ou celle de Perſe, c'eſt-à-dire, l'*algazel* ou le *paſan* ; le mot *pygargus* n'eſt employé par Ariſtote, que pour déſigner un oiſeau, & cet oiſeau eſt l'*aigle à queue blanche* ; mais Ælien & Pline ſe ſont ſervi du même mot pour déſigner un quadrupède : or, l'étymologie de *pygargus* indique ; 1.° un animal à feſſes blanches, tels que les chevreuils ou les gazelles ; 2.° un animal timide, les Anciens s'imaginant que les feſſes blanches étoient un indice de timidité & attribuant l'intrépidité d'Hercule, à ce qu'il avoit les feſſes noires : mais comme preſque tous les Auteurs qui parlent du *pygargus* quadrupède, ſont auſſi mention du chevreuil ; il eſt clair que ce nom *pygargus*, ne peut s'appliquer qu'à quelque eſpèce de gazelle différente du *dorcas Libyca* ou *gazelle commune* & du *ſtrepſiceros* ou *antilope*, deſquelles les mêmes Auteurs font auſſi mention ; nous croyons donc que le *pygargus* déſigne l'*algazel* ou *gazelle d'Égypte*, qui devoit

être connue des Grecs, comme elle l'étoit des Hébreux; car l'on trouve ce nom *pygargus* dans la verſion des Septante (*Deuteronome, cap. XIV*) & l'on voit que l'animal qu'il déſigne eſt mis au nombre des animaux, dont la chair étoit pure; les Juifs mangeoient donc ſouvent du *pygargus*, c'eſt-à-dire, de cette eſpèce de *gazelle*, qui eſt la plus commune en Égypte & dans les pays adjacens.

M. Ruſſell *(x)*, dans ſon Hiſtoire Naturelle du pays d'Alep, dit, qu'il y a auprès de cette ville deux ſortes de gazelles, l'une qu'on appelle *gazelle de montagne*, qui eſt la plus belle, dont le poil ſur le cou & le dos eſt d'un brun-foncé; l'autre qu'on appelle *gazelle de plaine*, qui n'eſt ni auſſi légère ni auſſi bien faite que la première, & dont la couleur du poil eſt plus pâle; il ajoute que ces animaux courent ſi vîte & ſi long-temps, que les meilleurs chiens courans peuvent rarement les forcer ſans le ſecours d'un faucon....... Qu'en hiver les gazelles ſont maigres, & que néanmoins leur chair eſt de bon goût; qu'en été elle eſt chargée d'une graiſſe ſemblable à la venaiſon du daim; que les gazelles qu'on nourrit à la maiſon, ne ſont pas auſſi excellentes à manger que les gazelles ſauvages, &c. Par ce témoignage de M. Ruſſell, & par celui de M. Haſſelquits *(y)*,

(x) *The nat. hiſt. of Alep. By* Alexand. Ruſſell. *M. D. London*, 1756.

(y) *Capra (Gazella Africana)*.

on voit que ces gazelles d'Alep ne ſont pas les gazelles communes, mais les gazelles d'Égypte, dont les cornes ſont droites, longues & noires, & dont la chair eſt en effet excellente à manger; l'on voit auſſi par ces témoignages, que les gazelles ſont des animaux à demi-domeſtiques que les hommes ont ſouvent & anciennement apprivoiſés, & dans leſquels par conſéquent

---

Cornua erecta, longiuſcula, nigricantia.

Magnitudo Gazellâ communi major; velocior, & magìs fera eſt communi, ut vix niſi a falcone venatico capi queat.

Locus circa Aleppum.

An ſpeciei in oriente communis varietas, vel diſtincta ſpecies, quòd cornua ſuadere videntur!

Capra; Gazella Africana. Linn. *Syſt. nat. tabaci fumum amat hoc animal, adeò ut vivum captum venatoris fumantis fiſtulæ abſque metu approximaverit, timidum aliàs præ multis animal, unicum forſan, præter hominem, quod odore herbæ venenatæ & fætentis delectatur.*

Venationem Gazellæ Africanæ omnium velociſſimæ inſtituunt Arabes cum falcone gentili; vidi egregium hoc ſpectaculum prope Nazareth in Galilæâ. Arabs conſcendens equum velocitate inſigni falconem ſupra manum, ut venatorum eſt, tenebat, gazellam ſupra monticulum animadvertens, avem relaxabat qui lineâ rectâ, ſagittæ inſtar, advolavit & animal adgrediebatur, eâ ratione ut ungues unius pedis in genam, alterius verò in gulam intruderet; oblique ſupra dorſum animalis alas extendens quarum una versùs auriculam alteram directa erat, altera verò versùs iſchium oppoſitum. Infeſtatum animal ſaltum edidit humanâ longitudine duplo altiorem & illum faciendo ab are relinquebatur, ſed ſauciatum animal vigore & velocitate privatum, ab hoſte interim infeſtatur; qui hoc adgreſſu gulæ omnes inſigebat ungues & firmiter animal tenebat, quod ſupra equum inſequens venator vivum capiebat, mox verò cultro gulam præſcidit, cui falconem apponebat, qui ſanguinem

il s'eſt formé pluſieurs variétés ou races différentes, comme dans les autres animaux domeſtiques; ces gazelles d'Alep ſont donc les mêmes que celles que nous avons appelées *algazels ;* elles ſont encore plus communes dans la Thébaïde & dans toute la haute Égypte qu'aux environs d'Alep; elles ſe nourriſſent d'herbes aromatiques & de boutons d'arbriſſeaux, ſur-tout de ceux de l'arbre de ſial, d'ambroiſie, d'ozeille ſauvage *(z)*, &c. elles vont ordinairement par troupes ou plutôt par familles, c'eſt-à-dire, cinq ou ſix enſemble *(a)*; leur cri eſt ſemblable à celui des chèvres. On les chaſſe, non-ſeulement avec les chiens courans aidés du faucon, mais

---

ibi coagulatum mercedis inſtar devoravit, juvenem itidem falconem adhuc tironem gulæ applicabat. Hâc nempe ratione inſtruitur & gulam animalis currentis apprehendere aſſueſcit, quod omnino neceſſarium, ſi enim in coxam vel alium ſeſe conjiciat locum, non prædâ ſolùm ſed & prædatore privatur venator; animal enim expergefactum, ſed non mortali ſauciatum vulnere, citato gradu montium cacumina & loca deſerta petit, quo abreptus adgreſſor ſemper prædæ affixus ſequi, & a patrono alienatus tandem perire cogitur. Voyage de Frédéric Haſſelquits en Paleſtine, depuis l'année 1749 juſqu'en 1752, publié par Charles de l'Iſle, & par l'ordre de Sa Majeſté la Reine de Suède; traduit du Suédois en Allemand, imprimé à Roſtock en 1762.

(z) Relation du Voyage fait en Égypte, par le ſieur Granger; *Paris, 1745, pages 99 & 100.*

(a) On trouve en Eſpagne beaucoup de gazelles..... Elles courent ordinairement par troupes à travers les montagnes; ces animaux ont le poil & la queue comme les biches, les pieds de devant qui ſont fort courts, reſſemblent à ceux des daims, leur cou qui eſt ſans

aussi avec la petite panthère *(b)*, que nous avons appelée *once.*

---

barbe, est long & noir, leurs cornes sont droites jusqu'à l'extrémité où elles sont un peu recourbées, leur cri ressemble à celui des autres chèvres. *Voyages de Paul Lucas;* Rouen, 1719, *tome III, page 199.*

(b) Venantur non minùs & gazellas quibus Ægyptus abundat, quarum carnes bonitate & gustu, capreolorum carnibus similes existunt. Bisulcum animal est, silvestre, sed quod facile mansuesit, capræ simile, colore igneo ad pallidum inclinante, duplici cornu longo introverso lunæ modo, & nigro auribus arrectis, ut in cervis, oculis magnis, oblongis, nigris, pulcherrimis. Unde in adagio apud Ægyptios dicitur de pulchris oculis ain el Gazel, *id est, oculus Gazellæ; collo longo & gracili, cruribus gracilibus atque pedibus bisulcis constat. Pantheræ in desertis locis Gazellas venantur, quibus aliquandiu cornibus durissimis, acutisque resistunt, sed victæ eorum præda fiunt. Pili quibus conteguuntur, videntur sanè similes iis qui in Moschiferis animalibus spectantur : pulcherrimum est animal quod facilè hominibus redditur cicur mansuetumque.* Prosperi Alpini, *historiæ Ægypti naturalis*, pars I, *Lugduni-Batavorum, 1735*, pag. 232 & 233, fig. tab. XIV. *Nota.* La figure de Prosper Alpin, ne laisse aucun doute que ce ne soit l'*algazel* ou *gazelle d'Égypte*, dont il ait entendu parler, & sa description nous indique que l'algazel est souvent, ainsi que la gazelle commune & le kevel, marqué de taches blanches comme la civette. — Je crois vous avoir dit ailleurs que dans les Indes il y a quantité de gazelles, qui sont à peu-près faites comme nos faons; que ces gazelles vont ordinairement par troupes séparées les unes des autres, & que chaque troupe qui n'est jamais de plus de cinq ou six, est suivie d'un mâle seul, qui se connoît par la couleur : quand on a découvert une troupe de ces gazelles, on tâche de les faire apercevoir au léopard, qu'on tient enchaîné sur une petite charrette; cet animal rusé ne se met pas incontinent à courir après, comme on pourroit croire, mais il s'en va tournant, se cachant & se courbant pour les approcher de près & les surprendre; & comme il est capable de faire cinq ou six sauts

once. Dans quelques endroits on prend les gazelles ſauvages avec des gazelles apprivoiſées, aux cornes deſquelles on attache un piége de cordes *(c)*.

ſauts ou bonds d'une vîteſſe preſque incroyable, quand il ſe ſent à portée, il s'élance deſſus, les étrangle, & ſe ſoule de leur ſang, du cœur & de leur foie, & s'il manque ſon coup, ce qui arrive aſſez ſouvent, il en demeure là; auſſi ſeroit-ce en vain qu'il prétendroit de les prendre à la courſe, parce qu'elles courent bien mieux & plus long-temps que lui : le Maître ou Gouverneur vient enſuite bien doucement autour de lui, le flattant & lui jetant des morceaux de chair; & en l'amuſant ainſi, il lui met des lunettes qui lui couvrent les yeux, l'enchaîne & le remet ſur la charrette. Un de ces léopards nous donna un jour, dans la marche, ce divertiſſement qui effraya bien du monde; une troupe de gazelles s'éleva au milieu de l'armée, comme il arrive tous les jours, par fortune elles paſsèrent tout proche de ces deux léopards qu'on menoit à l'ordinaire ſur leur petite charrette, un d'eux qui n'avoit point de lunettes fit un ſi grand effort, qu'il rompit ſa chaîne & s'élança après ſans rien attraper, néanmoins comme les gazelles ne ſavoient où fuir, étant courues, criées & chaſſées de tous côtés, il y en eut une qui fut obligée de repaſſer encore près du léopard qui, nonobſtant les chameaux & les chevaux qui embarraſſoient tout le chemin, & contre tout ce qu'on dit ordinairement, que cet animal ne retourne jamais ſur ſa proie quand une fois il l'a manquée, s'élança deſſus & l'attrapa. *Relation de Thevenot, tome III, page 112.*

(c) Quand on ne veut point ſe ſervir d'un léopard apprivoiſé pour prendre les gazelles, on mène un mâle de gazelle privé, auquel on met aux cornes une corde qui a divers tours & replis, & dont on attache les deux bouts ſous le ventre; lorſqu'on a trouvé une compagnie de gazelles, on laiſſe aller ce mâle, il va pour les joindre, le mâle de la troupe s'avance pour l'en empêcher, & comme l'oppoſition qu'il lui fait n'eſt qu'en jouant avec ſes cornes, il ne manque pas

Les antilopes, ſur-tout les grandes, ſont beaucoup plus communes en Afrique qu'aux Indes; elles ſont plus fortes & plus farouches que les autres gazelles, deſquelles il eſt aiſé de les diſtinguer par la double flexion de leurs cornes, & parce qu'elles n'ont point de bande noire ou brune au bas des flancs : les antilopes moyennes ſont de la grandeur & de la couleur du daim, elles ont les cornes fort noires *(d)*, le ventre très-blanc, les jambes de devant plus courtes que celles de derrière; on les trouve en grand nombre dans les contrées du Tremecen, du Duguela, du Tell & du Zaara; elles ſont propres & ne ſe couchent que dans des endroits ſecs & nets, elles ſont auſſi très-légères à la courſe, très-attentives au danger, très-vigilantes; en ſorte que dans les lieux découverts elles regardent long-temps

---

de les empêtrer & de s'embarraſſer avec ſon rival, en ſorte que le chaſſeur s'en ſaiſit adroitement & l'emmène; mais il eſt plus aiſé de prendre les femelles. *Relation de Thevenot, tome III, page 112.* — On ſe ſert de la gazelle privée pour prendre les ſauvages, de cette manière : on lui attache des lacs aux deux cornes, puis on la mène aux champs, aux endroits où il y en a de ſauvages, & on la laiſſe jouer & ſauter avec les autres, leſquelles venant à s'entrelacer leurs cornes les unes dans les autres, elles s'attachent enſemble par les lacs & petites cordes qu'on a liées aux cornes de la domeſtique, & la ſauvage ſe ſentant priſe s'efforce de ſe délier & tombe à terre avec la privée, & eſt priſe de cette façon par les Indiens. *Voyage de la Boulaye le Gouz, page 247.*

(d) Voyez l'Afrique de Marmol, *tome I, page 53*; & le Voyage de Shaw, *tome I, pages 315 & 316.*

de tous côtés, & dès qu'elles aperçoivent un homme, un chien ou quelqu'autre ennemi, elles fuient de toutes leurs forces; cependant elles ont, avec cette timidité naturelle, une eſpèce de courage, car lorſqu'elles ſont ſurpriſes elles s'arrêtent tout court & font face à ceux qui les attaquent.

En général, les gazelles ont les yeux noirs, grands, très-vifs & en même temps ſi tendres que les orientaux en ont fait un proverbe *(e)*, en comparant les beaux yeux d'une femme à ceux de la gazelle; elles ont pour la plupart les jambes plus fines & plus déliées que le chevreuil; le poil auſſi court, plus doux & plus luſtré; leurs jambes de devant ſont moins longues que celles de derrière, ce qui leur donne, comme au lièvre, plus de facilité pour courir en montant qu'en deſcendant; leur légèreté eſt au moins égale à celle du chevreuil, mais celui-ci bondit & ſaute plutôt qu'il ne court, au lieu que les gazelles *(f)* courent uniformément plutôt qu'elles ne bondiſſent; la plupart ſont fauves ſur le

---

(e) On trouve vers Alexandrie des gazelles en aſſez grand nombre, c'eſt une eſpèce de chevreuil, dont l'œil grand, vif & perçant, a paſſé en proverbe pour louer les yeux des Dames. *Deſcription de l'Égypte, par Maillet;* la Haye, 1740, *tome II, page 125.*

(f) Les *geirans* ou *gazelles* ont le poil comme les daims, & ils courent de même que les chiens ſans ſauter; la nuit ils viennent en troupes paître dans la plaine, le matin ils retournent ſur les montagnes. *Voyage de Gemelli Careri, tome II, page 64. Nota.* Le geiran eſt notre tzeiran ou groſſe gazelle.

dos, blanches ſous le ventre, avec une bande brune qui ſépare ces deux couleurs au bas des flancs ; leur queue eſt plus ou moins grande, mais toujours garnie de poils aſſez longs & noirâtres ; leurs oreilles ſont droites, longues, aſſez ouvertes dans leur milieu & ſe terminent en pointe : toutes ont le pied fourchu & conformé à peu-près comme celui des moutons : toutes ont, mâles & femelles, des cornes permanentes, comme les chèvres ; les cornes des femelles ſont ſeulement plus minces & plus courtes que celles des mâles.

Voilà toutes les connoiſſances que nous avons pu acquérir au ſujet des différentes eſpèces de gazelles, & à peu-près auſſi tous les faits qui ont rapport à leur naturel & à leurs habitudes : voyons maintenant ſi les Naturaliſtes ont été fondés à n'attribuer qu'à un ſeul de ces animaux, la production de la pierre fameuſe qu'on appelle le *bézoard oriental*, & ſi cet animal eſt en effet le *paſen* ou *pazan* qu'ils ont déſigné ſpécifiquement par le nom de *gazelle du bézoard.* En examinant la deſcription & les figures de Kœmpfer *(g)*, qui

---

(g) Repertus in novenni hirco lapillus voti me fecit quodammodo compotem; dico quodammodo, nam in beſtiâ quam comes meus ſindebat, inteſtina a me ipſo diligentiſſimè perquiſita nullum lapidem continebant. Pronior alteri apparebat fortuna qui a nobis longiùs remotus feram a ſe transfoſſam dum me non expectato diſſecaret lapillum reperit elegantiſſimum tametſi molis perexiguæ. . . . Adeptus lapidem, antequam adeſſem. . . . Kœmpfer, *amœnit.* pag. 392. — *Bezoard orientalis legitimus. Lapis bezoard orientalis verus & pretioſus Perſicè Paſahr ex quo nobis vox bezoard enata eſt. . . . Patria*

a beaucoup écrit ſur cette matière, on doutera, ſi c'eſt la gazelle commune ou le pazan, ou l'algazel qu'il a voulu déſigner, comme donnant excluſivement le vrai *bézoard oriental.* Si l'on conſulte les autres Naturaliſtes

---

ejus precipua eſt Perſidis provincia Laar. . . . Ferax præterea Choraſmia eſſe dicitur. . . Genitrix, eſt fera quædam montana caprini generis quam incolæ Paſen, *noſtrates capricervam nominant. . . Animal pilis brevibus ex cinereo rufis veſtitur, magnitudine capræ domeſticæ, ejuſdemque* barbatum *caput obtinens. Cornua fœminæ* nulla *ſunt vel exigua; hircus longiora & liberaliùs extenſa gerit, annuliſque diſtincta inſignioribus quorum numeri annos ætatis referunt : annum undecimum vel duodecimum rarò exhibere dicuntur, adeòque illum ætatis annum haud excedere. Reliquum corpus a cervinâ formâ colore & agilitate nil differt. Timidiſſimum & maximè fugitivum eſt, inhoſpita aſperrimorum montium teſqua incolens & ex ſolitudine montanâ in campos rariſſimè deſcendens, & quamvis plures regni regiones inhabitet, lapides tamen bezoardicos non gignit.* Caſbini *(emporium eſt regionis* Irak *) pro coquinâ nobis capricervam, vel ut rectiùs dicam, Hircocervum prægrandem vendebat venator qui a me quæſitus, non audiviſſe ſe reſpondebat beſtiam illic lapidem unquam foviſſe, quod & civium quotquot percunctatus ſum, teſtimonia confirmabant. . . . Quæ verò partes tametſi capricervas alant promiſcuè non omnes tamen herbas ferunt ex quibus depaſtis lapides generari, atque ii quidem æquè nobiles poſſint, ſed ſolus ex earum numero eſt mons Baarſi. . . . . Nulla ibi ex prædictis beſtiis datur ætate provecta quæ lapidem non contineat; cùm in cæteris hujus jugi partibus (ductorum verba refero) ex denis in montium diſtantioribus, ex quinquagenis in cæteris, extra Larenſem provinciam ex centenis vix una ſit quæ lapide dotetur, eòque ut plurimum exigui valoris. In hircis lapides majores & frequentiùs inveniuntur quàm in fœminis. Lapidem ferre judicantur annoſi, valde macilenti, colla habentes longiora, qui gregem præire geſtiunt. . . . Beſtiæ ut primùm perfoſſæ linguam inſpiciunt, quæ ſi ſolito deprehendatur aſperior, de præſente lapide nihil amplius dubitant. Locus natalis eſt pylorus ſive productior quarti quem vocant ventriculi fundus, cujus ad latus plica*

& les Voyageurs, on ſeroit tenté de croire que ce ſont indiſtinctement les gazelles, les chèvres ſauvages, les chèvres domeſtiques, & même les moutons, qui portent cette pierre *(h)*, dont probablement la formation dépend

---

quædam ſive ſcrobiculus, mucoſo humore oblitus, lapillum ſuggerit : in aliâ ventriculi claſſe (prout ruminantibus diſtinguuntur) quam ultimâ hâc inveniri negabant. . . . Credunt quos plicarum alveoli non ſatis amplectuntur elabi pyloro poſſe & cum excrementis excerni : quin formatos interdum diſſolvi rurſus, præſertim longiori animalis inediâ. Clar. Jagerus *mihi teſtatus eſt ſe dum in regno Golkonda degeret, gazellas vivas recenter captas manu ſuâ perquiſiviſſe & contracto abdomine lapillos palpaſſe, in unâ geminos, in alterâ quinos vel ſenos. Has ille beſtias pro contemplatione ſuâ alere decreverat, camerâ hoſpicii ſui incluſas; verum quòd ab omni pabulo abſtinerent, quaſi perire quàm ſaginari captivæ mallent, mactari eas juſſit inediâ aliquot dierum macentes. Tum verò lapillos ubi exempturus erat eorum ne veſtigium amplius invenit, ex quo illos a jejuno viſcere vel alio quocumque modo diſſolutos credebat. . . . Diſſolutionem nullo poſſe negotio fieri perſuadeor ſi quidem certum eſt lapides in loco natali viventis bruti dum latent nondum gaudere petroſâ quam nobis exhibent duritie ſed molliores eſſe & quodammodo friabiles inſtar ferè vitelli ovi fervente aquâ ad duritiem longiùs excocti. Hoc propter recenter exſectus ne improvidè frangatur, vel attractus nitorem perdat, ab inventoribus conſuevit ore recipi & in eo foveri aliquandiu dum induruerit, mox goſſypio involvi & aſſervari. Aſſervatio, ni primis diebus cautè fiat, periculum eſt ne adhuc cum infirmior, importunâ contrectatione rumpatur aut labem recipiat. Generationem fieri conjiciunt cùm reſinoſa quædam ex herbis depaſtis concoctiſque ſubſtantia ventriculorum latera occupat, quæ, egeſtis cibis, jejunoque viſcere in pylorum confluens, circa arreptum calculum, lanam, paleamve conſiſtat, & coaguletur; ex primo circa materiam contentam ſtamine efformandi lapidis figura pendet, &c.* Idem, pag. 398 & ſeq.

(h) A Golconde, le Roi a grande proviſion d'excellens bézoards; les montagnes où paiſſent les chèvres qui les portent ſont à ſept ou huit

plus de la température du climat, & de la qualité des herbes, que de la nature & de l'espèce de l'animal. Si

---

journées de Bagnagnur; ils se vendent ordinairement quarante écus la livre; les longs sont les meilleurs: on en trouve dans quelques vaches qui sont beaucoup plus gros que ceux des chèvres, mais on n'en fait pas tant de cas, & ceux qui sont les plus estimés de tous se tirent d'une espèce de singes qui sont un peu plus rares, & ces bézoards sont petits & longs. *Voyage de Thevenot, tome III, page 293.*—Il se voit en Perse de plus belles & de plus exquises pierres de bézoard, qu'en pas une autre contrée de la terre: on les tire du côté de certains boucs sauvages, au foie desquels elles sont attachées. *Voyage de Feynes, pages 44 & 45.*—Je devrois mettre au rang des drogues médicinales le bézoard, qui est cette pierre si fameuse dans la Médecine; c'est une pierre tendre qui se forme par pellicules, comme croissent les oignons; on la trouve dans le corps des boucs & des chèvres sauvages & domestiques le long du golfe Persique, dans la province du Corasson, qui est l'ancienne Margiane, incomparablement meilleure que celle qu'on a aux Indes dans le royaume de Golconde: mais parce que les chèvres avoient été amenées de trois journées de pays, il ne se trouva de bézoard que dans quelques-unes, & encore n'étoit-ce que de petits morceaux; nous gardames de ces chèvres quinze jours en vie; elles étoient nourries d'herbe verte commune; on n'y trouva rien en les ouvrant, je les gardai ce temps-là pour vérifier ce qui se dit, que c'est une herbe particulière, qui échauffant ces animaux, produit cette pierre dans leur corps. Les Naturalistes Persans disent, que plus cet animal paît en des pays arides, & mange d'herbes sèches & chaudes, plus le bézoard est salutaire; le Corasson & le bord du golfe Persique sont de ces pays secs & arides naturellement, s'il y en a au monde: on trouve toujours au cœur de ces pierres quelques morceaux de ronce ou d'autre bois autour duquel se coagule l'humeur qui compose cette pierre; il faut observer qu'aux Indes ce sont les chèvres qui portent le bézoard, & qu'en Perse ce sont les moutons

l'on vouloit en croire Rumphius, Seba & quelques autres Auteurs, le vrai bézoard oriental, celui qui a le plus

---

& les boucs, ce qui fait qu'on eſtime plus en Perſe le bézoard du pays, comme plus chaud & plus digéré, & que même on ne fait pas de cas de l'autre qu'on donne à quatre fois meilleur marché; le bézoard de Perſe ſe vend cinquante-quatre livres le kourag, qui eſt un poids de trois gros. *Voyage de Chardin, tome II, page 16.* — Le bézoard oriental vient d'une province du royaume de Golconde en tirant au Nord, & il ſe trouve dans la panſe des chèvres.... Les payſans en tâtant le ventre de la chèvre connoiſſent combien elle a de bézoards, & la vendent à proportion de la quantité qu'elle en a: pour le ſavoir, ils coulent les deux mains ſous le ventre de la chèvre & battent la panſe en long des deux côtés, de ſorte que tout ſe rend dans le milieu de la panſe, & qu'ils comptent juſte, en les tâtant, combien il y a de bézoards.... Plus le bézoard eſt gros & plus il eſt cher, hauſſant à proportion comme le diamant; car, ſi cinq ou ſix bézoards pèſent une once, l'once vaudra depuis quinze juſqu'à dix-huit francs, mais ſi c'eſt un bézoard d'une once, l'once vaudra bien cent francs; j'en ai vendu un de quatre onces & demi, deux mille livres...Des marchands à qui j'avois fait vendre pour ſoixante mille roupies de bézoards m'amenèrent ſix chèvres qui le portent & que je conſidérai avec loiſir. Il faut avouer que ce ſont de belles bêtes, fort hautes & qui ont un poil fin comme de la ſoie... Ils me dirent que l'une de ces chèvres n'avoit qu'un bézoard dans le ventre, & que les autres en avoient ou deux, ou trois, ou quatre, ce qu'ils me firent voir à l'heure même en leur battant le ventre, de la manière dont je l'ai dit plus haut; ces ſix chèvres avoient dix-ſept bézoards, & une moitié comme une moitié de noiſette; le dedans étoit comme d'une crotte de chèvre, molle, ces bézoards croiſſant parmi la fiente qui eſt dans le ventre de la chèvre; quelques-uns me diſoient que ces bézoards ſe prenoient contre le foie, d'autres ſoutenoient que c'étoit contre le cœur, & je ne

plus d'excellence & de vertu, proviendroit des ſinges & non pas des gazelles, des chèvres & des moutons *(i)*;

---

je ne pus jamais me bien éclaircir de la vérité. . . . Pour le bézoard qui vient du ſinge, il eſt ſi fort que deux grains font autant que ſix de celui des chèvres, mais il eſt fort rare, & ſe trouve particulièrement dans l'île de Macaſſar; cette ſorte de bézoard eſt rond, au lieu que l'autre eſt de diverſes figures : comme ces pierres que l'on croit venir des ſinges ſont beaucoup plus rares que les autres, elles ſont auſſi beaucoup plus chères & plus recherchées, & quand on en trouve une de la groſſeur d'une noix, elle vaudra quelquefois plus de cent écus. *Voyage de Tavernier, tome IV, pages 78 & ſuivantes.*

(i) De lapidibus bezoard orientalis. *Nondum certò innotuit, quibuſnam in animalibus hi calculi reperiantur; ſunt qui ſtatuant eos in ventriculo certæ caprarum ſpeciei generari (Raïus ſcilicet, Geſnerus, Tavernier, &c.) Rumphius in* Muſeo Amboin. *refert Indos in riſum efundi audientes, quòd Europei ſibi imaginentur lapides bezoardicos in ventriculis caprarum ſylveſtrium generari; at contra ipſos affirmare quòd in* ſimiis *creſcant, neſcios interim quânam in ſpecie ſimiarum, an in Bavianis dictis, an verò in Cercopithecis. Attamen id certum eſſe, quòd ex* Succadana *&* Tambas, *ſitis in inſulâ* Borneo, *adferantur, ibique a monticolis conquiſiti vendantur iis qui littus accolunt; hos verò poſteriores aſſerere, quòd in certâ* ſimiarum *vel* cercopithecorum *ſpecie hi lapides naſcantur; addere interim Indos, quòd vel ipſi illi monticolæ originem & loca natalia horumce lapidum nondum prope explorata habeant. Sciſcitatus ſum ſæpiſſimè ab illis qui lapides iſtos ex indiis orientalibus huc transferunt, quonam de animali, & quibus e locis hi proveniant; ſed nihil indè certi potui expiſcari, neque iis ipſis conſtabat quidpiam, niſi quòd ſaltem ab aliis acceperant.... Novi eſſe, qui longiuſculos inter & ſphæricos ſeu oblongorotundos, atque reniformes, dari quid diſcriminis ſtatuunt. At imaginarium hoc eſt. Neque enim nullâ ratione intrinſecus differunt, quando confringuntur aut in pulverem teruntur; modo fuerint genuini, nec adulterari, ſive demum ex ſimiis aut capris ſylveſtribus, aliiſve proveniant animalibus. . . Gaudent*

mais cette opinion de Rumphius & de Seba n'eſt pas fondée : nous avons vu pluſieurs de ces concrétions auxquelles on donne le nom de *bézoard de ſinges*, & ces concrétions ſont toutes différentes du bézoard oriental qui vient certainement d'un animal ruminant, & qu'on peut aiſément diſtinguer, par ſa forme & par ſa ſubſtance, de tous les autres bézoards; ſa couleur eſt ordinairement d'un vert d'olive, brun en dehors & en dedans, & celle du bézoard qu'on appelle *occidental*, eſt d'un petit jaune plus ou moins terne; la ſubſtance du premier

---

hi lapides nominibus, pro varietate linguarum, variis, Luſitanis, Pedra *ſeu* Caliga *de* Buzio; *Sinenſibus,* Gautsjo; *Maleitis,* Culiga-Kaka; *Perſis,* Pazar, Pazan *ſeu* Belſahar; *Arabibus,* Albazar *&* Berzuaharth; *Luſitanis Indiæ incolis,* Pedra-Bugia *ſeu* Lapides-Simiarum, *juxta Kæmpferi teſtimonium vocantur. . . Credibile eſt naſci eoſdem in ſtomacho, quum plerumque in centro ſtraminum lignorumve particulæ, nuclei, aut lapilli & alia ſimilia, inveniantur tanquam prima rudimenta circum quæ acris, viſcoſa materies ſeſe lamellatim applicat, & deinceps cruſtæ inſtar, magìs magìſque aucta in lapidem dureſcit. Pro varietate victûs quo utuntur animalia, ipſæ quoque lamellæ variant, ſucceſſivè ſibi mutuò adpoſitæ, ſenſimque grandeſcentes. Fractu hæ facile ſeparantur & per integrum ſæpe ſtatum ita a ſe mutuò ſuccedunt, ut decorticatum relinquant lapidem, lævi iterum & quaſi expolitâ ſuperficie conſpicuum. Lapides bezoard illis e locis Indiæ orientalis venientes quibus cum Britannis commercium intercedit, pro parte minuti ſunt, & rotundi, ſilicumque quandam ſpeciem in centro gerunt. Alii verò teniores & oblongi, intus continent ſtraminula, nucleos dactylorum, ſemina peponum, & ejuſmodi, quibus ſimplex ſaltem, aut geminum veri lapidis ſtratum, ſatìs tenue, circumpoſitum eſt. Unde in his ultra dimidiam partem rejiculi datur : & nobis quidem hi videntur veri eſſe ſimiarum lapides, utpote maturiùs ab hiſce animantibus per anum excreti, quàm ut majorem in molem potuerint excreſcere.* Seba, vol. II, pag. 130.

eſt plus moelleuſe & plus tendre, celle du dernier eſt plus dure, plus sèche, & pour ainſi dire, plus pétrée: d'ailleurs comme le bézoard oriental a eu une vogue prodigieuſe, & qu'on en a fait grande conſommation dans les derniers ſiècles, puiſqu'on s'en ſervoit en Europe & en Aſie, dans tous les cas où nos Médecins emploient aujourd'hui les cordiaux & les contre-poiſons, ne doit-on pas préſumer par cette grande quantité qu'on en a conſommée, & que l'on conſomme encore, que cette pierre vient d'un animal très-commun, ou plutôt qu'elle ne vient pas d'une ſeule eſpèce d'animal, mais de pluſieurs animaux, & qu'elle ſe tire également des gazelles, des chèvres & des moutons; mais que ces animaux ne peuvent la produire que dans de certains climats du Levant & des Indes!

Dans tout ce que l'on a écrit ſur ce ſujet, nous n'avons pas trouvé une obſervation bien faite ni une ſeule raiſon déciſive; il paroît ſeulement par ce qu'ont dit Monard, Garcias, Cluſius, Aldrovande, Hernandès, &c. que le prétendu animal du bézoard oriental n'eſt pas la chèvre commune & domeſtique, mais une eſpèce de chèvre ſauvage qu'ils n'ont point caractériſée; de même tout ce que l'on peut conclure de ce qu'a écrit Kœmpfer, c'eſt que l'animal du bézoard eſt une eſpèce de chèvre ſauvage ou plutôt une eſpèce de gazelle, auſſi très-mal décrite; mais par les témoignages de Thevenot, Chardin & Tavernier, il paroît que cette

pierre ſe tire moins des gazelles que des moutons & des chèvres ſauvages ou domeſtiques ; & ce qui paroît donner plus de poids à ce que ces Voyageurs en diſent, c'eſt qu'ils parlent comme témoins oculaires, & que quoiqu'ils ne citent pas les gazelles au ſujet du bézoard, il n'y a guère d'apparence qu'ils ſe ſoient trompés, & qu'ils les aient priſes pour des chèvres, parce qu'ils les connoiſſoient bien, & qu'ils en font mention dans d'autres endroits de leurs relations *(k)*; l'on ne doit donc pas aſſurer, comme l'ont fait nos Naturaliſtes modernes, que le bézoard oriental vient particulièrement & excluſivement d'une certaine eſpèce de gazelle ; & j'avoue qu'après avoir examiné, non-ſeulement les témoignages des Auteurs, mais les faits même qui pouvoient décider la queſtion, je ſuis très-porté à croire que cette pierre vient également de la plupart des animaux ruminans, mais plus communément des chèvres & des gazelles : elle eſt, comme l'on ſait, formée par couches concentriques, & contient ſouvent au centre quelque matière étrangère ; nous avons recherché de quelle nature étoient ces matières, qui ſervent de noyau au bézoard oriental, pour tâcher de juger en conſéquence de l'eſpèce de l'animal qui les avoit avalées : on trouve au centre de ces pierres des petits cailloux, des noyaux de prunes, de mirabolans, de tamarin, des graines de caſſie, & ſur-tout des brins

---

(k) Voyage de Tavernier, *tome II, page 26.*

de paille & des boutons d'arbres; ainſi l'on ne peut guère attribuer cette production qu'aux animaux qui broutent les herbes & les feuilles.

Nous croyons donc que le bézoard oriental ne vient pas d'un animal particulier, mais de pluſieurs animaux différens, & il n'eſt pas difficile de concilier avec cette opinion les témoignages de la plupart des Voyageurs; car en diſant chacun des choſes contraires, ils n'auront pas laiſſé de dire tous à peu-près la vérité. Les Anciens, Grecs & Latins, n'ont pas connu le bézoard; Galien eſt le premier qui faſſe mention de ſes vertus contre le venin; les Arabes ont beaucoup parlé de ces mêmes vertus du bézoard; mais ni les Grecs, ni les Latins, ni les Arabes n'ont indiqué préciſément les animaux qui le produiſent. Rabi Moſes, égyptien, dit ſeulement, que quelques-uns prétendent que cette pierre ſe forme dans l'angle des yeux, & d'autres dans la véſicule du fiel des moutons en Orient: or, il y a des bézoards ou concrétions qui ſe font en effet dans les angles des yeux & dans les larmiers des cerfs & de quelques autres animaux; mais ces concrétions ſont très-différentes du bézoard oriental, & les concrétions de la véſicule du fiel ſont toutes d'une matière légère, huileuſe & inflammable qui ne reſſemble point à la ſubſtance du bézoard. André Lacuna, Médecin eſpagnol, dans ſes Commentaires ſur *Dioſcorides*, dit que le bézoard oriental ſe tire d'une certaine eſpèce de chèvre ſauvage dans les mon-

tagnes de Perſe. Amatus Luſitanus, répète ce que dit Lacuna, & ajoute que cette chèvre montagnarde eſt reſſemblante au cerf. Monard, qui les cite tous trois, aſſure encore plus poſitivement que cette pierre ſe tire des parties intérieures d'une chèvre de montagne aux Indes, à laquelle, dit-il, j'ai cru devoir donner le nom de *cervi-capra*, parce qu'elle tient du cerf & de la chèvre, qu'elle eſt à peu-près de la grandeur & de la forme du cerf, mais qu'elle a, comme les chèvres, des cornes ſimples & fort recourbées ſur le dos *(l)*.

(l) Lapis Bezaar *varias habet appellationes; nam Arabibus* Hager *dicitur, Perſis* Bezaar, *Indis* Bezar. . . . . *Iſte lapis in internis partibus cujuſdam animalis* Capra montana *appellati generatur. . . . . . In Indiæ ſupra Gangem certis montibus Sinarum regioni vicinis, animalia cervis valde ſimilia reperiuntur, tum magnitudine, tum agilitate & aliis notis, exceptis quibuſdam partibus quibus cum capris magìs conveniunt, ut cornibus quæ veluti capræ in dorſum reflexa habent & corporis formâ, unde nomen illis inditum cervicapræ propter partes quas cum capris & cervis ſimiles obtinent. . . . . Eſt autem animal (ex eorum relatu qui ex illâ regione redeuntes animal conſpexerunt) in quo reperiuntur iſti lapides, cervi magnitudine & ejus quaſi formæ; binis dumtaxat cornibus præditum, latis & extremo mucronatis atque in dorſum valde recurvis, breves pilos habens cineracei coloris ceu admixta rufedo : in iiſdem montibus aliorum etiam colorum reperiuntur. Indi vel laqueis vel decipulis illa venantur & mactant. Adeò autem ferocia ſunt ut interdum indos etiam occidant, agilia præter ea & ad ſaltum prona : in antris vivunt gregatimque eunt; utriuſque ſexus mares ſcilicet & fœminæ inveniuntur, vocemque gemebundam edunt. Lapides autem ex interioribus inteſtinis aliiſque cavis corporis partibus educuntur. . . . Dum hæc ſcriberem quoddam animal conſpectu ivi huic (ni fallor) ſimile, quia omnes notas mihi habere videbatur quibus modò deſcripta prædita ſunt; eſt autem ex longinquis regionibus per Africam Generoſo*

Garcias ab Horto (Dujardin) dit que dans le Coraſſon & en Perſe, il y a une eſpèce de boucs *(m)* appelée *paſan (n)*, & que c'eſt dans l'eſtomac de ces boucs que

---

archidiacono Nebienſi delatum : magnitudine cervi, capite & ore cervino, agile inſtar cervi, pili & color cervo ſimiles; corporis formâ capram refert, nam magno hirco ſimile eſt, hircinos pedes habens & bina cornua in dorſum inflexa extremâ parte contorta ut hircina videantur, reliquis autem partibus cervum æmulatur. Illud autem valde admirandum quòd ex turre ſe præcipitans in cornua cadat ſine ullâ noxâ : veſcitur herbis, pane, legu-minibus, omnibuſque cibis quæ illi præbentur : robuſtum eſt & ferreâ catenâ vinctum, quia omnes funes quibus ligabatur rodebat & rumpebat. Nic. Monardi de Lapide Bezoar. Lib. interprete Carolo Cluſio. *Rhaphelengiæ, 1605.*

(m) Eſt in Coraſone & Perſiâ Hirci quoddam genus, quod Pazan *linguâ Perſicâ vocant, rufi aut alteriùs coloris (ego rufum & prægrandem Goæ vidi) mediocri altitudine, in cujus ventriculo ſit hic lapis bezar... Ceterùm non ſolùm generatur hic lapis in Perſiâ, ſed etiam nonnullis Malacæ locis, & in inſulâ quæ à Vaccis nomen ſumpſit, haud procul a promontorio Comorin. Nam cùm* in exercitûs annonam mactarentur iſtic multi prægrandes hirci, in eorum ventriculis magnâ ex parte hi lapides reperti ſunt. *Hinc factum eſt, ut quotquot ab eo tempore in hanc inſulam appellant, hircos obtruncent, lapideſque ex iis tollant. Verùm nulli Perſicis bonitate comparari poſſunt. Dextri autem adeò ſunt Mauritani, ut facilè quâ in regione nati ſint ſinguli lapides diſcernere & dijudicare poſſint... Vocatur autem hic lapis* Pazar *a* Pazan, *id eſt, hircorum Arabibus, tum Perſis & Coraſone incolis : nos corrupto nomine* Bezar, *atque Indi magìs corrupti* Bazar *appellant, quaſi dicas lapidem forenſem : nam* Bazar *eorum linguâ forum eſt.* Garcias ab Horto, Aromat. Hiſt. interprete Carolo Cluſio. *Rhaphelengii, 1605*, pag. 216.

(n) Nota. Il nous paroît que Kœmpfer a emprunté de Monard & de Garcias les noms de *Cervi-capra* ou *Capri-cerva*, & de *Paſan* qu'il donne à l'animal du bézoard oriental.

s'engendre le bézoard oriental; que cette pierre ſe trouve, non-ſeulement en Perſe, mais auſſi à Malacca & dans l'île des Vaches, près le cap Comorin. Que dans la grande quantité de boucs que l'on tuoit pour la ſubſiſtance des Troupes, on cherchoit ces pierres dans l'eſtomac de ces animaux, & qu'on y en trouvoit aſſez communément. Chriſtophe Acoſta *(o)*, répète à ce ſujet ce que diſent Garcias & Monard, ſans y rien ajouter de nouveau; enfin pour ne rien omettre de tout ce qui a rapport au détail hiſtorique de cette pierre, nous obſerverons que Kœmpfer, homme plus ſavant qu'obſervateur exact, s'étant trouvé dans la province de Laar en Perſe, aſſure être allé avec des naturels du pays à la chaſſe du bouc *paſan*, qui produit le bézoard, qu'il dit en avoir, pour ainſi dire, vu tirer cette pierre, & qu'il aſſure encore que le vrai bézoard oriental vient de cet animal; qu'à la vérité le bouc *ahu*, dont il donne auſſi la figure, produit dans ce même pays des bézoards, comme le bouc paſan, mais qu'ils ſont fort inférieurs en qualité: par les figures qu'il donne de ces deux animaux, le paſan & l'ahu, on feroit induit à croire que la première

(o) Generatur iſte lapis in ventriculis animalium hirco ferè ſimilium, arietis prægrandis magnitudine, colore rufo, uti cervi propemodum, agili, & acutiſſimi auditûs, a Perſis Pazan *appellato, quòd variis Indiæ provinciis, uti in promotorio Comorin, & nonnullis Malacæ locis, tum etiam in Perſiâ & Coraſone, inſuliſque quæ a Vaccâ cognomen adeptæ ſunt, invenitur.* Chriſtophori Acoſtæ, Aromat. liber. cap. XXXVI; interprete Carolo Cluſio, pag. 279.

figure

figure repréſente la gazelle commune plutôt que le vrai paſan, & par ſa deſcription on ſeroit porté à imaginer que ſon paſan eſt en effet un bouc & non pas une gazelle, parce qu'il lui donne une barbe ſemblable à celle des chèvres; & enfin par le nom *ahu* qu'il donne à ſon autre bouc, auſſi-bien que par la ſeconde figure, on ſeroit fondé à reconnoître le bouquetin plutôt que le véritable ahu, qui eſt notre tzeiran ou groſſe gazelle: ce qu'il y a de plus ſingulier encore, c'eſt que Kœmpfer, qui ſemble vouloir décider l'eſpèce de cet animal du bézoard oriental, & qui aſſure que c'eſt le bouc ſauvage, appelé *paſan*, cite en même temps un homme, qu'il dit très-digne de foi, lequel cependant aſſure avoir palpé les pierres de ce même bézoard dans le ventre des gazelles à Golconde; ainſi tout ce qu'on peut tirer de poſitif de ce qu'a écrit Kœmpfer à ce ſujet, ſe réduit à ce que ce ſont deux eſpèces de chèvres ſauvages & montagnardes, le paſan & l'ahu, qui portent le bézoard en Perſe, & qu'aux Indes cette pierre ſe trouve auſſi dans les gazelles. Chardin dit poſitivement, que le bézoard oriental ſe trouve dans les boucs & chèvres ſauvages & domeſtiques, le long du golfe Perſique & dans pluſieurs provinces de l'Inde; mais qu'en Perſe on le trouve auſſi dans les moutons: les Voyageurs Hollandois *(p)*, diſent de même qu'il ſe produit dans

(p) On trouve dans l'île de Boſner la fameuſe pierre de bézoard, qui eſt fort précieuſe & recherchée à cauſe de ſa vertu contre le

l'eſtomac des brebis ou des chèvres : Tavernier témoigne encore plus poſitivement que ce ſont des chèvres domeſtiques ; il dit qu'elles ont du poil fin comme de la ſoie, & qu'ayant acheté ſix de ces chèvres vivantes, il en avoit tiré dix-ſept bézoards entiers & une portion groſſe comme une moitié de noiſette ; & enſuite il dit qu'il y a d'autres bézoards que l'on croit venir des ſinges, dont les vertus ſont encore plus grandes que celles du bézoard des chèvres ; qu'on en tire auſſi des vaches, mais dont les vertus ſont inférieures, &c. Que doit-on inférer de cette variété d'opinions & de témoignages ! qu'en peut-on conclure ! ſinon que le bézoard oriental ne vient pas d'une ſeule eſpèce d'animal, mais qu'on le trouve au contraire dans pluſieurs animaux d'eſpèces différentes, & ſur-tout dans les gazelles & dans les chèvres.

A l'égard des bézoards occidentaux, nous pouvons aſſurer qu'ils ne viennent, ni des chèvres, ni des gazelles ;

---

poiſon ; elle ſe produit dans le ventricule des brebis ou des chèvres, autour d'un bouton ou puſtule mince qui eſt au milieu du ventricule, & qui ſe trouve dans la pierre même..... On conjecture que le bézoard qui vient du ventricule des brebis, & la pierre du fiel des pourceaux, ſe forment par la vertu de quelques herbes particulières que ces animaux mangent, vu que l'on n'en trouve pas également dans tous les pays des Indes orientales, quoiqu'il y ait par-tout des herbages que les bêtes mangent. *Voyage de la Compagnie des Indes de Hollande, tome II, page 121 ; voyez auſſi le Voyage de Mandeſlo, ſuite de la relation d'Olearius, tome II, page 364.*

car nous ferons voir dans les articles ſuivans, qu'il n'y a ni chèvres, ni gazelles, ni même aucun animal qui approche de ce genre, dans toute l'étendue du nouveau monde; au lieu de gazelles, l'on n'a trouvé que des chevreuils dans les bois de l'Amérique; au lieu de chèvres & de moutons ſauvages, on a trouvé ſur les montagnes du Pérou & du Chili des animaux tout différens, les lamas & les pacos dont nous avons déjà parlé *(q)*: les anciens Péruviens n'avoient pas d'autre bétail, & en même temps que ces deux eſpèces étoient en partie réduites à l'état de domeſticité, elles ſubſiſtoient en beaucoup plus grand nombre dans leur état de nature & de liberté ſur les montagnes; les lamas ſauvages ſe nommoient *huanacus*, & les pacos *vicunnas*, d'où l'on a dérivé le nom de *vigogne*, qui déſigne en effet le même animal que le pacos : tous deux, c'eſt-à-dire, le lamas & le pacos produiſent des bézoards, mais les domeſtiques plus rarement que les ſauvages.

M. Daubenton, qui a examiné de plus près que perſonne la nature des bézoards, penſe qu'ils ſont composés d'une matière de même nature que celle qui s'attache en forme de tartre brillant & coloré ſur les dents des animaux ruminans; on verra dans la deſcription qu'il a faite des bézoards, dont nous avons une collection très-nombreuſe au Cabinet du Roi, quelles ſont les

(q) Voyez dans cette Hiſtoire Naturelle, l'article des animaux du nouveau continent.

les différences eſſentielles entre les bézoards orientaux & les bézoards occidentaux. Ainſi les chèvres des Indes orientales ou les gazelles de Perſe ne ſont pas les ſeuls animaux qui produiſent des concrétions auxquelles on a donné le nom de *bézoard;* le chamois *(r),* & peut-être le bouquetin des Alpes; les boucs de Guinée *(ſ),* & pluſieurs animaux d'Amérique *(t),* donnent auſſi des

---

(r) Nous nous informames aux pays des Griſons de deux choſes dont nous avions déjà eu quelque inſtruction à Poſchiaro : l'une eſt de ces balles qu'on trouve dans l'eſtomac des chamois; elles ſont de la groſſeur d'une balle de tripot, & même quelquefois un peu plus groſſes; les Allemands les appellent *kemskougnel,* & prétendent s'en ſervir utilement comme du bézoard, qui vient de la même manière daus l'eſtomac de certaines chèvres des Indes. *Voyage d'Italie, &c. par Jacob Spon & George Wheler;* Lyon, 1678, *tome II, page 377.*— Près de Munich dans un village nommé *Lagrem,* qui eſt au pied des Monts, notre hôte nous fit voir de certaines boulettes ou maſſes brunes de la groſſeur d'un œuf de poule ou peu moins, qui ſont une eſpèce de bézoard tendre & imparfait, & qui ſe trouvent communément en ce pays-là dans l'eſtomac des *chevreuils;* il nous aſſura que cela avoit de grandes vertus, & qu'il en vendoit ſouvent aux étrangers; il les eſtimoit dix écus la pièce. *Voyages des Miſſionnaires, tome I, page 129.*

(ſ) A Congo & à Angola, lorſque les boucs ſauvages commencent à vieillir, on leur trouve dans le ventre certaines pierres qui reſſemblent au bézoard; celles qui ſe trouvent dans les mâles paſſent pour les meilleures, & ſont vantées par les Nègres comme un ſpécifique, éprouvé dans pluſieurs maladies, ſur-tout contre le poiſon. *Hiſtoire générale des Voyages, par M. l'Abbé Prevoſt, tome V, page 83.*

(t) Accepimus a peritis venatoribus reperiri lapides bezoard in ovibus illis peruinis cornuum expertibus quas Bicuinas *vocant; (ſunt enim alia cornuta* Tarucæ *vocatæ, & aliæ quas dicunt* Guanacas*) præterea in* Theuhtlalma-

bézoards; & si nous comprenons sous ce nom toutes les concrétions de cette nature que l'on trouve dans les animaux, nous pouvons assurer que la plupart des quadrupèdes, à l'exception des carnassiers, produisent des bézoards, & que même il s'en trouve dans les crocodiles & dans les grandes couleuvres *(u)*.

çame *quæ caprarum mediocrium paulòve majori constant magnitudine*. . . . *Deinde in quodam damarum genere quas* Macatlchichiltic *aut* Temamaçame *appellant*. . . *Necnon in ibicibus quorum hîc redundat copia; ut Hispanos & apud hanc regionem frequentes cervos taceam, in quibus quoque est lapidem de quo præsens est institutus sermo, reperire: Capreas etiam cornuum expertes quas audio passim reperiri apud Peruinos, & ut summatim dicam, vix est cervorum caprearumque genus ullum, in cujus ventriculo aliâve internâ parte, suâ sponte, ex ipsis alimoniæ excrementis, lapis hic qui etiam in tauris vaccisque solet offendi, non paulatim concrescat & generetur, multis sensim additis & cohærescentibus membranulis quales sunt cæparum. Ideò non nisi vetustissimis & senio penè confectis lapides hi reperiuntur; neque ubique, sed certis statisque locis..... Variis hos lapides reperies formis & coloribus; alios nempe candescentes, fuscos alios, alios luteos, quosdam cinereos nigrosque, & vitri aut obsidiani lapidis modo micantes. Hos ovi illos rotunda figura & alios triangula, &c.* Nard. Ant. Recchi. Apud Hernand. *pag. 325 & 326.* — Waffer trouva dans l'estomac d'une chèvre sauvage que les Espagnols ont nommée *cornera de terra*, treize pierres de bézoard de différentes figures, dont quelques-unes ressembloient au corail; quoiqu'elles fussent entièrement vertes lorsqu'il les découvrit, elles devinrent ensuite de couleur cendrée. *Histoire générale des Voyages, par M. l'Abbé Prevost, tome XII, page 638. Nota.* Ce *cornera de terra* n'est point une chèvre ou une gazelle, c'est le *lama* du Pérou.

(u) Il y a encore une autre pierre qu'on appelle *pierre de serpent au chaperon*, c'est une espèce de serpent, qui a en effet, comme un chaperon qui lui pend derrière la tête..... & c'est derrière ce chaperon que se trouve la pierre, la moindre étant de la grosseur d'un œuf

Il faut donc, pour avoir une idée nette de ces concrétions, en faire plusieurs classes; il faut les rapporter aux animaux qui les produisent; & en même temps reconnoître les climats & les alimens qui favorisent le plus cette espèce de production.

1.° Les pierres qui se forment dans la vessie, dans les reins de l'homme & des autres animaux, doivent être séparées de la classe des bézoards, & désignées par le nom de *calculs*, leur substance étant toute différente de celle des bézoards; on les reconnoît aisément à leur pesanteur, à leur odeur urineuse, & à leur composition qui n'est pas régulière, ni par couches minces & concentriques, comme celle des bézoards.

2.° Les concrétions que l'on trouve quelquefois dans la vésicule du fiel & dans le foie de l'homme & des animaux, ne doivent pas être regardées comme des bézoards; on les distingue facilement à leur légèreté, leur couleur & leur inflammabilité, & d'ailleurs elles ne sont pas formées par couches autour d'un noyau, comme le sont les bézoards.

3.° Les pelotes que l'on trouve assez souvent dans l'estomac des animaux, & sur-tout des ruminans ne sont pas de vrais bézoards; ces pelotes que l'on appelle

---

de poule..... Il n'y a de ces serpens qu'aux côtes de Mélinde, & on peut avoir de ces pierres par le moyen des Matelots & des Soldats Portugais qui reviennent de Mozambique. *Voyage de Tavernier, tome IV, page 80.*

égagropiles, ſont compoſées à l'intérieur des poils que l'animal a avalés en ſe léchant, ou des racines dures qu'il a broutées & qu'il n'a pu digérer ; & à l'extérieur elles ſont pour la plupart enduites d'une ſubſtance viſqueuſe aſſez ſemblable à celle des bézoards : ainſi les égagropiles n'ont rien des bézoards que cette couche extérieure, & la ſeule inſpection ſuffit pour diſtinguer les uns des autres.

4.° On trouve ſouvent des égagropiles dans les animaux des climats tempérés, & jamais de bézoards : nos bœufs & vaches, les chamois des Alpes *(x)*, les porcs-épic d'Italie *(y)* ne produiſent que des égagropiles ; les animaux des pays les plus chauds ne donnent au contraire que des bézoards ; l'éléphant, le rhinoceros, les boucs, les gazelles de l'Aſie & de l'Afrique, le lama du Pérou, &c. produiſent tous, au lieu d'égagropiles, des bézoards ſolides, dont la groſſeur & la ſubſtance varient relativement à la différence des animaux & des climats.

5.° Les bézoards auxquels on a trouvé ou ſuppoſé le plus de vertus & de propriétés, ſont les bézoards orientaux, leſquels, comme nous l'avons dit, proviennent des chèvres, des gazelles & des moutons qui habitent ſur les hautes montagnes de l'Aſie ; les bézoards d'une

---

(x) Voyez la note *(r)* de la page 236 de ce volume.

(y) Nous avons trouvé un égagropile dans un porc-épic qui nous a été envoyé de Rome en 1763.

qualité inférieure, & qu'on appelle *occidentaux*, viennent des lamas & des pacos qui ne ſe trouvent que dans les montagnes de l'Amérique méridionale ; enfin les chèvres & les gazelles de l'Afrique donnent auſſi des bézoards, mais qui ne ſont pas ſi bons que ceux de l'Aſie.

De tous ces faits, on peut conclure qu'en général les bézoards ne ſont qu'un réſidu de nourriture végétale, qui ne ſe trouve pas dans les animaux carnaſſiers, & qui ne ſe produit que dans ceux qui ſe nourriſſent de plantes ; que dans les montagnes de l'Aſie méridionale les herbes étant plus fortes & plus exaltées qu'en aucun autre endroit du monde, les bézoards qui en ſont les réſidus, ont auſſi plus de qualité que tous les autres ; qu'en Amérique où la chaleur eſt moindre, les herbes des montagnes ayant auſſi moins de force, les bézoards qui en proviennent ſont inférieurs aux premiers ; & qu'enfin en Europe où les herbes ſont foibles, & dans toutes les plaines des deux continens où elles ſont groſſières, il ne ſe produit point de bézoards, mais ſeulement des égagropiles qui ne contiennent que des poils ou des racines & des filamens trop durs que l'animal n'a pu digérer.

DE

De Seve del. P. F. Tardieu Sculp.

LA GAZELLE.

De Seve del. P. F. Tardieu Sculp.

LE KEVEL.

De Seve del.

Jardinier Sculp.

LA CORINE.

...ve delin. C. Baquoy Sculp.

LE NANGUER.

DE LA GAZELLE-PASAN.

JE donne ici, d'après une peau bourrée, la figure *(planche XXIV)*, de la Gazelle-paſan, dont j'ai parlé, & de laquelle nous n'avons au Cabinet du Roi qu'un crâne ſurmonté de ſes cornes, dont j'ai fait graver la figure. M. Pallas penſe avec moi, que le paſan & l'algazelle ne ſont que deux variétés de la même eſpèce; j'ai dit que ces deux eſpèces, l'algazelle & le paſan, me paroiſſoient très-voiſines l'une de l'autre, qu'elles ſont des mêmes climats, mais que néanmoins l'algazelle n'habite guère que dans les plaines, & le paſan dans les montagnes; c'eſt par cette ſeule différence des habitudes naturelles que j'ai cru qu'on pouvoit en faire deux eſpèces. J'ai même dit poſitivement, que je préſumois que l'algazelle & le paſan n'étoient que deux variétés de la même eſpèce, & j'ai été fort ſatisfait de voir que M. Pallas eſt du même ſentiment. Il dit au ſujet de ce dernier animal, que M. Houttuyn en a auſſi donné une figure d'après les tableaux de M. Burmann *(a)*; mais je n'ai pas eu occaſion de voir ces tableaux, & j'ignore ſi celui du paſan reſſemble ou non à la figure que je donne ici.

M.rs Forſter m'ont écrit que la gazelle-paſan porte auſſi le nom de *chamois du Cap*, & celui de *chèvre du*

(a) Iconem hujus animalis ex Burmanianis pariter picturis edidit D. Houttuyn tabula ſupra citata. Fig. 1, Miſcellanea zoologica, p. 8.

béſoard, quoiqu'il y ait une autre chèvre du bézoard en Orient, dont M. Gmelin le jeune a donné une deſcription ſous le nom de *paſeng (b)*, qui eſt différente du paſan. Il ajoute, que dans la femelle, les cornes ne ſont pas auſſi grandes que dans le mâle; que ces cornes ſont marquées vers leur origine d'une large bande noire en demi-cercle, qui s'étend juſqu'à une autre grande tache de même couleur noire, laquelle couvre en partie le muſeau, dont l'extrémité eſt griſe, que de plus il y a deux bandes noires qui partent du muſeau & s'étendent juſqu'aux cornes, & une ligne noire le long du dos qui ſe termine au croupion, & y forme une plaque triangulaire; qu'on voit auſſi une bande noire entre la jambe & la cuiſſe de devant, & une tache ovale de même couleur ſur le genou; que les pieds de derrière ſont auſſi marqués d'une tache noire ſous la jointure, & qu'il y a une ligne noire de longs poils le long du cou, au-deſſous duquel ſe trouve une eſpèce de fanon qui tombe ſur la poitrine; qu'enfin le reſte du corps eſt gris, à l'exception du ventre qui eſt blanchâtre, ainſi que les pieds.

Cet animal, dit M. Forſter, a près de quatre pieds de hauteur, en le meſurant aux jambes de devant; les cornes ont juſqu'à trois pieds de longueur, & reſſemblent parfaitement à celles qui ſe trouvent dans l'Hiſtoire Naturelle de M. de Buffon, *volume XII, planche XXXIII.* Ces gazelles ne vont point en troupes, mais ſeulement par paires, & il me ſemble que c'eſt le même animal que le *paraſol* du Congo, dont parle le P. Charles de Plaiſance *(c)*.

(b) Reiſen III, *pag. 493.*

(c) Voyage au Congo, *tome I, page 494.*

ADDITION à cet article du PASAN.

Par M. le Profeſſeur Allamand *(d)*.

M. DE BUFFON a donné à la *Gazelle du bézoard*, le nom de *Paſan*, qui eſt celui que les Orientaux lui donnent. Il n'en a vu que le crâne ſurmonté de ſes cornes, dont M. Daubenton a donné une deſcription fort exacte. On trouve ſouvent de ces cornes dans les Cabinets de curioſités naturelles *(e)*; j'en ai placé deux dans celui de notre Univerſité qui m'ont été envoyées du cap de Bonne-eſpérance ; mais l'animal qui les porte a été peu connu juſqu'à préſent : je ſuis même tenté de dire qu'il ne l'a point été du tout ; car je doute fort que ce ſoit le même qui a été indiqué par Kœmpfer, ſous le nom de *paſen* ou *paſan*. La deſcription qu'il en a donnée ne lui convient point à pluſieurs égards *(f)*, & la figure dont il l'a accompagnée, toute mauvaiſe qu'elle eſt, repréſente ſûrement un animal différent.

(d) *Voyez* le *volume IV* des ſupplémens à l'Hiſtoire Naturelle, édition de Hollande.

(e) Voyez *Muſeum Wormianum*, pag. 339. *Jacobi muſeum regium hafnienſe*, pag. 4. *Grew's muſeum regalis ſocietatis*, pag. 24. Catalogue du cabinet de M. Davilla, *tome I, page 497.*

(f) Voici tout ce qu'il en dit : *Genitrix (Bezoardici lapidis) eſt fera quædam montana caprini generis, quam incolæ paſen, noſtrates capricervam nominant, deſtituti voce, quæ utrumque ſexum exprimat. Animal pilis brevibus ex cinereo rufis veſtitur, magnitudinem capræ domeſticæ, ejuſdemque barbatum caput obtinens. Cornua fœminæ nulla ſunt, vel exigua; cornua longiora & liberaliùs extenſa gerit, annuliſque diſtincta inſignioribus, quorum numeri annos ætatis referunt; annum undecimum vel duodecimum rarò exhibere dicuntur, adeòque illum ætatis annum haud excedere : reliquum corpus a cervinâ formâ, colore & agilitate nihil differt. Timidiſſimum & maximè fugitivum eſt, inhoſpita aſperimorum montium incolens, & ex ſolitudine montanâ in campos rariſſimè deſcendens.* Kœmpferi, Amænit. Exot. 398.

Tous les autres Auteurs qui ont parlé de la gazelle du bézoard, ſont peu d'accord entr'eux, quoiqu'ils lui donnent le même nom, *paſan*. Tavernier qui en a eu ſix vivantes, ſe contente de dire que ce ſont de très-jolies chèvres, fort hautes & qui ont un poil fin comme de la ſoie *(g)*. Chardin aſſure que le bézoard ſe trouve aux Indes dans le corps des boucs & des chèvres ſauvages & domeſtiques, & en Perſe dans le corps des moutons *(h)*. Le P. Labat a donné une figure de l'animal qui porte le bézoard en Afrique *(i)*; mais c'eſt la copie de celle qu'a donnée Pomet dans ſon hiſtoire des drogues, & qui eſt celle d'une chèvre avec des cornes chargées de deux ou trois andouillers, c'eſt-à-dire, d'un animal fabuleux. Cluſius, ou plutôt Garcias, dit que le bézoard ſe trouve dans le ventricule d'une ſorte de bouc *(k)*, dont il a fait repréſenter une corne, elle ne reſſemble point à celle de notre paſan. La figure qu'Aldrovande a donnée de cet animal, eſt celle de l'antilope *(l)*, & Klein a copié ce qu'il en a dit *(m)*. L'auteur de l'Hiſtoire Naturelle qui ſe publie en Hollandois, a fait repréſenter l'algazel *(n)* pour l'animal qui fournit le bézoard.

Que faut-il conclure de ces différentes deſcriptions, & de pluſieurs autres qu'on pourroit y ajouter! C'eſt qu'on trouve des bézoards dans diverſes eſpèces de chèvres ou de gazelles, dont aucune n'eſt bien connue; ainſi ce n'eſt pas ſans raiſon que

---

(g) Voyages de Tavernier, *ſeconde partie, page 389.*

(h) Voyage de Chardin, *tome III, page 19.*

(i) Nouvelle relation de l'Afrique occidentale, par le P. Labat, *tome III, page 79.*

(k) *Cluſii exotica*, pag. 216.

(l) *Aldrovandus de quadrupedibus biſulcis*, pag. 756.

(m) *Jacobi-Theodori Klein. Quadrupedum diſpoſitio*, pag. 19.

(n) Natuurlyke hiſtorie of uitvoerige beſchryving der dieren, &c. *Eerſte deels, derde ſtuk, tab. XXIV, fig. 1.*

j'ai dit que l'animal que je vais décrire a été inconnu jufqu'à préfent, & qu'il étoit peut-être différent du pafan de Kœmpfer. On en trouve cependant une figure paffable, quoique fautive à bien des égards, dans les *Deliciæ naturæ felectæ* de Knor; mais cet Auteur s'eft fûrement trompé en le prenant pour la chèvre bleue de Kolbe; il n'en a ni les cornes, ni la couleur, ni les fabots.

C'eft encore à M. le docteur Klockner, qu'on doit la connoiffance de ce bel animal; il a eu occafion d'en acheter une peau bien complète qu'il a préparée avec fa dextérité ordinaire. On lui a dit qu'elle avoit été envoyée du cap de Bonne-efpérance, & je n'en doute pas, puifque les différentes cornes que nous avons ici nous viennent de cet endroit; & de plus, c'eft vraifemblablement le même animal qui a été tué par M. le capitaine Gordon, dont j'ai eu plus d'une fois occafion de citer le témoignage. Cet Officier étant à une affez grande diftance du Cap, vit fortir d'un petit bois une très-belle chèvre qui avoit des cornes fort longues & droites, & dont la tête étoit fingulièrement bigarrée de couleurs tranchantes; il tira deffus à balle, & le coup l'ayant fait tomber, il accouroit pour l'examiner de près, mais l'Hottentot qui l'accompagnoit le retint, en lui difant que ces animaux étoient très-dangereux, qu'il arrivoit fouvent que n'étant que bleffés ou tombés de peur, ils fe relevoient tout d'un coup, & fe jetant fur ceux qui les approchoient, ils les perçoient de leurs cornes qui font très-pointues. Pour n'en avoir rien à craindre, il lui tira un fecond coup, qui le convainquit qu'elle étoit bien morte. Comme M. Gordon eft retourné au Cap, d'où nous avons bien des chofes curieufes à attendre de lui, je ne puis pas lui montrer la figure de notre pafan, pour être affuré que c'eft le même animal qu'il a vu. La defcription que j'en vais donner eft tirée de ce que M. Klockner m'en a écrit; ainfi l'on peut compter fur fon exactitnde.

La taille de cet animal eſt un peu plus petite que celle du condoma ; la forme de ſa tête ne reſſemble point à celle du cerf ni à celle du bouc ; elle approche plus de celle du nanguer de M. de Buffon ; mais le ſingulier mélange des couleurs dont elle eſt ornée, la rend fort remarquable ; le fond en eſt d'un beau blanc ; entre les deux cornes il y a une tache noire qui deſcend environ deux pouces ſur le front, & qui s'étendant de côté & d'autre juſqu'à la moitié des cornes, y paroîtroit carrée ſans une petite pointe qui s'avance du côté du nez ; une autre grande tache, auſſi noire, couvre preſque tout l'os du nez, & des deux côtés elle ſe joint avec deux bandes de même couleur, qui prenant leur origine à la racine des cornes, traverſent les yeux, & deſcendent juſqu'au-deſſous de la mâchoire inférieure, où elles deviennent brunes ; de pareilles bandes noires qui paſſent par les yeux ſont rares dans les quadrupèdes : il n'y a que le blaireau & le coati qui nous en fourniſſent des exemples ; l'extrémité du muſeau eſt d'un blanc de neige. L'on comprend que ce bizarre aſſemblage de couleurs, offre un coup-d'œil très-frappant ; s'il ſe trouvoit ſur la gazelle du bézoard, ceux qui en ont parlé n'auroient pas manqué d'en faire mention : Kœmpfer l'auroit-il inſinué en diſant, que pour juger ſi ces animaux renferment des bézoards, on obſerve leurs ſourcils & les traits de leur front ; s'ils ſont bien noirs, c'eſt une bonne marque *(o)* !

Le poil court qui couvre les côtés, les cuiſſes & la croupe de cet animal, n'eſt guère moins remarquable par ſa couleur, il eſt d'un gris-cendré tirant ſur le bleu, avec une légère teinte d'un rouge de fleur de pommier ; ſa queue eſt brune preſque juſqu'à ſon extrémité qui eſt noire ; cette couleur brune s'étend

(o) Voici ſes propres expreſſions. *Addebat alius incertæ auctoritatis, etiam ſupercilia ac lineamenta frontis obſervanda eſſe, quæ inſigniter nigricent, præſentium lapidis confirmare.* Amænit. Exot. pag. 400.

fur le dos, où elle forme une bande affez large, prolongée juf-qu'aux épaules; là les poils font plus longs & fe dirigent en tous fens, en figure d'étoile, & continuent de couvrir le deffus du cou; ils deviennent plus courts en s'approchant de la tête fur laquelle ils difparoiffent; ils font tournés en avant, & ainfi ils forment une efpèce de crinière; la partie inférieure des jambes de devant eft blanche; mais il y a une tache ovale de couleur de marron-foncé prefque noire, qui commence au-deffus des fabots, & qui a cinq pouces de longueur fur un pouce de largeur; on voit une femblable tache fur les pieds de derrière, mais plus mêlée de poils blancs; elle s'étend tout le long de la face antérieure de la jambe, fur laquelle elle paroît comme une fimple ligne, de couleur de plus en plus claire, jufqu'à ce qu'elle fe confonde avec des poils d'un brun prefque noir, qui couvrent le devant des cuiffes & qui y paroiffent comme une bande large de trois ou quatre doigts; cette bande eft continuée fur la partie inférieure du corps, qu'elle fépare du ventre, & elle s'étend jufqu'aux jambes de devant, dont elle environne le haut & defcend même affez bas.

On voit encore aux deux côtés de la croupe, une autre grande tache ovale qui defcend prefque jufqu'à la jambe; les poils qui la compofent font d'un brun-clair tirant fur le jaune, & leur pointe eft blanche; fur le cou il y a une bande brune qui s'étend jufqu'aux jambes antérieures où l'on remarque quelques reftes de longs poils, dont il femble que la gorge a été garnie.

Les oreilles reffemblent affez à celles du condoma; leur longueur eft de fept pouces, & leur largeur de quatre pouces & demi; elles font bordées au haut d'une rangée de poils bruns; les cornes font prefque droites, à une légère cour-bure près qu'on a peine à remarquer; elles font noires, & leur longueur eft de deux pieds un pouce, ce qui me faifoit

croire qu'elles n'étoient pas encore parvenues à toute leur hauteur. Celles que j'ai placées au Cabinet de notre Académie, égalent deux pieds quatre pouces, & la circonférence de leur base est de six pouces. Ces cornes sont très-exactement représentées dans la figure qu'en a donnée M. de Buffon, & on ne peut rien ajouter à la description qu'en a faite M. Daubenton; elles sont environnées d'anneaux obliques jusqu'à la moitié de leur longueur, & le reste en est lisse & terminé par une pointe fort aiguë.

La corne des pieds offre une singularité qu'il ne faut pas omettre; la partie inférieure de chacun des sabots, a la figure d'un triangle isocèle fort alongé, au lieu que dans les autres animaux à pieds-fourchus, elle forme un triangle presque équilatéral; cette configuration donne au pied du pasan une base plus étendue, & par-là même plus de fermeté; au-dessus du talon il y a deux ergots noirs fort pointus, & longs d'un pouce & demi; le port de cet animal a quelque chose de fort gracieux, & soit qu'on le range dans la classe des gazelles, à laquelle il paroît qu'il appartient, puisqu'il n'a point de barbe, soit qu'on le compte parmi les chèvres, c'est sûrement une espèce très-distinguée par sa couleur & par ses taches, aussi-bien que par ses cornes; il a le cou moins long que la plupart des animaux de ce genre; mais cela ne diminue en rien sa beauté. Il est très-vraisemblable, à en juger par la forme des cornes de ses pieds, qu'il habite sur les montagnes, & cela dans des lieux assez éloignés du Cap, puisque jusqu'à présent il n'a été connu que des Hottentots. Voici une Table de ses dimensions.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue	4.	11.	//
Hauteur du train de devant	3.	2.	//
Hauteur du train de derrière	3.	1.	//
Longueur de la tête, depuis le museau jusqu'aux cornes	//	7.	8.

Longueur

De Seve del.   Jne. Mansard sculp.

LA GAZELLE-PASAN.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur des oreilles	//	7.	//
Largeur du milieu des oreilles	//	4.	2.
Longueur des cornes, prise en suivant leur courbure, qui est très-peu remarquable	2.	1.	8.
Circonférence des cornes à leur base	//	6.	8.
Distance entre leurs bases	//	//	9.
Distance entre leurs pointes	//	9.	8.
Longueur de la queue	1.	1.	10.
Longueur des plus longs poils de la queue	//	9.	//
Longueur des poils qui forment la crinière	//	2.	8.
Longueur des sabots	//	4.	8.
Leur circonférence	//	7.	8.
Épaisseur de la peau, tant de la poitrine que des côtés	//	//	3.

DE LA GAZELLE ANTILOPE.

M. Pallas observe, avec grande raison, qu'il y a des animaux, sur-tout dans le genre des chèvres sauvages & des gazelles, dont les noms donnés par les Anciens, demeureront éternellement équivoques ; celui de *cervi capra* que j'ai dit être le même animal que le *strepsiceros* des Grecs ou l'*adax* des Africains, doit être appliqué, suivant M. Pallas, à la gazelle que j'ai nommée l'*antilope*. Il dit, & c'est la vérité, qu'Aldrovande a donné le premier une bonne figure des cornes *(a)*, & nous avons donné non-seulement les cornes, mais le squelette entier de cet

(a) Aldrov, de quadrup. *bis. pag. 256.*

animal *(b)*. Je penſois alors qu'il étoit l'un des cinq que M.rs de l'Académie des Sciences avoient diſſéqués ſous le nom de *gazelle;* mais M. Pallas me fournit de bonnes raiſons d'en douter; j'avois cru de même que la corne deſſinée, *planche XXXVI, figure 2*, pouvoit appartenir à une eſpèce différente de notre antilope; mais M. Pallas s'eſt aſſuré qu'elle appartient à cette eſpèce, & que la ſeule différence qu'il y ait, c'eſt que la corne repréſentée dans notre *planche XXXVI, figure 2, volume XII,* appartient à l'animal adulte, tandis que les autres plus petites ſont du même animal jeune.

J'ai dit que l'eſpèce de l'antilope paroiſſoit avoir des races différentes entr'elles, & j'ai inſinué qu'elle ſe trouvoit non-ſeulement en Aſie, mais en Afrique, & ſur-tout en Barbarie où elle porte le nom de *lidmée.* M. Pallas dit la même choſe, & il ajoute à pluſieurs faits hiſtoriques, une bonne deſcription de cet animal, dont nous croyons devoir donner ici l'extrait.

J'ai eu occaſion, dit-il, d'examiner & de bien décrire ces animaux qui vivent depuis dix ans dans la ménagerie de M.gr le Prince d'Orange, leſquels, quoiqu'amenés de Bengale en 1755 ou 1756, non-ſeulement ont vécu, mais ont multiplié dans le climat de la Hollande; on les garde avec les axis ou daims mouchetés; ils vivent en paix & y élèvent également leurs petits.

Le premier mâle étoit déjà vieux lors de ſon arrivée, & la femelle étoit adulte; ce mâle eſt mort en 1766; mais la femelle étoit encore vivante alors, & quoiqu'elle fût âgée de plus de

---

(b) *Volume XII, planche XXXV,* première édition.

dix ans, elle avoit mis bas l'année précédente 1765 ; le mâle qui étoit très-ſauvage ne s'eſt jamais apprivoiſé ; la femelle au contraire eſt très-familière ; on la fait aiſément approcher & ſuivre en lui préſentant du pain ; elle ſe lève comme les axis ſur les pieds de derrière pour y atteindre lorſqu'on le lui préſente trop haut ; cependant elle ſe fâche aiſément dès qu'on la tourmente, elle donne même des coups de tête comme un bélier ; on voit alors ſa peau & ſon poil frémir ; les jeunes, à l'exemple du père, ſont ſauvages & fuient lorſqu'on veut les approcher ; ils vont en troupes marchant d'abord aſſez doucement, enſuite par petits ſauts, & quand ils précipitent leur fuite, ils bondiſſent & font des ſauts qu'on ne peut comparer qu'à ceux du cerf ou du chamois. Je n'ai jamais entendu leur voix, cependant les gardes de la ménagerie dépoſent que dans le temps du rut, les mâles ont une eſpèce de henniſſement. On les nourrit comme les autres animaux ruminans, & ils ſupportent aſſez bien nos hivers ; ils aiment la propreté, car la troupe entière choiſit un terrein pour aller faire ſes ordures. Le temps de la chaleur des femelles n'eſt pas fixe ; elles ſont quelquefois pleines deux mois après avoir mis bas ; les mâles en uſent en toutes ſaiſons, ils ne s'en abſtiennent que quand elles ſont pleines ; l'accouplement ne dure que très-peu de temps ; la femelle porte près de neuf mois, ne produit qu'un petit qu'elle allaite ſans ſe refuſer à en allaiter d'autres ; les petits reſtent couchés pendant huit jours après leur naiſſance, après quoi ils accompagnent la troupe. Les jeunes femelles ſuivent les mères lorſqu'elles ſe ſéparent de la troupe. . . Ces animaux croiſſent pendant trois ans, & ce n'eſt guère qu'à cet âge que les mâles ſont en état d'engendrer ; les femelles ſont mûres de meilleure heure & peuvent produire à deux ans d'âge. Dans les ſix premières années, il y a peu de différences entre les mâles & les femelles ; mais enſuite les femelles ſe diſtinguent aiſément par une bande blanche ſur les

flancs près du dos, & par un caractère encore moins équivoque, c'eſt qu'il ne leur vient jamais de cornes ſur la tête, tandis que dans le mâle on peut apercevoir les rudimens des cornes dès l'âge de ſept mois, & ces cornes forment deux tours de vis, avec dix ou douze rides à l'âge de trois ans; c'eſt alors auſſi que les bandes blanches du dos & de la tête commencent à s'évanouir, la couleur des épaules & du dos noircit, & le deſſus du cou devient jaune; ces mêmes couleurs prennent une teinte plus foncée à meſure que l'animal avance en âge.... Les cornes croiſſent bien lentement..... Ces animaux, ſurtout après leur mort, ont une légère odeur qui n'eſt pas déſagréable, & qui eſt pareille à celle que les cerfs & les daims exhalent auſſi après leur mort... Au reſte, cet animal approche de l'eſpèce que M. de Buffon a appelée la *gazelle*, par la couleur noire des côtés du cou & du corps; par les touffes de poil au-deſſous des genoux, dans les jambes de devant; elle approche du tzeiran & de la grimme de M. de Buffon, parce que les femelles n'ont de cornes dans aucune de ces trois eſpèces; mais elle diffère en général de toutes les autres gazelles en ce qu'il n'y a aucune eſpèce où le mâle & la femelle devenus adultes, ſoient de couleurs auſſi différentes que dans celle-ci.

M. Pallas donne en même temps les figures du mâle & de la femelle en deux planches ſéparées qui m'ont paru très-bonnes; je les ai fait copier & graver ici (*planches XXV & XXVI*). Voici encore quelques remarques de M. Pallas ſur les parties extérieures de cet animal.

Il eſt à peu-près de la même figure de notre daim d'Europe, cependant il en diffère par la forme de la tête & il lui cède en grandeur; les narines ſont ouvertes, la cloiſon qui les ſépare eſt épaiſſe, nue & noire... Les poils du menton ſont blancs,

De Seve del. Guttenberg sc.

L'ANTILOPE MÂLE.

L'ANTILOPE FEMELLE.

& le tour de la bouche brun; la langue eſt plane & arrondie; les dents de devant ſont au nombre de huit, celles du milieu ſont fort larges & bien tranchantes, & celles des côtés plus aiguës. . . . . Les yeux ſont environnés d'une aire blanche, & l'iris eſt d'un brun-jaunâtre; il y a une raie blanche au-devant des yeux, au commencement de laquelle ſe trouvent les narines; les oreilles ſont aſſez grandes, nues en dedans, bordées de poils blancs & couvertes en dehors d'un poil de la même couleur que celui de la tête. . . . Les jambes ſont longues & menues, mais celles de derrière ſont un peu plus hautes que celles de devant; les ſabots ſont noirs, pointus & aſſez ſerrés l'un contre l'autre; la queue eſt plate & nue par-deſſous vers ſon origine; la verge du mâle eſt appliquée longitudinalement ſous le ventre; le ſcrotum eſt ſi ſerré entre les cuiſſes, que l'un des teſticules eſt devant & l'autre derrière; le poil eſt très-fort & très-roide au-deſſus du cou & au commencement du dos; il eſt blanc comme neige ſur le ventre & au-dedans des cuiſſes & des jambes, ainſi qu'au bout de la queue.

DE LA GAZELLE TZEIRAN.

M. Pallas remarque, avec raiſon, que M.rs Houttuyn & Linnæus ont eu tort de nommer *cervicapra* cette gazelle, d'autant plus qu'ils citent en même temps les figures du cervi capra de Dodard & de Jonſton, qui ſont très-différentes de celles de notre tzeiran; mais M. Pallas auroit dû adopter le nom tzeiran que cette gazelle porte dans ſon pays natal, & l'on ne voit pas pourquoi il a préféré de lui donner celui de *pygargus*. Il a jugé par la grandeur

des peaux que cet animal eſt plus grand que le daim ; la deſcription qu'il en donne ajoute peu de choſe à ce que nous en avons dit, & la ſignification du mot *pygargus* ne peut pas diſtinguer cette gazelle du chevreuil, ni même de quelques autres gazelles qui ont une grande tache blanche au-deſſus de la queue.

M.rs Forſter père & fils, m'ont donné ſur cet animal les notices ſuivantes.

Juſqu'ici on ignore, diſent-ils, s'il y a des tzeirans en Afrique, & il paroît qu'ils affectent le milieu de l'Aſie ; on les trouve en Turquie, en Perſe, en Sibérie, dans le voiſinage du lac Baikal, en Daourie & à la Chine. M. Pallas décrit une chaſſe à l'arc avec des flèches très-lourdes, qu'un grand nombre de chaſſeurs décochent à la fois ſur ces animaux qui vont en troupes. Quoiqu'ils paſſent l'eau à la nage de leur propre mouvement, & pour aller chercher leur pâture au-delà d'une rivière, cependant ils ne s'y jettent pas lorſqu'ils ſont pourſuivis & preſſés par les chiens & par les hommes ; ils ne s'enfuient pas même dans les forêts voiſines, & préfèrent d'attendre leurs ennemis. Les femelles entrent en chaleur à la fin de l'automne, & mettent bas au mois de juin. Les mâles ont ſous le ventre, aux environs du prépuce, un ſac ovale qui eſt aſſez grand, & dans lequel eſt un orifice particulier ; ces ſacs reſſemblent à la poche du muſc, mais ils ſont vides, & ce n'eſt peut-être que dans la ſaiſon des amours qu'il s'y produit quelque matière par ſecrétion. Ce ſont auſſi les mâles qui ont des proéminences au larynx, leſquelles groſſiſſent à meſure que les cornes prennent de l'accroiſſement. On prend quelquefois des faons de tzeiran, qui s'apprivoiſent tellement qu'on les laiſſe aller ſe repaître aux champs, & qu'ils reviennent régulièrement le ſoir à l'étable ; lorſqu'ils ſont apprivoiſés, ils prennent en

affection leur maître ; ils vont en troupes dans leur état de liberté, & quelquefois ces troupes de tzeiran ſauvages ſe mêlent avec les troupeaux de bœufs & de veaux ou d'autres animaux domeſtiques ; mais ils prennent la fuite à la vue de l'homme ; ils ſont de la grandeur & de la couleur du chevreuil & plus roux que fauve ; les cornes ſont noires, un peu comprimées en bas, ridées d'anneaux & courbées en arrière de la longueur d'un pied ; la femelle ne porte point de cornes.

Je vais ajouter à ces notices de M.rs Forſter, la deſcription & la figure (*planche XXVII*) du tzeiran que M. le Profeſſeur Allamand a publiées dans l'édition faite en Hollande de mes Ouvrages ſur l'Hiſtoire Naturelle, ſupplément, *tome IV, pages 151 & ſuivantes.*

On a vu, dit ce ſavant Naturaliſte, dans l'article où j'ai parlé du paſan, que je doutois fort que l'animal auquel j'ai donné ce nom, fût celui qu'on appelle ainſi dans l'Orient ; cependant je lui ai conſervé ce nom, parce que c'eſt vraiſemblablement le même que le paſan de M. de Buffon. Une ſemblable raiſon m'engage à nommer *tzeiran* l'animal qui eſt repréſenté (*planche LXIII*) (*c*). Par un heureux haſard, mais qui ne ſe préſente qu'à ceux qui méritent d'en être favoriſés, M. le docteur Klockener en a découvert la dépouille dans la boutique d'un marchand ; ſes cornes ſont les mêmes que celles que M. de Buffon a trouvées dans le Cabinet du Roi (*d*), & qu'il a jugé appartenir à une gazelle que les Turcs appellent *tzeiran*, & les Perſans *ahu.* Il en a porté ce jugement à cauſe de ſa reſſemblance avec les cornes que Kœmpfer a données à ſon tzeiran dans la figure qu'il en a fait graver ; mais cette figure eſt ſi mauvaiſe, qu'on

(*c*) Voyez le tome IV du ſupplément, *édition de Hollande.*

(*d*) Voyez le tome XII, *planche XXXIII*, *figure 6*, ancienne édition.

ne peut guère ſe former une idée de l'animal qu'elle doit repréſenter; & d'ailleurs, comme M. de Buffon l'a remarqué, elle ne s'accorde point avec la deſcription que Kœmpfer en a donnée *(e)*, & même dans la planche on trouve le nom de *ahu* ſous la figure de l'animal qui, dans le texte, porte le nom de paſan, & celui de paſan ſous la figure du tzeiran; ſi le tzeiran de cet Auteur eſt, comme M. de Buffon paroît le ſuppoſer, le même animal que M. Gmelin a décrit dans ſes Voyages en Sibérie, & qu'il a appelé *dsheren*, & dont il a donné la figure dans les nouveaux Actes de l'Académie de S.t Péterſbourg *(f)*, ſous le nom de *caprea campeſtris gutturoſa;* il eſt encore plus douteux que la corne trouvée dans le Cabinet du Roi lui appartienne, car elle ne reſſemble aucunement à celles que porte le dsheren de M. Gmelin, ſi au moins on peut compter ſur la figure qu'il en a publiée, & qui le repréſente avec des courtes cornes de gazelle, tandis que dans le texte il eſt dit qu'elles ſont ſemblables à celles du bouquetin.

M. Pallas nomme le tzeiran *antilope pygargus (g)*, & il lui donne des cornes pareilles à celles que M. de Buffon lui ſuppoſe, puiſqu'il renvoie à la figure qu'il en a publiée; & cependant dans la deſcription qu'il en a faite, il dit que ſes cornes ſont recourbées en forme de lyre, & plus petites à proportion que celles de la gazelle; or, il n'y a qu'à jeter les yeux ſur la figure qu'il cite, pour ſe convaincre qu'elle repréſente une corne très-différente de celles qu'il décrit.

Je ne déciderai point ſi l'animal dont je vais parler eſt le véritable tzeiran de Kœmpfer ou non; pour lui en conſerver le nom, il me ſuffit qu'il ait des cornes ſemblables à celles

---

(e) Kæmpferi amænitates exoticæ, pag. 404.

(f) Voyez-en le tome V, *page 347*, & la *planche IX*.

(g) Spicilegia zoologica, Faſcicul. I, pag. 10.

que

que M. de Buffon lui attribue; l'on n'en doutera pas si l'on compare la corne, quoique tronquée, qui est représentée dans la *planche XXXIII, figure 6 du XII.^e volume*, avec celles que porte notre tzeiran; elles sont annelées de même, & quelques-uns de leurs anneaux se partagent en forme de fourche; leur courbure est aussi semblable, & leur grosseur ne paroît pas différer, non plus que leur longueur, comme on le verra en comparant les dimensions que nous en donnerons avec celles que M. Daubenton en a rapportées *(h)*, Je n'oserai pas en dire autant de la corne qui est gravée dans Aldrovande, *lib. I, de bisulcis, pag. 757*. Les anneaux de celle-ci me semblent être différens, aussi-bien que sa longueur, sa grosseur & sa courbure; cependant ce n'est pas sans raison que M. de Buffon croit que c'est la même que celle qu'il donne au tzeiran. Cet animal est rangé par Kœmpfer parmi ceux qui portent des bézoards, & Aldrovande a fait représenter cette corne dans le chapitre où il est question de ces animaux.

J'ai déjà remarqué que c'est à M. le docteur Klockner que l'on doit la découverte de notre tzeiran, & c'est à lui aussi que l'on est redevable de la description que j'en vais faire. Il en a préparé la peau avec beaucoup de soin, & elle est actuellement un des principaux ornemens du riche Cabinet d'Histoire Naturelle que feu M. J. C. Sylvius Van Lennep, Conseiller & Échevin de la ville de Harlem, a laissé par testament à la Société Hollandoise des Sciences, établie dans ladite ville. Celui de qui il acheta cette peau, ne put lui dire de quel endroit elle avoit été envoyée; mais la manière dont elle étoit empaquetée, & quelques autres circonstances lui firent juger qu'elle venoit du Cap.

Cet animal a la grandeur & la figure d'un cerf, mais son

(h) Voyez le tome XII, *première édition*.

front avance plus en devant; sa couleur est d'un gris-blanchâtre, où se trouvent quelques poils tirant sur le noir; sous le ventre il est tout-à-fait blanc; la tête est d'un gris plus sombre, & au-devant des yeux il y a une large tache d'un blanc-pâle qui descend, en devenant moins large, presque jusqu'au coin de la bouche; ses cornes forment un arc-de-cercle, mais dont la courbure est plus forte que celle de la corne qui est représentée dans la *planche XXXIII, figure 6 du XII.ᵉ tome, première édition*, elles sont noires & creuses; elles sont environnées d'anneaux circulaires jusqu'aux trois quarts de leur longueur, & ces anneaux sont plus éminens du côté intérieur que du côté opposé; le reste de ces cornes est fort lisse & se termine en une pointe très-aiguë.

Les oreilles sont pointues & d'une longueur remarquable à proportion de la tête.

Le cou ressemble à celui d'un cerf, mais il est un peu plus mince; les poils qui le couvrent, tant en dessus qu'en dessous, sont singulièrement arrangés : sur une moitié ils sont dirigés vers en bas, & sur l'autre moitié ils sont tournés vers en haut; un pareil arrangement a lieu sur le dos; sur la partie antérieure, les poils sont dirigés vers la tête, & sur la partie postérieure jusqu'à la queue, ils sont placés en sens contraire, & ils sont d'une couleur plus sombre; de côté & d'autre du cou on voit des places de la grandeur d'un écu, où les poils sont disposés en rond & semblent partir d'un centre, comme autant de rayons dirigés un peu obliquement vers la circonférence d'un cercle.

La queue est plus longue que dans la plupart des animaux de ce genre, & elle est terminée par une touffe de poils.

Les jambes ressemblent à celles d'un cerf, mais elles n'ont point de brosses de poils sur le genou; celles de devant sont

De.. Seve.del.... C... Baron.Sculp.

LA GAZELLE TZEÏRAN.

tant ſoit peu plus courtes que celles de derrière; au lieu d'ergots au-deſſus des talons, il y a une ſimple éminence ou bouton.

En général, cet animal ſe rapproche plus de la race des boucs que de toute autre eſpèce; ſi c'eſt le tzeiran de Kœmpfer, ſa femelle n'a point de cornes ou n'en a que de très-petites. On ſe formera des idées plus juſtes de ſa grandeur, par les dimenſions que M. Klockner en a priſes.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps meſurée le long du dos, depuis le bout du muſeau juſqu'à la queue.	5.	10.	8.
Hauteur du train de devant.	3.	6.	9.
Hauteur du train de derrière.	3.	7.	8.
Longueur de la tête, depuis le commencement du nez juſqu'aux cornes.	"	9.	"
Longueur de la tête juſqu'aux oreilles.	1.	1.	"
Longueur des oreilles.	"	8.	"
Longueur des cornes priſe en ſuivant leur courbure.	2.	2.	2.
Contour des cornes près de la tête.	"	6.	7.
Circonférence du corps derrière les jambes de devant.	4.	"	5.
Circonférence du milieu du corps.	4.	2.	6.
Circonférence devant les jambes de derrière.	4.	3.	4.
Hauteur des jambes de devant, depuis la plante du pied juſqu'à la poitrine.	1.	11.	8.
Hauteur des jambes de derrière.	2.	3.	"
Longueur de la queue.	"	9.	5.
Longueur de la touffe de poils qui eſt au bout de la queue.	"	3.	3.

DE LA GAZELLE OU CHÈVRE SAUTANTE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Nous donnons ici *(planche XXVIII)*, la figure de cet animal d'après un deſſin qui m'a été communiqué par M. Forſter, & qu'il a fait d'après nature vivante. Il me paroît qu'on doit le rapporter au genre des gazelles plutôt qu'à celui des chèvres, quoiqu'on l'ait appelé *chèvre ſautante*. L'eſpèce de ces gazelles eſt ſi nombreuſe dans les terres du Cap, où M. Forſter les a vues, qu'elles arrivent quelquefois par milliers, ſur-tout dans de certains temps de l'année, où elles paſſent d'une contrée à l'autre. Il m'a aſſuré qu'ayant vu, pendant ſon ſéjour en Afrique, un grand nombre de gazelles de pluſieurs eſpèces, il a reconnu que la forme & la direction des cornes n'eſt pas un caractère bien conſtant, & que dans la même eſpèce on trouve des individus dont les cornes ſont de différente grandeur & contournées différemment.

Au reſte, il paroît que dans les terres du cap de Bonne-eſpérance, il ſe trouve deux eſpèces de ces gazelles ou chèvres ſautantes, car on m'a donné un deſſin que j'ai fait graver *(planche XXIX)*, dont l'animal porte le nom de *klipſpringer,* ſauteur de rochers, & dont nous parlerons dans l'article ſuivant. En comparant ſa figure

avec celle de la chèvre ſautante (*planche XXVIII*), on voit que ce ſauteur de rochers a les cornes plus droites & moins longues, la queue beaucoup plus courte, le pelage plus gris, plus uniforme que la chèvre ſautante; ces différences me paroiſſent plus que ſuffiſantes pour en faire deux eſpèces diſtinctes.

Voici les obſervations que M. Forſter a faites ſur la première eſpèce de ces chèvres ſautantes, qui juſqu'ici n'étoit pas bien connue.

Les Hollandois du cap de Bonne-eſpérance, appellent, dit-il, ces animaux *ſpringbok*, chèvres ſautantes; elles habitent les terres intérieures de l'Afrique, & n'approchent les colonies du Cap, que lorſque la grande ſéchereſſe ou le manque d'eau & d'herbage les force de changer de lieu; mais c'eſt alors qu'on en voit des troupes, depuis dix mille juſqu'à cinquante mille, quoi-qu'elles ſoient toujours accompagnées ou ſuivies par les lions, les onces, les léopards & les hyènes qu'on appelle au Cap *chiens ſauvages*, qui en dévorent une grande quantité. L'avant-garde de la troupe, en s'approchant des habitations, a de l'embonpoint, le corps d'armée eſt en moins bonne chair, & l'arrière-garde eſt fort maigre & mourant de faim, mangeant juſqu'aux racines des plantes dans ces terreins pierreux; mais en s'en retournant, l'arrière-garde devient à ſon tour plus graſſe, parce qu'elle part la première, & l'avant-garde qui alors ſe trouve la dernière, devient plus maigre. Au reſte, ces chèvres ne ſont point peureuſes lorſqu'elles ſont ainſi raſſemblées, & ce n'eſt même qu'à coups de fouet ou de bâton, qu'un homme peut paſſer à travers leur troupe. En les prenant jeunes, elles s'apprivoiſent aiſément; on peut les nourrir de lait, de pain, de blé, de feuilles de choux, &c. les mâles ſont aſſez pétulans &

méchans, même en domesticité, & ils donnent des coups de cornes aux personnes qu'ils ne connoissent pas; lorsqu'on leur jette des pierres, ils se mettent en posture de défense, & parent souvent le coup de pierre avec les cornes. Une de ces chèvres sautantes, âgée de trois ans, que nous avions prise au Cap, & qui étoit fort farouche, s'apprivoisa sur le Vaisseau, au point de venir prendre du pain dans la main, & elle devint si friande de tabac, qu'elle en demandoit avec empressement à ceux qui en usoient; elle sembloit le savourer & l'avaler avec avidité; on lui donna une assez grande quantité de tabac en feuilles qu'elle mangea de même avec les côtes & les tiges de ces feuilles; mais nous remarquames en même temps que les chèvres d'Europe qu'on avoit embarquées sur le Vaisseau pour avoir du lait, mangeoient aussi très-volontiers du tabac.

Les chèvres sautantes ont une longue tache blanche qui commence par une ligne au milieu du dos, & finit vers le croupion en s'élargissant; cette tache blanche n'est pas apparente sur le dos lorsque l'animal est tranquille, parce qu'elle est couverte par les longs poils fauves qui l'entourent; mais lorsqu'il saute ou bondit en baissant la tête, on voit alors cette grande tache blanche à découvert.

Les chèvres sautantes sont de la grandeur des axis du Bengale, mais le corps & les membres en sont plus délicats & plus déliés; les jambes sont plus hautes; le pelage en général est d'un fauve-jaunâtre ou d'une couleur de canelle vive; la partie postérieure des pieds, une partie du cou, la poitrine, le ventre & la queue, sont d'un assez beau blanc, à l'exception de l'extrémité de la queue qui est noire; le blanc du ventre est bordé par une bande d'un brun-rougeâtre qui s'étend tout le long du flanc; il y a aussi une bande de brun-noirâtre qui descend depuis les yeux jusqu'aux coins de la bouche; & sur le front une autre bande

triangulaire de fauve-jaunâtre qui defcend quelquefois jufque fur le mufeau où elle finit en pointe, & qui en remontant fur le fommet de la tête où elle s'élargit, fe joint au fauve-jaunâtre du deffus du corps; le refte de la tête eft de couleur blanche, elle eft de forme oblongue; les narines font étroites & en forme de croiffant; leur cloifon répond à la divifion de la lèvre fupérieure qui eft fendue, & c'eft-là qu'on remarque un amas de petites éminences hémifphériques, noires, dénuées de poils & toujours humides; les yeux font grands, vifs & pleins de feu, l'iris eft de couleur brune; fous l'angle antérieur de chaque œil il y a un larmier dont l'orifice eft prefque rond; les oreilles font à peu-près auffi longues que la tête entière; elles forment d'abord un tube affez étroit, s'élargiffent enfuite & finiffent en pointe mouffe; le cou eft affez long, grêle & un peu comprimé fur les côtés; les jambes de devant paroiffent moins hautes que celles de derrière qui font divergentes, de manière qu'en marchant l'animal femble fe balancer de côté & d'autre; les fabots des quatre pieds font petits, de forme triangulaire & de couleur noire, de même que les cornes qui ont environ un pied de longueur, avec douze anneaux à compter depuis la bafe, & qui fe terminent en une pointe liffe.

Il femble que ces chèvres fautantes aient quelque preffentiment de l'approche du mauvais temps, fur-tout du vent de fud-eft qui, au cap de Bonne-efpérance, eft très-orageux & très-violent; c'eft alors qu'elles font des fauts & des bonds, & que la tache blanche qui eft fur le dos & le croupion paroît à découvert; les plus vieilles commencent à fauter & bientôt tout le refte de la troupe en fait de même. La femelle dans cette efpèce a des cornes ainfi que le mâle, & la corne qui eft figurée dans le *tome XII de l'Hiftoire Naturelle, première édition,* eft celle d'un vieux mâle. Au refte, les cornes font de figures fi différentes dans ces animaux, que fi on vouloit

ranger l'ordre des gazelles par ce caractère, il y auroit des chèvres ſautantes dans toutes les diviſions.

Après avoir comparé cette deſcription de M. Forſter, & la figure que nous donnons ici (*planche XXVIII*) de cette chèvre ſautante du Cap, il paroîtroit au premier coup-d'œil que c'eſt le même animal que celui que M. Allamand appelle *bontebok*, & dont il donne la deſcription & la figure dans le nouveau ſupplément à mon Ouvrage, imprimé à Amſterdam cette année 1781, & que j'ai fait copier ici (*planche XXVIII*); cependant j'avoue qu'il me reſte encore quelque doute ſur l'identité de ces deux eſpèces, d'autant que la chèvre ſautante eſt appelée *ſpringerbok*, & non pas *bontebok* par les Hollandois du Cap.

Il ſe pourroit donc que cette chèvre ſautante, décrite par M. Forſter, fût de la même eſpèce ou d'une eſpèce très-voiſine de celle que M. Allamand a nommée la *gazelle à bourſe ſur le dos*, d'autant que tous deux s'accordent à dire qu'on n'aperçoit la bande blanche qui eſt ſur le dos, que quand cette chèvre ou gazelle court ou ſaute, & qu'on ne voit pas ce blanc lorſqu'elle eſt en repos ; voici ce que ce ſavant Naturaliſte en a publié dans le ſupplément à mes Ouvrages, *tome IV, édition de Hollande, page 142.*

DE

De Seve del.

LA GAZELLE ou CHÉVRE SAUTANTE DU CAP.

C. Baron Sculp.

DE LA GAZELLE À BOURSE SUR LE DOS.

Par M. ALLAMAND.

AVEC sa sagacité ordinaire, M. de Buffon a éclairci tout ce qui a été dit jusqu'à présent d'embrouillé au sujet des gazelles, il en a exactement décrit & déterminé toutes les différentes espèces qui sont parvenues à sa connoissance, & il en a connu plus que personne avant lui; mais dans la nombreuse liste qu'il nous en a donnée, il n'a pas cru qu'il les avoit toutes comprises. Ces animaux habitent pour la plupart l'Afrique, dont l'intérieur est presque encore entièrement inconnu; ainsi on ne peut pas douter qu'il n'y en ait nombre d'espèces qui n'ont point été décrites. La gazelle dont je vais parler en est une preuve; c'est à M. le capitaine Gordon que nous en sommes redevables. Cet Officier, que j'ai eu plus d'une fois occasion de nommer, joint à toutes les connoissances de l'art militaire, un vif desir d'enrichir l'Histoire Naturelle de nouvelles découvertes : c'est ce qui l'a déterminé, il y a quelques années, à entreprendre un voyage au cap de Bonne-espérance, & à y retourner l'année passée, après avoir obtenu de la Compagnie des Indes, un emploi de confiance, qui ne pouvoit être mieux exercé que par lui, mais qui ne l'empêchera point de pousser ses recherches comme Naturaliste. Depuis qu'il y est arrivé, j'ai eu la satisfaction d'apprendre par ses lettres, qu'il a déjà découvert trois animaux qu'il m'envoie, & qui jusqu'à présent n'ont point été vus en Europe. En les attendant avec impatience, je vais faire connoître la gazelle qui sera le sujet de cet article, & qu'il avoit placée dans la ménagerie du Prince d'Orange. C'étoit la seule qui fût restée en vie d'une douzaine qu'il avoit amenées avec lui.

Nous sommes redevables du dessin de cette gazelle à M. J.

Temminck, Receveur de la Compagnie des Indes, amateur bien connu par sa ménagerie précieuse d'oiseaux vivans, & par son cabinet d'oiseaux préparés très-rares. Cette gazelle ressemble presque en tout à la gazelle commune, décrite par M.rs de Buffon & Daubenton; elle a les cornes annelées & contournées de la même façon, & également noires; elle est de la même couleur, avec les mêmes taches; elle est un peu plus grande, mais ce qui la distingue, est une raie de poils blancs longue de dix pouces, qui au premier coup-d'œil n'offre rien de particulier, & qui est placée sur la partie postérieure du dos, en s'étendant vers l'origine de la queue; quand elle court, on est frappé de voir tout d'un coup cette raie s'élargir & se convertir en une grande tache blanche qui s'étend presque de côté & d'autre sur toute la croupe; voici comment cela s'opère: l'animal a sur le dos une espèce de bourse faite par la peau, qui se repliant des deux côtés, forme deux lèvres qui se touchent presque; le fond de cette bourse est couvert de poils blancs, & c'est l'extrémité de ces poils qui passant entre les deux lèvres, paroît être une raie ou ligne blanche; lorsque la gazelle court, cette bourse s'ouvre, le fond blanc paroît à découvert, & dès qu'elle s'arrête, la bourse se referme. Cette belle gazelle n'a pas vécu long-temps dans ce pays, elle est morte quelques mois après son arrivée; elle étoit fort douce & craintive, la moindre chose lui faisoit peur & l'engageoit à courir. J'ai joui très-souvent du plaisir de lui voir ouvrir sa bourse.

LE KLIPPSPRINGER OU SAUTEUR DES ROCHERS.

VOICI la seconde espèce de gazelle ou chèvre sautante dont M.rs Forster on bien voulu me donner le dessin,

Deseve, del. L. Legrand Sculp.

LE KLIPPSRINGER *ou* LE SAUTEUR DES ROCHERS.

& que j'ai fait graver (*planche XXIX*). M. Kolbe eſt le ſeul, diſent-ils, qui ait jamais parlé de ce bel animal, le plus leſte de tous ceux de ſon genre; il ſe tient ſur les rochers les plus inacceſſibles, & lorſqu'il aperçoit un homme, il ſe retire d'abord vers des places qui ſont entourées de précipices; il franchit d'un ſaut de grands intervalles d'une roche à l'autre, & ſur des profondeurs affreuſes; & lorſqu'il eſt preſſé par les chiens ou les chaſſeurs, il ſe laiſſe tomber ſur de petites faillies de rocher, où l'on croiroit qu'à peine il y eût aſſez d'eſpace pour le recevoir; quelquefois les chaſſeurs qui ne peuvent les tirer que de très-loin & à balle ſeule, les bleſſent & les font tomber dans le fond des précipices. Leur chair eſt excellente à manger, & paſſe pour le meilleur gibier du pays; leur poil eſt léger, peu adhérent & tombe aiſément en toute ſaiſon; on s'en ſert au Cap pour faire des matelas, & même on pique avec ces poils des jupes de femmes.

Ce ſauteur des rochers eſt de la grandeur de la chèvre commune, mais il a les jambes beaucoup plus longues; ſa tête eſt arrondie, elle eſt d'un gris-jaunâtre, marqueté par-ci par-là de petites raies noires; le muſeau, les lèvres & les environs des yeux ſont noirs; devant chaque œil il y a un larmier avec un grand orifice de forme ovale; les oreilles ſont aſſez grandes & finiſſent en pointe; les cornes ont environ cinq pouces de longueur, elles ſont droites & liſſes à la pointe, mais ridées de quelques anneaux à la baſe; la femelle n'a point de cornes; le poil du corps eſt d'un fauve-jaunâtre, chaque poil eſt blanc à ſa racine, brun ou noir au milieu, & d'un jaune-griſâtre à l'extrémité; les pieds & les oreilles ſont couverts de poils blanchâtres; la queue eſt très-courte.

DU NANGUER & DU NAGOR.

NOUS mettons ces deux animaux enſemble, parce qu'ils ont un caractère commun qui n'appartient qu'à eux, c'eſt d'avoir les cornes recourbées en avant, au lieu que dans toutes les autres eſpèces de gazelles & de chèvres, les cornes ſont recourbées en arrière ou tout-à-fait droites. J'ai donné *(planche XXIII),* la figure du nanguer, & *planche XXX,* celle du nagor; & j'ai dit d'après M. Adanſon, qu'il y avoit trois variétés ou trois eſpèces de ces animaux, dont la première, c'eſt-à-dire, le nanguer, paroît être le dama des Anciens. M. Pallas eſt du même avis, il dit que la femelle & le mâle nanguer ont également des cornes; & il a remarqué, comme dans le kob, une diſpoſition ſingulière dans les dents *(a).*

La ſeconde eſpèce eſt le nagor: M. Pallas avoit écrit dans ſon premier Ouvrage *(Miſcellanea),* que cet animal étoit le mazame de Seba; mais il avoue dans ſon ſecond Ouvrage *(Spicilegia),* qu'il s'étoit trompé; & il convient avec moi, que ce n'eſt point le mazame d'Amérique, mais une gazelle d'Afrique.

Au reſte, l'eſpèce du nanguer paroît être iſolée &

(a) Solum hujus animalis caput cum cornibus vidi, e quo dentium primorum *in inferiore maxillâ numerum planè ſingularem eſſe didici; habet enim tantùm* ſenos, *quorum duo medii latiſſimi, ſubobliqui, rectâ tranſverſâ acie terminantur, laterales verò parvi, lineares ſunt.* Pallas, Spicilegia Zoologica, *pag. 8.*

ſans variété, mais celle du nagor a des eſpèces voiſines, dont je dois la connoiſſance à M.rs Forſter; ils ont bien voulu me donner le deſſin de la tête d'une de ces variétés du nagor du cap de Bonne-eſpérance, qui me paroît différer du nagor dont j'ai donné la figure *(planche XXX)*, en ce que ce nagor du Cap a le muſeau un peu effilé, & les cornes un peu moins courbées en avant que le nagor du Sénégal. Voici les notices qu'ils m'ont données à ce ſujet.

La chèvre que l'on appelle *ſteenbock* ou *bouquetin*, au cap de Bonne-eſpérance, nous paroît être une variété du nagor donné par M. de Buffon. On trouve ces animaux ſur les rochers qui font la pointe des terres du cap de Bonne-eſpérance, & ſur les plateaux de ces montagnes pierreuſes parmi les brouſſailles; ils courent avec une très-grande vîteſſe & font des ſauts de huit à neuf pieds de hauteur; comme leur chair eſt très-bonne à manger, on les chaſſe ſans ceſſe & l'on en a beaucoup détruit.

Cet animal eſt de la grandeur d'une chèvre commune, d'environ deux pieds ſix pouces de hauteur; ſon poil eſt d'un rouge-brun ſur le dos & les côtés du corps, & d'un blanc-ſale ſous le ventre; il y a au-deſſus des yeux, ſous le cou & ſur les feſſes, une tache de cette dernière couleur blanc-ſale; le poil des oreilles eſt fauve, elles ſont arrondies à leurs extrémités; on voit ſous chaque œil un larmier avec un petit orifice; les cornes n'ont que cinq ou ſix pouces de longueur, elles ſont noires, ridées à la baſe, liſſes à la pointe, extrêmement effilées & courbées en avant; la queue eſt courte, à peu-près comme celle des chèvres ordinaires.

Une autre eſpèce ou variété du nagor, eſt l'animal que l'on appelle au Cap *gryſbok* ou *chèvre griſe;* elle diffère du ſteenbock par la couleur de ſon poil qui eſt gris, au lieu que celui du

ſteenbock eſt rouge-brun. Ce gryſbok eſt une ſeconde eſpèce de nagor, il eſt de la grandeur d'une chèvre commune, & il a les jambes plus longues que le ſteenbock à proportion du corps, ſon poil ne paroît gris que parce qu'il eſt mêlé de longs poils blancs; car en voyant l'animal de près, on s'aperçoit que le fond en eſt d'un brun-rouſſâtre ou marron: la tête & les pieds ſont d'un brun plus clair que le corps, & le ventre eſt d'une couleur encore moins foncée; le muſeau eſt noir; les yeux ſont environnés de poils de cette même couleur noire; il y a, comme dans les autres chèvres, des larmiers ſous les angles antérieurs des yeux; les oreilles ſont à peu-près de même longueur que la tête, elles ſont de forme ovale & couvertes en dehors de poils courts & noirs; les cornes ont environ cinq pouces de longueur, elles ſont ridées d'un ou deux anneaux à la baſe, liſſes vers la pointe qui eſt très-aiguë, courbées en avant & de couleur noire.

Cette eſpèce de nagor ſe trouve toujours dans les plateaux au-deſſus des montagnes parmi les rochers, les broſſailles & la bruyère: il n'eſt pas ſi léger à la courſe que le ſteenbock, car les chiens l'atteignent quelquefois à la chaſſe; ſa chair eſt auſſi bonne à manger que celle du ſteenbock, & on les trouve quelquefois enſemble ſur les montagnes du cap de Bonne-eſpérance.

Une troiſième eſpèce de nagor eſt le *beekbok* ou *chèvre pâle*, qui reſſemble preſque en tout au *ſteenbock*, à l'exception de la couleur du poil qui eſt beaucoup plus pâle, ce qui lui a fait donner ſon nom.

En comparant ces trois animaux, d'après les notices que nous venons de citer, il me paroît qu'il n'y a tout au plus que deux eſpèces diſtinctes, c'eſt-à-dire, le nagor ſteenbock & le nagor gryſbok, & que le beekbock n'eſt qu'une variété du premier.

De Seve del. L. le Grand Sculp.

LE NAGOR

LE RITBOK.

CET animal me paroît être une troisième variété dans l'espèce du nagor; voici la description qu'en a donnée M. Allamand, & que j'ai cru devoir rapporter ici sans y rien changer.

L'animal dont le mâle & la femelle sont ici représentés *(planches XXXI & XXXII)*, est nommé par les Hollandois, habitans du cap de Bonne-espérance, *rictrheebok*, que l'on prononce *rîtrébok*. C'est un mot composé qui signifie chevreuil des roseaux; ce n'est pas un chevreuil, ainsi c'est mal-à-propos qu'on lui en donne le nom; j'ai cru devoir lui laisser celui de *rictbok* ou *ritbok*, qui signifie bouc des roseaux; quoiqu'il soit aussi composé, il ne paroîtra point tel aux François. Il ne m'a pas été possible de lui conserver celui que les Hottentots lui donnent; ils l'appellent *á, ei, á*, en prononçant chacune de ces trois syllabes avec un claquement de langue que nous ne saurions exprimer.

Cet animal n'est pas un bouc, il n'en a pas la barbe; il n'a pas non plus toutes les marques auxquelles on peut reconnoître les gazelles, cependant il appartient à leur classe plus qu'à toute autre. M. Gordon qui m'en a envoyé les dessins & la peau, me mande, que quoique la race de ces animaux soit assez nombreuse, ils marchent cependant en petites troupes, & quelquefois même le mâle est seul avec sa femelle; ils se tiennent près des fontaines, parmi les roseaux, d'où ils ont tiré leur nom, & aussi dans les bois; il y en a d'une couleur différente, mais qui paroissent cependant être de la même espèce, qui se tiennent le plus souvent sur les montagnes.

Ceux dont nous parlons ici, ont tout le dessus du corps d'un

gris-cendré ; ils ont le deſſous du ventre, la gorge & les feſſes blanches ; mais ils n'ont point cette bande rouſſâtre ou noire qui ſépare la couleur du ventre d'avec celle du reſte du corps, & qui ſe trouve dans la plupart des autres gazelles ; leur tête eſt chargée de deux cornes noires, environnées d'anneaux juſqu'au-delà de la moitié de leur longueur, mais ils ne ſont pas fort proéminens ; j'en ai compté dix ſur celles de ces gazelles dont j'ai la peau bourrée ; ces cornes ſont tournées en avant, & ſe terminent par une pointe liſſe & fort aiguë ; leur longueur eſt conſidérable pour la taille de l'animal ; en droite ligne elles ont dix pouces de hauteur, & en ſuivant leur courbure elles ſont longues d'un pied trois pouces ; les oreilles ſont auſſi très-longues, elles ſont blanches en dedans ; près de chacune d'elles il y a une tache chauve & ſans poils.

Ces animaux ont de beaux yeux noirs & des larmiers au-deſſous ; ils ont quatre mamelles, à côté deſquelles il y a ces deux ouvertures dans la peau, qui forment deux tubes, où l'on peut faire entrer le doigt, & dont il a été parlé dans l'article précédent ſur les gazelles, leur queue eſt longue, plate & garnie de longs poils blanchâtres.

M. Gordon m'a envoyé la peau d'un autre individu de cette eſpèce, qui reſſemble tout-à-fait par les cornes à celui que je viens de décrire, mais qui en diffère par ſa couleur, qui eſt d'un fauve-rouſſâtre très-foncé ; c'eſt apparemment un de ceux qui habitent les montagnes.

Les femelles des ritboks reſſemblent par leur couleur aux mâles ; mais elles n'ont point de cornes, & elles ſont plus petites, comme on pourra le voir par leurs dimenſions, que je donnerai à la fin de cet article.

Pour trouver ces animaux il faut aller aſſez avant dans l'intérieur du pays. M. Gordon n'en a vu qu'à cent lieues du Cap.

Leurs

Leurs cornes tournées en devant, font d'abord penfer au nanguer décrit par M. de Buffon; mais ce dernier animal a les cornes beaucoup plus courbées en crochet vers leur pointe, & moins longues que celles du ritbok; il eft auffi plus petit, fa couleur eft différente, & il y a fur fon corps beaucoup plus de blanc. Il eft vrai que M. Adanfon a obfervé qu'il y a trois efpèces ou variétés de ces nanguers, qui ne diffèrent que par la couleur; ainfi la couleur ne fuffit pas pour prononcer que ces animaux ne font pas de la même efpèce, mais ce font les cornes qui l'indiquent. Je crois, avec M. de Buffon, que le nanguer eft le *dama* des Anciens; on ne peut guère fe refufer aux preuves qu'il en donne : or, Pline compare les cornes du dama à celles du chamois, avec cette feule différence, que ces derniers les ont tournées en arrière, au lieu que dans les autres elles font tournées en avant. *Cornua*, dit-il, *rupicapris in dorfum adunca, damis in adverfum.* Je doute que Pline fe fût exprimé ainfi, s'il avoit voulu parler des cornes du ritbok; leur courbure n'a rien de commun avec celle des cornes du chamois. Les cornes de l'animal que M. de Buffon a nommé *nagor*, leur reffemblent davantage, elles font auffi dirigées en avant, mais légèrement, cependant elles font beaucoup plus courtes que celles du ritbok, puifqu'elles ne s'élèvent pas à la hauteur de fix pouces, & elles n'ont que deux ou trois anneaux près de la bafe, autant au moins qu'on en peut juger par la figure que M. de Buffon en a donnée; ajoutez à cela que le nagor a une queue fort courte. Ces différences paroiffent indiquer une diverfité de race, & non pas une fimple variété dans la même efpèce. M. de Buffon croit que ce nagor eft le même animal que Seba a repréfenté dans la *XLII.e planche, figure 3* de fon Ouvrage, & auquel il a donné très-improprement le nom de *mazane* ou *cerf d'Amérique;* mais ce prétendu cerf américain a les cornes tournées en arrière, affez grandes & environnées

d'une arête contournée en ſpirale, depuis la baſe preſque juſqu'à l'extrémité; & de plus une fort groſſe queue, caractères qui ne conviennent point au nagor.

A cette occaſion, je remarquerai encore que la quatrième figure de la même planche de Seba, que je viens de citer, ne me paroît pas repréſenter le kob ou la petite vache brune du Sénégal, comme le ſuppoſe M. de Buffon, mais le bubale qu'on reconnoît à la conformation de ſes cornes, & aux taches noires qu'il a ſur les cuiſſes. M. Pallas l'a bien reconnu; cependant il n'en eſt pas moins vrai que Seba s'eſt groſſièrement trompé en appelant cet animal *temamaçama*, & en le diſant originaire de la nouvelle Eſpagne.

Dimenſions du Ritbok mâle.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps, depuis l'origine de la queue juſqu'au bout du muſeau	4.	5.	"
Hauteur du train de devant	2.	9.	"
——— du train de derrière	3.	"	"
Longueur de la tête, depuis le bout du muſeau juſqu'à la baſe des cornes	"	10.	"
Longueur des cornes en ligne droite	"	10.	6.
——— en ſuivant la courbure	"	13.	"
Circonférence de la baſe des cornes	"	5.	"
Diſtance entre les pointes des cornes	"	10.	"
——— entre leurs baſes	"	2.	"
Longueur des oreilles	"	7.	"
Diſtance entre leurs baſes	"	4.	"
Longueur de la queue	"	11.	"

de Sève delin. C.te haussard Sculp.

LE RITBOK MÂLE.

De Sève del. LE RÎTBOK FEMELLE. Fme Le villain Sc.

Dimensions de la femelle du Ritbok.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps, depuis l'origine de la queue juſqu'au bout du muſeau	3.	9.	6.
Hauteur du train de devant	2.	7.	6.
——— du train de derrière	2.	9.	6.
Longueur des oreilles	//	7.	//
——— de la queue	//	10.	//

DE LA GAZELLE KEVEL.

M. PALLAS me paroît ſe tromper en avançant que le Kevel & la Corine ne ſont pas deux eſpèces différentes, *mais le mâle & la femelle dans la même eſpèce de gazelle;* s'il eût fait attention que j'ai décrit les deux ſexes, ce ſavant Naturaliſte ne ſeroit pas tombé dans cette mépriſe.

LE BOSBOK.

Voici encore une très-jolie gazelle, dont M. Allamand vient de publier la defcription dans le nouveau fupplément à mon Ouvrage fur les animaux quadrupèdes; nous en donnons ici la figure *(planche XXXIII)*, & croyons ne devoir rien omettre de ce qu'en dit ce favant Naturalifte.

Les Hollandois du cap de Bonne-efpérance donnent le nom de *bofbok*, à une très-jolie gazelle. Ce mot que j'ai confervé, fignifie *le bouc des bois*, & c'eft effectivement dans les forêts qu'on trouve cette gazelle, fes cornes ont quelque rapport avec celles du ritbok, elles font dirigées & courbées en avant, mais fi légèrement qu'on a peine à s'en apercevoir; cependant s'il n'y avoit que cette différence dans la courbure des cornes, je n'héfiterois pas à regarder le bofbok comme une variété dans l'efpèce du ritbok, mais ils diffèrent fi fort à d'autres égards, qu'on ne peut guère douter qu'ils n'appartiennent à deux familles diftinctes.

Le bofbok eft plus petit que le ritbok; la longueur de fon corps eft de trois pieds fix pouces, c'eft-à-dire, d'environ un pied plus courte que celle du ritbok; il en diffère encore plus par les couleurs; le deffus de fon corps eft d'un brun fort obfcur, mais qui tire un peu fur le roux à la tête & fous le cou; fon ventre eft blanc, de même que l'intérieur de fes cuiffes & de fes jambes; il a auffi une tache blanche au bas du cou; les feffes ne font pas blanches, comme dans la plupart des autres gazelles, mais la croupe eft parfemée de petites taches rondes, d'un blanc qui fe fait d'abord remarquer, & qui lui font particulières; fes cornes font noires & torfes en longues fpirales qui s'étendent au-delà de la moitié de leur

De Seve del. LE BOSBOK. F. me Le Villain sculp.

hauteur ; on voit ſur ſon front une tache noire ; il n'a point de larmiers ; ſes oreilles ſont longues & pointues ; ſa queue a près de ſix pouces, & elle eſt garnie de longs poils blancs ; il a quatre mamelles & à leur côté les deux poches ou tubes qui ſe trouvent dans le ritbok.

Les femelles diffèrent des mâles en ce qu'elles n'ont point de cornes & qu'elles ſont un peu plus rouſſes. M. Gordon en m'envoyant le deſſin de cet animal, y a joint la peau d'une femelle, où j'ai trouvé les mêmes taches blanches qui ſont ſur la croupe du mâle.

Les boſboks ne ſe trouvent guère qu'à ſoixante lieues du Cap ; ils ſe tiennent, comme je l'ai déjà dit, dans les bois, où ils ſe font ſouvent entendre par une ſorte d'aboiement aſſez ſemblable à celui du chien.

Dimenſions du Boſbok.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'origine de la queue	3.	6.	//
Hauteur du train de devant	2.	5.	6.
——— du train de derrière	2.	7.	3.
Longueur de la tête, depuis le bout du muſeau juſqu'à la baſe des cornes	//	7.	//
——— des cornes	//	10.	//
——— des oreilles	//	6.	2.
——— de la queue	//	6.	//

DE LA CHÈVRE BLEUE.

CETTE antilope, dit M. Forſter, eſt très-commune au cap de Bonne-eſpérance, où on l'appelle la *chèvre bleue;* cependant ſa couleur n'eſt pas tout-à-fait bleue, & encore moins bleu-céleſte, comme Hall l'a ſuppoſé dans ſon Hiſtoire des quadrupèdes, mais ſeulement d'un gris tirant un peu ſur le bleuâtre; cette couleur n'eſt même occaſionnée que par le reflet du poil qui eſt hériſſé lorſque l'animal eſt vivant, car dès qu'il eſt mort, le poil ſe couche ou s'applique ſur le corps, & alors tout le bleuâtre diſparoît entièrement, & on ne voit à ſa place qu'une couleur griſe. Cet animal eſt plus grand que le daim d'Europe; ſon ventre eſt couvert de poils blancs, ainſi que les pieds, la touffe de poil qui termine la queue eſt auſſi blanche; & il y a ſous chaque œil une tache de cette même couleur; la queue n'a que ſept pouces de longueur; les cornes ſont noires, ridées d'environ vingt anneaux, un peu courbées en arrière, & ont dix-huit ou vingt pouces de longueur; la femelle en porte auſſi-bien que le mâle.

LE BUBALE ET LES AUTRES ANIMAUX QUI ONT RAPPORT *aux* GAZELLES *&* *aux* CHÈVRES.

LE BUBALE (a).

NOUS avons dit à l'article du Buffle, que les Latins modernes lui avoient appliqué mal-à-propos le nom de

---

(a) Bubale. Βύϐαλος, en Grec; *bubalus*, en Latin.

Βύϐαλος. Ariſtotelis. *Genus id fibrarum.... Cervi, damæ,* Bubali *& aliorum quorumdam ſanguini deeſt, quocirca eorum ſanguis non ſimiliter atque cæterorum concreſcit.....* Bubali *ſanguis aliquantulò ſpiſſatur; quippe qui proximè ovillo aut paulò minùs conſiſtat.* Ariſt. *Hiſt. animal.* lib. III, cap. VI.... *Bubalis etiam, capreiſque interdum cornua inutilia ſunt, nam etſi contra nonnulla reſiſtunt & cornibus ſeſe defendunt, tamen feroces pugnaceſque belluas fugiunt.* Idem. *De partibus animal.* lib. III, cap. II.

Bubalus. Plinii. *Bubalum gignit Africa, vituli cervive quâdam ſimilitudine. Hiſt. nat.* lib. VIII, cap. XV.

Βυϐάλιδες. *Ælian,* lib. III, cap. I; lib. V, cap. XLVIII; lib. VII, cap. XLVII; & lib. XIII, cap. IV.

Βύϐαλος. Opiani. *Dorcade platycerote corpore inferior, cornua non romoſa ſicut Cervis & Capreis, ſed rupicaprarum cornibus ſimilia, tum ſitu, tum in averſam partem retortis mucronibus, ad pugnam ferè inutilia.* De Venatione, lib. II.

Buſelaphus Caii, apud Geſnerum. *Hiſt. quad.* pap. 121.

bubalus : ce nom appartenoit anciennement à l'animal dont il eſt ici queſtion, & cet animal eſt d'une nature très-éloignée de celle du buffle ; il reſſemble au cerf, aux gazelles & au bœuf par quelques rapports aſſez ſenſibles : au cerf par la grandeur & la figure du corps *(b)*, & ſur-tout par la forme des jambes *(c)*; mais il a des cornes permanentes & faites à peu-près comme celles des plus groſſes gazelles, deſquelles il approche par ce caractère & par les habitudes naturelles ; cependant il a la tête beaucoup plus longue que les gazelles & même que le cerf ; enfin, il reſſemble au bœuf par la longueur du muſeau & par la diſpoſition des os de la tête, dans laquelle, comme dans le bœuf, le crâne ne déborde pas en arrière au-delà de l'os frontal ; ce ſont ces différens rapports de conformation, joints à l'oubli de ſon ancien nom, qui ont fait donner au bubale, dans ces derniers temps, les dénominations compoſées de *buſelaphus*, taureau-cerf, *bucula-cervina*, vache-biche, vache de Barbarie,

---

Bubalus Capreolus Africanus. Horatius Fontana, *apud* Aldrovandum, *de quad.* Biſul. pag. 364 & 365. *Ubi vide figuram.*

Vache de Barbarie. *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des animaux, partie II, page 24, fig. pl. XXXIX.*

Élan. *Deſcription du cap de Bonne-eſpérance, par Kolbe, tome III, chap. IV.*

(b) Voyez la figure & la deſcription de la Vache de Barbarie, dans les Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire des animaux, *partie II, pages 24 & ſuivantes.*

(c) Voyez la deſcription du ſquelette du bubale, *première édition.*

Barbarie, &c. le nom même de *bubalus* vient de *bubulus*, & par conſéquent a été tiré des rapports de ſimilitude de cet animal au bœuf.

Le bubale a la tête étroite & très-alongée, les yeux placés très-haut, le front court & étroit, les cornes permanentes, noires, groſſes, chargées d'anneaux très-gros auſſi; elles prennent naiſſance fort près l'une de l'autre, & s'éloignent beaucoup à leur extrémité; elles ſont recourbées en arrière & torſes comme une vis dont les pas ſeroient uſés en devant & en deſſous *(d)*; il a les épaules élevées, de manière qu'elles forment une eſpèce de boſſe ſur le garrot; la queue eſt à peu-près longue d'un pied & garnie d'un bouquet de crins à ſon extrémité; les oreilles ſont ſemblables à celles de l'antilope. Kolbe *(e)* a donné à cet animal le nom d'*élan*, quoiqu'il ne lui reſſemble que par un caractère très-ſuperficiel: le poil du bubale eſt comme celui de l'élan,

---

(d) Voyez la figure de l'animal entier dans les Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire des animaux, *partie II, page 24, pl. XXXIX.*

(e) L'Élan d'Afrique. . . . Sa tête qui eſt fort belle, reſſemble à celle du cerf, mais elle eſt plus petite à proportion du corps; il a les cornes d'environ un pied de longueur: près de la tête elles ſont raboteuſes, mais aux extrémités elles ſont droites, unies & pointues; ſon cou eſt dégagé & beau; la mâchoire ſupérieure eſt tant ſoit peu plus grande que l'inférieure; ſes jambes ſont déliées, minces & longues, & ſa queue a environ un pied de long: le poil dont ſon corps eſt couvert, eſt doux, poli & de couleur cendrée. . . . Un élan d'Afrique pèſe environ quatre cents livres. *Deſcription du cap de Bonne-eſpérance, par Kolbe, tome III, cap. IV.*

plus menu vers ſa racine que dans ſon milieu & qu'à l'extrémité; cela eſt particulier à ces deux animaux; car dans preſque tous les quadrupèdes le poil eſt toujours plus gros à la racine qu'au milieu & à la pointe; ce poil du bubale eſt à peu-près de la même couleur que celui de l'élan, quoique beaucoup plus court, moins fourni & plus doux; ce ſont-là les ſeules reſſemblances du bubale à l'élan: pour tout le reſte, ces deux animaux ſont abſolument différens l'un de l'autre; l'élan porte un bois plus large & plus peſant que celui du cerf, & qui de même ſe renouvelle tous les ans; le bubale, au contraire, a des cornes qui ne tombent point, qui croiſſent pendant toute la vie, & qui, pour la forme & la texture, ſont ſemblables à celles des gazelles: il leur reſſemble encore par la figure du corps, la légèreté de la tête, l'alongement du cou, la poſition des yeux, des oreilles & des cornes, la forme & la longueur de la queue. M.[rs] de l'Académie des Sciences, auxquels cet animal fut préſenté ſous le nom de *vache de Barbarie,* & qui ont adopté cette dénomination, n'ont pas laiſſé que de le reconnoître pour le *bubalus* des Anciens: nous avons cru devoir rejeter la dénomination de *vache de Barbarie*, comme équivoque & compoſée; mais nous ne pouvons mieux faire, au reſte, que de citer ici la deſcription exacte qu'ils ont donnée de cet animal *(f)*,

(f) L'habitude du corps, les jambes & l'encolure de cet animal le faiſoient mieux reſſembler à un cerf qu'à une vache, dont il n'avoit

& par laquelle on voit qu'il n'eſt ni gazelle, ni chèvre, ni vache, ni élan, ni cerf *(g)*; mais qu'il eſt d'une eſpèce particulière & différente de toutes les autres; au

---

que les cornes, leſquelles étoient encore différentes de celles des vaches en beaucoup de choſes; elles prenoient leur naiſſance fort proche l'une de l'autre, parce que la tête étoit extraordinairement étroite en cet endroit-là, tout au contraire des vaches, qui ont le front fort large, ſuivant la remarque d'Homère; elles étoient longues d'un pied, fort groſſes, recourbées en arrière, noires, torſes comme une vis, & uſées en devant & en deſſus, en ſorte que les côtés élevés qui formoient la vis étoient-là entièrement effacés; la queue n'étoit longue que de treize pouces, en comprenant un bouquet de crins longs de trois pouces qu'elle avoit à ſon extrémité; les oreilles étoient ſemblables à celles de la gazelle, étant garnies en dedans d'un poil blanc en quelques endroits, le reſte étant pelé, & découvrant un cuir parfaitement noir & liſſé; les yeux étoient ſi hauts & ſi proche des cornes, que la tête paroiſſoit n'avoir preſque point de front; les mamelons du pis étoient très-menus, très-courts & ſeulement au nombre de deux, ce qui les rendoit fort différens de ceux de nos vaches; les épaules étoient fort élevées, faiſant entre l'extrémité du cou & le commencement du dos une boſſe. . . . . Il y a apparence que cet animal doit être plutôt pris pour le bubale des Anciens, que le petit bœuf d'Afrique, que Belon décrit: car Solin compare le bubale au cerf; Oppien lui attribue des cornes recourbées en arrière, & Pline dit qu'il tient du veau & du cerf. *Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire des animaux, partie II, pages 25 & 26.*

(g) Nota. Deux caractères eſſentiels ſéparent le bubale du genre des cerfs; le premier ſont les cornes qui ne tombent pas; le ſecond, c'eſt la véſicule du fiel qui ſe trouve dans le bubale, & qui, comme l'on ſait, manque dans les cerfs, les daims, les chevreuils, &c. « La véſicule du fiel (diſent M.rs de l'Académie) étoit à la partie cave « au côté droit, elle étoit attachée par toute ſa moitié interne au foie, «

reſte, cet animal eſt le même que Caïus a décrit ſous le nom de *buſelaphus (h)*, & je ſuis étonné que M.rs de l'Académie n'aient pas fait cette remarque avant nous,

---

» la membrane qui faiſoit la moitié de dehors étoit mince, délicate & toute pliſſée, étant entièrement vide de fiel ». *Deſcription anatomique de la vache de Barbarie; Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire des animaux, partie II, page 29.*

(h) Ex Mauritaniæ deſertis locis (inquit Joh. Caïus Angulus), *ad nos adventum eſt animal biſulco veſtigio, magnitudine cervæ, formâ & aſpectu inter cervam & juvencam; undè ex argumento voco* Buſelaphum *ſeu* Bovi-cervum, Moſchelaphum *ſeu* Buculam-cervinam : *capite & aure longâ atque tenui, tibiâ & ungulâ gracili ut cervæ, ita ut ad celeritatem videatur factum animal. Cauda pedali longitudine & paulò amplius, formâ caudæ vaccinæ quàm ſimillimâ, ſed brevitate accedens propius ad cervinam : naturâ quaſi ambigente cervæne eſſet an vaccæ, per ſuperiora rufa & lenis, per ima nigra & hirta. Colore corporis fulvo ſeu ruſo undique pilo ſeſſile cuteque æquato, in fronte ſtellatim poſito at ſub cornibus per ambitum erecto : cornibus nigris, in ſummum levibus, cætera rugoſis, rugis ex adverſâ parte ſibi vicinioribus, ex averſâ ad duplam aut triplam latitudinem a ſe diductis. Ea cornua primo ſuo ortu digitali tantùm latitudine diſtantiâ paulatim ſe dilatant ad mediam uſque ſui longitudinem & paulò ultra, quâ parte diſtant palmos tres cum ſemiſſe, tum ſe reducunt leviter & recedunt rurſum in averſum, ita ut extrema cornua non diſtent niſi palmorum duorum digitum trium & ſemiſſis intervallo : longa quidem ſunt pedem unum & palmum unum craſſa verò in ambitu ad radices palmos tres. Caput a vertice quâ parte linea nigra inter cornua dividitur, ad extremas nares, longum eſt pedum unum palmos duos & digitum unum; latum quà eſt latiſſimum, in fronte videlicet paulò ſupra oculorum regionem digitos ſeptem : craſſum in ambitu quâ maximum eſt pedem unum & palmos tres. Dentes habet octonos, ordine caret ſuperiori & ruminat; ubêra ſunt duo, corpori æquata quò conſtat juvencam eſſe necdum fœtam.* Caïus de Buſelapho, Geſn. *Hiſt. quad.* pag. 121.

puisque tous les caractères que Caïus donne à son *buselaphus*, conviennent à leur vache de Barbarie.

Nous avons au Cabinet du Roi; 1.° un squelette de bubale qui provient de l'animal que M.rs de l'Académie des Sciences ont décrit & disséqué sous le nom de *vache de Barbarie;* 2.° une tête beaucoup plus grosse que celle de ce squelette, & dont les cornes sont aussi beaucoup plus grosses & plus longues; 3.° une autre portion de tête avec les cornes qui sont tout aussi grosses que les précédentes, mais dont la forme & la direction sont différentes : il y a donc dans les bubales, comme dans les gazelles, dans les antilopes, &c. des variétés pour la grandeur du corps & pour la figure des cornes; mais ces différences ne nous paroissent pas assez considérables pour en faire des espèces distinctes & séparées.

Le bubale est assez commun en Barbarie & dans toutes les parties septentrionales de l'Afrique, il est à peu-près du même naturel que les antilopes, il a comme elles le poil court, le cuir noir & la chair bonne à manger. On peut voir la description des parties intérieures de cet animal dans les Mémoires pour servir à l'histoire des animaux, où M.rs de l'Académie des Sciences en ont fait l'exposition anatomique, avec leur exactitude ordinaire.

DU BUBALE.

Nous donnons ici *(pl. XXXIV)*, la figure du Bubale qui manquoit dans notre volume XII. M. Pallas dit avoir vu cet animal vivant; il eſt doux, mais d'une figure moins élégante & d'une forme plus robuſte que les autres grandes gazelles; il a même par la groſſeur de la tête, par la longueur de la queue & par la figure du corps, une aſſez grande reſſemblance avec nos géniſſes; il eſt plus haut qu'un âne, & plus élevé ſur le train de devant que ſur celui de derrière; les dents ſont toutes larges, tronquées, égales, celles du milieu ſont néanmoins les plus grandes; la lèvre inférieure eſt noire & porte une mouſtache ou plutôt un petit faiſceau de poils noirs de chaque côté; il a ſur le muſeau & le long du chanfrein, une bande noire terminée ſur le front par une touffe de poil placée en devant des cornes. Le reſte de la courte deſcription de M. Pallas, s'accorde avec la mienne & avec celle de M.rs de l'Académie des Sciences *(i)*, qui ont donné cet animal ſous le nom de *vache de Barbarie*. J'obſerverai ſeulement que cet animal eſt aſſez différent de toutes les gazelles, pour qu'on doive le regarder comme faiſant une eſpèce particulière & moyenne entre celle des bœufs & celle du cerf, tandis que les gazelles forment la nuance entre les chèvres & les cerfs.

(i) Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire des animaux, *vol. I, p. 205.*

M. Forſter ſoupçonne que le bubale & le koba ſont le même animal, ou que du moins ils ſont de deux eſpèces très-voiſines : il dit auſſi que la grande vache brune ou cerf du Cap, eſt le même animal. Il a rapporté la peau d'un de ces prétendus cerfs du Cap, & il dit avoir trouvé que par tous ſes caractères, il reſſembloit parfaitement au koba. Les chaſſeurs diſent que ces animaux ne ſe trouvent qu'à une grande profondeur dans les terres du Cap, & qu'ils ne vont jamais en troupes; ils diſent auſſi, ajoute M. Forſter, que le bubale a quatre pieds de hauteur, & qu'il eſt en tout de la grandeur du cerf d'Europe; mais qu'il eſt en même temps d'une forme moins élégante.

Le pelage de cet animal eſt d'un rouge-brun, & le poil eſt liſſe & ondoyé; le ventre & les pieds ſont d'une couleur plus pâle; il y a depuis les cornes juſqu'au garot une ligne noire, ainſi que ſur le devant des pieds; mais dans ceux de derrière cette ligne noire eſt interrompue au genou; deux autres bandes de même couleur deſcendent de chaque côté de la tête, depuis le deſſous des cornes juſqu'au muſeau, qui eſt auſſi rayé de noir; ces deux dernières bandes ſont ſurmontées d'une tache blanche, qui eſt placée tout auprès de l'origine de la corne; il y a ſur le front un épi de poils en étoile qui ſe dirige en haut; les poils du menton ſont de couleur noire, longs d'environ un pouce & demi, & forment une eſpèce de barbe auprès de laquelle on voit une tache noire; la queue eſt terminée par une touffe de longs poils de cette dernière couleur, & eſt longue de plus d'un pied; la figure des cornes eſt abſolument ſemblable à celle que M. de Buffon a fait graver dans un volume de l'Hiſtoire Naturelle; elles ſont ridées de dix-neuf ou vingt anneaux, & ont environ vingt pouces de longueur.

ADDITION à l'article du BUBALE,

APRÈS avoir écrit cet article ſur le Bubale, j'ai reçu de la part de M. Allamand les obſervations ſuivantes, qui confirment ce que je viens de dire; & comme il a joint à ces obſervations une figure deſſinée d'après l'animal vivant, j'ai cru devoir la faire graver *pl. XXXV*, afin qu'on puiſſe la comparer avec la précédente, qui ne me paroît pas auſſi exacte que celle-ci. Je vais de même rapporter ici ce que M.rs Gordon & Allamand ont obſervé & publié dans le nouveau ſupplément à mon hiſtoire des animaux quadrupèdes, imprimé à Amſterdam cette année 1781.

Le bubale eſt un de ces animaux dont la race eſt répandue dans toute l'Afrique; au moins ſe trouve-t-il dans les contrées méridionales & ſeptentrionales de cette partie du monde. L'eſpèce eſt très-nombreuſe près du cap de Bonne-eſpérance, & on la retrouve dans la Barbarie. M.rs de l'Académie royale des Sciences, en ont décrit la femelle ſous le nom de *vache de Barbarie*, & M. de Buffon a prouvé, par des raiſons qui me paroiſſent convaincantes, que notre bubale eſt le vrai *bubalus* des anciens Grecs & Romains, qui ſûrement n'ont pas connu les animaux qui n'habitent qu'aux environs du Cap.

M.rs de l'Académie des Sciences ont ajouté à la deſcription qu'ils ont faite de la femelle bubale, une figure qui eſt très-exacte, mais qui ne ſuffit pas pour faire comprendre ce que je dirai ſur ces différentes couleurs & ſur la forme de ſes cornes. Je donne ici la figure d'un mâle.

Le deſſin en eſt fait d'après l'animal vivant, & j'en ſuis redevable

De Seve del. M. R. veuve Tardieu Sculp.

LE BUBALE.

De Seve del. M R veuve Tardieu Sc.

LE CAMAA *ou* BUBALE *d'après M. Allemand.*

redevable à M. Gordon, qui m'a envoyé en même temps la peau d'une femelle que j'ai fait remplir, & que j'ai placée dans le Cabinet de notre Académie; suivant sa coutume, il a joint à cet envoi ses observations; elles me fourniront diverses particularités qui n'ont pas pu être connues par M. de Buffon, qui n'ayant point vu le bubale, n'en a parlé que d'après M.[rs] de l'Académie; il est vrai qu'il ne pouvoit pas suivre de meilleurs guides; mais ce qu'ils ont dit de cet animal se borne presque à une description anatomique.

Le bubale est nommé *camaa* par les Hottentots, & *licama* par les Caffres; sa longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, est de six pieds quatre pouces six lignes; il a quatre pieds de haut; la circonférence de son corps derrière les jambes de devant, est de quatre pieds deux pouces; & devant les jambes de derrière, de quatre pieds. On voit par ces dimensions qu'il est plus petit que le canna que j'ai décrit dans l'article précédent; la couleur de son corps est d'un roux assez foncé sur le dos, mais qui s'éclaircit sur les côtés; le ventre est blanc, de même que la croupe, l'intérieur des cuisses & des jambes tant antérieures que postérieures; sur la partie extérieure des cuisses, il y a une grande tache noire qui s'étend sur les jambes : on voit une semblable tache sur les jambes de devant, laquelle commence près du corps & parvient extérieurement jusqu'aux sabots qui sont noirs aussi; une bande de cette même couleur qui a son origine à la base des cornes & se termine au museau, partage tout le devant de sa tête en deux parties égales : cette bande a été remarquée par J. Caïus, qui a donné une bonne description du bubale, qu'il a nommé *buselaphus (b)*. C'est la seule qu'on voie sur les femelles, dont tout le corps

(*b*) Voyez cette description dans le XII.[e] volume de cet Ouvrage, *page* 140, première édition.

eſt couvert de poils d'une même couleur rouſſe; ſa tête eſt aſſez longue à proportion de ſon corps; mais elle eſt fort étroite; elle n'a guère que ſix pouces dans l'endroit le plus large; ſes yeux, comme M.rs de l'Académie l'ont obſervé, ſont ſitués fort haut; ils ſont grands & vifs; leur couleur eſt d'un noir qui tire un peu ſur le bleu; ſes cornes qui s'élèvent au-deſſus de ſa tête, en s'écartant un peu de chaque côté, ſont preſque droites juſqu'à la hauteur de ſix pouces; là elles s'avancent obliquement en devant à peu-près auſſi juſqu'à la diſtance de ſix pouces, & enſuite formant un nouvel angle, elles ſe tournent en arrière, comme la figure l'indique; elles ſont noires, leurs baſes ſe touchent & ont une circonférence de dix pouces; elles ont des anneaux ſaillans, comme des pas de vis qui ſeroient uſés aux côtés, & qui s'étendent, mais quelquefois peu ſenſiblement, juſqu'à la hauteur de huit ou dix pouces; la partie qui eſt retournée en arrière eſt liſſe & ſe termine en pointe; leurs extrémités ſont éloignées environ d'un pied l'une de l'autre. Les femelles ſont un peu plus petites que les mâles, auſſi leurs cornes ſont moins groſſes & moins longues.

Les bubales ont des larmiers au-deſſous des yeux comme les cerfs; leur queue longue de plus d'un pied, eſt garnie en deſſus d'une rangée de poils placés à peu-près comme les dents d'un peigne.

On a vu dans l'article précédent, que le canna étoit nommé élan par les habitans du Cap. M. de Buffon qui ignoroit cela, & qui ne connoiſſoit point cet animal, dont aucun voyageur n'a parlé, a cru que ſous le nom d'élan, Kolbe avoit déſigné le bubale; mais ce que Kolbe en dit ne lui convient pas. Il aſſure que ce prétendu élan a la tête courte à proportion de ſon corps; que ſa hauteur eſt de cinq pieds, & que la couleur de ſon corps eſt cendrée: ce ſont-là autant de caractères qui ſe trouvent dans le canna, mais dont aucun n'eſt applicable au

bubale. Je croirois plutôt que Kolbe en a parlé ſous le nom de *cerf d'Afrique ;* & c'eſt effectivement celui qu'on lui donne au Cap : voici de quelle manière il en décrit les cornes; ſes cornes ſont d'un brun-obſcur, environnées comme d'une eſpèce de petite vis, pointues & droites juſqu'au milieu, où elles ſe courbent tant ſoit peu; depuis-là elles continuent à ſuivre une ligne droite, de manière qu'en deſſus elles ſont à peu-près trois fois plus éloignées l'une de l'autre qu'à la racine. On reconnoît à cette deſcription toute imparfaite qu'elle eſt, les cornes du bubale; mais quoique Kolbe aſſure qu'il a vu plus de mille de ces animaux, je doute qu'il en ait examiné un ſeul attentivement, puiſqu'il dit que ce cerf afriquain eſt ſi ſemblable à ceux d'Europe, qu'il ſeroit ſuperflu de le décrire, & qu'il eſt perſuadé que c'eſt le *ſpies-hirſch* qu'on trouve communément en Allemagne.

Les bubales, de même que les cannas, ſe ſont éloignés des lieux habités du Cap, & ſe ſont retirés dans l'intérieur du pays, où on les voit courir en grandes troupes, & avec une vîteſſe qui ſurpaſſe celle de tous les autres animaux; un cheval ne ſauroit les atteindre. M. Gordon n'en a jamais rencontré ſur les montagnes, ceux qu'il a vus étoient toujours dans les plaines; leur cri eſt une eſpèce d'éternuement; leur chair eſt d'un très-bon goût; les payſans qui ſont éloignés du Cap, en coupent des tranches fort minces qu'ils font ſécher au ſoleil, & qu'ils mangent ſouvent avec d'autres viandes au lieu de pain.

Les femelles n'ont que deux mamelles, & pour l'ordinaire elles ne font qu'un petit à la fois; elles mettent bas en ſeptembre, & quelquefois auſſi en avril.

M. Pallas a donné une bonne deſcription du bubale, & M. Zimmerman a ſoupçonné que M. de Buffon pourroit s'être mépris en prenant cet animal pour l'élan de Kolbe.

DU KOBA & DU KOB.

J'AI donné, d'après M. Adanfon, le nom de *koba* à un animal d'Afrique, que quelques voyageurs ont appelé *grande vache brune*, & dont l'efpèce n'eft pas éloignée de celle du bubale. J'ai donné de même le nom de *kob* à un animal un peu moins grand, & que les voyageurs ont appelé *petite vache brune*. Le koba eft grand comme un cerf, & par conféquent approche de la grandeur du bubale, tandis que le kob n'eft pas tout-à-fait fi grand qu'un daim. M. Pallas dit que de toutes les antilopes, celle-ci lui paroît être la plus voifine du genre des cerfs, le pelage étant femblable. Nous avons donné la figure des cornes du kob, *planche XXXII, figure 1, tome XII, première édition* : elles ont à peu-près un pied de longueur, ce qui ne s'accorde pas avec ce que dit M. Pallas, qui ne leur donne qu'un demi-pied ; & ce qui me paroît démontrer que M. Pallas n'avoit pris cette mefure des cornes que fur un jeune individu, c'eft que M. Forfter m'a écrit qu'il avoit rapporté du cap de Bonne-efpérance des cornes de cet animal kob, de même grandeur, & toutes femblables à celles que j'ai fait repréfenter. Il dit que cet animal avoit une tache triangulaire blanche au bas des cornes ; que fon pelage eft en général d'un rouge-brun, & il penfe comme moi, que le kob n'eft qu'une variété du koba, & que tous deux ne s'éloignent pas de l'efpèce du bubale.

LE CONDOMA.

M. LE MARQUIS DE MARIGNY, qui ne perd pas la plus petite occaſion de favoriſer les Sciences & les Arts, m'a fait voir dans ſon Cabinet la tête d'un animal, que je pris au premier coup-d'œil pour celle d'un grand bubale, elle eſt ſemblable à celles de nos plus grands cerfs; mais au lieu de porter un bois ſolide & plein comme celui des cerfs, elle eſt ſurmontée de deux grandes cornes creuſes, portant arête comme celles des boucs, & doublement fléchies comme celles des antilopes. En cherchant au Cabinet du Roi les morceaux qui pouvoient être relatifs à cet animal, nous avons trouvé deux cornes qui lui appartiennent; la première ſans aucun indice ni étiquette, venoit du Garde-meuble de Sa Majeſté; la ſeconde m'a été donnée en 1760, par M. Baurhis, Commis de la Marine, ſous le nom de *condoma* du cap de Bonne-eſpérance; nous avons cru devoir adopter ce nom, l'animal qu'il déſigne n'ayant jamais été dénommé ni décrit.

Par la longueur, la groſſeur & ſur-tout par la double flexion des cornes, le condoma nous paroît approcher beaucoup de l'animal que Caïus a donné ſous le nom de *ſtrepſiceros (a)* : non-ſeulement la figure & les contours

(a) Strepſicerotis cornua tam graphicè deſcripſit Plinius, atque lyris tam appoſitè comparavit, ut longiore verborum ambitu opus non ſit. Ergo

des cornes ſont abſolument les mêmes, mais toutes les dimenſions ſe rapportent preſque exactement; & en comparant la deſcription que M. Daubenton a faite de la tête du condoma avec celle du *ſtrepſiceros* de Caïus, il m'a paru qu'on pouvoit préſumer que c'étoit le même animal, ſur-tout en faiſant précéder notre jugement des réflexions ſuivantes: 1.° Caïus s'eſt trompé en donnant cet animal pour le *ſtrepſiceros* des Anciens, cela me paroît évident, car le *ſtrepſiceros* des Anciens eſt certainement l'*antilope*, dont la tête eſt très-différente de celle du cerf: or Caïus convient, & même aſſure que ſon ſtrepſiceros a la tête ſemblable à celle du cerf; donc ce ſtrepſiceros n'eſt pas celui des Anciens: 2.° l'animal de Caïus a, comme le condoma, les cornes

---

hoc tantùm addam: ea eſſe intus cava, ſed longa pedes Romanos duos palmos tres, ſi recto ductu metiaris: ſi flexo pro naturâ cornuum, pedes tres integros. Craſſa ſunt ubi capiti committuntur, digitos romanos tres cum ſemiſſe. Deſcribuntur in ambitu palmis romanis duobus & dimidio, eo ipſo in loco. In ſummo, levore quodam nigreſcunt, cùm in imo fuſca magìs & rugoſa ſint. Jam indè a primo ortu ſenſim gracileſcunt, & tandem in acutum exeunt. Pendent unà cum facie ſiccâ per longitudinem dimidiatâ, libras ſeptem uncias tres & ſemiſſem. Facies, quæ adhuc ſupereſt juncta cornibus, & frontis cerviciſque pilus, loquuntur ſtrepſicerotem *animal eſſe magnitudine ferè cervinâ, & pilo ruſo ad inſtar cervini. Sed an nare & figurâ corporis cervina ſit, ex facie nihil habeo certi dicere, cùm nares diuturni temporis uſu detritæ ſint, & facies eâdem de cauſâ hinc indè glabra ſit, conjiceres tamen ex eo quod ſupereſt eum propius accedere ad cervum aut platycerotem.* Caïus, *apud* Geſnerum, *de quad.* pag. 295.

groſſes & longues de plus de trois pieds, & couvertes de rugoſités & non pas d'anneaux ou de tubercules, au lieu que le ſtrepſiceros des Anciens, ou l'antilope, a les cornes non-ſeulement beaucoup moins groſſes & plus courtes, mais auſſi chargées d'anneaux & de tubercules très-apparens: 3.° quoique les cornes de la tête du condoma, qui eſt au Cabinet de M. le marquis de Marigny, aient été uſées & polies, & que la corne qui vient du Garde-meuble du Roi, ait même été travaillée à la ſurface; on voit cependant qu'elles n'étoient point chargées d'anneaux, & cela nous a été démontré par celle que nous a donnée M. Baurhis, qui n'a point été touchée, & qui ne porte en effet que des rugoſités, comme les cornes de bouc, & non pas des anneaux comme celles de l'antilope: or Caïus, dit lui-même, que les cornes de ſon ſtrepſiceros ne portent que des rugoſités; donc ce ſtrepſiceros n'eſt pas celui des Anciens, mais l'animal dont il eſt ici queſtion, qui porte en effet tous les caractères que Caïus donne au ſien.

En recherchant dans les voyageurs les notices qui pouvoient avoir rapport à cet animal remarquable par ſa taille, & ſur-tout par la grandeur de ſes cornes, nous n'avons rien trouvé qui en approche de plus près que l'animal indiqué par Kolbe, ſous le nom de *chèvre ſauvage*, du cap de Bonne-eſpérance. « Cette chèvre, dit-il, qui chez les Hottentots, n'a point reçu de nom, «

» & que j'appelle *chèvre ſauvage*, eſt fort remarquable à
» pluſieurs égards; elle eſt de la taille d'un grand cerf,
» ſa tête eſt fort belle & ornée de deux cornes unies,
» recourbées & pointues, de trois pieds de long, dont
les extrémités ſont diſtantes de deux pieds : » ces caractères nous paroiſſent convenir parfaitement à l'animal dont il eſt ici queſtion; mais il eſt vrai que n'en ayant vu que la tête, nous ne pouvons pas aſſurer que le reſte de la deſcription de Kolbe *(b)* lui convienne également; nous le préſumons ſeulement comme une choſe vraiſemblable qui demande à être vérifiée par des obſervations ultérieures.

(b) Depuis ſon front, tout le long de ſon dos, on voit une raie blanche qui finit au-deſſus de ſa queue: une autre raie de même couleur coupe cette première au bas du cou, dont elle fait tout le tour; il y en a deux autres de même nature, l'une derrière les jambes de devant, & l'autre devant les jambes de derrière, elles ſont toutes deux le tour du corps; le poil dont le reſte de ſon corps eſt couvert tire ſur le gris avec quelques petites taches rouges, excepté celui qu'elle a ſous le ventre, qui eſt blanc; ſa barbe eſt griſe & fort longue; ſes jambes, quoique longues, ſont bien proportionnées. *Deſcription du cap de Bonne-eſpérance, par Kolbe, tome III, page 42.*

DU CONDOMA ou *COËSDOËS.*

Nous donnons ici *(pl. XXXVI)* la figure du Condoma, qu'on appelle au cap de Bonne-eſpérance *coëſdoës;* cette figure manquoit à mon ouvrage, n'ayant pas eu la dépouille entière de l'animal, je n'avois pu donner alors que la figure de la tête & des cornes, & c'eſt de-là qu'étoit venue, ſur le mot *coëſdoës* ou *coudous*, la mépriſe que nous venons de rectifier dans l'article précédent; mais il nous eſt arrivé depuis une peau bien conſervée de ce bel animal. M. le chevalier d'Auvillars, Lieutenant-colonel du régiment de Cambreſis, en a auſſi apporté une, de laquelle M. de Broſſe, Premier Préſident du Parlement de Dijon, m'a envoyé une très-bonne deſcription qui ſe rapporte parfaitement avec tout ce que j'ai dit au ſujet du condoma.

L'animal entier, dit M. de Broſſe, fut donné au chevalier d'Auvillars, au cap de Bonne-eſpérance, par M. Berg, Secrétaire du Conſeil hollandois, comme venant de l'intérieur de l'Afrique, & d'un lieu ſitué à environ cent lieues du Cap; on lui dit qu'il s'appeloit *coëſdoës.* Il y avoit trois de ces animaux morts, l'un plus grand, l'autre plus petit que celui-ci; il le fit très-exactement dépouiller de ſa peau qu'il a apportée en France: cette peau étoit aſſez épaiſſe pour faire des ſemelles de ſouliers. J'ai vu la peau entière; l'animal ſembloit être de la forme d'un petit bœuf, mais plus haut ſur ſes jambes; cette peau étoit couverte d'un poil gris-de-ſouris aſſez ras; il y avoit une raie blanche le long de l'épine du dos, d'où deſcendoient de chaque côté

ſix ou huit raies tranſverſales de même couleur blanche; il y avoit auſſi au bas des yeux deux raies blanches poſées en chevron renverſé: & de chaque côté de ces raies, deux taches de même couleur; le haut du cou étoit garni de longs poils en forme de crinière qui ſe prolongeoit juſque ſur le garot; les cornes, meſurées en ligne droite, avoient deux pieds cinq pouces ſept lignes de longueur, & trois pieds deux pouces trois lignes en ſuivant exactement leurs triples ſinuoſités ſur l'arête continue; l'intervalle entre les cornes, à leur naiſſance, n'étoit que d'un pouce ſix lignes, & de deux pieds ſept pouces à leurs extrémités, leur circonférence à la baſe étoit de huit pouces trois lignes; elles étoient bien faites, diminuoient régulièrement de groſſeur en s'éloignant de leur naiſſance, & finiſſoient en pointe aiguë; elles étoient de couleur griſe, liſſes & aſſez ſemblables, pour la ſubſtance, à celles du bouc, avec quelques rugoſités dans le bas, mais ſans aucunes ſtries véritables : on pouvoit enlever en entier cette corne juſqu'au bout; après avoir ôté cette enveloppe cornée, mince & parfaitement évidée, il reſte un os de moindre diamètre, preſque auſſi long, pareillement contourné, de couleur blanc-jaunâtre, mais mal liſſe, d'une ſubſtance lâche, peu compacte, friable & cellulaire; la corne du pied reſſembloit à celle d'une geniſſe de deux ans, & la queue étoit courte & garnie de poils aſſez longs à l'extrémité *(a)*.

Cette deſcription faite par M. le Préſident de Broſſe, eſt très-bonne, je l'ai confrontée avec les dépouilles de ce même animal que j'avois reçues preſque en même temps pour le Cabinet du Roi, & je n'ai rien trouvé à y ajouter ni retrancher.

(a) Extrait d'une lettre de M. de Broſſe, datée de Dijon, le 3 juillet 1774.

M.rs Forſter qui ont vu cet animal vivant, m'ont communiqué les notices ſuivantes.

Le condoma ou coëſdoës a quatre pieds de hauteur, meſuré aux jambes de devant, & les cornes ont trois pieds neuf pouces de longueur; leurs extrémités ſont éloignées l'une de l'autre de deux pieds ſept ou huit pouces; elles ſont griſes, mais blanchâtres à la pointe, leur arête ſuit toutes leurs inflexions ou courbures, & elles ſont un peu comprimées & torſes en héliſſe. La femelle porte des cornes comme le mâle; les oreilles ſont larges, & la queue qui n'a qu'un demi-pied de longueur, eſt brune à ſon origine, blanche ſur le milieu, & noire à l'extrémité qui eſt terminée par une touffe de poils aſſez longs.

Le pelage eſt ordinairement gris & quelquefois rouſſâtre; il y a ſur le dos une ligne blanche qui s'étend juſqu'à la queue; il deſcend de cette ligne ſept barres de même couleur blanche, dont quatre ſur les cuiſſes & trois ſur les flancs; dans quelques individus, ces barres deſcendantes ſont au nombre de huit & même de neuf; dans d'autres il n'y en a que ſix, mais ceux qui en ont ſept ſont les plus communs; il y a ſur l'arête du cou une eſpèce de crinière formée de longs poils; le devant de la tête eſt noirâtre, & du coin antérieur de chaque œil il part une ligne blanche qui s'étend ſur le muſeau; le ventre & les pieds ſont d'un gris-blanchâtre, il y a des larmiers ſous les yeux.

Ces animaux ſe trouvent dans l'intérieur des terres du cap de Bonne-eſpérance; ils ne vont point en troupes comme certaines eſpèces de gazelles; ils font des bonds & des ſauts ſurprenans; on en a vu franchir une porte grillée qui avoit dix pieds de hauteur, quoiqu'il n'y eût que très-peu d'eſpace pour pouvoir s'élancer. On peut les apprivoiſer & les nourrir de pain; on en a eu pluſieurs à la ménagerie du cap de Bonne-eſpérance.

Nous ajouterons encore à ces obſervations, l'excellente deſcription de cet animal que M. Allamand vient de publier à la ſuite du quatrième volume de mes ſupplémens à l'Hiſtoire Naturelle, édition de Hollande; il y a joint une très-belle figure d'un individu beaucoup plus grand que celui que j'ai fait deſſiner & graver ici.

ADDITION à l'hiſtoire du Condoma ou Coëſdoës (a).

Par M. le Profeſſeur Allamand.

QUOIQUE les cornes de l'animal, à qui M. de Buffon a donné le nom de condoma, ſoient aſſez connues & ſe trouvent très-ſouvent dans les Cabinets de curioſités naturelles, l'animal n'a jamais été décrit; il eſt pourtant aſſez remarquable pour mériter l'attention des Voyageurs & des Naturaliſtes.

M. de Buffon a eu raiſon de dire qu'il approchoit beaucoup de l'animal que Caïus a donné ſous le nom de *ſtrepſiceros*, puiſqu'on ne ſauroit douter que ce ne ſoit le même, vu la parfaite conformité des cornes *(b)*. Il ſoupçonne auſſi que ce pourroit

---

(a) Voyez le *tome IV des* ſupplémens à l'Hiſtoire Naturelle, édition de Hollande, *pages 143 & ſuivantes.*

(b) « M. de Buffon remarque que Caïus s'eſt trompé en donnant à cet » animal le nom de *ſtrepſiceros*, qui ne déſigne que l'antilope, dont le » condoma diffère beaucoup. Le nouveau traducteur de Pline, prétend que » M. de Buffon s'eſt entièrement mépris au caractère diſtinctif des cornes du » *ſtrepſiceros*, auxquelles il n'accorde point la double flexion que M. de Buffon » leur attribue : il veut qu'elles ſoient droites, mais canelées en ſpirale, & » cela fondé ſur ce paſſage de Pline. *Erecta autem (cornua) rugarumque ambitu* » *contorta & in leve faſtigium exacuta, ut liras diceres, ſtrepſiceroti, quam addacem Africa appellat*, ce qu'il traduit ainſi. » *Le chevreuil ſtrepſiceros des*

De Seve del. LE CONDOMA ou COËSDOES. Fme. Le Villain sculp.

bien être l'animal auquel Kolbe a donné le nom de *chèvre ſauvage;* & effectivement la deſcription que celui-ci en a faite a quelque rapport à celle que je vais donner du condoma; mais auſſi il y a des différences notables, comme on s'en apercevra bientôt.

M. Pallas, qui dans ſes *Spicilegia Zoologia, faſc. 1, pag. 17,* a donné une bonne deſcription des cornes & de la tête du condoma, croit que M. de Buffon s'eſt trompé en prenant cet animal pour cette chèvre ſauvage, parce qu'il n'en a point la barbe. S'il n'a pas d'autre raiſon que celle-là pour appuyer ſon avis, c'eſt lui qui s'eſt trompé, car le condoma a une barbe très-remarquable.

Mais ſans nous arrêter aux conjectures qu'on a pu former ſur la figure de cet animal, faiſons-le connoître véritablement tel qu'il eſt, en lui conſervant le nom de condoma que M. de Buffon lui a donné, quoique ce ne ſoit pas celui qu'on lui donne au Cap, où on l'appelle *coëſdoës* ou *coudous.* Nous avons eu la ſatisfaction d'en voir un ici vivant, qui a été envoyé du cap de Bonne-eſpérance en 1776, à la ménagerie du Prince d'Orange.

Je lui ai rendu de fréquentes viſites, frappé de ſa beauté, je ne pouvois me laſſer de l'admirer, & je renvoyois de jour à autre d'en faire une deſcription exacte; comme je me propoſois d'y retourner pour le mieux examiner, j'eus le chagrin d'apprendre qu'il étoit mort; & ainſi tout ce que j'en pourrois dire, ſe réduiroit à ce que ma mémoire me fourniroit. Heureuſement avant que d'être conduit à la ménagerie du Prince, il avoit paſſé par Amſterdam: là M. Schneider en fit faire le deſſin. . .

Grecs, nommé addax *en Afrique, a les cornes droites & terminées en pointes, mais contournées en ſpirale, & canelées tout autour.* « S'il avoit fait attention qu'il a omis dans ſa traduction celle de ces mots, *ut liras diceres,* qui ne « convient qu'à la figure des cornes de l'antilope, il n'auroit ſans doute pas fait « cette critique. » Voyez la traduction de Pline, *tome IV, page 339, note 26.*

& M. le docteur Klockner, qui ne perd aucune occaſion d'augmenter nos connoiſſances en fait d'Hiſtoire Naturelle, l'examina avec les yeux d'un véritable obſervateur, & en fit une deſcription, qu'il a eu la bonté de me communiquer; ainſi c'eſt à lui qu'on doit les principaux détails où je vais entrer.

On eſt ſurpris au premier coup-dœil qu'on jette ſur cet animal; la légèreté de ſa marche, la fineſſe de ſes jambes, le poil court dont la plus grande partie de ſon corps eſt couvert, la manière haute dont il porte ſa tête, la grandeur de ſa taille, tout cela annonce un très-beau cerf; mais les grandes & ſingulières cornes dont il eſt orné; les taches blanches qu'il a au-deſſous des yeux, & les raies de même couleur que l'on voit ſur ſon corps, & qui ont quelque rapport à celles du zèbre, font qu'on l'en diſtingue bientôt, de façon cependant qu'on ſeroit tenté de lui donner la préférence; la tête du condoma reſſemble aſſez à celle du cerf; elle eſt couverte de poils bruns, avec un petit cercle de couleur rouſſâtre autour des yeux, du bord inférieur de chacun deſquels part une ligne blanche qui s'avance obliquement & en s'élargiſſant du côté du muſeau, & enfin ſe termine en pointe; de côté & d'autre de ces lignes on voit trois taches rondes d'un blanc-pâle, dont les deux ſupérieures ſont de la grandeur d'une pièce de vingt ſous, & celle qui eſt au-deſſous près du muſeau, eſt un peu plus grande; les yeux ſont noirs, bien fendus & ont beaucoup de vivacité; le bout du muſeau eſt noir & ſans poils; les deux lèvres ſont couvertes de poils blancs, & le deſſous de la mâchoire inférieure eſt garni d'une barbe griſâtre de la longueur de cinq à ſix pouces qui ſe termine en pointe; la tête eſt ſurmontée de deux cornes de couleur brune tirant ſur le noir, & couvertes de rugoſités; elles ont une arête qui s'étend ſur toute leur longueur, excepté vers leur extrémité qui eſt arrondie & qui ſe termine en une pointe noirâtre; elles ont une double

flexion, comme celles des antilopes, & ſont préciſément telles que celles qui ont été décrites par M.rs de Buffon & Daubenton; leur longueur perpendiculaire n'étoit que de deux pieds un pouce huit lignes dans l'animal que je décris, ce qui me porte à croire qu'il n'avoit pas encore acquis toute ſa grandeur, car on trouve de ces cornes qui ſont plus longues; j'en ai placé deux paires au Cabinet de notre Académie, dont les plus courtes ont deux pieds cinq pouces en ligne droite, & trois pieds & demi en ſuivant les contours; la circonférence de leur baſe eſt de neuf pouces, & il y a entre leur pointe une diſtance de deux pieds & demi.

Les oreilles ſont longues, larges & de la même couleur que le corps qui eſt couvert d'un poil fort court, d'une couleur fauve tirant ſur le gris; le deſſus du cou eſt garni d'une eſpèce de crinière, compoſée de longs poils bruns qui s'étendent depuis l'origine de la tête juſqu'au-deſſus des épaules, là ils deviennent plus courts, changeant de couleur, ils forment tout le long du dos juſqu'à la queue une raie blanche; le reſte du cou eſt couvert de ſemblables poils bruns & aſſez longs, particulièrement dans la partie inférieure juſqu'au-deſſous de la poitrine; de chaque côté de cette ligne blanche qui eſt ſur le dos, partent d'autres raies auſſi blanches, de la longueur d'environ un pouce, qui deſcendent le long des côtés; ces raies ſont au nombre de neuf, & la première eſt derrière les pieds de devant; il y en a quatre qui deſcendent juſqu'au ventre; la troiſième eſt plus courte; les quatre dernières ſont ſur la croupe, comme on le voit dans la figure.

La queue eſt longue de plus d'un pied, elle eſt un peu aplatie & fournie de poils d'un gris-blanchâtre ſur les bords, & qui forment à l'extrémité une touffe d'un brun-noirâtre; les jambes ſont déliées, mais nerveuſes, ſans cette touffe de poil ou broſſe qui ſe trouve ſur le haut des canons des jambes

poſtérieures des cerfs; la corne du pied eſt noire & fendue, comme celle de tous les animaux qui appartiennent à cette claſſe.

Cette deſcription eſt celle du condoma de la ménagerie du Prince d'Orange; cependant il ne faut pas croire que tous les condomas ſoient préciſément marqués de la même façon. M. Klockner a vu diverſes peaux où les raies blanches différoient par leur longueur & par leur poſition; mais on comprend qu'une telle différence n'eſt pas une variété qui mérite quelque attention. Il y a une choſe plus importante à remarquer ici; c'eſt que la plupart de ces peaux n'ont point de barbe, & l'on en voit une dans le cabinet de la Société de Harlem, qui eſt très-bien préparée pour repréſenter au vrai la figure de l'animal, mais auſſi ſans barbe. Y auroit-il donc des condomas barbus & d'autres ſans barbe! c'eſt ce que j'ai peine à croire; & je penſe avec M. Klockner, que la barbe eſt tombée de ces peaux quand on les a préparées, & cela d'autant plus que ſi on les regarde avec attention, on voit la place où paroiſſent avoir été les poils dont la barbe étoit compoſée.

Notre condoma étoit fort doux; il vivoit en bonne union avec les animaux qui paiſſoient avec lui dans le même parc; & dès qu'il voyoit quelqu'un s'approcher de la cloiſon qui étoit autour, il accouroit pour prendre le pain qu'on lui offroit; on le nourriſſoit de riz, d'avoine, d'herbes, de foin, de carottes, &c. Dans ſon pays natal, il broutoit l'herbe & mangeoit les boutons & les feuilles des jeunes arbres, comme les cerfs & les boucs.

Quoique je l'aie vu très-fréquemment, je ne l'ai jamais entendu donner aucun ſon; mais M. Klockner m'apprend que ſa voix étoit à peu-près celle de l'âne.

Voici ſes dimenſions telles qu'elles ont été priſes ſur l'animal vivant, par le même M. Klockner, ſur la meſure pied-de-roi.

Longueur

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps, depuis le bout du muſeau juſqu'à la queue	5.	8.	"
Longueur de la tête, depuis le bout du muſeau juſqu'aux oreilles	1.	"	"
Longueur de la tête juſqu'aux cornes	"	8.	8.
Longueur des cornes meſurée en ligne droite	2.	1.	8.
Longueur des oreilles	"	8.	4.
Hauteur du train de devant	4.	3.	6.
Hauteur du train de derrière	4.	1.	"
Circonférence du corps, derrière les jambes de devant	4.	4.	"
Circonférence du milieu du corps	4.	5.	8.
Circonférence du corps devant les jambes poſtérieures	4.	2.	"
Longueur de la queue	1.	2.	"

En comparant cette deſcription du condoma, avec celle que Kolbe a donnée de la chèvre ſauvage du cap de Bonne-eſpérance, & que M. de Buffon a inſérée à la page 142 du XII.e tome, on a la confirmation de ce que j'ai dit ci-devant; c'eſt que le condoma reſſemble, à quelques égards, à cette chèvre, il eſt de la même taille; ſon poil eſt à peu-près de la même couleur griſe, & il a comme elle une barbe & des raies qui deſcendent depuis le dos ſur les côtés. En voilà aſſez pour autoriſer M. de Buffon à dire qu'il n'avoit trouvé aucune notice d'animal qui approchât de plus près le condoma que la *chèvre ſauvage* de Kolbe; mais auſſi j'ai obſervé qu'il y avoit des différences remarquables entre ces deux animaux. Le nombre des raies blanches qui deſcendent ſur leurs côtés n'eſt pas le même, & elles ſont différemment poſées; la chèvre ne paroît point avoir ces taches blanches qui ſont au-deſſous des yeux du condoma, & qui ſont trop frappantes, pour qu'on puiſſe ſuppoſer que Kolbe ait oublié d'en parler; mais ce qui diſtingue principalement ces animaux, ſont les cornes; celles de la chèvre ſont

dites ſimplement recourbées; ce qui n'exprime point cette double flexion qui eſt ſi remarquable dans celles du condoma; auſſi dans la figure que Kolbe a ajoutée à ſa deſcription, la chèvre y eſt repréſentée avec des cornes qui ſeroient tout-à-fait droites, ſans une légère courbure en haut, à peine perceptible.

L'Auteur d'une Hiſtoire Naturelle qui ſe publie en Hollandois, a donné la figure d'un animal tué ſur les côtes orientales d'Afrique, & dont le deſſin lui a été communiqué par un Médecin de ſes amis *(c)*. À en juger par les cornes, cet animal eſt un véritable condoma; mais s'il eſt bien repréſenté, il a le corps plus lourd, & il n'a aucune des raies, ni des taches blanches qui ſe trouvent ſur celui que nous avons décrit.

M. Muller, qui travaille en Allemagne à éclaircir le ſyſtème de la Nature de Linnæus, a donné une planche coloriée, qui repréſente paſſablement le condoma.

(c) Voyez *Natuurlyke hiſtorie, of uitvoerige beſchryving der dieven, planen en mineraalen volgens het ſamenſtel van den heer Linnæus.* Eerſte Deel, derde ſtak, *pag. 267, plaat. XXVI.*

DU GNOU OU NIOU (a).

CE bel animal, qui ſe trouve dans l'intérieur des terres de l'Afrique, n'étoit connu d'aucun Naturaliſte : Mylord Bute, dont on connoît le goût pour les Sciences, eſt le premier qui m'en ait donné connoiſſance, en m'envoyant un deſſin colorié, au-deſſus duquel étoit écrit, *ſeva-heda* an *bos-buffel, animal de trois pieds & demi de hauteur, à deux cents lieues du cap de Bonne-eſpérance;* enſuite M. le vicomte de Querhoënt qui a fait de très-bonnes obſervations dans ſes derniers voyages, a bien voulu m'en confier le journal, dans lequel j'ai trouvé un autre deſſin de ce même animal, ſous le nom de *noû*, avec la courte deſcription ſuivante :

J'ai vu, dit-il, à la ménagerie du Cap, un quadrupède que les Hottentots appellent *noû;* il a tout le poil d'un brun très-foncé, mais une partie de ſa crinière, ainſi que ſa queue & quelques longs poils autour des yeux ſont blancs. Il eſt ordinairement de la taille d'un grand cerf; il a été amené au Cap de l'intérieur des terres en octobre 1773. Aucun animal de cette eſpèce n'eſt encore arrivé en Europe, on n'y en a jamais envoyé qu'un qui eſt mort dans la traverſée. On en voit beaucoup dans l'intérieur du pays; celui qui eſt à la ménagerie du Cap, paroît aſſez doux, on le nourrit de pain, d'orge & d'herbe.

M. le vicomte Veneroſi Peſciolini, Commandant de l'île de Groix, a auſſi eu la bonté de m'envoyer, tout

(a) *Gnou* doit ſe prononcer en mouillant le *gn*, c'eſt-à-dire, *Niou*.

nouvellement, un deſſin colorié de ce même animal qui m'a paru un peu plus exact que les autres; ce deſſin que nous donnons ici, *pl. XXXVII,* étoit accompagné de la notice ſuivante:

J'ai cru devoir vous envoyer, Monſieur, la copie fidèle d'un animal trouvé à cent cinquante lieues de l'établiſſement principal des Hollandois, dans la baie de la Table du cap de Bonne-eſpérance. Il fut rencontré avec la mère par un habitant de la campagne, pris & conduit au Cap, où il n'a vécu que trois jours; ſa taille étoit celle d'un moyen mouton du pays, & celle de ſa mère égaloit celle des plus forts. Son nom n'eſt point connu, parce que de l'aveu même des Hottentots, ſon naturel ſauvage l'éloigne de tous les lieux fréquentés, & ſa vîteſſe le ſouſtrait promptement à tous les regards. Ces détails, ajoute M. de Veneroſi, ont été donnés par M. Bergh, Fiſcal du Cap *(b)*.

On voit que cet animal eſt très-remarquable, non-ſeulement par ſa grandeur, mais encore par la beauté de ſa forme, par la crinière qu'il porte tout le long du cou, par ſa longue queue touffue, & par pluſieurs autres caractères qui ſemblent l'aſſimiler en partie au cheval & en partie au bœuf. Nous lui conſerverons le nom de *gnou* (qui ſe prononce *niou)* qu'il porte dans

---

(b) Lettre de M. le vicomte de Veneroſi Peſciolini à M. de Buffon, datée du Port-Louis, 27 février 1775. — On trouve auſſi dans le ſecond voyage du capitaine Cook *(tome I, page 80),* la notice ſuivante au ſujet de cet animal. « Il y a une autre eſpèce de bœuf ſauvage, appelé par les naturels » du pays *gnoo;* les cornes de celui-ci ſont minces; il a une crinière & des » poils ſur le nez, & par la petiteſſe de ſes jambes, il reſſemble à un cheval ou à un antilope plutôt qu'aux animaux de ſon eſpèce. »

ſon pays natal, & dont nous ſommes plus ſûrs que de celui de *ſeva-heda;* car voici ce que m'en a écrit M. Forſter.

Il ſe trouve au cap de Bonne-eſpérance trois eſpèces de bœufs; 1.° notre bœuf commun d'Europe; 2.° le buffle que je n'ai pas eu occaſion de décrire & qui a beaucoup de rapport avec le buffle d'Europe; 3.° le gnou, ce dernier animal ne s'eſt trouvé qu'à cent quatre-vingts ou deux cents lieues du Cap, dans l'intérieur des terres de l'Afrique; on a tenté deux fois d'envoyer un de ces animaux en Hollande, mais ils ſont morts dans la traverſée *(c)*. J'ai vu une femelle de cette eſpèce en 1775, elle étoit âgée de trois ans; elle avoit été élevée par un colon, dont l'habitation étoit à cent ſoixante lieues du Cap, qui l'avoit priſe fort jeune avec un autre jeune mâle; il les éleva tous deux & les amena pour les préſenter au Gouverneur du Cap; cette jeune femelle qui étoit privée, fut ſoignée dans une étable & nourrie de pain bis & de feuilles de choux; elle n'étoit pas tout-à-fait ſi grande que le mâle de la même portée. Sa fiente étoit comme celle des vaches communes: elle ne ſouffroit pas volontiers les careſſes ni les attouchemens, & quoique fort privée, elle ne laiſſoit pas de donner des coups de cornes & auſſi des coups de pieds; nous eumes toutes les peines du monde d'en prendre les dimenſions à cauſe de ſon indocilité; on nous a dit que le gnou mâle, dans l'état ſauvage, eſt auſſi farouche & auſſi méchant que le buffle, quoiqu'il ſoit beaucoup moins fort; la jeune femelle dont nous venons de parler étoit aſſez douce; elle ne nous a jamais fait entendre ſa

(c) On verra par l'addition que M. Allamand a fait imprimer dans le *tome XV* de mes Ouvrages, *édition de Hollande*, qu'un de ces animaux eſt arrivé vivant à la ménagerie du Prince d'Orange, où M. Allamand l'a deſſiné & décrit avec ſon exactitude ordinaire.

voix; elle ruminoit comme les bœufs; elle aimoit à se promener dans la basse-cour s'il ne faisoit pas trop chaud, car par la grande chaleur elle se retiroit à l'ombre ou dans son étable.

Ce gnou femelle étoit de la grandeur d'un daim ou plutôt d'un âne; elle avoit au garot quarante pouces & demi de hauteur, mesure d'Angleterre, & étoit un peu plus basse des jambes de derrière, où elle n'avoit que trente-neuf pouces; la tête étoit grande à proportion du corps, ayant quinze pouces & demi de longueur depuis les oreilles jusqu'au bout du museau, mais elle étoit comprimée des deux côtés, & vue de face elle paroissoit étroite; le muffle étoit carré, & les narines étoient en forme de croissant; il y avoit dans la mâchoire inférieure huit dents incisives semblables, par la forme, à celles du bœuf commun; les yeux étoient fort écartés l'un de l'autre, & placés sur les côtés de l'os frontal; ils étoient grands, d'un brun-noir, & paroissoient avoir un air de férocité & de méchanceté que cependant l'éducation & la domesticité avoient modifié dans l'animal; les oreilles étoient d'environ cinq pouces & demi de longueur & de forme semblable à celles du bœuf commun; la longueur des cornes étoit de dix-huit pouces en les mesurant sur leur courbure, leur forme étoit cylindrique & leur couleur noire; le corps étoit plus rond que celui du bœuf, & l'épine n'étoit pas fort apparente, c'est-à-dire, fort élevée, en sorte que le corps du gnou sembloit, par la forme, approcher beaucoup de celui du cheval; les épaules étoient musculeuses, & les cuisses & les jambes moins charnues & plus fines que celles du bœuf; la croupe étoit effilée & relevée, mais aplatie vers la queue, comme celle du cheval; les pieds étoient légers & menus, ils avoient chacun deux sabots pointus en devant, arrondis aux côtés & de couleur noire; la queue avoit vingt-huit pouces de longueur, y compris les longs poils qui étoient à son extrémité.

Tout le corps étoit revêtu d'un poil court & ras, ſemblable à celui du cerf pour la couleur; depuis le muſeau juſqu'à la hauteur des yeux il y avoit de longs poils rudes & hériſſés en forme de broſſe, qui entouroient preſque toute cette partie; depuis les cornes juſqu'au garot il y avoit une eſpèce de crinière formée de longs poils dont la racine eſt blanchâtre & la pointe noire ou brune; ſous le cou on voyoit une autre bande de longs poils qui ſe prolongeoit depuis les jambes de devant juſqu'aux longs poils blancs de la lèvre inférieure; & ſous le ventre il y avoit une touffe de très-longs poils auprès du nombril; les paupières étoient garnies de poils d'un brun-noir, & les yeux étoient entourés par-tout de longs poils très-forts & de couleur blanche.

Je dois ajouter à cette deſcription que M. Forſter a bien voulu me communiquer, les obſervations que M. le Profeſſeur Allamand a faites ſur cet animal vivant, qui eſt arrivé plus nouvellement en Hollande; ce ſavant Naturaliſte l'a fait imprimer à la ſuite du XV.ᵉ volume de mon ouvrage ſur l'Hiſtoire Naturelle, édition de Hollande, & je ne puis mieux faire que de la copier ici.

DU GNOU.

Par M. le Profeſſeur ALLAMAND.

LES Anciens nous ont dit que l'Afrique étoit fertile en monſtres; par ce mot, il ne faut entendre que des animaux inconnus dans les autres parties du monde. C'eſt ce qu'on vérifie encore de nos jours lorſqu'on pénètre dans cette vaſte région. On en a vu divers exemples dans les deſcriptions d'animaux données par M. de Buffon, & dans celle du ſanglier

d'Afrique que j'y ai ajoutée. L'animal que je vais décrire en fournit une nouvelle preuve; la figure que j'en donne ici *(d)*, a été gravée d'après un deſſin envoyé du cap de Bonne-eſpérance, mais dont je n'ai pas oſé faire uſage dans mes additions précédentes à l'Ouvrage de M. de Buffon, parce que je le regardois comme la repréſentation d'un animal fabuleux. J'ai été détrompé par M. le capitaine Gordon à qui je l'ai fait voir; c'eſt un Officier de mérite, que ſon goût pour l'Hiſtoire Naturelle & l'envie de connoître les mœurs & les coutumes des peuples qui habitent la partie méridionale de l'Afrique, ont conduit au Cap. De-là il a pénétré plus avant dans l'intérieur du pays qu'aucun autre Européen, accompagné d'un ſeul Hottentot; il a bravé toutes les incommodités d'un voyage de deux cents lieues à travers des régions incultes, & ſans autres proviſions pour ſa nourriture que les végétaux qui lui étoient indiqués par ſon compagnon de voyage, ou le gibier que ſon fuſil lui procuroit. Sa curioſité a été bien récompenſée par le grand nombre des choſes rares qu'il a vues, & d'animaux dont il a rapporté les dépouilles.

Dès qu'il eut vu le deſſin dont je viens de parler, il m'apprit qu'il ne repréſentoit point un animal chimérique, mais un véritable animal, dont la race étoit très-nombreuſe en Afrique. Il en avoit tué pluſieurs, & il avoit apporté la dépouille de deux têtes; il m'en a donné une que jai placée au Cabinet de notre Académie.

Dans le même temps, on envoya du Cap un de ces animaux vivant à la ménagerie du Prince d'Orange, où il eſt actuellement & ſe porte très-bien.

Il eſt étonnant qu'un animal auſſi gros & auſſi ſingulier que celui-ci, & qui vraiſemblablement ſe trouve dans les lieux où

(d) Voyez dans ce volume, *planche XXXVIII.*

les

les Européens ont pénétré, ait été inconnu jufqu'à préfent, ou qu'il ait été décrit fi imparfaitement qu'il a été impoffible de s'en former aucune idée. Il embarraffera affurément les nomenclateurs qui voudront le ranger fous quelques-unes des claffes auxquelles ils rapportent les différens quadrupèdes. Il tient beaucoup du cheval, du taureau & du cerf, fans être aucun de ces trois animaux. On ne manquera pas de lui donner un nom compofé propre à indiquer la reffemblance qu'il a avec eux.

Les Hottentots le nomment *gnou*; & je crois devoir adopter cette dénomination, en obfervant que le *g* ne doit pas être prononcé avec cette fermeté qu'il a quand il commence un mot, mais qu'il ne doit fervir qu'à rendre graffe l'articulation de l'*n* qui le fuit, comme il fait au milieu des mots dans *feigneur*, par exemple, *campagne* & d'autres. C'eft à M. Gordon que je dois la connoiffance de ce nom.

Cet animal eft à peu-près de la grandeur d'un âne; fa hauteur eft de trois pieds & demi, tout fon corps, à l'exception des endroits que j'indiquerai dans la fuite, eft couvert d'un poil court comme celui du cerf, de couleur fauve, mais dont la pointe eft blanchâtre, ce qui lui donne une légère teinte de gris-blanc; fa tête eft groffe & reffemble fort à celle du bœuf; tout le devant eft garni de longs poils noirs qui s'étendent jufqu'au-deffous des yeux, & qui contraftent fingulièrement avec des poils de la même longueur, mais fort blancs, qui lui forment une barbe à la lèvre inférieure; fes yeux font noirs & bien fendus; les paupières font garnies de cils formés par de longs poils blancs, parallèles à la peau, & qui font une efpèce d'étoile, au milieu de laquelle eft l'œil; au-deffus font placés, en guife de fourcils, d'autres poils de la même couleur & très-longs: au haut du front font deux cornes noires, dont la longueur mefurée, fuivant l'axe, eft de dix-neuf pouces; leurs bafes, qui ont près de dix-fept pouces de circonférence,

ſe touchent & ſont appliquées au front dans une étendue de ſix pouces, enſuite elles ſe courbent vers le haut & ſe terminent en une pointe perpendiculaire & longue de ſept pouces, comme on peut le voir dans la figure; entre les cornes prend naiſſance une crinière épaiſſe, qui s'étend tout le long de la partie ſupérieure du cou juſqu'au dos; elle eſt formée par des poils roides, tous exactement de la même longueur qui eſt de trois pouces; la partie inférieure en eſt blanchâtre, à peu-près juſqu'aux deux tiers de leur hauteur, & l'autre tiers en eſt noir; derrière les cornes ſont les oreilles couvertes de poils noirâtres & fort courts; le dos eſt uni, & la croupe reſſemble à celle d'un jeune poulain; la queue eſt compoſée, comme celle du cheval, de longs crins blancs; ſous le poitrail il y a une ſuite de longs poils noirs, qui s'étend depuis les jambes antérieures le long du cou & de la partie inférieure de la tête juſqu'à la barbe blanche de la lèvre de deſſous; les jambes ſont ſemblables & d'une fineſſe égale à celle du cerf, ou plutôt de la biche; le pied eſt fourchu, comme celui de ce dernier animal; les ſabots en ſont noirs, unis & ſurmontés en arrière d'un ſeul ergot placé aſſez haut.

Le gnou n'a point de dents inciſives à la mâchoire ſupérieure, mais il en a huit à l'inférieure; ainſi je ne doute pas qu'il ne rumine, quoique je n'aie pas pu m'en aſſurer par mes propres yeux, non plus que par le témoignage de l'homme qui a ſoin de celui du Prince d'Orange.

Sans avoir l'air extrêmement féroce, il indique cependant qu'il n'aimeroit pas qu'on s'approchât de lui. Lorſque j'eſſayois de le toucher à travers les barreaux de ſa loge, il baiſſoit la tête & faiſoit des efforts pour bleſſer, avec ſes cornes, la main qui vouloit le careſſer. Juſqu'à préſent il a été enfermé & obligé de ſe nourrir des végétaux qu'on lui a donnés, & il paroît qu'ils lui conviennent, car il eſt fort & vigoureux.

La race, comme je l'ai remarqué, en eſt nombreuſe & fort répandue dans l'Afrique. Si mes conjectures ſont fondées, je ſuis fort porté à croire que ce n'eſt pas ſeulement aux environs du cap de Bonne-eſpérance qu'il habite, mais qu'il ſe trouve auſſi en Abyſſinie.

Dans la quatrième *Diſſertation ſur la côte orientale d'Afrique, depuis Mélinde juſqu'au détroit de Babel-mandel (e),* ajoutée aux voyages de Lobo, on lit ce paſſage : « Il y a encore dans l'Éthiopie des chevaux ſauvages qui ont les crins & la tête comme nos « chevaux & henniſſent de même, mais ils ont deux petites cornes « toutes droites, & les pieds fourchus comme ceux du bœuf; « les Caffres appellent ces animaux *empophos.* »

Cette deſcription, toute imparfaite & fautive qu'elle eſt, comme la plupart de celles que Lobo nous a données, paroît convenir à notre gnou; quel autre animal connu y a-t-il, qui reſſemble à un cheval avec des cornes & des pieds fendus! la reſſemblance ſeroit plus grande encore ſi je pouvois dire qu'il hennit; mais c'eſt ce dont je n'ai pas pu être inſtruit. Juſqu'à préſent perſonne n'a entendu ſa voix. Ne ſeroit-ce point auſſi le même animal dont a parlé le moine Coſmas! voici ce qu'il en dit *(f).*

« *Le taureau cerf.* Cet animal ſe trouve en Éthiopie & dans les Indes; il eſt privé, les Indiens s'en ſervent pour voiturer « leurs marchandiſes, principalement le poivre qu'ils tranſportent « d'un pays à un autre, dans des ſacs faits en forme de beſaces. Ils « tirent du lait de ces animaux & en font du beurre; nous en « mangions auſſi la chair après les avoir égorgés, comme font «

(e) Voyage d'Abyſſinie, par le R. P. Lobo; *Amſterdam, 1728, tome I, page 292.*

(f) Voyez dans les relations de divers voyageurs curieux, par Thevenot, *première partie,* la deſcription des animaux & des plantes des Indes, par Coſmas le ſolitaire.

» les chrétiens; pour les payens ils les assomment. Cette même » bête dans l'Éthiopie est sauvage & ne s'apprivoise pas.

» Ce taureau-cerf ne seroit-il point le cheval cornu & à pieds » fendus de Lobo ? Ils se trouvent l'un & l'autre dans l'Éthiopie; » tous les deux ressemblent, à divers égards, au cheval, au » taureau & au cerf, c'est-à-dire, au gnou. Il est vrai que » quoique les animaux des Indes soient assez connus, jusqu'à » présent, personne n'a dit qu'il y en eût qui ressemblassent à » celui dont il est question ici, & qui doit cependant y être, » si c'est le même dont parle Cosmas. Mais dans un pays aussi » habité que l'Inde, la race ne pourroit-elle pas y avoir été » éteinte par le nombre des chasseurs qui ont travaillé à les prendre » ou à les tuer, soit pour les faire servir de bêtes de somme, soit » pour les manger ? d'ailleurs est-il bien certain que cet animal » ne s'y trouve plus, ou qu'il ne se soit pas retiré dans des lieux » éloignés & solitaires, afin d'y être plus en sûreté ? Il y a dans » les déserts de la province de la Chine nommée *Chensi*, un » animal qu'on appelle *cheval-cerf*, que Du-Haldes dit n'être » qu'une espèce de cerf *(g)*, guère moins haut que les petits » chevaux des provinces *se-tchuen* & de *yun-nane* : j'ai peine à » croire que la taille seule ait suffi pour faire donner à un cheval » le surnom de cerf. Le gnou ressemblant par sa tête & par ses » cornes au taureau, par sa crinière & par sa queue au cheval, » & par tout le reste de son corps au cerf; il réunit tous les » caractères qui peuvent l'avoir fait nommer *taureau-cerf* par Cosmas & *cheval-cerf* par les Chinois. »

Je serois même tenté de croire que l'hippélaphe d'Aristote étoit notre gnou, si je n'avois pas contre moi l'autorité de M. de Buffon *(h)*, qui, fondé sur de bonnes raisons, a prouvé que

---

(g) Voyez la description de la Chine, *tome I, page 33, édit. de Hollande.*

(h) Voyez le tome XII de cet Ouvrage, *page 172, édition de Hollande.*

c'eſt le même animal que le cerf des Ardennes & le tragélaphe de Pline. Je dirai cependant celles qui ont fait d'abord impreſſion ſur moi.

L'hippélaphe, ſuivant Ariſtote, ſe trouve dans le pays des *Arachotas*, qui eſt ſitué entre la Perſe & l'Inde, & par-là même voiſin de la patrie du gnou. Il a une crinière qui s'étend depuis la tête juſqu'au-deſſus des épaules, & qui n'eſt pas grande : Ariſtote le compare à celle du *pardion*, ou comme l'écrit Gaza, de l'*ipparaion*, qui eſt vraiſemblablement la giraffe, laquelle a effectivement une crinière plus approchante de celle du gnou, qu'aucun autre animal ſauvage ; *voyez la figure que j'en ai donnée dans la première planche du tome XIII (édition de Hollande)*. Diodore de Sicile dit qu'il ſe trouve en Arabie, & qu'il eſt du nombre de ces animaux qui participent à deux formes différentes ; il eſt vrai qu'il parle du *tragélaphe* ; mais comme je viens de le remarquer, d'après M. de Buffon, c'eſt le même que l'*hippélaphe*. On trouvera dans la note le paſſage de Diodore (*i*), tel qu'il a été rendu par *Rhodomanus*, & qui mérite d'être cité. Enfin, pour dernier trait de reſſemblance, l'hippélaphe a une eſpèce de barbe ſous le goſier, les pieds fourchus & à peu-près de la grandeur du cerf; tout cela ſe trouve auſſi-bien dans le gnou que dans le cerf des Ardennes; mais ce qui décide la queſtion en faveur du ſentiment de M. de Buffon, c'eſt que ſi Ariſtote a été bien inſtruit, l'hippélaphe a des cornes comme le chevreuil, & que ſa femelle n'en a point, ce qui ne convient pas à notre animal.

Mais qu'il ait été connu ou non, j'ai toujours été autoriſé à dire qu'il avoit été décrit ſi imparfaitement, qu'on ne pouvoit

---

(*i*) *Quinetiam tragelaphi & bubali, pluraque duplicis formæ animalia, ex diverſiſſimis videlicet naturis contemperata, illic (in Arabiâ) procreantur. Quorum ſingularis deſcriptio longam ſibi moram poſceret. Diodori Siculi bibliothecæ hiſtoricæ libri qui ſuperſunt.* Amſtelodami, 1746, tome I, p. 163,

s'en former aucune idée. Il conſtitue une eſpèce très-ſingulière, qui réunit en ſoi la force de la tête & des cornes du taureau, la légèreté & le pelage du cerf, & la beauté de la crinière, du corps & de la queue du cheval.

Avec le temps, ne parviendra-t-on point à connoître auſſi la licorne, qu'on dit habiter les mêmes contrées, que la plupart des Auteurs regardent comme un animal fabuleux, tandis que d'autres aſſurent en avoir vu, & même en avoir pris des jeunes!

Je n'ai rien à ajouter ni à retrancher à cette bonne deſcription, ni aux très-judicieuſes réflexions du ſavant M. Allamand; & je dois même avertir, pour l'inſtruction de mes lecteurs, & pour la plus exacte connoiſſance de cet animal *gnou*, que le deſſin qu'il a fait graver dans l'édition d'Hollande de mon Ouvrage, & que je donne ici *planche IX*, me paroît plus conforme à la Nature, que celui de ma *planche VIII;* les cornes ſur-tout me ſemblent être mal repréſentées dans celle-ci, & l'eſpèce de ceinture de poil que l'animal porte autour du muſeau me paroît factice; en ſorte que l'on doit avoir plus de confiance à la figure donnée par M. Allamand qu'à celle-ci, & c'eſt par cette raiſon que je l'ai fait copier & graver.

Deseve del. L. Le Grand Sculp.

LE GNOU *ou* NIOU.

De Seve C. Baron Sculp.

LE GNOU. *d'après M. Allamand.*

DU NIL-GAUT.

CET animal eſt celui que pluſieurs voyageurs ont appelé *Bœuf gris du Mogol*, quoiqu'il ſoit connu ſous le nom de *Nil-gaut* dans pluſieurs endroits de l'Inde: Nous avons vu vivans le mâle & la femelle dans le parc du château Royal de la Muette, où on les nourrit encore aujourd'hui (Juin 1774), & où on les laiſſe en pleine liberté : nous les avons fait deſſiner tous deux d'après nature, *planches XXXIX & XL.*

Quoique le nil-gaut tienne du cerf par le cou & la tête, & du bœuf par les cornes & la queue, il eſt néanmoins plus éloigné de l'un & de l'autre de ces genres que de celui des gazelles ou des grandes chèvres. Les climats chauds de l'Aſie & ceux de l'Afrique, ſont ceux où les grandes eſpèces des gazelles & des chèvres ſont plus multipliées; on trouve dans les mêmes lieux ou à peu de diſtance les uns des autres, le condoma, le bubal, le koba & le nil-gaut dont il eſt ici queſtion. L'eſpèce de barbe qu'il a ſous le cou & le poitrail, la diſpoſition de ſon pied & de ſes ſabots, pluſieurs autres rapports de conformation avec les grandes chèvres, le rapprochent de cette famille, plus que de celle des cerfs ou de celle des bœufs; & dans les animaux d'Europe, c'eſt au chamois qu'on pourroit le comparer plutôt qu'à tout autre animal; mais dans la réalité le nil-gaut eſt ſeul de ſon

genre, & d'une eſpèce particulière qui ne tient au genre du bœuf, du cerf, de la chèvre, de la gazelle & du chamois, que par quelques caractères ou rapports particuliers; il a comme tous ces animaux, la faculté de ruminer; il court de mauvaiſe grâce & plus mal que le cerf, quoiqu'il ait la tête & l'encolure auſſi légères, mais ſes jambes ſont plus maſſives & plus inégales en hauteur; celles de derrière étant conſidérablement plus courtes que celles de devant; il porte la queue horizontalement en courant, & la tient baſſe & entre les jambes lorſqu'il eſt en repos; le mâle a des cornes, & la femelle n'en a point, ce qui le rapproche encore du genre des chèvres, dans lequel d'ordinaire la femelle n'a point de cornes: celles du nil-gaut ſont creuſes & ne tombent pas comme le bois des cerfs, des daims & des chevreuils; caractère qui le ſépare abſolument de ce genre d'animaux. Comme il vient d'un pays où la chaleur eſt plus grande que dans notre climat, il ſera peut-être difficile de le multiplier ici: ce ſeroit néanmoins une bonne acquiſition à faire, parce que cet animal, quoique vif & vagabond comme les chèvres, eſt aſſez doux pour ſe laiſſer régir, & qu'il donneroit comme elles de la chair mangeable, du bon ſuif & des peaux plus épaiſſes & plus fermes. La femelle eſt actuellement plus brune que le mâle & paroît plus jeune, mais elle deviendra peut-être de la même couleur griſe avec l'âge.

Voici le détail de la deſcription que j'ai faite de ces deux

deux animaux avec M. de Sève qui les a deſſinés. Le mâle étoit de la grandeur d'un cerf de taille moyenne; les cornes n'avoient que ſix pouces de longueur, ſur deux pouces neuf lignes de groſſeur à la baſe; il n'y avoit point de dents inciſives a la mâchoire ſupérieure; celles de la mâchoire inférieure étoient larges & peu longues; il y a un eſpace vide entr'elles & les mâchelières; le train de derrière, dans le mâle, eſt plus bas que celui de devant, & l'on voit une eſpèce de boſſe ou d'élévation ſur les épaules, & cet endroit eſt garni d'une petite crinière qui prend du ſommet de la tête & finit au milieu du dos; ſur la poitrine ſe trouve une touffe de longs poils noirs; le pelage de tout le corps eſt d'un gris-d'ardoiſe, mais la tête eſt garnie d'un poil plus fauve, mêlé de griſâtre, & le tour des yeux d'un poil fauve-clair, avec une petite tache blanche à l'angle de chaque œil; le deſſus du nez eſt brun; les naſeaux ſont noirs avec une bande blanche à côté; les oreilles ſont fort grandes & larges, rayées de trois bandes noires vers leurs extrémités; la face extérieure de l'oreille eſt d'un gris-rouſſâtre, avec une tache blanche à l'extrémité; le ſommet de la tête eſt garni d'un poil noir, mêlé de brun qui forme ſur le haut du front une eſpèce de fer-à-cheval; il y a ſous le cou, près de la gorge, une grande tache blanche; le ventre eſt gris-d'ardoiſe comme le corps; les jambes de devant & les cuiſſes ſont noires ſur la face extérieure, & d'un gris plus foncé que celui du corps

ſur la face intérieure; le pied eſt court & reſſemble à celui du cerf; les ſabots en ſont noirs; il y a ſur la face externe des pieds de devant une tache blanche, & ſur l'interne deux autres taches de même couleur, les jambes de derrière ſont beaucoup plus fortes que celles de devant, elles ſont couvertes de poils noirâtres, avec deux grandes taches blanches ſur les pieds, tant en dehors qu'en dedans, & plus bas il y a de grands poils châtains qui forment une touffe friſée; la queue eſt d'un gris-d'ardoiſe vers le milieu, & blanche ſur les côtés, elle eſt terminée par une touffe de grands poils noirs; le deſſous eſt en peau nue; les poils blancs des côtés de la queue ſont fort longs & ne ſont point couchés ſur la peau comme ceux des autres parties du corps, ils s'étendent au contraire en ligne droite de chaque côté, le fourreau de la verge eſt peu apparent, & l'on a obſervé que le jet de l'urine eſt fort petit dans le mâle.

Il y a à l'École Vétérinaire une peau bourrée d'un de ces animaux qui diffère de celui qu'on vient de décrire, par la couleur du poil qui eſt beaucoup plus brune, & par les cornes qui ſont plus groſſes à leur baſe, & cependant moins grandes, n'ayant que quatre pouces & demi de longueur.

La femelle du nil-gaut qui étoit au parc de la Muette, vient de mourir au mois d'octobre 1774, elle étoit bien plus petite que le mâle, & en même temps plus ſvelte & plus haute ſur ſes jambes; ſa couleur étoit rouſſâtre,

mélangée d'un poil fauve-pâle & de poils d'un brun-roux, au lieu que le pelage du mâle étoit en général de couleur ardoiſée. La plus grande différence qu'il y eût entre cette femelle & ſon mâle, étoit dans le train de derrière qu'elle avoit plus élevé que celui de devant, tandis que c'eſt le contraire dans le mâle; & cette différence pourroit bien n'être qu'individuelle & ne ſe pas trouver dans l'eſpèce entière; au reſte, ce mâle & cette femelle ſe reſſembloient par tous les autres caractères extérieurs & même par les taches; ils paroiſſoient avoir un grand attachement l'un pour l'autre, ils ſe lèchoient ſouvent, & quoiqu'ils fuſſent en pleine liberté dans le parc, ils ne ſe ſéparoient que rarement & ne ſe quittoient jamais pour long-temps.

M. William Hunter, Docteur en médecine, Membre de la Société de Londres, a donné, dans les Tranſactions philoſophiques *(volume LXI, pour l'année 1771, p. 170)*, un Mémoire ſur le nil-gaut, avec une aſſez bonne figure. M. le Roy, de l'Académie des Sciences de Paris, en ayant fait la traduction avec ſoin, j'ai cru faire plaiſir aux amateurs de l'Hiſtoire Naturelle de la joindre ici, d'autant que M. Hunter a obſervé cet animal de beaucoup plus près que je n'ai pu le faire.

On doit compter, dit M. Hunter, au nombre des richeſſes qui nous ont été apportées des Indes dans ces derniers temps, un bel animal appelé le *nyl-ghau;* il eſt fort à ſouhaiter qu'il ſe propage en Angleterre, de manière à devenir un de nos animaux les plus utiles, ou au moins un de ceux qui parent le plus nos

campagnes ; il eſt plus grand qu'aucun des ruminans de ce pays-ci, excepté le bœuf; il y a tout lieu de croire qu'on en trouvera la chair excellente ; & s'il peut être aſſez apprivoiſé pour s'accoutumer au travail, il y a toute apparence que ſa force & ſa grande vîteſſe pourront être employées avantageuſement.

Les repréſentations exactes des animaux par la peinture, en donnent des idées beaucoup plus juſtes que des ſimples deſcriptions. Quiconque jettera les yeux ſur le portrait qui a été fait ſous mes yeux par M. Stublo, cet excellent peintre d'animaux, ne ſera jamais embarraſſé de reconnoître le nyl-ghau par-tout où il pourra le rencontrer. Quoi qu'il en ſoit, je vais tenter la deſcription de cet animal, en y joignant enſuite tout ce que j'ai pu apprendre de ſon hiſtoire. Ce détail ne ſera pas très-exact, mais les Naturaliſtes auront une ſorte de plaiſir en apprenant au moins quelque choſe de ce qui regarde ce bel & grand animal, dont juſqu'ici nous n'avions ni deſcriptions ni peintures.

Le nyl-ghau mâle me frappa à la première vue, comme étant d'une nature moyenne entre le taureau & le cerf, à peu-près comme nous ſuppoſerions que feroit un animal qui feroit le produit de ces deux eſpèces d'animaux, car il eſt d'autant plus petit que l'un, qu'il eſt plus grand que l'autre ; & on trouve dans ſes formes un grand mélange de reſſemblance à tous les deux; ſon corps, ſes cornes & ſa queue reſſemblent aſſez à ceux du taureau, & ſa tête, ſon cou & ſes jambes approchent beaucoup de celles du cerf.

Sa couleur. La couleur eſt en général cendrée ou griſe, d'après le mélange des poils noirs & blancs; la plupart de ces poils ſont à moitié noirs & à moitié blancs; la partie blanche ſe trouve du côté de la racine; la couleur de ſes jambes eſt plus foncée que celle du corps ; on en peut dire de même de la tête, avec cette ſingularité que cette couleur plus foncée n'y eſt pas générale, mais ſeulement dans quelques parties qui ſont

prefque toutes noires; dans quelques autres endroits, dont nou parlerons plus bas, le poil eft d'une belle couleur blanche.

Le tronc. La hauteur de fon dos, où il y a une légère éminence au-deffus de l'omoplate, eft de quatre pieds un pouce (anglois), & à la partie la plus élevée immédiatement derrière les reins, cette hauteur n'eft que de quatre pieds; la longueur du tronc en général, vu de profil depuis la racine du cou jufquà l'origine de la queue, eft d'environ quatre pieds, ce qui eft à peu-près la hauteur de l'animal; de façon que vu de profil, & lorfque fes jambes font parallèles, fon dos & fes membres forment les trois côtés d'un carré, dont le terrein, fur lequel il eft placé, fait le quatrième. Il a quatre pieds dix pouces de circonférence immédiatement derrière les épaules, & quelque chofe de plus au-devant des jambes de derrière; mais cette dernière dimenfion doit varier beaucoup, comme on l'imagine bien, felon que l'animal a le corps plus ou moins plein de nourriture.

Son poil. Le poil fur le corps eft en général plus rare, plus fort & plus roide que celui du bœuf; fous le ventre & aux parties fupérieures de fes mufcles, il eft plus long & plus doux que fur les côtés & fur le dos; tout le long du cou & de l'épine du dos, jufqu'à la partie poftérieure de l'élévation qui eft au-deffus des omoplates, le poil eft plus noir, plus long & plus redreffé, formant une efpèce de courte crinière rare & élevée; les régions ombilicales & hypograftiques du ventre, l'intérieur des cuiffes, & toutes les parties qui font recouvertes par la queue font blanches; le prépuce n'eft point marqué par une touffe de poils, & ce prépuce ne faille que très-peu.

Les tefticules. Les tefticules font oblongs, & pendans comme dans le taureau; la queue defcend jufqu'à deux pouces au-deffus de l'os du talon; l'extrémité en eft ornée de longs poils noirs, ainfi que de quelques poils blancs, particulièrement du côté de

l'intérieur; la queue, fur cette face intérieure, n'eſt point garnie de poils, excepté, comme on vient de le dire, vers ſon extrémité; mais à droite & à gauche il y a une bordure de longs poils blancs.

Les jambes. Les jambes ſont minces en proportion de leur longueur, non pas autant que celles de notre cerf, mais plus que celles de nos taureaux; les jambes de devant ont un peu plus de deux pieds ſept pouces de long; il y a une tache blanche ſur la partie de devant de chaque pied, preſque immédiatement au-deſſus de chaque ſabot, & une autre tache blanche plus petite au-devant du canon, & au-deſſus de chacune il y a une touffe remarquable de longs poils blancs, qui tourne autour en forme de boucles pendantes; les ſabots des .jambes de devant paroiſſent être d'une longueur trop grande; cette ſingularité étoit fort remarquable dans chacun des cinq *nyl-ghaux* que j'ai vus; cependant on conjecture que cela venoit d'avoir été renfermés, & en l'examinant dans l'animal mort, la conjecture s'eſt trouvée fondée.

Le cou. Le cou eſt long & mince comme dans le cerf; il y a à la gorge une belle tache de poils blancs de la forme d'un bouclier; & plus bas, au commencement de l'arrondiſſement du cou il y a une touffe de longs poils noirs en forme d ebarbe.

La tête. La tête eſt longue & mince; ſa longueur depuis les cornes juſqu'à l'extrémité du nez, eſt d'environ un pied deux pouces trois quarts; la cloiſon qui ſépare les narines, avoit été percée pour y paſſer une corde ou une bride, ſelon la manière des Orientaux d'attacher & de mener le bétail.

La bouche. La fente de la bouche eſt longue, & la mâchoire inférieure eſt blanche; dans toute l'étendue de cette fente la mâchoire ſupérieure n'eſt blanche qu'aux narines.

Les dents. Il y a ſix dents molaires de chaque côté des mâchoires, & huit inciſives à la mâchoire inférieure; la première des inciſives eſt fort large & les autres plus petites en proportion de ce qu'elles ſont placées plus en avant ou en arrière.

Les yeux. Les yeux en général ſont d'une couleur foncée, car toute la partie de la conjonctive qu'on peut voir eſt de cette couleur; de profil, la cornée & tout ce qu'on peut voir au travers, paroît bleu comme l'acier bruni; la pupile eſt ovale & tranſverſalement oblongue, & l'iris eſt preſque noir.

Les oreilles. Les oreilles ſont grandes & belles, elles ont plus de ſept pouces de long, & s'élargiſſent conſidérablement vers leurs extrémités; elles ſont blanches à leurs bords & dans l'intérieur, excepté dans l'endroit où deux bandes noires marquent le creux de l'oreille.

Les cornes. Les cornes ont ſept pouces de long, elles ont ſix pouces de tour à leur origine & diminuent par degrés; elles ſe terminent en une pointe mouſſe; elles ont à leur origine trois faces plates, ſéparées par autant d'angles; l'un de ces angles eſt en devant de la corne, & par conſéquent l'une des faces en forme le derrière, mais cette forme triangulaire diminue peu-à-peu & ſe perd vers l'extrémité; il y a ſur la baſe, à l'origine des cornes, de légers plis ou rides circulaires, dont le nombre correſpond à l'âge de l'animal. La corne depuis la baſe juſqu'en haut eſt unie, & le bout eſt d'une couleur fort foncée; ces cornes s'élèvent en haut & en avant, formant un angle fort obtus, avec le front ou la face; elles ſont légèrement courbées; la concavité en eſt tournée vers l'intérieur & un peu en devant; leur intervalle, à leur origine, eſt de trois pouces un quart, à leur ſommet de ſix pouces un quart, & dans l'intervalle du milieu un peu moins de ſix pouces.

Sa nourriture. Il mange de l'avoine, mais pas avidement, il aime mieux l'herbe & le foin *(a)*; cependant ce qu'il aime encore davantage, c'eſt le pain de froment qu'il mange toujours avec délices ; quand il eſt altéré, il boit juſqu'à huit pintes d'eau.

Sa fiente, Sa fiente eſt en forme de petites boules rondes de la groſſeur d'une noix muſcade.

Ses mœurs. Quoiqu'on m'eût rapporté qu'il étoit extrêmement farouche, j'ai trouvé, tant que je l'ai eu en ma garde, que c'étoit, dans le fond, un animal très-doux, & qui paroiſſoit aimer qu'on ſe familiariſât avec lui, léchant toujours la main de celui qui le flattoit ou qui lui préſentoit du pain, & n'ayant jamais tenté de ſe ſervir de ſes armes pour bleſſer qui que ce ſoit; le ſens de l'odorat, dans cet animal, paroît très-fin & ſemble le guider dans tous ſes mouvemens; quand quelque perſonne l'approche, il le flaire en faiſant un certain bruit; il en faiſoit autant quand on lui apportoit à boire ou à manger, & il étoit ſi facilement offenſé par une odeur extraordinaire ou ſi circonſpect, qu'il ne vouloit pas goûter le pain que je lui préſentois, lorſque ma main avoit touché de l'huile de térébenthine ou quelques liqueurs ſpiritueuſes *(b)*.

Sa manière de ſe battre eſt fort ſingulière; Milord Clive l'a obſervé

(a) « Le Général Carnat m'apprend qu'on ne fait pas de foin dans » l'Inde, que les chevaux y ſont nourris avec de l'herbe fraîchement coupée, & avec une graine du genre des légumes qu'on appelle *gram.* »

(b) « Le Général Carnat, rapporte dans quelques obſervations à ce ſujet, » qu'il a bien voulu me communiquer, que tous les animaux de l'eſpèce du » cerf, ont l'odorat extrêmement fin ; qu'il a fréquemment obſervé ſur les » cerfs apprivoiſés, auxquels on donne ſouvent du pain, que ſi on leur pré- » ſente un morceau qui a été mordu ils n'y toucheront pas ; qu'il a fait la » même obſervation ſur une très-belle chèvre qui l'accompagna dans la » plupart de ſes campagnes dans l'Inde, & qui lui fourniſſoit du lait, & qu'en reconnoiſſance de ſes ſervices, il avoit amenée en Angleterre avec lui. »

observé sur deux mâles qui avoient été enfermés dans une petite enceinte, & il me l'a racontée comme il suit. « Étant encore à une distance considérable l'un de l'autre, ils se préparèrent au « combat, en tombant sur leurs genoux de devant, & s'avancèrent « l'un vers l'autre d'un pas assez rapide en tortillant toujours & « agenouillés de cette manière; & quand ils furent arrivés à « quelques pas de distance, ils firent un saut & s'élancèrent l'un « contre l'autre. »

Pendant tout le temps que j'en eus deux dans mon écurie, je remarquai que toutes les fois qu'on vouloit les toucher, ils tomboient sur leurs genoux de devant, ce qui leur arrivoit même quelquefois lorsque je m'avançois devant eux; mais comme ils ne s'élançoient jamais contre moi, j'étois si loin de penser que cette posture annonçoit leur colère ou une disposition au combat, que je la regardois au contraire comme une expression de timidité ou d'une grande douceur, ou même d'humilité *(c)*.

La femelle. La femelle diffère tellement du mâle, qu'à peine pourroit-on les croire de la même espèce; elle est beaucoup plus petite, elle ressemble par sa forme & par sa couleur jaunâtre à une biche, & n'a point de cornes; elle a quatre tettes,

(c) « On peut concevoir l'intrépidité & la force avec laquelle il s'élance contre un objet par l'anecdote suivante d'un des plus grands & des plus « beaux de ces animaux qu'on ait vu en Angleterre. Il y a lieu de croire « même que le choc qu'il éprouva dans cette occasion, fut la cause de sa « mort qui arriva bientôt après. Un pauvre journalier ne sachant pas que « l'animal étoit si près de lui, ne croyant pas l'irriter, & ne supposant pas « qu'il courût aucun risque, s'approcha en dehors des palis où il étoit « renfermé, le nyl-ghau avec la vîtesse d'un éclair, s'élança avec tant de « force contre ces palis, qu'il les brisa en plusieurs morceaux & cassa une « de ses cornes près de l'origine. D'après cette anecdote & des informations « plus exactes, je fus assuré que cet animal est vicieux & féroce dans le « temps du rut, quelque doux & apprivoisé qu'il soit dans d'autres temps. »

& l'on croit qu'elle porte neuf mois ; quelquefois elle produit deux petits, mais le plus ſouvent elle n'en fait qu'un. Le nyl-ghau mâle étant jeune reſſemble beaucoup par ſa couleur à la femelle, & par conſéquent à un jeune cerf.

Son eſpèce. Lorſqu'on nous préſente un nouvel animal, il eſt ſouvent fort difficile & quelquefois même impoſſible de déterminer ſon eſpèce uniquement par ſes caractères extérieurs; mais lorſque cet animal eſt diſſéqué par un Anatomiſte habile dans l'Anatomie comparée, alors la queſtion ſe décide communément avec certitude.

D'après les caractères extérieurs uniquement, je ſoupçonnai ou plutôt je crus que le nyl-ghau étoit un animal particulier & d'une eſpèce diſtincte. Quelques-uns de mes amis le prirent pour un cerf, mais je fus convaincu qu'il n'étoit pas de ce genre, par la permanence de ſes cornes qui ne tombent pas; d'autres pensèrent que c'étoit une antilope; mais les cornes & la grandeur de l'animal me firent croire encore que ce n'en étoit pas une; & il avoit tant de rapport par ſa forme, particulièrement la femelle, avec le cerf, que je ne pouvois pas le regarder comme du même genre que le taureau. Dans le temps du rut, on mit un de ces mâles nyl-ghaus avec une biche, mais on ne remarqua ni amour, ni même aucune attention particulière entre ces deux animaux. Enfin l'un de ces animaux étant mort, je fus aſſuré par mon frère qui l'a diſſéqué, & qui a diſſéqué preſque tous les quadrupèdes connus, que le nyl-ghau eſt un animal d'une eſpèce nouvelle *(d)*.

Son hiſtoire. Pluſieurs de ces animaux mâles & femelles ont

(d) « M. Penant, dont l'amour pour l'Hiſtoire Naturelle augmente le » plaiſir de jouir d'une fortune indépendante, dans le *Synopſis* qu'il a publié » depuis que cet écrit a été rédigé, fait de cet animal (au pied blanc, *page* » *207)*, une eſpèce d'antilope; mais il croit actuellement qu'il appartient à un autre genre, & le claſſera en conſéquence dans la prochaine édition. »

été apportés en Angleterre depuis quelques années : les premiers furent envoyés de Bombay en préſent à Mylord Clive; ils arrivèrent au mois d'août 1767, il y en avoit un mâle & l'autre femelle, & ils continuèrent de produire dans ce pays-ci chaque année. Quelque temps après on en amena deux autres qui furent préſentés à la Reine par M. Sukivan, & cette Princeſſe étant toujours diſpoſée à encourager toute eſpèce de recherches curieuſes & utiles dans l'Hiſtoire Naturelle, me fit donner la permiſſion de les garder pendant quelque temps, ce qui me mit à portée, non-ſeulement de pouvoir les décrire, & d'en avoir une peinture bien exacte, mais encore de diſſéquer avec le ſecours de mon frère, l'animal mort, & d'en conſerver la peau & le ſquelette. Mylord Clive a eu la bonté de me donner tous les éclairciſſemens qu'il a pu me fournir pour en faire l'hiſtoire, ainſi que le Général Carnat & quelques autres perſonnes.

Ces animaux ſont regardés comme des raretés dans tous les établiſſemens que nous avons dans l'Inde; ils y ſont amenés de l'intérieur du pays en préſens aux Nababs & autres perſonnes conſidérables. Le Lord Clive, le Général Carnat, M. Walsh, M. Watts & beaucoup d'autres perſonnes qui ont vu une grande partie de l'Inde, m'ont tous dit qu'ils ne l'avoient jamais vu ſauvage. Bernier, autant que je l'ai pu découvrir, eſt le ſeul auteur qui en faſſe mention *(e)*. Dans le quatrième volume de

---

(e) « Depuis que j'ai lû cet écrit, j'ai reçu du Docteur Maty, la note ſuivante; je trouve dans le quatrième volume de la deſcription des Indes « orientales, par Valentin, publiée en Hollandois en 1727, à l'article *Batavia,* « *page 231,* cette courte indication : Parmi les animaux extraordinaires qu'on « garde au château, il y en a de la grandeur & de la couleur d'un bœuf « Danois, mais moins lourd, dont la tête eſt pointue vers la bouche qui eſt « d'une couleur cendrée, & qui n'eſt pas moins grand que l'élan dont il « porte le nom; c'étoit un préſent du Mogol. »

ſes Mémoires, il fait le récit d'un voyage qu'il entreprit en 1664, depuis Delhi juſqu'à la province de Cachemire, avec l'empereur Mogol Aurengzeb, qui alla dans ce Paradis terreſtre, comme le regardent les Indiens, pour éviter les chaleurs de l'été. En parlant de la chaſſe qui faiſoit l'amuſement de l'Empereur dans ce voyage, il décrit, parmi pluſieurs autres animaux, le nyl-ghau, mais ſans rien dire de plus de cet animal, ſinon que quelquefois l'Empereur en tuoit un ſi grand nombre, qu'il en diſtribuoit des quartiers tout entiers à tous ſes *Omrahs ;* ce qui montre qu'ils étoient en grand nombre, ſauvages dans cette contrée, & qu'on en regardoit la chair ou la viande comme fort bonne ou délicieuſe.

Ceci paroît s'accorder avec la rareté de ces animaux au Bengale, à Madras & à Bombay. Cachemire eſt une des provinces les plus ſeptentrionales de l'empire du Mogol, & ce fut en allant de Delhi vers cette province que Bernier vit l'Empereur les chaſſer.

Son nom. Le mot nyl-ghau (car telles ſont les lettres compoſantes de ce nom, qui correſpondent au Perſan) quoique prononcé comme s'il étoit écrit *neel-gau* (en françois *nil-ga),* ſignifie une vache bleue ou plutôt un taureau bleu, *gau* étant maſculin. Le mâle de ces animaux a en effet de juſtes titres à ce nom, non-ſeulement par rapport à ſa reſſemblance avec le taureau, mais encore par la teinte bleuâtre qui ſe fait remarquer ſenſiblement dans la couleur de ſon corps; mais il n'en eſt nullement de même de la femelle qui a beaucoup de reſſemblance, & quant à la couleur & quant à la forme avec notre cerf. Les nyl-ghaus qui ſont venus en Angleterre, ont été preſque tous apportés de Surate ou de Bombay, & ils paroiſſent moins rares dans cette partie de l'Inde que dans le Bengale, ce qui donne lieu de conjecturer qu'ils pourroient être indigènes dans la province de Guzaratte, l'une des provinces les

De Seve del

LE NILGAUT MÂLE.

Jnne Mansard Sc

De Seve del. Magd. Th. Rousselet Sculp.

LE NILGAUT FEMELLE.

plus occidentales de l'empire du Mogol, étant ſituée au nord de Surate & s'étendant juſqu'à l'océan Indien.

Un Officier qui a demeuré long-temps dans l'Inde *(f)*, a écrit pour obtenir toutes les connoiſſances & tous les éclairciſſemens qu'on pourroit ſe procurer ſur cet animal. Nous eſpérons recevoir en conſéquence dans le cours de l'année prochaine, quelques détails ſatisfaiſans à ce ſujet, quoique les habitans de ces contrées, ſelon ce qu'en dit cet Officier, aient peu d'inclination pour l'Hiſtoire Naturelle, & même en général pour toute eſpèce de connoiſſance.

En comparant la gravure de cet animal, donnée dans les Tranſactions philoſophiques, avec le deſſin que nous en avons fait d'après Nature, dans le parc de la Muette près Paris, nous avons reconnu que dans la gravure angloiſe les oreilles ſont plus courtes, les cornes un peu plus émouſſées, le poil ſous la partie du cou plus court, plus roide & ne faiſant pas un flocon. Dans cette même gravure, on ne voit pas la touffe de poil qui eſt ſur les éperons des pieds de derrière du mâle; enfin la crinière ſur le garot paroît auſſi plus courte que dans nos deſſins, mais toutes ces petites différences n'empêchent pas que ce ne ſoit le même animal.

M. Forſter m'écrit au ſujet du nil-ghau, que quoique M. Hunter qui en a donné la deſcription, ait dit qu'il eſt d'un nouveau genre, il paroît cependant qu'il appartient à la claſſe des antilopes, & que ſes mœurs & ſa forme comparés avec quelques-unes des grandes eſpèces d'antilopes, ſemblent

---

(f) « Le Général Carnat, à qui je dois pareillement l'article précédent ſur le nom de cet animal. »

prouver qu'on ne devroit pas l'en féparer; il ajoute que l'animal décrit par le docteur Parfons, eft certainement le même que le nyl-ghau; mais il croit que M. Parfons n'a pas bien remarqué les pieds, car ils font ordinairement marqués de blanc dans tous ceux que l'on a vus depuis, & il dit, comme M. Hunter, que ces animaux avoient produit en Angleterre, & que même on l'a affuré qu'il y avoit exemple d'une femelle qui avoit fait deux petits à la fois.

DU CANNA.

JE n'ai d'abord connu cet animal que par fes cornes, & j'étois affez incertain, non-feulement fur fon efpèce & fur fon climat, mais même fur le nom *coudous* qui fervoit d'étiquette à ces cornes; mais ajourd'hui mes doutes font diffipés, & c'eft à M. Gordon & à M. Allamand que je dois la connoiffance de cet animal, l'un des plus grands de l'Afrique méridionale. Il fe nomme *canna* dans les terres des Hottentots, & voici les obfervations que ces favans Naturaliftes en ont publiées cette année 1781, dans un fupplément à l'édition de Hollande de mes Ouvrages.

M. de Buffon a été embarraffé à déterminer l'animal auquel avoit appartenu une corne qu'il a trouvée au cabinet du Roi, fans étiquette, & dont il a donné la figure dans la *planche XLVI bis* du XII.^e volume de l'Hiftoire Naturelle. Deux femblables cornes qu'il a vues dans le cabinet de M. Dupleix, & qui étoient étiquetées, l'ont tiré en partie de fon embarras; l'étiquette portoit ceci : cornes d'un animal à peu-près comme un

cheval, de couleur grifâtre, avec une crinière comme un cheval au-devant de la tête; on l'appelle ici à Pondichéri *coësdoës*, qui doit fe prononcer *coudous*.

Cette defcription toute courte qu'elle eft, eft cependant fort jufte; mais elle ne fuffifoit pas à M. de Buffon pour lui faire connoître l'animal qui y eft défigné. Il a dû avoir recours aux conjectures, & il a foupçonné, avec beaucoup de vraifemblance, que le coudous pouvoit bien être une forte de buffle ou plutôt le *nyl-ghau*; effectivement ce dernier animal eft celui dont les cornes ont le plus de rapport à celles dont il s'agit; & ce qui eft dit dans l'étiquette lui convient affez, comme on peut le remarquer par la defcription que j'en ai donnée. Cependant cette corne eft celle d'un autre animal, auquel M. de Buffon n'a pas pu penfer, parce qu'il n'a pas été encore décrit, ou que du moins il l'a été fi imparfaitement, qu'il étoit impoffible de s'en former une jufte idée. Il étoit réfervé à M. Gordon de nous le faire bien connoître; c'eft à lui que je fuis redevable de la figure qu'on en voit ici *(a)*, & des particularités qu'on va lire.

Kolbe eft le feul qui en ait parlé fous le nom d'élan qui ne lui convient point, puifqu'il en diffère effentiellement par fes cornes qui n'ont rien d'analogue à celles du véritable élan. Les Hottentots lui donnent le nom de *canna*, que je lui ai confervé: les Caffres le nomment *inpoof*, c'eft un des plus grands animaux à pieds-fourchus qu'on voie dans l'Afrique méridionale. La longueur de celui qui eft repréfenté ici, depuis le bout du mufeau jufqu'à l'origine de la queue, étoit de huit pieds deux pouces; fa hauteur étoit de cinq pieds, mefurée depuis la partie du dos qui eft au-deffus des épaules, & qui forme là une éminence affez remarquable; fa circonférence, derrière les jambes de

(a) Voyez *planche XLI.*

devant, étoit de six pieds sept pouces, & devant les jambes postérieures de cinq pieds neuf pouces ; mais il faut observer qu'il étoit assez maigre, s'il avoit eu son embonpoint ordinaire, il auroit pesé environ sept à huit cents livres ; la couleur de son corps étoit d'un fauve tirant sur le roux, & il étoit blanchâtre sous le ventre ; sa tête & son cou étoient d'un gris-cendré, & quelques-uns de ces animaux ont tout le corps de cette couleur ; tous ont au-devant de la tête des poils qui y forment une espèce de crinière.

Jusqu'ici cette description s'accorde fort avec celle du coudous, & les cornes du canna sont précisément semblables à celles que M. de Buffon a décrites ; ainsi on ne peut pas douter que le coudous de Pondichéry ne soit notre canna ; mais je suis surpris, avec M. de Buffon, qu'on lui ait donné le nom de coudous, qui n'a jamais été employé par aucun voyageur dans les Indes ; je soupçonne qu'il a été emprunté des Hollandois qui l'écrivent effectivement *coedoe* ou *coësdoës*, & qui le prononcent coudous. Ils le donnent à l'animal que M. de Buffon a nommé *condoma*, & qui par sa grandeur approche un peu du canna. Ces cornes qui se trouvent dans le cabinet de M. Dupleix, n'auroient-elles point été apportées du cap de Bonne-espérance à Pondichéry ! celui qui en a écrit l'étiquette, en suivant l'orthographe hollandoise ne se seroit mépris que sur le nom. Ce qui autorise ce soupçon, c'est le silence des voyageurs sur un animal aussi remarquable par sa grandeur que le canna. S'il habitoit un pays autant fréquenté par les Européens que le sont les Indes, il est très-vraisemblable que quelques-uns en auroient parlé.

Je suis ici, comme dans tout le reste, parfaitement de l'avis de M. Allamand, & je reconnois que le nom hollandois de *coëscoës* ou *coudous* doit rester à l'animal que j'ai nommé *condoma*, & que ce nom coudous avoit

été

été écrit mal-à-propos ſur l'étiquette des cornes que nous reconnoiſſons être celles du canna dont il eſt ici queſtion.

Ses cornes, dit M. Allamand, étoient telles que M. de Buffon les a décrites; elles avoient une groſſe arête qui formoit deux tours de ſpirale vers leur baſe; elles étoient liſſes dans le reſte de leur longueur, droites & noires; leurs baſes étoient éloignées l'une de l'autre de deux pouces, & il y avoit l'intervalle d'un pied entre leurs pointes; leur longueur étoit d'un pied & demi, mais elle varie dans les différens individus; celles des femelles ſont, pour l'ordinaire, plus menues, plus droites & plus longues; elles ſont creuſes & ſoutenues par un os qui leur ſert de noyau, mais elles ne tombent jamais. A cette occaſion M. Gordon m'écrit qu'on ne connoît dans l'Amérique méridionale aucun animal qui perde ſes cornes, par conſéquent il n'y a ni élans, ni cerfs, ni chevreuils, Kolbe ſeul les y a vus.

Le canna a un fanon très-remarquable qui lui pend au-devant de la poitrine, & qui eſt de la même couleur que la tête & le cou; celui des femelles eſt moins grand, auſſi ſont-elles un peu plus petites que les mâles; elles ont moins de poils ſur le front, & c'eſt preſque en cela ſeulement que leurs figures diffèrent.

J'ai déjà dit que Kolbe donne au canna le nom d'élan, & c'eſt effectivement celui ſous lequel il eſt connu au Cap, quoique très-improprement; cependant il a comme notre élan du Nord, une loupe ſous la gorge, de la hauteur d'un pouce, comme on peut le voir dans la figure. Si l'on en croit M. Linnæus, c'eſt-là un caractère diſtinctif de l'élan, qu'il définit: *alces, cervus cornibus a caulibus palmatis, carunculâ gutturali.* Mais M. de Buffon remarque, avec raiſon, que les élans femelles n'ont pas cette loupe, & qu'elle n'eſt par conſéquent point un caractère eſſentiel à l'eſpèce; j'ignore ſi elle ſe trouve dans la femelle du canna.

Sa queue qui eſt longue de deux pieds trois pouces, eſt terminée par une touffe de longs poils ou crins noirs; ſes ſabots ſont auſſi noirs, & le peuple (ſur la foi du nom) leur attribue la même vertu qu'à ceux de nos élans, c'eſt d'être un ſouverain remède contre les convulſions.

Il a quatre mamelles & une véſicule de fiel: quoique ſa tête, qui a un pied ſept pouces de longueur, reſſemble aſſez à celle du cerf, elle n'a cependant point de larmiers.

Les cannas ſont preſque tous détruits dans le voiſinage du Cap, mais il ne faut pas s'en éloigner beaucoup pour en rencontrer; on en trouve dans les montagnes des Hottentots Hollandois. Ces animaux marchent en troupes de cinquante ou ſoixante, quelquefois même on en voit deux ou trois cents enſemble près des fontaines; il eſt rare de voir deux mâles dans une troupe de femelles, parce qu'alors ils ſe battent, & le plus foible ſe retire; ainſi les deux ſexes ſont ſouvent à part. Le plus grand marche ordinairement le premier; c'eſt un très-beau ſpectacle que de les voir trotter & galoper en troupes; ſi l'on tire un coup de fuſil chargé à balle parmi eux, tous peſans qu'ils ſont, ils ſautent fort haut & fort loin, & grimpent ſur des lieux eſcarpés, où il ſemble qu'il eſt impoſſible de parvenir; quand on les chaſſe, ils courent tous contre le vent, & avec un bon cheval il eſt aiſé de les couper dans leur marche; ils ſont fort doux, ainſi on peut pénétrer au milieu d'une troupe & choiſir celui ſur lequel on veut tirer ſans courir le moindre danger. Leur chair eſt une excellente venaiſon, on caſſe leurs os pour en tirer la moelle qu'on fait rôtir ſous la cendre; elle a un bon goût & on peut la manger même ſans pain; leur peau eſt très-ferme, on s'en ſert pour faire des ceintures & des courroies; les poils qui ſont ſur la tête des mâles, ont une forte odeur d'urine, qu'ils contractent, dit-on, en léchant les femelles: celles-ci ne font jamais qu'un petit à la fois.

Comme ces animaux ne ſont pas méchans, M. Gordon croit qu'on pourroit aiſément les rendre domeſtiques, les faire tirer au chariot & les employer comme des bêtes de ſomme, ce qui feroit une acquiſition très-importante pour la colonie du Cap.

M. Pallas a vu dans le cabinet de M.gr le Prince d'Orange, le ſquelette d'un canna, & il l'a reconnu pour être l'élan de Kolbe. Il l'a rangé dans la claſſe des antilopes, ſous la dénomination d'*antilope oryx :* je n'examinerai pas les raiſons qu'il a eues pour lui donner cette dernière épithète; je me contenterai de remarquer qu'il me paroît douteux que le canna ſe trouve dans les parties ſeptentrionales de l'Afrique; au moins aucun voyageur ne le dit. S'il eſt particulier aux contrées méridionales de cette partie du monde, il n'eſt pas apparent que ce ſoit l'*oryx* des Anciens; d'ailleurs, ſuivant le témoignage de Pline, l'oryx étoit une chèvre ſauvage, & il eſt peu vraiſemblable que Pline qui ne s'étoit pas formé un ſyſtème de nomenclature, comme nous autres Modernes, ait donné le nom de chèvre à un auſſi gros animal que le canna.

Avant d'avoir reçu ces remarques très-judicieuſes de M. Allamand, j'avois fait à peu-près les mêmes réflexions, & voici ce que j'en avois écrit & même livré à l'impreſſion.

M. Pallas appelle cet animal *oryx*, & le met au nombre de ſes antilopes : mais ce nom me paroît mal appliqué; je l'aurois néanmoins adopté ſi j'euſſe pu penſer que cet animal du cap de Bonne-eſpérance fût l'oryx des Anciens; mais cela n'eſt ni vrai ni même vraiſemblable. M. Pallas croit que l'élan d'Afrique indiqué par Kolbe, eſt le même animal que celui-ci, & je ne ſuis pas fort éloigné de ce ſentiment, quoique j'aie rapporté l'élan d'Afrique

de Kolbe au bubale; mais ſoit qu'il appartienne en effet au bubale ou au canna, il eſt certain que le nom d'élan lui a été mal appliqué, puiſque l'élan a des bois ſolides qui tombent tous les ans comme ceux du cerf, au lieu que l'animal dont il eſt ici queſtion, porte des cornes creuſes & permanentes, comme celles des bœufs & des chèvres.

Et ce qui me fait dire que le nom d'oryx a été mal appliqué à cet animal par M. Pallas, & qu'il n'eſt pas l'oryx des Anciens, c'eſt qu'ils ne connoiſſoient qu'une aſſez petite partie de l'Aſie & la ſeule portion de l'Afrique qui s'étend le long de la Méditerranée. Or, cet animal auquel M. Pallas donne le nom d'oryx, ne ſe trouve ni dans l'Aſie mineure, ni dans l'Arabie, ni dans l'Égypte, ni dans toutes les terres de la Barbarie & de la Mauritanie; ainſi l'on eſt fondé à préſumer qu'il ne pouvoit être ni connu, ni nommé par les Anciens.

M. Forſter m'écrit, qu'il a vu une femelle de cette eſpèce en 1772 à la ménagerie du cap de Bonne-eſpérance, laquelle avoit environ quatre pieds de hauteur, meſurée aux jambes de devant; elle portoit, dit-il, une ſorte de crinière le long du cou, qui s'étendoit juſqu'aux épaules, où l'on voyoit auſſi de très-longs poils; il y avoit une ligne noire ſur le dos, & les genoux étoient de cette même couleur noire, ainſi que le nez & le muſeau; le pelage du corps étoit fauve & à peu-près ſemblable à celui du cerf, mais le ventre & le dedans des jambes étoient blanchâtres.

On voyoit ſous la gorge de cette femelle une proéminence

Fme. Le villain Sc.

LE CANNA.

de la groſſeur d'une pomme, qui étoit formée par l'os du larynx, plus apparent & plus grand dans cette eſpèce d'animal que dans toute autre.

Ainſi la femelle canna a comme le mâle cette proéminence ſous la gorge, au lieu que dans l'eſpèce de notre élan du Nord, le mâle ſeul porte cet attribut.

Toutes les dents inciſives étoient, ſelon M. Forſter, d'une largeur conſidérable, mais celles du milieu étoient encore plus larges que les autres; les yeux étoient vifs & pleins de feu; la longueur des cornes étoit d'environ un pied & demi; & pour avoir une idée de leur poſition, il faut les repréſenter comme formant un grand V en regardant l'animal de face, & comme s'effaçant parfaitement l'une l'autre en le regardant dans le ſens tranſverſal; ces cornes étoient noires, liſſes dans leur plus grande longueur, avec quelques rides annulaires vers la baſe; on remarquoit une arête mouſſe qui ſuivoit les contours de la corne, laquelle étoit droite dans ſa direction, & un peu torſe dans ſa forme; les oreilles étoient larges; les ſabots des pieds fort petits à proportion du corps, leur forme étoit triangulaire & leur couleur noire.

Au reſte, cette femelle étoit très-apprivoiſée & mangeoit volontiers du pain, des feuilles de choux, & les prenoit même dans la main; elle étoit dans ſa quatrième année, & comme elle n'avoit point de mâle & qu'elle étoit en chaleur, elle ſautoit ſur des antilopes & même ſur une autruche qui étoient dans le même parc. On aſſure que ces animaux ſe trouvent ſur les hautes montagnes de l'intérieur du Cap; ils ſont des ſauts ſurprenans & franchiſſent des murs de huit & juſqu'à dix pieds de haut.

LE GUIB.

LE Guib eſt un animal qui n'a été indiqué par aucun Naturaliſte, ni même par aucun voyageur; cependant il eſt aſſez commun au Sénégal, d'où M. Adanſon en a rapporté les dépouilles, & a bien voulu nous les donner pour le cabinet du Roi; il reſſemble aux gazelles, ſur-tout au nanguer, par la grandeur & la figure du corps, par la légèreté des jambes, par la forme de la tête & du muſeau, par les yeux, par les oreilles & par la longueur de la queue & le défaut de barbe; mais toutes les gazelles, & ſur-tout les nanguers, ont le ventre d'un beau blanc, au lieu que le guid a la poitrine & le ventre d'un brun-marron aſſez foncé; il diffère encore des gazelles par ſes cornes qui ſont liſſes, ſans anneaux tranſverſaux, qui portent deux arêtes longitudinales, l'une en deſſus & l'autre en deſſous, leſquelles forment un tour de ſpirale depuis la baſe juſqu'à la pointe; elles ſont auſſi un peu comprimées, & par ces parties le guib approche plus de la chèvre que de la gazelle; néanmoins il n'eſt ni l'un ni l'autre, il eſt d'une eſpèce particulière qui nous paroît intermédiaire entre les deux; cet animal eſt remarquable par des bandes blanches ſur un fond de poil brun-marron, ces bandes ſont diſpoſées ſur le corps en long & en travers comme ſi c'étoit un harnois *(a)*. Il vit en ſociété & ſe trouve par

(a) Voyez ci-après la figure *(planche XLII)*.

De Seve del. L. Le Grand Sculp.

LE GUIB.

grandes troupes dans les plaines & les bois du pays de Podor ; comme M. Adanſon eſt le premier qui ait obſervé le guib, nous publions ici bien volontiers la deſcription qu'il en a faite, & qu'il nous a communiquée *(b)*.

(b) *Guib* chez les Nègres Oualofes ou Jaloſes. *Gazella cornibus rectis ſpiralibus ; caput, roſtrum, naſus, oculi utì* Nanguer. *Cornua recta ſpiralia, ſpirâ primâ nigra, nitida, ſubcompreſſa, angulis duobus latero-lobus, anticè convexa, ponè plana, apicè conico teretia. . . . Aures utì* Nanguer *intus ſubundæ quinque pollices longæ. . . . Cauda decem pollices longa, pilis longis hirta. Dentes duo & triginta. Pedes utì* Nanguer. *Corpus totam ferè fulvum. Albæ faſciæ ſex utrinque in dorſo tranſverſæ, & faſciæ albæ duæ longitudinales ventri laterales. Maculæ albæ utrinque octo ad decem ſupra femora, orbiculatæ. Collum ſubtus album & genæ albæ ; latera pedum interiora alba, macula alba paulò infra oculos. Frons media nigra, linea ſupra dorſum longitudinalis nigra, venter ſubtus niger, pars antica pedem anteriorum, ungulæ & cornua nigra ; longitudo ab apice roſtri ad anum quatuor pedes cum dimidio ; altitudo a pedibus poſticis ad dorſum duos pedes octo polices ; pili omnes breviſſimi, lucidi, vix unum policem longi corpori adpreſſi. Pulchrum animal a* D. Andriot *miſſum.* Notice manuſcrite, communiquée par M. Adanſon, de l'Académie des Sciences.

LA GRIMME.

CET animal n'eſt connu des Naturaliſtes que ſous le nom de *chèvre de grimm (a)*, & comme nous ignorons celui qu'il porte dans ſon pays natal, nous ne pouvons mieux faire que d'adopter cette dénomination précaire. On trouve une figure de cet animal dans les Éphémérides d'Allemagne *(b)*, qui a été copiée dans la collection Académique *(c)*; le docteur Herman Grimm, eſt le ſeul avant nous qui en ait parlé, & ce qu'il en dit a été copié par Ray, & enſuite par tous ceux qui ont écrit ſur la nomenclature des animaux : quoique ſa deſcription ſoit incomplette *(d)*, elle déſigne deux caractères ſi marqués, que

(a) *Capra ſylveſtris Africana Grimmii.* Ray, *Syn. anim.* pag. 80.

Tragulus in medio capite faſciculum piloſum erectum gerens. . . Tragulus Africanus. Le chevrotain d'Afrique. Briſſon, *Reg. anim.* pag. 97.

Grimmia capra capite faſciculo tophoſo, cavitate infra oculos. Linn. *Syſt. nat.* edit. X, pag. 70.

(b) Ephem. *Nat. Cur.* an. 14, obſ. 57.

(c) Collect. Académ. *tome III, planche XXVI.*

(d) Sur une eſpèce de chèvre ſauvage d'Afrique, par le docteur Herman-Nicolas Grimm. J'ai vu en Afrique dans un château près du cap de Bonne-eſpérance, une eſpèce de chèvre ſauvage fort ſingulière; ſa couleur eſt cendrée, un peu obſcure; elle a ſur le ſommet de la tête une touffe de poils droits & élevés, & entre chaque narine & l'œil une cavité dans laquelle il ſe fait un amas d'une humeur jaunâtre, graſſe & viſqueuſe, qui ſe durcit & devient noire avec le temps,

que nous ne croyons pas nous méprendre en présentant ici pour la chèvre de grimm la tête d'un animal du Sénégal, qui nous a été donnée par M. Adanson; le premier de ces caractères, est une énorme cavité au-dessous de chaque œil, laquelle forme de chaque côté du nez un enfoncement si grand dans la mâchoire supérieure, qu'il ne laisse qu'une lame d'os très-mince contre la cloison du nez; le second caractère, est un bouquet de poils bien fourni & dirigé en haut sur le sommet de la tête : ils suffisent pour distinguer la grimme de toutes les autres chèvres ou gazelles; elle ressemble cependant aux unes & aux autres, non-seulement par la forme du corps, mais même par les cornes, qui sont annelées vers la base & striées longitudinalement comme celles des autres gazelles, & en même temps dirigées horizontalement en arrière, & très-courtes comme celles de la petite chèvre d'Afrique, dont nous avons parlé.

---

temps, & dont l'odeur participe de celle du *castoreum* & du *musc;* lorsqu'on a enlevé cette matière, il s'en reproduit de nouvelle qui se durcit de même à l'air; & je me suis bien assuré que ces cavités n'avoient aucune communication avec les yeux, & que l'humeur épaissie qu'elles contenoient étoit différente de celle qui s'amasse dans le grand angle de l'œil des cerfs & de quelques autres animaux; cette matière a sans doute ses vertus & ses propriétés, qui doivent être fort différentes des larmes du cerf. *Éphémér. des curieux de la Nature, decad. II, ann. 4,* 1686, *Obs. 57, Collection Académique;* Dijon, 1755, *tome III, page 696*, fig. pl. XXVI. *Nota.* Le toupet élevé ou plutôt la longue gerbe de poils que l'on voit dans cette figure au-dessus de la tête de cet animal paroît exagérée par le dessinateur.

Au reſte, cet animal étant plus petit que les chèvres, les gazelles, &c. & ne portant que des cornes très-courtes, nous paroît faire la nuance entre les chèvres & les chevrotains.

Il y a apparence que dans l'eſpèce de la grimme, le mâle ſeul porte des cornes; car l'individu dont le docteur Grimm a donné la deſcription & la figure, n'avoit point de cornes; & la tête que nous a donnée M. Adanſon, porte au contraire deux cornes, à la vérité très-courtes & cachées dans le poil, mais cependant aſſez apparentes pour ne pouvoir échapper au deſſinateur, & encore moins à l'obſervateur; d'ailleurs, on verra dans l'hiſtoire des chevrotains, que dans celui de Guinée le mâle ſeul a des cornes, & c'eſt ce qui nous fait préſumer qu'il en eſt de même dans l'eſpèce de la grimme, qui à tous égards approche plus du chevrotain que d'aucun autre animal.

DE LA GRIMME.

AUX faits hiſtoriques que nous avons pu recueillir ſur cet animal, nous n'avons joint que la figure de deux têtes, l'une décharnée, & l'autre couverte d'une partie de la peau. M.rs Voſmaër & Pallas ont donné depuis des deſcriptions de ce joli animal, avec une bonne figure que nous avons fait copier, & que nous donnons ici *(planche XLIII)*. Nous remarquerons que les têtes de

la grimme qui ſont au cabinet du Roi, ont les cornes un peu courbes en avant à leurs extrémités, au lieu que les cornes de la grimme de M.rs Voſmaër & Pallas, ſont au contraire un peu courbes en arrière dans leur longueur. Les oreilles de la grimme qui eſt au cabinet du Roi, ſont rondes à leurs extrémités, au lieu que dans la figure donnée par M.rs Pallas & Voſmaër, ces mêmes oreilles finiſſent en pointe. Seroit-ce variété de nature ou incorrection de deſſin! La grimme de M.rs Voſmaër & Pallas, a le bout du nez noir, & une bande noire qui s'étend depuis le nez le long du chanfrein, & finit au bouquet ou à l'épi de poils qui eſt placé ſur le haut du front. La tête qui eſt au cabinet du Roi, n'a point cette bande noire ſur le chanfrein; ces légères différences n'empêchent pas que ce ne ſoit le même animal, & nous allons donner ici un extrait de la deſcription qu'en fait M. Voſmaër.

Il appelle cet animal *petit bouc damoiſeau de Guinée;* apparemment à cauſe de ſa gentilleſſe & de l'élégance de ſa figure, mais le nom ne fait rien à la choſe, & nous lui conſerverons celui de chèvre de grimme, parce qu'il eſt connu ſous ce nom de tous les Naturaliſtes.

L'animal étoit mâle, dit M. Voſmaër, il eſt des plus jolis & des plus mignons qu'on puiſſe voir; il fut envoyé de Guinée en Hollande avec treize autres de même eſpèce & des deux ſexes, dont douze moururent pendant le voyage, & de ce nombre furent toutes les femelles, en ſorte qu'il ne reſta que deux mâles vivans, que l'on mit dans la ménagerie de M. le

Prince d'Orange, où l'un des deux mourut bientôt, pendant l'hiver 1764. Suivant nos informations, les femelles de cette eſpèce ne portent point de cornes. Ces animaux ſont d'un naturel fort timide; le bruit, & ſur-tout le tonnerre les effraie beaucoup. Lorſqu'ils ſont ſurpris, ils marquent leur épouvante en ſoufflant du nez ſubitement & avec force.

Celui qui eſt encore vivant dans la ménagerie de M. le Prince d'Orange (en 1766), étoit d'abord ſauvage, mais il eſt devenu, avec le temps, aſſez privé; il écoute quand on l'appelle par ſon nom *tetje*, & en l'approchant doucement avec un morceau de pain, il ſe laiſſe volontiers gratter la tête & le cou. Il aime la propreté, au point de ne jamais ſouffrir aucune petite ordure ſur tout ſon corps, ſe grattant ſouvent à cet effet de l'un de ſes pieds de derrière, & c'eſt ce qui lui a fait donner ici le nom de *tetje*, dérivé de *tettig*, c'eſt-à-dire, *net* ou *propre*; cependant ſi on le frotte un peu long-temps ſur le corps, il s'attache aux doigts une pouſſière blanche, comme celle des chevaux qu'on étrille.

Cet animal eſt d'une extrême agilité, & lorſqu'il eſt en repos, il tient ſouvent un de ſes pieds de devant élevé & recourbé, ce qui lui donne un air très-agréable. On le nourrit avec du pain de ſeigle & des carottes, il mange volontiers auſſi des pommes de terre; il eſt ruminant, & il rend ſes excrémens en petites pelotes, dont le volume eſt fort conſidérable, relativement à ſa taille....

Le docteur Herman Grimm a dit, que l'humeur jaunâtre, graſſe & viſqueuſe qui ſuinte ſur les cavités ou enfoncemens que porte cet animal au-deſſous des yeux, a une odeur qui participe du caſtoreum & du muſc. M. Voſmaër obſerve que dans le ſujet vivant

qu'il décrit, il n'a pu découvrir la moindre odeur dans cette matière visqueuse, & il remarque, avec raison, que la figure donnée par Grimm, est défectueuse à tous égards, représentant sur le devant de la tête une touffe de poils qui n'y est pas, & son sujet, qui étoit femelle, n'ayant point de cornes; au lieu que le nôtre, dit M. Vosmaër, qui est mâle, en a d'assez grandes à proportion de sa taille; & au lieu de cette haute & droite touffe de poils, il a seulement entre les cornes un petit bouquet de poils qui s'élève un peu en pointe. Il est à très-peu-près de la grandeur d'un chevreau de deux mois (quoiqu'âgé probablement de trois ou quatre ans; je crois devoir faire cette observation, parce qu'il avoit été envoyé avant l'hiver 1764, & que M. Vosmaër a publié sa description en 1767). Il a les jambes fines & très-bien assorties à son corps; la tête belle & ressemblant assez à celle d'un chevreuil; l'œil vif & plein de feu; le nez noir & sans poils, mais toujours humide; les narines en forme de croissant alongé; les bords du museau noirs; la lèvre supérieure sans être fendue, paroît divisée en deux lobes; le menton a peu de poils, mais plus haut il y a de chaque côté une espèce de petite moustache, & sous le gosier un poireau garni de poils, (ce qui rapproche encore cet animal du genre des chèvres, dont la plupart ont de même sous le cou des espèces de poireaux garnis de poils).

La langue est plutôt ronde qu'oblongue ou pointue.... Les cornes sont noires, finement sillonnées du haut en bas, & longues d'environ trois pouces, droites sans la moindre courbure, & se terminant par le haut en une pointe assez

aiguë. À leur baſe elles ont à peu-près l'épaiſſeur de trois quarts de pouce; elles ſont ornées de trois anneaux qui s'élèvent un peu en arrière vers le corps.

Les poils du front ſont un peu plus droits que les autres, rudes, gris & hériſſés à l'origine des cornes, entre leſquels le poil de la tête ſe redreſſe encore davantage, & y forme une eſpèce de toupet pointu & noir, dont deſcend au milieu du front une raie de même couleur qui vient ſe perdre dans le nez.

Les oreilles ſont grandes, & ont en dehors trois cavités ou foſſettes qui ſe dirigent du haut en bas. Au ſommet, du côté intérieur, elles ſont garnies d'un poil ras & blanchâtre; du reſte, nues & noirâtres. Les yeux ſont aſſez grands & d'un brun-foncé. Le poil des paupières eſt noir, ſerré & long aux paupières ſupérieures. Au-deſſus des yeux ſe voient encore quelques poils longuets, mais clair-ſemés ou plus diſperſés.

Des deux côtés, entre les yeux & le nez, ſe montre cette propriété remarquable & ſingulière, qui fait d'abord reconnoître cet animal, & dont nous avons déjà parlé. Cette partie eſt moins élevée, nue & noire. Dans ſon milieu paroît une cavité ou foſſette, qui eſt comme calleuſe & toujours humide; il en découle, mais en petite quantité, une humeur viſqueuſe, gluante & gommeuſe, qui, avec le temps, ſe durcit & devient noire. L'animal ſemble ſe débarraſſer de temps à autre de cette matière excrémentielle; car on la trouve durcie & noire aux bâtons de ſa loge, comme ſi elle y avoit été eſſuyée. Quant à l'odeur, dont parle *Grimm* & ſes copiſtes, je n'ai pu la découvrir.

Le cou qui eſt médiocrement long, eſt couvert au bas, d'un poil aſſez roide & gris-jaunâtre, tel que celui de la tête, mais blanc au goſier & à la partie ſupérieure du cou, en deſſous.

Le poil du corps eſt noir & roide, quoique doux au toucher.

Celui des parties antérieures eſt d'un beau gris-clair; plus en arrière d'un brun très-clair; vers le ventre, gris, & plus bas tout-à-fait blanc.

Les jambes ſont très-minces, noirâtres au bas près des ſabots, les pieds de devant ſont, par-devant juſqu'auprès des genoux, ornés d'une raie noire. Ils n'ont point d'ergots ou d'éperons ongulés, mais à leur place on voit une légère excroiſſance. Ces pieds ſont fourchus, & pourvus de beaux ſabots noirs, pointus & liſſes.

La queue eſt fort courte, blanche, & en deſſus marquée d'une bande noire. A l'égard des parties naturelles, elles ſont fortes, & conſiſtent en un gros ſcrotum noir, pendant entre les jambes, accompagné d'un ample prépuce.

M. Allamand a donné la même figure de la grimme, dans ſes additions à mon ouvrage, mais il n'ajoute rien à ce qu'en ont dit M.rs Pallas & Voſmaër.

Je dois ajouter à ce que j'ai dit de cet animal quelques remarques de M.rs Forſter.

Le docteur Grimm eſt le premier, diſent-ils, qui ait décrit cet animal au cap de Bonne-eſpérance, mais comme il n'en a vu que la femelle, Linnæus a cru qu'elle appartenoit au chevrotain à muſc. M. de Buffon a été le premier qui ait rangé la grimme avec les gazelles, & après lui M. Pallas ayant examiné un mâle de cette eſpèce à la ménagerie du Prince d'Orange, en a donné une belle & très-exacte deſcription. M. Voſmaër, Directeur de cette ménagerie, ſe plaignit amèrement que M. Pallas eût donné le premier une connoiſſance exacte de cet animal au public, cependant il n'étoit pas capable de corriger la deſcription du ſavant Pallas, qui eſt un excellent Zoologue. Étant au cap de Bonne-eſpérance, je fis l'acquiſition d'une

corne qu'on me donnoit pour celle d'une *chèvre plongeante* (Duykerbok), & j'appris qu'on l'appeloit *chèvre plongeante*, parce qu'elle se tenoit toujours parmi les broſſailles, & que dès qu'elle apercevoit un homme elle s'élevoit par un ſaut pour découvrir ſa poſition & ſes mouvemens, après quoi elle replongeoit dans les broſſailles, s'enfuyoit, & de temps en temps reparoiſſoit pour reconnoître ſi elle étoit pourſuivie. M. Pallas avoit connoiſſance de cette chèvre plongeante, parce qu'il l'avoit trouvée dans Kolbe, mais il ne ſavoit pas que c'étoit le même animal que la grimme; il l'appelle en latin *capra nictitans*. Je fus encore informé que dans cette eſpèce la femelle n'a point de cornes, mais qu'elle porte, comme le mâle, un petit toupet de poils ſur le front; les cornes n'ont que quatre pouces de longueur, elles ſont droites, noires, ridées d'environ quatre ou cinq anneaux peu diſtincts; elles m'ont paru un peu comprimées, avec une ſtrie ſans rides ſur la face poſtérieure; le reſte juſqu'à la pointe en eſt liſſe; on m'a auſſi aſſuré que cette grimme n'excédoit jamais la grandeur d'un faon de daim.

LES

De Seve del. M. R. veuve Tardieu Sc.

LA GRIMM.

LES CHEVROTAINS (a).

L'on a donné en dernier lieu le nom de *Chevrotain (Tragulus)*, à de petits animaux des pays les plus chauds de l'Afrique & de l'Aſie, que les voyageurs ont preſque tous indiqués par la dénomination de *petit cerf* ou *petite biche;* en effet, les chevrotains reſſemblent en petit au cerf par la figure du muſeau, par la légèreté du corps, la courte queue & la forme des jambes; mais ils en diffèrent prodigieuſement par la taille, les plus grands chevrotains n'étant tout au plus que de la grandeur du lièvre; d'ailleurs, ils n'ont point de bois ſur la tête: les uns ſont abſolument ſans cornes, & ceux qui en portent les ont creuſes, annelées & aſſez ſemblables à celles des gazelles: leur petit pid-eſourchu reſſemble auſſi beaucoup plus à celui de la gazelle qu'à celui du cerf, & ils s'éloignent également des cerfs & des gazelles, en ce qu'ils n'ont point de larmiers ou d'enfoncemens au-deſſous des yeux; par-là ils ſe rapprochent des chèvres: mais dans le réel ils ne ſont ni cerfs, ni gazelles, ni chèvres, & font une ou pluſieurs eſpèces à part; Seba donne la deſcription & les figures de cinq

(a) Le chevrotain. *Tragulus*, en Latin moderne; *guevei*, au Sénégal; ſelon les notices manuſcrites, qui nous ont été communiquées par M. Adanſon, le plus petit chevrotain s'appelle *guevei-kaior,* parce qu'il vient de la province de *Kaior*, dans l'étendue de laquelle ſe trouve le Cap-verd & les terres adjacentes à ce Cap.

chevrotains *(b)*; le premier, sous la dénomination de *petite biche africaine de Guinée, rougeâtre, sans cornes;* le second, sous celle de *fan* ou *jeune cerf d'Afrique très-délié;* le troisième, sous le nom de *jeune cerf très-petit de Guinée;* le quatrième, sous la dénomination de *petite biche de Surinam, rougeâtre & marquetée de taches blanches;* & le

---

(b) Tabula quadragesima & tertia. Num. 1. *Cerva parvula, Africana, ex Guineâ, rubida, sine cornibus. Licet admodum pusilla hæc sit, tamen suâ in specie maxima est, quum congeneres ejus plerumque aliquantùm minores deprehendantur. Caput magni cervi æmulum, cornibus tamen caret. Cursu saltuque velocissimæ sunt, longis, gracilibusque pedibus, in binas ungulas, uti in magnis cervis, concinnè fissis, innixæ : neque verò calcaneum in parvam ungulam elongatur, uti in proceris, sed talus crassus & rotundus est. Pilus dorsi ex fusco rubet; ad ventrem & sub collo albicat. Cauda minùs longa, & longis dispersisque pilis vestita ex fusco, rubro, & albo variegatis. Suffraginis postica facies in hâc dilutissimè spadicea est. Fæmellam hîc representamus. Pabulum horumce animalculorum cymæ sunt graminum, aliarumque herbarum. Altissimos autem montes conscendunt difficillimè, nec nisi ope tendicularum, captandæ. Summas inter delicias ciborum, & pro ferinâ optimâ habentur; quo etiam nomine dignissimorum munerum administratoribus illis in locis dono dantur.*

Num. 2. *Hinnulus, seu Cervus juvencus, pergracilis, Africanus. Salientis hic in gestu constitutus, tenui gracilique est corpore, atque articulis, instar canis venatici, priori congener, & concolor. Auriculæ mediocriter prolixæ sunt. Cauda, sursum recurvata, quasi crispata est. Maxilla inferior insignes dentes a primo ortu gerit. Pedes, tanquam res pretiosa, aurum circumclusi, loco pistillorum, ad Nicotianam in fistulas adigendam, usurpantur. Sub* lit. A. *ejusmodi repræsentatur.*

Num. 3. *Cervus juvencus, perpusillus, Guineensis. Minima hæc species est inter omnes quas hactenus hisce in oris videre licuit : quanquam in nostro musæo pedes minoris adhuc asservemus, prout* lit. B. *demonstrat.*

cinquième, sous celle de *cerf d'Afrique à poil rouge*. De ces cinq chevrotains donnés par Seba, le premier, le second & le troisième sont évidemment le même animal; le cinquième, qui est plus grand que les trois premiers, & qui a le poil beaucoup plus long & d'un fauve plus foncé, ne nous paroît être qu'une variété

Dantur & aliæ species, quæ bina, nigricantia & acuminata cornicula gerunt; cujusmodi, sub lit. C. *exhibuimus. Quotannis novo annulo notantur cornicula, quorum e numero ætas animalculi supputatur: id quod in bobus quoque obtinere notissimum est. Summus Russorum Imperator, quando musæi mei perlustrandi gratiâ ad me invisere dignabatur, centum mihi aureos offerebat, si tam pusillum ipsi cervum procurare possem: sed votis excidi, quidquid impenderim operæ.*

Tabula quadragesima & quarta. Num. 2. *Cervula Surinamensis, subrubra, albis maculis notata. Caput, pectus, abdomen & pedes exceperis, quæ unicoloria sunt; reliquum, ex rufo luteum, maculis albis undique tygridis in modum, variegatur; auriculæ grandes, longæ; cauda brevis, obtusa. Cursûs rapiditate incredibili vel magnum cervum superat. Memorabile est, cervos Americanos adeò pusillos esse: quum dentur, leporem qui magnitudine haud excedunt; & omnium maxima species altero tanto circiter major sit, quàm quæ hâc tabulâ repræsentatur. Cornua verò numquam gerunt, & pro sapidissimâ ferinâ habentur.*

Tabula quadragesima & quinta. Num. 1. *Cervus Africanus, pilo rubro. Parvus quidem est, at istâ tamen in specie cervorum maximus, quem hîc repræsentamus, ex oris Guineæ oriundus. Egimus de his animaculis jam prægressis in tabellis. Interim ut, quantum licet, specierum exhiberetur varietas, hunc quoque æri curavimus incidi: siquidem & specie & pilo discrepet ab aliis. Pilus ei longior est, coloris ex fusco longè obscurioris, quàm in præcedentibus. Pedes etiam & crura ejus longiora sunt, & concinnè admodum subrefacta. Cæterum cum prioribus convenit.* Seba, vol. I, pag. 70 & 73.

de cette première eſpèce; le quatrième que l'auteur indique comme un animal de Surinam, n'eſt encore, à notre avis, qu'une ſeconde variété de cette eſpèce, qui ne ſe trouve qu'en Afrique & dans les parties méridionales de l'Aſie, & nous ſommes très-portés à croire que Seba a été mal informé lorſqu'il a dit que cet animal venoit de Surinam : tous les voyageurs font mention de ces petits cerfs ou chevrotains au Sénégal, en Guinée & aux grandes Indes ; aucun ne dit les avoir vus en Amérique, & ſi le chevrotain à peau tachée dont parle Seba, venoit en effet du Surinam, on doit préſumer qu'il y avoit été tranſporté de Guinée ou de quelqu'autre province méridionale de l'ancien continent: mais il paroît qu'il y a une ſeconde eſpèce de chevrotain réellement différente de tous ceux que nous venons d'indiquer, qui ne nous ſemblent être que de ſimples variétés de la première : ce ſecond chevrotain porte de petites cornes qui n'ont qu'un pouce de longueur & autant de circonférence ; ces petites cornes ſont creuſes, noirâtres, un peu courbées, fort pointues, & environnées à la baſe de trois ou quatre anneaux tranſverſaux ; nous avons au Cabinet du Roi les pieds de cet animal, avec une de ſes cornes, & ces parties ſuffiſent pour démontrer que c'eſt ou un chevrotain ou une gazelle, beaucoup plus petite que les autres gazelles ; Kolbe *(c)* en faiſant

---

(c) A Congo, à Viga, en Guinée, & dans d'autres endroits près du cap de Bonne-eſpérance, on trouve une eſpèce de chèvre à

mention de cette eſpèce de chevrotain a dit au haſard, que ſes cornes étoient ſemblables à celles du cerf, & qu'elles ont des branches à proportion de leur âge; c'eſt une erreur évidente, & que la ſeule inſpection de ces cornes ſuffit pour démontrer.

Ces animaux ſont d'une figure élégante, & très-bien proportionnés dans leur petite taille, ils ſont des ſauts & des bonds prodigieux, mais apparemment ils ne peuvent courir long-temps, car les Indiens les prennent à la courſe *(d)*; les Nègres les chaſſent de même & les tuent

---

laquelle je donne le nom de *chèvre de Congo;* jamais elles ne ſont plus grandes qu'un lièvre, mais elles ſont d'une beauté & d'une ſymétrie admirable; leurs cornes ſont ſemblables à celles du cerf, & ont auſſi des branches à proportion de leur âge, elles ont les jambes fort jolies, & ſi petites qu'on ſe ſert ſouvent de la partie inférieure pour preſſer le tabac dans la pipe dont la diviſion eſt fort ſerrée : on les monte en or ou en argent. *Deſcription du cap de Bonne-eſpérance, par Kolbe, tome III, page 39.*

(d) Les habitans d'une petite île près Java, apportèrent des biches qui ſont de la groſſeur d'un lièvre, & que ces Indiens attrapent à la courſe. *Voyage de le Gentil;* Paris, 1725, *tome III, page 73 . . .* idem, *page 93.* — En voici encore une ſorte; ce ſont de petits animaux parfaitement jolis, avec de fort petites cornes noires & des pattes fort menues qui, à proportion de leur corps, ſont paſſablement longues, mais ſi menues qu'il y en a qui ne paſſent point l'épaiſſeur du bout d'une pipe; je vous en envoie une garnie d'or, &c. . . . Ces petits animaux ſont extrêmement légers à la courſe & font des ſauts ſurprenans, du moins pour de ſi petites bêtes : j'en ai vus, de ceux que nous avions pris, qui ſautoient par-deſſus une muraille de dix à douze pieds de haut. Les Nègres les nomment *les rois des cerfs. Voyage de Guinée, par Boſman, page 252.*

à coups de bâton ou de petites zagaies; on les cherche beaucoup parce que la chair en est excellente à manger.

En comparant les témoignages des voyageurs, il paroît 1.° que le chevrotain duquel nous donnons la figure *(pl. XLIV)*, & qui n'a point de cornes, est le chevrotain des Indes orientales; 2.° que celui qui a des cornes est le chevrotain du Sénégal, appelé *guevei* par les naturels du pays; 3.° qu'il n'y a que le mâle du guevei qui porte des cornes *(e)*, & que la femelle, comme celle de la grimme, n'en porte point; 4.° que le chevrotain à peau marquetée de taches blanches, & que Seba dit se trouver à Surinam, se trouve au contraire aux grandes Indes, & notamment à Ceylan *(f)*

(e) Au royaume d'Acara, sur la côte d'or en Guinée, on trouve des biches si petites qu'elles n'excèdent pas huit à neuf pouces de hauteur; leurs jambes ne sont pas plus grandes & plus grosses qu'un cure-dent de plume. Les mâles ont deux cornes renversées sur le cou, de deux ou trois pouces de longueur; elles sont sans branches ou andouillers, contournées, noires & luisantes comme du jayet. Rien n'est plus mignon, plus privé & plus caressant que ces petits animaux; mais ils sont d'une si grande délicatesse qu'ils ne peuvent souffrir la mer, & quelque soin que les Européens aient pris pour en apporter en Europe, il leur a été impossible d'y réussir. *Voyage de Desmarchais, tome I, page 31.* — Voyez aussi l'*histoire générale des Voyages, par M. l'abbé Prevost, tome IV, page 75.*

(f) Il y a dans l'île de Ceylan un animal qui n'est pas plus gros qu'un lièvre & qu'on appelle *memina*, mais qui ressemble parfaitement à un daim: il est gris tacheté de blanc, & la chair en est excellente à manger. *Relation de Ceylan, par Robert Knox;* Lyon, 1693;

où il s'appelle *memina :* donc l'on doit conclure qu'il n'y a (du moins jufqu'à ce jour) que deux efpèces de chevrotains, le memina ou chevrotain des Indes fans cornes, & le guevei ou chevrotain de Guinée à cornes; que les cinq chevrotains de Seba ne font que des variétés du memina, & que le plus petit chevrotain qu'on appelle au Sénégal *guevei-kaior ;* n'eft qu'une variété du guevei; au refte, tous ces petits animaux ne peuvent vivre que dans les climats exceffivement chauds, ils font d'une fi grande délicateffe qu'on a beaucoup de peine à les tranfporter vivans en Europe, où ils ne peuvent fubfifter & périffent en peu de temps; ils font doux, familiers & de la plus jolie figure; ce font les plus petits, fans aucune comparaifon, des animaux à pied-fourchu : à ce titre de pied-fourchu, ils ne doivent produire qu'un petit nombre, & à caufe de leur petiteffe ils doivent au contraire produire en grand nombre à chaque portée. Nous demandons à ceux qui font à portée de les obferver de vouloir bien nous inftruire fur ce fait; nous croyons qu'ils ne font qu'un ou deux petits à la fois, comme les gazelles, les chevreuils, &c. mais peut-être produifent-ils plus fouvent, car ils font en très-grand nombre aux Indes, à Java, à Ceylan, au Sénégal, à Congo & dans tous les autres pays exceffivement chauds, & il ne s'en trouve point

---

tome I, page 90. — Voyez auffi l'*hiftoire générale des Voyages, par M. l'abbé Prevoft, tome VIII, page 545.*

en Amérique ni en aucune des contrées tempérées de l'ancien continent.

DU CHEVROTAIN

NOUS donnons ici *(planche XLV)*, la figure d'un chevrotain différent de celui de la *planche XLIV*. Nous avons dit que le chevrotain à peau marquetée de taches blanches, & que Seba dit ſe trouver à Surinam, ne ſe trouve point en Amérique, mais au contraire aux grandes Indes, où il s'appelle *memina*. Nous avons reçu la dépouille d'un chevrotain de Ceylan, ſous ce nom *memina*, qui a une parfaite reſſemblance avec la deſcription que j'en ai publiée ; & c'eſt celui duquel je donne ici la figure ; en la comparant à la première, on verra que ces deux petits animaux ſont également ſans cornes, & qu'ils ne ſont tous deux qu'une ſimple variété dans la même eſpèce.

DU CHEVROTAIN.

appelé à Java PETITE GAZELLE.

NOUS donnons ici *(planche XLVI)*, la figure d'un chevrotain venu de Java, ſous le nom de *petite gazelle*, & qui nous paroît être de la même eſpèce, à très-peu près, que celle du chevrotain *memina* de Ceylan ; les ſeules différences que nous puiſſions remarquer ſont, qu'il

De Seve del. Baron Sculp.

LE CHEVROTAIN.

De Seve del.
C. Guttenberg sc.

MÉMINA ou CHEVROTAIN DE CEYLAN.

De Seve delin. Blanchon Sculp. 1782

LE CHEVROTAIN DE JAVA.

qu'il n'a point, comme le memina, de bandes ou de livrée ſur le corps, le poil eſt ſeulement ondé ou jaſpé de noir, ſur un fond couleur de muſc-foncé, avec trois bandes blanches diſtinctement marquées ſur la poitrine; le bout du nez eſt noir, & la tête eſt moins arrondie & plus fine que celle du memina, & les ſabots des pieds ſont plus alongés. Ces différences aſſez légères, pourroient n'être qu'individuelles, & ne doivent pas nous empêcher de regarder ce chevrotain de Java, comme une ſimple variété dans l'eſpèce du memina de Ceylan. Au reſte, nous n'avons pas eu d'autre indication ſur ce petit animal, qui n'eſt certainement pas du genre des gazelles, mais de celui des chevrotains.

LES MAZAMES.

MAZAME, dans la langue Mexicaine, étoit le nom du *cerf*, ou plutôt le nom du genre entier des *cerfs*, des *daims* & des *chevreuils*. Hernandès, Recchi & Fernandès qui nous ont tranſmis ce nom, diſtinguoient deux eſpèces de mazames, tous deux communs au Mexique & dans la nouvelle Eſpagne; le premier, & le plus grand auquel ils donnent le nom ſimple de *mazame (a)*, porte un bois ſemblable à celui du chevreuil d'Europe, c'eſt-à-dire, un bois de ſix à ſept pouces de longueur, dont l'extrémité eſt diviſée en deux pointes, & qui n'a qu'un ſeul andouiller à la partie moyenne du merrain; le ſecond qu'ils appellent *temamaçame*, eſt plus petit que le mazame & ne porte qu'un bois ſimple & ſans andouillers, comme celui d'un daguet : il nous paroît que ces deux animaux ſont vraiment des chevreuils,

(a) *De mazame ſeu cervis*, cap. XIV. . . . *Hos* (telethtlalmacame *ſcilicet &* temamaçame) *ego potiùs computaverim inter* capreos *(quàm inter cervos)*. . . *Mazames caprarum mediocrium, paulòve majori conſtant magnitudine; pilo teguntur cano & qui facilè avellatur, fulvoque; ſed lateribus & ventre candentibus*. . . . *Cornua geſtant juxta exortum lata, ac in paucos parvoſque teretes ac præacutos ramos diviſa, & ſub eis oculos quarum imaginem exhibemus* (fig. pag. 324) *deinde in quodam damarum genere quas* macatlchichiltic *aut* temamaçame *appellant, breviſſimis cornibus acutiſſimiſque, coloris fulvi, fuſci & infernè albi quarum quoque præſtita eſt imago* (fig. pag. 325). *Nard. Ant. Recchus apud Hernandeſium.* lib. IX, cap. XIV, pag. 324 & 325.

dont le premier eſt abſolument de la même eſpèce que le chevreuil d'Europe, & le ſecond n'en eſt qu'une variété ; il nous paroît auſſi que ces chevreuils ou mazames & temamaçames du Mexique, ſont les mêmes que le *cuguacu-apara (b)* & le *cuguacu-été du Breſil*, & qu'à Cayenne le premier ſe nomme *cariacou* ou *biche des bois*, & le ſecond *petit cariacou* ou *biche des palétuviers (c)* : quoique perſonne avant nous n'ait rapproché ces rapports, nous ne préſumons pas qu'il y eût eu ſur cela ni difficultés ni doutes ; ſi Seba *(d)* ne s'étoit

---

(b) Nota. La figure que l'on trouve dans Piſon, *page 98*, ſous le nom de *cuguacu-été*, reſſemble parfaitement à notre chevreuil, & il ne faut que la comparer avec celle du mazame de Recchi, pour reconnoître que c'eſt le même animal. Ce cuguacu-été de Piſon a un bois; cependant Marcgrave qui ne donne pas la figure, dit qu'il n'a point de bois, & que c'eſt le *cuguacu-apara* qui a un bois à trois andouillers. Il eſt vraiſemblable que comme dans l'eſpèce du chevreuil, la femelle n'a point de bois, l'un de ces animaux déſignés par Marcgrave étoit la femelle de l'autre ; la deſcription que ces Auteurs donnent de ces animaux ne permet pas de douter que ce ne ſoient des chevreuils abſolument ſemblables aux chevreuils d'Europe.

(c) Cervus major corniculis breviſſimis, biche des bois. *Cervus minor paluſtris corniculis breviſſimis*, biche des palétuviers, ſurnommée ainſi, parce qu'elle habite ordinairement dans les marécages parmi la vaſe & les mangles, autrement *palétuviers.* On appelle indifféremment dans ce pays (de Cayenne) *biche*, & la femelle du cerf & le cerf même, quoiqu'il ait un bois ſur la tête. *Barrère, Eſſai d'Hiſtoire Naturelle de la France équinoxiale;* Paris, 1741, *pages 171 & 172.*

(d) Tabula quadrageſima ſecunda. Num. 3. *Mazame ſeu cervus cornutus, ex novâ Hiſpaniâ. Hæc ſpecies omnino differt ab illâ quam Guinea*

aviſé de donner ſous les noms de *maʒame* & de *tema-maçame* deux animaux tout différens : ce ne ſont plus des chevreuils à bois ſolide & branchu, ce ſont des gazelles à cornes creuſes & torſes : ce ne ſont pas des animaux de la nouvelle Eſpagne, quoique l'auteur les donne pour tels ; ce ſont au contraire des animaux

---

profert. Capite & collo craſſis curtiſque eſt, & bina gerit tornata quaſi cornicula in acutum recurvumque apicem convergentia, retrorſum reclinata. Auriculæ grandes, flaccidæ : at oculi venuſti. Cauda craſſa, obtuſa. Pilus totius corporis ſubrufus eſt, paulò tamen dilutior qui caput & ventrem tegit. Femora cum pedibus admodum habilia.

Num. 4. *Cervus* macatlchichiltic *ſive* temamaçama *dictus. Horum ingens numerus per alta montium & rupium novæ Hiſpaniæ divagatur, qui gramine, foliis herbiſque victitantes, curſu ſaltuque velociſſimi ſunt. Europæos cervos habitu referunt, ſed inſtar hinnulorum valde parvi. Cornua tornata, recurvatum in acumen convergunt, quæ ſingulis annis novâ ſpirâ aucta, ætatem animalis produnt. Cornuum color coracinus. Oculi aureſque magni & agiles. Dentes prægrandes & lati. Cauda pilis longis obſita : brevioribus & dilutè ſpadiceis univerſum corpus veſtitur.* Fr. Hernandeſius, *aliam prorsùs horum ideam exhibet, putans veram hanc eſſe ſpeciem capri cervarum, e quibus lap. beʒoar acquiritur : quâ tamen de re diverſâ penitùs percepimus. Notiſſimum eſt lapidem beʒoar fortuitâ quâdam concretione, in ventriculo animalium naſci, haud ſecus, ac in renibus & veſicâ hominum calculi generantur. Neque una dumtaxat animantium ſpecies lapides hoſce profert ; ſed variæ cervorum, caprarum, hædulorum & aliorum, quorum in ventriculo plerùmque iſti concreſcunt, nucleum ſeu baſin, dante fruſtulo quodam ligni, ſtraminis culmo aut lapillo ; quæ, ſi, non comminuta nec commanſa deglutiuntur, in ventriculum delata, diſſolvi nequeunt : his tunc ibi detentis circum accreſcit calcaria quædam cruſta, ſenſim aucta ; donec a tunicâ ventriculi ſecedens lapis, ita conflatus, cum excrementis per alvum exoneretur.* Seba.

d'Afrique : ces erreurs de Seba ont été adoptées par la plupart des auteurs qui ont écrit depuis; ils n'ont pas douté que ces animaux, indiqués par Seba, ſous les noms de *mazame* & de *temamaçame*, ne fuſſent des animaux d'Amérique, & les mêmes que ceux dont Hernandès, Recchi & Fernandès avoient fait mention; la confuſion du nom a été ſuivie de la mépriſe ſur la choſe, & en conſéquence les uns ont indiqué ces animaux ſous le nom de *chevrotains (e)*, & les autres ſous celui de *gazelles* ou *chèvres (f)*; cependant, il paroît que M. Linnæus s'eſt douté de l'erreur, car il ne l'a point adoptée : il a mis le mazame dans la liſte des cerfs, & a penſé comme nous, que ce mazame du Mexique *(g)* eſt le même animal que le cuguacu du Breſil.

Pour démontrer ce que nous venons d'avancer,

(e) Tragulus, temamaçame..... *Tragulus*, mazame, Klein, *de quadrup.* pag. 21.

(f) Hircus cornibus teretibus, erectis, ab imo ad ſummum ſpiraliter intortis.... Capra novæ Hiſpaniæ. La chèvre de la nouvelle Eſpagne. Briſſon, *Regn. anim.* pag. 72 (Le mazame de Seba).... *Hircus cornibus teretibus circa medium inflexis ; ab origine ad flexuram ſpiraliter canaliculatis, a flexurâ ad apicem lævibus.... Gazella novæ Hiſpaniæ.* La gazelle de la nouvelle Eſpagne. Briſſon, *Regn. anim.* pag. 70. (Le temamaçame de Seba).

(g) Bezoarticus. Cervus cornibus ramoſis teretibus erectis : ramis tribus. Mazama. Hernand. *Mex.* pag. 324. *Cuguacu, &c.* Marcgrav. *Braſ.* pag. 235. Piſ. *Braſ.* pag. 98. Ray, *quad.* pag. 90. *Habitat in Americâ auſtrali.* Linn. *Syſt. nat.* edit. X, pag. 67.

nous poſerons en fait, qu'il n'y a ni gazelles, ni chevrotains dans la nouvelle Eſpagne, non plus que dans aucune autre partie de l'Amérique ; qu'avant la découverte de ce nouveau monde, il n'y avoit pas plus de chèvres que de gazelles, & que toutes celles qui y ſont à préſent y ont été apportées de l'ancien continent ; que le vrai mazame du Mexique eſt le même animal que le cuguacu-apara du Breſil ; que le nom *cuguacu* ſe prononce *couguacou*, & que par corruption cet animal s'appelle à Cayenne *cariacou*, d'où il nous a été envoyé vivant ſous ce même nom *cariacou*, & nous en donnerons ici la deſcription ; enſuite nous rechercherons quelles peuvent être les eſpèces des deux animaux donnés par Seba ſous les faux noms de *mazame* & de *temamaçame ;* car pour détruire une erreur, il ne ſuffit pas de ne la pas adopter, il faut encore en conſtater la cauſe & en démontrer les effets.

Les gazelles & les chevrotains ſont des animaux qui n'habitent que les pays les plus chauds de l'ancien continent ; ils ne peuvent vivre dans les contrées tempérées, & encore moins dans les pays froids ; ils n'ont donc pu, ni fréquenter les terres du Nord, ni paſſer d'un continent à l'autre par ces mêmes terres : auſſi aucun voyageur, aucun hiſtorien du nouveau monde, n'a dit qu'il s'y trouvât nulle part des gazelles ou des chevrotains ; les cerfs & les chevreuils ſont au contraire des animaux des climats froids & tempérés : ils ont donc

pu paſſer par les terres du Nord, & on les trouve en effet dans les deux continens. L'on a vu dans notre hiſtoire du cerf *(h)*, que le cerf du Canada eſt le même que celui d'Europe, qu'il eſt ſeulement plus petit, & qu'il n'y a que quelques légères variétés dans la forme du bois & la couleur du poil; nous pouvons même ajouter à ce que nous avons dit, qu'il y a en Amérique autant de variétés qu'en Europe parmi les cerfs, & que néanmoins ils ſont tous de la même eſpèce : l'une de ces variétés dont nous avons donné la figure *(i)*, eſt le cerf de Corſe plus petit & plus brun que le cerf commun : nous avons auſſi parlé des cerfs & des biches blanches, & nous avons dit que cette couleur provenoit de leur état de domeſticité; on les trouve en Amérique *(k)*, auſſi-bien que nos cerfs communs & nos petits cerfs

---

(h) Voyez au VI.[e] volume de cette Hiſtoire Naturelle, l'article du *Daim.*

(i) Idem, *planche XXIX.*

(k) *Inter cervorum genera quæ apud novam hanc Hiſpaniam adhuc mihi videre licuit (præter* candidos *totos, quos* reges cervorum *eſſe Indi ſibi perſuaſére, nuncupantque a colore* yztac mazame, *&* *vocatos* tlamacaz quemacatl) *primi ſunt quos vocant* aculiame, *Hiſpanicis omnino ſimiles formâ, magnitudine ac reliquâ naturâ; minores his apparent* quauht mazame, *ſed uſque adeò a cæterorum timiditate alieni, ut vulnerati homines ipſos adoriantur ac ſæpe numerò interimant : hos ſequuntur magnitudine* tlalhuicamaçame, *qui formâ & moribus eſſent eis omnino ſimiles, ni timidiores viderentur; minimi omnium* temamaçame *ſunt. Nard. Ant. Recchus, apud Hernand.* pag. 324 & 325.

bruns; les Mexicains, qui élevoient ces cerfs blancs dans leurs parcs, les appeloient les *rois des cerfs :* mais une troisième variété dont nous n'avons pas fait mention, c'est celle du cerf d'Allemagne, communément appelé *cerf des Ardennes*, *brandhins* par les Allemands; il est tout au moins aussi grand que nos plus grands cerfs de France, & il en diffère par des caractères assez marqués; il est d'un pelage plus foncé & moins noirâtre sur le ventre, & il a sur le cou & la gorge de longs poils comme le bouc, ce qui lui a fait donner par les Anciens *(l)* & les Modernes *(m)* le nom *tragelaphe* ou *bouc-cerf.*

(l) Eâdem est specie (cervi scilicet) *barbâ tantùm & armorum villo distans quem* tragelaphon *vocant : non alibi quàm juxta Phasin amnem nascens.* Plin. *Hist. nat.* lib. VIII, cap. XXXIII. *Nota.* Cette race de cerfs se trouve aujourd'hui dans les forêts d'Allemagne & de Bohème, comme elle se trouvoit du temps de Pline dans les terres qu'arrose le Phase.

(m) Agricola, *tragelaphum interpretatur, germanicè dictam feram* ein Brandhirse. *Tragelaphus, inquit, & cervus in sylvis cubant... Tragelaphus ex hirco & cervo nomen invenit, nam hirci quidem instar videtur esse barbatus, quòd ei villi nigri sint in gutture & in armis longi; cervi verò gerit speciem; eo tamen multò est crassior & robustior. Cervinus etiam ipsi color insidet, sed nonnihil nigrescens, unde nomen Germanicum traxit. Verumtamen suprema dorsi pars cinerea est, ventris subnigra, non ut cervis candida, atque illius villi circa genitalia nigerrimi sunt. Cæteris non differunt uterque in nostris sylvis, quamquam plures tragelaphi in his quæ finitimæ sunt Boëmicis quàm in aliis reperiuntur.* Agricola *apud* Gesnerum. *Hist. quad.* pag. 296 & 297. — *Alterum cervi genus ignotius quod Græco nomine* tragelaphus *dicitur. Priore (cervi scilicet vulgaris) majus,*

cerf. Les chevreuils ſe ſont auſſi trouvés en Amérique, & même en très-grand nombre : nous n'en connoiſſons en Europe que deux variétés, les roux & les bruns *(n)*, ceux-ci ſont plus petits que les premiers, mais ils ſe reſſemblent à tous autres égards, & ils ont tous deux le bois branchu; le mazame du Mexique, le cuguacu-apara du Breſil, & le cariacou ou biche des bois de Cayenne, reſſemblent en entier à nos chevreuils roux; il ſuffit d'en comparer les deſcriptions pour être convaincu que tous ces noms ne déſignent que le même animal; mais le temamaçame que nous croyons être le cuguacu-été du Breſil, le petit cariacou ou biche des palétuviers de Cayenne, pourroit être une variété différente de celles de l'Europe; le temamaçame eſt plus petit, & a auſſi le ventre plus blanc que le mazame, comme notre chevreuil brun a le ventre plus blanc & la taille plus petite que notre chevreuil roux : néanmoins il paroît en différer par le bois qui eſt ſimple & ſans andouillers dans la figure qu'en a donnée Recchi; mais ſi l'on fait attention que dans nos chevreuils & nos cerfs le bois eſt ſans andouillers dans la première, &

majus, pinguius, tum pilo denſius & colore nigrius; unde Germanis a ſemiuſti ligni colore, brandhirtz *nominatur; hoc in Miſenæ ſaltibus Boëmiæ vicinis capitur.* Fabricius *apud* Geſnerum, pag. 297, *cum Icone,* pag. 296.

(n) Voyez dans le XI.e volume de cette Hiſtoire Naturelle, l'article du *chevreuil.*

quelquefois même dans la feconde année de leur âge, on fera porté à croire que le temamaçame de Recchi étoit de cet âge, & que c'eft par cette raifon qu'il n'avoit qu'un bois fimple & fans andouillers. Ces deux animaux ne nous paroiffent donc être que de fimples variétés dans l'efpèce du chevreuil ; on pourra s'en convaincre aifément en comparant les figures & les paffages des Auteurs que nous venons de citer, avec la figure & la defcription que nous donnons ici du cariacou qui nous eft venu de Cayenne, & que nous avons nourri en Bourgogne pendant quelques années ; l'on verra, en infiftant même fur les différences, qu'elles ne font pas affez grandes pour féparer le cariacou de l'efpèce du chevreuil.

Il nous refte maintenant à rechercher ce que font réellement les deux animaux donnés par Seba fous les faux noms de *mazame* & de *temamaçame* : la feule infpection des figures, indépendamment même de fa defcription que nous avons citée dans les notes ci-deffus, démontre que ce font des animaux du genre des chèvres ou des gazelles, & non pas de celui des cerfs ni des chevreuils ; le défaut de barbe & la figure des cornes prouvent que ce ne font pas des chèvres, mais des gazelles, & en comparant ces figures de Seba avec les gazelles que nous avons décrites, j'ai reconnu que fon prétendu *temamaçame de la nouvelle Efpagne* eft le *kob* ou *petite vache brune du Sénégal :* la forme, la

Seve delin.   Jardinier Sculp.

LE CARIACOU.

couleur & la grandeur des cornes eſt la même; la couleur du poil eſt auſſi la même, & diffère de celle des autres gazelles, en ce qu'elle n'eſt pas blanche, mais fauve ſous le ventre comme ſur les flancs; & à l'égard du prétendu *mazame*, quoiqu'il reſſemble en général aux gazelles, il diffère cependant en particulier de toutes celles dont nous avons ci-devant fait l'énumération; mais nous avons trouvé dans le cabinet de M. Adanſon, où il a raſſemblé les productions les plus rares du Sénégal, un animal empaillé que nous avons appelé *nagor*, à cauſe de la reſſemblance de ſes cornes avec celles du nanguer *(o)*: cet animal ſe trouve dans les terres voiſines de l'île de Gorée, d'où il fut envoyé à M. Adanſon, par M. Andriot, & il a tous les caractères que Seba donne à ſon prétendu *mazame*: il eſt d'un roux-pâle ſur tout le corps, & n'a pas le ventre blanc comme les autres gazelles, il eſt grand comme un chevreuil;

(o) *Capra à D. Andriot miſſa. Differt a nanguer. Longitudo ab apice roſtri ad anum quatuor ferè pedum; ab ano ad pectus duo pedes cum dimidio. Altitudo a pedibus anticis ad dorſum duo pedes & tres pollices; a pedibus poſticis duo pedes cum dimidio. Ventris longitudo inter pedes, pedem unum & tres pollices; ventris craſſities decem pollices. Caput longum novem pollices; altum ſex, latum quatuor cum dimidio. Cornua longa quinque pollices cum dimidio; lata unum pollicem cum dimidio. Apices cornuum diſtant ſex pollicibus; aures longæ quinque pollicum: cornua baſi 1 ad 2 annulis levibus cincta; color totus rufus. Pili mediocres, rigidi, lucidi, unum pollicem longi, corpori non adpreſſi.* Note manuſcrite, jointe à l'animal empaillé que M. Adanſon nous a prêté pour le faire deſſiner.

ſes cornes n'ont pas ſix pouces de longueur, elles ſont preſque liſſes, légèrement courbées & dirigées en avant, mais moins que celles du nanguer : nous en donnons ici la figure *(pl. XXX)* ; cet animal, donné par Seba, ſous le nom de *maƺame* ou *cerf d'Amérique*, eſt donc au contraire une *chèvre* ou *gaƺelle de l'Afrique*, que nous ajoutons ici ſous le nom de *nagor* aux douze autres gazelles dont nous avons ci-devant donné l'hiſtoire.

LE COUDOUS.

LA claſſe des animaux ruminans eſt la plus nombreuſe & la plus variée ; elle contient, comme on vient de le voir, un très-grand nombre d'eſpèces, & peut-être un nombre encore plus grand de races diſtinctes, c'eſt-à-dire, de variétés conſtantes. Malgré toutes nos recherches & les détails immenſes dans leſquels nous avons été contraints d'entrer, nous avouerons volontiers que nous ne l'avons pas épuiſée, & qu'il reſte encore des animaux même très-remarquables que nous ne connoiſſons, pour ainſi dire, que par échantillons, ſouvent très-difficiles à rapporter au tout auquel ils appartiennent. Par exemple, dans la grande & très-grande quantité de cornes raſſemblées au cabinet du Roi, ou diſperſées dans les collections des particuliers, & que nous avons, après bien des comparaiſons, rapportées chacune à l'animal duquel elles proviennent,

il nous en eſt reſté une ſans étiquette, ſans nom, abſolument inconnue, & dont nous n'avions d'autres indices que ceux qu'on pouvoit tirer de la choſe même. Cette corne eſt très-groſſe, preſque droite, & d'une ſubſtance épaiſſe & noire; ce n'eſt point un bois ſolide comme celui du cerf, mais une corne creuſe & remplie, comme celles des bœufs, d'un os qui lui ſert de noyau; elle porte depuis la baſe & dans la plus grande partie de ſa longueur, une groſſe arête épaiſſe & relevée d'environ un pouce; & quoique la corne ſoit droite, cette arête proéminente fait un tour & demi de ſpirale dans la partie inférieure, & s'efface en entier dans la partie ſupérieure de la corne qui ſe termine en pointe; en tout, cette corne différente de toutes les autres, nous paroiſſoit ſeulement avoir plus de rapport avec celles du buffle qu'avec aucune autre; mais nous ignorions le nom de l'animal, & ce n'eſt qu'en dernier lieu & en cherchant dans les différens cabinets, que nous avons trouvé dans celui de M. Dupleix un maſſacre ſurmonté de deux cornes ſemblables; & cette portion de tête étoit étiquetée : *cornes d'un animal à peu-près comme un cheval, de couleur griſâtre, avec une crinière comme un cheval au-devant de la tête, on l'appelle ici (à Pondichery)* coëſdoës, *qui doit ſe prononcer* coudous. Cette petite découverte nous a fait grand plaiſir, mais cependant nous n'avons pu trouver ce nom *coëſdoës* ou *coudous* dans aucun voyageur, l'étiquette ſeulement nous

a appris que cet animal eſt de très-grande taille, & qu'il ſe trouve dans les pays les plus chauds de l'Aſie. Le buffle eſt de ce même climat, & il a d'ailleurs une crinière au-deſſus de la tête; il eſt vrai que ſes cornes ſont courbes & aplaties, au lieu que celles-ci ſont rondes & droites, & c'eſt ce qui diſtingue ces deux animaux auſſi-bien que la couleur; car le buffle a la peau & le poil noirs; & ſelon l'étiquette, le coudous a le poil griſâtre. Ces rapports nous en ont indiqué d'autres; les voyageurs en Aſie parlent de grands buffles de Bengale, de buffles roux, de bœufs gris du Mogol *(a)*, qu'on appelle *nil-gauts*, le coudous eſt peut-être l'un ou l'autre de ces animaux; & les voyageurs en Afrique, où les buffles ſont auſſi communs qu'en Aſie, font une mention plus préciſe d'une eſpèce de buffle appelée *pacaſſe* au Congo, qui par leurs indices nous paroît être le coudous. « Sur la route de Louanda, au royaume » de Congo, nous aperçumes *(b)*, diſent-ils, deux pacaſſes, » qui ſont des animaux aſſez ſemblables aux buffles, & » qui rugiſſent comme des lions; le mâle & la femelle » vont toujours de compagnie; ils ſont blancs, avec des » taches rouſſes & noires, & ont des oreilles de demi-

(a) La chaſſe des nil-gauts ou bœufs gris, qui à mon avis ſont une eſpèce d'élan, n'a pas grand'choſe de particulier, &c. *Voyage de Bernier; Amſterdam, 1710, tome II, page 245.*

(b) Relation de Congo par les PP. Michel-Ange de Galline & Denys de Charly de Plaiſance, Capucins; *Lyon, 1680, page 77.*

aune de long, & les *cornes toutes droites.* Quand ils « voient quelqu'un, ils ne fuient point ni ne font aucun « mal, mais regardent les paſſans. » Nous avons dit ci-devant *(c)* que l'animal appelé à Congo *(d)* *empacaſſa* ou *pacaſſa* nous paroiſſoit être le buffle; c'eſt en effet une eſpèce de buffle, mais qui en diffère par la forme des cornes & la couleur du poil, c'eſt en un mot un coudous qui peut-être forme une eſpèce ſéparée de celle du buffle, mais qui peut-être auſſi n'en eſt qu'une variété.

(c) Hiſtoire Naturelle générale & particulière, *tome XI, p. 336.*

(d) Le même pays de Congo produit un autre animal que les habitans nomment *empacaſſa*, quelques-uns le prennent pour le buffle, d'autres y trouvent ſeulement beaucoup de reſſemblance. L'éditeur de la relation de Lopes, dit qu'il eſt un peu moins gros que le bœuf, mais qu'il lui reſſemble par la tête & le cou. . . . Dapper aſſure que le buffle porte le nom d'*empacaſſa* dans le royaume de Congo, qu'il a le poil rouge & les cornes noires. *Hiſtoire générale des voyages, tome V, page 81.*

LE MUSC (a).

POUR achever en entier l'hiſtoire des chèvres, des gazelles, des chevrotains & des autres animaux de ce genre, qui tous ſe trouvent dans l'ancien continent, il ne nous manque que celle de l'animal auſſi célèbre, que peu connu, duquel on tire le vrai muſc. Tous les Naturaliſtes modernes & la plupart des voyageurs de l'Aſie en ont fait mention, les uns ſous le nom de *cerf*, de *chevreuil*, ou de *chèvre du muſc;* les autres l'ont conſidéré comme un grand chevrotain; & en effet il paroît être d'une nature ambiguë & participante de celle de tous ces animaux, quoiqu'en même temps on puiſſe aſſurer que ſon eſpèce eſt une, & différente de toutes les autres : il eſt de la grandeur d'un petit chevreuil ou

---

(a) *Moſchi capreolus.* Geſner, *Hiſt. quad.* pag. 695, fig. pag. 696.

Capra moſchi. Aldrov. *de quad. Biſſulcis*, pag. 743, fig. pag. 744.

The Muſc Deer, le cerf du muſc; Grews, *Muſ. Reg. Societ. London, 1681*, pag. 21 & ſuiv.

Hiam, *animal muſchi*, Michaël Boym; *Flora ſinenſis, 1656*, fig. pag. 2.

Moſcus. Schrokii, *Hiſtoria Moſchi. Viennæ, 1682.*

Animal Moſchiferum. Ray, *Synopſ. quad.* pag. 127.

Targus Moſchiferus, Moſchus. Klein, *de quad.* pag. 18.

Tragulus ad umbilicum folliculum Moſchiferum gerens.... Moſchus, le Muſc; Briſſon; *Regn. animal.* pag. 97.

Moſchiferus, Moſchus. Syſt. nat. 13. Linn. *Syſt. nat.* edit. X, p. 66.

d'une

d'une gazelle, mais ſa tête eſt ſans cornes & ſans bois; & par ce caractère, il reſſemble au *memina* ou chevrotain des Indes. Il a deux grandes dents canines ou crochets à la mâchoire ſupérieure, & par-là il s'approche encore du chevrotain qui a auſſi deux grandes dents canines à cette même mâchoire; mais ce qui le diſtingue de tous les animaux, c'eſt une eſpèce de bourſe d'environ deux ou trois pouces de diamètre qu'il porte près du nombril, & dans laquelle ſe filtre la liqueur, ou plutôt l'humeur graſſe du muſc, différente, par ſon odeur & par ſa conſiſtance, de celle de la civette. Les Grecs ni les Romains n'ont fait aucune mention de cet animal du muſc; les premiers qui l'aient indiqués ſont les Arabes *(b)*; Geſner, Aldrovande, Kircher *(c)* & Boym en ont donné des

(b) Nota. Abuſſeid Serafi, dit que l'animal du muſc reſſemble aſſez au chevreuil, qu'il a la peau & la couleur ſemblables, les jambes menues, la corne fendue, *le bois droit & un peu courbe*; & qu'il eſt armé de deux dents blanches du côté de chaque joue. Cet Auteur eſt le ſeul qui ait avancé que l'animal du muſc portoit un bois; & ce n'eſt vraiſemblablement que par analogie qu'il a penſé que cet animal, reſſemblant d'ailleurs au chevreuil, devoit avoir un bois ſur la tête. Comme Aldrovande a copié cette erreur, nous avons cru devoir la remarquer. Avicenne, en parlant du muſc, dit que c'eſt la bourſe ou la follécule d'un animal aſſez ſemblable au chevreuil, mais qui porte deux grandes dents canines recourbées. On trouve auſſi une figure de l'animal dans le fragment de Coſmas, imprimé dans le premier volume des voyages de Tavernier.

(c) Je dis donc, en premier lieu, qu'il ſe trouve un certain cerf dans les provinces de Xenſi & de Chiamſi, lequel ſent fort bon,

notions plus étendues, mais Grew *(d)* eſt le ſeul qui en ait fait une deſcription exacte d'après la dépouille de

---

& à qui les Chinois ont donné le nom de *Xerchiam*, c'eſt-à-dire, l'animal du muſc : l'Atlas Chinois en parle en ces termes : « Pour » ne vous faire pas languir davantage touchant la ſignification de ce » nom ou de ce mot *muſchus*, je vous dirai ce que j'en ai vu plus » d'une fois. Cet animal a une certaine boſſe au nombril qui reſ- » ſemble à une petite bourſe, parce qu'elle eſt entourée d'une peau » fort délicate, & couverte d'un poil fort doux & très-délié. Les » Chinois appellent cette bête *xe*, qui veut dire odeur, d'où ils » compoſent ce mot *xehiang*, qui ſignifie l'odeur de l'animal *xe* ou *ſe*, *muſchus* : » il a quatre pieds de longueur, il eſt auſſi vîte qu'un cerf; toute la différence qu'il y a, c'eſt que ſon poil eſt un peu plus noir & qu'il n'a point de cornes comme lui. Les Chinois mangent ſa chair parce qu'elle eſt très-délicate. Les provinces de Suchuen & de Junnan abondent extraordinairement en ces ſortes d'animaux, & on peut dire que de toutes les contrées de la Chine, il n'y en a pas qui en ait en ſi grande quantité que les pays qui approchent le plus de l'occident. *La Chine illuſtrée de Kircher, traduite par d'Alquié;* Amſterdam, 1610, *page 256*.

(d) Le cerf du muſc ſe trouve à la Chine & aux Indes orientales : il n'eſt pas mal repréſenté dans le *Muſeum* de *Calceolarius*. La figure qu'en a donnée Kircher *(China illuſtrata)* pèche par le muſeau & par les pieds. Celle de Jonſton eſt abſurde; preſque par-tout cet animal eſt mal décrit. *Tous les Auteurs connoiſſent*, dit Aldrovande, *qu'il a deux cornes*, excepté Simeon Sethi, *qui dit qu'il n'en a qu'une :* ni l'un ni l'autre n'eſt vrai; il en eſt de même de la deſcription donnée par Scaliger, & enſuite par Chiocco dans le *Calceolarii Muſeum;* elle eſt très-défectueuſe; la meilleure eſt celle qui ſe trouve dans les Éphémérides d'Allemagne; cependant en la comparant avec celle que j'ai faite moi-même, & que je vais donner ici, j'y ai trouvé quelques différences.

l'animal, qui de ſon temps étoit conſervée dans le cabinet de la Société Royale de Londres; cette deſcription eſt

---

Cet animal a du bout du nez juſqu'à la queue environ trois pieds, la tête cinq à ſix pouces, le cou ſept à huit pouces de longueur; le front trois pouces de largeur; le bout du nez n'a pas un pouce de largeur, il eſt pointu & ſemblable à celui d'un lévrier; les oreilles reſſemblent à celles d'un lapin, elles ſont droites & ont environ trois pouces de hauteur; la queue eſt droite auſſi & n'a pas plus de deux pouces de longueur; les jambes de devant ont environ treize à quatorze pouces de hauteur; cet animal eſt du nombre des pieds-fourchus, le pied eſt fendu profondément, armé en avant de deux cornes ou ſabots de plus d'un pouce de long, & en arrière de deux autres preſque auſſi grands; les pieds de derrière manquoient au ſujet que je décris ici. Les poils de la tête & des jambes n'étoient longs que d'un demi-pouce & étoient aſſez fins; ſous le ventre ils étoient un peu plus gros & longs d'un pouce & demi; ſur le dos & les feſſes, ils avoient trois pouces de longueur, & ils étoient trois ou quatre fois plus gros que des ſoies de cochon, c'eſt-à-dire, plus gros que dans aucun autre animal. Ces poils étoient marqués alternativement de brun & de blanc depuis la racine juſqu'à l'extrémité; ils étoient bruns ſur la tête & ſur les jambes, blanchâtres ſur le ventre & ſous la queue, ondés, c'eſt-à-dire, un peu friſés ſur la croupe & le ventre, plus doux au toucher que dans la plupart des autres animaux. Ils ſont auſſi extrêmement légers & d'une texture très-peu compacte, car en les fendant & les regardant avec la loupe, ils paroiſſent comme compoſés de petites veſſies ſemblables à celles que l'on voit dans le tuyau des plumes, en ſorte qu'ils ſont, pour ainſi dire, d'une ſubſtance moyenne entre celle des poils & des tuyaux de plume. De chaque côté de la mâchoire inférieure & un peu au-deſſous des coins de la bouche, il y a un petit toupet de poils d'environ trois quarts de pouce de long, durs, roides, d'égale grandeur, & aſſez ſemblables à des ſoies de cochon.

en Anglois, & j'ai cru devoir en donner ici la traduction. Un an après la publication de cet ouvrage de Grew, en 1681, Luc Schrockius *(e)* fit imprimer à Vienne en Autriche l'hiſtoire de cet animal, dans laquelle

---

La veſſie ou la bourſe qui renferme le muſc, a environ trois pouces de longueur ſur deux de largeur, elle eſt proéminente au-deſſus de la peau du ventre, d'environ un pouce & demi..... L'animal a vingt-ſix dents, ſeize dans la mâchoire inférieure, dont huit inciſives devant & quatre molaires derrière, & de chaque côté autant de molaires dans la mâchoire ſupérieure; & à un pouce & demi de diſtance de l'extrémité du nez, il y a de chaque côté, dans cette même mâchoire ſupérieure, une défenſe ou dent canine d'environ deux pouces & demi de long, courbée en arrière & en bas & ſe terminant en pointe; ces défenſes ne ſont pas rondes, mais aplaties; elles ſont larges d'un demi-pouce, peu épaiſſes & tranchantes en arrière, en ſorte qu'elles reſſemblent aſſez à une petite faucille; il n'y a point de cornes ſur la tête, &c. Paſſage que j'ai traduit de l'Anglois dans le livre qui a pour titre : *Muſæum-Reg. Societatis By-Nehemiad Grew M. D. Lond. 1681, pag. 22 & 23.*

(e) Nota. Schrockius donne la figure de l'animal, mais ſans deſcription, il dit ſeulement qu'il reſſemble à un chevreuil, à l'exception qu'il a deux dents à la mâchoire ſupérieure en forme de défenſes qui ſont dirigées en bas, & longues d'environ trois pouces; que c'eſt-là le caractère principal de cet animal, qu'il varie pour la couleur du poil, qu'il a auſſi la tête différente du chevreuil & plus approchante de celle d'un loup; que le poil eſt ordinairement marqué de pluſieurs taches, & que la protubérance qui contient le muſc eſt ſous le ventre, un peu au-deſſous du nombril; il ajoute que cet animal ſe trouve en Tartarie, au Thibet, à la Chine, ſur-tout dans la province de Xinſi, dans le Tunquin, au Pégu, au royaume d'Aracan, de Boutan, *(page 32 juſqu'à la page 57).*

on ne trouve rien de fort exact, ni d'abſolument nouveau : nous combinerons ſeulement les faits que nous en pourrons tirer avec ceux qui ſont épars dans les autres auteurs, & ſur-tout dans les voyageurs les plus récens ; & au moins ne pouvant faire mieux, nous aurons raſſemblé, non pas tout ce que l'on a dit, mais le peu que l'on ſait au ſujet de cet animal que nous n'avons pas vu, & que nous n'avons pu nous procurer. Par la deſcription de Grew, qui eſt la ſeule pièce authentique & ſur laquelle nous puiſſions compter, il paroît que cet animal a le poil rude & long, le muſeau pointu, & des défenſes à peu-près comme le cochon, & que par ces premiers rapports il s'approche du ſanglier, & peut-être plus encore de l'animal appelé *babirouſſa*, que les Naturaliſtes ont nommé *ſanglier des Indes*, lequel avec pluſieurs caractères du cochon, a néanmoins, comme l'animal du muſc, la taille moins groſſe & les jambes hautes & légères comme celles d'un cerf ou d'un chevreuil : d'autre côté le cochon d'Amérique, que nous avons appelé *pecari*, a ſur le dos une cavité ou bourſe qui contient une humeur abondante & très-odorante, & l'animal du muſc a cette même bourſe, non pas ſur le dos, mais ſur le ventre. En général, aucun des animaux qui rendent des liqueurs odorantes, tels que le blaireau, le caſtor, le pecari, l'ondatra, le deſman, la civette, le zibet ne ſont du genre des cerfs ou des chèvres ; ainſi nous ſerions portés à croire que l'animal du muſc approche plus de

celui des cochons *(f)* dont il a les défenſes, s'il avoit en même temps des dents inciſives à la mâchoire ſupérieure ; mais il manque de ces dents inciſives, & par ce rapport, il ſe rapproche des animaux ruminans, & ſur-tout du chevrotain qui rumine auſſi, quoiqu'il n'ait point de cornes ; mais tous ces indices extérieurs ne ſuffiſent pas, ils ne peuvent que nous fournir des conjectures, l'inſpection ſeule des parties intérieures peut décider la nature de cet animal, qui juſqu'à ce jour n'eſt pas connue. J'avoue même que ce n'eſt que pour ne pas choquer les préjugés du plus grand nombre que nous l'avons mis à la ſuite des chèvres, gazelles & chevrotains, quoiqu'il nous ait paru auſſi éloigné de ce genre que d'aucun autre.

Marc Paul, Barboſa, Thevenot, le P. Philippe de Marini ſe ſont tous plus ou moins trompés dans les notices qu'ils ont données de cet animal *(g)*, la ſeule

---

(f) Animal moſchiferum neque e cervino neque e caprino genere eſſe videtur, cornua enim non habet, & an ruminet incertum eſt; dentibus tamen inciſoribus in ſuperiore mandibulâ caret ruminantium in modum, & dentes ibidem exertos habet. (Tusks Anglicè, defenſes *Gallicè) velut Porcus.* Ray, *Synopſ. quad.* pag. 127.

(g) Paolo le décrit de cette façon : il a le poil gros comme celui du cerf, les pieds & la queue comme une gazelle & n'a point de cornes *non plus qu'elle.* Il a *quatre* dents en haut, longues de trois doigts, délicates & blanches comme l'ivoire, deux qui s'élèvent en haut & deux tournées en bas, & cet animal eſt beau à voir. Dans *la pleine lune,* il lui vient une apoſtume au ventre près du nombril,

chofe vraie & fur laquelle ils s'accordent, c'eft que le mufc fe forme dans une poche ou tumeur qui eft près du nombril de l'animal, & il paroît par leurs témoignages

---

& alors les chaffeurs le prennent & ouvrent cette apoftume. Barbofa dit qu'il eft plus femblable à la gazelle, mais il ne s'accorde pas avec les autres Auteurs, en ce qu'il dit qu'il a le poil blanc, voici fes paroles. « Le mufc fe trouve dans de petits animaux blancs qui ref-femblent aux gazelles & qui ont des dents comme les éléphans, « mais plus petites. Il fe forme à ces animaux une manière d'apoftume « fous le ventre & fous la poitrine; & quand la matière eft mûre, il « leur vient une telle démangeaifon, qu'ils fe frottent contre les arbres, « & ce qui tombe en petits grains eft le mufc le plus excellent & le « plus parfait ». La defcription que donne M. Thevenot convient encore moins avec les autres, il en parle en ces termes. « Il y a dans ce pays un animal femblable à un renard par le mufeau, qui n'a pas le corps « plus gros qu'un lièvre; il a le poil de la couleur de celui du cerf « & les dents comme celles d'un chien, il produit de très-excellent « mufc, il a au ventre une veffie qui eft pleine de fang corrompu, « & c'eft ce fang qui compofe le mufc ou qui eft le mufc même, on la « lui ôte & on couvre auffitôt avec du cuir l'endroit de la veffie qui « eft coupé, afin d'empêcher que l'odeur ne fe diffipe; mais après « que l'opération eft faite, la bête ne demeure plus long-temps en vie. » La defcription d'Antoine Pigafetta, qui dit que le mufc eft de la taille d'un chat, ne peut convenir avec celle des autres auteurs; la defcription que donne le P. Philippe de Marini ne convient pas tout-à-fait avec celle des autres auteurs, car il dit que cet animal a la tête femblable à celle d'un loup; & le P. Kircher, dans la figure qu'il en donne, le repréfente avec un groin de cochon, ce qui eft peut-être la faute du graveur qui lui donne auffi des ongles, au lieu qu'il a la corne fendue. Simeon Sethi s'éloigne encore plus de la vérité en nous repréfentant cet animal grand comme la licorne, & même comme étant de cette efpèce. Voici fes paroles; « Le mufc de moindre valeur

& par ceux de quelques autres voyageurs, qu'il n'y a que le mâle qui produiſe le bon muſc; que la femelle a bien la même poche près du nombril, mais que l'humeur qui s'y filtre n'a pas la même odeur; il paroît de plus que cette tumeur du mâle ne ſe remplit de muſc que dans le temps du rut; & que dans les autres temps, la quantité de cette humeur eſt moindre & l'odeur plus foible.

A l'égard de la matière même du muſc, ſon eſſence, c'eſt-à-dire, ſa ſubſtance pure eſt peut-être auſſi peu connue que la nature de l'animal qui le produit, tous les voyageurs conviennent que cette drogue eſt toujours altérée & mêlée avec du ſang ou d'autres drogues par ceux qui la vendent; les Chinois en augmentent non-ſeulement le volume par ce mélange, mais ils cherchent encore à en augmenter le poids, en y incorporant du plomb bien trituré; le muſc le plus pur & le plus recherché, par les Chinois mêmes, eſt celui que l'animal laiſſe couler

---

» eſt celui qu'on apporte des Indes, qui tire ſur le noir; & le moindre » de tous eſt celui qui vient de la Chine. Tout ce muſc ſe forme ſous » le nombril d'un animal fort grand qui n'a qu'une corne, & qui » reſſemble à un chevreuil; lorſqu'il eſt en chaleur, il ſe fait autour » de ſon nombril un amas de ſang épais qui lui cauſe une enflure, » & la douleur l'empêche alors de boire & de manger; il ſe roule à » terre & met bas cette humeur remplie de ſang bourbeux qui s'étant caillé après un temps conſidérable acquiert la bonne odeur ». Tous ces auteurs conviennent de la manière dont le muſc ſe forme dans la veſſie, ou dans la tumeur qui paroît au nombril de l'animal quand il eſt en rut. *Anciennes relations des Indes & de la Chine, p. 216 & ſuiv.*

ſur

ſur des pierres ou des troncs d'arbres contre leſquels il ſe frotte lorſque cette matière devient irritante ou trop abondante dans la bourſe où elle ſe forme; le muſc qui ſe trouve dans la poche même, eſt rarement auſſi bon parce qu'il n'eſt pas encore mûr, ou bien parce que ce n'eſt que dans la ſaiſon du rut qu'il acquiert toute ſa force & toute ſon odeur, & que dans cette même ſaiſon l'animal cherche à ſe débarraſſer de cette matière trop exaltée qui lui cauſe alors des picotemens & des démangeaiſons. Chardin *(h)* & Tavernier ont tous

(h) Je crois que la plupart du monde ſait aſſez que le muſc eſt l'excrément & le pus d'une bête qui reſſemble à la chèvre ſauvage, excepté qu'elle a le corps & les jambes plus déliées; elle ſe trouve dans la haute Tartarie, dans la Chine ſeptentrionale qui lui eſt limitrophe, & au grand Tibet qui eſt un royaume entre les Indes & la Chine. Je n'ai jamais vu de ces animaux-là en vie, mais j'en ai vu des peaux en bien des endroits; on en trouve des portraits dans l'ambaſſade des Hollandois à la Chine, & dans la *China illuſtrata* du P. Kircher: on dit communément que le muſc eſt une ſueur de cet animal, qui coule & qui s'amaſſe en une veſſie déliée proche le nombril; les Orientaux diſent plus préciſément qu'il ſe forme un abcès dans le corps de cette chèvre, proche l'ombilic, dont l'humeur picote & démange, ſur-tout lorſque la bête eſt en chaleur; qu'alors à force de ſe frotter contre les arbres & contre les rochers, l'abcès perce, & la matière s'épanche au même endroit entre les muſcles & la peau, & en s'y amaſſant y forme une manière de loupe ou de veſſie; que la chaleur interne échauffe ce ſang corrompu, & que c'eſt cette chaleur qui lui donne cette forte odeur que l'on ſent au muſc. Les Orientaux appellent cette veſſie le *nombril du muſc*, & auſſi le *nombril odoriférant;* le bon muſc s'apporte du Tibet; les Orientaux l'eſtiment

deux bien décrit les moyens dont les Orientaux ſe ſervent pour falſifier le muſc ; il faut néceſſairement que

---

plus que celui de la Chine, ſoit qu'il ait effectivement une odeur plus forte & plus durable, ſoit que cela leur paroiſſe ſeulement arrivant plus frais chez eux, parce que le Tibet en eſt plus proche que la province de Xinſi, qui eſt l'endroit de la Chine où l'on fait le plus de muſc. Le grand commerce de muſc ſe fait à Boutan, ville célèbre du royaume de Tibet, les Patans qui vont là en faire emplette, le diſtribuent par toute l'Inde d'où on le tranſporte enſuite par toute la terre; les Patans ſont voiſins de la Perſe & de la haute Tartarie, ſujets ou ſeulement tributaires du grand Mogol. Les Indiens font cas de cette drogue aromatique, tant pour l'uſage que pour la recherche que l'on en fait, ils l'emploient en leurs parfums & confections, & dans tout ce qu'ils ont accoutumé de préparer pour réveiller l'humeur amoureuſe, & pour rétablir la vigueur; les femmes s'en ſervent pour diſſiper les vapeurs qui montent de la matrice au cerveau, en portant une veſſie au nombril; & quand les vapeurs ſont violentes & continuelles, elles prennent du muſc hors de la veſſie, l'enferment dans un petit linge fait comme un petit ſac, & l'appliquent dans la partie que la pudeur ne permet pas de nommer..... On tient communément que lorſqu'on coupe le petit ſac où eſt le muſc, il en ſort une odeur ſi forte, qu'il faut que le chaſſeur ait la bouche & le nez bien bouchés d'un linge en pluſieurs doubles; & que ſouvent malgré cette précaution, la force de l'odeur le fait ſaigner avec tant de violence qu'il en meurt. Je me ſuis informé de cela exactement; & comme en effet j'ai ouï raconter quelque choſe de ſemblable à des Arméniens qui avoient été à Boutan, je crois que cela eſt vrai. Ma raiſon eſt que cette drogue n'acquiert point de force avec le temps, mais qu'au contraire elle perd ſon odeur à la longue; or cette odeur eſt ſi forte aux Indes, que je ne l'ai jamais pu ſupporter. Lorſque je négociois du muſc, je me tenois toujours à l'air, un mouchoir ſur le viſage, loin de ceux qui manioient ces veſſies, m'en rapportant à mon courtier, ce qui

les marchands en augmentent la quantité bien au-delà de ce qu'on pourroit imaginer, puiſque dans une ſeule année Tavernier *(i)* en acheta ſeize cents ſoixante-treize

me fit bien connoître dès-lors que le muſc eſt fort entêtant & tout-à-fait inſupportable quand il eſt frais tiré ; j'ajoute qu'il n'y a drogue au monde plus aiſée à falſifier & plus ſujette à l'être, il ſe trouve bien des bourſes qui ne ſont que des peaux de l'animal remplies de ſon ſang & d'un peu de muſc pour donner l'odeur, & non cette loupe que la ſageſſe de la Nature forme proche le nombril pour recevoir cette eſpèce d'humeur merveilleuſe & odoriférante. Quant aux vraies veſſies même, lorſque le chaſſeur ne les trouve pas bien pleines, il preſſe le ventre de cet animal pour en tirer du ſang dont il les remplit; car on tient que le ſang du muſc, & même ſa chair ſentent bon; les marchands enſuite y mêlent du plomb, du ſang de bœuf & autres choſes propres à les appeſantir, qu'ils font entrer dedans à force. L'art dont les Orientaux ſe ſervent pour connoître cette falſification, ſans ouvrir la veſſie, eſt premièrement au poids, à la main, l'expérience leur a fait connoître combien doit peſer une veſſie non altérée, le goût eſt leur ſeconde preuve, auſſi les Indiens ne manquent jamais de mettre à la bouche de petits grains qu'ils tirent des veſſies lorſqu'ils en achettent; le troiſième, c'eſt de prendre un fil trempé dans du ſuc d'ail & de le tirer au travers de la veſſie avec une aiguille ; car ſi l'odeur d'ail ſe perd, le muſc eſt bon; ſi le fil la garde, il eſt altéré. *Voyages de Chardin; Amſterdam, 1711, tome II, pages 16 & 17.*

(i) La meilleure ſorte & la plus grande quantité de muſc, vient du royaume de *Boutan*, d'où on le porte à Patna principale ville de Bengale, pour négocier avec les gens de ce pays-là; tout le muſc qui ſe négocie dans la Perſe vient de-là. . . J'ai eu la curioſité d'apporter la peau de cet animal à Paris, dont en voici la figure.

Après qu'on a tué cet animal, on lui coupe la veſſie qui paroît ſous le ventre de la groſſeur d'un œuf, & qui eſt plus proche des parties génitales que du nombril, puis on tire de la veſſie le muſc

veſſies, ce qui ſuppoſe un nombre égal d'animaux auxquels cette veſſie auroit été enlevée; mais comme cet animal n'eſt domeſtique nulle part, & que ſon eſpèce

---

qui s'y trouve & qui eſt alors comme du ſang caillé; quand les payſans le veulent falſifier, ils mettent du foie & du ſang de l'animal hachés enſemble en la place du muſc qu'ils ont tiré, ce mélange produit dans les veſſies en deux ou trois années de temps, de certains petits animaux qui mangent le bon muſc, de ſorte que quand on vient à les ouvrir, on y trouve beaucoup de déchet; d'autres payſans, quand ils ont coupé la veſſie & tiré du muſc ce qu'ils en peuvent tirer ſans qu'il y paroiſſe trop, remettent à la place de petits morceaux de plomb pour la rendre plus peſante; les marchands qui l'achettent & le tranſportent dans les pays étrangers, aiment bien mieux cette tromperie que l'autre, parce qu'il ne s'y engendre point de ces petits animaux; mais la tromperie eſt encore plus mal-aiſée à découvrir, quand de la peau du ventre du petit animal ils font de petites bourſes qu'ils couſent fort proprement avec des filets de la même peau & qui reſſemblent aux véritables veſſies, & ils rempliſſent ces bourſes de ce qu'ils ont ôté des bonnes veſſies avec le mélange frauduleux qu'ils y veulent ajouter, à quoi il eſt difficile que les marchands puiſſent rien connoître; il eſt vrai que s'ils lioient la veſſie dès qu'ils l'ont coupée, ſans lui donner de l'air & laiſſer le temps à l'odeur de perdre ſa force en s'évaporant, tandis qu'ils en tirent ce qu'ils en veulent ôter, il arriveroit qu'en portant cette veſſie au nez de quelqu'un, le ſang lui ſortiroit auſſitôt par la force de l'odeur qui doit néceſſairement être tempérée pour ſe rendre agréable ſans nuire au cerveau. L'odeur de cet animal que j'ai apporté à Paris étoit ſi forte, qu'il étoit impoſſible de le tenir dans ma chambre, il entêtoit tout le monde du logis, & il fallut le mettre au grenier, où enfin mes gens lui coupèrent la veſſie, ce qui n'a pas empêché que la peau n'ait toujours retenu quelque choſe de l'odeur. On ne commence à trouver cet animal qu'environ le cinquante-ſixième degré; mais au ſoixantième,

eſt confinée à quelques provinces de l'Orient, il eſt impoſſible de ſuppoſer qu'elle eſt aſſez nombreuſe pour produire une auſſi grande quantité de cette matière, & l'on ne peut pas douter que la plupart de ces prétendues

---

il y en a grande quantité, le pays étant rempli de forêts : il eſt vrai qu'aux mois de février & mars, après que ces animaux ont ſouffert la faim dans le pays où ils ſont, à cauſe des neiges qui tombent en quantité juſqu'à dix ou douze pieds de haut, ils viennent du côté du midi, juſqu'à quarante-quatre ou quarante-cinq degrés pour manger du blé ou du riz nouveau, & c'eſt en ce temps-là que les payſans les attendent au paſſage avec des piéges qu'ils leur tendent, & les tuent à coups de flèches & de bâtons; quelques-uns d'eux m'ont aſſuré qu'ils ſont ſi maigres & ſi languiſſans à cauſe de la faim qu'ils ont ſoufferte, que beaucoup ſe laiſſent prendre à la courſe. Il faut qu'il y ait une prodigieuſe quantité de ces animaux, chacun d'eux n'ayant qu'une veſſie, & la plus groſſe qui n'eſt ordinairement que comme un œuf de poule, ne pouvant fournir une demi-once de muſc, il faut bien quelquefois trois ou quatre de ces veſſies pour en faire une once.

Le roi de Dantan, de qui je parlerai au volume ſuivant, dans la deſcription que je ferai de ce royaume, craignant que la tromperie qui ſe fait au muſc ne fît ceſſer ce négoce, d'autant plus qu'on en tire auſſi du Tunquin & de la Cochinchine qui eſt bien plus cher, parce qu'il n'y en a pas en ſi grande quantité; ce roi, dis-je, craignant que cette marchandiſe falſifiée ne décriât le commerce de ſes États, ordonna, il y a quelque temps, que toutes les veſſies ne ſeroient point couſues, mais qu'elles ſeroient apportées ouvertes à Boutan qui eſt le lieu de ſa réſidence, pour y être viſitées & ſcellées de ſon ſceau; toutes celles que j'ai achetées étoient de cette ſorte, mais nonobſtant toutes les précautions du roi, les payſans les ouvrent ſubtilement, & y mettent, comme j'ai dit, des petits morceaux de plomb, ce que les marchands tolèrent, parce que le plomb ne gâte pas le muſc,

poches ou veſſies ne ſoient des petits ſacs artificiels faits de la peau même des autres parties du corps de l'animal, & remplies de ſon ſang mêlé avec une très-petite quantité de vrai muſc. En effet, cette odeur eſt peut-être la plus forte de toutes les odeurs connues, il n'en faut qu'une très-petite doſe pour parfumer une grande quantité de matière, l'odeur ſe porte à une grande diſtance, la plus petite particule ſuffit pour ſe faire ſentir dans un eſpace conſidérable; & le parfum même eſt ſi durable & ſi fixe, qu'au bout de pluſieurs années, il ſemble n'avoir pas perdu beaucoup de ſon activité.

DU MUSC.

Nous donnons ici *(pl. XLVII)*, la figure de l'animal du muſc que j'ai fait deſſiner d'après nature vivante. Cette figure manquoit à mon ouvrage, & n'a jamais été donnée que d'une manière très-incorrecte par les autres Naturaliſtes. Il paroît que cet animal, qui n'eſt commun que dans les parties orientales de l'Aſie, pourroit s'habituer & peut-être même ſe propager dans nos climats; car il n'exige pas des ſoins trop recherchés: il a vécu

---

ainſi que j'ai remarqué, & ne fait tort que pour le poids. Dans un de mes voyages à Patna, j'achetai ſeize cents ſoixante-treize veſſies qui peſoient deux mille cinq cents cinquante-ſept onces & demie, & quatre cents cinquante-deux onces hors de la veſſie. *Les ſix voyages de Jean-Baptiſte Tavernier en Turquie, en Perſe & aux Indes. A Rouen, 1713, tome IV, page 75 juſqu'à 78.*

pendant trois ans dans un parc de M. le duc de la Vrilliere, à l'Hermitage près de Verſailles, où il n'eſt arrivé qu'au mois de juin 1772, après avoir été trois autres années en chemin : ainſi voilà ſix années de captivité & de mal-aiſe, pendant leſquelles il s'eſt très-bien ſoutenu, & il n'eſt pas mort de dépériſſement, mais d'une maladie accidentelle. On avoit recommandé de le nourrir avec du riz crevé dans l'eau, de la mie de pain mêlée avec de la mouſſe priſe ſur le tronc & les branches de chêne; on a ſuivi exactement cette recette, il s'eſt toujours bien porté, & ſa mort en avril 1775, n'a été cauſée que par une *égagropile*, c'eſt-à-dire, par une pelotte ou gobe de ſon propre poil qu'il avoit détaché en ſe léchant & qu'il avoit avalé. M. Daubenton, de l'Académie des Sciences, qui a diſſéqué cet animal, a trouvé cette pelotte dans la caillette, à l'orifice du pylore. Il ne craignoit pas beaucoup le froid, néanmoins pour l'en garantir, on le tenoit en hiver dans une orangerie, & pendant toute cette ſaiſon il n'avoit point d'odeur de muſc, mais il en répandoit une aſſez forte en été, ſurtout dans les jours les plus chauds ; lorſqu'il étoit en liberté, il ne marchoit pas à pas comptés, mais couroit en ſautant à peu-près comme un lièvre.

Voici la deſcription de cet animal que M. de Sève a faite avec exactitude.

« Le muſc eſt un animal d'une jolie figure ; il a deux pieds trois pouces de longueur, vingt pouces de hauteur «

» au train de derrière, & dix-neuf pouces ſix lignes à celui » de devant; il eſt vif & léger à la courſe & dans tous » ſes mouvemens; ſes jambes de derrière ſont conſidéra- » blement plus longues & plus fortes que celles de devant. » La Nature l'a armé de deux défenſes de chaque côté de » la mâchoire ſupérieure, qui ſont larges, dirigées en bas » & recourbées en arrière; elles ſont tranchantes ſur leur » bord poſtérieur en finiſſant en pointe; leur longueur, » au-deſſous de la lèvre, eſt de dix-huit lignes, & leur lar- » geur d'une ligne & demie; elles ſont de couleur blanche, » & leur ſubſtance eſt une ſorte d'ivoire; les yeux ſont » grands à proportion du corps, & l'iris eſt d'un brun- » roux; le bord des paupières eſt de couleur noire ainſi » que les naſeaux; les oreilles ſont grandes & larges, elles » ont quatre pouces de hauteur ſur deux pouces quatre ou » cinq lignes de largeur; elles ſont garnies en dedans de » grands poils d'un blanc mêlé de griſâtre, & en deſſus de » poils noirs rouſſâtres mêlés de gris, comme celui du » front & du nez; le noir du front eſt relevé par une » tache blanche qui ſe trouve au milieu; il y a du fauve- » jaunâtre au-deſſus & au-deſſous des yeux, mais le reſte » de la tête paroît d'un gris d'ardoiſe, parce que le poil » y eſt mélangé de noir & de blanc, comme celui du cou » où il y a de plus quelques légères teintes de fauve; les » épaules & les jambes de devant ſont d'un brun-noir » ainſi que les pieds; mais cette couleur noire eſt moins » foncée ſur les cuiſſes & les jambes de derrière, où il y

a quelques

a quelques teintes de fauve; les pieds ſont petits, ceux « de devant ont deux ergots qui touchent la terre & qui « ſont ſitués au talon; les ſabots des pieds de derrière ſont « inégaux en longueur, l'intérieur étant conſidérablement « plus long que l'extérieur; il en eſt de même des ergots, « dont l'interne eſt auſſi bien plus long que l'externe; tous « les ſabots des pieds qui ſont fendus comme ceux des « chèvres, ſont de couleur noire, ainſi que les ergots; « le poil du deſſus, du deſſous & des côtés du corps eſt « noirâtre, mélangé de teintes fauves & même de rouſſâtres « en quelques endroits, parce qu'en général les poils, & « ſur-tout les plus longs, ſont blancs ſur la plus grande partie « de leur longueur, tandis que leur extrémité eſt brune, « noire ou de couleur fauve; les crottes de cet animal ſont « très-petites, d'un brun luiſant & de forme alongée, & « n'ont aucune odeur; le parfum que l'animal répand « dans ſa cabane, n'eſt guère plus fort que l'odeur d'une « civette. Au reſte, le muſc paroît être un animal fort doux, « mais en même temps timide & craintif; il eſt remuant & « très-agile dans ſes mouvemens, & il paroiſſoit ſe plaire à « ſauter & à s'élancer contre un mur qui lui ſervoit de point « d'appui pour le renvoyer à l'oppoſite. »

Comme M. Daubenton a donné à l'Académie des Sciences *(a)*, un bon Mémoire au ſujet de cet animal, nous croyons devoir en rapporter ici l'extrait.

(a) Mémoires de l'Académie des Sciences, *année 1772, ſeconde partie, pages 215 & ſuivantes.*

L'odeur forte & pénétrante du muſc, dit-il, eſt trop ſenſible pour que ce parfum n'ait pas été remarqué en même temps que l'animal qui le porte; auſſi leur a-t-on donné à tous les deux le même nom de *muſc*. Cet animal ſe trouve dans les royaumes de Boutan & de Tunquin, à la Chine & dans la Tartarie Chinoiſe, & même dans quelques parties de la Tartarie Moſcovite. Je crois que de temps immémorial il a été recherché par les habitans de ces contrées, parce que ſa chair eſt très-bonne à manger, & que ſon parfum a toujours dû faire un commerce; mais on ne ſait pas en quel temps le muſc a commencé à être connu en Europe, & même dans la partie occidentale de l'Aſie. Il ne paroît pas que les Grecs ni les Romains aient eu connoiſſance de ce parfum, puiſqu'Ariſtote ni Pline n'en ont fait aucune mention dans leurs écrits. Les auteurs Arabes ſont les premiers qui en aient parlé; Sérapion donna une deſcription de cet animal dans le huitième ſiècle...

Je l'ai vu, au mois de juillet (1772), dans un parc de M. de la Vrillière, à Verſailles; l'odeur du muſc qui ſe répandoit de temps en temps, ſuivant la direction du vent, autour de l'enceinte où étoit le porte-muſc, auroit pu me ſervir de guide pour trouver cet animal. Dès que je l'aperçus, je reconnus dans ſa figure & dans ſes attitudes beaucoup de reſſemblance avec le chevreuil, la gazelle & le chevrotain; aucun animal de ce genre n'a plus de légèreté, de ſoupleſſe & de vivacité dans ſes mouvemens que le porte-muſc; il reſſemble encore aux animaux ruminans, en ce qu'il a les pieds-fourchus & qu'il manque de dents inciſives à la mâchoire ſupérieure; mais on ne peut le comparer qu'au chevrotain pour les deux défenſes ou longues dents canines qui tiennent à la mâchoire de deſſus, & ſortent d'un pouce & demi au dehors des lèvres.

La ſubſtance de ces dents eſt une ſorte d'ivoire, comme

celle des défenſes du babirouſſa & de pluſieurs autres eſpèces d'animaux ; mais les défenſes du porte-muſc ont une forme très-particulière ; elles reſſemblent à des petits couteaux courbes placés au-deſſous de la gueule, & dirigés obliquement de haut en bas & de devant en arrière ; leur bord poſtérieur eſt tranchant.... je crois qu'il s'en ſert à différens uſages, ſuivant les circonſtances, ſoit pour couper les racines, ſoit pour ſe ſoutenir dans des endroits où il ne peut pas trouver d'autre point d'appui, ſoit enfin pour ſe défendre ou pour attaquer....

Le porte-muſc n'a point de cornes, les oreilles ſont longues, droites & très-mobiles ; les deux dents blanches qui ſortent de la gueule & les renflemens qu'elles forment à la lèvre ſupérieure, donnent à la phyſionomie du porte-muſc, vu de face, un air ſingulier, qui pourroit le faire diſtinguer de tout autre animal, à l'exception du chevrotain.

Les couleurs du poil ſont peu apparentes ; au lieu de couleur décidée, il n'y a que des teintes de brun, de fauve & de blanchâtre, qui ſemblent changer lorſqu'on regarde l'animal ſous différens points de vue, parce que les poils ne ſont colorés en brun ou en fauve qu'à leur extrémité, le reſte eſt blanc, & paroît plus ou moins à différens aſpects.... Il y a du blanc & du noir ſur les oreilles du porte-muſc, & une étoile blanche au milieu du front.

Cette étoile me paroît être une ſorte de livrée qui diſparoîtra lorſque l'animal ſera plus âgé ; car je ne l'ai pas vue ſur deux peaux de porte-muſc qui m'ont été adreſſées pour le Cabinet du Roi, par M. le Monnier, Médecin du Roi, de la part de Madame la comteſſe de Marſan.....Les deux peaux dont il s'agit, m'ont paru venir d'animaux adultes, l'un mâle & l'autre femelle ; les teintes des couleurs du poil y ſont plus foncées que ſur le porte-muſc vivant que je viens de décrire ; il y a

de plus ſur la face inférieure du cou, deux bandes blanchâtres, larges d'environ un pouce, qui s'étendent irrégulièrement le long du cou, & qui forment une ſorte d'ovale alongé, en ſe rejoignant en avant ſur la gorge, & en arrière entre les jambes de devant.

Le muſc eſt renfermé dans une poche placée ſous le ventre à l'endroit du nombril; je n'ai vu ſur le porte-muſc vivant que de petites éminences ſur le milieu de ſon ventre, je n'ai pu les obſerver de près, parce que l'animal ne ſe laiſſe pas approcher... La poche du muſc tient à l'une des peaux envoyées au Cabinet du Roi, mais cette poche eſt deſſéchée; il m'a paru que ſi elle étoit dans ſon état naturel, elle auroit au moins un pouce & demi de diamètre; il y a dans le milieu un orifice très-ſenſible, dont j'ai tiré de la ſubſtance du muſc, très-odorante & de couleur rouſſe. . . . M. Gmelin ayant obſervé la ſituation de cette poche ſur deux mâles, rapporte dans le *quatrième volume des Mémoires de l'Académie impériale de Péterſbourg*, qu'elle étoit placée au-devant & un peu à droite du prépuce. . . .

Le porte-muſc diffère de tout autre animal, par la poche qu'il a ſous le ventre & qui enferme le muſc; cependant quoique ce caractère ſoit unique par ſa ſituation. . . il ne contribue nullement à déterminer la place du porte-muſc parmi les quadrupèdes, parce qu'il y a des ſubſtances odoriférantes qui viennent d'animaux très-différens du porte-muſc. . . .

Les caractères extérieurs du porte-muſc qui indiquent ſes rapports avec les autres quadrupèdes, ſont les pieds-fourchus, les deux longues dents canines & les huit dents inciſives de la mâchoire du deſſus, ſans qu'il y en ait dans celle du deſſous. Par ces caractères, le porte-muſc reſſemble plus au chevrotain qu'à aucun autre animal; il en diffère en ce qu'il eſt beaucoup plus grand; car il a plus d'un pied & demi de hauteur priſe

De Seve del.

Cath. Haussard Sc.

LE MUSC.

depuis le bas des pieds de devant jufqu'au-deffus des épaules, tandis que le chevrotain n'a guère plus d'un demi-pied.

Les dents molaires du porte-mufc font au nombre de fix de chaque côté de chacune des mâchoires ; le chevrotain n'en a que quatre ; il y a auffi de grandes différences entre ces deux animaux, pour la forme des dents molaires & des couleurs du poil ; la poche du mufc fait un caractère qui n'appartient qu'au porte-mufc mâle, la femelle n'a ni poche, ni mufc, ni dents canines, fuivant les obfervations de M. Gmelin que j'ai cité.

Le porte-mufc que j'ai vu vivant, paroît n'avoir point de queue. M. Gmelin a trouvé, fur trois individus de cette efpèce, au lieu de queue, un petit prolongement charnu long d'environ un pouce. . . Il y a des auteurs qui ont fait repréfenter le porte-mufc avec une queue bien apparente, quoique fort courte. Grew dit qu'elle a deux pouces de longueur ; mais il n'a pas obfervé fi cette partie renfermoit des vertèbres.

Dans la defcription que M. Gmelin a faite du porte-mufc, les vifcères m'ont paru reffemblans à ceux des animaux ruminans, fur-tout les quatre eftomacs, dont le premier a trois convexités, comme dans les animaux fauvages qui ruminent. Si l'on joint ce caractère à celui des deux dents canines dans la mâchoire du deffus, le porte-mufc reffemble plus, par ces deux caractères, au cerf qu'à aucun autre animal ruminant, excepté le chevrotain, au cas qu'il rumine, comme il y a lieu de le croire.

Ray dit qu'il eft douteux que le porte-mufc rumine. Les gens qui foignent celui que j'ai décrit vivant, ne favent pas s'il rumine ; je ne l'ai pas vu affez long-temps pour en juger par moi-même, mais je fais, par les obfervations de M. Gmelin, qu'il a les organes de la rumination, & je crois qu'on le verra ruminer, &c. &c.

LE BABIROUSSA (a).

QUOIQUE nous n'ayons au Cabinet du Roi que la tête de cet animal, il eſt trop remarquable pour que nous puiſſions le paſſer ſous ſilence. Tous les Naturaliſtes l'ont regardé comme une eſpèce de cochon, & cependant il n'en a ni la tête, ni la taille, ni les ſoies, ni la queue; il a les jambes plus hautes & le muſeau moins long, il eſt couvert d'un poil court & doux comme de la laine, & ſa queue eſt terminée par une touffe de cette laine,

(a) *Babirouſſa* ou *Babiroeſa.* Nom de cet animal aux Indes orientales, & que nous avons adopté.

Babirouſſa ſeu porcus Indicus. Iconem animalis in inſulâ Java novæ Bataviæ, Janu. 1650, depictam & cranii quod Hafniæ vidi naturæ ſtudioſorum in gratiam addendam exiſtimavi. Th. Bartholini, *Hiſt. anat. cent. II. Hiſt. 96, fig. ibid.*

Babirouſſa. Piſon. *Comment. & append. in Bonti. pag. 61, fig. ibid.*

The Horned Hod. Babirouſſa. Grew's, *Muſ. R. ſoc. pag. 27.*

Porcus Indicus Babirouſſa dictus. Ray, *Syn. anim. quad. pag. 96.*

Babiroeſa. Deſcription des Indes orientales, par François Valentin, en Hollandois; *Amſterdam, 1726, volume III, page 268.*

Aper Indicus orientalis, Babiroeſa dictus. Seba, *vol. I, pag. 80, tab. 50, fig. 2.*

Sus caudatus, dentibus caninis ſuperioribus ab origine ſurſum verſis, arcuatis, caudâ floccoſâ..... Aper orientalis. Le ſanglier des Indes; Briſſon, *Reg. anim. pag. 110.*

Babiruſſa ſus dentibus duobus caninis fronti innatis. Linn. *Syſt. nat.* edit. X, pag. 70.

il a auſſi le corps moins lourd & moins épais que le cochon ; ſon poil eſt gris, mêlé de roux & d'un peu de noir ; ſes oreilles ſont courtes & pointues ; mais le caractère le plus remarquable, & qui diſtingue le babiroussa de tous les autres animaux, ce ſont quatre énormes défenſes ou dents canines dont les deux moins longues ſortent comme celles des ſangliers, de la mâchoire inférieure ; & les deux autres qui ſont beaucoup plus grandes, partent de la mâchoire ſupérieure en perçant les joues, ou plutôt les lèvres du deſſus, & s'étendent en courbe juſqu'au-deſſous des yeux ; & ces défenſes ſont d'un très-bel ivoire, plus net, plus fin, mais moins dur que celui de l'éléphant.

La poſition & la direction de ces deux défenſes ſupérieures qui percent le muſeau du babirouſſa, & qui d'abord ſe dirigent droit en haut ; & enſuite ſe recourbent en cercle, ont fait penſer à quelques Phyſiciens, même habiles, tel que Grew *(b)*, que ces défenſes ne devoient point être regardées comme des dents, mais comme des cornes ; ils fondoient leur ſentiment ſur ce que toutes les alvéoles des dents de la mâchoire ſupérieure ont dans tous les animaux l'ouverture tournée

---

(b) On his upper jaw, he has two Horns. . . *Bartholine* calls them teeth yet are they not teeth, but *Horns;* becauſe they are not, as all teeth, even the tasks of an *elephant*, fixed in the jaw, with their roots upward, but downward : and ſo their *alveoli* are not open downward within the mouth, but upward upon the top of the ſnout, &c. Grew's, *Muſ. Reg. ſoc. pag.* 28

en bas ; que dans le babirouſſa, comme dans les autres, la mâchoire ſupérieure a toutes ſes alvéoles tournées en bas, tant pour les mâchelières que pour les inciſives, tandis que les ſeules alvéoles de ces deux grandes déſenſes ſont au contraire tournées en haut *(voyez la figure pl. XLIX)* ; & ils concluoient de-là que le caractère eſſentiel de toutes les dents de la mâchoire ſupérieure étant de ſe diriger en bas, on ne pouvoit pas mettre ces défenſes qui ſe dirigent en haut au nombre des dents, & qu'il falloit les regarder comme des cornes ; mais ces Phyſiciens ſe ſont trompés : la poſition ou la direction ne ſont que des circonſtances de la choſe & n'en ſont pas l'eſſence ; ces défenſes, quoique ſituées d'une manière oppoſée à celle des autres dents, n'en ſont pas moins des dents, ce n'eſt qu'une ſingularité dans la direction qui ne peut changer la nature de la choſe, ni d'une vraie dent canine en faire une fauſſe corne d'ivoire.

Ces énormes & quadruples défenſes donnent à ces animaux un air formidable, cependant ils ſont peut-être moins dangereux que nos ſangliers ; ils vont de même en troupe, & ont une odeur forte qui les décèle & fait que les chiens les chaſſent avec ſuccès, ils grognent *(c)* terriblement, ſe défendent & bleſſent des défenſes de deſſous, car celles du deſſus leur nuiſent plutôt qu'elles ne ſervent ; quoique groſſiers & féroces comme les ſangliers, ils s'apprivoiſent aiſément, & leur chair qui

(c) *Muſ.* Worm. *pag.* 340. — Piſon, *Append. in Bout.* pag. 61.

eſt

eſt très-bonne à manger, ſe corrompt en aſſez peu de temps : comme ils ont auſſi le poil fin & la peau mince, ils ne réſiſtent pas à la dent des chiens qui les chaſſent de préférence aux ſangliers, & en viennent facilement à bout ; ils s'accrochent *(d)* à des branches avec les déſenſes d'en haut, pour repoſer leur tête ou pour dormir debout. Cette habitude leur eſt commune avec l'éléphant, qui pour dormir ſans ſe coucher, ſoutient ſa tête en mettant le bout de ſes déſenſes dans des trous qu'il creuſe à cet effet dans le mur de ſa loge *(e)*.

Le babirouſſa diffère encore du ſanglier par ſes appétits naturels; il ſe nourrit d'herbes & de feuilles d'arbres, & ne cherche point à entrer dans les jardins pour manger des légumes, au lieu que dans le même pays, le ſanglier vit de fruits ſauvages, de racines, & dévaſte ſouvent les jardins. D'ailleurs ces animaux qui vont également en troupe ne ſe mêlent jamais, les ſangliers vont d'un côté, & les babirouſſas de l'autre; ceux-ci marchent plus légèrement, ils ont l'odorat très-fin, & ſe dreſſent ſouvent contre des arbres pour éventer de loin les chiens & les chaſſeurs; lorſqu'ils ſont pourſuivis long-temps & ſans relâche, ils courent ſe jeter à la mer, où nageant avec autant de facilité que des canards, & ſe plongeant de même, ils échappent très-ſouvent

---

(d) Deſcription des Indes orientales, par François Valentin, *volume III, page 268.*

(e) Voyez ce fait dans l'hiſtoire de l'éléphant.

aux chaſſeurs, car ils nagent très-long temps & vont quelquefois à d'aſſez grandes diſtances & d'une île à une autre.

Au reſte, le babirouſſa ſe trouve non-ſeulement à l'île de Bouro ou Boero, près d'Amboine, mais encore dans pluſieurs autres endroits *(f)* de l'Aſie méridionale & de l'Afrique, comme aux Celebes, à Eſtrila *(g)*, au Sénégal *(h)*, à Madagaſcar : or il paroît que les ſangliers de cette île, dont parle Flaccourt *(i)*, & dont il dit *que les mâles principalement ont deux cornes à côté du nez* ſont des babirouſſas. Nous n'avons pas été à portée de nous

---

(f) On trouve les babirouſſas en grande quantité dans l'île de Boero, ainſi qu'à Cajely, dans les îles de Xoelaſche, ſur-tout à Xoela-Mangoli, comme auſſi dans l'île de Bangay, ſur la côte d'oueſt des Celebes, & encore plus à Manado. *Deſcription des Indes orientales, par François Valentin, tome III, page 369.* Traduction communiquée par M. le marquis de Montmirail. *Nota.* La plupart des faits que nous avons rapportés ci-deſſus au ſujet des habitudes naturelles du babirouſſa, ſont tirés de ce même ouvrage de Valentin.

(g) Entre pluſieurs marchandiſes que les Hollandois tirent de la côte d'Eſtrila, ils en rapportent des dents de ſangliers qui les ont plus belles que les éléphans. *Voyage de Robert Lade, traduit de l'Anglois;* Paris, 1744, *tome I, page 121.*

(h) J'aperçus enfin un de ces énormes ſangliers particuliers à l'Afrique. . . Il étoit noir comme les ſangliers d'Europe, mais d'une taille infiniment plus haute. Il avoit quatre grandes défenſes, dont les deux ſupérieures étoient recourbées en demi-cercle vers le front où elles imitoient les cornes que portent d'autres animaux. *Voyage au Sénégal, par M. Adanſon, page 76.*

(i) Voyage à Madagaſcar, par Flaccourt, *page 152.*

De Seve del. Mag. Th. Rousselet Sculp.

LE BABIROUSSA.

aſſurer que la femelle manque en effet de ces deux défenſes ſi remarquables dans le mâle ; la plupart des auteurs qui ont parlé de ces animaux, ſemblent s'accorder ſur ce fait que nous ne pouvons ni confirmer ni détruire.

DU BABIROUSSA.

Nous n'avons donné que les faits hiſtoriques relatifs au babirouſſa, & la deſcription de ſa tête dépouillée des chairs, nous donnons ici (*planche L*) la figure de cet animal d'après deux eſquiſſes, dont l'une nous a été donnée par M. Sonnerat, Correſpondant du Cabinet du Roi, où l'animal étoit repréſenté debout, & l'autre qui m'a été envoyée d'Angleterre par M. Penant, où l'animal étoit couché ſur le ventre ; cette dernière eſquiſſe envoyée par M. Penant, étoit ſurmontée de l'inſcription ſuivante : *Un babirouſſa de l'île de Banda, deſſiné d'après nature ; ſa couleur eſt noirâtre ; il croît en grandeur comme le plus grand cochon, & ſa chair eſt très-bonne à manger.* Notre deſſinateur ayant combiné ces eſquiſſes, en a fait un deſſin d'après lequel on a gravé la *planche XLIX* qui ne peut pas être exacte, mais qui du moins donne une idée aſſez juſte de la forme du corps & de la tête de cet animal.

LE CABIAI (a).

CET animal d'Amérique n'avoit jamais paru en Europe; & c'eſt aux bontés de M. le duc de Bouillon que nous en devons la connoiſſance; comme ce Prince eſt curieux d'animaux étrangers, il m'a quelquefois fait l'honneur de m'appeler pour les voir, & par amour pour le bien, il nous en a donné pluſieurs: celui-ci lui avoit été envoyé jeune, & n'étoit pas encore tout-à-fait adulte lorſque le froid l'a fait mourir; nous avons donc été à portée de le connoître & de le décrire, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Ce n'eſt point un cochon, comme l'ont prétendu

(a) Cabiai, mot dérivé de *cabionara,* nom de cet animal à la Guiane, & que nous avons adopté.

Capybara Braſilienſibus, Marcgrave, *Hiſt. nat. Braſil. pag. 230, fig. ibidem.*

Capybara. Piſon, *Hiſt. Braſil. pag. 99. Nota.* La figure eſt la même que celle de Marcgrave.

Capybara Braſilienſibus porcus fluviatilis Marcgravii. Ray, *Syn. quad. pag. 126 & 127.*

Cochon d'eau. *Voyage de Deſmarchais, par le P. Labat, tome III, pages 315 & ſuivantes.*

Capivard. *Voyage de Froger;* Amſterdam, 1715, *page 127, figure ibidem.*

Sus maximus paluſtris. Porcus fluviatilis Braſilienſis, Jonſton. *Capybara Braſilienſiibus,* Marcgrave. Le cabiai que l'on nomme auſſi *cabionara,* Barrère, *Hiſt. nat. de la Fr. équin.* pages 160 & 161.

Hydrochærus. Le cabiai, Briſſon, *Regn. anim. page 117.*

les Naturalistes & les voyageurs, il ne lui ressemble même que par de petits rapports, & en diffère par de grands caractères; il ne devient jamais aussi grand, le plus gros cabiai est à peine égal à un cochon de dix-huit mois; il a la tête plus courte, la gueule beaucoup moins fendue, les dents & les pieds tout différens; des membranes entre les doigts, point de queue ni de défenses; les yeux plus grands, les oreilles plus courtes; & il en diffère encore autant par le naturel & les mœurs, que par la conformation : il habite souvent dans l'eau, où il nage comme une loutre, y cherche de même sa proie & vient manger au bord le poisson qu'il prend & qu'il saisit avec la gueule & les ongles; il mange aussi des grains, des fruits & des cannes de sucre; comme ses pieds sont longs & plats, il se tient souvent assis sur ceux de derrière. Son cri est plutôt un braiement comme celui de l'âne, qu'un grognement comme celui du cochon; il ne marche ordinairement que la nuit, & presque toujours de compagnie, sans s'éloigner du bord des eaux; car comme il court mal à cause de ses longs pieds & de ses jambes courtes, il ne pourroit trouver son salut dans la fuite; & pour échapper à ceux qui le chassent, il se jette à l'eau, y plonge & va sortir au loin, ou bien il y demeure si long-temps, qu'on perd l'espérance de le revoir. Sa chair est grasse & tendre; mais elle a plutôt, comme celle de la loutre, le goût d'un mauvais poisson que celui d'une bonne viande;

cependant on a remarqué que la hure n'en étoit pas mauvaiſe, & cela s'accorde avec ce que l'on ſait du caſtor, dont les parties antérieures ont le goût de la chair, tandis que les parties poſtérieures ont le goût de poiſſon. Le cabiai eſt d'un naturel tranquille & doux, il ne fait ni mal ni querelle aux autres animaux, on l'apprivoiſe ſans peine, il vient à la voix & ſuit aſſez volontiers ceux qu'il connoît & qui l'ont bien traité. On ne le nourriſſoit à Paris qu'avec de l'orge, de la ſalade & des fruits, il s'eſt bien porté tant qu'il a fait chaud; il paroît par le grand nombre de ſes mamelles, que la femelle produit des petits en quantité. Nous ignorons le temps de la geſtation, celui de l'accroiſſement, & par conſéquent la durée de la vie de cet animal; nos habitans de Cayenne pourront nous en inſtruire, car il ſe trouve aſſez communément à la Guiane, auſſi-bien qu'au Breſil, aux Amazones & dans toutes les terres baſſes de l'Amérique méridionale.

ADDITION à l'article du Cabiai.

NOUS n'avons que peu de choſe à ajouter aux faits hiſtoriques, & rien à la deſcription très-exacte que nous avons donnée de cet animal d'Amérique. M. de la Borde nous a ſeulement écrit qu'il eſt fort commun à la Guiane, & encore plus dans les terres qui avoiſinent le fleuve de l'Amazone, où le poiſſon eſt très-abondant : il dit,

Desève delin. Jardinier Sculp.

LE CABIAI.

que ces animaux vont toujours par couple, le mâle & la femelle, & que les plus grands pèſent environ cent livres. Ils fuient les endroits habités, ne quittent pas le bord des rivières, & s'ils aperçoivent quelqu'un, ils ſe jettent à l'eau, ſans plonger comme les loutres, mais toujours nageant comme les cochons; quelquefois néanmoins ils ſe laiſſent aller au fond de l'eau, & y reſtent même aſſez long-temps. On en prend ſouvent de jeunes qu'on élève dans les maiſons, où ils s'accoutument aiſément à manger du pain, du mil & des légumes, quoique dans leur état de nature ils vivent principalement de poiſſon. Ils ne font qu'un petit; ils ne ſont nullement dangereux, ne ſe jetant jamais ni ſur les hommes ni ſur les chiens. Leur chair eſt blanche, tendre & de fort bon goût. Ce dernier fait ſemble contredire ce que diſent les autres relateurs, que la chair du cabiai a plutôt le goût d'un mauvais poiſſon que celui d'une bonne viande. Cependant il ſe pourroit que la chair du cabiai, vivant de poiſſon, eût ce mauvais goût, & que celle du cabiai, vivant de pain & de grain, fût en effet très-bonne.

Au reſte, comme nous avons eu à Paris cet animal vivant, & que nous l'avons gardé long-temps, je ſuis perſuadé qu'il pourroit vivre dans notre climat; c'eſt par erreur que j'ai dit qu'il étoit mort de froid. J'ai été informé depuis, qu'il ſupportoit fort bien le froid de l'hiver, mais que comme on l'avoit enfermé dans

un grenier, il ſe jeta par la fenêtre & tomba dans un baſſin où il ſe noya, ce qui ne lui feroit pas arrivé, s'il n'eût pas été bleſſé dans ſa chute ſur les bords du baſſin.

LE PORC-ÉPIC (a).

IL ne faut pas que le nom de Porc-épineux qu'on a donné à cet animal dans la plupart des langues de l'Europe nous induiſe en erreur, & faſſe imaginer que le porc-épic

---

(a) Porc-épic; en Grec & en Latin, *Hyſtrix;* en Arabe, *Tzur-ban;* ſelon le docteur Shaw, en Anglois, *Porcupine;* en Allemand, *Stachel-ſchwein;* en Italien, *Porco-ſpinoſo;* en Eſpagnol, *Puerco-eſpino.*

Hyſtrix. Geſner, *Hiſt. quad. fig.* pag. 363. *Nota.* Quoique Geſner diſe que la figure qu'il donne du porc-épic a été faite d'après l'animal vivant, elle pèche cependant en pluſieurs choſes, & ſingulièrement par les dents. Le porc-épic n'a que deux dents inciſives à chaque mâchoire, & point de dents canines; & dans la figure de Geſner, il a huit dents inciſives ou canines.

Porc-épic. Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire des animaux, *partie II, page 33, figure & planche XLI.*

Hyſtrix the porcupine. Ray, *Syn. quad.* pag. 206.

Hyſtrix orientalis criſtata. Seba, vol. I, pag. 79, fig. & tab. 1. *Nota.* 1.° L'épithète *orientalis* eſt ici mal appliquée, car le porc-épic ſe trouve en Afrique & dans tous les pays chauds de l'Europe & de l'Aſie. *Nota.* 2.° La figure & la deſcription de Seba pèchent en ce qu'elles n'indiquent que trois ongles aux pieds de derrière, tandis que cet animal en a cinq. M. Linnæus qui avoit adopté cette erreur dans ſes premières éditions, l'a reconnue & corrigée dans les dernières.

Hyſtrix

porc-épic ſoit en effet un cochon chargé d'épines, car il ne reſſemble au cochon que par le grognement; par tout le reſte il en diffère autant qu'aucun autre animal, tant pour la figure que pour la conformation intérieure: au lieu d'une tête alongée, ſurmontée de longues oreilles, armée de défenſes & terminée par un boutoir; au lieu d'un pied-fourchu & garni de ſabots comme le cochon, le porc-épic a comme le caſtor la tête courte, deux grandes dents inciſives en avant de chaque mâchoire, nulles défenſes ou dents canines, le muſeau fendu comme le lièvre, les oreilles rondes & aplaties, & les pieds armés d'ongles: au lieu d'un grand eſtomac avec un appendice en forme de capuchon, qui dans le cochon ſemble faire la nuance entre les ruminans & les autres animaux; le porc-épic n'a qu'un ſimple eſtomac & un grand cœcum; les parties de la génération ne ſont point apparentes au dehors comme dans le cochon mâle; les teſticules du porc-épic ſont recelés au dedans & renfermés ſous les aines; la verge n'eſt point apparente; & l'on peut dire que par tous ces rapports auſſi-bien que par la queue courte, la longue mouſtache, la lèvre diviſée, il approche beaucoup plus du lièvre ou du caſtor que du cochon. Le hériſſon qui, comme le

---

Hyſtrix capite criſtato.... Hyſtrix, le porc-épic. Briſſon, *Regn. anim.* pag. 125.

Criſtata. Hyſtrix palmis tetradactylis, plantis pentadactylis, capite criſtato, caudâ abbreviatâ. Linn. *Syſt. nat.* edit. X, pag. 56.

porc-épic, eſt armé de piquans, reſſembleroit plus au cochon, car il a le muſeau long & terminé par une eſpèce de grouin en boutoir; mais toutes ces reſſemblances étant fort éloignées, & toutes les différences étant préſentes & réelles, il n'eſt pas douteux que le porc-épic ne ſoit d'une eſpèce particulière & différente de celle du hériſſon, du caſtor, du lièvre ou de tout autre animal auquel on voudroit le comparer.

Il ne faut pas non plus ajouter foi à ce que diſent preſque unanimement les Voyageurs & les Naturaliſtes, qui donnent à cet animal la faculté de lancer ſes piquans à une aſſez grande diſtance & avec aſſez de force pour percer & bleſſer profondément, ni s'imaginer avec eux que ces piquans tout ſéparés qu'ils ſont du corps de l'animal ont la propriété très-extraordinaire & toute particulière de pénétrer d'eux-mêmes & par leurs propres forces plus avant dans les chairs, dès que la pointe y eſt une fois entrée : ce dernier fait eſt purement imaginaire & deſtitué de tout fondement, de toute raiſon; le premier eſt auſſi faux que le ſecond, mais au moins l'erreur paroît fondée ſur ce que l'animal lorſqu'il eſt irrité ou ſeulement agité, redreſſe ſes piquans, les remue; & que comme il y a de ces piquans qui ne tiennent à la peau que par un eſpèce de filet ou de pédicule délié, ils tombent aiſément. Nous avons vu des porc-épics vivans, & jamais nous ne les avons vu, quoique violemment excités, darder leurs piquans : on ne peut donc

trop s'étonner que les auteurs les plus graves, tant anciens *(b)* que modernes *(c)*; que les voyageurs les plus ſenſés *(d)* ſoient tous d'accord ſur un fait auſſi faux : quelques-uns d'entr'eux diſent avoir eux-mêmes été bleſſés de cette eſpèce de jaculation, d'autres aſſurent qu'elle ſe fait avec tant de roideur, que le dard ou piquant peut percer une planche *(e)* à quelques pas de

---

(b) Ariſt. Hiſt. anim. lib. IX, cap. XXXIX. — Plin. Hiſt. nat. lib. VIII, cap. LIII. — Oppian. de venatione.

(c) M.[rs] les Anatomiſtes de l'Académie des Sciences. *Ceux des piquans*, diſent-ils, *qui étoient les plus forts & les plus courts étoient aiſés à arracher de la peau, n'y étant pas attachés fermement comme les autres, auſſi ſont-ce ceux que ces animaux* (les porc-épics) *ont accoutumé de lancer contre les chaſſeurs, en ſecouant leur peau comme font les chiens lorſqu'ils ſortent de l'eau.* Claudien dit élégamment que le porc-épic eſt lui-même l'arc, le carquois & la flèche dont il ſe ſert contre les chaſſeurs. *Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire des animaux, tome III, page 114. Nota.* La fable eſt le domaine des Poëtes, & il n'y a point de reproches à faire à Claudien : mais les Anatomiſtes de l'Académie ont eu tort d'adopter cette fable, apparemment pour citer Claudien ; car on voit par leur propre expoſé, que le porc-épic ne lance point ſes piquans, & que ſeulement ils tombent lorſque l'animal ſe ſecoue. — *Wormius. Muſ. Wormian.* pag. 235. — *Wotton*, pag. 56. — *Aldrov. de quad. Digit.* pag. 473, & pluſieurs autres Auteurs célèbres ont adopté cette erreur.

(d) Tavernier, *tome II, pages 20 & 21.* — Kolbe, *tome III, page 46.* — Barbot, *Hiſtoire générale des voyages, tome IV, page 237.*

(e) Lorſque le porc-épic eſt en furie, il s'élance avec une extrême vîteſſe, ayant ſes piquans dreſſés, qui ſont quelquefois de la longueur de deux empans, ſur les hommes & ſur les bêtes, & il les darde avec

diſtance. Le merveilleux, qui n'eſt que le faux qui fait plaiſir à croire, augmente & croît à meſure qu'il paſſe par un plus grand nombre de têtes ; la vérité perd au contraire en faiſant la même route ; & malgré la négation poſitive que je viens de graver au bas de ces deux faits, je ſuis perſuadé qu'on écrira encore mille fois après moi, comme on l'a fait mille fois auparavant, que le porc-épic darde ſes piquans, & que ces piquans ſéparés de l'animal, entrent d'eux-mêmes dans les corps où leur pointe eſt engagée *(f)*.

Le porc-épic, quoiqu'originaire des climats les plus chauds de l'Afrique & des Indes, peut vivre & ſe multiplier dans des pays moins chauds, tels que la Perſe, l'Eſpagne & l'Italie. Agricola dit que l'eſpèce n'a été tranſportée en Europe que dans ces derniers ſiècles ; elle ſe trouve en Eſpagne, & plus communément en Italie, ſur-tout dans les montagnes de l'Apennin, aux

---

tant de force, qu'ils pourroient percer une planche. *Voyage en Guinée par* Boſman ; *Utrecht, 1705, page 253.*

(f) Nota. 1.° Il faut cependant excepter du nombre de ces voyageurs crédules, le docteur Shaw. « De tous les porc-épics, dit-il, » que j'ai vus en grand nombre en Afrique, je n'en ai rencontré » aucun qui, quelque choſe que l'on fît pour l'irriter, dardât aucune » de ſes pointes ; leur manière ordinaire de ſe défendre, eſt de ſe » pencher d'un côté ; & lorſque l'ennemi s'eſt approché d'aſſez près, de ſe relever fort vîte & de le piquer de l'autre. » *Voyage de Shaw, traduit de l'Anglois, tome I, page 323. Nota.* 2.° Le P. Vincent-Marie ne dit point du tout que le porc-épic lance des piquans, il

environs de Rome; c'eſt de-là que M. Mauduit, qui par ſon goût pour l'Hiſtoire Naturelle, a bien voulu ſe charger de quelques-unes de nos commiſſions, nous a envoyé celui qui a ſervi à M. Daubenton pour ſa deſcription. Nous avons cru devoir donner la figure de ce porc-épic d'Italie *(planche LI)*, auſſi-bien que celle du porc-épic des Indes *(planche LII)*; les petites différences qu'on peut remarquer entre les deux, ſont de légères variétés dépendantes du climat, ou peut-être même ne ſont que des différences purement individuelles.

Pline & tous les Naturaliſtes ont dit, d'après Ariſtote, que le porc-épic, comme l'ours, ſe cachoit pendant l'hiver, & mettoit bas au bout de trente jours; nous n'avons pu vérifier ces faits: & il eſt ſingulier qu'en Italie, où cet animal eſt commun, & où de tout temps il y a

---

aſſure ſeulement que quand il rencontre des ſerpens, avec leſquels il eſt toujours en guerre, il ſe met en boule, cachant ſes pieds & ſa tête, & ſe roule ſur eux avec ſes piquans juſqu'à leur ôter la vie, ſans courir riſque d'être bleſſé. Il ajoute un fait que nous croyons très-vrai, c'eſt qu'il ſe forme dans l'eſtomac du porc-épic des bézoards de différentes ſortes; les uns ne ſont que des amas de racines enveloppées d'une croûte, les autres plus petits paroiſſent être pétris de petites pailles & de poudre de pierre; & les plus petits de tous, qui ne ſont pas plus gros qu'une noix, paroiſſent pétrifiés en entier, ces derniers ſont les plus eſtimés. Nous ne doutons pas de ces faits; ayant trouvé nous-mêmes un bézoard de la première ſorte, c'eſt-à-dire, un égagropile dans l'eſtomac du porc-épic qui nous a été envoyé d'Italie.

eu de bons Physiciens & d'excellens observateurs, il ne se soit trouvé personne qui en ait écrit l'histoire. Aldrovande n'a fait sur cet article, comme sur beaucoup d'autres, que copier Gesner; & M.[rs] de l'Académie des Sciences qui ont décrit & disséqué huit de ces animaux, ne disent presque rien de ce qui a rapport à leurs habitudes naturelles : nous savons seulement par le témoignage des voyageurs & des gens qui en ont élevé dans des ménageries, que dans l'état de domesticité, le porc-épic n'est ni féroce ni farouche, qu'il n'est que jaloux de sa liberté; qu'à l'aide de ses dents de devant, qui sont fortes & tranchantes comme celles du castor, il coupe le bois & perce *(g)* aisément la porte de sa loge. On sait aussi qu'on le nourrit très-bien avec de la mie de pain, du fromage & des fruits; que dans l'état de liberté, il vit de racines & de graines sauvages; que quand il peut entrer dans un jardin, il y fait un grand dégât & mange les légumes avec avidité; qu'il devient gras comme la plupart des autres animaux, vers la fin de l'été; & que sa chair, quoiqu'un peu fade, n'est pas mauvaise à manger.

En considérant la forme, la substance & l'organisation

(g) Nous avons en Guinée des porc-épics. Ils croissent jusqu'à la hauteur de deux pieds ou de deux pieds & demi, & ils ont les dents si fortes & si affilées, qu'aucun bois ne peut leur résister; j'en mis une fois un dans un tonneau, m'imaginant qu'il seroit bien gardé, mais dans l'espace d'une nuit il le rongea si bien, qu'il le perça & en sortit, il le perça même dans le milieu, où les douves sont les plus courbées en dehors. *Voyage de Bosman, page 253.*

Baron Sculp. LE PORC-EPIC. De Sève Del.

AUTRE PORC-EPIC

des piquans du porc-épic, on reconnoît aiſément que ce ſont de vrais tuyaux de plumes auxquels il ne manque que les barbes pour être de vraies plumes; par ce rapport, il fait la nuance entre les quadrupèdes & les oiſeaux; ces piquans, ſur-tout ceux qui ſont voiſins de la queue, ſonnent les uns contre les autres lorſque l'animal marche; il peut les redreſſer par la contraction du muſcle peaucier, & les relever à peu-près comme le paon ou le coq-d'inde relèvent les plumes de leur queue; ce muſcle de la peau a donc la même force, & eſt à peu-près conformé de la même façon dans le porc-épic & dans certains oiſeaux. Nous ſaiſiſſons ces rapports, quoiqu'aſſez fugitifs; c'eſt toujours fixer un point dans la Nature qui nous échappe & qui ſemble ſe jouer par la bizarrerie de ſes productions, de ceux qui veulent la connoître.

LE COENDOU (a).

DANS chaque article que nous avons à traiter, il ſe préſente toujours plus d'erreurs à détruire que de vérités à expoſer : cela vient de ce que l'hiſtoire des animaux n'a, dans ces derniers temps, été traitée que par des gens à préjugés, à méthodes, & qui prenoient la liſte de leurs petits ſyſtèmes pour les regiſtres de la Nature. Il n'exiſte en Amérique aucun des animaux du climat chaud de l'ancien continent, & réciproquement il ne ſe trouve ſous la zone brûlante de l'Afrique &

(a) *Coendou*, nom de cet animal à la Guiane, & que nous avons adopté. *Cuandu* (qui ſe doit prononcer *couandou)* au Breſil & dans quelques autres parties de l'Amérique méridionale, *Hoitztlacuatzin* ou *Hoitztlaquatzin* par les Indiens du Mexique & de la nouvelle Eſpagne ; *Ourico-cacheiro* par les Portugais qui habitent en Amérique.

Coendou. Miſſion du P. d'Abbeville au Maragnon; *Paris, 1614, feuillet 249, verſo.*

Hoitztlacuatzin, ſeu tlacuatzin, ſpinoſo Hyſtrice novæ Hiſpaniæ. Hernand. *Hiſt. Mex.* fig. pag. 322.

Hoitztlaquazin. Nieremberg, fig. pag. 154. *Nota*. La figure dans Nieremberg eſt la même que dans Hernandès, & la deſcription a été copiée comme la figure.

Cuandu Braſilienſibus. Marcgrav. *Hiſt. nat. Braſ.* fig. pag. 233.

Cuandu. Piſon, *Hiſt. Braſ.* fig. pag. 99. *Nota*. La figure de cet animal dans Piſon eſt la même que dans Marcgrave.

Hyſtrix Americanus, Cuandu Braſilienſibus. Marcgrav. *Tlaquatzin ſpinoſum.* Hernandès, Ray, *Synopſ. quad.* pag. 208.

Chat épineux. Voyage de Deſmarchais, *tome III, page 303.*

de

de l'Aſie aucun de ceux de l'Amérique méridionale. Le porc-épic eſt, comme nous l'avons dit, originaire des pays chauds de l'ancien monde; & ne l'ayant pas trouvé dans le nouveau, on n'a pas laiſſé de donner ſon nom aux animaux qui ont paru lui reſſembler, & particulièrement à celui dont il eſt ici queſtion. D'autre côté, l'on a tranſporté le coendou d'Amérique aux Indes orientales; & Piſon qui vraiſemblablement ne connoiſſoit point le porc-épic, a fait graver dans Bontius *(b)* qui ne parle que des animaux du midi de l'Aſie, le coendou d'Amérique, ſous le nom & la deſcription du vrai porc-épic; en ſorte qu'à la première vue, on ſeroit tenté de croire que cet animal exiſte également en Amérique & en Aſie : cependant il eſt aiſé de reconnoître avec un peu d'attention, que Piſon qui n'eſt ici, comme preſque par-tout ailleurs, que le plagiaire de Marcgrave, a non-ſeulement copié la figure du coendou, pour l'inſérer dans ſon hiſtoire du Breſil, mais qu'il a cru devoir la copier encore pour la tranſporter dans l'ouvrage de Bontius, dont il a été le rédacteur & l'éditeur; ainſi quoiqu'on trouve dans Bontius la figure du coendou, l'on ne doit pas en conclure qu'il exiſte à Java ou dans les autres parties de l'Aſie méridionale, ni prendre cette figure pour celle du porc-épic, auquel en effet le coendou ne reſſemble que parce qu'il a comme lui des piquans.

(b) Jac. Bontii, *Hiſt. Indiæ orient.* pag. 54.

C'eſt à Ximénès, & enſuite à Hernandès, auxquels on doit la première connoiſſance de cet animal ; ils l'ont indiiqué ſous le nom de *hoitztlacuatzin* que lui donnoient les Mexicains : le *tlacuatzin* eſt le ſarigue, & le *hoitztla-cuatzin* doit ſe traduire par ſarigue-épineux. Ce nom avoit été mal appliqué, car ces animaux ſe reſſemblent aſſez peu ; auſſi Marcgrave n'a point adopté cette dénomination mexicaine, & il a donné cet animal ſous ſon nom braſilien, *cuandu*, qui doit ſe prononcer *couandou ;* la ſeule choſe qu'on puiſſe reprocher à Marcgrave, c'eſt de n'avoir pas reconnu que ſon cuandu du Breſil étoit le même animal que l'hoitztlacuatzin du Mexique, d'autant que ſa deſcription & ſa figure s'accordent aſſez avec celles de Hernandès, & que de Laët qui a été l'éditeur & le commentateur de l'ouvrage de Marcgrave, dit expreſſément *(c)* que le tlacuatzin épineux de Ximénès & le cuandu, ne ſont vraiſemblablement que le même animal. Il paroît en raſſemblant le peu de notices éparſes que nous ont données les voyageurs ſur ces animaux, qu'il y en a deux variétés que les Naturaliſtes ont, d'après Piſon *(d)*, inſérées dans leurs liſtes comme deux eſpèces différentes, le grand *(e)* & le petit cuandu ;

(c) Videtur eſſe idem animal aut ſaltem ſimile quod Fr. Ximenès *deſcribit ſub nomine tlaquatzin ſpinoſi.* De Laët, *annotatio in cap. IX, lib. VI,* Marcgrav. pag. 233.

(d) Cuandu major. Piſon, *Hiſt. Braſ.* pag, 524, fig. pag. 325. — *Cuandu ſeu cuandu minor.* Piſon, *idem*, pag. 99, fig. *ibid.*

(e) Hyſtrix longiùs caudatus, brevioribus aculeis. Barrère, *Hiſt. nat.*

mais ce qui prouve d'abord l'erreur ou la négligence de Piſon, c'eſt que quoiqu'il donne ces coendous dans deux articles ſéparés & éloignés l'un de l'autre, & qu'il paroiſſe les regarder comme étant de deux eſpèces différentes, il les repréſente cependant tous deux par la même figure, ainſi nous nous croyons bien fondés à prononcer que ces deux n'en font qu'un. Il y a auſſi des Naturaliſtes qui non-ſeulement ont fait deux eſpèces du grand & du petit coendou, mais en ont encore ſéparé l'hoitztlacuatzin en les donnant tous trois pour des animaux différens, & j'avoue que quoiqu'il ſoit très-vraiſemblable que le coendou & l'hoitztlacuatzin ſont le même animal, cette identité n'eſt pas auſſi certaine que celle du grand & du petit coendou.

Quoi qu'il en ſoit, le coendou n'eſt point le porc-épic, il eſt de beaucoup plus petit; il a la tête à proportion moins longue & le muſeau plus court, il n'a point de panache ſur la tête ni de fente à la lèvre ſupérieure; ſes piquans ſont trois ou quatre fois plus courts

---

de la Fr. équin. Porc-épic, page 153... *Hyſtrix minor.* Leucophæus, *Couandou; idem, ibid.*

Hyſtrix caudâ longiſſimâ tenui, medietate extremâ aculeorum experte. Hyſtrix Americanus major. Le grand porc-épic d'Amérique. Briſſon, *Regn. anim.* pag. 130.... *Hyſtrix caudâ longiſſimâ tenui, medietate extremâ aculeorum experte. Hyſtrix Americanus.* Le porc-épic d'Amérique. *Idem*, page 129... *Hyſtrix aculeis apparentibus caudâ, brevi & craſſâ. Hyſtrix novæ Hiſpaniæ.* Le porc-épic de la nouvelle Eſpagne. *Idem*, page 127.

& beaucoup plus menus ; il a une longue queue, & celle du porc-épic eſt très-courte ; il eſt carnaſſier plutôt que frugivore, & cherche à ſurprendre les oiſeaux, les petits animaux, les volailles *(f)*, au lieu que le porc-épic ne ſe nourrit que de légumes, de racines & de fruits. Il dort pendant le jour comme le hériſſon, & court pendant la nuit ; il monte ſur les arbres *(g)* & ſe retient aux branches avec ſa queue, ce que le porc-épic ne fait ni ne pourroit faire ; ſa chair *(h)*, diſent tous les voyageurs, eſt très-bonne à manger ; on peut l'apprivoiſer ; il demeure ordinairement dans les lieux élevés, & on le trouve dans toute l'étendue de l'Amérique, depuis le

---

(f) Ce fait aſſuré par Marcgrave & Piſon n'eſt pas certain, car Hernandès dit au contraire que l'hoitztlacuatzin ſe nourrit de fruits.

(g) Scandit arbores, ſed tardo greſſu, quia pollice caret ; deſcendens autem caudam circumvolvit ne labatur, admodum enim metuit lapſum, nec ſalire poteſt. Marcgr. *Hiſt. nat. Braſ.* pag. 233. — Nous vîmes un porc-épic ſur un petit arbre que nous coupâmes pour avoir le plaiſir de voir tomber cet animal. . . Il eſt fort gras & on en mange la chair. *Voyage de la Hontan, tome I, page 82.*

(h) Carnem habet bonam & pergratam ; nam aſſatam ſæpe comedi, & ab incolis valde æſtimatur. Marcgr. pag. 233. — Il eſt bon à manger, on le met au feu pour le faire griller comme un cochon ; mais auparavant les femmes Sauvages en arrachent tous les poils de deſſus le dos (c'eſt-à-dire, tous les piquans) qui ſont les plus grands, & elles ſont de beaux ouvrages. . . Étant brûlé, bien rôti, lavé & mis à la broche, il vaut un cochon de lait ; il eſt très-bon bouilli, mais moins bon que rôti. *Deſcription de l'Amérique, par Denys ;* Paris, 1672, *tome II, page 324.*

Seve delin.
C. Baquoy Sculp.

LE COENDOU.

Breſil & la Guiane juſqu'à la Louiſiane & aux parties méridionales du Canada ; au lieu que le porc-épic ne ſe trouve que dans les pays chauds de l'ancien continent.

En tranſportant le nom du porc-épic au coendou, on lui a ſuppoſé & tranſmis les mêmes facultés, celle ſur-tout de lancer ſes piquans ; & il eſt étonnant que les Naturaliſtes & les voyageurs s'accordent ſur ce fait, & que Piſon qui devoit être moins ſuperſtitieux qu'un autre, puiſqu'il étoit médecin, diſe gravement que les piquans du coendou entrent d'eux-mêmes & par leur propre force dans la chair & percent le corps juſqu'aux viſcères les plus intimes. Ray eſt le ſeul qui ait nié ces faits, quoiqu'ils paroiſſent évidemment abſurdes : mais que de choſes abſurdes ont été niées par des gens ſenſés, & qui cependant ſont tous les jours affirmées par d'autres gens qui ſe croient encore plus ſenſés !

L'URSON (a).

CET animal n'a jamais été nommé; placé par la Nature dans les terres désertes du nord de l'Amérique, il existoit indépendant, éloigné de l'homme, & ne lui appartenoit pas même par le nom, qui est le premier signe de son empire. Hudson ayant découvert la terre où il se trouve, nous lui donnerons un nom qui rappelle celui de son premier maître, & qui indique en même temps sa nature poignante & hérissée; d'ailleurs il étoit nécessaire de le nommer, pour ne le pas confondre avec le porc-épic ou le coendou auxquels il ressemble par quelques caractères, mais dont cependant il diffère assez à tous autres égards, pour qu'on doive le regarder comme une espèce particulière & appartenante au climat du nord, comme les autres appartiennent à celui du midi.

M.[rs] Edwards, Ellis & Catesby ont tous trois parlé de cet animal; les figures données par ces deux premiers

(a) *The porcupine from Hudson's Bay.* Edwards, *Hist. of Birds*, fig. pag. 52.

Le porc-épic de la baie de Hudson. *Voyage à la baie de Hudson, par Ellis;* Paris, 1749, *tome I, page 56, figure & page 58.*

Histrix aculeis sub pilis occultis, caudâ brevi & crassâ. . . . Hystrix Hudsonis. Le porc-épic de la baie de Hudson. Brisson, *Regn. anim.* pag. 128.

Dorsata. Hystrix palmis tetradactylis, plantis pentadactylis, caudâ elongatâ, dorso solo spinoso. Linn. *Syst. nat.* edit. X, pag. 57.

auteurs s'accordent avec la nôtre (*pl. LIII*), & nous ne doutons pas que ce ne ſoit le même animal; nous ſommes même très-portés à croire que celui dont Seba donne la figure (*b*) & la deſcription ſous le nom de *porc-épic ſingulier des Indes orientales*, & qu'enſuite M.rs Klein (*c*), Briſſon (*d*) & Linnæus (*e*) ont chacun indiqué dans leurs liſtes par des caractères tirés de Seba, pourroit être le même animal que celui dont il eſt ici queſtion: ce ne feroit pas, comme on l'a vu, l'unique & première fois que Seba auroit donné pour orientaux des animaux d'Amérique; cependant nous ne pouvons pas l'aſſurer pour celui-ci comme nous l'avons fait pour pluſieurs autres animaux; tout ce que nous pouvons dire, c'eſt que les reſſemblances nous paroiſſent grandes, & les différences aſſez légères, & que comme l'on a peu vu de ces animaux, il ſe pourroit que ces mêmes différences ne fuſſent que des variétés d'individu à individu, ou même du mâle à la femelle.

L'Urſon auroit pu s'appeler le *caſtor épineux*, il eſt

(*b*) *Porcus aculeatus ſylveſtris, ſive Hyſtrix orientalis ſingularis.* Seba, *vol. I, pag. 84, tab. 52, fig. 1.*

(*c*) *Acanthion caudâ prolongâ, acutis pilis horridâ, in exitu quaſi panniculatâ.* Klein, *de quad.* pag. 67.

(*d*) *Hyſtrix caudâ longiſſimâ, aculeis undique obſitâ, in extremo panniculatâ. Hyſtrix orientalis.* Le porc-épic des Indes, Briſſon, *Reg. anim.* pag. 131.

(*e*) *Macroura. Hyſtrix pedibus pentadactylis, caudâ elongatâ, aculeis clavatis.* Linn. *Syſt. nat.* edit. X, pag. 57.

du même pays, de la même grandeur & à peu-près de la même forme de corps; il a, comme lui, à l'extrémité de chaque mâchoire, deux dents incisives, longues, fortes & tranchantes : indépendamment de ses piquans qui sont assez courts & presque cachés dans le poil, l'urson a, comme le castor, une double fourrure, la première de poils longs & doux, & la seconde d'un duvet ou feutre encore plus doux & plus mollet. Dans les jeunes, les piquans sont à proportion plus grands, plus apparens & les poils plus courts & plus rares que dans les adultes ou les vieux.

Cet animal fuit l'eau & craint de se mouiller, il se retire & fait sa bauge sous les racines des arbres creux *(f)*; il dort beaucoup & se nourrit principalement d'écorce de genièvre; en hiver, la neige lui sert de boisson; en été il boit de l'eau & lappe comme un chien. Les Sauvages mangent sa chair & se servent de sa fourrure après en avoir arraché les piquans qu'ils emploient au lieu d'épingles & d'éguilles.

(f) Voyez la lettre de M. Alexandre Light à M. Edwards. *Hist. of Birds, pag. 52.*

LE

De Seve Del. Desehrt Sculp.

L'URSON

LE TANREC (a) ET LE TENDRAC (b).

Les *Tanrecs* ou *Tendracs* (*pl.* LIV *&* LV) ſont de petits animaux des Indes orientales, qui reſſemblent un peu à notre hériſſon, mais qui cependant en diffèrent aſſez pour conſtituer des eſpèces différentes; ce qui le prouve indépendamment de l'inſpection & de la comparaiſon, c'eſt qu'ils ne ſe mettent point en boule comme le hériſſon, & que dans les mêmes endroits où ſe trouvent les tanrecs, comme à Madagaſcar, on y trouve auſſi des hériſſons de la même eſpèce que les nôtres, qui ne portent pas le nom de tanrec, mais qui s'appellent *ſora* (c).

Il paroît qu'il y a des tanrecs de deux eſpèces, ou peut-être de deux races différentes; le premier qui eſt à peu-près grand comme notre hériſſon, a le muſeau à proportion plus long que le ſecond, il a auſſi les oreilles

(a) *Tanrec* & *Tendrac*, noms de ces animaux, & que nous avons adoptés.

(b) *Erinaceus Americanus albus.* Seba, *vol. I, pag. 78, tab. 49, fig. 3. Nota.* Ce hériſſon que Seba dit lui avoir été envoyé de Surinam, reſſemble ſi fort au tendrac, qu'on ne peut pas douter que ce ne ſoit le même animal; & s'il eſt natif de Madagaſcar, il ne doit pas ſe trouver en Amérique. Cet auteur l'a mal indiqué à tous égards, car il n'eſt ni américain ni blanc, il eſt ſeulement un peu moins brun que notre hériſſon d'Europe.

(c) Voyage à Madagaſcar, par Flaccourt, *page 152.*

plus apparentes & beaucoup moins de piquans que le ſecond, auquel nous avons donné le nom de tendrac pour le diſtinguer du premier : ce tendrac n'eſt que de la grandeur d'un gros rat, il a le muſeau & les oreilles plus courtes que le tanrec ; celui - ci eſt couvert de piquans plus petits, mais auſſi nombreux que ceux du hériſſon ; le tendrac au contraire n'en a que ſur la tête, le cou & le garrot, le reſte de ſon corps eſt couvert d'un poil rude aſſez ſemblable aux ſoies du cochon.

Ces petits animaux qui ont les jambes très-courtes, ne peuvent marcher que fort lentement ; ils grognent *(d)* comme les pourceaux, ils ſe vautrent comme eux dans la ſange, ils aiment l'eau & y ſéjournent plus long-temps que ſur terre ; on les prend dans les petits canaux d'eau ſalée *(e)* & dans les lagunes de la mer ; ils ſont très-ardens en amour & multiplient beaucoup *(f)* ; ils ſe creuſent des terriers, s'y retirent & s'engourdiſſent pendant pluſieurs mois ; dans cet état de torpeur, leur poil tombe , & il renaît après leur réveil ; ils ſont ordinairement fort gras, & quoique leur chair ſoit fade, longue & mollaſſe les Indiens la trouvent de leur goût , & en ſont même fort friands.

(d) Recueil des Voyages qui ont ſervi à l'établiſſement de la Compagnie des Indes de Hollande, *tome I, page 412.*

(e) Relation de Fr. Cauche ; *Paris, 1651 , page 127.*—Voyages de la Compagnie des Indes de Hollande, *page 412.*

(f) Voyage à Madagaſcar, par Flaccourt ; *Paris, 1661, in-4.° pag 152.*

ADDITION

À l'article du Coendou & du Tanrec.

LE COENDOU.

LA Guiane fournit deux eſpèces de Coendous. Les plus grands pèſent douze à quinze livres. Ils ſe tiennent ſur le haut des arbres & ſur les lianes qui s'élèvent juſqu'aux plus hautes branches. Ils ne mangent pas le jour. Leur odeur eſt très-forte, & on les ſent de fort loin. Ils font leurs petits dans des trous d'arbres au nombre de deux. Ils ſe nourriſſent des feuilles de ces arbres, & ne ſont pas abſolument bien communs. Leur viande eſt fort bonne; les Nègres l'aiment autant que celle du paca. Suivant M. de la Borde, les deux eſpèces ne ſe mêlent pas; on ne les trouve deux à deux que quand ils ſont en chaleur; dans les autres temps ils ſont ſeuls, & les femelles ne quittent jamais l'arbre où elles font leurs petits; ces animaux mordent quand on s'y expoſe, ſans cependant ſerrer beaucoup.

Ceux de la petite eſpèce peuvent peſer ſix livres; ils ne ſont pas plus nombreux que les autres; les tigres leur font la guerre, & on ne les trouve jamais à terre pendant le jour.

Nous avons parlé de ces deux eſpèces de coendous, leſquelles exiſtent en effet dans les climats chauds de l'Amérique méridionale.

DU TANREC.

M. de Brugnières, Médecin du Roi, très-habile Botaniſte, qui a été envoyé pour faire des recherches d'Hiſtoire Naturelle aux terres Auſtrales, en 1772, nous a donné un petit animal que nous avons reconnu pour être un jeune tanrec, & que nous avons fait graver (*planche* LIV). On a vu la figure du tanrec adulte (*planche* LVI). La figure du jeune tanrec que nous donnons ici, eſt de grandeur naturelle, & ne diffère de l'autre que par ſa petiteſſe & par trois bandes blanchâtres qui nous paroiſſent être la livrée de ce jeune animal. La première de ces bandes s'étend depuis le muſeau tout le long de la tête, & continue ſur le cou & ſur l'épine du dos : les deux autres bandes ſont chacune ſur les flancs; & comme tous les autres caractères, notamment la forme du muſeau, les longs poils parſemés ſur le corps, la couleur noire des piquans, &c. ſe trouvent dans ce petit tanrec, ſemblables à ceux du grand, nous avons cru être fondés à n'en faire qu'une ſeule & même eſpèce.

De Seve del. N. Guttenberg Sc.

LE JEUNE TANREC *grandeur de Nature.*

De Seve delin. C. Baquoy Sculp.

LE TANREC.

De Seve delin.   C. Baquoy Sculp.

LE TENDRAC.

LA GIRAFFE (a).

LA Giraffe eſt un des premiers, des plus beaux, des plus grands animaux, & qui ſans être nuiſible, eſt en

(a) *Giraffe*, mot dérivé de *Girnaffa*, *Siraphah*, *Zurnaba*, nom de cet animal en langue Arabe, & que les Européens ont adopté depuis plus de deux ſiècles. *Camelopardalis*, en Grec & en Latin. Pline donne l'étimologie de ce nom compoſé, *Camelorum*, dit-il, *aliqua ſimilitudo in aliud transfertur animal*, Nabin, *Æthiopes vocant, collo ſimilem equo, pedibus & cruribus bovi, camelo capite; albis maculis rutilum colorem diſtinguentibus, unde appellata* camelopardalis : *dictatoris Cæſaris Circenſibus ludis primùm viſa Romæ; ex eo ſubinde cernitur, aſpectu magis quàm feritate conſpicua : quare etiam ovis feræ nomen invenit.* Hiſt. nat. lib. VIII, cap. XVIII.

Giraffe, que les Arabes nomment *Zurnapa*, & que les Grecs & les Latins nomment *Camelopardalis*. Belon, Obſerv. feuill. 118, fig. *ibid. verſo.*

Camelopardalis, *Camelopardalin ſacræ litteræ vocant* Zamer. *Deuter.* 14. *Ubi Chaldaïca tranſlatio habet* Deba; *Arabica*, Seraphah; *Perſica*, Seraphah; *ſeptuaginta* Camelopardalin. Hieronimus *Camelopardum*. Geſner, *Hiſt. quad.* pag. 147, fig. pag. 149. *Ubi legitur, Camelopardalis, icon ex chartâ quâdam nuper impreſſâ Norimbergæ* . . . Surnapa *nomine altitudine ad ſummum verticem ſupra quinque orgyas, corniculis duobus ferrei coloris, pilo levi & compoſito pulchro; diligenter & probè depictum Conſtantinopoli, & in Germaniam tranſmiſſum anno 1559.*

Camelopardalis. Aldrov. *De quad.* Biſ. *pag 927, fig. pag. 931.*

Camelopardalis. Jonſton, *De quad. pag. 102; fig. tab. 39, 40, 45.*

Camelopardalis. Proſper Alpin, *Hiſt. Ægypt. vol. II, pag. 236, fig. 4, tab. 14.*

Camelopardalis. *Cervus cornibus ſimpliciſſimis, pedibus anticis longiſſimis.* Linn. *Syſt. nat.* edit. X, pag. 66.

même temps l'un des plus inutiles; la diſproportion énorme de ſes jambes, dont celles de devant ſont une fois plus longues que celles de derrière, fait obſtacle à l'exercice de ſes forces; ſon corps n'a point d'aſſiette, ſa démarche eſt vacillante, ſes mouvemens ſont lents & contraints; elle ne peut ni fuir ſes ennemis dans l'état de liberté, ni ſervir ſes maîtres dans celui de domeſticité; auſſi l'eſpèce en eſt peu nombreuſe & a toujours été confinée dans les déſerts de l'Éthiopie & de quelques autres provinces de l'Afrique méridionale & des Indes. Comme ces contrées étoient inconnues des Grecs, Ariſtote ne fait aucune mention de cet animal; mais Pline en parle, & Oppien *(b)* le décrit d'une manière qui n'eſt point équivoque. Le *camelopardalis*, dit cet auteur, a quelque reſſemblance au chameau; ſa peau eſt *tigrée* comme celle de la panthère, & ſon cou eſt long comme celui du chameau; il a la tête & les oreilles petites, les pieds larges, les jambes longues, mais de hauteur fort inégale, celles de devant ſont beaucoup plus élevées que celles de derrière qui ſont fort courtes & ſemblent ramener à terre la croupe de l'animal; ſur la tête près des oreilles, il y a deux éminences ſemblables à deux petites cornes droites; au reſte, il a la bouche comme un cerf, les dents petites & blanches, les yeux brillans, la queue courte & garnie de poils noirs à ſon extrémité. En ajoutant à cette deſcription

---

(b) Oppian. *de Venat. lib. III.*

d'Oppien, celles d'Héliodore & de Strabon, l'on aura déjà une idée aſſez juſte de la giraffe. Les Ambaſſadeurs d'Éthiopie, dit Héliodore, amenèrent un animal de la grandeur d'un chameau, dont la peau étoit marquée de taches vives & de couleurs brillantes, & dont les parties poſtérieures du corps étoient beaucoup trop baſſes, ou les parties antérieures beaucoup trop élevées; le cou étoit menu, quoique partant d'un corps aſſez épais; la tête étoit ſemblable pour la forme à celle du chameau, & pour la grandeur n'étoit guère que du double de celle de l'autruche, les yeux paroiſſoient teints de différentes couleurs; la démarche de cet animal étoit différente de celle de tous les autres quadrupèdes, qui portent en marchant leurs pieds diagonalement, c'eſt-à-dire, le pied droit de devant avec le pied gauche de derrière; au lieu que la giraffe marche l'amble naturellement en portant les deux pieds gauches ou les deux droits enſemble; c'eſt un animal ſi doux, qu'on peut le conduire par-tout où l'on veut, avec une petite corde paſſée autour de la tête *(c)*. Il y a, dit Strabon, une grande bête en Éthiopie, qu'on appelle *camelopardalis*, quoiqu'elle ne reſſemble en rien à la panthère; car ſa peau n'eſt pas marquée de même; les taches de la panthère ſont orbiculaires, & celles de cet animal ſont longues & à peu-près ſemblables à celles d'un faon ou jeune cerf qui a encore la livrée; il a les parties poſté-

(c) Héliodore, *lib.* X.

rieures du corps beaucoup plus baſſes que les antérieures, en ſorte que vers la croupe il n'eſt pas plus haut qu'un bœuf, & vers les épaules il a plus de hauteur que le chameau ; à juger de ſa légèreté par cette diſproportion, il ne doit pas courir avec bien de la vîteſſe ; au-reſte c'eſt un animal doux qui ne fait aucun mal, & qui ne ſe nourrit que d'herbes & de feuilles *(d)*. Le premier des modernes qui ait enſuite donné une bonne deſcription de la giraffe, eſt Belon. « J'ai vu (dit-il) au château du » Caire l'animal qu'ils nomment vulgairement *zurnapa*, » les Latins l'ont anciennement appelé *camelopardalis*, » d'un nom composé de léopard & chameau, car il eſt » bigarré des taches d'un léopard, & a le cou long comme » un chameau, c'eſt une bête moult-belle, de la plus » douce nature qui ſoit, quaſi comme une brebis, & autant » amiable que nul autre bête ſauvage ; elle a la tête preſque » ſemblable à celle d'un cerf, hormis la grandeur, mais » portant de petites cornes mouſſes de ſix doigts de long, » couvertes de poil ; mais en tant où il y a diſtinction de » mâle à la femelle, celles des mâles ſont plus longues ; » mais au demeurant en tant le mâle que la femelle ont » les oreilles grandes comme d'une vache, la langue d'un » bœuf & noire ; n'ayant point de dents deſſus la mâ- » chelière : le cou long, droit & grêle ; les crins déliés » & ronds, les jambes grêles, hautes, & ſi baſſes par » derrière, qu'elle ſemble être debout ; ſes pieds ſont

(d) Strabon, *lib. XVI & XVII.*

ſemblables

femblables à ceux d'un bœuf, fa queue lui va pendante « jufque deffus les jarrets, ronde, ayant les poils plus gros « trois fois que n'eft celui d'un cheval; elle eft fort grêle « au travers du corps, fon poil eft blanc & roux; fa « manière de fuir eft femblable à celle d'un chameau; « quand elle court, les deux pieds de devant vont en- « femble; elle fe couche le ventre contre terre & a une « dureté à la poitrine & aux cuiffes comme un chameau; « elle ne fauroit paître en terre étant debout, fans élargir « grandement les jambes de devant, encore eft-ce avec « grande difficulté: par quoi il eft aifé à croire qu'elle ne « vit aux champs, finon des branches des arbres, ayant « le cou ainfi long, tellement qu'elle pourroit arriver de « la tête à la hauteur d'une demi-pique *(e)*. »

La defcription de Gillius me paroît encore mieux faite que celle de Belon. « J'ai vu (dit Gillius, *chap. IX*) trois giraffes au Caire, elles portent au-deffus du front « deux cornes de fix pouces de longueur, & au milieu « du front un tubercule élevé d'environ deux pouces, & « qui reffemble à une troifième corne; cet animal a feize « pieds de hauteur lorfqu'il lève la tête, le cou feul a « fept pieds, & il y a vingt-deux pieds depuis l'extrémité « de la queue jufqu'au bout du nez; les jambes de devant « & de derrière font à peu-près d'égale hauteur, mais les « cuiffes du devant font fi longues en comparaifon de « celles de derrière, que le dos de l'animal paroît être «

(e) Obfervations de Belon, *feuillet 118, recto & verfo.*

» incliné comme un toit : tout le corps eſt marqué de » grandes taches fauves, de figures à peu-près carrées.... » il a le pied fourchu comme le bœuf, la lèvre ſupé- » rieure plus avancée que l'inférieure, la queue menue » avec du poil à l'extrémité; il rumine comme le bœuf, » & mange comme lui de l'herbe; il a une crinière comme » le cheval, depuis le ſommet de la tête juſque ſur le dos; » lorſqu'il marche, il ſemble qu'il boite non-ſeulement des » jambes, mais des flancs, à droite & à gauche alternati- » vement; & lorſqu'il veut paître ou boire à terre, il faut qu'il écarte prodigieuſement les jambes de devant ».

Geſner cite Belon, pour avoir dit que les cornes tombent à la giraffe comme au daim *(f)*. J'avoue que je n'ai pu trouver ce fait dans Belon; on voit qu'il dit ſeulement ici que les cornes de la giraffe ſont couvertes de poil; & il ne parle de cet animal que dans un autre endroit *(g)*, à l'occaſion du daim *axis*, où il dit que « la giraffe a le champ blanc, & ſes taches » phénicées, ſemées par-deſſus, aſſez larges, mais non pas rouſſes comme l'axis ». Cependant ce fait que je n'ai trouvé nulle part, ſeroit un des plus importans pour décider de la nature de la giraffe; car ſi ſes cornes tombent tous les ans, elle eſt du genre des cerfs, & au contraire ſi ſes cornes ſont permanentes, elle eſt

---

(f) Giraffis & Damis cornua cadunt, Belonius. Geſner, *Hiſt. quad.* pag. 148.

(g) Obſervations de Belon, *feuillet 120, recto.*

de celui des bœufs ou des chèvres ; ſans cette connoiſſance préciſe, on ne peut pas aſſurer, comme l'ont fait nos Nomenclateurs, que la giraffe ſoit du genre des cerfs : & on ne ſauroit aſſez s'étonner que Haſſelquiſt, qui a donné nouvellement une très-longue, mais très-sèche deſcription de cet animal, n'en ait pas même indiqué la nature ; & qu'après avoir entaſſé méthodiquement, c'eſt-à-dire en écolier, cent petits caractères inutiles, il ne diſe pas un mot de la ſubſtance des cornes, & nous laiſſe ignorer ſi elles ſont ſolides ou creuſes, ſi elles tombent ou non ; ſi ce ſont, en un mot, des bois ou des cornes. Je rapporte ici cette deſcription d'Haſſelquiſt *(h)*, non pas pour l'utilité, mais

---

(h) *Cervus camelopardalis. Caput prominens, labium ſuperius craſſum, inferius tenue, nares oblongæ, amplæ, pili rigidi, ſparſi in utroque labio anteriùs & ad latera. Supercilia rigida, diſtinctiſſima, ſerie unâ compoſita. Oculi ad latera capitis, vertici quàm roſtro, ut & fronti quàm collo propiores. Dentes, lingua, cornua ſimpliciſſima, cylindrica, breviſſima, baſi craſſâ in vertice capitis ſita, piloſa baſi pilis longiſſimis rigidis tecta, apice pilis longioribus erectis rigidiſſimis apicem longitudine ſuperantibus cincta. Apex cornuum in medio horum pilorum obtuſus nudus. Eminentia in fronte, infra cornua, inferiùs oblonga humilior, ſuperiùs elevatior ſubrotunda, poſticè parum depreſſa, inæqualis. Auricula ad latera capitis infra cornua ponè illa poſita. Collum erectum, compreſſum, longiſſimum, verſùs caput anguſtiſſimum, inferiùs latiuſculum. Crura cylindrica anterioribus plus quàm dimidio longioribus. Tuberculum craſſum, durum in genuflexum. Ungues biſulci, ungulati. Pili breviſſimi univerſum corpus, caput & pedes tegunt. Linea pilis rigidis longioribus per dorſum a capite ad caudam extenſa. Cauda teres, lumborum dimidiâ longitudine, non jubata. Color totius corporis, capitis ad pedum ex maculis fuſcis & ferrugineis*

pour la ſingularité, & en même temps pour engager les voyageurs à ſe ſervir de leurs lumières, & à ne pas renoncer à leurs yeux pour prendre la lunette des autres ; il eſt néceſſaire de les prémunir contre l'uſage de pareilles méthodes, avec leſquelles on ſe diſpenſe de raiſonner, & on ſe croit d'autant plus ſavant que l'on a moins d'eſprit. En ſommes-nous en effet plus avancés après nous être ennuiés à lire cette énumération de petits caractères équivoques, inutiles ! Et les deſcriptions des anciens & des modernes que nous avons citées ci-deſſus, ne donnent-elles pas de l'animal en queſtion une image plus ſenſible & des idées plus nettes ! C'eſt aux figures à ſuppléer à tous ces petits caractères, & le diſcours doit être réſervé pour les grands : un ſeul coup-d'œil ſur une figure en apprendroit plus qu'une pareille deſcription, qui devient d'autant moins claire qu'elle eſt plus minutieuſe, ſur-

---

variegatum. Maculæ palmari latitudine, figurâ irregulari, in vivo animali ex lucidiori & obſcuriore variantes. Magnitudo camelis minoris, longitudo totius a labio ſuperiore ad finem dorſi ſpith. 24. Longitudo capitis ſpith. 4. Colli ſpith. 9 ad 10, pedum anter. ſpith. 11 ad 13, poſter. ſpith. 7 ad 8, longit. cornuum vix ſpithamalis. Spatium inter cornua ſpith. ½, longit. pilorum in dorſo poll. 3, latitud. capitis juxta tuberculum vel eminentiam ſpith. ½, prope maxillam ſpith. 1, colli utrinque prope caput ſpith. 1, in medio ſpith. 1 ½, ad baſin ſpith. 2 ad 3, latitud. Lat. abd. anteriùs ſpith. 4, poſter. ſpith. 6 ad 7. Craſſities pellis ut corii cervi vulgaris... Deſcriptio antecedens juxta pellem animalis farctam ; animal verò nundum vidi. Voyag. d'Haſſelquiſt. Roſtock, 1762.

tout n'étant point accompagnée de la figure, qui seule peut soutenir l'idée principale de l'objet au milieu de tous ces traits variables, & de toutes ces petites images qui servent plutôt à l'obscurcir qu'à le représenter.

On nous a envoyé cette année (1764) à l'Académie des Sciences, un dessin & une notice de la giraffe, par laquelle on assure que cet animal que l'on croyoit particulier à l'Éthiopie *(i)*, se trouve aussi dans les terres voisines du cap de Bonne-espérance; nous eussions bien desiré que le dessin eût été un peu mieux tracé, mais ce n'est qu'un croquis informe & dont on ne peut faire aucun usage; à l'égard de la notice, comme elle contient une espèce de description, nous avons cru devoir la copier ici. « Dans un voyage que l'on fit en 1762, à deux cents lieues dans les terres au nord « du cap de Bonne-espérance, on trouva le camelo- « pardalis, dont le dessin est ci-joint; il a le corps « ressemblant à un bœuf, & la tête & le cou ressemblent « au cheval. Tous ceux qu'on a rencontrés sont blancs « avec des taches brunes. Il a deux cornes d'un pied de «

(i) La giraffe ne se trouve point ailleurs qu'en Éthiopie. J'en ai vu deux dans le palais du Roi qu'on y avoit apprivoisées. J'observai que lorsqu'elles vouloient boire, & qu'on leur présentoit de l'eau ou du lait, pour y atteindre il falloit qu'elles écartassent les jambes, autrement comme ces bêtes sont trop hautes de devant, elles ne pourroient boire quoiqu'elles aient le cou fort long. J'ai observé de mes yeux ce que je rapporte ici. *Relation de Thevenot, page 10 de la description des animaux, &c. de Cosmas le solitaire.*

» long ſur la tête, & a les pattes fendues, Les deux qu'on » a tués, & dont la peau a été envoyée en Europe, ont » été meſurés, comme il ſuit : la longueur de la tête un » pied huit pouces; la hauteur depuis l'extrémité du pied » de devant juſqu'au garrot, dix pieds; & depuis le garrot » juſqu'au-deſſus de la tête, ſept pieds, en tout dix-ſept » pieds de hauteur; la longueur depuis le garrot juſqu'aux » reins eſt de cinq pieds ſix pouces; celle depuis les reins » juſqu'à la queue, d'un pied ſix pouces; ainſi la longueur » du corps entier eſt de ſept pieds; la hauteur depuis les » pieds de derrière juſqu'aux reins eſt de huit pieds cinq » pouces. Il ne paroît pas que cet animal puiſſe être de » quelque ſervice, vu la diſproportion de ſa hauteur & de » ſa longueur : il ſe nourrit de feuilles des plus hauts arbres; » & quand il veut boire ou prendre quelque choſe à terre, il faut qu'il ſe mette à genou ».

En recherchant dans les voyageurs ce qu'ils ont dit de la giraffe, je les ai trouvés aſſez d'accord entr'eux; ils conviennent tous qu'elle peut atteindre avec ſa tête à ſeize ou dix-ſept pieds *(k)* de hauteur étant dans ſa

---

(k) Proſper Alpin eſt le ſeul qui ſemble donner une autre idée de la grandeur de cet animal en le comparant à un petit cheval. *Anno 1581, Alexandriæ vidimus camelopardalem quem Arabes zurnap & noſtri giraffam appellant; hæc equum parvum elegantiſſimumque repreſentare videtur, pag. 236*. Il y a toute apparence que cette giraffe, vue par Proſper Alpin, étoit fort jeune & n'avoit pas encore acquis à beaucoup près tout ſon accroiſſement : il en eſt de même de celle dont Haſſelquiſt a décrit la peau, & qu'il compare pour la grandeur à un petit chameau.

ſituation naturelle, c'eſt-à-dire poſée ſur ſes quatre pieds; & que les jambes du devant ſont une fois plus hautes que celles de derrière, en ſorte que quand elle eſt aſſiſe ſur ſa croupe, il ſemble qu'elle ſoit entièrement de-bout *(l)*: ils conviennent auſſi qu'à cauſe de cette diſproportion elle ne peut pas courir vîte; qu'elle eſt d'un naturel très-doux, & que par cette qualité auſſi-bien que par toutes les autres habitudes phyſiques, & même par la forme du corps, elle approche plus de la figure & de la nature du chameau que de celle d'aucun autre animal; qu'elle eſt du nombre des ruminans, & qu'elle manque comme eux de dents inciſives à la mâchoire ſupérieure; & l'on voit par le témoignage de quelques-uns, qu'elle ſe trouve dans les parties méridionales de

---

(l) La giraffe a les pieds de devant de moitié plus hauts que ceux de derrière, puis portant le corps grêle, droit & long; cela la rend fort haute élevée; elle a la tête preſque ſemblable à celle du cerf, ſinon que ſes petites cornes mouſſes n'ont que demi-pied de long; ſes oreilles ſont grandes comme celles d'une vache, & n'a point de dents au-deſſus de la mâchelière; ſes crins ſont ronds & déliés, ſes jambes grêles & ſemblables à celles d'un cerf & les pieds à ceux d'un taureau; elle a le corps fort grêle, & la couleur de ſon poil reſſemble à celui d'un loup-cervier; du reſte ſa manière de faire eſt fort ſemblable à celle du chameau. *Voyage de Villamont;* Lyon, 1620, *page 688.* — J'ai vu deux giraffes au château du Caire, elles ont le cou plus grand que le chameau, deux cornes de demi-pied ſur la tête, une petite au front; les deux jambes de devant grandes & hautes, & les deux de derrière courtes. *Coſmographie du Levant, par Thevet;* Lyon, 1554, *page 142.*

l'Afrique *(m)* auſſi-bien que dans celles de l'Aſie.

Il eſt bien clair, par tout ce que nous venons d'expoſer, que la giraffe eſt d'une eſpèce unique & très-différente de toute autre; mais ſi on vouloit la rapprocher de quelqu'autre animal, ce ſeroit plutôt du chameau que du cerf ou du bœuf: il eſt vrai qu'elle a deux petites cornes & que le chameau n'en a point; mais elle a tant d'autres reſſemblances avec cet animal, que je ne ſuis pas ſurpris que quelques voyageurs lui aient donné le nom de *chameau des Indes.* D'ailleurs, l'on ignore de quelle ſubſtance ſont les cornes de la giraffe, & par conſéquent ſi par cette partie elle approche plus des cerfs que des bœufs, & peut-être ne ſont-elles ni du bois comme celles des cerfs, ni des cornes creuſes comme celles des bœufs ou des chèvres. Qui ſait ſi elles ne ſont pas compoſées de poils réunis comme celles des rhinocéros, ou ſi elles ne ſont pas d'une ſubſtance & d'une texture particulière! il m'a paru que ce qui avoit induit les nomenclateurs à mettre la giraffe

---

(m) Dans l'île de Zanzibar, aux environs de Madagaſcar, il y a une certaine eſpèce de bête qu'ils appellent *graffe* ou *giraffe*, qui a le cou fort long, comme de toiſe & demie, de laquelle les jambes de devant ſont beaucoup plus longues que celles de derrière; elle a petite tête & de diverſes couleurs, ainſi que le corps : cette bête eſt fort douce & privée, ne faiſant mal à perſonne. *Deſcription des Indes orientales, par Marc Paul;* Paris, 1556, *liv. III, p. 116.*—*Giraffa animal adeò ſylvaticum ut rarò videri poſſit. . . homines videns in fugam fertur tametſi non ſit multæ velocitatis.* Leon Afric. Deſc. Afr. vol. II, pag. 745.

dans

dans le genre des cerfs, c'eſt 1.° le prétendu paſſage de Belon, cité par Geſner *(n)*, qui feroit en effet déciſif s'il étoit réel. 2.° Il me ſemble que l'on a mal interprété les auteurs ou mal entendu les voyageurs lorſqu'ils ont parlé du poil de ces cornes; l'on a cru qu'ils avoient voulu dire que les cornes de la giraffe étoient velues comme le refait des cerfs, & de-là on a conclu qu'elles étoient de même nature; mais l'on voit au contraire, par les notes citées ci-deſſus, que ces cornes de la giraffe ſont ſeulement environnées & ſurmontées de grands poils rudes, & non pas revêtues d'un duvet ou d'un velours, comme le refait du cerf; & c'eſt ce qui pourroit porter à croire qu'elles ſont compoſées de poils réunis à peu-près comme celles du rhinocéros: leur extrémité qui eſt mouſſe, favoriſe encore cette idée. Et ſi l'on fait attention que dans tous les animaux qui portent des bois au lieu de cornes, tels que les élans, les rennes, les cerfs, les daims & les chevreuils, ces bois ſont toujours diviſés en branches ou andouillers, & qu'au contraire les cornes de la giraffe ſont ſimples & n'ont qu'une ſeule tige, on ſe perſuadera aiſément qu'elles ne ſont pas de même nature, ſans quoi l'analogie feroit ici entièrement violée. Le tubercule au milieu de la tête, qui, ſelon les voyageurs, paroît faire une troiſième corne, vient encore à l'appui de cette opinion; les deux autres qui ne ſont pas pointues, mais mouſſes à leur extrémité, ne

(n) Geſner, *Hiſt. quad.* pag. 148, *lineâ antepenultimâ.*

ſont peut-être que des tubercules ſemblables au premier & ſeulement plus élevés; les femelles, diſent tous les voyageurs, ont des cornes comme les mâles, mais un peu plus petites : ſi la giraffe étoit en effet du genre des cerfs, l'analogie ſe démentiroit encore ici, car de tous les animaux de ce genre, il n'y a que la femelle du renne qui ait un bois, toutes les autres femelles en ſont dénuées, & nous en avons donné la raiſon. D'autre côté, comme la giraffe, à cauſe de l'exceſſive hauteur de ſes jambes ne peut paître l'herbe qu'avec peine & difficulté; qu'elle ſe nourrit principalement & preſque uniquement de feuilles & de boutons d'arbres, l'on doit préſumer que les cornes qui ſont le réſidu le plus apparent du ſuperflu de la nourriture organique, tiennent de la nature de cette nourriture, & ſont par conſéquent d'une ſubſtance analogue au bois, & ſemblable à celle du bois de cerf. Le temps confirmera l'une ou l'autre de ces conjectures. Un mot de plus dans la deſcription d'Haſſelquiſt, ſi minutieuſe d'ailleurs, auroit fixé ces doutes & déterminé nettement le genre de cet animal. Mais des écoliers qui n'ont que la game de leur maître dans la tête, ou plutôt dans leur poche, ne peuvent manquer de faire des fautes, des bévues, des omiſſions eſſentielles : parce qu'ils renoncent à l'eſprit qui doit guider tout obſervateur, & qu'ils ne voient que par une méthode arbitraire & fautive, qui ne ſert qu'à les empêcher de réfléchir ſur la nature & les rapports des

objets qu'ils rencontrent, & desquels ils ne sont que calquer la description sur un mauvais modèle. Comme dans le réel tout est différent l'un de l'autre, tout doit aussi être traité différemment; un seul grand caractère bien saisi, décide quelquefois, & souvent fait plus pour la connoissance de la chose, que mille autres petits indices : dès qu'ils sont en grand nombre, ils deviennent nécessairement équivoques & communs, & dès-lors ils sont au moins superflus, s'ils ne sont pas nuisibles à la connoissance réelle de la Nature, qui se joue des formules, échappe à toute méthode; & ne peut être aperçue que par la vue immédiate de l'esprit, ni jamais saisie que par le coup-d'œil du génie.

ADDITION

À l'article de la GIRAFFE.

NOUS donnons ici *(planche LVIII)* la figure de la Giraffe, d'après un dessin qui nous a été envoyé du cap de Bonne-espérance, & que nous avons rectifié dans quelques points, d'après les notices de M. le chevalier Bruce. Nous donnons aussi *(planche LIX)* la figure des cornes de cet animal ; nous ne sommes pas encore assurés que ces cornes soient permanentes comme celles des bœufs, des gazelles, des chèvres, &c. ou si l'on veut, comme celles du rhinocéros, ni qu'elles se renouvellent

tous les ans comme celles des cerfs, quoiqu'elles paroiſſent être de la même ſubſtance que les bois des cerfs; il ſemble qu'elles croiſſent pendant les premières années de la vie de l'animal, ſans cependant s'élever jamais à une grande hauteur, puiſque les plus longues que l'on ait vues, n'avoient que douze à treize pouces de longueur, & que communément elles n'ont que ſix ou huit pouces. C'eſt à M. Allamand, célèbre Profeſſeur à Leyde, que je dois la connoiſſance exacte de ces cornes. Voici l'extrait de la lettre qu'il a écrite à ce ſujet le 31 octobre 1766, à M. Daubenton, de l'Académie des Sciences.

J'ai eu l'honneur de vous dire que j'avois ici une jeune giraffe empaillée, & vous m'avez paru ſouhaiter, ainſi que M. de Buffon, de connoître la nature de ſes cornes; cela m'a déterminé à en faire couper une que je vous envoie, pour vous en donner une juſte idée. Vous obſerverez que cette giraffe étoit fort jeune. Le Gouverneur du Cap, de qui je l'ai reçue, m'a écrit qu'elle avoit été tuée couchée auprès de ſa mère; ſa hauteur n'eſt en effet que d'environ ſix pieds, & par conſéquent ſes cornes ſont courtes & n'excèdent guère la hauteur de deux pouces & demi, elles ſont couvertes par-tout de la peau bien garnie de poils, & ceux qui terminent la pointe, ſont beaucoup plus grands que les autres, & forment un pinceau, dont la hauteur excède celle de la corne. La baſe de ſes cornes eſt large de plus d'un pouce; ainſi elle forme un cône obtus. Pour ſavoir ſi elle eſt creuſe ou ſolide, ſi c'eſt un bois ou une corne, je l'ai fait ſcier dans ſa longueur avec le morceau du crâne auquel elle étoit adhérente; je l'ai trouvée ſolide & un peu ſpongieuſe; ſans doute parce qu'elle n'avoit pas encore acquis toute ſa conſiſtance. Sa contexture eſt telle, qu'il ne paroît

point qu'elle ſoit formée de poils réunis comme celle du rhinocéros, & elle reſſemble plus à celle du bois d'un cerf qu'à toute autre choſe. Je dirois même que ſa ſubſtance n'en diffère point, ſi j'étois ſûr qu'une corne qu'on m'a donnée depuis quelques jours, pour une corne de giraffe, & qui m'a été envoyée ſous ce nom, en fût véritablement une; elle eſt droite, longue d'un demi-pied & aſſez pointue: on y voit encore quelques veſtiges de la peau dont elle a été recouverte, & elle ne diffère du bois d'un cerf que par la forme. Si ces obſervations ne vous ſuffiſent pas, je vous enverrai avec plaiſir ces deux cornes, pour que vous puiſſiez les examiner avec M. de Buffon. Je dois encore remarquer par rapport à cet animal, que je crois qu'on a exagéré, en parlant de la différence qu'il y a entre la longueur de ſes jambes de devant & celles de derrière; cette différence eſt aſſez peu ſenſible dans la jeune giraffe que j'ai.

C'eſt d'après ces cornes, envoyées par M. Allamand, que nous en donnons ici la figure (*planche LIX*).

Mais indépendamment de ces deux cornes ou bois qui ſe trouvent ſur la tête de la femelle giraffe, auſſi-bien que ſur celle du mâle, il y a au milieu de la tête, preſque à diſtance égale, entre les narines & les yeux, une excroiſſance remarquable qui paroît être un os couvert d'une peau molle garnie d'un poil doux: ce tubercule oſſeux a plus de trois pouces de longueur & eſt fort incliné vers le front, c'eſt-à-dire, qu'il fait un angle très-aigu avec l'os du nez. Les couleurs de la robe de cet animal ſont d'un fauve-clair & brillant, & les taches en général, ſont de figure rhomboïdale.

Il eſt maintenant aſſez probable, par l'inſpection de ces cornes ſolides & d'une ſubſtance ſemblable aux bois des cerfs, que la giraffe pourroit être miſe dans le genre des cerfs, & cela ne ſeroit pas douteux ſi l'on étoit aſſuré que ſon bois tombe tous les ans; mais il eſt bien décidé qu'on doit la ſéparer du genre des bœufs & des autres animaux dont les cornes ſont creuſes. En attendant, nous conſidérerons ce grand & bel animal, comme faiſant un genre particulier & unique, ce qui s'accorde très-bien avec les autres faits de la Nature, qui, dans les grandes eſpèces ne double pas ſes productions, car l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, & peut-être la giraffe, ſont des animaux qui forment des genres particuliers ou des eſpèces uniques, qui n'ont point d'eſpèces collatérales; c'eſt un privilége qui ne paroît accordé qu'à la grandeur de ces animaux qui ſurpaſſe de beaucoup celle de tous les autres.

Dans une lettre que j'ai reçue de Hollande, & dont je n'ai pu lire la ſignature, on m'a envoyé la deſcription & les dimenſions d'une giraffe que je vais rapporter ici.

La giraffe eſt l'animal le plus beau & le plus curieux que l'Afrique produiſe; il a vingt-cinq pieds de longueur, du bout de la tête à la queue. On lui a donné le nom de *chameau-léopard*, parce qu'il a quelques reſſemblance au chameau par la forme de ſa tête, par la longueur de ſon cou, &c. & que ſa robe reſſemble à celle des léopards, par les taches diſperſées auſſi régulièrement; on en trouve à quatre-vingts lieues du cap de Bonne-eſpérance, & encore plus communément à une

profondeur plus grande. Cet animal a les dents comme les cerfs : ſes deux cornes ſont longues d'un pied ; elles ſont droites & groſſes comme le bras, garnies de poil, & comme coupées à leurs extrémités. Le cou fait au moins la moitié de la longueur du corps, qui, pour la forme, reſſemble aſſez à celui du cheval. La queue ſeroit auſſi aſſez ſemblable, mais elle eſt moins garnie de poils que celle du cheval. Les jambes reſſemblent aſſez à celles d'un cerf, les pieds ſont garnis de ſabots très-noirs, obtus & écartés. Quand l'animal ſaute, il lève enſemble les deux pieds de devant, & enſuite les deux de derrière, comme un cheval qui auroit les deux jambes de devant attachées; il court mal & de mauvaiſe grâce, on peut très-aiſément l'attraper à la courſe. Il porte toujours la tête très-haute, & ne ſe nourrit que des feuilles des arbres, ne pouvant paître l'herbe à terre, à cauſe de ſa trop grande hauteur. Il eſt même forcé de ſe mettre à genoux pour boire. Les femelles ſont en général d'un fauve plus clair, & les mâles d'un fauve brun. Il y en a auſſi de preſque blancs : les taches ſont brunes ou noires. Voici les dimenſions d'un de ces animaux, dont les peaux ont été envoyées en Europe.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur de la tête	1.	8.	"
Hauteur du pied de devant juſqu'au garot	10.	"	"
Hauteur de la tête au-deſſus du garot	7.	"	"
Longueur depuis le garot juſqu'aux reins	5.	6.	"
Longueur depuis les reins juſqu'à la queue	1.	6.	"
Hauteur depuis les pieds de derrière juſqu'aux reins	8.	5.	"

J'avois livré cet article ſur la giraffe à l'impreſſion, lorſque j'ai reçu, le 23 juillet 1775, la belle édition que M. Schneider a faite de mon ouvrage, & dans laquelle j'ai vu, pour la première fois, les excellentes additions que M. Allamand y a jointes; je ne puis donc

mieux faire aujourd'hui que de copier en entier ce que M.[rs] Schneider & Allamand disent au sujet de cet animal, *tome XIII, page 17,* de l'Histoire Naturelle, édition de Hollande.

M. de Buffon blâme, avec raison, nos Nomenclateurs modernes, de ce qu'en parlant de la giraffe, ils ne nous disent rien de la nature de ses cornes, qui seules peuvent fournir le caractère propre à déterminer le genre auquel elle appartient; & de ce qu'ils se sont amusés à nous en faire une description sèche & minutieuse, sans y joindre aucune figure. Nous allons remédier à ce double défaut.

M. Allamand, Professeur d'Histoire Naturelle à l'Université de Leyde, a placé dans le Cabinet des curiosités d'Histoire Naturelle de l'Université, la peau bourrée d'une jeune giraffe: il a bien voulu nous en communiquer le dessin, que nous avons fait graver dans la planche 1.[re] *(a)*, & il y a joint la description suivante.

M. Tulbagh, Gouverneur du cap de Bonne-espérance, qui a enrichi le Cabinet de notre Académie de plusieurs curiosités naturelles très-rares, m'a écrit, en m'envoyant la jeune giraffe que nous avons ici, qu'elle avoit été tuée par ses chasseurs, fort avant dans les terres, couchée auprès de sa mère, qu'elle tetoit encore. Par-là il est constaté que la giraffe n'est pas particulière à l'Éthiopie, comme l'a cru Thevenot.

Dès que je l'eus reçue, mon premier soin fut d'en examiner les cornes, pour éclaircir le doute dans lequel est M. de Buffon, sur leur substance. Elles ne sont point creuses comme celles des bœufs & des chèvres, mais solides comme le bois des cerfs, & d'une consistance presque semblable; elles n'en diffèrent qu'en

(a) *Tome XIII* de cet ouvrage, édition de Hollande, *in-4.°*

ce

ce qu'elles ſont minces, droites & ſimples, c'eſt-à-dire, ſans être diviſées en branches ou andouillers; elles ſont recouvertes dans toute leur longueur de la peau de l'animal, & juſqu'aux trois quarts de leur hauteur, cette peau eſt chargée de poils courts, ſemblables à ceux qui couvrent tout le corps; vers leur extrémité, ces poils deviennent plus longs; ils s'élèvent environ trois pouces au-deſſus du bout mouſſe de la corne, & ils ſont noirs; ainſi ils ſont très-différens du duvet qu'on voit ſur le refait des cerfs.

Ces cornes ne paroiſſent point être compoſées de ces poils réunis, comme celles du rhinocéros, auſſi leur ſubſtance & leur texture eſt tout autre. Quand on les ſcie, ſuivant leur longueur, on voit que, comme les os, elles ſont formées d'une lame dure qui en fait la ſurface extérieure, & qui renferme au dedans un tiſſu ſpongieux : au moins cela eſt-il ainſi dans les cornes de ma jeune giraffe; peut-être que les cornes d'une giraffe adulte ſont plus ſolides; c'eſt ce que M. de Buffon eſt actuellement en état de déterminer : je lui ai envoyé une des cornes de ma giraffe, avec celle d'une autre plus âgée, qu'un de mes amis à reçue des Indes orientales.

Quoique ces cornes ſoient ſolides comme celles des cerfs, je doute qu'elles tombent de même que ces dernières; elles ſemblent être une excroiſſance de l'os frontal, comme l'os qui ſert de noyau aux cornes creuſes des bœufs & des chèvres, & il n'eſt guère poſſible qu'elles s'en détachent. Si mon doute eſt fondé, la giraffe fera un genre particulier, différent de ceux ſous leſquels on comprend les animaux dont les cornes tombent, & ceux qui ont des cornes creuſes, mais permanentes.

Les giraffes adultes ont au milieu du front un tubercule qui ſemble être le commencement d'une troiſième corne; ce tubercule ne paroît point ſur la tête de la nôtre, qui vraiſemblablement étoit encore trop jeune.

Tous les auteurs, tant anciens que modernes, qui ont décrit cet animal, disent qu'il y a une si grande différence entre la longueur de ses jambes, que celles de devant sont une fois plus hautes que celles de derrière. Il n'est pas possible qu'ils se soient trompés sur un caractère si marqué; mais j'ose assurer qu'à cet égard la giraffe doit changer beaucoup en grandissant, car dans la jeune que nous avons ici, la hauteur des jambes postérieures, égale celle des jambes antérieures; ce qui n'empêche pas que le train de devant ne soit plus haut que celui de derrière, & cela à cause de la différence qu'il y a dans la grosseur du corps, comme on le voit dans la figure; mais cette différence n'approche pas de ce qu'on en dit, comme on pourra le conclure par les dimensions que je vais donner.

Le cou de la giraffe est ce qui frappe le plus ceux qui la voient pour la première fois : il n'y a aucun quadrupède qui l'ait aussi long, sans en excepter le chameau, qui d'ailleurs fait replier son cou en diverses façons, ce qu'il ne paroît pas que la giraffe puisse faire.

Sa couleur est d'un blanc sale, parsemé de taches fauves, ou d'un jaune-pâle, fort près les unes des autres au cou, plus éloignées dans le reste du corps, & d'une figure qui approche du parallélograme ou du rhombe.

La queue est mince par rapport à la longueur & à la taille de l'animal; son extrémité est garnie de poils ou plutôt de crins noirs qui ont sept à huit pouces de longueur.

Une crinière composée de poils roussâtres, de trois pouces de longueur, & inclinée vers la partie postérieure du corps, s'étend depuis la tête tout le long du cou jusqu'à la moitié du dos, là elle continue à la distance de quelques pouces; mais les poils qui la forment sont penchés vers la tête, & près de l'origine de la queue elle semble recommencer & s'étendré jusqu'à son extrémité, mais les poils en sont fort courts, & à

peine les diſtingue-t-on de ceux qui couvrent le reſte du corps.

Ses paupières, tant les ſupérieures que les inférieures, ſont garnies de cils formés par une rangée de poils fort roides; on en voit de ſemblables, mais clair-ſemés & plus longs autour de la bouche.

Sa phyſionomie indique un animal doux & docile, & c'eſt-là ce qu'en diſent ceux qui l'ont vue vivante.

Cette deſcription de la giraffe, ajoutée à ce qu'en dit M. de Buffon, d'après divers auteurs, & accompagnée de la figure que j'ai jointe ici, ſuffit pour en donner des idées plus juſtes que celles qu'on en a eues juſqu'à préſent. Il n'y manque que les dimenſions de ſes principales parties : les voici.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur de corps entier, meſuré en ligne droite, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'anus.	5.	7.	6.
Hauteur du train de devant.	4.	5.	"
Hauteur du train de derrière.	4.	"	3.
Longueur de la tête, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'origine des cornes.	"	9.	7.
Circonférence du bout du muſeau, priſe derrière les naſeaux.	"	9.	5.
Circonférence de la tête, priſe au-deſſus des yeux. .	1.	5.	9.
Contour de l'ouverture de la bouche.	"	11.	6.
Diſtance entre les angles de la mâchoire inférieure. . .	"	3.	"
Diſtance entre les naſeaux.	"	1.	2.
Diſtance entre les yeux, meſurée en ligne droite. . .	"	6.	3.
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	"	1.	9.
Diſtance entre les deux paupières ouvertes.	"	1.	1.
Diſtance entre l'angle antérieur & le bout des lèvres .	"	6.	6.
Diſtance entre l'angle poſtérieur & les cornes.	"	3.	6.
Longueur des cornes.	"	2.	9.

	pieds.	pouces.	lignes.
Diſtance d'une corne à l'autre, priſe au bas......	//	1.	9.
Diſtance des cornes aux oreilles..............	//	2.	9.
Longueur des oreilles....................	//	6.	//
Largeur de la baſe, meſurée ſur la courbure......	//	2.	5.
Diſtance entre les deux oreilles, priſe au bas......	//	4.	6.
Longueur du cou........................	2.	4.	8.
Circonférence près de la tête...............	1.	//	//
Circonférence près des épaules..............	2.	//	//
Circonférence du corps, priſe derrière les jambes de devant............................	3.	11.	4.
Circonférence devant les jambes de derrière.......	3.	7.	7.
Longueur du tronçon de la queue............	1.	3.	3.
Circonférence à ſon origine.................	//	7.	//
Hauteur des jambes de devant, depuis la plante des pieds juſque ſous la poitrine...............	3.	1.	5.
Hauteur des jambes de derrière, depuis la plante des pieds juſque ſous le ventre................	3.	1.	//
Longueur des ſabots......................	//	4.	1.
Hauteur des ſabots.......................	//	2.	7.
Largeur des deux ſabots dans les pieds de devant...	//	3.	5.
Largeur des deux ſabots dans les pieds de derrière...	//	3.	3.
Circonférence des deux ſabots réunis, priſe ſur les pieds de devant.........................	1.	1.	6.
Circonférence priſe ſur les pieds de derrière.....	1.	//	//

Je ne donne point ici les circonférences du genou, du boulet ni du paturon, non plus que les longueurs des différentes parties qui compoſent les jambes, parce qu'il ne m'a pas été poſſible de les prendre, ſur une peau bourrée, où ces différentes parties ne ſont pas exactement déterminées.

On voit par cette deſcription, non-ſeulement la grande

intelligence, mais la circonſpection & la prudence que M. Allamand met dans les ſujets qu'il traite; j'aurois fait copier ſa planche pour accompagner ſa deſcription, mais comme j'en donne une autre, & que d'ailleurs ſa giraffe étoit fort jeune, j'ai cru que je devois m'en diſpenſer. Je ferai ſeulement une obſervation au ſujet des cornes que le même M. Allamand a eu la bonté de m'envoyer; je doute beaucoup que la plus longue ait appartenu à une giraffe, elle n'a nul rapport de proportion avec les autres qui ſont très-groſſes relativement à leur longueur, tandis que celle-ci eſt menue, c'eſt-à-dire, fort longue pour ſa groſſeur. Il eſt dit dans la deſcription anonyme, rapportée ci-deſſus, que les giraffes adultes ont les cornes *longues d'un pied & groſſes comme le bras;* ſi celle-ci qui eſt longue d'un demi-pied, étoit en effet une corne de giraffe, elle ſeroit deux fois plus groſſe qu'elle ne l'eſt : d'ailleurs cette prétendue corne de giraffe m'a paru ſi ſemblable à la dague d'un daguet, c'eſt-à-dire, au premier bois d'un jeune cerf, que je crois qu'on peut, ſans ſe tromper, la regarder comme telle.

Mais je ſerois aſſez de l'avis de M. Allamand, au ſujet de la nature des cornes de la giraffe; le tubercule, qui, dans cet animal, fait pour ainſi dire une troiſième corne au milieu du chanfrein, ce tubercule, dis-je, eſt certainement oſſeux; les deux petites cornes ſciées étoient adhérentes au crâne ſans être appuyées ſur des meules, elles doivent donc être regardées comme des

prolongemens osseux de cette partie. D'ailleurs le poil ou plutôt le crin dont elles sont environnées & surmontées, ne ressemble en rien au velours du refait des cerfs ou des daims; ces crins paroissent être permanens, ainsi que la peau dont ils sortent, & dès-lors la corne de la giraffe ne sera qu'un os qui ne diffère de celui de la vache, que par son enveloppe; celui-ci étant recouvert d'une substance cornée ou corne creuse, & celui de la giraffe couvert seulement de poil & de peau.

LA GIRAFFE.

De Seve del. Baron Sc.

CORNES DE LA GIRAFFE.

LE LAMA (a) ET LE PACO (b).

IL y a exemple dans toutes les Langues, qu'on donne quelquefois au même animal deux noms différens, dont l'un se rapporte à son état de liberté & l'autre à celui

(a) *Lama*, *Lhama*, *Glama*; nom que les Espagnols ont donné à cet animal du nouveau monde, & que nous avons adopté. Ils l'appellent aussi au Pérou, *Huanacus*, *Guanaco*, *Cornera de tierra*, Mouton de terre; *Guanapo*, selon le Gentil, *tome I, page 94*; *Wianaque*, selon Wood, *voyage de Dampier, tome V, page 181*. Autrefois il s'appeloit au Mexique, *Pelon ichiatl Oquitli*; & au Chily, *Hueque Chillehueque*, c'est-à-dire, *Hueque du Chily*, car les premiers Voyageurs de l'Amérique écrivoient *Chillé* pour *Chily*. Les Anglois ont désigné le Lama par la dénomination de *Peruichcattle*, c'est-à-dire, *bétail du Pérou*. Matthiole lui a donné le nom composé d'*Elaphocamelus*, Chameau-cerf.

Pelon ichiatl Oquitli, *ovis Peruana*. Hernand. *Hist. Mex.* pag. 660, fig. ibid.

Ovis Peruana. Marcgraw. *Hist. nat. Brasil.* pag. 243, fig. ibid.

Lama. Voyage de Frézier, *page 138*, *figure ibid.*

Camelus pilis brevissimis vestitus.... Camelus Peruanus, le Chameau du Pérou. Brisson, *Regn. animal.* pag. 56.

Glama. *Camelus dorso lævi, topho pectorali.* Linn. *Syst. nat.* edit. X, pag. 65.

(b) *Paco*, *Pacos*, nom de cet animal dans son pays natal au Pérou, & que nous avons adopté; on l'appelle aussi *Vigogne*, mot dérivé de *Vicuna*, autre nom de cet animal dans le même pays.

Ovis Peruana alia species ab incolis Pacos *dicta*. Hernand. *Hist. Mex.* pag. 663.

de domesticité : le sanglier & le cochon ne sont qu'un animal, & ces deux noms ne sont pas relatifs à la différence de la nature, mais à celle de la condition de cette espèce, dont une partie est sous l'empire de l'homme & l'autre indépendante. Il en est de même des lamas & des pacos qui étoient les seuls animaux domestiques *(c)* des anciens Américains. Ces noms sont ceux de leur état de domesticité ; le lama sauvage s'appele *huanacus* ou *guanaco*, & le paco sauvage *vicunna* ou *vigogne*. J'ai cru cette remarque nécessaire pour éviter la confusion des noms. Ces animaux ne se trouvent pas dans l'ancien continent, mais appartiennent uniquement au nouveau; ils affectent même de certaines terres, hors de l'étendue desquelles on ne les trouve plus : ils paroissent attachés à la chaîne des montagnes qui s'étend depuis la nouvelle Espagne jusqu'aux terres Magellaniques; ils habitent les régions les plus élevées du globe terrestre, & semblent

---

Ovis Peruana, Paco *dicta*. Marcgr. *Hist. nat. Brasil.* pag. 244, fig. ibid.

Alpaque. Voyage de Frézier, *page 139*.

Camelus pilis prolixis toto corpore vestitus, la Vigogne. Brisson, *Regn. animal.* pag. 57.

Pacos. *Camelus tophis nullis, corpore lanato*. Linn. *Syst. nat.* edit. X, pag. 66.

(c) Avant l'arrivée des Espagnols, les Indiens du Pérou ne connoissoient d'animaux domestiques, que les pacos & les huanacus; mais ils tiroient parti des sauvages, qui étoient en plus grand nombre, par de grandes chasses. *Histoire des Incas, page 265*.

avoir

avoir beſoin pour vivre de reſpirer un air plus vif & plus léger que celui de nos plus hautes montagnes.

Il eſt aſſez ſingulier que quoique le lama & le paco ſoient domeſtiques au Pérou, au Mexique, au Chily, comme les chevaux le ſont en Europe ou les chameaux en Arabie, nous les connoiſſions à peine, & que depuis plus de deux ſiècles que les Eſpagnols règnent dans ces vaſtes contrées, aucun de leurs auteurs ne nous ait donné l'hiſtoire détaillée & la deſcription exacte de ces animaux dont on ſe ſert tous les jours : ils prétendent à la vérité qu'on ne peut les tranſporter en Europe, ni même les deſcendre de leurs hauteurs ſans les perdre, ou du moins ſans riſquer de les voir périr au bout d'un petit temps : mais à Quito, à Lima & dans beaucoup d'autres villes où il y a des gens lettrés, on auroit pu les deſſiner, décrire & diſſéquer. Herrera *(d)* dit peu de choſe de ces animaux; Garcilaſſo *(e)* n'en parle que d'après les

---

(d) On trouve dans les montagnes du Pérou une eſpèce de chameau dont ils ſe ſervent de la laine pour faire des acouſtremens. *Deſcription des Indes occidentales, par Herrera.* Amſt. 1622, *page 244.*

(e) Le P. Blas Vallera dit que le bétail du Pérou eſt ſi doux que les enfans en font ce qu'ils veulent; il y en a des grands & des petits; les huanacus privés *(lamas)* ſont de différens poils, & les ſauvages ſont tous bai-bruns ; ces animaux ſont de la hauteur des cerfs & reſſemblent aux chameaux, excepté qu'ils n'ont point de boſſe, leur cou eſt long & poli. . . . Le même bétail qu'ils appellent *paco-lama* (paco), n'eſt pas à beaucoup près tant eſtimé. . . . Ces pacos, plus petits que les autres, reſſemblent aux vicunas ſauvages, & ſont fort délicats, ils

autres; Acoſta & Gregoire de Bolivar, ſont ceux qui ont raſſemblé le plus de faits ſur l'utilité & les ſervices qu'on tire des lamas, & ſur leur naturel; mais on ignore encore comment ils ſont conformés intérieurement, combien de temps ils portent leurs petits; l'on ignore ſi ces deux eſpèces ſont abſolument ſéparées l'une de l'autre, ſi elles ne peuvent ſe mêler, s'il n'y a point entr'elles de races intermédiaires, & beaucoup d'autres faits qui ſeroient néceſſaires pour rendre leur hiſtoire complète.

Quoiqu'on prétende qu'ils périſſent lorſqu'on les éloigne de leur pays natal, il eſt pourtant certain que dans les premiers temps, après la conquête du Pérou, & même encore long-temps après, l'on a tranſporté quelques lamas en Europe. L'animal dont Geſner parle, ſous le nom d'*allocamelus*, & dont il donne la figure, eſt un lama qui fut amené vivant du Pérou en Hollande en 1558 *(f)*; c'eſt le même dont Matthiole fait mention

---

ont peu de chair & peu de laine extrêmement fine. Cet animal ſert de pluſieurs façons à la Médecine, auſſi-bien que beaucoup d'autres animaux de ce pays, comme le remarque le P. Acoſta. *Hiſtoire des Incas, tome II, page 260 juſqu'à 266.*

(f) Allocamelus Scaligeri, *apparet eſſe hoc ipſum animal cujus figuram proponimus ex chartâ quâdam typis impreſſâ mutuati cum hâc deſcriptione. Anno domini 1558, junii die 19, animal hoc mirabile Mittelburgum Selandiæ advectum eſt, antehac a principibus Germaniæ nunquam viſum, nec a Plinio aut antiquis aliis ſcriptoribus commemoratum. Ovem indicam eſſe dicebant e Piro* (fortè Peru) *regione, ſexies mille milliaribus ferè*

ſous le nom d'*elaphocamelus (g)*, & la deſcription qu'il en donne eſt faite avec ſoin. On a tranſporté plus d'une fois des vigognes, & peut-être auſſi des lamas, en Eſpagne pour tâcher de les y naturaliſer *(h)* : on devroit donc être mieux inſtruit qu'on ne l'eſt ſur la nature de ces animaux qui pourroient nous devenir utiles : car il

---

Antuerpio diſtante. Altitudo ejus erat pedum ſex, longitudo quinque : collum cygneo colore candidiſſimum. Corpus (reliquum) *rufum vel puniceum. Pedes ceu ſtruthocameli, cujus inſtar urinam quoque retro reddit hoc animal (erat autem mas annorum ætatis quatuor).* Geſner, *Hiſt. quadrup.* pag. 149 & 150.

(g) Longitudo totius corporis a cervice ad caudam 6 pedum erat : altitudo a dorſo ad pedis plantam 4 tantùm. Capite, collo, ore, ſuperioris præſertim labii ſciſſurâ ac genitali camelum ferè refert ; at caput oblongius eſt : aures habet cervinas, oculos bubulos, quin etiam ut ille anterioribus dentibus in ſuperiore maxillâ caret, ſed molares utrinque habet ; ruminat, dorſo eſt ſenſim prominente, ſcapulis prope collum depreſſis, lateribus tumidis, ventre lato, clunibus altioribus & caudâ brevi ſpithamæ ferè longitudine ; quibus omnibus cervum ferè refert, quemadmodum etiam cruribus præſertim poſterioribus ; pedes illi biſulci ſunt, diducta anteriori parte diviſura. Ungues habet acuminatos qui circa pedis ambitum in cutem craſſam abeunt, nam pedis plantu, non ungue ſed cute, ut in multifidis & ipſo camelo contegitur : retromingit hoc animal ut camelus & teſtes ſubſtrictos habet : pectore eſt amplo ſub quo ubi thorax ventri connectitur, extuberat globus ut in camelo, vomicæ ſimilis e quo neſcio quid excrementi ſenſim manare videtur. P. And. Matthioli, Epiſt. lib. V.

(h) Le Roi d'Eſpagne ordonna qu'on tranſportât des vigognes en Eſpagne, afin de les faire peupler ſur les lieux ; mais ce climat ſe trouva ſi peu propre à ces animaux, qu'ils y moururent tous. *Hiſt. des Aventur. Flibuſt. par Œxmelin, tome II, page 367.*

eſt probable qu'ils réuſſiroient auſſi-bien ſur nos Pyrénées & ſur nos Alpes *(i)* que ſur les Cordillières.

Le Pérou, ſelon Gregoire de Bolivar, eſt le pays natal, la vraie patrie des lamas : on les conduit, à la vérité, dans d'autres provinces, comme à la nouvelle Eſpagne, mais c'eſt plutôt pour la curioſité que pour l'utilité ; au lieu que dans toute l'étendue du Pérou, depuis Potoſi juſqu'à Caracas, ces animaux ſont en très-grand nombre : ils ſont auſſi de la plus grande néceſſité ; ils ſont ſeuls toute la richeſſe des Indiens, & contribuent beaucoup à celle des Eſpagnols. Leur chair eſt bonne à manger, leur poil eſt une laine fine d'un excellent uſage, & pendant toute leur vie ils ſervent conſtamment à tranſporter toutes les denrées du pays ; leur charge ordinaire eſt de cent cinquante livres, & les plus forts en portent juſqu'à deux cents cinquante; ils font des voyages aſſez longs dans des pays impraticables pour tous les autres animaux ; ils marchent aſſez lentement, & ne font que quatre ou cinq lieues par jour ; leur démarche eſt grave & ferme, leur pas aſſuré ; ils deſcendent des ravines précipitées, & ſurmontent des rochers eſcarpés, où les hommes mêmes ne peuvent les accompagner ; ordinairement ils marchent quatre ou cinq jours de ſuite, après quoi ils veulent du

(i) Il n'y a point d'animal qui marche auſſi ſûrement que le lama dans les rochers, parce qu'il s'accroche par une eſpèce d'éperon qu'il a naturellement au pied. *Voyage de Coréal, tome I, page 352.*

repos, & prennent d'eux-mêmes un ſéjour de vingt-quatre ou trente heures avant de ſe remettre en marche. On les occupe beaucoup au tranſport des riches matières que l'on tire des mines du Potoſi : Bolivar dit que de ſon temps on employoit à ce travail trois cents mille de ces animaux.

Leur accroiſſement eſt aſſez prompt & leur vie n'eſt pas bien longue ; ils ſont en état de produire à trois ans, en pleine vigueur juſqu'à douze, & ils commencent enſuite à dépérir, en ſorte qu'à quinze ils ſont entièrement uſés : leur naturel paroît être modelé ſur celui des Américains ; ils ſont doux & flegmatiques, & ſont tout avec poids & meſure : lorſqu'ils voyagent & qu'ils veulent s'arrêter pour quelques inſtans, ils plient les genoux avec la plus grande précaution, & baiſſent le corps en propre, afin d'empêcher leur charge de tomber ou de ſe déranger ; & dès qu'ils entendent le coup de ſifflet de leur conducteur ils ſe relèvent avec les mêmes précautions & ſe remettent en marche : ils broutent chemin faiſant & par-tout où ils trouvent de l'herbe, mais jamais ils ne mangent la nuit, quand même ils auroient jeûné pendant le jour, ils emploient ce temps à ruminer : ils dorment appuyés ſur la poitrine, les pieds repliés ſous le ventre, & ruminent auſſi dans cette ſituation. Lorſqu'on les excède de travail & qu'ils ſuccombent une fois ſous le faix, il n'y a nul moyen de les faire relever, on les frappe inutilement ; la dernière

reſſource pour les éguillonner eſt de leur ſerrer les teſticules, & ſouvent cela eſt inutile ; ils s'obſtinent à demeurer au lieu même où ils ſont tombés, & ſi l'on continue de les maltraiter ils ſe déſeſpèrent & ſe tuent, en battant la terre à droite & à gauche avec leur tête. Ils ne ſe défendent ni des pieds ni des dents, & n'ont pour ainſi dire d'autres armes que celles de l'indignation ; ils crachent à la face de ceux qui les inſultent, & l'on prétend que cette ſalive qu'ils lancent dans la colère eſt âcre & mordicante au point de faire lever des ampoules ſur la peau.

Le lama eſt haut d'environ quatre pieds, & ſon corps, y compris le cou & la tête, en a cinq ou ſix de longueur ; le cou ſeul a près de trois pieds de long. Cet animal a la tête bien faite, les yeux grands, le muſeau un peu alongé, les lèvres épaiſſes, la ſupérieure fendue & l'inférieure un peu pendante ; il manque de dents inciſives & canines à la mâchoire ſupérieure. Les oreilles ſont longues de quatre pouces ; il les porte en avant, les dreſſe & les remue avec facilité. La queue n'a guère que huit pouces de long ; elle eſt droite, menue & un peu relevée. Les pieds ſont fourchus comme ceux du bœuf, mais ils ſont ſurmontés d'un éperon en arrière, qui aide l'animal à ſe retenir & à s'accrocher dans les pas difficiles : il eſt couvert d'une laine courte ſur le dos, la croupe & la queue, mais fort longue ſur les flancs & ſous le ventre : du reſte,

les lamas varient pour les couleurs; il y en a de blancs, de noirs & de mêlés *(k)*. Leur fiente reſſemble à celle des chèvres; le mâle a le membre génital menu & recourbé, en ſorte qu'il piſſe en arrière. C'eſt un animal très-laſcif *(l)*, & qui cependant a beaucoup de peine à

(k) Les lamas ont la tête petite à proportion du corps, ſemblable en quelque choſe à celle du cheval & du mouton; la lèvre ſupérieure, comme celle du lièvre, eſt fendue au milieu, par-là ils crachent à dix pas loin contre ceux qui les inquiètent, & ſi ce crachat tombe ſur le viſage, il fait une tache rouſſâtre où ſe forme ſouvent une gale : ils ont le cou long, courbé en bas comme les chameaux à la naiſſance du corps, & ils leur reſſembleroient aſſez bien s'ils avoient une boſſe ſur le dos : leur hauteur eſt d'environ quatre pieds & demi; ils marchent la tête levée & d'un pas ſi réglé que les coups même ne peuvent les hâter; ils ne veulent point marcher la nuit avec leurs charges : on les débarraſſe tous les ſoirs de leurs fardeaux pour les laiſſer paître; ils mangent peu & on ne leur donne jamais à boire; ils ont le pied-fourchu comme les moutons & un éperon au-deſſus qui leur rend le pied ſûr dans les rochers : leur laine a une odeur forte, elle eſt longue, blanche, griſe & rouſſe par taches, & aſſez belle, quoique beaucoup inférieure à celle des vigognes. *Voyage de Frézier, p. 138.*

(l) Salaciſſimum hoc eſſe animal id mihi conjecturam facit, quod cùm ſui generis femellis ſit deſtitutum, magnâ cum prurigine capris ſe commiſceat, non tamen erectis ut aliàs capræ hirco aſcendente ſolent ſed humi ventre accubantibus, ita cogente animali anterioribus cruribus. Itaque ſuper aſcendens coit, non autem averſis clunibus. Adeò venere, vernali autumnalique tempore, ſtimulatur hoc animal ut illud viderim humile quoddam præſepium avenâ refertum conſcendiſſe, genitaleque illi magno cum murmure tandiu confricaſſe quo uſque ſemen redderet, plurimis unâ horâ replicatis vicibus. Non tamen concepere capræ hujuſce animalis ſemine refertæ. Matthiol. Epiſt. lib. V.

s'accoupler. La femelle a l'orifice des parties de la génération très-petit; elle se prosterne pour attendre le mâle, & l'invite par ses soupirs; mais il se passe toujours plusieurs heures & quelquefois un jour entier avant qu'ils puissent jouir l'un de l'autre, & tout ce temps se passe à gémir, à gronder, & sur-tout à se conspuer; & comme ces longs préludes les fatiguent plus que la chose même, on leur prête la main pour abréger & on les aide à s'arranger. Ils ne produisent ordinairement qu'un petit & très-rarement deux. La mère n'a aussi que deux mamelles, & le petit la suit au moment qu'il est né. La chair des jeunes est très-bonne à manger, celle des vieux est sèche & trop dure; en général, celle des lamas domestiques est bien meilleure que celle des sauvages, & leur laine est aussi beaucoup plus douce. Leur peau est assez ferme; les Indiens en faisoient leur chaussure, & les Espagnols l'emploient pour faire des harnois. Ces animaux si utiles & même si nécessaires dans le pays qu'ils habitent ne coûtent ni entretien ni nourriture; comme ils ont le pied-fourchu il n'est pas nécessaire de les ferrer; la laine épaisse dont ils sont couverts dispense de les bâter; ils n'ont besoin ni de grain, ni d'avoine, ni de foin; l'herbe verte qu'ils broutent eux-mêmes leur suffit, & ils n'en prennent qu'en petite quantité *(m)*; ils sont encore

(m) La peau des huanacus est dure : les Indiens la préparoient avec

encore plus ſobres ſur la boiſſon ; ils s'abreuvent de leur ſalive qui, dans cet animal, eſt plus abondante que dans aucun autre.

---

avec du ſuif pour l'adoucir ; & en faiſoient les ſemelles de leurs ſouliers ; mais comme ce cuir n'étoit point corroyé, ils ſe déchauſſoient en temps de pluie. Les Eſpagnols en font de beaux harnois de cheval : ils emploient ces animaux, comme faiſoient les Indiens, pour le tranſport de leurs marchandiſes. Leur voyage le plus ordinaire eſt depuis Cozer juſqu'à Potoſi, d'où l'on compte environ deux cents lieues, & leur journée de trois lieues, car ils vont lentement, & ſi on les fait aller plus vîte que leur pas ordinaire, ils ſe laiſſent tomber ſans qu'il ſoit poſſible de les faire relever, même en leur ôtant leur charge, de façon qu'on les écorche ſur la place... Quand ils marchent en portant des marchandiſes, ils vont par troupes, & l'on en laiſſe toujours quarante ou cinquante à vide, afin de les charger d'abord qu'on s'aperçoit qu'il y en a quelques-uns de fatigués.... La chair de cet animal eſt parfaite, car elle eſt ſaine & de bon goût, ſur-tout celle des jeunes de quatre ou cinq mois d'âge... Quoique ces animaux ſoient en grand nombre, il n'en coûte preſque rien à leur maître pour leur nourriture ou pour l'entretien de leur équipage, car après la journée on leur ôte leur charge pour les laiſſer paître dans la campagne ; il n'eſt pas néceſſaire de les ferrer, car ils ont le pied fourchu, ni de les bâter, car ils ont ſuffiſamment de laine pour n'être pas incommodés de leur charge que le voiturier prend ſoin de placer de façon qu'elle ne porte pas ſur l'épine du dos, ce qui les feroit mourir..... Ceux qui les conduiſent campent ſous des tentes ſans entrer dans les villes, pour les laiſſer pâturer ; ils ſont quatre mois entiers pour faire le voyage de Cozer à Potoſi, deux pour aller & deux pour revenir...... Les meilleurs lamas ſe vendent à Cozer dix-huit ducats chacun, & les ordinaires douze ou treize ducats. La chair des huanacus ſauvages eſt bonne, mais cependant elle eſt inférieure à celle des domeſtiques. *Hiſtoire des Incas, tome II, pages 260 & ſuivantes.*

Le huanacus ou lama dans l'état de nature eſt plus ſort, plus vif & plus léger que le lama domeſtique; il court comme un cerf, & grimpe comme le chamois ſur les rochers les plus eſcarpés; ſa laine eſt moins longue & toute de couleur fauve. Quoiqu'en pleine liberté, ces animaux ſe raſſemblent en troupes, & ſont quelquefois deux ou trois cents enſemble; lorſqu'ils aperçoivent quelqu'un, ils regardent avec étonnement ſans marquer d'abord ni crainte ni plaiſir; enſuite ils ſoufflent des narines & henniſſent à peu-près comme les chevaux, & enfin ils prennent la fuite tous enſemble vers le ſommet des montagnes; ils cherchent de préférence le côté du nord & la région froide; ils grimpent & ſéjournent ſouvent au-deſſus de la ligne de neige: voyageant dans les glaces, & couverts de frimats ils ſe portent mieux que dans la région tempérée; autant ils ſont nombreux & vigoureux dans les Sierras, qui ſont les parties élevées des Cordillières, autant ils ſont rares & chétifs dans les Lanos qui ſont au-deſſous. On chaſſe ces lamas ſauvages pour en avoir la toiſon; les chiens ont beaucoup de peine à les ſuivre; & ſi on leur donne le temps de gagner leurs rochers, le chaſſeur & les chiens ſont contraints de les abandonner. Ils paroiſſent craindre la peſanteur de l'air autant que la chaleur: on ne les trouve jamais dans les terres baſſes; & comme la chaîne des Cordillières qui eſt élevée de plus de trois mille toiſes au-deſſus du niveau de la mer

au Pérou, ſe ſoutient à peu-près à cette même élévation au Chili & juſqu'aux terres Magellaniques, on y trouve des huanacus ou lamas ſauvages en grand nombre *(n)*, au lieu que du côté de la nouvelle Eſpagne où cette chaîne de montagnes ſe rabaiſſe conſidérablement on n'en trouve plus, & l'on n'y voit que les lamas domeſtiques qu'on prend la peine d'y conduire.

Les pacos ou vigognes ſont aux lamas une eſpèce ſuccurſale, à peu-près comme l'âne l'eſt au cheval; ils ſont plus petits & moins propres au ſervice, mais plus utiles par leur dépouille; la longue & fine laine dont ils ſont couverts eſt une marchandiſe de luxe auſſi chère, auſſi précieuſe que la ſoie: les pacos que l'on appelle auſſi *alpaques*, & qui ſont les vigognes domeſtiques, ſont ſouvent toutes noires & quelquefois d'un brun mêlé de fauve. Les vigognes ou pacos ſauvages ſont de couleur de roſe sèche, & cette couleur naturelle

(n) Dans les terres du Port-deſiré, à quelque diſtance du détroit de Magellan, il y avoit bon nombre de ces bêtes ſauvages ou brebis ſauvages, que les Eſpagnols appellent *Wianaques*.... Quoiqu'elles fuſſent bien alertes & fort craintives, nous en tuâmes ſept pendant notre ſéjour, & l'on peut dire que leur laine eſt la plus fine qu'il y ait au monde.... Elles vont par troupes de ſix ou ſept cents, & dès qu'elles aperçoivent quelqu'un, elles ronflent avec leurs narines & henniſſent comme les chevaux. *Voyage de Wood. Suite des Voyages de Dampier, tome V, page 181.* — On voit au Tucuman, province voiſine du Pérou, de groſſes brebis qui ſervent de bêtes de ſomme, & dont la laine eſt preſque auſſi fine que de la ſoie. *Voyage de Woodes Rogers, tome II, page 65.*

eſt ſi fixe, qu'elle ne s'altère point ſous la main de l'ouvrier; on fait de très-beaux gants, de très-bons bas avec cette laine de vigogne, l'on en fait d'excellentes couvertures & des tapis d'un très-grand prix. Cette denrée ſeule forme une branche dans le commerce des Indes eſpagnoles : le caſtor du Canada, la brebis de Calmouquie, la chèvre de Syrie ne fourniſſent pas un plus beau poil; celui de la vigogne eſt auſſi cher que la ſoie. Cet animal a beaucoup de choſes communes avec le lama; il eſt du même pays, & comme lui il en eſt excluſivement, car on ne le trouve nulle part ailleurs que ſur les Cordillières; il a auſſi le même naturel & à peu-près les mêmes mœurs, le même tempérament. Cependant comme ſa laine eſt beaucoup plus longue & plus touffue que celle du lama, il paroît craindre encore moins le froid; il ſe tient plus volontiers dans la neige, ſur les glaces & dans les contrées les plus froides; on le trouve en grande quantité dans les terres Magellaniques *(o)*.

Les vigognes reſſemblent auſſi, par la figure, aux lamas, mais elles ſont plus petites, leurs jambes ſont

---

(o) La partie orientale de la côte des Patagons proche la rivière de la Plata, eſt encore peuplée de vigognes en aſſez grand nombre; mais cet animal eſt ſi défiant & ſi vîte à la courſe qu'il eſt difficile d'en attraper. *Voyage de George Anſon, page 57.* — Les animaux terreſtres les plus communs du port Saint-Julien dans les terres Magellaniques, ſont les guanacos. *Hiſtoire du Paraguai, par le P. Charlevoix, tome VI, page 207.*

plus courtes & leur muffle plus ramaſſé; elles ont la laine de couleur de roſe sèche un peu claire; elles n'ont point de cornes; elles habitent & paiſſent dans les endroits les plus élevés des montagnes; la neige & la glace ſemblent plutôt les récréer que les incommoder; elles vont en troupes & courent très-légèrement; elles ſont timides, & dès qu'elles aperçoivent quelqu'un, elles s'enfuient en chaſſant leurs petits devant elles. Les anciens Rois du Pérou en avoient rigoureuſement défendu la chaſſe parce qu'elles ne multiplient pas beaucoup; & aujourd'hui il y en a infiniment moins que dans le temps de l'arrivée des Eſpagnols. La chair de ces animaux n'eſt pas ſi bonne que celle des huanacus; on ne les recherche que pour leur toiſon & pour les bézoards qu'ils produiſent. La manière dont on les prend prouve leur extrême timidité, ou ſi l'on veut, leur imbécillité. Pluſieurs hommes s'aſſemblent pour les faire fuir & les engager dans quelques paſſages étroits où l'on a tendu des cordes à trois ou quatre pieds de haut, le long deſquelles on laiſſe pendre des morceaux de linge ou de drap; les vigognes qui arrivent à ces paſſages ſont tellement intimidées par le mouvement de ces lambeaux agités par le vent, qu'elles n'oſent paſſer au-delà, & qu'elles s'attroupent & demeurent en foule, en ſorte qu'il eſt facile de les tuer en grand nombre; mais s'il ſe trouve dans la troupe quelques huanacus, comme ils ſont plus hauts de corps & moins timides que les

vigognes, ils ſautent par-deſſus les cordes, & dès qu'ils ont donné l'exemple, les vigognes ſautent de même & échappent aux chaſſeurs *(p)*.

A l'égard des vigognes domeſtiques ou pacos, on s'en ſert comme des lamas pour porter des fardeaux; mais indépendamment de ce qu'étant plus petits ou plus foibles ils portent beaucoup moins; ils ſont encore plus ſujets à des caprices d'obſtination; lorſqu'une fois ils ſe couchent avec leur charge, ils ſe laiſſeroient plutôt hacher que de ſe relever. Les Indiens n'ont jamais fait uſage du lait de ces animaux, parce qu'ils n'en ont qu'autant qu'il en faut pour nourrir leurs petits. Le grand profit que l'on tire de leur laine avoit engagé les Eſpagnols à tâcher de les naturaliſer en Europe; ils en ont tranſporté en Eſpagne pour les faire peupler, mais le climat ſe trouva ſi peu convenable qu'ils y périrent tous *(q)*. Cependant, comme je l'ai déjà dit, je ſuis perſuadé que ces animaux, plus précieux encore que les lamas, pourroient réuſſir dans nos montagnes, & ſur-tout dans les Pyrénées; ceux qui les ont tranſportés en Eſpagne n'ont pas fait attention qu'au Pérou même elles ne ſubſiſtent que dans la région froide, c'eſt-à-dire dans la partie la plus élevée des montagnes; ils n'ont pas fait attention qu'on ne les trouve jamais dans les terres baſſes, & qu'elles meurent dans les pays

---

(p) Voyage de Frézier, *pages 138 & 139.*

(q) Hiſtoire des Aventures des Flibuſtiers, *page 367.*

chauds; qu'au contraire elles ſont encore aujourd'hui très-nombreuſes dans les terres voiſines du détroit de Magellan, où le froid eſt beaucoup plus grand que dans notre Europe méridionale, & que par conſéquent il falloit pour les conſerver les débarquer, non pas en Eſpagne, mais en Écoſſe ou même en Norvège, & plus ſûrement encore aux pieds des Pyrénées, des Alpes, &c. où elles euſſent pu grimper & atteindre la région qui leur convient; je n'inſiſte ſur cela que parce que j'imagine que ces animaux ſeroient une excellente acquiſition pour l'Europe, & produiroient plus de biens réels que tout le métal *(r)* du nouveau monde qui n'a ſervi qu'à nous charger d'un poids inutile, puiſqu'on avoit auparavant pour un gros d'or ou d'argent ce qui nous coûte une once de ces mêmes métaux.

Les animaux qui ſe nourriſſent d'herbes & qui habitent les hautes montagnes de l'Aſie, & même de l'Afrique, donnent les bézoards que l'on appelle *orientaux*, dont les vertus ſont le plus exaltées; ceux des montagnes de l'Europe, où la qualité des plantes & des herbes eſt plus tempérée, ne produiſent que des pelotes ſans vertu qu'on appelle *égagropiles*; & dans l'Amérique méridionale, tous les animaux qui fréquentent les montagnes ſous la zone

---

(r) Nota. Quel bien ont produit en effet ces riches mines du Pérou! Il a péri des millions d'hommes dans les entrailles de la terre pour les exploiter; & leur ſang & leurs travaux n'ont ſervi qu'à nous charger d'un poids incommode.

torride, donnent d'autres bézoards que l'on appelle *occidentaux*, qui ſont encore plus ſolides, & peut-être auſſi qualifiés que les *orientaux*. La vigogne ſur-tout en fournit en grand nombre, le huanacus en donne auſſi, & l'on en tire des cerfs & des chevreuils dans les montagnes de la nouvelle Eſpagne *(ſ)*. Les lamas & les pacos ne donnent de beaux bézoards qu'autant qu'ils ſont huanacus & vigognes, c'eſt-à-dire, dans leur état de liberté; ceux qu'ils produiſent dans leur condition de ſervitude, ſont petits, noirs & ſans vertu, les meilleurs ſont ceux qui ont une couleur de vert-obſcur, & ils viennent ordinairement des vigognes, ſur-tout de celles qui habitent les parties les plus élevées de la montagne, & qui paiſſent habituellement dans les neiges; de ces vigognes montagnardes, les femelles comme les mâles produiſent des bézoards, & ces bézoards du Pérou tiennent le premier rang après les bézoards orientaux, & ſont beaucoup plus eſtimés que les bézoards de la nouvelle Eſpagne, qui viennent des cerfs & ſont les moins efficaces de tous.

(ſ) Nous ſavons qu'en la Neuve-Eſpagne, il ſe trouve des pierres de bézoards, combien qu'il n'y ait point de vigognes ni de guanacos, mais ſeulement des cerfs, en quelques-uns deſquels on trouve cette pierre. *Hiſtoire nat. des Indes occid. par Acoſta, page 207.*

DU

DU LAMA.

Nous donnons ici *(planche LXI)* la figure d'un Lama deſſiné d'après nature, & qui eſt encore actuellement vivant (août 1777), à l'École vétérinaire au château d'Alfort. Cet animal amené des Indes eſpagnoles en Angleterre, nous fut envoyé au mois de novembre 1773; il étoit jeune alors, & ſa mère qui étoit avec lui eſt morte preſque en arrivant; on en peut voir la peau bourrée & le corps injecté ſous la peau, dans le beau cabinet anatomique de M. Bourgelat.

Quoique ce lama fût encore jeune, & que le tranſport & la domeſticité euſſent ſans doute influé ſur ſon accroiſſement, & l'euſſent en partie retardé, il avoit néanmoins près de cinq pieds de hauteur, en le meſurant en ligne droite, depuis le ſommet de la tête aux pieds de devant, & dans ſon état de liberté il devient conſidérablement plus grand & plus épais de corps. Cet animal eſt, dans le nouveau continent, le repréſentant du chameau dans l'ancien; il ſemble en être un beau diminutif, car ſa figure eſt élégante, & ſans avoir aucune des difformités du chameau, il lui tient néanmoins par pluſieurs rapports & lui reſſemble à pluſieurs égards; comme le chameau, il eſt propre à porter des fardeaux; il a le poil laineux, les jambes aſſez minces, les pieds courts, & conformés à peu-près comme les jambes & les pieds du chameau; mais il en diffère en ce qu'il n'a point de boſſe, qu'il

a la queue courte, les oreilles longues, & qu'en général il eſt beaucoup mieux fait & d'une forme plus agréable par les proportions du corps; ſon cou long bien couvert de laine, & ſa tête qu'il tient toujours haute, lui donnent un air de nobleſſe & de légèreté que la Nature a refuſé au chameau; ſes oreilles longues de ſept pouces, ſur deux pouces dans leur plus grande largeur, ſe terminent en pointe & ſe tiennent toujours droites en avant; elles ſont garnies d'un poil ras & noirâtre; la tête eſt longue, légère & d'une forme élégante; les yeux ſont grands, noirs & ornés dans les angles internes de grands poils noirs; le nez eſt plat & les narines ſont écartées; la lèvre ſupérieure eſt fendue & tellement ſéparée au-devant des mâchoires, qu'elle laiſſe paroître les deux dents inciſives du milieu, qui ſont longues & plates, & au nombre de quatre à la mâchoire inférieure; ces dents inciſives manquent à la mâchoire ſupérieure, comme dans les autres animaux ruminans; il y a ſeulement cinq mâchelières en haut comme en bas de chaque côté, ce qui fait en tout vingt dents mâchelières & quatre inciſives; la tête, le deſſus du corps, de la croupe, de la queue & des jambes, ſont couverts d'un poil laineux couleur de muſc un peu vineux, plus clair ſur les joues, ſous le cou & ſur la poitrine, & plus foncé ſur les cuiſſes & les jambes, où cette couleur devient brune & preſque noire; le ſommet de la tête eſt auſſi noirâtre, & c'eſt de-là que part le noir qui ſe voit ſur le front, le tour

des yeux, le nez, les narines, la lèvre ſupérieure & la moitié des joues; la laine qui eſt ſur le cou eſt d'un brun-foncé, & forme comme une crinière qui prend du ſommet de la tête & va ſe perdre ſur le garot; cette même couleur brune s'étend, mais en diminuant de teinte, ſur le dos, & y forme une bande d'un brun foible; les cuiſſes ſont couvertes d'une grande laine ſur les parties poſtérieures, & cette longue laine eſt en aſſez gros flocons; les jambes ne ſont garnies que d'un poil ras d'un brun-noirâtre; les genoux de devant ſont remarquables par leur groſſeur, au lieu que dans les jambes de derrière il ſe trouve vers le milieu un eſpace ſous la peau qui eſt enfoncé d'environ deux pouces; les pieds ſont ſéparés en deux doigts; la corne du ſabot de chaque doigt eſt longue de plus d'un pouce & demi, & cette corne eſt noire, liſſe, plate ſur ſa face interne, & arrondie ſur ſa face externe; les cornes du ſabot des pieds de derrière ſont ſingulières en ce qu'elles forment un crochet à leurs extrémités; le tronçon de la queue a plus d'un pied de longueur, il eſt couvert d'une laine aſſez courte; cette queue reſſemble à une houpe, l'animal la porte droite, ſoit en marchant, ſoit en courant, & même lorſqu'il eſt en repos & couché.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du Lama	5.	4.	4.
Hauteur du train de devant	3.	3.	//
Hauteur du train de derrière	3.	6.	//
Hauteur du ventre au-deſſus de terre	1.	9.	2.
Longueur de la tête du bout des lèvres à l'occiput	//	11.	//

Cet animal eſt fort doux, il n'a ni colère ni méchanceté: il eſt même careſſant; il ſe laiſſe monter par celui qui le nourrit, & ne refuſeroit pas le même ſervice à d'autres; il marche au pas, trotte & prend même une eſpèce de galop. Lorſqu'il eſt en liberté, il bondit & ſe roule ſur l'herbe. Ce lama que je décris étoit un mâle; on a obſervé qu'il paroît ſouvent être excité par le beſoin d'amour: il urine en arrière, & la verge eſt petite pour la groſſeur de ſon corps; il avoit paſſé plus de dix-huit mois ſans boire au mois de mai dernier; & il me paroît que la boiſſon ne lui eſt pas néceſſaire, attendu la grande abondance de ſalive dont l'intérieur de ſa bouche eſt continuellement humecté.

On lit dans le voyage du commodore Byron *(a)*, qu'on trouve des guanaques, c'eſt-à-dire, des lamas, à l'île des Pinguins, & dans l'intérieur des terres juſqu'au cap des Vierges, qui forme au nord l'entrée du détroit de Magellan; ainſi ces animaux ne craignent nullement le froid; dans leur état de nature & de liberté ils marchent ordinairement par troupes de ſoixante ou quatre-vingts, & ne ſe laiſſent point approcher *(b)*, cependant ils ſont très-aiſés à apprivoiſer, car les gens de l'équipage du Vaiſſeau de Byron, s'étant ſaiſi d'un jeune lama, dont on admiroit la jolie figure, ils l'apprivoisèrent au point

---

(a) Voyez le tome I du premier voyage de Cook, *p. 18 & 33.*

(b) Idem, *page 25.*

De Seve del.

Elt Haussard Sculp.

LE LAMA.

qu'il venoit leur lécher les mains. Le commodore Byron & le capitaine Wallis, comparent cet animal au daim pour la grandeur, la forme & la couleur; mais Wallis eſt tombé dans l'erreur en diſant qu'il a une boſſe ſur le dos.

DE LA VIGOGNE.

Nous donnons ici (*planche* LXII), la figure d'une Vigogne mâle, qui a été deſſinée vivante à l'École vétérinaire en 1774, & dont la dépouille empaillée ſe voit dans le cabinet de M. Bourgelat ; cet animal eſt plus petit que le lama, & voici ſes dimenſions.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps, meſuré en ligne droite, depuis le bout du nez juſqu'à l'origine de la queue........	4.	4.	6.
Hauteur du train de devant......................	2.	4.	9.
Hauteur du train de derrière......................	2.	6.	2.
Hauteur du ventre au-deſſus de terre.............	1.	8.	//
Longueur de la tête..........................	//	6.	6.
Longueur des oreilles.........................	//	4.	3.
Largeur des oreilles..........................	//	1.	5.
Grandeur de l'œil............................	//	1.	4.
Diſtance entre l'œil & le bout du muſeau...........	//	3.	9.
Longueur de la queue avec ſa laine...............	//	8.	9.

La vigogne a beaucoup de rapport & même de reſſemblance avec le lama, mais elle eſt d'une forme plus légère; ſes jambes ſont plus longues à proportion du corps, plus menues & mieux faites que celles du lama;

ſa tête, qu'elle porte droite & haute ſur un cou long & délié, lui donne un air de légèreté, même dans l'état de repos, elle eſt auſſi plus courte, à proportion, que la tête du lama, elle eſt large au front & étroite à l'ouverture de la bouche, ce qui rend la phyſionomie de cet animal fine & vive, & cette vivacité de phyſionomie eſt encore fort augmentée par ſes beaux yeux noirs, dont l'orbite eſt fort grande, ayant ſeize lignes de longueur; l'os ſupérieur de l'orbite eſt fort relevé, & la paupière inférieure eſt blanche; le nez eſt aplati, & les naſeaux qui ſont écartés l'un de l'autre ſont, comme les lèvres, d'une couleur brune, mêlée de gris, la lèvre ſupérieure eſt fendue comme celle du lama, & cette ſéparation eſt aſſez grande pour laiſſer voir dans la mâchoire inférieure, deux dents inciſives longues & plates.

La vigogne porte auſſi les oreilles droites, longues & ſe terminant en pointe; elles ſont nues en dedans & couvertes en dehors d'un poil court; la plus grande partie du corps de l'animal eſt d'un brun-rougeâtre tirant ſur le vineux, & le reſte eſt de couleur iſabelle; le deſſous de la mâchoire eſt d'un blanc-jaune; la poitrine, le deſſous du ventre, le dedans des cuiſſes & le deſſous de la queue ſont blancs; la laine qui pend ſous la poitrine a trois pouces de longueur, & celle qui couvre le corps n'a guère qu'un pouce; l'extrémité de la queue eſt garnie de longue laine. Cet animal a le pied-fourchu, ſéparé en deux doigts qui s'écartent lorſqu'il marche;

les ſabots ſont noirs, minces, plats par-deſſous & convexes par-deſſus, ils ont un pouce de longueur ſur neuf lignes de hauteur & cinq lignes de largeur ou d'empatement.

Cette vigogne a vécu quatorze mois à l'École vétérinaire, & avoit paſſé peut-être autant de temps en Angleterre, cependant elle n'étoit pas à beaucoup près auſſi privée que le lama; elle nous a auſſi paru d'un naturel moins ſenſible, car elle ne donnoit nulle marque d'attachement à la perſonne qui la ſoignoit, elle cherchoit même à mordre lorſqu'on vouloit la contraindre, & elle ſouffloit ou crachoit continuellement au viſage de ceux qui l'approchoient ; on lui donnoit du ſon ſec & quelquefois détrempé dans l'eau ; elle n'a jamais bu d'eau pure ni d'aucune autre liqueur, & il paroît que la vigogne a, comme le lama, une ſi grande abondance de ſalive, qu'ils n'ont nul beſoin de boire ; enfin elle jette, comme le lama, ſon urine en arrière, & par toutes ces reſſemblances de nature, on peut regarder ces deux animaux comme des eſpèces du même genre, mais non pas aſſez voiſines pour ſe mêler enſemble.

Lorſque j'ai écrit, en 1766, l'hiſtoire du lama & de la vigogne, je croyois qu'il n'y avoit dans ce genre que ces deux eſpèces, & je penſois que l'alpaco ou alpaca étoit le même animal que la vigogne ſous un nom différent; l'examen que j'ai fait de ces deux animaux, & dont je viens de rendre compte, m'avoit encore

confirmé dans cette idée ; mais j'ai été récemment informé que l'alpaca ou paco, forme une troisième espèce qu'on peut regarder comme intermédiaire entre le lama & la vigogne. C'est à M. le marquis de Nesle que je dois ces connoissances nouvelles : ce Seigneur aussi zélé pour l'avancemen des Sciences que pour le bien public, a même formé le projet de faire venir des Indes espagnoles, un certain nombre de ces animaux, lamas, alpacas & vigognes, pour tâcher de les naturaliser & multiplier en France, & il seroit très à desirer que le Gouvernement voulût seconder ses vues, la laine de ces animaux étant, comme l'on sait, d'un prix inestimable. Les avantages & les difficultés de ce projet, sont présentés dans le Mémoire suivant, qui a été donné à M. le marquis de Nesle par M. l'abbé Beliardy, dont le mérite est bien connu, & qui s'est trouvé à portée, par son long séjour en Espagne, d'être bien informé.

Le nom de lama, dit-il, est un mot générique que les Indiens du Pérou donnent indifféremment à toutes sortes de bêtes à laine. Avant la conquête des Espagnols, il n'y avoit point de brebis en Amérique ; ces conquérans les y ont introduites, & les Indiens du Pérou les ont appelées *lamas*, parce qa'apparemment, dans leur langue, c'est le mot pour distinguer tout animal laineux ; cependant dans les provinces de Cusco, de Potosi & Tucuman, on distingue trois espèces de lamas, dont les variétés leur ont fait assigner des noms différens.

Le lama dans son état de nature & de liberté, est un animal qui a la forme d'un petit chameau : il est de la hauteur d'un gros âne,

âne ; mais beaucoup plus long ; il a le pied fourchu comme les bœufs ; son corps a trente à quarante pouces de long ; sa tête, qu'il porte toujours haute, ressemble assez à celle d'un poulain ; une longue laine lui couvre tout le corps, celle du cou & du ventre est beaucoup plus courte.

Cet animal est originairement sauvage, on en trouve encore en petites troupes sur des montagnes élevées & froides ; les naturels du pays l'ont réduit à l'état de domesticité, & on a remarqué qu'il vit également dans les climats chauds comme dans les plus froids ; il produit aussi dans cet état ; la femelle ne fait qu'un petit à chaque portée, & on n'a pu me dire de combien de temps est la gestation.

Depuis que les Espagnols ont introduit dans le royaume du Pérou les chevaux & les mulets, l'usage des lamas est fort diminué, cependant on ne laisse pas de s'en servir encore, surtout pour les ouvrages de la campagne ; on le charge comme nous chargeons nos ânes ; il porte de soixante-quinze à cent livres sur son dos ; il ne trotte ni ne galope, mais son pas ordinaire est si doux, que les femmes s'en servent de préférence à toute autre monture ; on les envoie paître dans les campagnes en toute liberté, sans qu'ils cherchent à s'enfuir. Outre le service domestique qu'on en tire, on a l'avantage de profiter de leur laine ; on les tond une fois l'an, ordinairement à la fin de juin ; on emploie dans ces contrées leur laine aux mêmes usages que nous employons le crin, quoique cette laine soit aussi douce que notre soie, & plus belle que celle de nos brebis.

Le lama de la seconde espèce est l'*alpaca*. Cet animal ressemble en général au lama, mais il en diffère en ce qu'il est plus bas de jambes & beaucoup plus large de corps ; l'alpaca est absolument sauvage, & se trouve en compagnie des vigognes ; sa laine est plus fournie & beaucoup plus fine que celle du lama, aussi est-elle plus estimée.

La troisième espèce est la vigogne, qui est encore semblable au lama, à la réserve qu'elle est bien plus petite; elle est comme l'alpaca tout-à-fait sauvage. Quelques personnes de Lima en nourrissent par rareté & par pure curiosité (mais on ignore si dans cet état ces animaux se multiplient & même s'ils s'accouplent). Les vigognes dans cet état de captivité, mangent à peu-près de tout ce qu'on leur présente, du maïs ou blé de turquie, du pain & toutes sortes d'herbes.

La laine de la vigogne est encore plus fine que celle de l'alpaca, & ce n'est que pour avoir sa dépouille qu'on lui fait la guerre; il y a dans sa toison trois sortes de laine, celle du dos plus foncée & plus fine, est la plus estimée, ensuite celle des flancs qui est d'une couleur plus claire, & la moins appréciée est celle du ventre qui est argentée. On distingue dans le commerce ces trois sortes de laine par la différence de leur prix.

Les vigognes vont toujours par troupes assez nombreuses; elles se tiennent sur la croupe des montagnes de Cusco, de Potosi & du Tucuman, dans des rochers âpres & des lieux sauvages; elles descendent dans les vallons pour paître. Lorsqu'on veut les chasser, on recherche leurs pas ou leurs crottes qui indiquent les endroits où on peut les trouver, car ces animaux ont la propreté & l'instinct d'aller déposer leur crotin dans le même tas. . . . . On commence par tendre des cordes dans les endroits par où elles pourroient s'échapper; on attache de distance en distance à ces cordes des chiffons d'étoffes de différentes couleurs; cet animal est si timide, qu'il n'ose franchir cette foible barrière; les chasseurs font grand bruit & tâchent de pousser les vigognes contre quelques rochers qu'elles ne puissent surmonter; l'extrême timidité de cet animal l'empêche de tourner la tête vers ceux qui le poursuivent; dans cet état il se laisse prendre par les jambes de derrière, & l'on est sûr de n'en pas manquer un; on a la cruauté de massacrer la troupe entière sur

le lieu. Il y a des ordonnances qui défendent ces tueries, mais elles ne ſont pas obſervées. Il ſeroit cependant aiſé de les tondre lorſqu'ils ſont pris, & de ſe ménager une nouvelle laine pour l'année ſuivante : ces chaſſes produiſent ordinairement de cinq cents à mille peaux de vigognes; quand les chaſſeurs ont le malheur de trouver quelque alpaca dans leur battue, leur chaſſe eſt perdue, cet animal plus hardi ſauve immanquablement les vigognes; il franchit la corde ſans s'effrayer ni s'embarraſſer des chiffons qui flottent, rompt l'enceinte, & les vigognes le ſuivent.

Dans toutes les Cordillières du nord de Lima, en ſe rapprochant de Quito, on ne trouve plus ni lamas, ni alpacas, ni vigognes dans l'état ſauvage; cependant le lama domeſtique eſt fort commun à Quito, où on le charge & on l'emploie pour tous les ouvrages de la campagne.

Si on vouloit ſe procurer des vigognes en vie de la côte du ſud du Pérou, il faudroit les faire deſcendre des provinces de Cuſco ou Potoſi au port d'Arica, là on les embarqueroit pour l'Europe : mais la navigation depuis la mer du Sud, par le cap de Horn, eſt ſi longue & ſujette à tant d'évènemens, qu'il ſeroit peut-être très-difficile de les conſerver pendant la traverſée; le meilleur expédient & le plus ſûr, ſeroit d'envoyer un bâtiment exprès dans la rivière de la Plata; les vigognes qu'on auroit fait prendre, ſans les maltraiter, dans la province de Tucuman, ſe trouveroient très-à portée de deſcendre à Buenos-ayres, & d'y être embarquées; mais il ſeroit difficile de trouver à Buenos-ayres un bâtiment de retour préparé & arrangé pour le tranſport de trois ou quatre douzaines de vigognes; il n'en coûteroit pas davantage pour l'armement en Europe, d'un bâtiment deſtiné tout exprès pour cette commiſſion, que pour le frêt d'un navire trouvé par haſard à Buenos-ayres.

Il faudroit en conſéquence charger une maiſon de commerce

à Cadix, de faire armer un bâtiment efpagnol pour la rivière de la Plata : ce bâtiment qui feroit chargé en marchandifes permifes pour le compte du commerce, ne feroit aucun tort aux finances d'Efpagne; on demanderoit feulement la permiffion d'y mettre à bord un ou deux hommes chargés de la commiffion des vigognes pour le retour; ces hommes feront munis de pafíeports & de recommandations efficaces du miniftère d'Efpagne, pour les Gouverneurs du pays, afin qu'ils foient aidés dans l'objet & pour le fuccès de leur commiffion. Il faut néceffairement que de Buenos-ayres on donne ordre à Santa-Crux de la Sierra, pour que des montagnes de Tucuman on y amène en vie trois ou quatre douzaines de vigognes femelles, avec une demi-douzaine de mâles, quelques alpacas & quelques lamas, moitié mâles & moitié femelles. Le bâtiment fera arrangé de manière à les y recevoir & à les y placer commodément; c'eft pour cela qu'il faudroit lui défendre de prendre aucune autre marchandife en retour, & lui ordonner de fe rendre d'abord à Cadix, où les vigognes fe repoferoient, & où l'on pourroit enfuite les tranfporter en France... Une pareille expédition, dans les termes qu'on vient de la projeter, ne fauroit être fort coûteufe... On pourroit même donner ordre aux Officiers de la marine du Roi, ainfi qu'à tous les bâtimens qui reviennent de l'île de France & de l'Inde, que fi par hafard ils font jetés fur les côtes de l'Amérique, & obligés d'y chercher un abri, de préférer la relâche dans la rivière de la Plata. Pendant qu'on feroit occupé aux réparations du Vaiffeau, il faudroit ne rien épargner, avec les gens du pays, pour obtenir quelques vigognes en vie, mâles & femelles, ainfi que quelques lamas & quelques alpacas; on trouvera à Montevideo des Indiens qui font trente à quarante lieues par jour, qui iront à Santa-Crux de la Sierra, & qui s'acquitteront fort bien de la commiffion... Cela feroit d'autant plus facile, que les Vaiffeaux françois qui reviennent

de l'île de France ou de l'Inde, peuvent relâcher à Monteviedo, au lieu d'aller à Sainte-Catherine, ſur la côte du Breſil, comme il leur arrive très-ſouvent. Le Miniſtre qui auroit contribué à enrichir le Royaume d'un animal auſſi utile, pourroit s'en applaudir comme de la conquête la plus importante. Il eſt ſurprenant que les Jéſuites n'aient jamais ſongé à eſſayer de naturaliſer les vigognes en Europe, eux qui, maîtres du Tucuman & du Paraguai, poſſédoient ce tréſor au milieu de leurs miſſions & de leurs plus beaux établiſſemens.

Ce Mémoire intéreſſant de M. l'abbé Beliardy, m'ayant été communiqué, j'en fis part à mon digne & reſpectable ami M. de Tolozan, Intendant du Commerce, qui dans toutes les occaſions agit avec zèle pour le bien public; il a donc cru devoir conſulter, ſur ce Mémoire & ſur le projet qu'il contient, un homme intelligent (M. de la Folie, Inſpecteur général des Manufactures), & voici les obſervations qu'il a faites à ce ſujet.

L'auteur du Mémoire, animé d'un zèle très-louable, dit M. de la Folie, propoſe comme une grande conquête à faire par un Miniſtre, la population des lamas, alpacas & vigognes en France; mais il me permettra les réflexions ſuivantes.

Les *lamas*, ainſi nommés par les Péruviens, & *carneros de la terra* par les Eſpagnols, ſont de bons animaux domeſtiques, tels que l'auteur l'annonce. On obſerve ſeulement qu'ils ne peuvent point marcher pendant la nuit avec leurs charges; c'eſt la raiſon qui détermina les Eſpagnols à ſe ſervir de mulets & de chevaux. Au reſte, ne conſidérons point ces animaux comme bêtes de charge (nos ânes de France ſont bien préférables); le point eſſentiel eſt leur toiſon: non-ſeulement leur laine eſt très-inférieure à celle des vigognes, comme l'obſerve

l'auteur, mais elle a une odeur forte & désagréable qu'il est difficile d'enlever.

La laine de l'alpaca est en effet, comme il le dit, bien supérieure à celle du lama; on la confond tous les jours avec celle de la vigogne, & il est rare que cette dernière n'en soit pas mêlée.

Le lama s'apprivoise très-bien, comme l'observe l'auteur, mais on lui objecte que les Espagnols ont fait beaucoup d'essais chez eux pour y naturaliser les alpacas & les vigognes. L'auteur qui prétend le contraire, n'a pas eu à cet égard des éclaircissemens fidèles. Plusieurs fois on a fait venir en Espagne une quantité de ces animaux, & on a tenté de les faire peupler; les épreuves qu'on a multipliées à cet égard ont été absolument infructueuses; ces animaux sont tous morts, & c'est ce qui est cause qu'on a depuis long-temps abandonné ces expériences.

Il y auroit donc bien à craindre que ces animaux n'éprouvassent le même sort en France; ils sont accoutumés dans leur pays à une nourriture particulière, cette nourriture est une espèce de jonc très-fin, appelé *ycho*, & peut-être nos herbes de pâturages n'ont-elles pas les mêmes qualités, les mêmes principes nutritifs en plus ou en moins.

La laine de vigogne fait de belles étoffes, mais qui ne durent pas autant que celles qui sont faites avec la laine des brebis.

Ayant reçu cette réponse satisfaisante à plusieurs égards, & qui confirme l'existence réelle d'une troisième espèce, c'est-à-dire, de l'alpaca dans le genre du lama, mais qui semble fonder quelques doutes sur la possibilité d'élever ces animaux, ainsi que la vigogne, en Europe: je l'ai communiquée avec le Mémoire précédent de M. Beliardy à plusieurs personnes instruites, & parti-

culièrement à M. l'abbé Bexon, qui a fait fur cela les obfervations fuivantes.

Je remarque, dit-il, que le lama vit dans les vallées baffes & chaudes du Pérou, auffi-bien que dans la partie la plus froide de la Sierra, & que par conféquent ce n'eft pas la température de notre climat qui pourroit faire obftacle, & l'empêcher de s'y habituer.

A le confidérer comme animal de monture, fon pas eft fi doux que l'on s'en fert de préférence au cheval & à l'âne; il paroît de plus qu'il vit auffi durement que l'âne, d'une manière auffi agrefte & fans exiger plus de foins.

Il femble que les Efpagnols eux-mêmes ne favent pas faire le meilleur ou le plus bel emploi de la laine du lama, puifqu'il eft dit *que quoique cette laine foit plus belle que celle de nos brebis & auffi douce que la foie, on l'emploie aux mêmes ufages auxquels nous employons le crin (page 48).*

L'alpaca, efpèce intermédiaire entre le lama & la vigogne, & jufqu'ici peu connu, même des Naturaliftes, eft encore entièrement fauvage; néanmoins c'eft peut-être des trois animaux Péruviens, celui dont la conquête feroit la plus intéreffante, puifqu'avec une laine plus fournie & beaucoup plus fine que celle du lama, l'alpaca paroît avoir une conftitution plus forte & plus robufte qu celle de la vigogne *(ibidem).*

La facilité avec laquelle fe font nourries les vigognes privées que l'on a eues par curiofité à Lima, mangeant du maïs, du pain & de toutes fortes d'herbes, garantit celle qu'on trouveroit à faire en grand l'éducation de ces animaux : une négligence inconcevable nous laiffe ignorer fi les vigognes privées que l'on a eues jufqu'ici, ont produit en domefticité; mais je ne fais aucun doute que cet animal focial par inftinct, foible par nature, & doué comme le mouton d'une timidité douce, ne fe plût en

troupeaux raſſemblés, & ne ſe propageât volontiers dans l'aſyle d'un parc ou dans la paix d'une étable, & bien mieux que dans les vallons ſauvages, où leurs troupes fugitives tremblent ſous la ſerre de l'oiſeau de proie ou à l'aſpect du chaſſeur.

La cruauté avec laquelle on nous dit que ſe font au Pérou les grandes chaſſes, ou plutôt les grandes tueries de vigognes, eſt une raiſon de plus de ſe hâter de ſauver dans l'aſyle domeſtique une eſpèce précieuſe que ces maſſacres auront bientôt détruite ou du moins affoiblie au dernier point.

Les dangers & les longueurs de la navigation par le cap Horn, me ſemblent, comme à M. Beliardy, être un grand obſtacle à tirer les vigognes de la côte du Sud par Arica, Cuſco & Potoſi; & la véritable route pour amener ces animaux précieux, ſeroit en effet de les faire deſcendre du Tucuman par Rio de la Plata, juſqu'à Buenos-ayres, où un bâtiment frêté exprès & monté de gens entendus aux ſoins délicats qu'exigeroient ces animaux dans la traverſée, les amèneroit à Cadix, ou mieux encore dans quelques-uns de nos ports les plus voiſins des Pyrénées ou des Cévennes, où il ſeroit le plus convenable de commencer l'éducation de ces animaux dans une région de l'air analogue à celle des *Sierras*, d'où on les a fait deſcendre.

Il me reſte quelques remarques à faire ſur la lettre de M. de la Folie, qui ne me paroît offrir que des doutes aſſez peu fondés & des difficultés aſſez légères.

1.° On a vu que ſi le cheval & l'âne l'emportent par la conſtance du ſervice ſur le lama, celui-ci à ſon tour leur eſt préférable à d'autres égards; & d'ailleurs l'objet eſt bien moins ici de conſidérer le lama comme bête de ſomme, que de le regarder conjointement avec la vigogne & l'alpaca, comme bétail à toiſon.

2.° Qui peut nous aſſurer qu'on ait fait en Eſpagne beaucoup d'eſſais pour naturaliſer ces animaux; & les eſſais ſuppoſés faits, l'ont-ils

De Seve   Chhaussard

LA VIGOGNE.

l'ont-ils été avec intelligence! Ce n'eſt point dans une plaine chaude, mais, comme nous venons de l'inſinuer, ſur des croupes de montagnes voiſines de la région des neiges, qu'il faut faire retrouver aux vigognes un climat analogue à leur climat natal.

3.° C'eſt moins des vigognes venues du Pérou, que l'on pourroit eſpérer de former des troupeaux, que de leur race née en Europe; & c'eſt à obtenir cette race & à la multiplier qu'il faudroit diriger les premiers ſoins, qui ſans doute devroient être grands & continuels pour des animaux délicats & auſſi dépaïſés.

4.° Quant à l'herbe *ycho*, il eſt difficile de croire qu'elle ne puiſſe pas être remplacée par quelques-uns de nos gramens ou de nos joncs; mais s'il le falloit abſolument, je propoſerois de tranſporter l'herbe *ycho* elle-même, il ne feroit probablement pas plus difficile d'en faire le ſemis que tout autre ſemis d'herbage, & il ſeroit heureux d'acquérir une nouvelle eſpèce de prairie artificielle avec une nouvelle eſpèce de troupeaux.

5.° Et pour la crainte de voir dégénérer la toiſon de la vigogne tranſplantée, elle paroît peu fondée; il n'en eſt pas de la vigogne comme d'une race domeſtique & factice perfectionnée, ou, ſi l'on veut, dégénérée tant qu'elle peut l'être, telle que la chèvre d'Angora, qui en effet quand on la tranſporte hors de la Syrie, perd en peu de temps ſa beauté; la vigogne eſt dans l'état ſauvage, elle ne poſsède que ce que lui a donné la Nature, & que la domeſticité pourroit ſans doute, comme dans toute autre eſpèce, perfectionner pour notre uſage.

J'adopte entièrement ces réflexions très-juſtes de M. l'abbé Bexon, & je perſiſte à croire qu'il eſt auſſi poſſible qu'il ſeroit important de naturaliſer chez nous ces trois eſpèces d'animaux ſi utiles au Pérou, & qui paroiſſent ſi diſpoſés à la domeſticité.

L'UNAU (a) ET L'AÏ (b).

L'ON a donné à ces deux animaux l'épithète de *Pareſſeux*, à cauſe de la lenteur de leurs mouvemens & de la difficulté qu'ils ont à marcher; mais nous avons

(a) *Unau*, nom de cet animal au Maragnon, & que nous avons adopté. Le P. d'Abbeville diſtingue deux eſpèces d'Unaus, le plus grand, qui eſt celui dont il eſt ici queſtion, qu'il appelle *Unau ouaſſou;* & le plus petit qu'il nomme ſimplement *Unau*, qui eſt le même animal que l'*Aï*. « Il y en a de deux ſortes, dit-il, aucuns » ſont grands environ comme les lièvres, les autres ſont deux fois preſque plus grands. *Miſſion au Maragnon, page 252* ». On a donné quelquefois à l'Unau le nom de *Lèche-patte*, mais ce nom qui ſembleroit avoir été pris de l'habitude de cet animal, n'eſt pas fondé, car il ne lèche pas ſes pieds, ni même aucune autre partie de ſon corps.

Tardigradus Ceilonicus *Catulus.* Seba, vol. I, pag. 54, tab. 33, fig. 4. . . . . . *Tardigradus* Ceilonicus *fœmina. Idem, ibid. tab. 34.* Ces figures ſont aſſez bonnes.

Tardigradus pedibus anticis didactylis, poſticis tridactylis. Tardigradus Ceilonicus. *Le Pareſſeux de Ceylan.* Briſſ. *Regn. anim.* pag. 35.

Didactylus Bradypus manibus didactylis caudâ nullâ. Linn. *Syſt. nat.* edit. X, pag. 35.

(b) *Aï*, nom de cet animal au Breſil, & que nous avons adopté: ce nom vient du ſon plaintif *a, i*, qu'il répète ſouvent. *Ouaikaré* à la Guiane, ſelon Barrère; *Hay*, ſelon de Léry; *Hau* ou *Hauthi*, ſelon Thevet; *Perillo ligero*, ſelon Oviedo; *Unau*, ſelon le P. d'Abbeville; *Haut*, ſelon Nieremberg.

Arctopithecus. Geſner, *Icon. anim.* pag. 96, fig. ibid. *Nota.* Cette dénomination *Arctopithecus* a été mal appliquée par Geſner à cet animal, qui ne tient ni de l'ours ni du ſinge. La figure eſt auſſi

cru devoir leur conſerver les noms qu'ils portent dans leur pays natal, d'abord pour ne les pas confondre avec d'autres animaux preſque auſſi pareſſeux qu'eux, &

---

mauvaiſe que le nom : elle repréſente une face humaine, & n'a de vrai que les trois ongles à tous les pieds : cependant cette mauvaiſe figure a été copiée par Nieremberg, Jonſton & pluſieurs autres.

Ignavus, Cluſ. *Exot. pag. 110, fig. pag. 111, idem, pag. 372, fig. pag. 379.* Cette ſeconde figure, donnée par Cluſius eſt moins mauvaiſe que la première.

Pigritia ſive Haut. Euſ. Nieremberg, *Hiſt. nat.* pag. 163 & 164. *Nota.* De trois figures que Nieremberg donne de cet animal, il n'y en a aucune qui ſoit originale, la première eſt copiée de Geſner, les deux autres ſont copiées de Cluſius, & toutes trois ſont mauvaiſes: cependant la troiſième, qui eſt la ſeconde de Cluſius, s'éloigne un peu moins de la Nature que les deux premières, & elle a été répétée non-ſeulement par Nieremberg, mais par beaucoup d'autres.

Unau. *Deſcription des Indes occidentales, par de Laët, pages 556 & 618, fig. ibid.* Ces figures de de Laët ſont les mêmes que celles de Cluſius.

Aï ſive Ignavus. Marcgr. *Hiſt. nat. Braſil.* pag. 221, fig. ibid. *Nota.* Cette figure eſt encore la même que la troiſième de Nieremberg, c'eſt-à-dire la ſeconde de Cluſius.

Aï ſive Ignavus. Piſon, *Hiſt. Braſ. pag. 321 & 322.* La figure, *page 322*, eſt encore la même que celle de Cluſius ; mais il y a de plus la figure d'un petit *Aï* rampant & le ſquelette d'un grand *Aï*. On voit auſſi au frontiſpice de ſon livre une figure de cet animal, grimpant ſur un arbre.

Aï ſeu Tardigradus, gracilis, Americanus. Seba, *vol. I, pag. 53, tab. 33, fig. 2.* Cette figure eſt aſſez bonne.

Ignavus. Marcgr. *Ouaikaré*, le Pareſſeux. Barrère, *Hiſt. nat. de la France équinox. page 154.*

encore pour les diſtinguer nettement l'un de l'autre: car, quoiqu'ils ſe reſſemblent à pluſieurs égards, ils diffèrent néanmoins tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, par des caractères ſi marqués, qu'il n'eſt plus poſſible, lorſqu'on les a examinés, de les prendre l'un pour l'autre, ni même de douter qu'ils ne ſoient de deux eſpèces très-éloignées. L'unau *(pl. LXIII)* n'a point de queue & n'a que deux ongles aux pieds de devant; l'aï *(pl. LXIV & LXV)* porte une queue courte & trois ongles à tous les pieds. L'unau a le muſeau plus long, le front plus élevé, les oreilles plus apparentes que l'aï; il a auſſi le poil tout différent: à l'intérieur, ſes viſcères ſont autrement ſitués & conformés différemment dans quelques-unes de leurs parties; mais le caractère le plus diſtinctif, & en même temps le plus ſingulier, c'eſt que l'unau a quarante-ſix côtes, tandis que l'aï n'en a que vingt-huit; cela ſeul ſuppoſe deux eſpèces très-éloignées l'une de l'autre; & ce nombre de quarante-ſix côtes dans un animal dont le corps eſt ſi court,

---

Ignavus Americanus riſum fletu miſcens. Ignavus Marcgravii. Klein, *De quad.* pag. 43.

Tardigradus pedibus anticis & poſticis tridactylis. Tardigradus, le Pareſſeux; Briſſon, *Reg. anim.* pag. 34.

The Sloth, le Pareſſeux. Edwards Glanures, *part. II, pl. 310.* La première figure n'eſt pas mauvaiſe, quoique faite d'après une peau bourrée.

Tridactylus. Bradypus manibus tridactylis, caudâ brevi. Linn. *Syſt. nat.* edit. X, pag. 34.

eſt une eſpèce d'excès ou d'erreur de la Nature; car de tous les animaux, même des plus grands, & de ceux dont le corps eſt le plus long, relativement à leur groſſeur, aucun n'a tant de chevrons à ſa charpente. L'éléphant n'a que quarante côtes, le cheval trente-ſix, le blaireau trente, le chien vingt-ſix, l'homme vingt-quatre, &c. Cette différence dans la conſtruction de l'unau & de l'aï, ſuppoſe plus de diſtance entre ces deux eſpèces qu'il n'y en a entre celle du chien & du chat qui ont le même nombre de côtes, car les différences extérieures ne ſont rien en comparaiſon des différences intérieures; celles-ci ſont, pour ainſi dire, les cauſes des autres qui n'en ſont que les effets. L'intérieur dans les êtres vivans eſt le fond du deſſin de la Nature, c'eſt la forme conſtituante, c'eſt la vraie figure; l'extérieur n'en eſt que la ſurface ou même la draperie; car, combien n'avons-nous pas vu, dans l'examen comparé que nous avons fait des animaux, que cet extérieur ſouvent très-différent, recouvre un intérieur parfaitement ſemblable; & qu'au contraire la moindre différence intérieure en produit de très-grandes à l'extérieur, & change même les habitudes naturelles, les facultés, les attributs de l'animal! combien n'y en a-t-il pas qui ſont armés, couverts, ornés de parties excédantes, & qui cependant pour l'organiſation intérieure, reſſemblent en entier à d'autres qui en ſont dénués! Mais ce n'eſt point ici le lieu de nous étendre ſur ce ſujet, qui, pour

être bien traité, ſuppoſe non-ſeulement une comparaiſon réfléchie, mais un développement ſuivi de toutes les parties des êtres organiſés. Nous dirons ſeulement, pour revenir à nos deux animaux, qu'autant la Nature nous a paru vive, agiſſante, exaltée dans les ſinges, autant elle eſt lente, contrainte & reſſerrée dans ces pareſſeux; & c'eſt moins pareſſe que misère, c'eſt défaut, c'eſt dénuement, c'eſt vice dans la conformation; point de dents inciſives ni canines, les yeux obſcurs & couverts, la mâchoire auſſi lourde qu'épaiſſe, le poil plat & ſemblable à de l'herbe ſéchée, les cuiſſes mal emboîtées & preſque hors des hanches, les jambes trop courtes, mal tournées, & encore plus mal terminées; point d'aſſiette de pied, point de pouces, point de doigts ſéparement mobiles; mais deux ou trois ongles exceſſivement longs, recourbés en deſſous, qui ne peuvent ſe mouvoir qu'enſemble & nuiſent plus à marcher qu'ils ne ſervent à grimper: la lenteur, la ſtupidité, l'abandon de ſon être, & même la douleur habituelle, réſultans de cette conformation bizarre & négligée; point d'armes pour attaquer ou ſe défendre; nul moyen de ſécurité, pas même en grattant la terre; nulle reſſource de ſalut dans la fuite: confinés, je ne dis pas au pays, mais à la motte de terre, à l'arbre ſous lequel ils ſont nés; priſonniers au milieu de l'eſpace; ne pouvant parcourir qu'une toiſe en une heure *(c)*; grimpant avec peine, ſe

(c) Perillo ligero, ſive canicula agilis, animal eſt omnium quæ viderim

traînant avec douleur, une voix plaintive & par accens entre-coupés qu'ils n'ofent élever que la nuit; tout

---

ignaviffimum; nam adeò lentè movetur, ut ad conficiendum iter longum dumtaxat quinquaginta paffus, integro die illi opus fit.... In ædes tranflatum naturali fuâ tarditate movetur, nec a clamatione ullâ aut im-pulfione gradum accelerat. Oviedo in fummario Ind. occid. cap. XXIII, traduit de l'efpagnol en latin par Clufius, *Exotic.* lib. V, cap. XVI. *Tanta eft ejus tarditas ut unius diei fpatio vix quinquaginta paffus per-tranfire poffit.* Hernand. *Hift. Mex.* — Les Portugais ont donné le nom de *Pareffe* à un animal affez extraordinaire, il eft de la grandeur du cerigou *(Sarigue)*..... Le derrière de fa tête eft couvert d'une groffe crinière, & fon ventre eft fi gros qu'il en balaie la terre : il ne fe lève jamais fur pied, & fe traîne fi lentement que dans quinze jours à peine pourroit-il faire la valeur d'un jet de pierre. *Hiftoire des Indes, par Maffé, trad. de Depure, page 71.* — L'animal que les Portugais ont appelé *Pareffe*, fe traîne........ fans jamais fe lever debout & eft fi tardif qu'il n'avance en deux femaines pas un jet de pierre. *Defcrip. des Indes occid. par Herrera.* Amft. 1622, *page 252.* — *Tam lentus eft illius greffus & membrorum motus ut quindecim ipfis diebus ad lapidis ictum continuo tractu vix prodeat.* Pifon, *Hift. Braf.* pag. 322. *Nota.* Cette affertion de Pifon, empruntée de Maffé & de Herrera, eft très-exagérée.—Il n'y a point d'animal plus pareffeux que celui-ci, il ne faut point de lévriers pour le prendre à la courfe, une tortue fuffiroit. *Defmarchais, tome III, page 301. Nota.* Ceci eft encore exagéré.— Il leur faut huit ou neuf minutes pour avancer un pied à la diftance de trois pouces, & ils ne les remuent que l'un après l'autre avec la même lenteur; les coups ne fervent de rien pour leur faire doubler le pas, j'en ai feffé moi-même quelques-uns pour voir fi cela les animeroit, mais ils paroiffoient infenfibles, & on ne fauroit les con-traindre à marcher plus vîte. *Voyage de Dampier, tome III, page 305.* — Le Pareffeux ne fait pas cinquante pas en un jour, le Chaffeur qui le veut prendre peut bien aller faire une autre chaffe, il le retrou-

annonce leur misère, tout nous rappelle ces monſtres par défaut, ces ébauches imparfaites mille fois projetées, exécutées par la Nature, qui ayant à peine la faculté d'exiſter, n'ont dû ſubſiſter qu'un temps, & ont été depuis effacées de la liſte des êtres; & en effet, ſi les terres qu'habitent & l'unau & l'aï n'étoient pas des déſerts ; ſi les hommes & les animaux puiſſans s'y fuſſent anciennement multipliés, ces eſpèces ne ſeroient pas parvenues juſqu'à nous, elles euſſent été détruites par les autres, comme elles le ſeront un jour. Nous avons dit qu'il ſemble que tout ce qui peut être, eſt, ceci paroît en être un indice frappant; ces pareſſeux ſont le dernier terme de l'exiſtence dans l'ordre des animaux qui ont de la chair & du ſang; une défectuoſité de plus les auroit empêché de ſubſiſter: regarder ces ébauches comme des êtres auſſi abſolus que les autres; admettre des cauſes finales pour de telles diſparates; & trouver que la Nature y brille autant que dans ſes beaux ouvrages, c'eſt ne la voir que par un tube étroit, & prendre pour ſon but les fins de notre eſprit.

Pourquoi n'y auroit-il pas des eſpèces d'animaux créées

vera encore en ſa place, ou il ne ſera pas bien éloigné. *Voyage à Cayenne par Binet;* Paris, 1664, *page 341.—Perico ligero,* Pierrot coureur.... On lui donne l'épithète de *coureur,* parce qu'il lui faut une grande journée pour faire un quart de lieue. *Hiſtoire de l'Orenoque, par Gumilla, tome II, page 13. Nota.* Cet auteur eſt le ſeul qui ſur le fait de la lenteur de ces animaux me paroiſſe avoir approché de la vérité.

pour

pour la misère, puiſque dans l'eſpèce humaine, le plus grand nombre y eſt voué dès ſa naiſſance! le mal à la vérité vient plus de nous que de la Nature; pour un malheureux qui ne l'eſt que parce qu'il eſt né foible, impotent ou difforme, que de millions d'hommes le ſont par la ſeule dureté de leurs ſemblables! Les animaux ſont en général plus heureux, l'eſpèce n'a rien à redouter de ſes individus; le mal n'a pour eux qu'une ſource, il en a deux pour l'homme; celle du mal moral qu'il a lui-même ouverte, eſt un torrent qui s'eſt accru comme une mer dont le débordement couvre & afflige la face entière de la terre: dans le phyſique au contraire, le mal eſt reſſerré dans des bornes étroites, il va rarement ſeul, le bien eſt ſouvent au-deſſus, ou du moins de niveau: Peut-on douter du bonheur des animaux, s'ils ſont libres, s'ils ont la faculté de ſe procurer aiſément leur ſubſiſtance, & s'ils manquent moins que nous de la ſanté, des ſens & des organes néceſſaires ou relatifs au plaiſir! or le commun des animaux eſt à tous ces égards très-richement doué; & les eſpèces diſgraciées de l'unau & de l'aï, ſont peut-être les ſeules que la Nature ait maltraitées, les ſeules qui nous offrent l'image de la misère innée.

Voyons-là de plus près: faute de dents, ces pauvres animaux ne peuvent ni ſaiſir une proie, ni ſe nourrir de chair, ni même brouter l'herbe; réduits à vivre de feuilles & de fruits ſauvages, ils conſument du temps à ſe traîner au pied d'un arbre, il leur en faut encore

beaucoup *(d)* pour grimper jufqu'aux branches; & pendant ce lent & trifte exercice qui dure quelquefois

---

(d) Aucuns eftimant cette bête vivre feulement de feuilles d'un certain arbre nommé en leur langue *amahut :* cet arbre eft haut & élevé fur tout autre de ce pays, fes feuilles fort petites & déliées, & pour ce que coutumièrement elle eft en cet arbre, ils l'ont appelée *haut. Singular. de la France ant. par Thevet, page 100.* — L'animal *pareffe* ne vit que de feuilles d'arbres, dont les plus hautes branches lui fervent de retraite, il lui faut deux jours pour y monter. . . Les encouragemens, les menaces & les coups même n'ont pas la force de le faire aller plus vîte. *Hiftoire des Indes, par Maffé, page 71. Nota.* Herrera dit la même chofe, & dans les mêmes termes, *page 252.* —Le *floth* ou *pareffeux* n'eft pas tout-à-fait fi gros que l'ours mangeur de fourmis *(tamanoir),* ni fi hériffé. . . . Il fe nourrit de feuilles. . . . Ces animaux font beaucoup de mal aux arbres qu'ils attaquent, & ils font fi lents à fe remuer, qu'après avoir mangé toutes les feuilles d'un arbre ils emploient cinq ou fix jours à defcendre de celui-là & à monter fur un autre, quelque proche qu'il foit, & ils n'ont que la peau & les os avant d'arriver à ce fecond gîte, quoiqu'ils fuffent gras & dodus à leur defcente du premier. Ils n'abandonnent jamais un arbre qu'ils ne l'aient tout mis en pièces, & qu'ils ne l'aient auffi dépouillé qu'il pourroit l'être au cœur de l'hiver. *Voyage de Dampier, tome III, page 305.* — Il monte fur les arbres, mais il eft fi long-temps à y monter qu'on a tout le loifir de l'y prendre : quand on l'a pris il ne fe défend point & ne fonge point à prendre la fuite; fi on lui préfente une longue perche, il fe met auffitôt en pofture d'y monter, ce qu'il fait fi lentement que cela eft ennuyeux; quand il eft au bout il s'y tient fans fe mettre en peine d'en defcendre. *Voyage de Cayenne, par Binet, page 341.* — Les unaus ont quatre jambes, & fi ils ne s'en fervent point, fi ce n'eft pour grimper, & quand ils font fur un arbre, ils ne s'en retirent aucunement jufqu'à ce qu'ils aient mangé toutes les feuilles, lors il defcend & fe met à manger de la terre tant qu'il

plufieurs jours, ils font obligés de fupporter la faim, & peut-être de fouffrir le plus preffant befoin ; arrivés fur leur arbre, ils n'en defcendent plus, ils s'accrochent aux branches, ils le dépouillent par parties, mangent fucceffivement les feuilles de chaque rameau, paffent ainfi plufieurs femaines fans pouvoir délayer par aucune boiffon cette nourriture aride ; & lorfqu'ils ont ruiné leur fond, & que l'arbre eft entièrement nu, ils y reftent encore retenus par l'impoffibilité d'en defcendre ; enfin quand le befoin fe fait de nouveau fentir, qu'il preffe & qu'il devient plus vif que la crainte du danger de la mort, ne pouvant defcendre, ils fe laiffent tomber & tombent très-lourdement comme un bloc, une maffe fans reffort, car leurs jambes roides & pareffeufes n'ont pas le temps de s'étendre pour rompre le coup.

A terre, ils font livrés à tous leurs ennemis : comme leur chair n'eft pas abfolument mauvaife, les hommes & les animaux de proie les cherchent & les tuent. Il paroît qu'ils multiplient peu, ou du moins, que s'ils produifent fréquemment, ce n'eft qu'en petit nombre ; car ils n'ont que deux mamelles : tout concourt donc à les détruire, & il eft bien difficile que l'efpèce fe

---

remonte à un autre arbre pour y manger les feuilles comme au précédent. —Nous plaçames cet animal fur la plus baffe voile de mifaine, il fut près de deux heures à monter fur la hune, où un finge auroit grimpé en moins d'une demi-minute, vous auriez dit qu'il alloit par reffort comme une pendule. *Voyage de Woodes Rogers, tome I, page 343.*

maintienne; il eſt vrai que quoiqu'ils ſoient lents, gauches & preſque inhabiles au mouvement, ils ſont durs, forts de corps & vivaces; qu'ils peuvent ſupporter long-temps la privation de toute nourriture *(e)*; que couverts d'un poil épais & ſec, & ne pouvant faire d'exercice, ils diſſipent peu & engraiſſent par le repos, quelque maigres que ſoient leurs alimens; & que quoiqu'ils n'aient ni bois, ni cornes ſur la tête, ni ſabots aux pieds, ni dents inciſives à la mâchoire inférieure, ils ſont cependant du nombre des animaux ruminans, & ont comme eux pluſieurs eſtomacs; que par conſéquent ils peuvent compenſer ce qui manque à la qualité de la nourriture par la quantité qu'ils en prennent à la fois; & ce qui eſt encore extrêmement ſingulier, c'eſt qu'au lieu d'avoir, comme les ruminans, des inteſtins très-longs, ils les ont très-petits & plus courts que les animaux carnivores. L'ambiguité de la Nature paroît à découvert par ce contraſte; l'unau & l'aï ſont certainement des animaux ruminans, ils ont quatre eſtomacs, & en même temps ils manquent de tous les caractères, tant extérieurs qu'intérieurs qui appartiennent généralement à tous les autres animaux ruminans: encore une autre ambiguité, c'eſt qu'au lieu de deux ouvertures au dehors, l'une pour l'urine & l'autre pour les excrémens,

(e) Il me fut fait préſent d'un *haut* en vie, lequel je gardai bien l'eſpace de vingt-ſix jours, pendant leſquels jamais il ne voulut ni manger ni boire. *Singular. de la France ant. par Thevet, page 99.*

au lieu d'un orifice extérieur & distinct pour les parties de la génération, ces animaux n'en ont qu'un seul, au fond duquel est un égout commun, un cloaque comme dans les oiseaux : mais je ne finirois pas si je voulois m'étendre sur toutes les singularités que présente la conformation de ces animaux ; on pourra les voir en détail dans l'excellente description qu'en a faite M. Daubenton.

Au reste, si la misère qui résulte du défaut de sentiment n'est pas la plus grande de toutes, celle de ces animaux, quoique très-apparente, pourroit ne pas être réelle, car ils paroissent très-mal ou très-peu sentir : leur air morne, leur regard pesant, leur résistance indolente aux coups qu'ils reçoivent sans s'émouvoir, annoncent leur insensibilité ; & ce qui la démontre, c'est qu'en les soumettant au scalpel, en leur arrachant le cœur & les viscères ils ne meurent pas à l'instant : Pison (*f*) qui a fait cette dure expérience, dit que le cœur séparé du corps battoit encore vivement pendant

(*f*) *Secui femellam vivam. . . . habentem in se fœtum omnibus modis perfectum cum pilis, unguibus & dentibus amnioni more cæterorum animalium inclusum. Cor motum suum validissimè retinebat postquam exemptum erat e corpore per semihorium ; placenta uterina constabat multis particulis carneis, instar substantiæ renum, rubicundis, magnitudinis variæ, instar fabarum ; in illas autem particulas carneas (tenuibus membranulis connexas) per multos ramulos vasa umbilicalia instar funis contorta, inserta erant. Cor femellæ duas habebat insignes auriculas cavas. Exempto corde cæterisque visceribus, multò post se movebat & pedes lentè contrahebat sicut dormituriens solet. Mammillas duas cum totidem papillis in pectore femella & fetus gerebant.* Pison, *Hist. Bras.* pag. 322.

une demi-heure, & que l'animal remuoit toujours les jambes comme s'il n'eût été qu'assoupi: par ces rapports, ce quadrupède se rapproche non-seulement de la tortue, dont il a déjà la lenteur, mais encore des autres reptiles & de tous ceux qui n'ont pas un centre de sentiment unique & bien distinct. Or tous ces êtres sont misérables sans être malheureux; & dans ses productions les plus négligées, la Nature paroît toujours plus en mère qu'en marâtre.

Ces deux animaux appartiennent également l'un & l'autre aux terres méridionales du nouveau continent, & ne se trouvent nulle part dans l'ancien. Nous avons *(g)* déjà dit que l'éditeur du cabinet de Seba s'étoit trompé, en donnant à l'unau le nom de *paresseux de Ceylan;* cette erreur adoptée par M.rs Klein, Linnæus & Brisson, est encore plus évidente aujourd'hui qu'elle ne l'étoit alors: M. le marquis de Montmirail a un unau vivant qui lui est venu de Surinam; ceux que nous avons au Cabinet du Roi viennent du même endroit & de la Guiane, & je suis persuadé qu'on trouve l'unau, aussi-bien que l'aï, dans toute l'étendue des déserts de l'Amérique, depuis le Bresil *(h)* au Mexique; mais que, comme il

---

(g) Voyez dans le *tome III* de cet Ouvrage, les discours sur les animaux des deux continens.

(h) L'aï décrit & gravé par M. Edwards, venoit du pays de Honduras. D. Antonio de Ulloa dit qu'on en trouve aux environs de Porto-bello.

n'a jamais fréquenté les terres du Nord, il n'a pu paſſer d'un continent à l'autre; & ſi l'on a vu quelques-uns de ces animaux, ſoit aux Indes orientales, ſoit aux côtes de l'Afrique, il eſt ſûr qu'ils y avoient été tranſportés. Ils ne peuvent ſupporter le froid; ils craignent auſſi la pluie: les alternatives de l'humidité & de la ſéchereſſe altèrent leur fourrure, qui reſſemble plus à du chanvre mal ſérancé, qu'à de la laine ou du poil.

Je ne puis mieux terminer cet article que par des obſervations qui m'ont été communiquées par M. le marquis de Montmirail, ſur un unau qu'on nourrit depuis trois ans dans ſa ménagerie. « Le poil de l'unau eſt beaucoup plus doux que celui de l'aï..... il eſt à « préſumer que tout ce que les voyageurs ont dit ſur la « lenteur exceſſive des pareſſeux, ne ſe rapporte qu'à l'aï. « L'unau, quoique très-peſant & d'une alure très-mal- « adroite, monteroit & deſcendroit pluſieurs fois en un « jour de l'arbre le plus élevé. C'eſt ſur le déclin du « jour & dans la nuit qu'il paroît s'animer davantage, ce « qui pourroit faire ſoupçonner qu'il voit très-mal, le jour, « & que ſa vue ne peut lui ſervir que dans l'obſcurité. « Quand j'achetai cet animal à Amſterdam, on le nour- « riſſoit avec du biſcuit de mer, & l'on me dit que dans « le temps de la verdure il ne falloit le nourrir qu'avec « des feuilles; on a eſſayé en effet de lui en donner, « il en mangeoit volontiers quand elles étoient encore « tendres, mais du moment où elles commençoient à ſe «

» deſſécher & à être piquées des vers, il les rejetoit. » Depuis trois ans que je le conſerve vivant dans ma » ménagerie, ſa nourriture ordinaire a été du pain, » quelquefois des pommes & des racines, & ſa boiſſon » du lait; il ſaiſit toujours, quoiqu'avec peine, dans une » de ſes pattes de devant, ce qu'il veut manger, & la » groſſeur du morceau augmente la difficulté qu'il a de » le ſaiſir avec ſes deux ongles. Il crie rarement, ſon cri » eſt bref & ne ſe répète jamais deux fois dans le même » temps: ce cri, quoique plaintif, ne reſſemble point à » celui de l'aï, s'il eſt vrai que ce ſon aï ſoit celui de ſa » voix. La ſituation la plus naturelle de l'unau, & qu'il » paroît préférer à toutes les autres, eſt de ſe ſuſpendre » à une branche, le corps renverſé en bas; quelquefois » même il dort dans cette poſition, les quatre pattes ac- » crochées ſur un même point, ſon corps décrivant un » arc; la force de ſes muſcles eſt incroyable, mais elle » lui devient inutile lorſqu'il marche, car ſon alure n'en » eſt ni moins contrainte ni moins vacillante: cette con- » formation ſeule me paroît être une cauſe de la pareſſe » de cet animal, qui n'a d'ailleurs aucun appétit violent, & ne reconnoît point ceux qui le ſoignent. »

ADDITION

De Seve delin.
C. Baquoy sculp.

L'UNAU.

Seve delin. C. Baquoy Sculp.

JEUNES AÏS.

de Seve delin.   Baron Sculp.

L'AI ADULTE.

ADDITION

*À l'article de l'*UNAU *& de l'*AÏ.

ON connoît à Cayenne, dit M. de la Borde, deux eſpèces de ces animaux, l'une appelée *pareſſeux-honteux ;* l'autre *mouton-pareſſeux ;* celui-ci eſt une fois plus long que l'autre, & de la même groſſeur; il a le poil long, épais & blanchâtre, pèſe environ vingt-cinq livres. Il ſe jette ſur les hommes depuis le haut des arbres, mais d'une manière ſi lourde & ſi peſante, qu'il eſt aiſé de l'éviter. Il mange le jour comme la nuit.

Le pareſſeux-honteux a des taches noires, peut peſer douze livres, ſe tient toujours ſur les arbres, mange des feuilles de bois-canon, qui ſont réputées poiſon. Leurs boyaux empoiſonnent les chiens qui les mangent, & néanmoins leur chair eſt bonne à manger, mais ce n'eſt que le peuple qui en fait uſage.

Les deux eſpèces ne font qu'un petit qu'ils portent tout de ſuite ſur le dos. Il y a grande apparence que les femelles mettent bas ſur les arbres, mais on n'en eſt pas ſûr. Ils ſe nourriſſent de feuilles de monbin & de bois-canon. Les deux eſpèces ſont également communes, mais un peu rares aux environs de Cayenne. Ils ſe pendent quelquefois par leurs griffes à des branches d'arbres qui ſe trouvent ſur les rivières, & alors il eſt aiſé de couper la branche & de les faire tomber dans l'eau, mais ils ne lâchent point priſe & y reſtent fortement attachés avec leurs pattes de devant.

Pour monter ſur un arbre, cet animal étend nonchalamment une de ſes pattes de devant qu'il poſe le plus haut qu'il peut ſur

le pied de l'arbre, il s'accroche ainſi avec ſa longue griffe, lève enſuite ſon corps fort lourdement, & petit à petit, poſe l'autre patte, & continue de grimper ainſi. Tous ces mouvemens ſont exécutés avec une lenteur & une nonchalance inexprimables. Si on en élève dans les maiſons, ils grimpent toujours ſur quelques poteaux ou même ſur les portes, & ils n'aiment pas ſe tenir à terre, ſi on leur préſente un bâton lorſqu'ils ſont à terre, ils s'en ſaiſiſſent tout de ſuite, & montent juſqu'à l'extrémité, où ils ſe tiennent fortement accrochés avec les pattes de devant, & ſerrent avec tout le corps l'endroit où ils ſe ſont ainſi perchés. Ils ont un petit cri fort plaintif & langoureux qui ne ſe fait pas entendre de loin *(a)*.

On voit que le pareſſeux-mouton de M. de la Borde, eſt celui que nous avons appelé *unau*, & que ſon pareſſeux-honteux eſt l'*aï*, dont nous avons donné les deſcriptions & les figures.

M. Voſmaër, habile Naturaliſte, & Directeur des Cabinets de S. A. S. M.gr le Prince d'Orange, m'a reproché deux choſes que j'ai dites au ſujet de ces animaux; la première, ſur la manière dont ils ſe laiſſent quelquefois tomber d'un arbre. Voici les expreſſions de M. Voſmaër.

On doit abſolument rejeter le rapport de M. de Buffon, qui prétend que ces animaux (l'unau & l'aï) trop lents pour deſcendre de l'arbre, ſont obligés de ſe laiſſer tomber comme un bloc lorſqu'ils veulent être à terre *(b)*.

(a) Extrait des obſervations de M. de la Borde, Médecin du Roi à Cayenne.

(b) Deſcription d'un pareſſeux pentadactile de Bengale, *page 5; Amſterdam, 1767.*

Cependant je n'ai avancé ce fait que ſur le rapport de témoins oculaires, qui m'ont aſſuré avoir vu tomber cet animal quelquefois à leurs pieds, & l'on voit que le témoignage de M. de la Borde, Médecin du Roi à Cayenne, s'accorde avec ceux qui m'ont raconté le fait, & que par conſéquent, *l'on ne doit pas* (comme le dit M. Voſmaër) *abſolument rejeter mon rapport* à cet égard.

Le ſecond reproche eſt mieux fondé. J'avoue très-volontiers que j'ai fait une mépriſe, lorſque j'ai dit que l'unau & l'aï n'avoient pas de dents, & je ne ſais point du tout mauvais gré à M. Voſmaër, d'avoir remarqué cette erreur, qui n'eſt venue que d'une inattention. J'aime autant une perſonne qui me relève d'une erreur, qu'une autre qui m'apprend une vérité, parce qu'en effet une erreur corrigée eſt une vérité.

LE KOURI ou LE PETIT UNAU.

Nous donnons ici *(planche LXVII)*, la figure d'un animal dont l'eſpèce eſt voiſine de celle de l'unau; il eſt à la vérité de moitié plus petit, mais il lui reſſemble beaucoup par la forme du corps. Cet animal a été trouvé dans une habitation de la Guiane françoiſe; il étoit dans la baſſe-cour au milieu des poules & il mangeoit avec elles; c'eſt, dit-on, le ſeul individu de cette eſpèce que l'on ait vu à Cayenne, d'où il nous a été envoyé pour

le Cabinet du Roi, ſous le nom de *kouri;* mais nous n'avons eu aucune information ſur ſes habitudes naturelles, & nous ſommes obligés de nous reſtreindre à une ſimple deſcription.

Ce petit unau reſſemble au grand par un caractère eſſentiel; il n'a, comme lui, que deux doigts aux pieds de devant, au lieu que l'aï en a trois, & par conſéquent il eſt d'une eſpèce différente de celle de l'aï; il n'a que douze pouces de longueur, depuis l'extrémité du nez juſqu'à l'origine de la queue, tandis que l'unau, dont nous avons donné l'hiſtoire & la deſcription, avoit dix-ſept pouces ſix lignes; cependant ce petit unau paroiſſoit être adulte: il a, comme le grand, deux doigts aux pieds de devant & cinq à ceux de derrière; mais il en diffère non-ſeulement par la taille, mais encore par ſon poil qui eſt d'un brun-muſc nuancé de griſâtre & de fauve, & ce poil eſt bien plus court & plus terne en couleur que dans le grand unau; ſous le ventre il eſt d'une couleur de muſc-clair, nuancé de cendré, & cette couleur s'éclaircit encore davantage ſous le cou juſqu'aux épaules, où il forme comme une bande foible de fauve-pâle; les plus grands ongles de ce petit unau n'ont que neuf lignes, tandis que ceux du grand ont un pouce ſept lignes & demie.

Nous avons eu le grand unau vivant, mais comme nous n'avons pu faire la deſcription du petit que d'après une peau bourrée, nous ne ſommes pas en état de pro-

De Seve delin. Charle Guyot Sculp.

LE KOURI ou LE PETIT UNAU.

noncer ſur toutes les différences qui peuvent ſe trouver entre ces deux animaux; nous préſumons néanmoins qu'ils ne forment qu'une ſeule & même eſpèce, dans laquelle il ſe trouve deux races, l'une plus grande & l'autre plus petite.

J'ai dit d'après M. de la Borde, que le pareſſeux qu'il nomme *mouton*, ſe jette ſur les hommes depuis le haut des arbres: cela a été mal exprimé par M. de la Borde; il eſt certain qu'il n'attaque pas les hommes, mais comme tous les pareſſeux en général ne peuvent deſcendre des arbres, ils ſont forcés de ſe laiſſer tomber, & tombent quelquefois ſur les hommes. M. de la Borde, dans ſes nouveaux Mémoires, indique quatre eſpèces de pareſſeux; ſavoir, le *pareſſeux-cabri*, le *pareſſeux-mouton*, le *pareſſeux-dos-brûlé*, & le nouveau pareſſeux que nous venons d'appeler *kouri.* Comme il ne donne point la deſcription exacte de ces quatre eſpèces, nous ne pouvons les comparer avec celles que nous connoiſſons; nous préſumons ſeulement que ſon pareſſeux-cabri & ſon pareſſeux-mouton ſont notre aï & notre unau; il nous a envoyé une peau qui nous paroît être celle de ſon pareſſeux-dos-brûlé, mais qui n'eſt pas aſſez bien conſervée pour que nous puiſſions juger ſi elle vient d'un animal dont l'eſpèce ſoit différente de celle de l'aï, à laquelle cette peau nous paroît reſſembler plus qu'à celle de l'unau.

LE SURIKATE.

CET animal (*planche LXVIII*) a été acheté en Hollande, ſous le nom de *Surikate :* il ſe trouve à Surinam & dans les autres provinces de l'Amérique méridionale: nous l'avons nourri pendant quelque temps, & enſuite M. de Sève, qui a deſſiné avec autant de ſoin que d'intelligence les animaux de notre ouvrage, ayant gardé celui-ci vivant pendant pluſieurs mois, m'a communiqué les remarques qu'il a faites ſur ſes habitudes naturelles. C'eſt un joli animal, très-vif & très-adroit, marchant quelquefois debout, ſe tenant ſouvent aſſis avec le corps très-droit, les bras pendans, la tête haute & mouvante ſur le cou comme ſur un pivot; il prenoit cette attitude toutes les fois qu'il vouloit ſe mettre auprès du feu pour ſe chauffer. Il n'eſt pas ſi grand qu'un lapin, & reſſemble aſſez par la taille & par le poil à la mangouſte, il eſt ſeulement un peu plus étoffé, & a la queue moins longue; mais par le muſeau, dont la partie ſupérieure eſt proéminente & relevée, il approche plus du coati que d'aucun autre animal. Il a auſſi un caractère preſque unique, puiſqu'il n'appartient qu'à lui & à l'hyæne; ces deux animaux ſont les ſeuls qui aient également quatre doigts à tous les pieds.

Nous avions nourri ce ſurikate d'abord avec du lait, parce qu'il étoit fort jeune, mais ſon goût pour la chair

ſe déclara bientôt ; il mangeoit avec avidité la viande crue, & ſur-tout la chair de poulet ; il cherchoit auſſi à ſurprendre les jeunes animaux : un petit lapin qu'on élevoit dans la même maiſon ſeroit devenu ſa proie ſi on l'eût laiſſé faire. Il aimoit auſſi beaucoup le poiſſon & encore plus les œufs ; on l'a vu tirer avec ſes deux pattes réunies des œufs qu'on venoit de mettre dans l'eau pour cuire ; il refuſoit les fruits & même le pain, à moins qu'on ne l'eût mâché ; ſes pattes de devant lui ſervoient comme à l'écureuil pour porter à ſa gueule. Il lapoit en buvant comme un chien, & ne buvoit point d'eau, à moins qu'elle ne fût tiède : ſa boiſſon ordinaire étoit ſon urine, quoiqu'elle eût une odeur très-forte. Il jouoit avec les chats & toujours innocemment ; il ne faiſoit aucun mal aux enfans, & ne mordoit qui que ce ſoit que le maître de la maiſon qu'il avoit pris en averſion. Il ne ſe ſervoit pas de ſes dents pour ronger, mais il exerçoit ſouvent ſes ongles & grattoit le plâtre & les carreaux juſqu'à ce qu'il les eût dégradés ; il étoit ſi bien apprivoiſé qu'il entendoit ſon nom ; il alloit ſeul par toute la maiſon, & revenoit dès qu'on l'appeloit. Il avoit deux ſortes de voix, l'aboiement d'un jeune chien lorſqu'il s'ennuioit d'être ſeul ou qu'il entendoit des bruits extraordinaires : & au contraire lorſqu'il étoit excité par des careſſes, ou qu'il reſſentoit quelque mouvement de plaiſir, il faiſoit un bruit auſſi vif & auſſi frappé que celui d'une petite creſſelle tournée

rapidement. Cet animal étoit femelle, & paroiſſoit ſouvent être en chaleur quoique dans un climat trop froid, & qu'il n'a pu ſupporter que pendant un hiver, quelque ſoin que l'on ait pris pour le nourrir & le chauffer.

DU SURIKATE.

NOUS avons dit que le Surikate ne faiſoit aucun mal aux enfans, qu'il ne mordoit que quelques perſonnes adultes, & entre autres le maître de la maiſon qu'il avoit pris en averſion. J'ai appris depuis, qu'en effet il ne mordoit ni la femme ni les enfans de cette maiſon, mais qu'il a mordu nombre d'autres perſonnes des deux ſexes. M. de Sève a obſervé que c'étoit par l'odorat qu'il étoit induit à mordre ; lorſque quelqu'un le prenoit, le cartilage du bout du nez ſe plioit pendant qu'il flairoit, & ſuivant l'odeur qu'il recevoit de la perſonne, il mordoit ou ne mordoit pas. Cela s'eſt trouvé conſtamment ſur un aſſez grand nombre de gens qui ont riſqué l'épreuve, & ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que quand il avoit mordu une fois quelqu'un il le mordoit toujours ; en ſorte qu'on ne pouvoit pas dire que ce fût par humeur ou par caprice. Il y avoit des gens qui lui déplaiſoient ſi fort qu'il cherchoit à s'échapper pour les mordre, & quand il ne pouvoit pas attraper les jambes il ſe jetoit ſur les ſouliers & ſur les jupons qu'il déchiroit, il employoit

même

De Seve delin. C. Baquoy sculp.

LE SURIKATE.

même quelquefois la rufe pour approcher les perfonnes qu'il vouloit mordre.

M. Vofmaër, dans une note de fa defcription d'un écureuil volant, fait une remarque qui m'a paru jufte & dont je dois témoigner ici ma reconnoiffance.

M. de Buffon (dit M. Vofmaër) a vraifemblablement été trompé fur le nom de furikate & fur le lieu de l'origine de cet animal qui a été envoyé l'été dernier par M. Tulbagh à S. A. S. M.gr le Prince d'Orange; il n'appartient point à l'Amérique, mais bien à l'Afrique. Ce petit animal, dont on m'avoit adreffé deux de fexe différent, mais dont la femelle eft morte pendant le voyage, n'a pas été connu de Kolbe, qui du moins n'en fait aucune mention; & il paroît qu'il ne fe trouve que fort avant dans les terres, ce qu'on peut inférer de la lettre de M. le Gouverneur, que je reçus en même temps, & où il eft dit: *J'ai encore remis audit Capitaine, deux petits animaux vivans; mâle & femelle, auxquels nous ne pouvons cependant donner de nom, ni les rapporter à aucune autre efpèce, attendu qu'on me les a envoyés pour la première fois, & de bien loin, des déferts & montagnes de pierres de cette vafte contrée. Ils font fort doux, gentils, & mangent de la viande fraîche, cuite ou crue, des œufs cruds & des fourmis quand ils peuvent en attraper. Je fouhaite que ces petits animaux arrivent en vie, puifque je ne crois pas qu'on en ait encore vu en Europe de pareils.*

Ce témoignage de M. Tulbagh eft pofitif, & ce que dit auparavant M. Vofmaër eft jufte; j'y foufcris avec plaifir, car quoique j'aie eu cet animal vivant pendant long-temps, & que je l'aie décrit & fait repréfenter, je n'étois affuré ni de fon nom ni de fon climat

originaire que par le rapport d'un marchand d'animaux, qui me dit l'avoir acheté en Hollande, ſous le nom de *ſurikate*, & qu'il venoit de Surinam. Ainſi nous dirons maintenant qu'il ne ſe trouve point à Surinam, ni dans les autres provinces de l'Amérique méridionale, mais en Afrique, dans les terres montagneuſes, au-deſſus du cap de Bonne-eſpérance. Et à l'égard du nom, il ne fait rien à la choſe, & nous changerons volontiers celui de ſurikate lorſque nous ſerons mieux informés.

LE TARSIER.

NOUS avons eu cet animal par haſard & d'une perſonne qui n'a pu nous dire ni d'où il venoit ni comment on l'appeloit : cependant il eſt très-remarquable par la longueur exceſſive de ſes jambes de derrière ; les os des pieds, & ſur-tout ceux qui compoſent la partie ſupérieure du tarſe, ſont d'une grandeur démeſurée, & c'eſt de ce caractère très-apparent que nous avons tiré ſon nom. Le tarſier n'eſt cependant pas le ſeul animal dont les jambes de derrière ſoient ainſi conformées; la gerboiſe a le tarſe encore plus long, ainſi ce nom *tarſier,* que nous donnons aujourd'hui à cet animal ne doit être pris que pour un nom précaire qu'il faudra changer lorſqn'on connoîtra ſon vrai nom, c'eſt-à-dire, le nom qu'il porte dans le pays qu'il habite. La gerboiſe ſe trouve en Égypte, en Barbarie & aux Indes orientales :

j'ai d'abord imaginé que le tarſier pouvoit être du même continent & du même climat, parce qu'au premier coup-d'œil il paroît lui reſſembler beaucoup *(a)*; ces deux animaux ſont de la même grandeur, tous deux ne ſont pas plus gros qu'un rat de moyenne groſſeur, tous deux ont les jambes de derrière exceſſivement longues & celles de devant extrêmement courtes; tous deux ont la queue prodigieuſement alongée & garnie de grands poils à ſon extrémité; tous deux ont de très-grands yeux, des oreilles droites, larges & ouvertes; tous deux ont également la partie inférieure de leurs longues jambes dénuée de poils, tandis que tout le reſte de leur corps en eſt couvert : ces animaux ayant de commun ces caractères très-ſinguliers & qui n'appartiennent qu'à eux, il ſemble qu'on devroit préſumer qu'ils ſont d'eſpèces voiſines ou du moins d'eſpèces produites par le même ciel & la même terre; cependant en les comparant par d'autres parties, l'on doit non-ſeulement en douter, mais même préſumer le contraire. Le tarſier a cinq doigts à tous les pieds; il a pour ainſi dire quatre mains, car ſes cinq doigts ſont très-longs & bien ſéparés, le pouce des pieds de derrière eſt terminé par un ongle plat, & quoique les

---

(a) Pour avoir une idée nette de la comparaiſon de ces deux animaux, nous prions le Lecteur de jeter les yeux ſur la figure de la gerboiſe, donnée par M. Edwards, dans ſes Glanures, *page 18*, & de la comparer à celle que nous donnons ici du tarſier.

ongles des autres doigts ſoient pointus, ils ſont en même temps ſi courts & ſi petits qu'ils n'empêchent pas que l'animal ne puiſſe ſe ſervir de ſes quatre pieds comme de mains; la gerboiſe au contraire n'a que quatre doigts & quatre ongles longs & courbés aux pieds de devant, & au lieu du pouce il n'y a qu'un tubercule ſans ongle; mais ce qui l'éloigne encore plus de notre tarſier, c'eſt qu'elle n'a que trois doigts ou trois grands ongles aux pieds de derrière: cette différence eſt trop grande pour qu'on puiſſe regarder ces animaux comme d'eſpèces voiſines, & il ne feroit pas impoſſible qu'ils fuſſent auſſi très-éloignés par le climat; car le tarſier, avec ſa petite taille, ſes quatre mains, ſes longs doigts, ſes petits ongles, ſa grande queue, ſes longs pieds, ſemble ſe rapprocher beaucoup de la marmoſe, du cayopollin, & d'un autre petit animal de l'Amérique méridionale, dont nous parlerons dans l'article qui ſuit. L'on voit que nous ne faiſons ici qu'expoſer nos doutes, & l'on doit ſentir que nous aurions obligation à ceux qui pourroient les fixer en nous indiquant le climat & le nom de ce petit animal.

De Seve Delin.

Louis Le Grand Sculp.

LE TARSIER.

LE PHALANGER.

CES animaux qui nous ont été envoyés mâles & femelles *(pl. LXIX & LXX)*, ſous le nom de *Rat de Surinam*, ont beaucoup moins de rapport avec les rats qu'avec les animaux du même climat, dont nous avons donné l'hiſtoire, ſous les noms de *marmoſe* & de *cayopollin*. On peut voir par la deſcription très-exacte qu'en a faite M. Daubenton, combien ils ſont éloignés des rats, ſur-tout à l'intérieur. Nous avons donc cru devoir rejeter cette dénomination de *rats de Surinam*, comme composée, & de plus, comme mal appliquée ; aucun Naturaliſte, aucun Voyageur n'ayant nommé ni indiqué cet animal, nous avons fait ſon nom & nous l'avons tiré d'un caractère qui ne ſe trouve dans aucun autre animal ; nous l'appelons *phalanger*, parce qu'il a les phalanges ſingulièrement conformées, & que de quatre doigts qui correſpondent aux cinq ongles dont ſes pieds de derrière ſont armés, le premier eſt ſoudé avec ſon voiſin, en ſorte que ce double doigt fait la fourche & ne ſe ſépare qu'à la dernière phalange pour arriver aux deux ongles. Le pouce eſt ſéparé des autres doigts & n'a point d'ongle à ſon extrémité : ce dernier caractère, quoique remarquable, n'eſt point unique ; le ſarigue & la marmoſe ont le pouce de même, mais aucun n'a comme celui-ci les phalanges ſoudées.

Il paroît que ces animaux varient entr'eux pour les couleurs du poil, comme on le peut voir par les figures du mâle & de la femelle. Ils ſont de la taille d'un petit lapin ou d'un très-gros rat, & ſont remarquables par l'exceſſive longueur de leur queue, l'alongement de leur muſeau & la forme de leurs dents, qui ſeule ſuffiroit pour faire diſtinguer le phalanger de la marmoſe, du ſarigue, des rats, & de toutes les autres eſpèces d'animaux auxquelles on voudroit le rapporter.

ADDITION

A l'article du Lièvre, de l'Écureuil; avec un animal anonyme, un autre auquel nous avons donné la dénomination de Rat de Madagaſcar *; enfin un autre que nous appelons* Taguan *ou* grand Écureuil volant.

DU LIÈVRE.

TOUT le monde ſait que les lièvres ſe forment un gîte, & qu'ils ne creuſent pas profondément la terre comme les lapins pour ſe faire un terrier; cependant j'ai été informé par M. Hettlinger, habile Naturaliſte, qui fait travailler actuellement aux mines des Pyrénées, que dans les montagnes des environs de Baigory, les

De Seve delin.

C. Baquoy Sculp.

PHALANGER MÂLE.

De Seve delin. C. Baquoy Sculp.

PHALANGER FEMELLE.

lièvres ſe creuſent ſouvent des tanières entre des rochers, choſe, dit-il, qu'on ne remarque nulle part *(a)*.

On ſait auſſi que les lièvres ne ſe tiennent pas volontiers dans les endroits qu'habitent les lapins, mais il paroît que réciproquement les lapins ne multiplient pas beaucoup dans les pays où les lièvres ſont en grand nombre.

Dans la Norwège (dit Pontoppidan) les lapins ne ſe trouvent que dans peu d'endroits, mais les lièvres ſont en fort grand nombre, leur poil brun & gris en été devient blanc en hiver; *ils prennent & mangent les ſouris, comme les chats;* ils ſont plus petits que ceux de Danemarck *(b)*.

Je doute fort que ces lièvres mangent des ſouris, d'autant que ce n'eſt pas le ſeul fait merveilleux ou faux que l'on puiſſe reprocher à Pontoppidan.

A l'Iſle de France, dit M. le vicomte de Querhoënt, les lièvres ne ſont pas plus grands que les lapins de France, ils ont la chair blanche, & ils ne font point de terriers; leur poil eſt plus liſſe que celui des nôtres, & ils ont une grande tache noire derrière la tête & le cou; ils ſont très-répandus.

M. Adanſon dit auſſi que les lièvres du Sénégal ne ſont pas tout-à-fait comme ceux de France, qu'ils ſont un peu moins gros, qu'ils tiennent, par la couleur, du lapin & du lièvre, que leur chair eſt délicate & d'un goût exquis *(c)*.

(a) Extrait d'une lettre écrite par M. Hettlinger à M. de Buffon, datée de Baigory, le 16 juillet 1774.

(b) Hiſtoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidan. *Journal étranger, Juin 1756.*

(c) Voyage au Sénégal, par M. Adanſon, *page 25.*

DE L'ÉCUREUIL.

LES écureuils ſont plutôt des animaux originaires des terres du nord, que des contrées tempérées, car ils ſont ſi abondans en Sibérie, qu'on en vend les peaux par milliers. Les Sibériens, à ce que dit M. Gmelin, les prennent avec des eſpèces de trappes, faites à peu-près comme des quatre en chiffres, dans leſquels on met pour appât un morceau de poiſſon fumé, & on tend ces trappes ſur les arbres *(d)*.

Nous avons déjà parlé des écureuils noirs qui ſe trouvent en Amérique. M. Aubry, Curé de Saint-Louis, a dans ſon cabinet un écureuil qui lui a été envoyé de la Martinique, qui eſt tout noir; ſes oreilles n'ont preſque point de poils ou du moins n'ont qu'un petit poil très-court, ce qui le diſtingue des autres écureuils.

M. de la Borde, Médecin du Roi à Cayenne, dit qu'il n'y a à la Guiane qu'une ſeule eſpèce d'écureuil, qu'il ſe tient dans les bois, que ſon poil eſt rougeâtre, & qu'il n'eſt pas plus grand que le rat d'Europe, qu'il vit de graine de *Maripa, d'Aoura,* de *Comana, &c.* qu'il fait ſes petits dans des trous d'arbres, au nombre de deux, qu'il mord comme le rat, & que cependant il s'apprivoiſe aiſément, que ſon cri eſt un petit ſifflement, qu'on le voit toujours ſeul ſautant de branche en branche ſur les arbres.

(d) Voyage de Gmelin en Sibérie, *tome II, page 232.*

Je

Je ne ſuis pas bien aſſuré que cet animal de la Guiane, dont parle M. de la Borde, ſoit un véritable écureuil, parce que ces animaux en général ne ſe trouvent guère dans les climats très-chauds, tel que celui de la Guiane. Leur eſpèce eſt au contraire fort nombreuſe & très-variée dans les contrées tempérées & froides de l'un & de l'autre continent.

On trouve (dit M. Kalm) pluſieurs eſpèces d'écureuils en Penſilvanie, & l'on élève de préférence la petite eſpèce (l'écureuil de terre), parce qu'il eſt le plus joli, quoiqu'aſſez difficile à apprivoiſer, Les grands écureuils font beaucoup de dommages dans les plantations de maïs; ils montent ſur les épis & les coupent en deux pour en manger la moëlle; ils arrivent quelquefois par centaines dans un champ, & le détruiſent ſouvent dans une ſeule nuit. On a mis leur vie à prix pour tâcher de les détuire; on mange leur chair, mais on fait peu de cas de la peau *(e)*... Les écureuils gris ſont fort communs en Penſilvanie & dans pluſieurs autres parties de l'Amérique ſeptentrionale. Ils reſſemblent à ceux de Suède pour la forme, mais en été & en hiver, ils conſervent leur poil gris, & ils ſont auſſi un peu plus gros. Ces écureuils font leurs nids dans des arbres creux avec de la mouſſe & de la paille. Ils ſe nourriſſent des fruits des bois, mais ils préfèrent le maïs. Ils ſe font des proviſions pour l'hiver, & ſe tiennent dans leur magaſin dans le temps des grands froids. Non-ſeulement ces animaux font beaucoup de tort aux maïs, mais encore aux chênes dont ils coupent la fleur dès qu'elle vient à paroître, en ſorte que ces arbres rapportent très-peu de gland... On prétend qu'ils ſont actuellement plus nombreux qu'autrefois dans les campagnes de la

---

(e) Voyage de Kalm, *tome II, page 245.*

Penſilvanie, & qu'ils ſe ſont multipliés à meſure qu'on a augmenté les plantations de maïs, dont ils font leur principale nourriture (*f*).

ANIMAL ANONYME.

Nous donnons ici (*planche* LXXI) la figure d'un animal nouveau, c'eſt-à-dire, inconnu à tous les Naturaliſtes, dont le deſſin a été fait par M. le chevalier Bruce, qui m'a permis de le faire copier; cet animal dont nous ignorons le nom, & que nous appellerons l'*Anonyme*, en attendant qu'on nous diſe ſon nom, a quelques rapports avec le lièvre, & d'autres avec l'écureuil. Voici ce que M. Bruce m'en a laiſſé par écrit:

Il exiſte dans la Lybie, au midi du lac qu'on appeloit autrefois *Palus Tritodines*, un très-ſingulier animal, de neuf à dix pouces de long, avec les oreilles preſque auſſi longues que la moitié du corps, & larges à proportion, ce qui ne ſe trouve dans aucun animal quadrupède, à l'exception de la chauve-ſouris *oreillard*. Il a le muſeau preſque comme le renard, & cependant il paroît tenir de plus près à l'écureuil; il vit ſur les palmiers & en mange le fruit; il a les ongles courts qu'il peut encore retirer: c'eſt un très-joli animal; ſa couleur eſt d'un blanc mêlé d'un peu de gris & de fauve-clair, l'intérieur des oreilles n'eſt nu que dans le milieu, elles ſont couvertes d'un petit poil brun mêlé de fauve, & garnies en dedans de grands poils blancs, le bout du nez noir, la queue fauve & noire à ſon extrémité, elle eſt aſſez longue, mais d'une forme différente de celle des écureuils, & tout le poil, tant du corps que de la queue, eſt très-doux au toucher.

(*f*) Voyage de Kalm, *tome II, page* 450.

De Seve del. Le Villain sculp.

L'ANIMAL ANONYME.

De Seve del. El.th Haussard Sculp.

LE RAT DE MADAGASCAR.

DU RAT DE MADAGASCAR.

Nous donnons ici la figure (*planche LXXII*) d'un petit animal de Madagaſcar, qui a été deſſiné vivant chez Madame la comteſſe de Marſan ; il nous paroît approcher de l'eſpèce de l'écureuil ou de celle du palmiſte, plus que de celle du rat, car on nous a aſſuré qu'on le trouvoit ſur les palmiers ; nous n'avons pu obtenir de plus amples indications ſur cet animal. On doit ſeulement obſerver que comme il n'a point d'ongles ſaillans aux pieds de derrière ni à ceux de devant, il paroît faire une eſpèce particulière très-différente de celle des rats, & s'approcher de l'écureuil & du palmiſte. Il ſemble qu'on peut rapporter à cet animal le rat de la côte ſud-oueſt de Madagaſcar, dont parlent les voyageurs hollandois, car ils diſent que ces rats ſe tiennent ſur les palmiers, en mangent les fruits, qu'ils ont le corps long, le muſeau aigu, les pieds courts & une longue queue tachetée *(g)*. Ces caractères s'accordent aſſez avec ceux que préſente la figure que nous donnons ici du rat de Madagaſcar, pour qu'on puiſſe croire qu'il eſt de cette eſpèce.

Il a vécu pluſieurs années chez Madame la comteſſe de Marſan ; il avoit les mouvemens très-vifs, mais un petit cri plus foible que celui de l'écureuil, & à peu-près ſemblable ; il mange auſſi comme les écureuils avec

---

(g) Recueil des voyages qui ont ſervi à l'établiſſement de la Compagnie des Indes orientales, *tome I, pages 413 & ſuiv.*

ſes pattes de devant, relevant ſa queue, ſe dreſſant & grimpant auſſi de même en écartant les jambes; il mord aſſez ſerré & ne s'apprivoiſe pas; on l'a nourri d'amandes & de fruits; il ne ſortoit guère de ſa caiſſe que la nuit, & il a très-bien paſſé les hivers dans une chambre où le froid étoit tempéré par un peu de feu.

DU TAGUAN
ou GRAND ÉCUREUIL VOLANT.

Nous avons dit qu'il exiſte de plus grands polatouches que ceux dont nous avons donné la deſcription, & que nous avions au Cabinet une peau qui ne peut provenir que d'un animal plus grand que le polatouche ordinaire. M. Daubenton a fait la deſcription de cette peau; cette peau a en effet cinq pouces & demi de long, tandis que la peau du polatouche ordinaire n'a guère que quatre pouces de longueur; mais cette différence n'eſt rien en comparaiſon de celle qui ſe trouve, pour la grandeur, entre notre polatouche & le taguan des Indes orientales, dont la dépouille a été envoyée de *Mahé* à S. A. S. M.gr le Prince de Condé, qui a eu aſſez de bonté pour me la faire voir & en conférer avec moi. Ce grand écureuil volant, conſervé dans le très-riche cabinet de Chantilly, a vingt-trois pouces de longueur, depuis le bout du nez juſqu'à l'extrémité du corps; il ſe trouve non-ſeulement à Mahé, mais aux îles Philippines, & vraiſemblablement dans pluſieurs

autres endroits des Indes méridionales; celui-ci a été pris dans les terres voisines de la côte du Malabar; c'est un géant en comparaison du polatouche de Russie & même de celui d'Amérique; car communément ceux-ci n'ont que quatre pouces & demi ou cinq pouces tout au plus. Néanmoins le taguan ressemble, pour la forme, au polatouche, dont il a les principaux caractères, tel que le prolongement de la peau qui est tout-à-fait conforme; mais comme il en diffère excessivement par la grandeur, & assez évidemment par d'autres caractères que je vais indiquer, on doit en faire une espèce séparée de celle du polatouche, & c'est par cette raison que nous l'avons indiqué par le nom de *taguan* qu'il porte aux îles Philippines, selon le témoignage de quelques voyageurs.

Le taguan diffère donc du polatouche 1.° par la grandeur, ayant vingt-trois pouces de long, tandis que le polatouche n'en a pas cinq. 2.° Par la queue qui a près de vingt-un pouces, tandis que celle du polatouche n'a guère que trois pouces & demi; d'ailleurs la queue n'est point aplatie comme celle du polatouche, mais de forme ronde, assez semblable à celle du chat, & couverte de longs poils bruns-noirâtres. 3.° Il paroît que les yeux & les oreilles de ce grand écureuil volant, sont placés & enfoncés comme ceux du polatouche, & que les moustaches noires sont relativement les mêmes; mais la tête de ce grand écureuil volant est moins grosse à proportion du corps, que celle du polatouche. 4.° La

face eſt toute noire, les côtés de la tête & des joues ſont mêlés de poils noirâtres & de poils blancs; le deſſus du nez & le tour des yeux ſont couverts des mêmes poils noirs, roux & blancs; derrière les oreilles ſont de grands poils brun-muſc ou minime qui couvrent les côtés du cou, ce qui ne ſe voit point ſur le polatouche. Le deſſus de la tête & de tout le corps, juſqu'auprès de la queue, eſt jaſpé de poils noirs & blancs où le noir domine, car le poil blanc eſt noirâtre à ſon origine, & ne devient blanc qu'à un tiers de diſtance de ſon extrémité. Le deſſous du corps eſt d'un blanc-gris terne, & cette couleur s'étend juſque ſous le ventre. 5.° Le prolongement de la peau eſt couvert au-deſſus de poils d'un brun-muſc, & en deſſous de poils cendrés & jaunâtres. Les jambes ſont d'un roux-noir qui ſe réunit au-deſſus de la queue, & rend la partie ſupérieure de la queue brune; cette nuance de brun augmente imperceptiblement juſqu'au noir, qui eſt la couleur de l'extrémité de la queue. 6.° Les pieds de ce grand écureuil volant, ont le même nombre de doigts que ceux du polatouche; mais ces doigts ſont couverts de poils noirs, tandis que ceux du polatouche le ſont de poils blancs. Les ongles ſont courbes & aſſez minces, & leur empattement eſt large & crochu à l'extrémité, comme dans les chats; ces rapports & celui de la reſſemblance de la queue, ont fait donner à cet animal la dénomination de *chat volant*, par ceux qui l'avoient apporté. Au reſte, le plus grand

ongle des pieds de devant avoit cinq lignes & demie de longueur, & le plus grand ongle des pieds de derrière cinq lignes ſeulement, quoiqu'il ſoit d'une forme plus alongée que ceux de devant.

On peut voir (*planche LXXIII*) la figure de cet animal rare que M. de Sève a deſſiné auſſi parfaitement que l'état de ſa dépouille pouvoit le permettre ; nous lui avons donné le nom de *taguan*, en conſéquence d'un paſſage que nous avons trouvé dans les voyageurs, & que je dois rapporter ici :

Les îles Philippines ſont le ſeul endroit où l'on voit une eſpèce de chat volant, de la grandeur des lièvres & de la couleur des renards, auxquels les Inſulaires donnent le nom de *Taguan*. Ils ont des ailes comme les chauve-ſouris, mais couvertes de poils, dont ils ſe ſervent pour ſauter d'un arbre ſur l'autre, à la diſtance de trente palmes (*h*).

Après avoir rédigé cet article, l'Ouvrage de M. Voſmaër qui contient la deſcription de quelques animaux quadrupèdes & de quelques oiſeaux, m'eſt tombé entre les mains; j'y ai vu avec plaiſir la deſcription de ce grand écureuil volant, & quelques notices au ſujet du polatouche ou petit écureuil volant.

M. Voſmaër dit, qu'il a vu deux petits polatouches vivans, mais qu'ils n'ont pas vécu long-temps à la ménagerie de S. A. S. Monſeigneur le Prince d'Orange.

Ils dormoient, dit-il, preſque toute la journée ; quand on les pouſſoit vivement, ils faiſoient bien un petit ſaut comme pour

(*h*) Hiſtoire générale des Voyages, *tome X, page 410.*

voler, mais ils s'esquivoient d'abord avec frayeur, car ils sont peureux; ils aiment beaucoup la chaleur, & si on les découvroit, ils se fourroient au plus vîte sous de la laine qu'on leur donnoit pour se coucher; leur nourriture étoit du pain trempé, des fruits, &c, qu'ils mangeoient de la même façon que les écureuils, avec leurs pattes de devant & assis sur leur derrière. A l'approche de la nuit on les voyoit plus en mouvement; la différence du climat influe certainement beaucoup dans le changement de nature de ces petits animaux qui paroissent fort délicats *(i)*.

Ce que je viens de citer, d'après M. Vosmaër, est très-conforme à ce que j'ai vu moi-même sur plusieurs de ces petits animaux; j'en ai encore actuellement un (17 mars 1775) vivant dans une cage, au fond de laquelle est une petite cabane faite exprès; il se tient tout le jour fourré dans du coton, & n'en sort guère que le soir pour prendre sa nourriture; il a un très-petit cri, comme une souris, qu'il ne fait entendre que quand on le force à sortir de son coton; il mord même assez serré, quoique ses dents soient très-petites; son poil est de la plus grande finesse au toucher; on a de la peine à lui faire étendre ses membranes, il faut pour cela le jucher haut & l'obliger à tomber, sans quoi il ne les développe pas; ce qu'il y a de plus singulier dans cet animal, c'est qu'il paroît extrêmement frilleux, & je ne conçois pas comment il peut se garantir du froid pendant l'hiver dans les climats septentrionaux, puisqu'en France, si on ne le tenoit pas

---

(i) Description d'un écureuil volant, par M. Vosmaër, *page 9;* Amsterdam, 1767.

dans

dans la chambre, & qu'on ne lui donnât pas de la laine ou du coton pour ſe coucher & même pour s'envelopper, il périroit en peu de temps.

A l'égard du taguan ou grand écureuil volant, voici ce qu'en dit M. Voſmaër.

Le polatouche décrit par M. de Buffon, a ſans contredit une grande conformité avec celui-ci; il a les membranes pareilles au polatouche, non pas pour voler, mais pour ſe ſoutenir en l'air quand il ſaute de branche en branche.

Le grand écureuil volant que je décris *(k)*, ne m'a été envoyé qu'en peau deſſéchée. M. Allamand a donné une deſcription abrégée de cet animal, d'après un ſujet femelle conſervé à Leide dans le Cabinet de l'Académie.

Valentin eſt le premier qui en ait parlé, il dit qu'il ſe trouve dans l'île de *Gilolo*, il appelle ces animaux des *civettes volantes ;* il dit qu'ils ont de fort longues queues à peu-près ſemblables à celles des guenons; lorſqu'ils ſont en repos on ne voit point leurs ailes: ils ſont ſauvages & peureux; ils ont la tête rouſſe avec un mélange de gris-foncé, les ailes ou plutôt les membranes couvertes de poils en dedans & en dehors; ils mordent fortement & ſont en état de briſer très-facilement une cage de bois dans une ſeule nuit; quelques-uns les appellent des *Singes volans ;* ils ſe trouvent auſſi à l'île de Ternate, où l'on prit d'abord cet animal pour un écureuil, mais il avoit la tête plus effilée & reſſembloit davantage à un *coëſcoës*, ayant le poil gris

(k) Ce nom me paroît plus propre que celui de *Chat volant*, ſous lequel cet animal nous eſt autrement connu. La tête, les dents & les griffes ont plus de rapport avec les *Écureuils*, que n'en a la ſimple queue velue, qui eſt particulière au chat. L'épithète de *volant* convient d'ailleurs aſſez à cauſe du grand ſaut que fait l'animal.

depuis le muſeau, avec une raie noire le long du dos juſqu'au derrière. La peau étoit adhérente au corps & s'étendoit, elle eſt garnie d'un poil plus blanc par-deſſous, & blanc comme celui du ventre. Lorſqu'il ſaute d'un arbre à l'autre il étend ſes membranes, & il paroît comme s'il étoit aplati.

Dans l'Ouvrage de M. l'abbé Prevoſt, on trouve un paſſage relatif à cet animal, qu'il dit, d'après les Lettres édifiantes, ſe trouver aux îles Philippines, où on l'appelle *Taguan.*

J'ai vu quatre pièces relatives à cet animal, l'une au cabinet de Leyde, l'autre au cabinet de M. *Heeteren* à la Haye, tous deux femelles, de couleur châtain-clair ſur le corps, plus foncé ſur le dos, & le bout de la queue noirâtre : la différence de ſexe ſe connoiſſoit à ſix petits mamelons placés à diſtance égale en deux rangs à la poitrine & au ventre; les deux mâles étoient dans le cabinet de S. A. S. Monſeigneur le Prince d'Orange.

Voici la deſcription que M. Voſmaër donne de cet animal.

Dimenſions priſes à la meſure du Rhin.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps de l'animal................	1.	5.	″
Largeur du corps, les membranes étendues, priſe auprès des pieds de devant..........................	″	4 $\frac{1}{4}$.	″
Largeur du corps, les membranes étendues, priſe auprès des pieds de derrière........................	″	5 $\frac{1}{4}$.	″
Longueur de la queue juſqu'à l'extrémité du poil.....	1.	8.	″
Les pieds de devant étant écartés, la ligne de diſtance entre le bout des onglets d'un côté à l'autre, donne..	1.	″	6.
Et celle des pieds de derrière...........″.....	1.	3.	″

La tête eſt plus pointue que celle d'un écureuil.

Les oreilles petites, pointues, couvertes en dehors d'un poil

brun-clair très-court & très-fin; les yeux ſont ſurmontés de deux longs poils d'un brun-fauve, les paupières paroiſſent ſans poils. Il y a des deux côtés du muſeau pluſieurs poils en mouſ-taches, longs, noirs & très-roides; le nez eſt ſans poils, les dents ſont comme celles des écureuils, au nombre de deux en deſſus, & deux en deſſous, d'un jaune-foncé, les intérieures ſont fort longues; les dents molaires ſe trouvent auſſi au fond du muſeau.

Ses pieds de devant & de derrière, ſur-tout ceux-ci, ſont comme cachés ſous la peau à voler, qui les recouvre preſque juſqu'aux pattes, dont les antérieures ſont diviſées en quatre doigts tout noirs, les deux du milieu plus longs que les autres, ſur-tout le troiſième. Celles des pieds poſtérieurs ſont auſſi noires, & ont cinq doigts, quatre deſquels ſont d'égale lon-gueur; mais le cinquième, qui eſt l'intérieur, eſt beaucoup plus court, & ne paroît que comme un ſimple appendice. Les onglets ſont fort grands & aigus, noirs en devant, blancs en deſſous, & larges à leur origine. Les articulations de ces doigts ſont ſemblables à celles des écureuils.

La peau à voler, qui, dans notre figure, ſe montre étendue entre les pieds de devant & ceux de derrière, eſt le plus mince au milieu, où elle a environ quatre pouces de largeur de chaque côté, & ne paſſe pas l'épaiſſeur du fin papier des Indes. Ailleurs elle eſt cependant auſſi fort mince, d'un tiſſu clair, & garnie de petits poils châtains. Près des pieds de devant & de derrière, elle devient plus épaiſſe ou s'élève en forme de couſſinet, plus large aux cuiſſes, & allant en ſe rétréciſſant vers l'extrémité des pattes. Cette partie eſt couverte de poils bruns & noirs, fort ſerrés. Sur les pattes de devant elle paroît lâche & pend auprès ou par-deſſus, comme un lambeau qui eſt rond & revêtu de poils drus. Les bords extérieurs de cette peau ſont courbés d'une liſière épaiſſe de poils noirs & gris.

La partie ſupérieure de la tête, le dos & l'origine de la qneue ſont garnis de poils drus aſſez longs, noirs à leur partie inférieure, & les ſommités ou extrémités, pour la plupart, d'un blanc-griſâtre.

Les poils de la queue ſont noirs, plus gris vers le corps, & diſperſés de façon que la queue paroît être ronde.

Les joues, à côté de la tête, ſont d'un gris-brun; le goſier d'un gris-blanchâtre clair, ainſi que la poitrine, le ventre & en deſſous vers la queue. La peau à voler a auſſi en deſſous des poils gris, mais fort clair-ſemés.

De Seve del. Menil Sc.

LE TAGUAN ou GRAND ECUREUIL VOLANT.

Le prolongement de la peau étendue.

Deseve del.   L. Legrand Sculp.

LE TAGUAN ou GRAND ECUREUIL VOLANT.

LE HAMSTER (a).

LE Hamſter eſt un rat des plus fameux & des plus nuiſibles; & ſi nous n'avons pas donné ſon hiſtoire avec celle des autres rats, c'eſt qu'alors nous ne l'avions pas vu, & que nous n'avons pu nous le procurer que dans ces derniers temps; encore eſt-ce aux attentions conſtantes de M. le marquis de Montmirail, pour tout ce qui peut contribuer à l'avancement de l'Hiſtoire Naturelle, & aux bontés de M. de Vaitz, Miniſtre d'État du Prince Landgrave de Heſſe-Caſſel, que nous ſommes redevables de la connoiſſance préciſe & exacte de cet animal. Ils nous en ont envoyé deux vivans avec un

(a) Le Hamſter. *Cricetus*, en Latin moderne. Ce nom, dit Geſner, paroît dérivé de la langue Illyrienne, dans laquelle cet animal s'appelle *Skrzeczieck*. *Hamſter* ou *Hameſter* en Allemand; nom que nous avons adopté comme étant celui de l'animal dans ſon pays natal.

Chomik-Skrzeczek, en Polonois, ſelon Rzaczynski... *Auct. Hiſt. nat. Polon.* pag. 326.

Cricetus. Geſner, *Hiſt. quad.* pag. 738, *duæ figuræ criceti, ibidem.*

Porcellus frumentarius. Theriotropheum Sileſiæ, a Gaſp. Schwenckfeld; *Lignicii*, *1603*, pag. 118 & 119.

Glis cinereo rufus in dorſo, in ventre niger, maculis tribus ad latera albis.... Marmota Argentoratenſis. La marmote de Straſbourg, Briſſ. *Regn. animal.* pag. 166.

Cricetus, mus caudâ ſubabbreviatâ, auriculis rotundatis, corpore ſubtus nigro, lateribus rufeſcentibus. Linn. *Syſt. nat.* edit. X, pag. 60.

Mémoire inſtructif *(b)* ſur leurs mœurs & leurs habitudes naturelles. Nous avons nourri l'un de ces animaux pendant quelques mois pour l'obſerver, & enſuite on l'a ſoumis à la diſſection pour faire la deſcription, & la comparaiſon des parties intérieures avec celles des autres rats; on verra que par ces parties intérieures le hamſter reſſemble plus au rat d'eau qu'à aucun autre animal; il lui reſſemble encore par la petiteſſe des yeux & la fineſſe du poil; mais il n'a pas la queue longue comme le rat d'eau, il l'a au contraire très-courte, plus courte que le campagnol, qui, comme nous l'avons dit, reſſemble auſſi beaucoup au rat d'eau par la conformation intérieure. Le hamſter nous paroît être à l'égard du campagnol ce que le ſurmulot eſt à l'égard du mulot : tous ces animaux vivent ſous terre, & paroiſſent animés du même inſtinct; ils ont à peu-près les mêmes habitudes, & ſur-tout celle de ramaſſer des grains & d'en faire de gros magaſins dans leurs trous. Nous nous étendrons donc beaucoup moins ſur les reſſemblances de forme & les conformités de nature, que ſur les différences relatives

---

(b) Voici un Mémoire aſſez étendu ſur l'eſpèce de mulot que l'on appelle *Hamſter* dans ce pays, il m'a été fourni par M. de Vaitz, Miniſtre d'État du Landgrave de Heſſe-Caſſel, qui joint aux qualites les plus propres à former un homme d'État, le goût le plus vif pour l'Hiſtoire Naturelle. . . . Il m'a envoyé en même temps deux de ces animaux vivans, que je vous enverrai par la première occaſion. *Extrait d'une lettre de M. le marquis de Montmirail à M. de Buffon, datée de Krumback, 31 juillet 1762.*

& les difconvenances réelles qui féparent le hamfter de tous les rats, fouris & mulots dont nous avons parlé.

Agricola *(c)* eft le premier auteur qui ait donné des indications précifes & détaillées au fujet de cet animal : Fabricius *(d)* y a ajouté quelques faits ; mais

---

(c) *Hamefter quem quidam cricetum nominant, exiftit iracundus & mordax adeò ut fi eum eques incautè perfequatur, foleat profilire & os equi appetere, & fi prehenderit mordicus tenere. In terræ cavernis habitat... pedes habet admodum breves ; pilis in dorfo color eft ferè leporis : in ventre niger, in lateribus rutilus, fed utrumque latus maculis albis tribus numero diftinguitur. Suprema capitis pars ut etiam cervix eumdem quem dorfum habet colorem. Tempora rutila funt ; guttur eft candidum. . . pili autem fic inhærent cuti ut ex eâ difficulter evelli poffint. . . atque ob hanc caufam & varietatem pelles ejus funt prætiofæ : multa frumenti grana in fpecum congerit & utrinque dentibus mandit. . . . ager Turingiæ eorum animalium plenus ob copiam & bonitatem frumenti.* Georg. Agricola, *de animantibus fubterraneis : apud* Gefner. *Hift. quad.* pag. 738.

(d) *Hamefter animal eft agrefte fub terra habitans. . . . colore vario, ventre non candido fed potiùs nigerrimo. . . . Dentes habet in anterioris oris imâ fupremâque parte binos, prominentes & acutos, malas laxas & amplas, ambas exportando importandoque replet : ambabus mandit. . . . cùm terram effodit, primùm anterioribus pedibus (quos talpæ fimiles habet brevitate, fed minùs latos) eam retrahit, longiùs progreffus, ore exportat. Cuniculos ad antrum plures agit cubiti profunditate, fed admodum anguftos.. antrum intus extendit ad capienda frumenta. . . . Meffis tempore grana omnis generis frumenti importat. . . terra ante cuniculos erecta non tumuli modo affurgit, ut talparum tumuli, fed ut agger dilatatur. . . Vefcitur hoc animal frumento omnis generis, & fi domi alatur pane ac carnibus. In agro etiam mures venatur. Cibum cùm capit in pedes priores erigitur... quamvis autem corpore exiguum fit naturâ, tamen eft pugnax & temerarium. Laceffitum quidquid ore geftat pulfatis utroque pede malis fubitò egerit, recta hoftem invadens, fpiritu oris & affultu protervum ac minax...*

Schwenckfeld *(e)* a plus fait que tous les autres ; il a disséqué le hamster ; & il en donne une description qui s'accorde

Nec terretur facilè etiam si viribus impar ei sit quem petit. . . . vidi ipse, cùm equum assultando naribus corripuisset, non priùs morsum dimisisse quàm ferro occideretur. . . Hamestri pellis maximè durabilis. . . In Turingiâ & Misniâ hoc animal frequens, non omnibus tamen in locis, sed in uberrimis & fertilissimis. In Lusaciâ circa Radeburgum, e satis panici effoditur; Mulbergi ad Albim in vinetis reperitur, nam maturis quoque uvis vescitur. Georg. Fabricius, *apud* Gesner. *Hist. quad.* pag. 739 & 740.

(e) Porcellus frumentarius, Hamster minor paulò cuniculo. Longitudo dodrantalis & palmi unius. Pilus in dorso ferè leporis est colore. Gula, venter & pedes interiores nigra sunt. Rubet in lateribus & circa caudam, quæ coloris murini tres digitos longa. Maculæ albæ sub auribus, juxta rostrum, supra armos & coxam. Pedes admodum breves, digitis & unguiculis albidis quinis utrinque. In pedum plantâ seu parte digitorum inferiore tubercula veluti calli ubique eminent. Oculi splendidi nigri elegantes. Dentes habet ut lepus anteriores binos incisores & laterales. Lingua mollis spongiosa. E bucculis vesiculæ utrinque amplæ membraneæ sub cute porriguntur, quæ sensim gracilescentes dorso tenui ligamento alligantur. Has instar sacci messis tempore granis tritici, siliginis & aliis ceu folles quospiam infarcit, atque in suos cuniculos comeatum in futuram hyemen congerit ac reponit.

Pulmonibus candidis quatuor sunt lobi.

Cor renibus paulò majus mucrone obtusiore. Hepar triplicatum apparet, unum super alterum impositum. Inferior pars dorso adjacens duos obtinet lobulos. Media, quæ maxima integra absque incisuris integrum abdomen secundum latitudinem occupans ventriculum ex parte amplexatur. Superior portio divisa aliis incumbens diaphragmati proximè subjacet. Fel nullum conspicere licuit.

Ventriculus ei duplex. Unus candidus rotundiusculus, cui alter per isthmum annectitur

s'accorde presque en tout avec la nôtre. Cependant à peine a-t-il été cité par les Naturalistes plus récens, qui tous se sont contentés de copier ce que Gesner en a dit : nous croyons donc devoir à cet auteur la justice de citer en entier ses observations ; & en y ajoutant celles de M. de Waitz, nous aurons tout ce qu'on peut desirer au sujet de cet animal.

« Les établissemens des hamsters (dit M. de Waitz) sont d'une construction différente, selon le sexe & l'âge, « & aussi suivant la qualité du terrein. Le domicile du « mâle a un conduit oblique, à l'ouverture duquel il y a « un monceau de terre exhaussée. A une distance de cette «

---

annectitur longiusculus, sinistrum hypochondrium occupans, hinc prope isthmum œsophagus inseritur, alteri sub dextro hypocondrio intestina adhœrent. In utroque reperiebatur chylus candidus pulticulæ farinaceæ similis, crassior tamen in sinistro.

Intestina gracilia flavent ; ubi desinunt, incipit cæcum anfractuosum amplum, hinc crassiora ad cæruleum vergunt colorem. Excernit pilulas longiusculas instar murium. Lien coloris sanguinei soleam ferè humanam representat.

Renes bini phaseoli magnitudine & figurâ. Vesicula candida pisum Italicum æquat, rotunda lagenulæ instar.

Parit quinque sexve, uno partu.

In terræ cavernis habitat, agri vastator & Cereris hostis. Autumno multa frumenti grana in specum congerit, & utrinque, dentibus mandit.

Admodum pinguescit ; ob id porcellis Indicis non ineptè comparatur.

In cibum non recipitur ; sed pelles consuuntur ad vestimenta.

De cavernâ suâ aquâ fervente seu frigidâ copiosè infusâ expellitur.

» iſſue oblique, il y a un ſeul trou qui deſcend perpen-
» diculairement juſqu'aux chambres ou caveaux du domi-
» cile : il ne ſe trouve point de terre exhauſſée auprès du
» trou, ce qui fait préſumer que l'iſſue oblique eſt creuſée
» en commençant par le dehors, & que l'iſſue perpendicu-
» laire eſt faite de dedans en dehors & de bas en haut.

» Le domicile de la femelle a auſſi un conduit oblique
» & en même temps deux, trois & juſqu'à huit trous
» perpendiculaires, pour donner une entrée & ſortie
» libres à ſes petits ; le mâle & la femelle ont chacun
» leur demeure ſéparée ; la femelle fait la ſienne plus
» profonde que le mâle.

» A côté des trous perpendiculaires, à un ou deux
» pieds de diſtance, les hamſters des deux ſexes creuſent,
» ſelon leur âge & à proportion de leur multiplication,
» un, deux, trois & quatre caveaux particuliers, qui ſont
» en forme de voûte, tant par-deſſous que par-deſſus, &
» plus ou moins ſpacieux ſuivant la quantité de leurs
» proviſions.

» Le trou perpendiculaire eſt le paſſage ordinaire du
» hamſter pour entrer & ſortir. C'eſt par le trou oblique
» que ſe fait l'exportation de la terre ; il paroît auſſi que
» ce conduit qui a une pente plus douce dans un des
» caveaux & plus rapide dans un autre de ces caveaux,
» ſert pour la circulation de l'air dans ce domicile ſou-
» terrain. Le caveau où la femelle fait ſes petits ne con-
» tient point de proviſion de grains, mais un nid de paille

ou d'herbe. La profondeur du caveau eſt très-diffé- «
rente, un jeune hamſter dans la première année ne «
donne qu'un pied de profondeur à ſon caveau; un «
vieux hamſter le creuſe ſouvent juſqu'à quatre ou cinq «
pieds: le domicile entier, y compris toutes les com- «
munications & tous les caveaux, a quelquefois huit ou «
dix pieds de diamètre. «

Ces animaux approviſionnent leurs magaſins de grains «
ſecs & nettoyés, de blé en épis, de pois & fèves en «
coſſes qu'ils nettoyent enſuite dans leur demeure, & ils «
tranſportent au dehors les coſſes & les déchets des épis «
par le conduit oblique. Pour apporter leurs proviſions «
ils ſe ſervent de leurs abajoues, dans leſquelles chacun «
peut porter à la fois plus d'un quart de chopine de «
grains nettoyés. «

Le hamſter fait ordinairement ſes proviſions de grains «
à la fin d'août; lorſqu'il a rempli ſes magaſins il les «
couvre & en bouche ſoigneuſement les avenues avec «
de la terre, ce qui fait qu'on ne découvre pas aiſément «
ſa demeure; on ne la reconnoît que par le monceau «
de terre qui ſe trouve auprès du conduit oblique dont «
nous avons parlé; il faut enſuite chercher les trous «
perpendiculaires & découvrir par-là ſon domicile. Le «
moyen le plus uſité pour prendre ces animaux eſt de «
les déterrer, quoique ce travail ſoit aſſez pénible à cauſe «
de la profondeur & de l'étendue de leurs terriers. «
Cependant un homme exercé à cette eſpèce de chaſſe «

» ne laiſſe pas d'en tirer de l'utilité ; il trouve ordinairement » dans la bonne ſaiſon, c'eſt-à-dire, en automne, deux » boiſſeaux de bons grains dans chaque domicile, & il » profite de la peau de ces animaux dont on fait des » fourrures. Les hamſters produiſent deux ou trois fois » par an, & cinq ou ſix petits à chaque fois, & ſouvent » davantage; il y a des années où ils paroiſſent en quantité » innombrable; & d'autres où l'on n'en voit preſque plus; » les années humides ſont celles où ils multiplient beau- « coup, & cette nombreuſe multiplication cauſe la diſette » par la dévaſtation générale des blés.

» Un jeune hamſter âgé de ſix ſemaines ou deux mois, » creuſe déjà ſon terrier; cependant il ne s'accouple ni » ne produit dans la première année de ſa vie,

» Les fouines pourſuivent vivement les hamſters, & » en détruiſent un grand nombre ; elles entrent auſſi dans » leurs terriers & en prennent poſſeſſion.

» Les hamſters ont ordinairement le dos brun & le » ventre noir. Cependant il y en a qui ſont gris, & cette dif- » férence peut provenir de leur âge plus ou moins avancé. Il s'en trouve auſſi quelques-uns qui ſont tout noirs ».

Ces animaux s'entredétruiſent mutuellement comme les mulots : de deux qui étoient dans la même cage, la femelle dans une nuit étrangla le mâle, & après avoir coupé les muſcles qui attachent les mâchoires, elle ſe fit jour dans ſon corps où elle dévora une partie des viſcères. Ils font pluſieurs portées par an, & ſont ſi

nuiſibles, que dans quelques États d'Allemagne leur tête eſt à prix; ils y ſont ſi communs que leur fourrure eſt à très-bon marché.

Tous ces faits que nous avons extraits du Mémoire de M. de Waitz & des obſervations de M. de Montmirail, nous paroiſſent certains, & s'accordent avec ce que nous ſavions d'ailleurs au ſujet de ces animaux; mais il n'eſt pas également certain, comme on le dit dans ce même Mémoire, qu'ils ſoient engourdis & même deſſéchés pendant l'hiver, & qu'ils ne reprennent du mouvement & de la vie qu'au printemps. Le hamſter que nous avons eu vivant a paſſé l'hiver dernier 1762 & 1763 dans une chambre ſans feu, & où il geloit aſſez fort pour glacer l'eau; cependant il ne s'eſt point engourdi & n'a pas ceſſé de ſe mouvoir & de manger à ſon ordinaire, au lieu que nous avons nourri des loirs & des lerots qui ſe ſont engourdis à un degré de froid beaucoup moindre; nous ne croyons donc pas que le hamſter ſe rapproche des loirs ou de la marmotte par ce rapport, & c'eſt mal-à-propos que quelques-uns de nos Naturaliſtes l'ont appelé *marmotte de Straſbourg*, puiſqu'il ne dort pas comme la marmotte, & qu'il ne ſe trouve pas à Straſbourg.

DU HAMSTER ou RAT DE BLÉ.

On trouve dans la Gazette de Littérature du 13 ſeptembre 1774, un extrait des obſervations faites ſur le

hamſter, & tirées d'un Ouvrage allemand de M. Sulzer, que j'ai cru devoir donner ici.

Le rat de blé, en Allemand *Hamſter,* ne pouvoit être mienx décrit ni plus commodément qu'à Gotha, où dans une ſeule année on en a livré onze mille cinq cents ſoixante-quatorze peaux à l'hôtel-de-ville; dans une autre cinquante-quatre mille quatre cents vingt-neuf, & une troiſième fois quatre-vingts mille cent trente-neuf. Cet animal habite en général les pays tempérés; quand il eſt irrité le cœur lui bat juſqu'à cent quatre-vingts fois par minute; le poids du cerveau eſt à celui de tout le corps, comme 1 eſt à 193.

Ces rats ſe font des magaſins, où ils placent juſqu'à douze livres de grains. En hiver la femelle s'enfonce fort avant dans la terre. Cet animal eſt courageux, il ſe défend contre les chiens, contre les chats, contre les hommes : il eſt naturellement querelleur, ne s'accorde pas avec ſon eſpèce, & tue quelquefois dans ſa furie ſa propre famille. Il dévore ſes ſemblables lorſqu'ils ſont plus foibles, auſſi-bien que les ſouris & les oiſeaux, & il vit avec cela de toutes ſortes d'herbes, de fruits & de grains. Il boit peu, la femelle ſort plus tard que le mâle de ſa retraite d'hiver; elle porte quatre ſemaines & fait juſqu'à ſix petits. Il ne faut que quelques mois pour que les petites femelles deviennent fécondes. L'eſpèce de rat qu'on nomme *Iltis (f),* tue le hamſter.

Quand l'animal eſt dans ſon engourdiſſement, on n'y obſerve ni reſpiration, ni aucune ſorte de ſentiment. Le cœur bat néanmoins environ quinze fois par minute, comme on s'en aperçoit en ouvrant la poitrine; le ſang demeure fluide, les inteſtins immobiles ne ſont pas irritables; le coup électrique même ne

(f) L'iltis déſigne le putois, & non pas un rat, comme le dit ici l'auteur.

réveille pas l'animal, tout eſt froid en lui : au grand air il ne s'engourdit jamais.

M. Sulzer rapporte par quels degrés il paſſe pour ſortir de ſon engourdiſſement.

Cet animal n'a guère d'autre utilité que celle de détruire les ſouris ; mais il fait bien plus de mal qu'elles *(g)*.

Nous euſſions deſiré que M. Sulzer eût indiqué préciſément le degré de froid ou de manque d'air auquel ces animaux s'engourdiſſent, car nous répétons ici affirmativement ce que nous avons déjà dit, que dans une chambre ſans feu où il geloit aſſez fort pour y glacer l'eau, un hamſter qui y étoit dans une cage, ne s'engourdit pas pendant l'hiver 1763. On va voir la pleine confirmation de ce fait dans les additions que M. Allamand a fait imprimer à la ſuite de mon ouvrage, & que je viens de recevoir.

(g) Obſervations ſur le rat de blé, par M. Sulzer. *Gazette de Littérature, 13 Septembre 1774.*

ADDITION *de l'Éditeur Hollandois.*

LE HAMSTER.*

LE Hamſter eſt un quadrupède du genre des ſouris, qui paſſe l'hiver à dormir comme les marmottes. Il a les jambes baſſes, le cou court, la tête un peu groſſe, la bouche garnie de mouſtaches des deux côtés, les oreilles grandes & preſque ſans poil,

---

* Cet article eſt d'un auteur anonyme, & ſe trouve *tome XIII, page 69* de l'Hiſtoire Naturelle, *édition de Hollande.*

la queue courte & à demi-nue, les yeux ronds & ſortant de la tête, le poil mêlé de roux, de jaune, de blanc & de noir; tout cela ne lui donne pas la figure fort revenante. Ses mœurs ne le rendent pas plus recommandable. Il n'aime que ſon propre individu, & n'a pas une ſeule qualité ſociable. Il attaque & dévore tous les autres animaux dont il peut ſe rendre maître, ſans excepter ceux de ſa propre race. L'inſtinct même qui le porte vers l'autre ſexe, ne dure que quelques jours, au bout deſquels ſa femelle n'éprouveroit pas un meilleur ſort ſi elle ne prenoit pas la précaution d'éviter la rencontre de ſon ingrat, ou de le prévenir & de le tuer la première. A ces qualités odieuſes, la Nature a néanmoins ſu en allier d'autres, qui, ſans rendre cet animal plus aimable, lui font mériter une place diſtinguée dans l'Hiſtoire Naturelle des animaux. Il eſt du petit nombre de ceux qui paſſent l'hiver dans un état d'engourdiſſement, & le ſeul en Europe qui ſoit pourvu de bajoues. Son adreſſe à ſe pratiquer une demeure ſous terre, & l'induſtrie avec laquelle il fait ſes proviſions d'hiver, ne méritent pas moins l'attention des curieux.

Le hamſter n'habite pas indifféremment dans toutes ſortes de climats ou de terreins. On ne le trouve ni dans les pays trop chauds, ni dans les pays trop froids. Comme il vit de grains & qu'il demeure ſous terre, une terre pierreuſe, ſablonneuſe, argileuſe lui convient auſſi peu que les prés, les forêts & les endroits bourbeux. Il lui faut un terroir aiſé à creuſer, qui néanmoins ſoit aſſez ferme pour ne point s'écrouler. Il choiſit encore des contrées fertiles en toutes ſortes de graines, pour n'être pas obligé de chercher ſa nourriture au loin, étant peu propre à faire de longues courſes. Les terres de Turinge réuniſſant toutes ces qualités, les hamſters s'y trouvent en plus grand nombre que par-tout ailleurs.

Le terrier que le hamſter ſe creuſe, à trois ou quatre pieds ſous

ſous terre, conſiſte pour l'ordinaire en plus ou moins de chambres, ſelon l'âge de l'animal qui l'habite. La principale eſt tapiſſée de paille, & ſert de logement; les autres ſont deſtinées pour y conſerver les proviſions qu'il ramaſſe en grande quantité dans le temps des moiſſons. Chaque terrier a deux trous ou ouvertures, dont celle par laquelle l'animal eſt arrivé ſous terre, deſcend obliquement. L'autre qui a été pratiquée du dedans en dehors, eſt perpendiculaire & ſert pour entrer & ſortir.

Les terriers des femelles, qui ne demeurent jamais avec les mâles, diffèrent des autres en pluſieurs points. Dans ceux où elles mettent bas, on voit rarement plus qu'une chambre de proviſion, parce que le peu de temps que les petits demeurent avec la mère, n'exige pas qu'elle amaſſe beaucoup de nourriture; mais au lieu d'un ſeul trou perpendiculaire, il y en a juſqu'à ſept ou huit qui ſervent à donner une entrée & une ſortie libres aux petits. Quelquefois la mère ayant chaſſé ſes petits, reſte dans ce terrier; mais pour l'ordinaire elle s'en pratique un autre qu'elle remplit d'autant de proviſions que la ſaiſon lui permet de ramaſſer.

Les hamſters s'accouplent la première fois vers la fin du mois d'avril, où les mâles ſe rendent dans les terriers des femelles, avec leſquelles ils ne reſtent cependant que peu de jours. S'il arrive que deux mâles, cherchant femelle, ſe rencontrent dans le même trou, il s'élève un combat furieux entr'eux, qui pour l'ordinaire finit par la mort du plus foible. Le vainqueur s'empare de ſa femelle, & l'un & l'autre qui dans tout autre temps ſe perſécutent & s'entretuent, dépoſent leur férocité naturelle pendant le peu de jours que durent leurs amours. Ils ſe défendent même réciproquement contre les agreſſeurs. Quand on ouvre un terrier dans ce temps-là, & que la femelle s'aperçoit qu'on veut lui enlever ſon mari, elle s'élance ſur le

ravisseur, & lui fait souvent sentir la fureur de sa vengeance par des morsures profondes & douloureuses.

Les femelles mettent bas deux ou trois fois par an. Leur portée n'est jamais au-dessous de six, & le plus souvent de seize à dix-huit petits. Le crû de ces animaux est fort prompt. A l'âge de quinze jours ils essayent déjà à creuser la terre : peu après la mère les oblige de sortir du terrier, de sorte qu'à l'âge d'environ trois semaines ils sont abandonnés à leur propre conduite. Cette mère montre en généal fort peu de tendresse maternelle pour ses petits; elle qui dans le temps de ses amours, défend si courageusement son mari, ne connoît que la fuite quand sa famille est menacée d'un danger, son unique soin est de pourvoir à sa propre conservation. Dans cette vue, dès qu'elle se sent poursuivie, elle s'enfonce en creusant plus avant dans la terre, ce qu'elle exécute avec une célérité surprenante. Les petits ont beau la suivre, elle est sourde à leurs cris, & elle bouche même la retraite qu'elle s'est pratiquée.

Le hamster se nourrit de toutes sortes d'herbes, de racines & de grains, que les différentes saisons lui fournissent. Il s'accommode même très-volontiers de la chair des autres animaux dont il devient le maître. Comme il n'est pas fait pour les longues courses, il fait le premier fonds de son magasin par ce que lui présentent les champs voisins de son établissement, ce qui est la raison pourquoi l'on voit souvent quelques-unes de ses chambres remplies d'une seule sorte de grains. Quand les champs sont moissonnés, il va chercher plus loin ses provisions, & prend ce qu'il trouve dans son chemin, pour le porter dans son habitation & l'y déposer sans distinction. Pour lui faciliter le transport de sa nourriture, la Nature l'a pourvu de bajoues de chaque côté de l'intérieur de la bouche. Ce sont deux poches membraneuses, lisses & luisantes en dehors, & parsemées d'un grand nombre de glandes en dedans, qui distillent

ſans ceſſe une certaine humidité, pour les tenir ſouples & les rendre capables de réſiſter aux accidens que des grains ſouvent roides & pointus pourroient cauſer. Chacune de ſes bajoues peut contenir une once & demie de grains, que cet animal de retour dans ſa demeure, vide moyennant ſes deux pieds de devant qu'il preſſe extérieurement contre ſes joues, pour en faire ſortir les grains. Quand on rencontre un hamſter, ſes poches remplies de proviſions, on peut le prendre avec la main, ſans riſquer d'être mordu, parce que dans cet état il n'a pas le mouvement des mâchoires libres. Mais pour peu qu'on lui laiſſe du temps, il vide promptement ſes poches & ſe met en défenſe. La quantité de proviſions qu'on trouve dans les terriers, varie ſuivant l'âge & le ſexe de l'animal qui les habite. Les vieux hamſters amaſſent juſqu'à cent livres de grains, mais les jeunes & les femelles ſe contentent de beaucoup moins. Les uns & les autres s'en ſervent, non pour s'en nourrir pendant l'hiver, temps qu'ils paſſent à dormir & ſans manger, mais pour avoir de quoi vivre après leur réveil au printemps, & pendant l'eſpace de temps qui précède leur engourdiſſement.

A l'approche de l'hiver, les hamſters ſe retirent dans leurs habitations ſouterraines, dont ils bouchent l'entrée avec ſoin. Ils y reſtent tranquilles & vivent de leurs proviſions, juſqu'à ce que le froid étant devenu plus ſenſible, ils tombent dans un état d'engourdiſſement ſemblable au ſommeil le plus profond. Quand après ce temps-là on ouvre un terrier, qu'on reconnoît par un monceau de terre qui ſe trouve auprès du conduit oblique dont nous avons parlé, on y voit le hamſter mollement couché ſur un lit de paille menue & très-douce. Il a la tête retirée ſous le ventre, entre les deux jambes de devant: celles de derrière ſont appuyées contre le muſeau. Les yeux ſont fermés, & quand on veut écarter les paupières elles ſe referment dans l'inſtant. Les membres ſont roides comme ceux

d'un animal mort, & tout le corps eſt froid au toucher, comme la glace. On ne remarque pas la moindre reſpiration ni autre ſigne de vie. Ce n'eſt qu'en le diſſéquant dans cet état d'engourdiſſement, qu'on voit le cœur ſe contracter & ſe dilater; mais ce mouvement eſt ſi lent, qu'on peut compter à peine quinze pulſations dans une minute, au lieu qu'il y en a au moins cent cinquante dans le même eſpace de temps, lorſque l'animal eſt éveillé; la graiſſe eſt comme figée : les inteſtins n'ont pas plus de chaleur que l'extérieur du corps, & ſont inſenſibles à l'action de l'eſprit-de-vin & même à l'huile de vitriol qu'on y verſe, & ne marquent pas la moindre irritabilité. Quelque douloureuſe que ſoit toute cette opération, l'animal ne paroît pas la ſentir beaucoup : il ouvre quelquefois la bouche, comme pour reſpirer; mais ſon engourdiſſement eſt trop fort pour s'éveiller entièrement.

On a cru que la cauſe de cet engourdiſſement dépendoit uniquement d'un certain degré de froid en hiver. Cela peut être vrai à l'égard des loirs, des lerots, des chauve-ſouris; mais pour mettre le hamſter dans cet état, l'expérience prouve, qu'il faut encore que l'air extérieur n'ait aucun accès à l'endroit où il s'eſt retiré. On peut s'en convaincre en enfermant un hamſter dans une caiſſe remplie de terre & de paille, on aura beau l'expoſer au froid le plus ſenſible de l'hiver & aſſez fort pour glacer l'eau, on ne parviendra jamais à le faire dormir; mais dès qu'on met cette caiſſe à quatre ou cinq pieds ſous terre, qu'il faut avoir ſoin de bien battre, pour empêcher l'air extérieur d'y pénétrer, on le trouvera au bout de huit ou dix jours engourdi comme dans ſon terrier. Si l'on retire cette caiſſe de la terre, le hamſter ſe réveillera au bout de quelques heures, & ſe rendormira de nouveau quand on le remet ſous la terre. On peut répéter cette expérience avec le même ſuccès, auſſi long-temps que le froid durera, pourvu qu'on obſerve d'y mettre l'intervalle de

temps néceſſaire. Ce qui prouve encore que l'abſence de l'air extérieur eſt une des cauſes de l'engourdiſſement du hamſter, c'eſt que retiré de ſon terrier au plus gros de l'hiver, il ſe réveille immanquablement au bout de quelques heures quand on l'expoſe à l'air. Qu'on faſſe cette expérience de jour ou de nuit, cela eſt indifférent, de ſorte que la lumière n'y a aucune part.

C'eſt un ſpectacle curieux de voir paſſer un hamſter de l'engourdiſſement au réveil. D'abord il perd la roideur des membres; enſuite il reſpire profondément, mais par de longs intervalles: on remarque du mouvement dans les jambes; il ouvre la bouche, comme pour bâiller, & fait entendre des ſons déſagréables & ſemblables au râlement. Quand ce jeu a duré pendant quelque temps, il ouvre enfin les yeux & tâche de ſe mettre ſur ſes pieds; mais tous ces mouvemens ſont encore peu aſſurés & chancelans, comme ceux d'un homme ivre. Il réitère cependant ſes eſſais, juſqu'à ce qu'il parvienne à ſe tenir ſur ſes jambes. Dans cette attitude il reſte tranquille, comme pour ſe reconnoître & ſe repoſer de ſes fatigues; mais peu-à-peu il commence à marcher, à manger & à agir, comme il faiſoit avant le temps de ſon ſommeil. Ce paſſage de l'engourdiſſement au réveil demande plus ou moins de temps, ſelon la température de l'endroit où ſe trouve l'animal. Si on l'expoſe à un air ſenſiblement froid, il faut quelquefois plus de deux heures pour le faire éveiller, & dans un lieu plus tempéré cela ſe fait en moins d'une heure. Il eſt vraiſemblable que dans les terriers cette cataſtrophe arrive imperceptiblement, & que l'animal ne ſent aucune des incommodités qui accompagnent un réveil forcé & ſubit.

La vie du hamſter eſt partagée entre les ſoins de ſatisfaire aux beſoins naturels & la fureur de ſe battre. Il paroît n'avoir d'autres paſſions que celle de la colère, qui le porte à attaquer

tout ce qui ſe trouve en ſon chemin, ſans faire attention à la ſupériorité des forces de l'ennemi. Ignorant abſolument l'art de ſauver ſa vie en ſe retirant du combat, il ſe laiſſe plutôt aſſommer de coups de bâton, que de céder. S'il trouve le moyen de ſaiſir la main d'un homme, il faut le tuer pour ſe débarraſſer de lui. La grandeur du cheval l'effraie auſſi peu que l'adreſſe du chien; ce dernier aime à lui donner la chaſſe: quand le hamſter l'aperçoit de loin, il commence par vider ſes poches, ſi par haſard il les a remplies de grains; enſuite il les enfle ſi prodigieuſement, que la tête & le cou ſurpaſſent beaucoup en groſſeur le reſte du corps; enfin il ſe redreſſe ſur ſes jambes de derrière & s'élance dans cette attitude ſur l'ennemi; s'il l'attrape, il ne le quitte qu'après l'avoir tué ou perdu la vie; mais le chien le prévient pour l'ordinaire, en cherchant de le prendre par derrière & de l'étrangler. Cette fureur de ſe battre fait que le hamſter n'eſt en paix avec aucun des autres animaux. Il fait même la guerre à ceux de ſa race, ſans en excepter la femelle. Quand deux hamſters ſe rencontrent, ils ne manquent jamais de s'attaquer réciproquement, juſqu'à ce que le plus foible ſuccombe ſous les coups du plus fort qui le dévore. Le combat entre un mâle & une femelle dure pour l'ordinaire plus long-temps que celui de mâle à mâle. Ils commencent par ſe donner la chaſſe & ſe mordre; enſuite chacun ſe retire d'un autre côté, comme pour prendre haleine; peu après ils renouvellent le combat, & continuent à ſe fuir & à ſe battre juſqu'à ce que l'un ou l'autre ſuccombe. Le vaincu ſert toujours de repas au vainqueur.

De Seve delin.

C. Baquoy Sculp.

LE HAMSTER.

LE BOBAK (a)

ET LES AUTRES MARMOTTES.

L'ON a donné le nom de *marmotte de Straſbourg* au hamſter, & celui de *marmotte de Pologne* au bobak ; mais autant il eſt certain que le hamſter n'eſt point une marmotte, autant il eſt probable que le bobak en eſt une ; car il ne diffère de la marmotte des Alpes que par les couleurs du poil ; il eſt d'un gris moins brun ou d'un jaune plus pâle ; il a auſſi une eſpèce de pouce, ou plutôt un ongle aux pieds de devant, au lieu que la marmotte n'a que quatre doigts à ſes pieds, & que le pouce lui manque. Du reſte, elle lui reſſemble en tout, ce qui peut faire préſumer que ces deux animaux ne forment pas deux eſpèces diſtinctes & ſéparées. Il en eſt de même du *monax (b)* ou *marmotte de Canada*, que quelques voyageurs ont appelé *ſiffleur ;* il ne paroît différer de la marmotte que par la queue, qu'il a plus longue & plus garnie de poils. Le monax du Canada, le bobak

---

(a) Bobak, nom de cet animal en Pologne, & que nous avons adopté.

Bobak. Rzaczynski, Hiſt. Nat. Polon. *pag. 233*, idem. *Auct.* pag. 327.

Glis flavicans capite rufeſcente . . . Marmota Polonica. La Marmotte de Pologne. Briſſ. *Regn. anim.* pag. 165.

(b) Voyez la figure & la deſcription du Monax dans l'Hiſtoire des Oiſeaux d'*Edwards*, page 104.

de Pologne & la marmotte des Alpes pourroient donc n'être tous trois que le même animal, qui, par la différence des climats, auroit ſubi les variétés que nous venons d'indiquer. Comme cette eſpèce habite de préférence la région la plus haute & la plus froide des montagnes; comme on la trouve en Pologne, en Ruſſie & dans les autres parties du nord de l'Europe, il n'eſt pas étonnant qu'elle ſe retrouve au Canada où ſeulement elle eſt plus petite qu'en Europe *(c)*, & cela ne lui eſt pas particulier, car tous les animaux qui ſont communs aux deux continens, ſont plus petits dans le nouveau que dans l'ancien.

L'animal de Sibérie, que les Ruſſes appellent *jevraſchka;* eſt une eſpèce de marmotte encore plus petite que le monax du Canada; cette petite marmotte a la tête ronde & le muſeau écraſé, on ne lui voit point d'oreilles & l'on ne peut même découvrir l'ouverture du conduit auditif, qu'en détournant le poil qui le couvre; la longueur du corps, y compris la tête, eſt tout au plus d'un pied; la queue n'a guère que trois pouces, elle eſt preſque ronde auprès du corps, & enſuite elle s'aplatit, & ſon extrémité paroît tronquée. Le corps de cet animal eſt aſſez épais, le poil eſt fauve, mêlé de gris, & celui de l'extrémité de la queue eſt

(c) Nota. La Marmotte des Alpes & celle de Pologne (Bobak) ont un pied & demi depuis l'extrémité du muſeau juſqu'à l'origine de la queue. Le Monax ou Marmotte de Canada, n'a que quatorze ou quinze pouces de longueur.

De Seve del. Baron Sculp.

LE BOBAK.

presque noir. Les jambes sont courtes, celles de derrière sont seulement plus longues que celles de devant. Les pieds de derrière ont cinq doigts & cinq ongles noirs & un peu courbés, ceux de devant n'en ont que quatre; lorsqu'on irrite ces animaux, ou seulement qu'on veut les prendre, ils mordent violemment, & font un cri aigu comme la marmotte; quand on leur donne à manger ils se tiennent assis, & portent à leur gueule avec les pieds de devant : ils se recherchent au printemps & produisent en été; les portées ordinaires sont de cinq ou six; ils se font des terriers où ils passent l'hiver, & où la femelle met bas & alaite ses petits : quoiqu'ils aient beaucoup de ressemblance & d'habitudes communes avec la marmotte, il paroît néanmoins qu'ils sont d'une espèce réellement différente; car dans les mêmes lieux, en Sibérie, il se trouve de vraies marmottes de l'espèce de celles de Pologne ou des Alpes, & que les Sibériens appellent *surok (d)*, & l'on n'a pas remarqué que ces deux espèces se mêlent ni qu'il y ait entr'elles aucune race intermédiaire.

(d) Voyage de Gmelin, *tome II, page 444.*—Les Tartares, dit *Rubruquis*, ont force marmottes ou lirons, qu'ils appellent *Sogur*, qui s'assemblent vingt & trente ensemble dans une grande fosse l'hiver, où ils dorment six mois durant; ils prennent force de ces bêtes-là. *Voyages en Tartarie*, page 25. *Nota.* Il paroît que ce *Sogur* de *Rubruquis* doit être le même animal que le *Jevraschka de Gmelin*, puisque l'autre marmotte s'appelle *Surok*; ou bien l'auteur a pris *Surok* pour *Sogur.*

FIN du cinquième Volume.